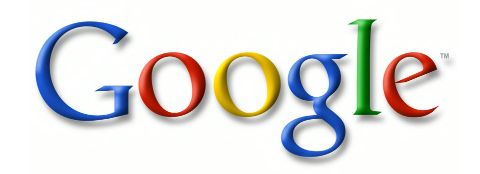
Google

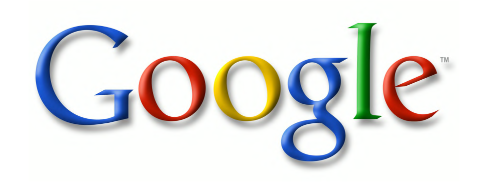

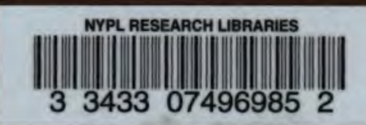
NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07496985 2

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE.

DIX-SEPTIEME ANNÉE.

On s'abonne aux mêmes adresses, pour le

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE, ou Indicateur bibliographique et raisonné des Livres nouveaux en tous genres, Cartes géographiques, Estampes et Œuvres de musique qui paraissent dans les divers *pays étrangers à la France*, classés par ordre de matières, avec une Notice des objets traités par les Sociétés savantes, etc. — Il en paraît tous les mois, un cahier de deux feuilles grand in-8°. en petits caractères, à doubles colonnes. Prix de la souscription pour l'année, franc de port, 15 fr.

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE,

OU

Indicateur bibliographique et raisonné des Livres nouveaux en tous genres, Cartes géographiques, Gravures et Œuvres de Musique qui paraissent en France, *classés par ordre de matières, avec une notice des séances académiques et des prix qui y ont été proposés, les nouvelles découvertes et inventions, la nécrologie des Écrivains et Artistes célèbres de la France, des Nouvelles littéraires et bibliographiques*, etc.

ANNÉE 1814.

A PARIS,

Chez TREUTTEL et WÜRTZ, rue de Bourbon, N°. 17.

A STRASBOURG,

Même maison de Commerce, rue des Serruriers.

DE L'IMPRIMERIE DE D'HAUTEL.

1814.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE LA
LITTÉRATURE DE FRANCE.

PREMIER CAHIER, 1814.

Prix pour douze cahiers 15 francs.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

BOTANIQUE.

Notice sur les plantes à ajouter à la Flore de France, avec quelques corrections, observations, et six planches en taille-douce, par J. B. A. *Loiseleur-Longchamps*, docteur en médecine. Broch. in-8°. *Gabon.* 2 fr. 50 c. — 3 fr.

Recherches historiques, botaniques et médicales pour servir à l'histoire des plantes de France, par *le même auteur*. Broch. in-8°. *Même adresse.* 1 fr. 25 c. — 1 fr. 50.

PHYSIQUE. CHIMIE.

Histoire philosophique des progrès de la physique, par A. *Libes*. 4 vol. in-8°. Chez l'*auteur*, rue Mêlée, n°. 45. Madame *Courcier*. *Michaud frères*. 20 fr. — 25 fr.

Article deuxième (deuxième extrait).

Dans la première partie de cet article, nous avons conduit l'histoire des progrès de la physique, depuis son origine jusqu'à l'ère chrétienne : nous allons maintenant la suivre jusqu'à Descartes.

Rome est la seule contrée qui pré-

serte des traces de la physique pendant la durée du premier siècle de notre ère : on en trouve d'abord quelques-unes dans les Questions naturelles de Sénèque: il y parle du prisme comme d'un instrument qui était généralement connu de son temps : on doit lui faire honneur d'avoir reconnu l'élasticité du fluide atmosphérique. Pline, dans son Histoire Naturelle, fixa d'abord ses regards sur le mécanisme du monde; ses idées sur la position des astres sont très-saines. Entre le ciel et la terre sont suspendus, dit-il, à des intervalles réglés, les astres qu'on nomme planètes; à leur centre se trouve le soleil que son volume et son excessive puissance doivent faire regarder comme le suprême modérateur. Le flux et le reflux de la mer n'a point échappé à sa sagacité. M. Libes croit devoir lui faire partager avec Sénèque l'honneur d'avoir reconnu le premier l'influence combinée de la lune et du soleil dans la production de cet important phénomène. Plutarque, né en Grèce, écrivait à Rome : on lui doit, comme physicien (*) de nous avoir transmis avec fidélité les opinions des anciens sur la nature ; d'avoir annoncé la réfraction qu'éprouve la lumière lors de son passage de l'air dans un fluide tel que l'eau ; d'avoir eu des idées saines sur la figure des astres, la cause des éclipses, les phases de la lune, enfin d'avoir reconnu l'existence des cavités et des éminences qui hérissent la surface de ce satellite. Frontin florissait à Rome ; les premières idées saines qu'on ait eues sur le mouvement des fluides sont exclusivement son ouvrage : il a éclairci à cet égard beaucoup de phénomènes dans son livre *des Aqueducs*. Vitruve nous a transmis un grand nombre de traits curieux relatifs à la mécanique, et diverses inventions anciennes en ce genre.

En quittant Rome pour se transporter en Egypte, on rencontre d'abord Ptolémée : il enrichit la physique céleste de plusieurs découvertes qui lui font plus d'honneur que son système planétaire : il perfectionna la théorie de la lune, dressa, d'après ses observations combinées avec celles d'Hipparque, un nouveau catalogue d'étoiles, et confirma l'existence du mouvement rétrograde des points équinoxiaux.

Depuis Ptolémée jusqu'au septième siècle, divers savans ont rendu quelques services à la physique : les plus connus sont Diogène Laerce, Origène, Porphyre, Pappus et Théon, Hipathia, Proclus, Anthemius. Le septième siècle amena une révolution orageuse qui bouleversa l'Orient. Les Arabes firent la conquête d'Alexandrie et en détruisirent la célèbre école. Après avoir exercé d'effroyables ravages, ils donnèrent, sous le règne d'Almamon, l'un de leurs califes, retraite aux sciences fugitives, et tachèrent de les ranimer. Aucun moyen de leur donner quelque splendeur n'échappa à l'activité de ce prince. La traduction d'Aristote, d'Archimède et de Ptolémée fut exécutée avec célérité. Des observations nombreuses furent faites avec soin, tantôt en présence d'Almamon, tantôt par Almamon en personne : on y distingue celles du solstice d'été et de l'obliquité de la terre. La mesure de ce globe est une des plus belles entreprises qui aient illustré son règne. L'Espagne nous offre plusieurs physiciens arabes parmi lesquels Alhasen mérite d'être distingué. Il enrichit la physique d'un Traité d'optique et d'un autre sur les crépuscules : on trouve, dans le premier, plusieurs idées aussi exactes que lumineuses, et quelques-unes qui le sont moins. A l'égard d'Averroès, il mérita plus de célébrité comme médecin que comme physicien.

On peut regarder le treizième siècle comme une faible aurore du beau jour qui éclaire depuis deux siècles le domaine de la physique. Albert-le-Grand, doué d'un esprit vaste et d'une grande

(*) On ne considère communément Plutarque que comme un biographe distingué et un excellent moraliste. On doit savoir gré à M. Libes de l'avoir fait connaître comme physicien.

activité embrassa toutes les branches de la science de la nature; mais il n'en est aucune qui lui doive quelque degré de perfection : il se traîna servilement sur les pas d'Aristote, et il ne s'est véritablement distingué que dans l'art de construire des machines. On doit faire honneur à Vitellion d'avoir reconnu le premier l'influence combinée de la réflexion et de la réfraction dans la production de l'arc-en-ciel. Roger Bacon dut à l'étude de la géométrie ses progrès dans l'étude de la physique : il fit sur la révolution annuelle du soleil une série d'importantes observations qui le conduisirent à découvrir dans le Calendrier Julien une erreur relative à l'année solaire : il en proposa inutilement la réformation au pape Clément IV. Son *Opus majus* renferme des vues saines, des réflexions judicieuses sur la réfraction astronomique, sur la grandeur apparente des objets, etc.; il semble même avoir prévu en quelque sorte la découverte du télescope : il se distingua aussi dans la mécanique. On peut rapporter à la fin du treizième siècle l'invention des lunettes appelées *besicles*, et celle même de la boussole qui ne fut néanmoins perfectionnée que dans le quatorzième siècle.

Le quinzième siècle est moins remarquable que les deux précédens pour l'importance et l'état des découvertes; mais il a vu naître des physiciens plus nombreux, plus zélés pour les progrès de la science et même plus distingués par le talent. Les principaux sont Purbach, Regiomontanus, Walther, Bianchini, Toscanella, Faber, D. Maria.

La prise de Constantinople et la migration d'un grand nombre de savans et de littérateurs grecs en Italie, en France, en Angleterre, et en Allemagne, donnèrent une grande impulsion à l'esprit humain. Pierre Ramus, en France, n'a pas rendu des services directs à la physique; mais on doit lui tenir compte de son zèle éclairé pour les progrès de la raison. Le chancelier Bacon, en Angleterre, rendit aux sciences, et particulièrement à la physique, d'éminens services. Il entrevit la seule route qui peut conduire à la philosophie naturelle; il la montra aux physiciens, en promettant une riche moisson de découvertes à ceux qui auraient le courage de la parcourir. Personne n'ignore la révolution importante que fit dans le système planétaire le célèbre allemand Copernic. Son système, si universellement adopté aujourd'hui, développé dans son ouvrage intitulé *de Revolutionibus cælestibus* n'eut point de nombreux prosélytes à l'époque de sa publication; sa propagation fut lente comme celle de toutes les vérités. Le danois Tycho-Brahé, tout en s'écartant de ce système, pour y substituer une autre théorie planétaire fort ingénieuse, mais destituée de solidité, enrichit l'astronomie physique de beaucoup d'observations importantes. En Italie, Fracastor de Vérone, Maurolyc de Messine, Jean-Baptiste Porta firent faire plusieurs pas à la physique : c'est à ce dernier qu'on doit la découverte de la chambre obscure. C'est à Antonio de Dominis qu'on doit la véritable ébauche du phénomène de l'arc-en-ciel. Enfin, c'est Guillaume Gilbert, né à Colchester, qui nous donna les premiers rudimens des phénomènes du magnétisme et de l'électricité. Le magnétisme surtout reçut entre ses mains un accroissement sensible dans son ouvrage intitulé *Physiologie magnétique*.

PHYSIOLOGIE. MÉDECINE. CHIRURGIE. THÉRAPEUTIQUE.

La Sympathie, ou l'Art de juger par les traits du visage, des convenances, des mœurs, etc., par madame ***. Un vol. in-16 avec trente-deux planches. *Saintin.*

*Lettres de M. C*** à M. R***, sur le magnétisme animal.* Broch. in-8°. *Dentu.* 75 c.

Mémoires et observations sur l'appli-

cation du feu au traitement des maladies. Un vol. in-8°. *Lenormant*. 5 fr. — 6 fr. 50 c.

Traité de pathologie appliquée principalement à la médecine externe. Un vol. in-8°. *Croullebois*. 5 fr. — 6 fr. 50 c.

Recherches sur l'influence de l'air dans le développement, le caractère et le traitement des maladies, par M. *Bouffey*, docteur en médecine. Deux parties en un vol. in-8°. *Même adresse*. 6 fr. 50 c. — 8 fr. 50 c.

Œuvres complètes de Tissot. Nouvelle édition publiée par M. P. *Tissot*, avec un précis de sa vie, par M. *Hallé*. Tomes VII, VIII, IX, X et XI, in-8°. On souscrit chez *Allut*. Prix des Œuvres complètes 68 fr. — 72 fr. Prix du précis historique de la vie, vendu séparément, 75 c.

On connaît toute la réputation dont a joui et dû jouir Tissot pour la médecine pratique. Son Avis au peuple et ses Essais sur les maladies des gens du monde et des gens de lettres l'ont rendu célèbre dans toute l'Europe; mais avant la publication de ses OEuvres, on était disposé à croire qu'il s'occupait beaucoup moins de la médecine théorique.— L'inspection et surtout l'étude de ces OEuvres prouveront qu'il est encore très-recommandable sous ce dernier rapport. Sa description des nerfs, ses recherches sur les causes physiques et morales des maladies des nerfs, ses observations sur les sympathies et les métastases nerveuses ne laissèrent aucun doute sur ses grandes connaissances théoriques dans l'une des parties les plus délicates de la médecine théorique : il y a joint l'application de la médecine pratique en indiquant divers traitemens pour la cure des maladies nerveuses. L'une et l'autre marchent de concert dans ses Traités de l'épilepsie, de la catalepsie et des maladies du cerveau. Ces différens objets sont la matière des cinq volumes que nous annonçons.

Annales cliniques publiées au nom de la société de médecine de Montpellier. Onzième année. On s'abonne pour cet ouvrage à Montpellier, chez M. *Baumer*, docteur en médecine; à Paris, chez *Méquignon-Marvis*, moyennant 10 fr. par an.

Mélanges de chirurgie et de médecine, par M. *Mothe*, ancien chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Lyon. Un vol. in-8°. *Lenormant*. 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Nouveaux élémens de la science et de l'art des accouchemens, par S. P. *Maygrier*. Un vol. in-8°. *Audibert*.

Nouveaux élémens de thérapeutique et de matière médicale, suivis d'un essai en français et en latin sur l'art de formuler, et d'un précis sur les eaux médicales les plus usitées, par J. L. *Alibert*, docteur en médecine, etc. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée. 2 vol. in-8°. *Caille* et *Ravier*. 18 fr.

Elémens de philosophie chimique, par M. le chevalier de *Davy*, docteur en droit, secrétaire de la société de Londres et professeur de chimie, traduit de l'anglais, par J. B. *Vanmons*, correspondant des sociétés

de France et de Hollande, avec des additions intercalées au texte. Tome premier, in-8°. de quarante-deux feuilles d'impression avec douze gravures. *Gabriel Dufour.* 12 fr. — 15 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage, lorsqu'il sera complet.

ASTRONOMIE.

Connaissance des temps et des mouvemens célestes à l'usage des astronomes et des navigateurs pour l'an 1816, publiée par le bureau des longitudes. Un vol. in-8°. avec des additions, par M. *Cuvier.* Madame *Courcier.* 6 fr. — 7 fr. 50 c. — Le même, sans les additions, 5 fr. — 5 fr. 50 c.

Annuaire présenté à S. M. l'Empereur et Roi, par le bureau des longitudes. Un vol. in-16. *Même adresse.* 1 fr. — 1 fr. 75 c.

SECONDE CLASSE.

ÉCONOMIE RURALE.

Principes raisonnés de la culture des arbres fruitiers, par M. *Tatin*, marchand grainier, etc. Quatrième édition. 2 vol. in-8°. Chez l'*auteur*, place de l'Ecole, n°. 6, et *Germain Mathiot.* 8 fr. — 10 fr.

COMMERCE.

Almanach du commerce de Paris, des départemens de l'empire français et des principales villes du monde. — Année 1814. Par J. *de la Tynna.* Un vol. gr. in-8°. de près de 1100 pag. Paris, *De la Tynna*, rue J. J. Rousseau, n°. 20. 10 fr. — 13 fr. 50 c.

Cet ouvrage renferme le tableau abrégé des principales productions et des principaux objets d'industrie de l'Empire français, son étendue, sa population, etc.

Paris. — Les manufacturiers, banquiers, négocians, marchands de tous états, agens de change, courtiers de commerce, imprimeurs, libraires, journaux et feuilles périodiques, notaires, avocats, avoués, huissiers, etc., les ministres, les grandes administrations, les tribunaux, la banque de France, l'administration des postes, et les jours de départ des courriers pour la France et l'Espagne, les messageries; une liste particulière des principaux habitans de Paris, contenant les noms et les titres des principaux fonctionnaires publics, etc. Enfin les renseignemens les plus étendus dont la connaissance peut être utile au commerce, à l'industrie, aux arts et aux affaires.

Départemens de l'Empire français. — L'étendue, les productions, la population, la désignation des préfectures, sous-préfectures, cantons, tribunaux, justices de paix, conservations des hypothèques; les grandes routes, rivières et canaux navigables; les manufacturiers, banquiers, négocians, libraires, agens de change, courtiers de commerce, principaux marchands, notaires, avoués et huissiers; les chambres et bourses de

commerce; les chambres consultatives de manufactures, fabriques, arts et métiers; les consuls et vice-consuls des puissances étrangères, les foires principales, etc.

Les principales auberges. Les principaux cafés, les curiosités des grandes villes, les édifices remarquables par leur antiquité ou leur architecture; les salles de spectacles, etc.

Les principaux états et les principales villes du monde. — L'étendue, les principales productions, la population, l'industrie, les principaux négocians et banquiers, etc.

La liste des brevets d'invention accordés pendant l'année 1813.

Les journaux, ouvrages et feuilles périodiques.

L'indication des livres nouveaux relatifs au commerce, à la banque, à l'industrie et aux arts.

Une table générale et détaillée contenant, par ordre alphabétique, tous les noms des villes et tous les principaux articles contenus dans l'ouvrage.

Le Guide du commerce des eaux-de-vie et esprits de vin relativement à la France, etc., par C. J. *Petit*. Un vol. in-12. Chez l'*auteur*, rue et place Vandôme, n°. 21. 3 fr. — 3 fr. 75 c.

TROISIÈME CLASSE.

GÉOGRAPHIE.

Précis de la géographie universelle, ou Description de toutes les parties du monde, sur un plan nouveau, d'après les grandes divisions naturelles du globe; précédée de l'histoire de la géographie chez les peuples anciens et modernes, et d'une théorie générale de la géographie mathématique, physique et politique, et accompagnée de cartes, de tableaux analytiques, synoptiques et élémentaires, et d'une table alphabétique des noms des lieux, par M. *Malte-Brun.* Tome IV, in-8°. *Buisson.* 8 fr.

Ce volume se compose de la description de l'Inde qui n'avait pas pu entrer dans le précédent volume, de celle de l'Océanique, et d'une partie de la description de l'Afrique. Dans trois articles nous indiquerons ce que chacune de ces descriptions offre de plus remarquable.

Article premier.

L'auteur donne d'abord une idée rapide des connaissances des anciens sur la contrée connue par eux sous le nom de l'Inde et des appellations sanscrites qu'elle a reçues. Il donne ses limites, son étendue, sa surface. Vient ensuite un tableau détaillé de ses montagnes, de ses principaux fleuves, des rivières secondaires, des saisons qui y règnent; en général de la fertilité et des productions de son sol, des minéraux qu'elle renferme dans son sein, des animaux de toute espèce qui la couvrent. Il descend ensuite à une description géographique spéciale des différentes parties de l'Inde. Il expose rapidement les révolutions qu'elles ont subies, fait connaître leurs principales villes, les antiquités qu'offre chaque pays, les mœurs, les usages, le

culte des divers habitans de chaque contrée, la forme du gouvernement qui y règne, les forces militaires établies pour le maintenir, les productions, le climat, la saison, les animaux et les minéraux propres à tel ou tel pays en particulier. Il ne se borne pas dans ses descriptions à celle de l'Inde continentale, il les étend à l'isle de Ceylan et décrit les isles Maldives et Laquedives. Cette partie de l'ouvrage est enrichie d'un tableau synoptique très-précieux; c'est celui des descriptions politiques de l'Inde. On y voit les parties soumises à l'empire chinois; celles qui le sont au schah des Afgans, au roi de Kandahar, les états indépendans du nord de l'Inde. — L'empire Indo-Britannique sur le Gange, ou dans l'Hindoustan proprement dit, avec les états vassaux. — Les états indépendans du centre sans les Marattes. — La confédération des Marattes, l'empire britannique dans le Décan ou la Péninsule en-deçà du Gange, avec les états vassaux. — Enfin les possessions des autres nations. A la suite de ce Tableau est celui des principales positions géographiques de l'Hindoustan, d'après les observations astronomiques les plus récentes.

Notes corrections, et éclaircissemens pour le premier volume de la traduction française de l'Almageste de Ptolémée. **Broch. in-4°. *Henri Grand.* 6 fr. Cette somme sera déduite sur le prix du second volume.**

Ces notes contiennent la comparaison qu'a faite M. Delambre des méthodes astronomiques anciennes aux méthodes modernes et leur réduction à notre analyse; elles embrassent les six premiers livres qui composent le premier volume de cet ouvrage, et elles seront suivies de celles qui doivent les terminer pour les sept livres qui composent le second volume. Les corrections sont contenues dans quelques feuilles destinées à être substituées à ceux où se trouveront quelques omissions ou fautes d'impression; et les éclaircissemens sont des explications que M. Halma donne de plusieurs passages obscurs et douteux du grec.

A la suite de ces notes et de ces éclaircissemens sont des variantes : elles renferment une autre version de l'avant-propos de Ptolémée.

***Recherches sur la géographie systématique et positive des anciens*, etc., par P. F. J. *Gosselin*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le onzième cahier de ce Journal 1813.)**

En annonçant ce profond ouvrage, nous avons prévenu nos lecteurs qu'il n'était pas susceptible d'analyse, et que nous nous bornerions à indiquer les contrées sur lesquelles se sont portées les immenses recherches, les savantes discussions de M. Gosselin; et à donner les titres des nouveaux tableaux dont il les a enrichies, en faisant sommairement connaître le but et l'utilité de ces tableaux : nous allons remplir cet engagement en deux articles.

Article premier.

Les recherches de M. Gosselin se dirigent en premier lieu sur le long des côtes méridionales de l'Arabie : il les examine d'abord selon le périple de la mer Erythrée, puis selon la carte de Ptolémée.

Ces recherches se portent de là sur le golfe Persique : il en considère les côtes orientales selon le périple de Néarque, puis selon les cartes de Ptolémée : c'est sous ce dernier rapport aussi qu'il a considéré les côtes occidentales.

Ces recherches s'étendent ensuite le long des côtes de la Gévrosie d'abord selon Néarque, puis, selon les cartes de Ptolémée.

Ces recherches embrassant un champ encore plus vaste ont pour objet les côtes de l'Inde : elles sont divisées en sept paragraphes. — Notions générales sur

l'étendue de l'Inde selon les Grecs. — Premières navigations des Grecs dans l'Inde. — Côtes de l'Inde suivant le périple de la mer Érythrée. — Côtes de l'Inde, depuis l'Indus jusqu'au promontoire Cory, d'après Marin de Tyr et Ptolémée. — Côtes de l'Inde, depuis le promontoire Cory jusqu'à Catigara, d'après Marin de Tyr et Ptolémée. — Découvertes postérieures à Ptolémée. — De la Taprobane. M. Gosselin descend ensuite à des recherches le long des côtes occidentales et septentrionales de l'Europe.

La première partie embrasse les côtes de l'Ibérie ou de l'Espagne : elle est divisées en deux paragraphes. — Considérations générales sur ces côtes. — Mesures de ces côtes suivant les anciens. — Les côtes de l'Ibérie baignées par l'Océan suivant les tables de Ptolémée.

La seconde partie concerne les côtes de la Celtique ou de la Gaule, tant occidentales qu'orientales.

La troisième partie a pour objet les côtes de la Germanie. Il examine le périple de Pline, les côtes de la Germanie, selon Tacite et Ptolémée.

Viennent ensuite des recherches sur les connaissances géographiques des anciens le long des côtes des isles Britanniques en deux paragraphes. — Considérations générales sur ces connaissances. — Isles Britanniques selon Marin de Tyr et Ptolémée. — Des isles voisines d'Albion et de l'Hybernie.

A ces recherches sur l'Europe succèdent celles qu'a faites M. Gosselin sur la Sérique des anciens et sur les limites de leurs connaissances dans l'empire de l'Asie. Il donne ensuite une dissertation également profonde et curieuse sur l'évaluation et l'emploi des mesures itinéraires chez les anciens.

L'ouvrage est terminé par un aperçu du système géographique des Grecs où l'on considère spécialement les tables de Ptolémée, et par un savant exposé de l'usage des tableaux pour la réduction et l'évalution des mesures itinéraires grecques et romaines.

Le Tour du monde, ou *Tableaux géographiques et historiques de tous les peuples de la terre* : ouvrage orné de quarante-huit gravures et de plusieurs cartes, par madame *Dufresnoy*. 4 vol. in-18. *Eymery*. Papier ordinaire 12 fr. ; avec figures coloriées 18 fr. ; sur papier vélin 20 fr. ; avec figures coloriées 26 fr.

STATISTIQUE.

L'Egypte et la Syrie, ou Mœurs, usages, costumes et monumens des Egyptiens, des Arabes et des Syriens : précédé d'un Précis historique par M. *Breton* : ouvrage orné de quatre-vingt-quatre planches, dont une partie a été exécutée d'après des dessins originaux et inédits, et l'autre d'après l'ouvrage de *Mayer* : accompagné de notes et d'éclaircissemens fournis par M. *Marcel*, directeur de l'imprimerie impériale, membre de la commission d'Egypte. 6 vol. in-18. *Nepveu*. Papier ordinaire 20 fr. ; avec figures coloriées 30 fr. ; papier vélin, figures coloriées 50 fr.

A la tête de cet ouvrage est, comme l'annonce le titre, un précis historique de l'Egypte ancienne et moderne. L'auteur le conduit très-rapidement depuis la plus haute antiquité, jusqu'à la conquête de ce pays par le sultan Sélim. Il descend ensuite à l'organisation politique et militaire des Mamelouks, milice, sans exemple dans les fastes du monde et dont il décrit la discipline, l'équipement et l'armure. Il arrive à la conquête de l'Egypte par les Français. Cette esquisse,

tracée d'après d'excellens mémoires, est suivie d'un morceau absolument neuf et d'un grand intérêt : c'est un essai sur l'histoire des Mamelouks depuis l'évacuation de l'Egypte par les Français, et dont M. *Marcel*, l'un des membres les plus distingués de la commission d'Egypte est l'auteur.

Après ces intéressans préliminaires, l'auteur trace la topographie de la Haute et Basse-Egypte en s'arrêtant sur leurs principales villes et leurs principaux monumens. Suit un tableau rapide, mais lumineux des productions du sol, des mœurs et des usages des habitans, de la population du pays, des différentes races qui la composent et qui l'avoisinent, tels que les paysans ou *felhas*, les Coptes, les Arabes : l'ouvrage est terminé par un tableau tracé dans le même goût de la Syrie et de la Palestine.

Au mérite de l'ouvrage dont l'auteur a puisé les matériaux dans les meilleures sources, et particulièrement dans les plus récentes, se joint celui des planches dont il l'a enrichi. Aux quarante-neuf gravures empruntées, tant du Voyage pittoresque de M. Louis *Mayer*, peintre attaché à sir Robert *Ainslie*, ancien ambassadeur d'Angleterre près la Porte Ottomane, que des Voyages de Norden, de Niebuhr et du lord Valentia, l'auteur en a réuni trente-cinq, dont une partie a été gravée d'après les dessins de M. Marcel faits sur les lieux mêmes ou sous sa direction, et dont une autre partie a été aussi gravée d'après des dessins de M. *Rosset*, sculpteur lyonnais, qui avait visité l'Egypte quelques années avant l'expédition des Français.

La Perse, ou _Tableau de l'histoire, du gouvernement, de la religion, de la littérature, etc., de cet empire ; des mœurs et coutumes de ses habitans_, par M. _Jourdain_, l'un des interprètes du gouvernement, et l'un des secrétaires de l'école spéciale des langues orientales : ouvrage orné de gravures faites d'après les peintures persanes. 5 vol. in-18. _Ferra aîné_ et _Imbert_. Papier ordinaire, figures en noir 18 fr. ; figures coloriées 30 fr. ; papier vélin, figures coloriées 51 fr.

Avec l'inestimable avantage d'avoir étudié long-temps la langue persane et de s'être nourri de la lecture des ouvrages originaux, M. Jourdain a la modestie d'avouer qu'il s'est trouvé très-faible lorsqu'il a voulu mettre en ordre ses idées et ses matériaux, parce qu'une foule de points qui auparavant lui paraissaient certains se présentaient à lui environnés de doutes, et que s'il trouvait la vérité, c'était après l'avoir long-temps cherchée. L'expérience lui avait prouvé le défaut de livres où l'on trouvât réunies des notions exactes et surtout complètes sur l'histoire de la Perse, ses mœurs, sa religion et ses habitans. Chardin lui-même, cet observateur exact et minutieux dont les récits n'ont point vieilli, laissait à désirer sur beaucoup d'objets. Voilà pourquoi M. Jourdain a donné à son ouvrage autant d'étendue. Il l'a divisé en huit livres dans lesquels il traite successivement de la géographie, de l'histoire, du gouvernement, de la législation, de la religion de la Perse, des mœurs et coutumes de ses habitans, de la littérature persane, des sciences et des arts cultivés par les Persans.

La géographie occupe quelques pages dans ce Tableau de la Perse, parce qu'on aime à connaître le pays que l'on parcourt. On trouvera peut-être, dit M. Jourdain, qu'il aurait dû négliger entièrement l'histoire ancienne de la Perse, puisqu'elle offre un tissu de fables ; mais il observe très-judicieusement que les poésies persanes contiennent des allusions si fréquentes à différens traits de cette histoire qu'il est indispensable d'en avoir quelque connaissance pour bien comprendre les poëtes et même les prosateurs. Quant à l'histoire moderne, il l'a composée d'après les écrivains per-

sans, et il a eu soin d'indiquer avec exactitude la date des événemens d'après l'ère musulmane et l'ère vulgaire. Le gouvernement et la religion lui ont offert des difficultés que modestement il déclare n'avoir pas toujours surmontées. Les Voyages de MM. Scott Waring et Morier (*), le Mémoire de M. Kiumeier sur la Perse ont été ses seuls guides dans cette partie; mais il les a perpétuellement comparés avec les anciens voyageurs, et il a plus d'une fois reconnu l'insuffisance de ces matériaux. Il regrette de n'avoir pas donné plus d'étendue à la partie de son ouvrage qui traite des mœurs et des coutumes, mais il a cru devoir se renfermer dans de certaines bornes. Quant à la partie littéraire, il s'était proposé d'y donner une étendue telle, qu'elle offrit un cours complet de littérature persane; mais on lui a représenté que faute de caractéres orientaux, il ne pourrait pas entrer dans les discussions exigées par la matière : il a donc abrégé beaucoup le septième livre qui traite de la littérature persane où l'on lira néanmoins avec plaisir une ode du poëte *Anvéri*, traduite par M. Chésy, professeur adjoint de langue persane à l'école des langues orientales. Il en a usé de même dans le huitième livre consacré aux sciences : c'était, dit-il, une matière peu intéressante par elle-même et pour les lecteurs; cependant le chapitre où il traite de la philosophie des Orientaux lui paraît mériter d'être distingué, parce qu'il contient l'extrait d'un travail assez considérable où il donne la notice d'un traité de morale intitulé *Akhlac-Nassiri*, les caractères de *Nassir*, et qui a pour auteur le célèbre *Nassir-Eddin* de Thous

M. Jourdain, en convenant qu'il aurait pu accumuler les citations dans le cours de son ouvrage, observe très-bien qu'elles ne sont indispensables que lorsqu'on discute un point contesté ou qu'on veut établir un fait nouveau, et que lorsqu'on ne fait que répéter des choses bien connues, il est superflu de s'appuyer de nombreux témoignages. Il avoue toutefois qu'il a souvent puisé avec fruit dans les nombreuses notes dont M. Langlès a enrichi sa belle édition des Voyages de Chardin. Quant à celles que M. Jourdain a jetées dans son ouvrage, elles sont de deux espèces : lorsqu'elles sont peu importantes et d'une médiocre étendue, il les a placées au bas des pages; mais lorsqu'elles n'avaient pas un rapport direct avec le texte, elles ont été renvoyées à la fin de chaque volume.

(*) Nous donnerons dans ce Journal l'analyse de ces deux Voyages.

Quant aux figures qui accompagnent le texte, M. Jourdain déclare que presque toutes ont été dessinées et gravées d'après des peintures inédites et exécutées avec le soin le plus minutieux.

D'après l'analyse que nous venons de donner des principales observations contenues dans la préface de M. Jourdain, sur le plan qu'il avait adopté pour la composition de son ouvrage et dont il ne s'est jamais écarté dans l'exécution, il ne doit rester aucun doute sur la confiance qu'il mérite dans tout ce qu'il nous expose sur l'empire persan et sur l'intérêt que son ouvrage très-neuf sur un grand nombre de points doit nous inspirer.

Description des Pyrénées, considérées principalement sous les rapports de la géologie, de l'économie politique, rurale et forestière, de l'industrie et du commerce, etc. par M. *Dralet.* 2 vol. in-8°. *Arthus Bertrand.* 9 fr. — 11 fr.

Article quatrième (troisième extrait).

C'est à des étrangers que le Béarn doit principalement les premières manufactures employant les matières animales; et c'est aussi à leur exemple qu'on doit quelques établissemens de ce genre qui ont été successivement formés dans le Bigorre et dans le reste de la chaîne. C'est dans ces deux provinces que sont éta

blies les fabriques les plus importantes des Pyrénées : c'est dans les territoires soumis au meilleur genre de culture qu'on tire le parti le plus avantageux de la dépouille, et du travail des animaux, et du produit de quelques végétaux. Telles sont les étoffes de laine, de coton, de soie, blondes, etc.

Un genre d'industrie fort important, c'est la fabrication des bas de laine à l'aiguille. C'est une chose curieuse que de voir la vitesse avec laquelle les ouvrières manient les aiguilles : on peut à peine en donner une idée, en disant qu'une femme fait une paire de grands bas dans le jour. Comme le département des Basses-Pyrénées est celui où il se fait une plus grande consommation de viande de boucherie, c'est celui aussi qui présente le plus de ressources pour l'art du tanneur et du mégissier. Les impôts ont fait tomber la majeure partie des tanneries. On ne connaît dans les Pyrénées françaises aucun établissement que pour le lavage des laines on puisse comparer aux lavoirs des environs de Ségovie. Comme les eaux minérales d'Ax sont très abondantes, et qu'elles ont un degré de chaleur suffisant pour remplacer l'eau bouillante ordinaire, on les emploie à laver une grande quantité de laines. On évalue à 10,000 quintaux celles qui sont ainsi préparées en temps de paix. Quant aux salaisons, on connaît surtout les jambons appellés de Bayonne, parce que cette ville en est le principal entrepôt : ils doivent leur excellente qualité à celle de la chair des animaux qui les fournissent.

Tableau de Pétersbourg, ou *Lettres sur la Russie* écrites en 1810, 1811 et 1812, par Chrétien *Muller*, et traduites de l'allemand par C. *Léger*, etc. Un vol. in-8°. Paris, *Treuttel* et *Würtz*. Mayence, *Kupferberg*. 9 fr. — 11 fr.; papier vélin 12 fr. — 14 fr.

Article troisième.

Des cinq lettres que nous allons analyser rapidement, et qui font suite aux dix premières que nous avons fait connaître en substance; la onzième concerne le militaire russe; la douzième, le théâtre et les mascarades; la treizième, les singularités nationales; la quatorzième, la police de la Russie; la quinzième, le luxe en perles et en bijoux, et le costume national des femmes.

Suivant M. Muller, le Russe est né soldat; on ne saurait, dit-il, le nier. Un corps nerveux et robuste capable des plus rudes travaux; une agilité et une souplesse extraordinaires; du côté de l'esprit, une humeur gaie et facile, un coup-d'œil vif et une valeur à toute épreuve, voilà ce qui caractérise en général le militaire russe.

L'éducation qu'on donne aux jeunes gens destinés à devenir officiers est excellente tant qu'ils restent dans l'école des cadets, où ils sont très-bien exercés dans les sciences propres aux militaires; mais de ces écoles on les fait passer sur-le-champ à *Strelna* ou à *Peterhof*, où sous la direction immédiate du grand-duc Constantin, ils sont exercés trois ou quatre mois de suite dans l'exercice le plus fatiguant de garde et de parade où plusieurs victimes de l'âpre température du nord périssent à la première épreuve. On bannit de leur ame le goût qu'ils avaient contracté dans les premières écoles pour les sciences relatives à l'art militaire; on ne les occupe que de marches et d'exercices ennuyeux; et on ne souffre dans leurs chambres ni livres, ni crayons, ni compas. C'est après ce terrible apprentissage que ceux qui survivent sont distribués dans les régimens comme officiers, et que peu d'entre eux s'avisent de reprendre le fil de leurs études. Du reste, leur solde est si modique qu'avec toute la frugalité possible ils courraient risque de mourir de faim s'ils ne recevaient pas des secours de leurs familles.

Depuis la paix de Tilsit, les armées de Russie se sont réformées à l'extérieur sur celles de France. Bonnets et casques, armes, bagages, tambours, tout est à la

française ; la marche des Russes est plus réglée que celle des Français eux-mêmes ; mais, observe très-judicieusement M. Muller, *a-t-on essayé aussi d'inspirer aux Russes cet esprit, ce génie de bataillons français, cette ardeur indéfinissable avec laquelle, tels que des géans, ils pulvérisent presque tout en un clin-d'œil ? c'est ce que je ne sais pas.* Dans aucun cas l'effet n'a été durable ; car c'est en vain qu'on en cherche les traces. Il ajoute que le grand-duc n'aime point les sciences et l'esprit dans les militaires ; qu'il tient les jours et même la moitié des nuits les troupes dans un mouvement extrême, et qu'il a beaucoup d'influence sur l'empereur Alexandre dans tout ce qui concerne le métier des armes. Le point d'honneur est presque sans effet dans les troupes russes : il faut excepter de celles de la garde qui jouissent d'une grande faveur. On exagère beaucoup les forces militaires de la Russie. Le tableau qu'en offre, sans en garantir la fidélité, M. Muller les fait monter à près de 900,000 soldats de troupes ordinaires, sans compter 600,000 de miliciens nationaux ; mais des gens très-instruits lui ont assuré que la Russie, dans l'état actuel de ses finances ne peut pas entretenir, comme réellement actifs, plus de 400 à 450 mille hommes. Le tableau dont il s'agit n'est donc qu'une armée sur le papier. M. Muller assure avoir vu plusieurs officiers russes disposés à servir sous les drapeaux de la France : il nous donne une juste idée du mécanisme et de l'esprit de parade des Russes : il y trouve beaucoup de petitesse. Après avoir dépeint ces troupes en habit national et décrit les uniformes, il fait une distinction du ton général des officiers russes avec celui de ces officiers qui résident à Pétersbourg. Il trouve à ces derniers un ton véritablement social, et il accorde aux officiers de la garde beaucoup d'instruction : il remarque néanmoins que par défaut de confiance en eux les officiers même à Pétersbourg sont rarement admis dans les sociétés.

La douzième lettre sur le théâtre et les mascarades est d'une étendue con dérable, parce que M. Muller s'ete beaucoup sur les acteurs et sur les trices des différens théâtres de Péte bourg. Ces détails où il développe u grande sagacité dans l'appréciation divers talens de ces artistes, ont be coup d'intérêt sans doute pour ceux vivent dans cette capitale ; mais ils ont moins chez l'étranger. Nous n borneros à remarquer que M. Mull quoiqu'allemand, accorde une grande périorité au théâtre français de Péte bourg sur le théâtre allemand de ce ville, et qu'il fait le plus grand éloge mademoiselle Georges, et même quelques autres artistes français : trouvera dans cette lettre des détails rieux sur la police des théâtres, la nière dont on les illumine, et l'éc théâtrale. Il fait aussi quelques obser tions sur le trafic usuraire des billets théâtre ; abus qui n'est pas tout-à inconnu aussi à Paris. La lettre est t minée par une peinture animée des m carades, et spécialement de celles de cour.

La treizième lettre est consacr comme nous l'avons déjà dit, aux gularités nationales. La plus remarq ble est celle qu'offrirent à M. Muller princes Kabardiniens (nation du C case) avec leur cortège. Après avoir diqué le but de leur séjour à Pétersbo il décrit leurs formes physiques, l habillement et leur armure, leur s cisme, le plaisir qu'ils éprouvent à voir regarder et admirer par la mu tude : il cite plusieurs traits remarq bles de leur caractère, entre dans q ques détails sur leur manière de viv ce qu'elle offre de plus singulier, c le refus que fit l'interprête des pri des différentes viandes qu'on leur de nait pour être apprêtées à leur mode leurs cuisiniers. « Mes Maîtres vous « mercient, dit l'interprète, mais « n'est pas leur usage. Eh bien que « sirent-ils donc ? Mes maîtres aimen « tuer et à préparer eux-mêmes les « maux dont-ils mangent la chair ; c

« la coutume de leur pays, ils désirent « donc avoir tout vivans les bœufs, les « veaux, la volaille et les animaux « que l'on mange ici ; cela se fit aussi- « tôt ; et depuis ce temps leurs hau- « tesses Kabardiniènes se sont plu à « couper la tête à maints animaux et à les « éventrer de leur propre et auguste « main. »

La quatorzième lettre roule sur la police de la Russie. C'est à celle de Pétersbourg que M. Muller s'attache principalement dans cette lettre. Depuis 1804, Pétersbourg est divisé en plusieurs quartiers, et chaque quartier en plusieurs sections, montant ensemble à cinquante-cinq. Chaque quartier renferme un siège ou une maison pour les officiers de police. Dans cette maison se trouvent les prisons nécessaires, et tout près et au-dessus une tour pour surveiller les incendies. Le ressort de la police municipale comprend exclusivement 1°. la police propre de la ville; 2°. la surveillance du fisc pour l'observation de toutes les lois impériales, souvent même leur publication ; 3°. enfin l'exécution des ordres du gouvernement et les décisions des tribunaux, ainsi que la mise en séquestre des biens et des personnes.

La police de sûreté dans les places publiques et les rues de Pétersbourg a paru à M. Muller pleine de vigilance et d'excellentes mesures. Dans les dix-huit mois qu'il a habité cette ville, il l'a traversée à toute heure de la nuit, à pied et en voiture, dans les directions les plus opposées sans avoir reçu la moindre attaque ou la moindre insulte. On doit cette sûreté à l'établissement de gardes de nuit bien armés qui à chaque cent cinquante pas se relèvent mutuellement et font sentinelle, et à de nombreuses patrouilles de cavalerie. C'est ainsi que la sûreté extérieure est entretenue et qu'il se commet très-rarement des délits dans quelques quartiers que ce soit. Le nombre des meurtres et des vols à main armée dans les maisons est au contraire très-considérable. Dans les dix-huit mois de son séjour à Pétersbourg M. Muller peut citer au moins sept assassinats bien constatés, dans les maisons, sans parler de vols et de pillages sans nombre, mais seulement accompagnés de sévices et de blessures. On conçoit que la police ne peut rien contre ces crimes qui se commettent sans bruit. M. Muller n'envisage d'autre remède à ces horribles excès que le rétablissement de la peine de mort. La peine du knout, la mutilation des membres, le bannissement dans les mines de Sibérie qui sont en Russie la punition des crimes capitaux lui paraissent un frein impuissant pour le Russe qui met le plus grand prix à la conservation de la vie de quelques tourmens qu'elle soit accompagnée.

La surveillance de la police dans le jour s'exerce d'abord sur les voitures. Une loi porte que toute voiture qui atteint ou blesse un homme quelque légèrement que ce soit sera confisquée au profit de la police et du blessé; mais elle est fréquemment inexécutée par crainte des grands qui courent avec la rapidité la plus extravagante : quelques centaines de roubles à l'officier de section, autant à-peu-près au blessé et au garde des postes, voilà d'ordinaire toute la peine d'un crime contre l'humanité. De simples querelles entre les Russes du commun, des injures, des batteries dans les rues et dans les places publiques, tous excès très-communs en Russie, graces à l'universalité du vice de l'ivrognerie, n'attirent point l'attention de la police correctionnelle, à moins qu'ils ne prennent un caractère trop sérieux.

La police des étrangers, qui offre quelque ressemblance avec celle de Paris, est excellente : on peut en dire autant de celle des domestiques. La surveillance sur les ponts, les canaux, les débacles qui pourraient être suivis de graves accidens méritent aussi des éloges : on n'en peut pas donner trop à la beauté et à la largeur des rues qui n'ont pas d'égales sous ces deux rapports dans tout l'univers.

Les promenades sont superbes et bien entretenues, bien surveillées par la police.

L'eau qui sort de la terre et les marais qu'elle forme sont une première cause du mauvais pavé des rues de Pétersbourg ; la police ne peut rien à cet égard : la seconde est le mauvais choix des matériaux : elle pourrait y remédier ainsi qu'à l'éclairage très-défectueux de cette ville : M. Muller propose de le rendre au moins aussi bien entendu qu'à Londres en obligeant les propriétaires des maisons qui en tirent un revenu considérable d'entretenir des reverbères à l'entrée de ces maisons, dans la proportion de deux par trente fenêtres.

Les ordonnances et les mesures de police sont excellentes pour prévenir les incendies ou pour en arrêter les progrès : M. Muller en trace un tableau très-satisfaisant, et cependant les incendies sont très-fréquens.

L'inquisition secrète n'existe plus, il est vrai, à Pétersbourg ; mais il semble, dit M. Muller, qu'une police secrète y est toujours regardée comme un mal nécessaire dans l'état ; car elle y est en pleine activité. Il existe une foule d'espions même parmi les gens de qualité et qui sont admis dans les cercles les plus honnêtes ; mais le sytême de l'espionage paraît plutôt destiné à sonder l'opinion publique, qu'à poursuivre et à punir. M. Muller estime qu'il n'est point de pays en Europe, excepté l'Angleterre, où l'on ose parler autant et aussi haut qu'à Pétersbourg contre le gouvernement et ses mesures, sur la politique et l'administration, non dans les endroits publics, à la vérité, mais dans les cercles privés.

On lira, avec beaucoup d'intérêt dans l'ouvrage les observations de M. Muller sur les institutions philanthropiques de l'état, tels que les hospices des enfans trouvés, des veuves, des pauvres, la caisse de crédit, sur l'établissement de sûreté pour la police de l'état, la communication des eaux, les magasins, l'assurance contre les incendies, les progrès de l'agriculture, l'établissement pour la connaissance de la population, le dénombrement du bétail, les livres fonciers des domaines et des hypothèques : nous regrettons que les bornes de ce Journal ne nous permettent pas d'en donner l'analyse, comme nous l'avons fait pour les objets précédens.

La quinzième lettre concerne le luxe en perles et en bijoux, et le costume national des femmes. Une première observation de M. Muller, c'est que le luxe des diamans et des perles a beaucoup diminué, quoique les émigrés en aient beaucoup porté en Russie ; mais depuis la paix de Tilsit il en a beaucoup reflué en France : aux dernières soirées de Leipsic, il y eut une telle affluence de brillans russes qu'ils perdaient 30 pour 100. Néanmoins on trouverait encore en Russie, surtout à Moscou, le vrai séjour des grands et des riches, de très-beaux écrins, mais incomparablement moins à Pétersbourg, même les jours les plus brillans de cour et de gala. Les plus beaux écrins de la Russie sont ceux que possèdent la *Mère de Dieu* et les deux impératrices. Le buste de la première avec l'Enfant Jésus qui fait l'un des premiers ornemens de la superbe église Kasane est couvert de saphirs, d'émeraudes, de brillans les plus gros et les plus précieux. L'auréole qui les couvre, ainsi que la couronne principale sont ravissantes et vraiment magnifiques. Le public en porte la valeur à 1,800,000 roubles ; mais M. Tenner, artiste allemand qui les a montés, la réduit, y compris l'enchassure à 300,000. M. Muller admira sur la tête, au col, aux oreilles des deux impératrices les plus superbes brillans : il en remarqua aussi de très-beaux à plusieurs femmes de qualité. La cour offre aussi des parures en perles d'une grande beauté. Les bijoux les plus nombreux sont ceux que les femmes de marchands portent les jours de grandes fêtes, tels

que bagues et boucles d'oreille. On trouve aussi quelquefois chez ces dames une vraie profusion de perles. A la suite de ces détails, M. Muller décrit le costume bourgeois des femmes russes avec les modifications qu'il reçoit pour la jeunesse. Il dépeint les femmes en *sarafun*: c'est une robe sans manches et sans plis qui renferme le sein et se prolonge jusqu'aux pieds. Il termine cet article par une remarque sur la différence qu'offre le costume national des femmes du midi avec celui qui a lieu à Pétersbourg.

CHRONOLOGIE. HISTOIRE.

Tableau chronologique et géographique de l'Angleterre, renfermant la chronologie des événemens les plus remarquables et des révolutions de ce pays, une description abrégée de son gouvernement actuel, et une carte géographique des trois royaumes, par J. B. L., tiré sur une feuille grand-aigle. Chez l'*auteur*, rue Notre-Dame-des-Victoires, n°. 34, et *Hyacinthe Langlois*. Papier fin 5 fr.; papier ordinaire 4 fr.

Histoire militaire des Français, depuis Pharamond jusques et compris le règne de Louis XVI, etc. 3 vol. in-8°. *Valade*. 18 fr. — 23 fr.

Article deuxième.

Cet article a pour objet les armes.

Les armes offensives avant l'invention des armes à feu, étaient : — L'arbalète. — L'arc. — Le braquemar. — La draque. — L'épée. — L'espadon. — La falarique. — La flèche. — La francisque. — La fronde. — La hallebarde. — La lance. — La masse d'armes. — Le maillet. — La pertuisane. — La pique. — Le vouge. — La zagaie.

Les armes défensives en usage avant l'invention de la poudre, étaient : — Les chausses-mailles. — La brigantine. — Les brassards. — Le bouclier. — Le corselet. — La cuirasse — Les cuissarts. — Le casque. — La jaque. — Le gantelet.

Les machines employées à la défense et à l'attaque des places, étaient : — La baliste. — Le bélier. — La chausse-trape. — Le cheval de frise. — La muscule. — La tortue.

Les armes offensives depuis l'invention de la poudre, sont : L'arquebuse. — La bayonnette. — La bombe. — Le canon. — La carabine. — La couleuvrine. — Le fauconneau. — Le fusil. — La grenade obus, ou obus et le pétard. — Le pistolet.

L'auteur a négligé d'indiquer le sabre et l'épée qui sont d'un usage si commun; mais au nombre des armes il range la machine infernale inventée par Jambelk, ingénieur italien : c'est un bâtiment rempli d'artifices, de boulets et de mitraille.

Tableau historique et politique de la France sous les trois premières dynasties, jusqu'au règne de Louis XIV, par M. *Delacroix*, auteur des constitutions des principaux états de l'Europe. 3 fort volumes in-8°. *Arthus-Bertrand*. 18 fr. — 22 fr., papier vélin 36 fr. — 48 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Histoire de l'Empire ottoman, depuis sa fondation jusqu'à la paix d'Yassi en 1792, avec les pièces justificatives, et une carte de l'Empire ottoman, par M. de *Salaberry*. 4 vol. in-8°. *Lenormant*. 24 fr.

Article deuxième.

Osman III, frère du sultan Mahamoudser, et fils, comme lui, de Musta-

phâ II, sortit à l'âge de cinquante-trois ans de la retraite où il avait vécu renfermé et monta sur le trône impérial. Sous son règne il y eut une succession rapide de grands visirs, sans que le gouvernement parut en souffrir. On s'en étonnera moins, lorsqu'on considérera que l'habitude qui entre essentiellement dans la constitution de l'état en Turquie, conserve religieusement dans leurs emplois tous les ministres subalternes, rouages obscurs, mais immuables de cette étrange machine. Les idées administratives sont reçues de tradition et ne changent pas plus que le costume national. Dans le cours de deux années Osman changea impunément huit fois de premier ministre. Le sultan caché et inaccessible dans le fond de son sérail, n'en sortait que pour courir la nuit et même le jour sous divers déguisemens, et il recueillait ainsi les discours du peuple. N'ayant point d'enfans, il voyait avec inquiétude les vœux des Ottomans se porter d'avance sur les princes, ses neveux, fils d'Achmet III. Par son ordre, Mehemet, l'aîné de tous, avait été secrètement empoisonné : les princes Bajazeth et Oscar avaient eu le même sort : Osman annonçait le projet de détruire toute sa famille. Le sultan Mustapha devenu l'aîné n'évita la mort qu'en forçant le premier médecin du sérail qui lui présentait un breuvage empoisonné de l'avaler lui-même. Le grand-visir, soupçonné d'entretenir des intelligences avec ce prince et son frère Abdul-Hamid, fut poignardé dans le sérail même, sous les yeux de Muphti qui avait été appelé. Ces tragiques exécutions furent presque oubliées par la survenance du plus terrible incendie qu'il y eut jamais eu à Constantinople : il éclata en 1756, et dévora les deux tiers de cette ville immense, quatre-vingt mille maisons furent consumées, ainsi que le magasin entier des tentes de l'armée.

Ce sultan si cruel envers sa famille se montra équitable dans ses rapports avec le peuple; mais excessivement jaloux de son autorité, il s'indigna des prétentions du muphti et de l'ulema qui abusaient de la confiance qu'il avait paru leur donner : il fit relever le mortier placé entre les deux portes du sérail et dans lequel les membres de l'ulema ont le terrible privilège exclusif d'être pilés quand ils sont coupables. Cette mesure qui prouvait que les mains d'Osman III étaient assez fermes pour retenir l'autorité refroidit l'audace des plus turbulens, et comprima l'ambition de tous. Ce terrible sultan donna un mémorable exemple du respect que portent les sultans à la propriété de leurs sujets, et mit la plus grande fermeté dans son gouvernement. Après tant de visirats éphémères, il fit le choix le plus heureux dans la personne de Baghib-Pacha, l'homme le plus habile et le plus adroit de l'Empire. Il était néanmoins sur le point de le disgracier, lorsqu'après trois ans de règne, l'amputation qu'il se fit faire d'une loupe à la cuisse, que son intempérance rendit dangereuse, le fit expirer quelques heures après l'opération.

Osman III avait terminé un règne peu glorieux, sous les plus tristes auspices : la caravane du Caire avait été pillée par les Arabes indignés de ce que le pacha de Damas leur avait refusé le droit qu'ils avaient bien voulu ne pas exiger de son prédécesseur Mustapha III qui lui succéda, et qui n'avait dû la conservation de sa vie qu'à sa méfiance continuelle et à l'étude de la médecine où il avait puisé des préservatifs contre le poison, ne parvint au trône qu'à l'âge de quarante-deux ans. Renfermé depuis vingt-sept ans, il avait contracté dans la solitude un caractère mélancolique qui le portait à la réflexion, et il avait acquis même des connaissances. Appliqué, laborieux, juste, austère, rigide observateur de la loi, il fit juger dès le principe que si son esprit n'eut pas été si long-temps comprimé par la crainte et l'infortune, ses dispositions naturelles l'eussent porté au rang des plus grands princes qui aient occupé le trône ottoman. Plein de reconnaissance

naissance et d'estime pour le grand-visir Rhagib, qui lui avait frayé le chemin à ce trône et dirigé par cet habile ministre, il marcha d'un pas ferme vers le but le plus propre à donner de la gloire à l'empire au dehors, et à ramener la prospérité au dedans. Sous les auspices de Rhagib, sous le nom de Mustapha, l'ordre fut ramené dans les finances; le luxe, devenu excessif, fut réprimé par des lois somptuaires; une foule d'abus furent réprimés. Rhagib eut l'adresse de ne jamais paraître que le ministre de son maître, quoiqu'il dirigeât tout par lui-même. Sa mort fut une perte incalculable pour Mustapha. Cependant après cet événement il déploya beaucoup d'activité et de zèle; mais il aurait fallu toute l'habileté de Rhagib pour soustraire l'empire ottoman à l'influence qu'allaient exercer sur cet empire les événemens qui avaient lieu alors en Europe.

Ici l'historien parle de celle que Frédéric II, roi de Prusse, s'était donnée à la Porte : il trace le portrait de Crim-Gueray, Kan des Tartares : il indique les apparences de guerre contre les Russes qui commençaient à se manifester. Sa narration embrasse la mort d'Elisabeth, impératrice de Russie; l'avènement de Pierre III au trône; l'armement qui se préparait en Russie contre l'impératrice Marie Thérèse; la mort de Pierre III; le gouvernement de Catherine II, sa femme, qui, après l'avoir fait périr, lui succéda; la mort du roi de Pologne Auguste II, et les troubles qu'elle occasionna; l'indifférence de la Porte sur ces troubles; l'appui que Catherine prêta aux dissidens de la Pologne; la conduite astucieuse des Russes; la bonne foi du sultan; l'élection de Stanislas Poniatowski; le couroux qu'elle excite chez Mustapha; l'adresse que met Catherine à l'appaiser; la situation où se trouvait alors l'empire ottoman; l'exil de Crim-Gueray; la confédération de Bar en Pologne; enfin les présages de guerre contre les Ottomans et les Russes.

Journal général, 1814, N°. 1.

MÉLANGES DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE ET DE VOYAGES.

Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire, etc., publiées par M. *Malte-Brun*. Tome II, de la 6e. souscription, et 22e. de la collection. Cahier 66. in-8°. *Buisson*.

Les articles de la partie proprement dite des Annales dans ce cahier renferment : 1) Variétés historiques et géographiques, tirées des divers ouvrages périodiques anglais et américains; 2) Voyage de M. *Seetzen* sur la mer Rouge et dans l'Arabie; 3) Notice sur la pêche du succin dans la mer Baltique, par M. *Struve*; 4) Notice sur la position de Cularo, par le docteur *Morelot*.

Le Bulletin de ce cahier contient : 1) Description de l'Egypte, ou Recueil d'observations et de recherches qui ont été faites en Egypte pendant l'expédition de l'armée française, publié par les ordres de S. M. l'Empereur Napoléon-le-Grand : seconde livraison; 2) Almanach helvétique 1803-1812, premier article; 3) Statistique de la Hongrie, par M. *Schwantner*, troisième article.

VOYAGES.

Abrégé de l'Histoire générale des Voyages, etc., par J.-F. *Laharpe*. Nouvelle édition en vingt-six volumes in-12 : volumes IX et X, formant la cinquième livraison. *Janet* et *Cotelle*, *Foucault*. 5 fr. — 8 fr.

Il paraît deux volumes tous les mois sans interruption.

Voyage en Perse, en Arménie, en Asie mineure, et à Constantinople, etc., par M. James *Morier*, etc.

3 vol. in-8o., et un recueil de planches in-4o. *Nepveu.* Papier ordinaire 32 fr. — 36 fr.; papier fin 42 fr. — 46 fr.

Article deuxième.

Après avoir décrit le Goram de Djensmid, le passage de l'ambassade dans une chaîne de montagnes escarpées propres à arrêter la marche d'un ennemi, M. Morier indique plusieurs belles ruines, telles que des colonnes brisées et plusieurs même encore debout : il expose ses doutes sur deux monumens qu'une tradition suspecte fait considérer, l'un comme le tombeau de Bethsabée, l'autre comme celui de Cyrus. Il présume que le premier a été élevé en l'honneur de la mère de Chah-Soliman, quatorzième Calife de la race d'Ali. A l'égard du second, rien n'indique qu'il remonte à une époque aussi reculée; cependant la durée éternelle que Cyrus voulait assurer à son tombeau en le plaçant, comme l'est ce monument, sur une pierre énorme, serait le résultat de sa structure qui paraît avoir été destinée à survivre aux révolutions des siècles. Les ruines éparses autour de ces tombeaux indiquent qu'il a existé là une grande ville; et l'on peut inférer que cette cité était d'une antiquité égale à celle de Persépolis, en voyant que les inscriptions qui se trouvent dans leurs décombres sont en caractères semblables. M. Morier expose ensuite les difficultés qu'on éprouve lorsqu'on voyage dans cette partie de la Perse : elles tiennent principalement à la rigueur du climat et à la rareté des vivres. Le voyageur y essuya une violente tempête. L'ambassadeur y reçut une seconde lettre du roi, apportée par un Persan distingué : elle contenait des détails d'une victoire remportée sur les Russes. Sur la route on rencontra une personne envoyée par le gouverneur d'Ispahan pour complimenter l'ambassade sur son arrivée dans le territoire de cette ville.

Le grand nombre de bâtimens qu couvrent la plaine d'Ispahan porterait u voyageur à croire qu'il entre dans u district extrêmement peuplé. Tout c qu'on voit ne consiste cependant qu'e ruines de lieux habités. Çà et là seulement on rencontre des espaces animé par la présence de l'homme; mais quelque puisse être l'état de la Perse moderne, elle a dû, si l'on en peut juge par ses ruines éparses dans toute so étendue, être un pays très-florissant e très-peuplé. L'ambassade fut honorablement reçue à son entrée dans la ville pa le peuple, les marchands, le clergé ar ménien, le gouverneur. M. Morier dé crit plusieurs beaux pavillons, dont l'u renferme une horloge qui lui donne so nom, les bazars, qui sont bien plus ga que ceux de la Turquie, la grande plac dépourvue aujourd'hui de ses plantation et de ses beaux bâtimens, les palais du roi qui conservent encore des restes de leu ancienne magnificence, enfin le harem bâtiment moderne qui peut donner un idée du goût et du travail du temps ac tuel et dont, sous ce rapport, M. Mo rier a cru devoir donner la descriptio Du temps de Chardin, ceux qui enflaie le plus le nombre des habitans d'Isp han l'estimaient à un million et der d'ames; ceux qui adoptaient un calc plus modéré le réduisaient à six ce mille : en considérant l'état des ruin où est cette ville, on ne peut pas év luer sa population à plus de quatre ce mille ames, calcul appuyé sur le dénon brement des maisons et des familles q sont au nombre de quatre-vingt mille. M Morier observe qu'il faut néanmoi faire sur ce nombre une forte déducti fondée sur le penchant à l'exagération naturel aux Persans. Il faut lire dans voyage même les détails aussi curie qu'intéressans de la fête donnée par gouverneur à l'ambassadeur.

En sortant d'Ispahan M. Morier r marqua que le sol de la contrée ét fortement imprégné de sel, et que l rigoles qu'on tirait du Zendewood arr

saient toute la plaine et lui donnaient une apparence de culture qu'il n'avait pas d'abord aperçue. Cette plaine était couverte de ruines; celles du caravanserai de Gez formaient encore un bel édifice : de semblables caravanserais avaient été placés à chaque station de la route d'Ispahan à Bagdad : rien n'est comparable, dit le voyageur, aux établissemens fondés par Chah-Abbas-le-Grand dans toute l'étendue de ses états pour la commodité des voyageurs. En poursuivant sa route, il décrit plusieurs lieux, tels que le Bound Kahroud, Kaachan, un désert salé (*), enfin Komm appelé la ville Sainte, parce qu'elle renferme les tombeaux de plusieurs savans, et particulièrement celui de la sœur de l'iman Beza. Avant de monter sur le trône, le roi actuel avait fait vœu, s'il parvenait à la couronne, d'orner la ville de Komm d'édifices, et d'exempter ses habitans de tributs. Il a accompli ce vœu et a fondé un grand collège : il encourage beaucoup les savans en les protégeant. Il a fait ôter les toles vernies qui couvraient la coupole du sépulcre de la sœur de l'iman Beza, et les a fait remplacer par des plaques d'or. On dit qu'il dépense annuellement cent mille tomans pour embellir ce monument; que les richesses de ce tombeau sont immenses, et qu'elles s'augmentent chaque année par de nouveaux dons en joyaux et pierres précieuses des femmes du roi et des grands personnages de la cour.

En approchant de Teheran, la capitale actuelle de la Perse ou plutôt le séjour du roi de Perse et de sa cour, la plaine où est située cette ville se développe d'une manière imposante : elle est ornée à l'Est et à l'Ouest par une haute chaîne de montagnes dont le sommet est ordinairement couvert de nuages, et qu'alors la neige couvrait jusqu'à leur base.

M. Morier expose, dans un assez grand détail, la visite que fit à l'ambassadeur le second ministre accompagné du poëte de la cour; la première conférence, les présens offerts par l'ambassadeur, l'ordre de la marche de l'ambassade, la description de ce qu'elle offre de plus remarquable, c'est d'abord le portrait que M. Morier trace du roi et la conduite qu'il lui fait tenir dans cette audience solemnelle. nous allons employer les propres termes de sa narration.

« Le roi est âgé d'environ quarante-
« cinq ans. Il a des manières agréables et
« une figure gracieuse. Il a le nez aqui-
« lin, de grands yeux et des sourcils
« très-arqués. Son visage est presque ca-
« ché par des moustaches et une barbe
« immense qu'il tient très-noires.
« Ce n'est que lorsqu'il parle ou qu'il
« sourit que l'on aperçoit sa bouche. Sa
« voix a été belle; elle est encore har-
« monieuse, quoique voilée, et annonce
« un homme qui s'est trop adonné au
« plaisir. Il a eu l'air très-content quand
« l'ambassadeur, après son discours
« d'apparat s'est mis à parler persan; et
« apprenant que sir Harford lisait et
« étudiait beaucoup, il lui a adressé plu-
« sieurs questions relatives à la littéra-
« ture; car il fait profession de protéger
« l'instruction et les savans. »

M. Morier donne ensuite la description du trône du roi auquel on donne le nom de trône du Paon, et qui est près de deux piliers qui supportent chacun un oiseau probablement, dit il, un paon resplendissant de pierres précieuses de toutes les sortes, et tenant un rubis dans son bec. Au haut du trône est un ornement de forme ovale d'où l'on voit jaillir un grand nombre de diamans. On dit à l'ambassadeur que ce trône était revêtu de plaques d'or enrichi de ce bel émail si commun dans les ornemens d'apparât persan, et qu'ils avaient couté cent

(*) Tous les voyageurs en Perse, s'accordent, avec M. Morier, à représenter cette contrée comme éminemment abondante en sel répandu sur la surface du sol, et quelquefois formant de petits lacs.

mille tomans. L'appartement dans lequel fut présentée l'ambassade, entièrement peint et doré, offrait un grand tableau représentant un combat entre les Persans et les Russes. Le roi y est peint à cheval, ainsi que dans un autre tableau qui y fait face, et où il est représenté aussi à cheval.

L'ambassadeur fit sa visite à Mirza-Chaf, premier ministre, qui y déploya, avec des manières gracieuses et aisées plus de connaissance de la politique en général qu'aucune personne qu'on eût vue jusqu'alors en Perse. La première impression qu'il fit sur toutes les personnes de l'ambassade fut confirmée par sa conduite dans toute la suite de la négociation. Il était passablement au fait des différentes cours de l'Europe; il connaissait bien les noms de tous les ministres employés soit dans l'intérieur de l'état, soit auprès des cours étrangères; et il était particulièrement versé dans ce qui concernait les intérêts de la Perse. Il avait puisé quelques notions sur la France dans la fréquentation du général Gardane et des personnes de sa suite qui avaient été ses hôtes; mais il était d'une ignorance profonde, relativement aux autres pays (*).

M. Morier expose d'une manière attachante le détail du présent fait à l'ambassadeur et les cérémonies du *moharrem*, fête persane, en grande partie religieuse. Il entre ensuite dans un assez grand détail sur les difficultés plusieurs fois survenues dans le cours des négociations qui eurent lieu entre le ministre persan et l'ambassadeur, sur la signature et l'échange des traités; mais il se renferme dans la plus grande réserve sur les clauses de ce traité. M. Muller observe à ce sujet que les affaires se traitent en Perse avec une publicité qui s'accorde mal avec la diplomatie européenne. En différentes occasions l'ambassadeur et M. Morier eurent des entrevues avec le roi, et s'entretinrent avec ce prince qui les traita toujours avec distinction et avec une grande affabilité.

De tous ces détails sur la diplomatie et sur la cour de Perse, M. Morier passe à la description de Teheran: il donne à cette ville, située sous le trente-cinquième degré de latitude boréale, près de cinq milles de circonférence: on y compte sept mosquées dont la principale seulement est remarquable et non achevée, trois ou quatre collèges, cent cinquante caravanserais, cent cinquante bains, deux *meïdans* ou palais, dont l'un est dans la ville même, un autre au-dehors de forme carrée et fortifié qui contient toute la maison du roi et est entouré d'un mur et d'un fossé. Le harem est très-vaste et contient autant de femmes que la maison du roi contient d'officiers. Ces femmes sont instruites par les meilleurs maîtres du pays dans les arts du chant et de la danse. Le roi a soixante et cinq fils. Comme on ne fait pas attention aux filles, on en ignore le nombre; mais on suppose qu'il égale celui des mâles. Il y a deux maisons de plaisance, toutes deux bâties en brique. Ce qu'il y a de plus remarquable dans la plus grande, ce sont de jolies peintures sur verre. Les jardins sont plantés en cyprès et peupliers, et arrosés par de petits canaux.

La température de Teheran est très-variable et l'air en est malsain. Les chaleurs de l'été sont insupportables. Ceux qui peuvent quitter la ville dans cette saison vont s'établir dans des tentes au pied du mont Albour dont la température est plus fraîche. L'insalubrité du climat doit donner beaucoup de maladies. La théorie des médecins persans est à peu près celle de Galien: ils attribuent

(*) Ceci, au premier coup-d'œil, semblerait contradictoire avec les connaissances que M. Morier prit à ce ministre sur les cours de l'Europe et la composition de leurs ministères, soit à l'intérieur, soit au dehors, si l'on ne considérait pas qu'il ne s'était attaché à s'instruire que de ce qui pouvait concerner les relations politiques.

toutes les maladies à deux causes, le froid et le chaud : s'ils supposent pour cause de la maladie trop de chaleur, ils saignent le malade outre mesure : dans la supposition contraire, ils le purgent de la même manière : la crédulité fait user de beaucoup de remèdes superstitieux. Le médecin de l'ambassade avait écrit une ordonnance pour un malade qui n'en fit aucun cas. On désespérait de lui, lorsque le médecin du roi ayant été appelé lui fit manger un melon d'eau qui le soulagea singulièrement.

Les fruits qu'on servait à l'ambassade dans le mois de mars étaient des pommes, des poires, des melons, des oranges, des grenades qui avaient communément un pied de circonférence. Les légumes étaient des carottes, des navets, des épinards, des betteraves. Le miel que fournissaient les abeilles parut à M. Morier l'emporter sur aucun qu'il eut goûté dans d'autres pays. Parmi les productions de la Perse, on remarque la gomme adragante, l'assa-foetida, le enhé plus grossier que celui d'Egypte ; la garance qui croît naturellement dans les montagnes : on cultive l'indigo pour peindre les toiles et la barbe. Cet indigo n'est pas aussi beau que celui de l'Inde dont on importe une quantité considérable. Le coton croît assez abondamment pour fournir aux besoins du pays. Le plus grand usage qu'on en fait, c'est pour la fabrication d'une espèce de toile qu'on appelle *Kadock* dont il se fait de grands envois en Turquie et dont la plus belle vient d'Ispahan. La plus riche production du royaume est la soie du Gilhan et du Mazenderan : cette dernière province renferme de la houille de la plus belle espèce. Les villes manufacturières de la Perse sont Yesd, pour les étoffes de soie et de coton ; Kashan, pour les ouvrages en soie et en cuivre ; Komm, pour la poterie ; Schiras, pour les armes à feu, les armes blanches et la verrerie ; Rescht, pour les ouvrages et les draps grossiers ; Ispahan, pour les brocards, les toiles de coton, les draps ; Kermanschah, pour les armes ; Kerman, pour les schals.

Voyage de Paris à Neuchâtel, etc., par M. *Depping*, etc. Un volume in-12. *Eymery*. 3 fr. — 3 fr. 75 c.

Article premier.

Les maisons de la ville de Troies, comme la plupart de celles du quartier de la cité à Paris sont uniformément hautes et étroites, avec des toits en pointe et des saillies en forme d'ogive. Les boutiques sont généralement tristes et petites. Cette ville qui a joué autrefois un grand rôle parmi les places de commerce est réduite aujourd'hui à des branches d'industrie peu lucratives. Avant la révolution elle avait encore de grandes blanchisseries et exportait beaucoup de toiles ; mais la réunion de la Flandre autrichienne à la France a produit une concurrence fâcheuse pour cette ville. L'industrie y est réduite à peu près à la tixeranderie en laine et à la tannerie des cuirs. Les deux tiers de la population de Troies vivent de la fabrication des bas, des bonnets, des futaines, des molletons et des cuirs. On entend continuellement dans la ville, depuis les carés jusqu'aux plus hauts étages le bruit des métiers à tisser. On peut ajouter à ces différens genres d'industrie la chaircuiterie dans laquelle Troies excelle, et ce qu'on appelle le *blanc de Troies* qui surpasse celui qu'on tire d'autres endroits. Les vinaigriers, pour préparer ce blanc, prennent des moellons de la belle craie de Villeloup, village situé à quatre lieues de la ville.

La classe ouvrière est fréquemment attaquée de maladies scrophuleuses, surtout dans le quartier bas de la ville ; les deux causes principales de cette maladie sont l'humidité des caves où se tiennent beaucoup d'ouvriers, et les exhalaisons des canaux étroits et infects qui traversent la ville. Le seul remède serait un séjour prolongé dans une campagne bien ouverte.

Le voyageur, en rappelant le portrait que M. Grosley a tracé des Troyens, ne trouve pas beaucoup de différence entre eux et les Parisiens. Il leur accorde beaucoup de dispositions pour les lettres et les arts ; et il cite en preuve, pour la littérature, Passerat, Pithou, Mathieu Molé, le P. Lecointe et Grosley auxquels Troies a donné le jour ; et quant aux arts le peintre Mignard, le sculpteur Girardon, le graveur Thomassin, et une école de peinture troyenne fondée par Legentil et Dominique qui ont formé à Troies des élèves dont on admirait les ouvrages, la plupart détruits pendant la révolution : presque tous les édifices publics et particulièrement les églises conservées au nombre de six sont dignes d'éloges, soit par leur construction, soit par les objets qu'elles renferment.

Langres qui a joué un grand rôle dans l'ancienne Gaule, est réduite aujourd'hui à une population de sept à huit mille ames. Par sa position sur une montagne, elle domine un pays très-étendu : les tours de l'église de Saint-Mammès seraient un bel emplacement pour un observatoire astronomique. M. Bertrand, né à Langres, l'un des meilleurs sculpteurs français, a décoré cette église de la figure du saint dont le voyageur fait grand éloge. On admire dans la sacristie un Christ en bois, chef-d'œuvre de Legentil.

Ce que le voyageur trouve de plus remarquable à Langres, c'est l'imprimerie de M. Laurent Bournot et les établissemens agricoles de M. Richardot. Le premier travaille comme les premiers imprimeurs de Paris : c'est lui qui fond les caractères dont il se sert et qui en grave les poinçons : il y a de lui des échantillons qui égalent ce que les Didot, les Crapelet, les Mame ont fait de plus beau ; mais ce n'était pas assez pour lui d'être un des premiers imprimeurs et fondeurs de France, il a voulu encore être un de ses premiers papetiers. En rivalité des Anglais qui fabriquent des papiers d'un très-grand format, et pour les laisser loin derrière lui, il a conçu et exécuté le projet de faire des feuilles de neuf pieds de long sur sept pieds de large, et il imprime d'un seul coup de presse sur cette feuille immense.

En s'élevant dans ses spéculations, M. Bournot a médité d'adapter aux vaisseaux une imitation des fortifications de terre.

Quant à M. Richardot il ne s'est pas borné à planter de saules et de peupliers les coteaux qui bordent la Marne, il a fait d'un terrain rempli d'eaux croupissantes une propriété composée de prairies artificielles, d'une pépinière et d'un jardin potager. A son exemple et par ses encouragemens les plantations de bois se sont multipliées dans toutes les parties de l'arrondissement de Langres.

Voyage historique et pittoresque fait dans les ci-devant Pays-Bas et dans quelques départemens voisins, par M. *Paquet-Syphorien.* 2 vol. in-8°. ornés de 21 planches, etc. *Firmin Didot.* 12 fr. — 13 fr. 50 c.; papier vélin 20 fr. — 22 fr.

Article premier.

La partie historique, topographique et descriptive de ce Voyage, laquelle appartient toute entière à M. Paquet-Syphorien, n'est pas à beaucoup près aussi neuve que celle qui concerne les ouvrages d'art échappés dans la Belgique aux ravages des précédentes guerres. On y trouve néanmoins quelques descriptions qui, sans avoir peut-être le mérite de la nouveauté, ont celui d'offrir beaucoup d'intérêt, nous les indiquerons après avoir donné la nomenclature à des objets qui font la matière du Voyage.

Coup-d'œil général sur la Belgique, ses productions, ses habitans et son industrie. — De la ville de Saint-Quentin et de ses fabriques. — Route de Saint-Quentin au canal souterrain et à la source de l'Escaut. — Voyage depuis la source de l'Escaut par Cambray et Valenciennes à

Mons. — Voyage de Mons, par Charleroy et Namur à Luxembourg. — Voyage de Luxembourg, par Namur et Hui à Liège. — Voyage de Liège, par le pays de Limbourg, Aix-la-Chapelle et Juliers à Bonn. — Voyage de Bonn, par Cologne, Maestricht, Tungres et Tirlemont à Louvain. — Voyage de Louvain à Bruxelles. — Voyage de Bruxelles, par Vilvorde et Malines à Anvers. — Voyage d'Anvers, par le pays de Waes à Gand. — Voyage de Gand, par la route de terre et par le canal à Bruges. — Voyage de Bruges, par Ostende, Nieuport et Furnes à Dunkerque. — Voyage de Dunkerque, par Calais et Boulogne à Saint Omer. — Retour de Dunkerque à Saint Quentin, par Cassel, Ypres, Menin, Courtrai, Tournes, Lille et Douai.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces descriptions, ce sont les détails où le voyageur entre sur les fabriques de Saint Quentin et sur le canal qui porte le nom de cette ville; les renseignemens qu'il donne sur les ouvrages souterrains de Beaujons et de Mamonster, sur le terrible accident survenu dans ces mines, et l'héroïque dévouement du chevalier Goffin; ce sont enfin les notions qu'il nous procure sur les nouveaux travaux faits à Anvers.

JURISPRUDENCE.

Analyse raisonnée des opinions des commentaires et des arrêts des cours sur le Code de la procédure civile, par G. L. G. *Carré*, professeur de la Faculté de Rennes, 2 vol. in-4°. Rennes, *Cousin-Danelle*. Paris, *Bechet*. 30 fr. — 40 fr.

Exposition des motifs du Code Napoléon, etc. Un vol. in-4°. *Galland*. Papier fin 15 fr.; papier vélin 30 fr.

Choix de morceaux d'éloquence judiciaire extraits de Daguessau, Cochin, Loiseau de Mauléon, Gerbier, Linguet, etc., avocats. On souscrit pour cet ouvrage, qui aura six volumes in-4°., lesquels se succèderont de mois en mois, chez *Rondonneau*. Le prix des six volumes pour les souscripteurs est de 30 fr.: celui de chaque volume 5 fr.: pour ceux qui n'auront pas souscrit, le prix des six volumes sera de 40 fr.: celui de chaque volume 7 fr.

INSTRUCTION. ÉCONOMIE POLITIQUE.

La Bible des enfans, représentée en jolies figures nouvelles, accompagnée d'un précis historique de l'Ancien et du Nouveau Testament. — Ancien Testament, numéros 1 et 2. Chez *David*, graveur, rue de Corneille, n°. 1. Prix de chaque livraison in-12 composée de trois gravures avec texte 1 fr. 50 c.

L'Ami des mères de famille, ou Traité d'éducation physique et morale des enfans, par Ad. V. *Saigues*, docteur-médecin. Un vol. in-12. Chez l'*auteur*, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 80. *Dentu* et *Crochard*. 3 fr. — 3 fr. 60 c.

Sur l'Education politique dans les Etats Unis de l'Amérique. Un vol. in-8°. *Firmin Didot*. 3 fr. — 3 fr. 50 c.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX-ARTS.

Cours historique et élémentaire de peinture, ou *Galerie complète du Musée Napoléon*, 110 et 111e. livraisons, gr. in-8°. Madame *Filhol*, rue de l'Odéon, n°. 36. Le prix de chaque livraison est de 8 fr., et papier vélin, figures avant la lettre 24 fr.

La cent dixième livraison contient six planches avec le texte explicatif. 1) Les Aveugles de Jéricho, de N. *Poussin*, gravés à l'eau forte par *Queverdo*, terminés par *Pigeot*. 2) La Vierge allaitant l'Enfant-Jésus, de *Solaria*, gravé par *Forster*. 3) Saint-Jean prêchant dans le désert, de C. *Maratte*, gravé à l'eau forte par *Châtaignier*, terminé par *Dambrun*. 4) Paysage et animaux, de *Van-Berghen*, gravé à l'eau forte par *Berteaux*, terminé par *Bennet*. 5) Portrait de N. Kratzer, astronome, gravé par *Dequevauvillier*. 6) Livie en Cérès, dessinée par *Vauthier*, gravée par *Migneret*.

La cent onzième livraison contient six planches avec le texte explicatif. 1) Jupiter et Léda, de *Corrège*. 2) Le Repos de la Sainte Famille, d'après *Jules Romain*. 3) Mutius Scévola, d'après *Lebrun*. 4) Jésus chez Marthe et Marie, d'après *Steinweyck*, fils. 5) Des Baigneuses dans un paysage, d'après *Lahyre*. 6) Copie de deux Bustes en marbre : Rome et Auguste.

Vies et œuvres des peintres les plus célèbres de toutes les écoles, etc., ou *Vie et œuvres complètes du Poussin*, etc. Tome IV et dernier. Paris, *Treuttel* et *Würtz*. Strasbourg, *même maison de commerce*. Format in-4°. 25 fr.; format in-folio 50 fr.

Article deuxième et dernier.

Nicolas Poussin, l'un des plus grands peintres de l'École française est d'un mérite si éminent que l'École de Rome le revendique à cause du long séjour qu'il a fait dans cette ville et des nombreux ouvrages qu'il y a composés Peu de peintres italiens même l'égalent pour la correction du dessin toujours dans le goût antique; et il atteint les plus célèbres d'entre eux pour la composition et l'expression Le nombre de ses tableaux d'histoire étonne l'imagination. On a peine à concevoir que soit dans les sujets qu'il a tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, soit dans ceux que lui ont fournis l'histoire ancienne, la mythologie, l'allégorie, on possède de lui deux cent vingt-cinq tableaux. L'étonnement redouble lorsqu'on considère qu'il s'est livré encore à un autre genre tout à-fait étranger au genre historique, savoir au paysage, et qu'il y a tellement excellé, que s'il n'y égale pas tout-à-fait notre Claude Galée dit le Lorrain, et quelques peintres hollandais et flamands pour le coloris aérien et local, il les surpasse peut être tous pour la poétique des scènes dont il a animé ses paysages. On peut en juger par son sublime tableau du Déluge et par le pathétique épisode de ses Bergers d'Arcadie que tous les artistes ont classé parmi ses paysages, et que M. Landon a cru de-

voir ranger dans l'article des allégories et sujets divers.

Le génie du Poussin a été apprécié avec un rare talent par M. Castellan. Nous regrettons que les bornes de ce Journal ne nous permettent de transcrire ici que deux passages de la vie de ce grand artiste où il le considère et comme peintre d'histoire et comme paysagiste.

« Le cardinal Barberini lui donna à « traiter plusieurs sujets tels que la des- « truction de Jérusalem, l'idole de Da- « gon qui, à l'aspect de l'arche tomba « brisée, la mort de Germanicus, scène « du plus grand caractère, et surtout la « peste des Philistins, tableau dans le- « quel le Poussin s'est élevé aussi haut « que Raphaël pour le style et l'expres- « sion, et l'a surpassé peut-être pour la « richesse des épisodes et l'artifice de la « disposition perspective de la scène. Les « figures de tous ces tableaux de che- « valet n'avaient que deux ou trois pal- « mes de proportion, ce qui permit au « peintre de les multiplier et d'étendre « par là sa renommée sans faire tort à son « talent; quoiqu'il fut restreint dans des « bornes si étroites; car lorsque dans « l'intervalle il eut à traiter des sujets de « grande proportion, il fit voir peut- « être moins d'habitude que les autres « peintres dans l'exercice de la main, « mais une si grande fierté dans l'ex- « pression des objets, tant de noblesse « et de grandiose dans son style, que « ses tableaux se soutiennent auprès de « ceux des plus grands maîtres.... Avant « tout, il a considéré dans ses ouvrages « la marche et l'ordonnance de la com- « position, l'expression des figures, la « hauteur, la force et la profondeur des « pensées. Il ne s'est jamais arrêté aux « petits artifices de détails, aux effets « péniblement contractés, à la trop « grande recherche des expressions en- « fin l'on ne retrouve pas dans ses OEu- « vres le clinquant de l'esprit, mais l'or « pur du génie. »

Ces jugemens dictés par un goût aussi sévère qu'éclairés portent principalement sur les tableaux d'histoire du Poussin : voici ceux qui sont spécialement applicables à ses paysages.

« Le Poussin puisa l'idée de ses paysa- « ges dans ses voyages ou ses promenades « autour de Rome, et il ne prit de la « nature que des objets nobles et d'un « grand caractère, et qui fussent d'ac- « cord avec les scènes historiques qu'il « y a presque toujours introduites. C'est « ce qui a fait dire qu'il avait créé une « nature particulière, résultat de ses ré- « flexions sur les ouvrages des anciens ; « mais il n'a fait réellement qu'élaguer « avec soin ce qui, dans la nature, n'é- « tait pas convenable à l'idée d'un beau « idéal qui existe aussi bien dans un ar- « bre que dans une figure. A moins que « le sujet ne l'exigeât, il n'a jamais re- « présenté une nature pauvre et stérile ; « il l'a parée de tous les dons d'une ri- « che végétation. Ses arbres sont droits, « vigoureux, immenses ; leur forme est « grande, leur port superbe; ce sont ces « véritables enfans de la terre dont le « front brave les tempêtes, et dont les « racines, suivant l'expression du poëte, « *atteignent l'empire des morts*. Ses « montagnes, ses rochers sont d'une « proportion imposante, leur cime se « perd dans les nuages. Ses fabriques « dominantes sont des temples, des pa- « lais et des ruines de la plus noble ar- « chitecture. Ses sites ne sont pas res- « serrés, mais d'une telle étendue et « d'une si grande richesse qu'une seule « de ses compositions pourrait fournir la « matière d'un grand nombre de tableaux « tous intéressans tous d'un grand style. « Il a représenté les accidens de la lu- « mière aux différentes heures du jour ; « les divers aspects de la campagne par- « fois couverte d'un voile sombre que la « foudre éclaire et colore, ou bien dé- « vastée par les vents et les pluies ora- « geuses, mais plus souvent rafraîchie « par les zéphyrs et la rosée. Enfin la « disposition des terrains est savante et « bien cadencée ; l'heureux mélange de

« la verdure, des rochers, des fabriques « et des eaux circulant parmi les gazons « ou tombant en nappes argentées, offre « des combinaisons toujours nouvelles, « et toujours nobles et gracieuses. Ces « paysages sont animés par une foule de « scènes épisodiques qui souvent se rattachent d'une manière ingénieuse au « sujet principal, et portant l'intérêt « jusqu'aux derniers plans du tableau : « tel est celui où le Poussin a exprimé « divers effets d'horreur et de crainte, « et qu'il peignit à l'occasion de la mort « d'un jeune homme qu'un énorme serpent avait étouffé sur le bord d'une « fontaine. »

Vies et œuvres des peintres les plus célèbres de toutes les écoles, etc., réduit et gravé au trait d'après les estampes de la Bibliothèque nationale et des plus riches collections particulières, par C. P. *Landon*, peintre, etc. Ecole florentine, tome XVI, formant la *Vie de Michel-Ange Buonarotti*, tome II. Chez l'*auteur*, rue de Verneuil, et chez *Treuttel et Würtz*. in-4°. 25 fr., format in-folio 50 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

L'Hermitage de Montmorency au bas duquel sont les profils de J. J. *Rousseau* et de *Grétry*, gravés au lavis par M. *Dubucourt*, d'après M. *Horace Vernet*. Chez l'*éditeur*, rue Montmartre, n°. 83, et *Martinet*. 2 fr. en noir, 3 fr. en couleur.

POÉSIES.

Charlemagne à Paris : poëme par M. *Millevoie*. Un vol. in-12. *Firmin Didot*. 5 fr.

Choix de pièces diverses, par *le même*. 2 vol. in-12. *Même adresse*. 6 fr.

La Diligence : poëme en quatre chants, par M. d'*Etatléville*. Un vol. in-18. *Latour*. 2 fr. — 2 fr. 25 c.

L'Italie : poëme en quatre chants, par S. I. *Brad*. Brochure in-8°. sur papier vélin. *Bailleul*. 2 fr. — 2 fr. 50 c.

Les roses : Etrennes aux dames, ou Recueil des plus jolies roses peintes d'après nature, et des meilleurs morceaux en vers et en prose sur les roses. Un vol. in-18. *Delaunay*. Papier vélin avec douze planches soigneusement coloriées 6 fr. — 6 fr. 50 c.

Œuvres de J. Fr. Ducis, membre de l'Institut, ornées du portrait de l'auteur d'après M. *Gérard*, et de gravures d'après MM. *Girodet* et *Desenne*. 3 vol. in-8°. *Nepveu*. 20 fr.

On sait avec quel succès M. Ducis a transporté sur la scène française les principales pièces du célèbre poète tragique Shakespear. Il fallait un rare talent pour approprier à un théâtre qui ne permet ni la violation des trois grandes règles de l'art dramatique, ni des familiarités dégénérant même en bouffonneries, ni des spectacles choquans ou bizarres, des tragédies qui sont souillées de tous ces vices, sans leur rien faire perdre de ces grands effets que produit chez le poète anglais la terreur portée à son dernier terme. M. Ducis ne s'est pas borné à surmonter cette difficulté si épineuse dans Hamlet, Macbeth, Otello, Romeo et Juliette. Après avoir fait mouvoir si

heureusement dans ces quatre pièces le grand ressort de la terreur, il a également réussi à exciter chez les spectateurs, le doux sentiment de la pitié dans le roi Léar qu'il a également imité de Shakespear, et dans OEdipe chez Admète dont il a puisé le sujet dans deux pièces des tragiques grecs.

C'est un véritable sujet d'étonnement que le génie de M. Ducis se soit plié à des genres de poésie tout-à-fait étrangers à la tragédie, qu'il ait traité ceux de l'épître, de la poésie descriptive, de l'apologue, de la poésie légère avec l'heureuse facilité qu'on remarque dans toutes les poésies qui composent le troisième volume de ses OEuvres : elle est en quelque sorte l'indice de celle avec laquelle elles ont été composées (*). C'est un véritable service rendu à la littérature française que d'avoir réuni dans une édition faite avec le plus grand soin et enrichie de très-jolies gravures des ouvrages qui n'avaient paru jusqu'ici qu'isolés, et dont quelques-uns même sont inédits.

Annales dramatiques, ou *Dictionnaire général des théâtres*, etc., par une société de gens de lettres. Tomes VIII et IX. Chez l'*auteur*, rue Bourtibourg, n°. 9, et *Treuttel* et *Würtz*. Prix de chaque volume 6 fr. — 7 fr. 80 c.

Cet ouvrage que complètent les deux derniers volumes que nous annonçons contient 1°. l'analyse de tous les ouvrages dramatiques, tragédie, comédie, drame, opéra, opéra-comique, vaudeville, etc, représentés sur les théâtres de Paris, depuis Jodelle jusqu'à ce jour; la date de leur représentation; le nom de leurs auteurs, avec des anecdotes théâtrales; 2°. les règles et observations des grands maîtres sur l'art dramatique extraites des OEuvres d'Aristote, d'Horace, de Boileau, d'Aubignac, de Corneille, de Racine, de Molière, de Regnard, de Destouches, de Voltaire et des meilleurs Aristarques dramatiques; 3° les notices sur les auteurs, compositeurs, les acteurs, les actrices, les danseurs et les danseuses, avec des anecdotes intéressantes sur tous les personnages dramatiques anciens et modernes morts et vivans qui ont brillé dans la carrière du théâtre.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

(*) Le rédacteur de ce Journal a vu sur le lieu même, M. Ducis composer en quelques heures la charmante pièce intitulée *au Ruisseau de Damemarie-les-Lys*, telle qu'on la reproduit aujourd'hui dans ses OEuvres.

ROMANS.

Le Baron de Mansfield; ou Voyages et aventures du fils de mylord *Craufort*, par A. L. M. *Delarue de Marville*. 2 vol. in-12. Madame *Dargent*. 3 fr. 50 c. — 4 fr. 50 c.

Ellis, ou *la Magie des Perses*, par R***. Un vol. in-12. *Pillet*. 2 fr. — 2 fr. 50 c.

Mémoires de Caron de Valmont, par J. C. *Quesné*. Un vol. in-18. *Janet* et *Cotelle*. 1 fr. 50 c. — 1 fr. 75 c.

Le Chalet des Hautes-Alpes, suivi de deux feuillets du Journal de mon ami Gustave : amour et silence : frères et sœur : les aveux d'un Mysogène, ou l'Anneau des femmes, par madame Isabelle *de Montolieu*. 3 vol. in-12. *Arthus Bertrand*. 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

LITTÉRATURE.

Cours de belles-lettres, par J. G. *Dubois*, ancien professeur de bel-

les-lettres à l'Ecole centrale du département de l'Isère, etc. 4 vol. in-8°. *Gabriel Dufour.* 14 fr.

Article premier.

L'auteur de cet ouvrage est mort vingt mois après sa publication. Sa première production fut une tragédie intitulée *Loredau* qui n'eut aucun succès au théâtre, et qui n'en obtint qu'un très-faible de l'impression. Il y fit succéder un drame qui avait pour titre *Ericie* ou la *Vestale*. Cette pièce fut soumise par la police à l'examen de l'archevêque de Paris qui empêcha, non-seulement qu'elle fut jouée, mais même représentée. Cette défense, en excitant la curiosité du public, fit naître le désir de connaître l'ouvrage. Des lectures en furent faites en société et l'auteur y recueillit, comme il est d'usage, beaucoup d'applaudissemens: la pièce fut même imprimée en secret. Elle fut jouée, pendant le cours de la révolution, sur quelques théâtres de province, et même sur celui de Paris où elle n'eut que trois ou quatre représentations peu suivies. On peut préjuger par cela seul le degré du mérite de l'ouvrage où néanmoins il se trouve quelques beautés de détail, mais qui, au jugement de Grimm, pêche essentiellement par le défaut d'action.

L'auteur a publié depuis une traduction en prose des Métamorphoses d'Ovide qui plus élégante que celle de l'abbé Baunier ne l'a pas néanmoins fait oublier. Il fut successivement chargé de la rédaction de la *Gazette des Deux-Ponts*, de la *Gazette de France*, de la partie politique du Journal de politique et de littérature. La Harpe l'indique comme l'un des coopérateurs de Fréron dans la composition de l'*Année littéraire*. De ces faits il résulte qu'avant de s'occuper d'un cours de belles-lettres, M. Dubois Fontanelle était très initié dans l'étude de la littérature, et que c'est à ce titre qu'il fut choisi pour professer la littérature dans l'Ecole centrale du département de l'Isère Un dernier trait honore sa mémoire : il a été dernièrement recueilli dans le Journal de l'Empire d'où nous l'extrayons.

M. Dubois Fontanelle avait essayé, il y a quarante ans, de traiter le sujet d'Agamemnon : il perdit sa pièce, ne put pas venir à bout de la retrouver, même dans sa mémoire, et cessa tout-à-fait de s'en occuper. « On y a moins de « regret, dit-il, depuis le nouvel Aga- « memnon de M. Mercier. » Puis il accorde à cette belle tragédie les éloges qu'elle mérite et termine un petit parallèle de deux pièces par cette phrase modeste : « Celle qui n'existe plus était « peut-être plus simple; mais celle qui « existe a des beautés du plus grand « genre qui manquaient à la première. »

Après avoir donné une idée du mérite littéraire et du caractère moral de M. Dubois-Fontanelle, nous ferons rapidement connaître, dans un second article, son principal ouvrage.

***De la Littérature du midi de l'Europe*, par J. C. L. *Simonde de Sismondi*. 4 vol. in-8°. *Treuttel* et *Würtz*. 24 fr.**

Article cinquième.

M. de Sismondi termine son excellent tableau de la littérature italienne par des observations sur les prosateurs et les poètes épiques et lyriques de l'Italie au dix-huitième siècle : le dernier des poëmes chevaleresques *Ricciardetto* de Nicolas Fortinguera lui paraît le produit du talent aimable d'un improvisateur qui joint la gaieté à l'imagination. Après avoir expliqué pourquoi les écrivains en prose de l'Italie tombent souvent dans des idées communes, il fait la revue tant des historiens du dix-septième siècle, Paolo-Sarpi, Davila, Nani, Bentevoglio que des philosophes du dix-huitième siècle, Algarrotti, Battinelli et Beccaria. Il s'occupe ensuite des poètes qui fleurissent encore au dix-neuvième siècle.

Cesarotti, traducteur en vers d'Homère et d'Ossian. *Pignotti Aretin*, dont les Fables n'ont souvent pour but que des ridicules de société. *Savioli*, dont le talent a du rapport avec celui d'Anacréon. *Rossi*, qui dans ses Epigrammes et ses Fables montre trop d'esprit et pas assez de naturel. *Fantoni*, qui a mêlé à sa poésie des sentimens politiques. *Bertola*, dont les Fables se distinguent par une grande naïveté. *Bondi*, dont les vers de circonstances tiennent trop de place dans son recueil. *Parini*, qui a de la noblesse dans ses vers les plus légers. *Casti*, dont les animaux parlans sont avantageusement connus en France. Enfin *Montie*, le premier des poètes vivans. Ce tableau est terminé par une notice sur les improvisateurs et les improvisatrices.

Cours de littérature dramatique; par A. W. *Schlegel*, traduit de l'allemand. 3 vol. in-8°. Paris et Genève. *Paschoud*. 16 fr. — 20 fr.

Nous ne pouvons pas donner une idée plus exacte de cet ouvrage, qu'en offrant à nos lecteurs l'analyse du jugement impartial qu'en a donné lui-même le traducteur dans sa judicieuse préface. Loin d'exalter sous tous les rapports l'original dont il fait passer l'élégante copie dans notre langue, comme ne le font que trop communément la plupart des traducteurs, celui-ci ne dissimule pas ce que le système de l'orateur allemand a de vicieux dans de certaines parties, tandis qu'il lui rend justice sur d'autres points : cette analyse sera l'objet d'un premier article. Dans un second, nous indiquerons la marche que M. Schlegel a suivie dans son cours.

Article premier.

M. Schlegel, dit son traducteur, prétend que le système dramatique des Français tient à la nature de leur langue et à l'ensemble de leur culture morale. Si cela est, on doit chercher quelle est la force cachée qui a développé, presque simultanément en France, et la littérature et toutes les branches des connaissances humaines : il faut que ce soit un principe actif, puisque le mouvement prodigieux qui, depuis un siècle et demi, a sans cesse agité les esprits, dans différens sens, ne permet pas d'en admettre un autre. Or, l'imitation est un principe mort et stérile dont l'influence ne se serait pas d'ailleurs étendue hors des limites de l'art dramatique. Peut-être M. Schlegel se serait il approché de la vérité, si, en reconnaissant le pouvoir qu'a exercé en France la société, il l'avait envisagée autrement que sous le rapport de la gêne et de l'étiquette, s'il y avait vu un foyer d'activité qui multiplia les forces par le mouvement, et fait que les facultés de chacun s'augmentent de celles de tous. Le goût de la conversation, le talent de répandre du charme sur les sujets les plus sérieux, comme de l'intérêt sur les plus frivoles, ont, à diverses époques, rendu la société française la première de toutes, non-seulement pour l'agrément, mais pour les lumières et pour la quantité d'idées qui y étaient en circulation. Elle a inspiré et dominé la littérature, parce que les hommes de lettres sentaient ce qu'ils lui devaient, et que leurs ouvrages les plus distingués n'étaient souvent que des inspirations heureuses des sentimens et des pensées de la nation..... Si donc l'on voulait caractériser les époques les plus glorieuses pour le génie français, et que l'on dit avec M. Schlegel que l'esprit classique a régné dans l'antiquité, et que l'esprit romantique, né dans le moyen âge, a encore animé les siècles plus éclairés qui ont suivi cette époque, peut-être pourrait-on ajouter que l'esprit social a vivifié les temps tout-à-fait modernes, et déterminé le genre particulier de culture morale dont la France a été le centre. On examinerait la nature de cet esprit, et l'on chercherait quelles sont les facultés qu'il exalte, et quelles sont les facultés auxquelles il ôte peut-être quel-

que chose de leur énergie : on verrait qu'en électrisant vivement les hommes, il leur donne, comme par inspiration, le sentiment des convenances et du bon goût, et peut-être trouverait-on dans la tragédie française elle-même un symbole frappant de cet esprit. Moins simple, moins majestueuse, moins rapprochée de l'idéal que la tragédie grecque, moins variée, moins déchirante, moins terrible que le drame romantique, elle est peut-être supérieure dans son ensemble à l'une et à l'autre. Admirable dans ses proportions, elle a cette rapidité, cette marche directe vers un but qui excite vivement la curiosité, et cette conclusion nette et bien terminée qui réussit à la satisfaire. Par une imposante sévérité, elle atteste son respect pour la dignité de l'homme; par la grandeur des sentimens, elle s'adresse à ce qu'il y a de plus noble dans la nature humaine.... Lors donc que M. Schlegel n'a vu dans la tragédie française qu'une imitation de la tragédie grecque, il s'est trompé sans doute, mais il s'est mépris bien davantage quand il n'a considéré l'empire de la société que comme une influence gênante qui paralyse le tableau en lui imposant une multitude de lois minutieuses. Sans doute qu'en littérature les lois sont nécessairement prohibitives, parce qu'on sait d'avance ce qui pourra blesser la raison et qu'on ne devine pas le génie; mais il y a eu dans l'opinion en France autre chose qu'un tribunal de correction ; et ce n'est pas en disant au poète, *abstiens toi*, qu'elle a créé la tragédie. M. Schlegel montre un sentiment si vrai des beautés de la poésie; il a un discernement toujours si fin et quelquefois si juste ; il sait même si bien relever les avantages des modèles français sur les copies des étrangers que de telles préventions paraîtraient étonnantes, s'il ne fallait pas les expliquer. On voit qu'elles sont dues, en premier lieu au sentiment causé par le mépris avec lequel les admirateurs exclusifs du théâtre français ont souvent parlé de celui des autres nations, mépris qui fait que les critiques étrangers regardent souvent comme des représailles ce que nous regardons comme une agression, et ensuite à l'état déplorable où l'art dramatique a été long temps en Allemagne.

On ferait beaucoup de tort à l'ouvrage de M. Schlegel si on le croyait uniquement dicté par un esprit de parti en littérature ; la partie polémique n'en est point la plus considérable ou la plus imposante. Tout le premier volume sur le théâtre des Grecs est fort intéressant, non-seulement par la vaste érudition qui s'y déploie sans étalage, mais par une manière très-vive, et l'on peut dire très-originale de sentir les beautés des pièces grecques, et de rallier les chefs-d'œuvres de la poésie et ceux de la sculpture. Les leçons sur la comédie des Grecs ont eu surtout beaucoup de succès en Allemagne. L'Italie ancienne et moderne est traitée avec une extrême sévérité. Dans la partie française, M. Schlegel discute certainement les questions générales avec une rare sagacité, mais il paraît souvent inférieur à lui même dans ses jugemens sur les poètes ; et il est surtout d'une grande injustice envers Molière ; injustice d'autant plus grande qu'on ne voit pas d'après l'ouvrage même de M. Schlegel qu'il y ait dans la comédie moderne aucun nom à mettre à côté du sien.

En tout, conclut le judicieux traducteur, l'ouvrage de M. Schlegel est loin d'être impartial ; mais il répand beaucoup de lumière..... Il semble qu'en France on est si sûr du bon goût qu'on ne doit pas craindre les idées nouvelles, et tellement certain de retrouver beaucoup chez soi, qu'on doit se plaire à voyager dans les régions étrangères.

Cours élémentaire de littérature, ou Recueil des articles répandus dans les Œuvres de Voltaire, etc., mis en ordre par M. *Savy-Larque*. Un volume in-8°. *Briand fils*. 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Œuvres littéraires de Rivarol : édition augmentée de l'Episode d'Olinde et de Sophronie, et des trois premières strophes de la Jérusalem délivrée. 4 vol. in-12, ornés de trois jolies figures. *Laurens jeune*. 7 fr. — 9 fr.

L'Hermite du faubourg Saint-Germain à l'Hermite de la Chaussée d'Antin. Broch. in-8°. *Delaunay*. 1 fr. 50 c.

BIBLIOGRAPHIE.

Notice sur la vie et les ouvrages de Thomas Guyot, traducteur français du dix-septième siècle, par Ant. Al. *Barbier*, bibliothécaire de S. M. l'Empereur et Roi, et de son conseil-d'état. Broch. in-8°. *Sajou*, imprimeur.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

Des erreurs et des préjugés répandus dans les sociétés, par J. B. *Salgues*. Tome III, in-8°. Madame *Lepetit*. 6 fr. 50 c. — 7 fr. fr. 50 c.

Supplément à la Correspondance de MM. Grimm et Diderot, etc., par M. *Barbier*, bibliothécaire de S. M. l'Empereur et Roi, et de son conseil-d'état. Un vol. in-8°. *Pothey et Buisson*. 5 fr. 50 c. — 6 fr. 50 c.

ÉTUDE DES LANGUES.

Nouveau vocabulaire français, par MM. *Wailly*. Un vol. in-8°. *Rémond*. 7 fr. — 10 fr.

Plan d'un Dictionnaire chinois avec des notices de plusieurs Dictionnaires chinois manuscrits, et des réflexions sur les travaux exécutés jusqu'à ce jour par les Européens pour faciliter l'étude de la langue chinoise, par J. P. Abel *Remusat*, docteur en médecine. Broch. in-8°. *Pillet*.

NÉCROLOGIE.

M. Bossut, membre de la première classe de l'Institut impérial de France, auteur de divers traités de géométrie et d'algèbre, et d'une excellente histoire des mathématiques est mort à Paris dans le mois de juin 1813.

M. *Bernardin de Saint-Pierre*, ancien officier du génie, membre de la seconde classe dudit Institut, auteur de Paul et Virginie, d'un Voyage à l'Isle-de-France, des Etudes de la Nature si célèbres, et de quelques autres ouvrages distingués, est mort le 20 janvier 1814, à Eragny, près Pontoise, âgé de soixante-quinze ans.

M. Geoffroi, ancien professeur d'éloquence au collège Mazarin, auteur d'une Traduction de Théocrite, d'un Commentaire sur les OEuvres des deux Racines, et l'un des rédacteurs du Journal

de l'Empire, est mort à Paris, dans les derniers jours de février 1814, âgé de soixante-onze ans.

NOUVELLES DES SCIENCES ET DES LETTRES.

Il a été lu, le 20 février, à la première classe de l'Institut, un Mémoire fort intéressant sur l'emploi de la poussière de charbon de bois pour la guérison, soit des blessures et des plaies, soit des maladies contagieuses qui résultent de l'accumulation des blessés dans un même lieu : voici les conclusions de ce Mémoire.

« Les observations précédentes servent « à expliquer l'action du charbon sur les « gaz pestilentiels et sur les matières « corrompues. Ainsi il purifie les eaux « putrides, parce qu'il a la faculté de « condenser, en très-grand volume les « gaz pestilentiels que leur putridité en- « gendre. Dans ce cas, le charbon précé- « demment saturé d'air atmosphérique, « l'abandonne pour s'emparer, dans un « bien plus grand rapport, des gaz pu- « trides engendrés par l'eau corrompue.

« Le même phénomène a lieu, lors- « que le charbon est appliqué sur les « ulcères purulens et gangreneux. Il dé- « truit à l'instant même l'odeur infecte « et pestilentielle qu'ils dégagent abon- « damment. Son contact sur les plaies « absorbe les gaz putrides que la corrup- « tion des humeurs et des chairs y for- « me en grande quantité.

« Il est notable que cet effet produit « deux avantages importans : le premier « est d'arrêter l'émanation des principes « contagieux dont l'air se charge promp- « tement, et qui attaquent d'une manière « sinistre les personnes obligées de soi- « gner des plaies gangréneuses : ainsi, « sous ce point de vue, le charbon doit « être considéré comme un moyen pré- « servatif de la contagion.

« Le second avantage de son emploi, « dans le pansement des blessés, est de « hâter la guérison des plaies. Il est in- « dubitable que sa seule faculté d'enlever « les gaz putrides qui s'engendrent dans les « plaies purulentes, concourt efficacé- « ment à arrêter les progrès de la désor- « ganisation du tissu animal que les gaz « hydrogènes ont la faculté d'attaquer « d'une manière très-active et très-con- « nue. D'après cette certitude, on peut « expliquer pourquoi la corruption en- « gendre la corruption, et pourquoi le « charbon en réprime à l'instant les « progrès.

« Pour s'en servir, il faut qu'il ait « éprouvé une cuisson parfaite au con- « tact de l'air, et qu'avant de le diviser, « il soit bien privé de cendres : il faut « aussi le conserver bien sec, car il at- « tire fortement l'humidité. »

La deuxième classe de l'Institut a nommé, le 3 mars 1814, à la place de M. Bernardin de Saint-Pierre.

Les candidats étaient MM. Baour-Lormian, Jouy, Aignan, Chénedolé et Noël. M. Aignan a obtenu la majorité des voix, après un scrutin de ballotage avec M. Jouy. Au deuxième tour de scrutin, M. Aignan a eu onze voix; M. Jouy, huit; et M. Baour Lormian, six. Au troisième tour de scrutin, M. Aignan a eu quatorze voix; M. Jouy, six : il y a eu une voix nulle.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE LA
LITTÉRATURE DE FRANCE.

DEUXIÈME CAHIER, 1814.

Prix pour douze cahiers 15 francs.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

HISTOIRE NATURELLE.

Annales du Musée d'histoire naturelle, dixième année, onzième cahier (cent dix-neuvième de la collection). *Dufour et Compagnie.*

Ce cahier contient: 1) Recherches chimiques sur plusieurs corps gras et particulièrement sur leurs combinaisons avec les alcalis, par M. *Chevreul*; premier mémoire. 2) Note sur le tournesol, par *le même*. 3) Suite du mémoire intitulé Observations sur les usages des diverses parties du tube intestinal des insectes, par M. *Marcel de Serres*. 4) Suite du mémoire sur les polypiers empâtés, par M. *Delamarck*. 5) Description zoologique d'un phoque moine femelle (phoca monachus), par M. *Frédéric Cuvier*.

PHYSIQUE. CHIMIE.

Histoire philosophique des progrès de la physique, par A. *Libes*. 4 vol. in-8°. Chez l'*auteur*, rue Mêlée, n°. 65. Madame *Courcier*. *Michaud frères*. 20 fr.

Article premier (deuxième extrait).

Dans un premier extrait nous avons

tracé le tableau des progrès de la physique, depuis son origine jusqu'à Descartes : c'était l'objet du premier livre de l'ouvrage : dans un second extrait nous allons suivre ces progrès depuis Descartes jusqu'à Newton : c'est l'objet du second livre.

Ce n'est point par sa théorie brillante des tourbillons dont le vif éclat s'obscurcit entièrement dans l'espace d'un demi-siècle que Descartes a puissamment contribué à hâter les progrès de la physique : c'est d'abord par la publication de cette *méthode* simple et lumineuse qui brisait le joug du péripatétisme et qui commandait le doute jusqu'à ce que la vérité se montrât avec les caractères rares qui la distinguent ; c'est ensuite par la proclamation qu'il fit dans son livre des *principes* de plusieurs lois de la nature : telles sont celles par laquelle tous les corps ont une tendance naturelle à conserver l'état où ils se trouvent ; la nécessité d'une impulsion étrangère pour les arracher au repos ; l'impossibilité où ils sont, quand une fois ils sont mis en mouvement, de pouvoir eux-mêmes altérer ni leur direction, ni leur vitesse ; la force qui les sollicite à s'éloigner du centre du mouvement quand ils se meuvent dans des courbes. La connaissance des lois de l'inertie devait naturellement conduire Descartes à celle des lois de la communication du mouvement. Il manqua néanmoins presque entièrement cette découverte en posant sur cette matière trois principes dont les découvertes postérieures ont démontré visiblement la fausseté.

Descartes rendit d'ailleurs le service le plus éminent à la physique en concevant l'heureuse idée d'unir à cette science la géométrie. Cette union dirigée par le génie s'effectue avec célérité : elle enfante une physique nouvelle ; ou, pour parler plus exactement, elle met entre les mains du physicien un instrument nouveau : Descartes montra, dans l'explication qu'il donna des phénomènes de la lucidité, la manière de le manier avec adresse, de l'employer avec succès. S'il est vrai qu'il ait été prévenu dans la découverte de la loi de la réfraction, on ne peut pas du moins lui disputer l'honneur de l'avoir publiée le premier, de l'avoir présentée sous une forme plus commode, et d'en avoir donné la première explication.

C'est à Antonio de Dominis qu'on devait la découverte du vrai principe qui fonde l'explication de l'arc-en-ciel intérieur : il est formé, suivant ce physicien, par une réflexion unique du rayon solaire précédée et suivie d'une réfraction : il restait à expliquer l'arc-en-ciel extérieur ; et il avait cru pouvoir lui appliquer la même explication avec un changement de circonstances ; c'était une erreur grossière qu'il était réservé à Descartes de détruire. Il soupçonna que l'arc-en-ciel extérieur était produit par deux réflexions précédées et suivies d'une réfraction ; et l'expérience justifia parfaitement ses soupçons.

Il n'est point de branche de physique qui n'ait exercé le génie de Descartes, et sur laquelle il n'eut répandu de la clarté, s'il eût su se garantir de l'esprit systématique dans l'étude de la nature.

La découverte ou le perfectionnement de deux instrumens, le télescope et le microscope, ont puissamment contribué à réprimer cet esprit de système et à accélérer les progrès de la physique.

C'est à la Hollande qu'on doit le télescope vers le commencement du dix-septième siècle. La gloire de l'invention de ce merveilleux instrument flotte entre deux lunetiers, *Drebel* et *Métius* : cette importante découverte se répandit avec célérité dans toutes les contrées de l'Europe, et les physiciens la conduisirent, comme on le verra dans la suite, à un grand degré de perfection. L'invention du microscope date d'une haute antiquité. Sénèque, dans ses questions naturelles parle *de petites lettres vues au travers d'une boule de verre, et paraissant plus grosses.* Pline a connu

aussi cette espèce de microscope. Quant au microscope simple proprement dit formé par une lentille convexe, elle date probablement de la même époque que celle des lunettes appelées bésicles, c'est-à-dire de la fin du treizième siècle; mais le microscope composé de deux lentilles convexes, n'a pris naissance qu'au commencement du dix-septième siècle. C'est encore à *Drebel* qu'on avait généralement attribué l'invention des microscopes comparés formés d'une lentille qu'on nomme l'*objectif*, et d'un ou plusieurs *oculaires* : M. Libes lui en refuse l'honneur que d'après le témoignage de l'envoyé des états de Hollande il restitue à Zacharie Jans. Mais s'il refuse à *Drebel* l'invention du microscope, il lui fait honneur de l'invention du thermomètre. On verra plus bas l'usage que Toricelli et Pascal firent de cet instrument.

Antérieurement à ces deux savans, Galilée avait fait faire des pas immenses à la physique céleste et terrestre.

Ce profond observateur s'étant emparé de la découverte du télescope, le perfectionna en parvenant à construire une lunette qui donnait des images trente-trois fois plus grandes que les objets vus à œil nu : il l'employa d'abord à considérer la lune dans ses différentes phases: le confin de la clarté et de l'ombre lui parut terminé d'une manière très-irrégulière, et cette observation lui dévoila la ressemblance de la lune avec la terre, en lui attestant l'existence des éminences et des cavités qui sillonnent également la surface des deux globes : c'est avec le même instrument qu'il découvrit dans la *voie lactée* une multitude incroyable d'étoiles. En pénétrant plus profondément dans le ciel, il constata, après des observations continuées pendant deux mois, l'existence de quatre satellites accompagnant Jupiter dans sa course, comme la lune accompagne la terre. Il reconnut aussi que le disque du soleil était semé de taches qui sous les rapports du nombre, de la couleur et de la forme éprouvaient de grandes variations : deux autres savans avaient fait, comme lui, cette découverte. Mais ce qui lui fut propre, ce furent ses observations sur les phases de Vénus qui lui démontrèrent son mouvement de translation autour du soleil.

Les conséquences que Galilée tira de tant de belles découvertes, en faveur du système du mouvement de la terre autour du soleil le firent traduire en 1615 au tribunal de l'inquisition qui, pour lui rendre la liberté en 1616 exigea absurdement de lui un désaveu solemnel de son attachement à l'hypothèse de Copernic.

Dans sa retraite, il composa trois dialogues sur les trois fameux systêmes du monde : il obtint la permission de les faire imprimer : l'ouvrage parut en 1632. Trois interlocuteurs figuraient dans ces dialogues : l'un est le seigneur *Sagredo*, son ancien ami; le second est lui-même sous le nom de *Salvrati*; le troisième, un péripatéticien, appelé *Simplicio* : ce dernier ne paraît dans le dialogue, que pour être battu de la manière la plus complète et la plus humiliante. Le succès de cet ouvrage et le ridicule qu'il jeta sur les adversaires de Copernic irritèrent de nouveau l'envie qui le dénonça aussi de nouveau, au tribunal de l'inquisition. Sept cardinaux le jugèrent, et le 23 mai 1633 l'arrêt suivant fut prononcé :

« Soutenir que le soleil immobile occupe le centre du monde, est une proposition absurde, fausse en philosophie, et hérétique, puisqu'elle contredit le témoignage de l'écriture : il est également absurde et faux en philosophie de dire que la terre n'est point immobile au centre du monde; et cette proposition considérée théologiquement est au moins erronée dans la foi. »

Ce ne fut pas tout : Galilée fut forcé de signer l'abjuration suivante :

« Moi Galilée, à la soixante et dixième année de mon âge, constitué personnellement en justice, étant à genoux, et ayant devant les yeux les saints évangiles que je touche de mes propres

« mains, d'un cœur et d'une foi sincère, « je maudis et déteste les absurdités, « erreurs, etc.... »

Après avoir porté dans le ciel le flambeau de l'observation, Galilée porta sur la terre celui de l'expérience : il la consacra d'abord à constater divers phénomènes de la pesanteur et de l'équilibre des corps : on lira avec intérêt dans l'ouvrage ses observations sur les oscillations du pendule, sur l'emploi des machines, sur l'alliage des métaux.

Tandis que Descartes et Galilée enrichissaient la France et l'Italie de leurs observations et de leurs découvertes, Kepler illustrait l'Allemagne par les sciences qui portèrent principalement sur les phénomènes de la vision, sur le mouvement elliptique des planètes, sur la vertu motrice du soleil, la gravitation des planètes vers cet astre et sa rotation.

« Les idées, les soupçons, les conjec« tures de Kepler, » observe judicieusement M. Libes, « portent visiblement « l'empreinte du génie : elles ont ouvert « à Newton la glorieuse carrière des plus « sublimes découvertes. La marche du « philosophe anglais n'eût été ni aussi « brillante, ni aussi rapide, si Kepler ne « l'eût précédé. »

Galilée avait été sur le point de découvrir la cause de l'ascension de l'eau dans les pompes aspirantes; et néanmoins, malgré sa grande sagacité, il manqua cette découverte. Il regarda cette ascension comme l'effet d'une aversion pour le vide qu'on attribuait, depuis long-temps à la nature. Torricelli, son disciple, méditant sur ce phénomène soupçonna que l'eau s'élevait dans les pompes aspirantes par la pression de l'air extérieur; et voici le raisonnement qui le conduisit à vérifier ce soupçon. Quelque soit la cause qui soutienne une colonne d'eau de trente-deux pieds, cette même force soutiendra une colonne d'un fluide quelconque pesant autant que la colonne d'eau sur même base; et conséquemment le mercure qui pèse quatorze fois plus que l'eau ne sera soutenu qu'à la hauteur de vingt huit pouces. cette conclusion fut vérifiée par l'expérience qu'il fit sur un tube rempli de mercure fermé par une de ses extrémités. Une mort prématurée força Torricelli de laisser à d'autres le soin de confirmer sa découverte : on devait encore à cet habile physicien d'autres découvertes sur le mouvement accéléré, sur celui des projections, sur la vitesse des mouvemens des liquides. Celle de la suspension du mercure dans le tube se répandit avec célérité dans l'Europe savante. Pascal s'en empara le premier, répéta l'expérience de Torricelli, la varia, en employant des liquides de différente densité. Il invita en outre Pascal, son beau-frère, à répéter l'expérience de Torricelli sur la montagne du Puy-de-Dôme : il la répéta lui-même sur la tour de Saint-Jacques de la Boucherie, et sur une maison particulière très élevée. Les résultats furent concluans. La pesanteur de l'air ainsi établie sur des expériences également simples et rigoureuses devint un des principes fondamentaux de la physique; et ce principe manié avec adresse par Pascal lui dévoila la cause jusqu'alors inconnue d'un grand nombre de phénomènes : de ce principe il vit naître aussi toutes les propriétés de l'équilibre des fluides entre eux, et les conditions d'équilibre d'un solide avec un liquide dans lequel il est submergé.

Traité de chimie élémentaire, théorique et pratique, par L. J. *Thenard*. Tome II, in-8°. *Crochard*.

Journal de physique, chimie, histoire naturelle, par J. C. *Delamétherie*. Janvier 1814. Tome LI. Madame *Courcier*.

THÉRAPEUTIQUE.

Pharmacopeia collegii regalis medicorum Londinensis (en français).

Pharmacopée du collège royal des médecins de Londres. Un volume in-18. *Crochard.* 3 fr. 26 c. papier ordinaire; 4 fr. 75 c. papier vélin; 60 c. de plus pour le port.

Bulletin de pharmacie. Cinquième volume. Ce Bulletin paraît par cahiers de trois feuilles d'impression in-8°. tous les mois, chez M. *Boudet*, pharmacien, rue du Four, faubourg Saint-Germain. 12 fr. par an.

MATHÉMATIQUES.

Mémoires de la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut impérial de France. Année 1812. Première partie. Un volume in-4°. *Firmin Didot.* 10 fr.

Recherches expérimentales et mathématiques sur le mouvement des valvules autour de leur centre de gravité, par M. *Biot.* Un vol. in-4°. *Même adresse.* 21 fr.

Application du calcul différentiel à la discussion et à la construction des équations des lignes courbes du second degré, avec plusieurs problêmes et théorêmes nouveaux, par *J. B. Bérard*, principal du collège de Besançon. Un vol. in-4°. Besançon. *Biaux.*

Traité du calcul différentiel et intégral, par S. F. *Lacroix*, membre de l'Institut. Nouvelle édition. Un vol. in-4°. Madame *Courcier.* Prix des deux premiers volumes 40 fr. — 50 fr.

Arithmétique pratique, simplifiée et démontrée, par *Bardoux.* Nouvelle édition. 2 vol. in-8°. Lyon, chez l'*auteur*, rue Lafont, n°. 10. Paris, *Périsse et Compère.* 4 fr. — 5 fr.

SECONDE CLASSE.

ECONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

Principes raisonnés et pratiques de la culture des arbres fruitiers, par M. *Tatin*, marchand grainier, etc. Quatrième édition. 2 vol. in-8°. Chez l'*auteur*, place de l'Ecole, n°. 4, et *Germain Mathiot.* 8 fr. — 10 fr.

Notions générales et remarques particulières sur la physique végétale, par M. *Lemaire Lisancourt.* Broch. in-18. *Colas.* 50 c.

Nouveau Duhamel, ou Traité des arbres et arbustes qu'on cultive en France en pleine terre, rédigé par S. L. N. *Loiseleur Delongchamps.* Soixante-huitième livr. in-fol. *Michel* et *Arthus Bertrand.*

Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques: ouvrage formant les Annales de

l'art vétérinaire, par MM. *Chabert*, *Flandrin* et *Huzard*. Tome V. Troisième édition. Un vol. in-8°. Madame *Huzard*. 4 fr.

Traité du pied considéré dans les animaux domestiques, contenant son anatomie et ses différentes maladies, par J. *Girard*. Un volume in-8°. *Même adresse*. 4 fr. 30 c.

ARTS MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS.

Mémoires de technologie et de mécanique, par M. *Marcel de Serres*, extraits des Annales des arts et manufactures. Un vol. in-8°. *Arthus Bertrand*. 2 f. 50 c. — 3 fr.

Mémoire sur le degré d'exactitude qu'on peut obtenir avec le cercle de réflexion, dans les observations propres à faire connaître la marche des montres marines dans les ports où il n'existe point d'observatoires, et dans les relâches; suivi de quelques réflexions sur la *lunette morale*. Un vol. in-8°. *Egron*.

Théorie générale de l'art d'écrire, par M. *Lin-Try*. Un vol. in-8°. Chez l'*auteur*, rue de Richelieu, n°. 1, et rue Sainte-Avoie, n°. 44.

COMMERCE.

Le Guide du commerce des eaux-de-vie et esprits de vin, relativement à la France, etc., par C. J. *Petit*. Un volume in-12. (Voyez pour l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Nous revenons sur cet ouvrage pour faire connaître les objets qui y sont spécialement traités. Il renferme 1) des notions satisfaisantes sur la nature des eaux de vie et esprits de vin; 2) sur les lieux où ces liquides se fabriquent; 3) sur la manière dont ils s'y vendent; 4) sur les usages qui les concernent; 5) sur les marchés et les foires où ils se vendent et s'achètent; 6) sur les droits qu'il faut acquitter lors de la vente et de l'achat; 7) sur les lieux d'entrepôt; 8) sur les lieux où ces liquides sont expédiés. Il donne en outre les noms des principaux fabricans, négocians, commissionnaires, marchands et courtiers qui se livrent à cette partie de commerce, soit en France, soit à l'étranger. Enfin il indique ce qui peut donner des éclaircissemens sur ce genre de commerce qui est très-étendu, puisque la France le fait dans les quatre parties du monde, mais principalement en Europe.

Cours de droit commercial, par M. *Pardessus*. Tomes I et II, in-4°. *Garnéry*. 27 fr.

ART MILITAIRE.

Manuel d'infanterie, ou Résumé de tous les règlemens, décrets, usages et renseignemens propres aux officiers de cette arme. Un vol. in-12. *Magimel*. 3 fr. 50 c.

Instruction sur le service de l'artillerie, etc., par M. *Hulot*, revue et augmentée par M. *Bigel*. Troisième édition. Un volume in-12. *Même adresse*.

Le Guide des juges militaires, etc., par J. B. *Perrier*, sous-chef du bureau des déserteurs. Un vol. in-8°. *Même adresse*. 7 fr. 50 c. — 9 fr. 50 c.

TROISIÈME CLASSE.

GÉOGRAPHIE.

Précis de la géographie universelle, etc., par M. *Malte Brun*. Tome IV. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Article deuxième.

A la description de l'Hindoustan et de l'Hindo-Chine l'auteur fait succéder celle de ce qu'il appelle l'Océanique, c'est-à-dire une nouvelle partie du monde comprenant les terres situées dans le grand Océan, entre l'Afrique, l'Asie et l'Amérique. Ainsi s'écartant de ce qu'il qualifie un peu durement peut-être la *routine* des géographes, il enlève à l'Asie les grandes isles de Bornéo, de Sumatra, de Balt, de Java, les isles Philippines et les Molucques qui ont toujours été rangées jusqu'ici dans cette grande partie du monde, pour les englober dans l'Océanique. Il se fonde particulièrement pour motiver ce système sur ce que la mer de Chine sépare l'Asie des terres du grand Océan, comme la Méditerranée sépare l'Afrique de l'Europe, et doit faire rejeter dans l'hémisphère Austral toutes les isles qui sont situées par de là cette mer du côté de cet hémisphère. Après avoir décrit toutes ces isles, s'appuyant toujours sur les relations des voyageurs les plus accrédités (*), c'est en suivant la même méthode qu'il a donné la description la plus satisfaisante de la Nouvelle-Hollande et des isles attenantes, de la Nouvelle-Zélande, de la Nouvelle-Calcédonie et des isles adjacentes jusques et y compris la Nouvelle-Guinée, et enfin de l'Océanique orientale, ou de la Polynésie qui embrasse les isles de la mer du Sud, aujourd'hui si renommées pour avoir été visitées à plusieurs reprises par les plus célèbres navigateurs anglais et français.

(*) On a lieu d'être étonné que dans sa description des Philippines, M. Malte-Brun n'ait pas même cité la relation qu'a donnée de ces isles M. Renouard de Sainte-Croix, la meilleure qui ait encore paru, en raison de la place qu'il y occupait, et de la longue résidence qu'il y a faite assez long-temps.

Dans cette partie de son ouvrage, comme dans la précédente, M. Malte-Brun délasse ses lecteurs de la sécheresse inévitable des détails géographiques par des tableaux animés, soit des divers aspects de la nature, soit des mœurs et des usages si variés des habitans. Quelques légères taches déparent quelquefois ces tableaux : c'est ainsi, par exemple, que page 307 il fait servir le henné à embellir *le teint des doigts des femmes*; c'est ainsi encore que dans la même page il lui échappe un pléonasme manifeste, lorsqu'il dit que les jasmins d'Arabie et d'autres plantes *mêlent leur odeur suave à leurs parfums délicieux*. Au surplus il y a véritablement lieu d'être surpris qu'un étranger possède en général le talent assez rare de la propriété d'expression à un degré aussi remarquable.

***Recherches sur la géographie systématique et positive des anciens*, etc., par P. F. J. *Gosselin*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le onzième cahier de ce Journal 1813.)**

Article deuxième et dernier.

Rien ne pouvait être plus utile à la

géographie comparée des temps anciens et des temps modernes que de dresser des tableaux, comme l'a fait M. Gosselin, des positions anciennes selon Ptolémée, et des positions modernes correspondantes. Ces tableaux sont au nombre de quatorze : en voici la nomenclature.

1) Côtes de la Pantalaine ; 2) côtes de l'Inde ; 3) suite des côtes de l'Inde ; 4) suite des côtes de l'Inde ; 5) suite des côtes de l'Inde, première et seconde sections ; 6 et 7) suite des côtes de l'Inde, première, seconde et troisième sections ; 8) suite des côtes de l'Inde ; 9) suite des côtes l'Inde, première, seconde et troisième sections : celle-ci est très-remarquable, en ce qu'elle concerne la Chersonèse d'or et le pays des *Sinæ* ; 10) suite des côtes de l'Inde ; 11) côtes de la Chersonèse d'or ; 12) côtes du grand Golfe ; 13) côtes du pays des *Sinæ* ; 14) côtes de la Trapobane.

M. Gosselin a pareillement dressé vingt-huit tableaux relatifs aux mesures itinéraires des anciens : en voici la nomenclature.

1) Valeur des différens stades en degrés, minutes et secondes d'un grand cercle de la terre ; 2) valeur des degrés, des minutes et des secondes d'un grand cercle de la terre, en stades de différens modules ; 3) valeur de différens stades de vingt au degré d'un grand cercle de la terre ; 4) valeur des différens stades en toises, pieds, pouces, lignes, etc. Le degré moyen étant pris pour 57,008 toises ; 5) valeur des différens stades en myriamètres français ; 6) valeur des différens stades en milles romains ; 7) valeur des milles romains en stades de différens modules ; 8) valeur des milles romains en degrés, minutes et secondes d'un grand cercle de la terre ; 9) valeur des degrés, minutes et secondes d'un grand cercle de la terre, et milles romains ; 10) valeur des différens stades en degrés, minutes et secondes de longitude sous le parallèle du trente-sixième degré de latitude ; 11) valeur des degrés, des minutes et des secondes de longitude en stades de différens modules sous le parallèle du trente-sixième degré de latitude ; 12) valeur des milles romains en toises, pieds, pouces, lignes, etc., et en myriamètres français ; 13) conversion de stades de 1,111 et demi au degré en stades de ...... ; 14) conversion de stades de 833 et demi au degré en stades de .... ; 15) conversion de stades de 700 au degré en stades de...... ; 16) conversion de stades de 666 et demi au degré en stades de ...... ; 17) conversion de stades de 600 au degré en stades de ...... ; 18) conversion de stades de 500 au degré en stades de ...... ; 19) conversion de degrés composés de 1,111 et demi stades en degrés de ...... ; 20) conversion de degrés composés de 833 et demi stades en degrés composés de ...... ; 21) conversion de degrés composés de 700 stades en degrés composés de ...... ; 22) conversion des degrés composés de 666 et demi stades en degrés composés de ...... ; 23) conversion des degrés composés de 600 stades en degrés composés de ...... ; 24) conversion des degrés de 500 stades en degrés composés de ...... ; 25) longueur des jours solsticiaux et latitudes correspondantes, en faisant comme Eratosthènes, Hipparque et Ptolémée l'obliquité de l'écliptique de 29 degrés, 51 minutes, 28 secondes ; 26) valeur des toises en minutes, secondes et tierces de degrés d'un grand cercle de la terre, le degré moyen étant pris pour 57,008 toises ; 27) valeur des minutes de degré d'un grand cercle de la terre en toises ; 28) valeur des secondes de degré d'un grand cercle de la terre en toises.

Ces tableaux sont suivis d'éclaircissemens sur les différentes roses des vents des anciens, dont voici les tableaux. — Rose de deux vents. — Rose de quatre vents. — Rose de huit vents employée par Homère. — Rose de huit vents d'après Aristote. — Rose de douze vents, d'après Timosthènes. — Rose de vingt-quatre vents, d'après Vitruve. — Des

vents locaux. Une planche représente les roses des vents, des Grecs et des Romains comparés à la rose des modernes; à la suite sont des développemens des différentes roses des vents des anciens comparés à la rose des modernes.

Ces recherches sont enrichies de dix-neuf cartes géographiques dressées par M. Gosselin lui-même.

Leçons *élémentaires de cosmographie et de statistique* à l'usage des jeunes personnes et des maisons d'éducation, par Jacques *Graberg de Hemsö*, auteur des Annales de géographie et de statistique, correspondant de l'Institut impérial de France, et membre de plusieurs académies. Un vol. in-12. Gênes, place Neuve, à l'imprimerie de la marine et de la gazette. Paris, *Pillet*. 2 fr. 50 c. — 3 fr.

Par la bonté de la méthode, la précision et la clarté du style, cet ouvrage remplit parfaitement le but que l'auteur s'est proposé en le publiant.

STATISTIQUE.

Description de l'Egypte, ou *Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Egypte pendant l'expédition de l'armée française*, publiée par les ordres de S. M. l'Empereur *Napoléon-le-Grand*. Deuxième livraison. *Au bureau de la Commission chargée de diriger la vente de cet ouvrage*, et chez *Debure, père et fils*, et *Tilliard, frères*. Prix de cette livraison : papier fin 1,200 fr.; papier vélin 1,800 fr. : prix de tout l'ouvrage composé de neuf volumes et huit cent quarante planches; papier fin 3,000 fr.; papier vélin 5,400 fr.

Essais historiques et biographiques sur la ville de Dijon, par C. X. *Giraud*. Un vol. in-8°. Dijon. *Victor Lagier*. 4 fr. — 5 fr.

Description des Pyrénées, etc., par M. *Dralet*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Article quatrième (quatrième et dernier extrait).

La cinquième et dernière partie de l'ouvrage de M. Dralet frappe sur le commerce des Pyrénées. Dans un premier chapitre, l'auteur expose qu'avant la guerre en 1791 les deux nations auxquelles appartiennent les Pyrénées se fournissaient mutuellement, soit en matières brutes, soit en objets manufacturés. Suivant l'ouvrage intitulé *Balance du Commerce*, nous fournissions à l'Espagne, tant en matières brutes et bêtes de somme, comestibles des règnes végétal et animal, vins et eaux-de-vie, qu'en articles de toutes sortes manufacturés, fabriqués ou ouvragés, la valeur de quarante-quatre millions en francs. L'Espagne nous envoyoit à la même époque, soit en matières brutes, comme laines, soudes, bêtes de charge, chevaux, mulles et mulets, qu'en comestibles des règnes végétal et animal, boissons, eaux-de-vie, vins et liqueurs, articles ouvragés, pour une valeur de trente-trois millions en francs, non compris soixante et deux millions en piastres. M. Dralet recherche ensuite quels étaient les poids que mettaient dans cette balance les provinces septentrionales de l'Espagne et nos départemens limitrophes : il faut lire dans l'ouvrage même ces intéressans détails; mais nous allons en extraire littéralement les passages les plus importans du second chapitre où l'auteur con-

sidère le commerce des habitans des montagnes.

« Les habitans des montagnes pris en « masse ne reconnaissent pas sur les ter- « res qu'ils cultivent une assez grande « quantité de grains pour leur subsis- « tance pendant cinq mois de l'année ; « et quoique les montagnes méridionales « soient beaucoup moins peuplées que « les nôtres, à peine nourrissent-elles « pendant trois mois les habitans des « hautes parties de la Catalogne, de l'Ar- « ragon, de la Navarre et de la Biscaye : « ces contrées montueuses ont donc plus « de besoins réels que les parties basses « des provinces dont elles dépendent ; « cependant elles ont moins de ressources « pour se procurer ce qui leur manque « de subsistances, car elles ne jouissent « ni des vignes précieuses, ni des oliviers « qui sont cultivés sur les coteaux et « dans les plaines ; et si l'on excepte la « Haute-Catalogne qui possède de nom- « breuses fabriques, et les contrées où « se trouvent les forges à fer, toute la « chaîne orientale est privée des ressour- « ces que donne l'industrie. Comment « subsistent donc les habitans de ces « contrées ? On peut d'abord répondre « qu'ils opposent une grande sobriété « à l'ingratitude du sol ; mais le plus « grand nombre se procure le simple né- « cessaire au moyen de la vente des lai- « nes faite aux Français, tandis que le « plus grand nombre se livre au com- « merce interlope que facilite l'escarpe- « ment des Pyrénées, et que d'autres « vont travailler, une partie de l'année, « dans les plaines environnantes. Il en « est à peu près de même dans le Ver- « sant méridional ; cependant la popula- « tion y est plus nombreuse, parce qu'elle « y a trouvé des ressources plus éten- « dues. D'abord le sol moins desséché « par l'ardeur du soleil récompense les « travaux des infatigables habitans. La « culture de la pomme de terre et du blé « sarrazin a donné à la masse des subsis- « tances un accroissement considérable, « et quelques branches d'industrie étran- « gères au Versant méridional alimentent « le commerce jusques dans nos hautes « vallées : c'est à leur ouverture que sont « construites ces nombreuses tanneries « et ces papeteries dont les produits « passent en Espagne et en Portugal. »

Ici l'auteur indique une foule d'autres objets d'industrie moins importans chacun en particulier, mais dont la masse forme un objet considérable : tels sont les bas à l'aiguille, les peignes de buis, de houx, de cormier, d'alisier, de hêtre, les planches, les sabots, les cuviers, etc., le jais, la cire jaune, le marbre, la chaux et le plâtre qui sont échangés dans les départemens méridionaux contre du blé, du maïs et du vin.

« Les peuples qui habitent les deux « Versans, continue l'auteur, ont donc « des besoins qu'ils ne satisfont qu'au « moyen des échanges qu'ils font entre « eux. Lorsque les bestiaux et les ou- « vrages manufacturés ne peuvent point « passer en Espagne, et qu'une partie « de la population ne peut pas aller « exercer son industrie dans ce royaume, « les montagnards français manquent de « numéraire, conséquemment de moyens « de se procurer les denrées qui sont né- « cessaires à leur subsistance ; d'un autre « côté les montagnards de l'Arragon et « de la Navarre sont alors dans l'impos- « sibilité de se défaire de leurs laines qui « sont inutiles à l'intérieur de l'Espagne ; « ceux de la Catalogne sont privés des « comestibles et des objets de trafic que « la France leur fournit, et les Biscayens « ne peuvent pas nous envoyer leurs « fers, leurs boulets, leurs bombes, « leurs ancres et leurs armes de toute es- « pèce. C'est cette réciprocité de besoins « et de secours qui a engagé les deux « peuples à multiplier les passages pra- « tiqués à travers les Pyrénées ; c'est elle « qui fait braver les dangers qu'ils offrent « à chaque pas ; c'est elle enfin qui en- « tretient l'harmonie entre les monta- « gnards de l'un et l'autre Versant, lors « même que la guerre est allumée entre « les deux nations. Cette dépendance

« mutuelle dans laquelle se trouvent les « deux peuples a existé de tout temps ; « et elle a été tellement sentie par les « deux gouvernemens qu'ils ont voulu « que leurs sujets respectifs, habitans de « différentes parties des Pyrénées pussent continuer leur trafic en temps de « paix. »

L'auteur en puise la preuve dans une ordonnance de Louis XII de 1613, et dans l'acte de *Passeries* de 1613 explicatif de cette ordonnance : il rapporte les dispositions de l'une et de l'autre.

Le troisième et dernier chapitre de la cinquième et dernière partie de l'ouvrage a pour objet les moyens de transport : il est divisé en deux paragraphes : le premier concerne les grandes routes, les ports ou passages de France en Espagne ; le second, la navigation : ni l'un ni l'autre ne sont susceptibles d'analyse.

L'ouvrage de M. Dralet est enrichi de plusieurs tableaux dont nous allons donner la simple nomenclature.

— Tableau des principales eaux minérales qui jaillissent dans les Pyrénées et lieux adjacens. — Table des hauteurs des sommets les plus remarquables des Pyrénées sur le Versant d'Espagne à proximité de la crête, à la crête séparative en deux empires, sur le Versant de France avec le niveau de la mer. — Liste des principaux arbres, arbrisseaux et arbustes des Pyrénées françaises avec les noms botaniques, les noms français, celui des auteurs qui ont employé ces dénominations, qui ont décrit ces plantes, et que l'on peut consulter pour la synonymie.

Tableau de Pétersbourg, ou *Lettres écrites sur la Russie*, etc., par M. *Muller*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Article quatrième (*premier extrait*).

La seizième lettre de l'auteur roule sur *la justice* des Russes.

Il observe d'abord qu'on ne doit pas s'attendre en Russie, même sous les meilleurs princes, pas plus qu'à présent, à une justice pure, éclairée par la théorie et la pratique, comme celle qui a été connue et exercée jusqu'ici en Allemagne et dans les autres états policés : exiger, dit-il, ce degré de perfection, même aujourd'hui, dans la justice de cet empire, ce serait déceler une grossière ignorance sur l'état des lumières et de la législation parmi les Russes, objets qui se correspondent mutuellement et qui ont l'un sur l'autre une influence si intime. La première histoire de la Russie indique quelques traces de lois indigènes, mais qui la plupart ont une tendance criminelle et signalent cette soif du sang naturelle à tous les peuples barbares ; on a des notions un peu plus certaines d'un Code que le grand-duc *Jaroslaw* donna en 1017 à la ville de Nowogorod. Ce Code augmenté et complété dans la suite prouve évidemment l'extrême barbarie de la nation. *Iwan Wasiljewitsch II* fit reviser et mettre en ordre les lois existantes et les compléta par de nouveaux règlemens : ce Code ne roulait encore en grande partie que sur des matières criminelles; et ce qui s'y trouvait de lois civiles n'était, comme les Pandectes romaines, que des décisions de cas particuliers. Alexis *Michailowitsch*, le deuxième Czar de la maison Romanof eut le premier l'heureuse idée de former une commission composée de cinq conseillers les plus distingués qu'il chargea de faire un extrait des ukases existantes des sentences de la cour des Bojards et des lois de l'empire grec convenables à la Russie, de comparer cet extrait au précédent Code, et de faire ensuite de nouvelles lois sur les cas non encore décidés. Il fut le premier souverain de la Russie qui imagina sagement de convoquer des députés choisis dans tous les états et dans toutes les villes pour délibérer sur les lois nouvelles. Les commissaires qu'ils nommèrent mirent en ordre les lois du pays, mais ils se gardèrent bien

de tirer quelque chose de celles de Byzance qui leur parurent trop hétérogènes pour être amalgamées avec les lois russes : cette sage détermination eut pour la Russie et toute son histoire des suites aussi importantes qu'heureuses : le nouveau Code parut en 1649 sous le nom d'*Uloschelije* : ce Code quoique meilleur que les précédens ne pouvait avoir de mérite que pour les premières années de sa promulgation. A chaque pas que la Russie faisait dans les sciences, à mesure qu'elle multipliait ses relations au dehors, ce mérite devenait d'autant plus précaire, que le nouveau Code n'avait point été rédigé par une plume éclairée et méthodique, que les ordonnances particulières étaient trop courtes, incohérentes et se contredisaient souvent de la manière la plus formelle. Ces défauts donnèrent lieu à une foule d'ukases particulières pour l'amélioration et le complément du nouveau Code : tel était l'état de la législation russe lorsque Pierre I entreprit la régénération de son empire. Ce prince nomma une commission chargée de la confection d'un nouveau Code : le plan en fut basé sur le Code danois, avec tout le ménagement possible pour les lois anciennes. Mais ce n'était encore qu'un plan qui n'avait ni publicité, ni force de lois lorsque Pierre mourut : la commission n'avait établi qu'un règlement de bureau et quelques nouvelles formes ; mais pendant son règne, Pierre I avait publié une foule d'ukases excellentes qui prouvent, dit M. Muller, le jugement rare et philosophique de ce prince, la connaissance qu'il avait des hommes et la précision de ses vues législatives. Les ukases des trois premières impératrices qui lui ont succédé n'ont point ce caractère. Catherine II le sentit : elle rassembla des députés de tous les états pour prendre part à la confection des lois : elle rédigea elle-même une instruction pour servir de base à leur travail : elle y montra un coup-d'œil perçant et philosophique, un esprit créateur et le rare talent de mettre à profit les grandes et profondes pensées de Montesquieu ; mais ce chef d'œuvre d'un génie allemand vint un siècle et demi trop tôt pour la Russie : sa précocité et ses idées trop profondes sont cause que Catherine ne put pas jouir du fruit de ses travaux : la commission législative n'avait rien fait d'important. Le problême de classer les ukases d'après l'esprit de Montesquieu était au dessus de ses forces : ainsi, quoique cent vingt-huit personnes y eussent travaillé pendant sept ans entiers, Catherine supprima cette commission en 1776, et se borna à donner des lois partielles : la commission fut rétablie sous Paul, mais sans succès.

Alexandre I, par une première ukase, établit, dans le ressort du ministère de la justice, et sous sa surveillance, une nouvelle commission : elle fut composée de quarante-huit membres, et on lui alloua cent mille roubles de dépenses annuelles. Dès la même année parut un projet de l'ouvrage distribué en trois parties principales. 1°. Principes universels de droit ; 2°. application de ces principes à l'empire russe en général ; 3°. modifications de ces mêmes principes et exemptions pour quelques parties de l'empire, d'après leur situation et leurs rapports individuels : le plan fut agréé par Alexandre : il fut formé trois bureaux, l'un pour la rédaction des lois générales, un autre pour celle des lois particulières, la troisième, pour l'exécution et la révision : dès le printemps de 1805, les travaux étaient déjà fort avancés : on avait terminé toute la première partie du Code en cinq chapitres, un Code particulier pour Odessa, des notions préliminaires pour l'application des principes en général, et quelques chapitres sur la procédure. Par une ukase du 7 mars 1809, il fut donné une nouvelle direction aux travaux de la commission ; il lui fut enjoint de s'occuper 1°. du Code civil ; 2°. du Code criminel ; 3°. du Code de commerce ; 4°. des différentes parties de l'économie politique et du droit public en général ; 5°. de la rédaction des lois pro-

vinciales pour les gouvernemens de la petite Russie et de la Pologne conquise : on organisa la composition de cette nouvelle commission. Déjà précédemment, la commission législative employait une foule d'hommes qui n'avaient d'idées nettes ni d'une loi, ni d'une commission législative, d'hommes privés de toute instruction solide et profonde, et n'ayant pas même les connaissances générales les plus indispensables : cette commission n'avait quelques hommes de mérite que parmi ceux qui étaient chargés de la rédaction. Ainsi a-t-elle eu le sort de la plupart des établissemens russes : elle est devenue une espèce de pensionat auquel on a donné plaisamment le nom de bénéfice.

M. Muller a vu en 1811 la première partie du Code récemment imprimée en langue russe et l'a parcourue avec l'aide d'un ami très-versé dans cette langue : elle ne contient que le droit personnel, et ne renferme, dans son opinion, que très-peu de choses vraiment bonnes et estimables : cette partie n'aura force de loi que quand tout l'ouvrage sera terminé : la commission législative sommeille maintenant et M. Muller craint qu'elle ne s'endormira tout à fait sans avoir rempli son but.

Après avoir donné, dans ce premier extrait, l'esquisse de l'histoire de la législation de la Russie, nous offrirons dans un second le tableau de l'administration actuelle de la justice russe.

HISTOIRE.

Histoire militaire des Français, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Article troisième.

Cet article embrasse cinq objets : 1°. les grades ; 2°. les principaux corps de troupes ; 3°. les délits et les peines ; 4°. les récompenses ; 5°. la castramétation.

Les grades sont :

Adjudant. — Aide de camp. — Aide major. — Anspéade. — Baneret. — Brigadier. — Brigadier des armes du roi. — Capitaine. — Capitaine-général. — Caporal-chevalier. — Colonel. — Colonel-général de l'infanterie. — Commissaire des guerres. — Comte. — Connétable. — Généralissime. — Inspecteur. — Lieutenant — Sous-lieutenant. — Lieutenant-général. — Lieutenant-colonel. — Major de régiment. — Major de brigade. — Major général. — Major de brigade. — Maréchal de France. — Maréchal de camp. — Maréchal général des camps et armées. — Maréchal de bataille. — Maréchal de logis. — Maréchal général des logis. — Mestre de camp général. — Porte oriflamme. — Quartier maître. — Sénéchal de France. — Sergent. — Sergent de bataille.

Les principaux corps de troupes sont :

Compagnies d'ordonnances. — Légions françaises. — Régimens royaux. — Vieux corps. — Compagnies franches.

Délits et peines.

Sous les rois de la première race, le Code militaire différait très-peu de celui des Romains : sous ceux de la seconde, chaque délit avait sa peine marquée. Dans les capitulaires de Charlemagne, les corps coupables étaient licentiés ou décimés, les officiers cassés ou dégradés : les soldats qui méritaient la peine de mort étaient ou décapités, ou lapidés, ou pendus. La désertion, pour le soldat était punie de mort, et pour l'officier elle comportait la dégradation. Sous la troisième race, dans les premiers temps, les teneurs de fiefs étaient obligés de faire le service sous peine de lèze-majesté ou de félonie, ce qui emportait la peine de mort et la confiscation des biens. Sous Charles VI ces peines s'adoucirent ; les possesseurs de fiefs, pour faute de service, n'étaient que dégradés de noblesse. La dégradation devint dans la suite une peine purement militaire. De

Charles VI à François I, les peines devinrent encore moins sévères : c'étaient ou l'amende, ou la privation de la solde ou du cheval, ou le rabaissement au rang de simple archers. Sous François I, les peines prirent un grand caractère de sévérité. L'estrapade abolie depuis par Louis XIII était l'une de ses peines. Sous Henri II, leur rigueur fut nécessaire : ses ordonnances condamnèrent à la peine de mort, non-seulement le déserteur, mais même celui qui manquait à sa faction, qui ne se rendait pas à son poste en cas d'absence, qui abandonnait son drapeau dans la marche, ou mettait l'épée à la main contre son sergent, ou contre tout autre, sans s'arrêter en présence du capitaine ou du sergent. En vertu des ordonnances de Louis XIV, le déserteur fut condamné à être passé par les armes; dans certains cas et à certaines époques, il ne le fut qu'aux galères ou à traîner un boulet. Aujourd'hui il est dégradé et envoyé aux travaux publics. Le soldat qui frappait son officier était pendu, après avoir eu la main coupée. Le vol considérable était puni de mort, l'escroquerie par les verges; pour les délits de police un peu graves, le soldat était placé sur un cheval de bois; pour les fautes légères, il y avait la prison, la salle de police, le piquet, la corvée, la consigne, etc. Une partie de ces peines a lieu aujourd'hui.

Récompenses.

Sous les deux premières races, les récompenses militaires étaient lucratives : elles consistaient en concession de fonds de terre, en exemption d'impôts. Sous la troisième race, elles furent distinctives, telles que l'anoblissement, les armoiries, la promotion au grade de chevalier. Sous François I et ses successeurs, c'étaient un anneau ou une chaîne d'or; sous Louis XIV, la croix et le grand cordon de l'ordre de Saint-Louis; sous Louis XV, pour les officiers protestans, ceux de l'ordre du mérite militaire.

Castramétation.

Dans leurs campemens, les Francs entouraient leurs camps avec leurs chariots, quelquefois avec des pallissades. L'histoire se tait sur l'ordre des campemens, sous les rois de la seconde race et sous les premiers de la troisième : ce ne fut que sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII qu'on commença à faire des camps retranchés. Dans la guerre de la Hollande contre l'Espagne, Maurice de Nassau imita la manière des Romains : il donna toujours à ses camps la forme d'un carré long distribué par quartiers dont le général occupait le centre, l'artillerie et les vivres d'un côté; de l'autre, les troupes. Les Français ont beaucoup perfectionné la méthode du prince d'Orange. Nos troupes sont campées sur deux ou trois lignes, l'infanterie au centre, la cavalerie sur les ailes. La tête du camp est entièrement libre, pour que l'armée puisse sans obstacle se ranger en bataille : les officiers sont placés à la queue des troupes; l'artillerie est assez ordinairement un peu en avant du centre de la première ligne, et les équipages des vivres entre la première et la seconde lignes, vers le milieu de l'armée.

Tableau historique et politique de la France, etc., par M. *Delacroix*, *etc.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Tous les abrégés de l'Histoire de France qui ont paru jusqu'à ce jour, dont deux se distinguent, l'un par des observations fines et profondes (Abrégé du P. Hénault); l'autre, par une critique assez judicieuse et par la clarté du style (les Elémens de l'abbé Millot) ont le défaut de n'offrir qu'une sèche exposition des faits où l'aridité de la forme et du style égale et surpasse même quelquefois celle de la matière. M. Delacroix a essayé dans le nouvel Abrégé de l'Histoire de France que nous venons d'annoncer sous le titre de Tableau historique et politique de l'Histoire de France, d'éviter cet écueil en développant les causes des événemens

et en les liant avec les résultats, de donner de l'ame et de la vie à un corps d'histoire extrêmement rétréci dans ses dimensions. On partage avec l'auteur le regret qu'il paraît avoir, de n'avoir pas fondu dans le texte de son ouvrage les notes dont un littérateur estimable l'a enrichi, attendu que la plupart de ces notes auraient jeté dans l'ouvrage beaucoup d'instruction et d'agrément, et qu'incorporées dans le texte elles n'auraient pas assujéti le lecteur à des distractions aussi multipliées qu'elles sont fatigantes. M. Delacroix au surplus ne s'est pas seulement écarté de la marche des abréviateurs qui l'ont précédé, par un exposé moins aride des faits, de leurs causes, et des résultats qu'elles ont amenés, il a donné de la couleur à sa narration par un style noble et animé qui justifie le titre de Tableau qu'il a donné à son Abrégé.

Histoire de l'Empire ottoman, etc., par M. *de Salaberry*, *etc.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal).

Article troisième.

Envoyé, comme son père, dans la Crimée par la France, pour provoquer une rupture entre la Porte et la Russie, et arrêter ainsi les progrès de cette dernière puissance, le baron de Tott parvint à faire rétablir dans son ancien poste le grand douanier de Balta, Jacoub-Aga qui devait sa fortune à Crim-Gueray, Kan de la petite Tartarie, qui avait été exilé et remplacé par Mackhoud-Gueray. Jacoub ne perdant pas l'espérance de faire remonter Crim-Gueray sur le trône de la Crimée forma une intelligence avec une poignée de confédérés polonais qui se trouvaient dans le voisinage de Balta : il les engagea à provoquer les Russes et à se laisser poursuivre jusques dans cette ville : les Russes y entrèrent avec eux, et dans la confusion du combat plusieurs musulmans furent massacrés. Jacoub eut soin de faire mettre le feu à la ville. La relation de l'attaque et de l'incendie de Balta fut envoyée à Mackhoud-Gueray, et de là à Constantinople. Des ordres y furent aussitôt donnés à toutes les forces ottomanes de se rassembler et de se mettre en marche. Le sultan Mustapha déposa Mackhoud, rétablit Crim-Gueray, et lui donna le commandement général de ses armées.

Ici l'historien décrit la marche de l'armée musulmane qui fut signalée par un attentat exécrable sur les Européens que la curiosité avait engagé à louer des fenêtres dans quelques maisons pour jouir du spectacle de cette marche. Les portes et les fenêtres en furent enfoncées : les forfaits les plus atroces furent commis par une multitude frénétique sans distinction d'âge ni de sexe : on vit jusqu'à des femmes enceintes traînées par des chevaux et foulées aux pieds ; parmi les victimes on compte la femme de l'internonce impérial : le grand visir reçut les plaintes avec l'intention de punir les coupables, mais avec l'impossibilité de les distinguer parmi cette foule de forcenés : tels furent, dit l'historien, les sanglans auspices sous lesquels commença la guerre de 1768. Dans la proclamation par laquelle le sultan invita tous les musulmans à joindre l'étendard de Mahomet, on ne convoqua point les janissaires afin de n'avoir point à payer cette milice devenue innombrable, et aussi dangereuse par ses prétentions que par son indiscipline. L'armée ne fut donc d'abord composée que de milliers de volontaires dont la marche fut signalée par la dévastation des campagnes et l'incendie des villages : c'est ainsi qu'elle suppléait au défaut de vivres et de magasins dont l'imprévoyance du gouvernement la faisait manquer : elle arriva ainsi en Moldavie où l'attendaient les janissaires de la capitale et dix mille spahis, la meilleure milice de l'empire, mais qui avaient achevé de piller la ville de Balta et avaient incendié les villages

voisins. En opposition de cette indiscipline, les cent mille Tartares de Crim-Gueray se montraient alignées sur vingt files de profondeur, sans régularité, mais non pas sans ordre. Chaque Nogais portait pour cinquante jours de vivres dans un sac de cuir qui contenait dix livres de maïs rôti et pilé : les seuls isats-cosaques portaient derrière leurs chevaux un quartier de porc. Une foule de sultans parmi lesquels on comptait sept enfans de Crim-Gueray marchaient sous les ordres de ce prince âgé d'environ soixante ans, d'une haute taille, d'un maintien noble, d'une figure majestueuse et dont le caractère répondait à l'extérieur. Le Bog et l'Ingul furent traversés sur la glace, une nuée de Tartares se répandit dans la nouvelle Servie. Ces soldats se montraient plus avides que cruels. Tous les établissemens russes de cette province furent détruits, à l'exception des forts garnis d'artillerie. Crim-Gueray avait appris dans cette campagne à mépriser les Ottomans : le grand-visir Mehémet-Emir que le sultan avait mis sous ses ordres, et qui n'avait aucun des talens d'un guerrier, se montrait jaloux et mécontens; mais la mort, sous la forme du poison le délivra de Crim-Gueray; et avec ce prince expira la fortune des armes ottomanes. Les magasins militaires censés approvisionnés par ordre du sultan pour l'armée turque composée de trois cent mille hommes se trouvaient vides. La disette précédait partout leur marche vagabonde : ils s'avancèrent au-devant des Russes avec toute leur cavalerie : la seule artillerie du prince Galitzin suffit pour les mettre en déroute : la terreur se communiqua au corps de l'armée turque qui était resté en arrière : les Ottomans s'enfuirent, les uns à Yassi, les autres à Bender : quinze mille seulement se jetèrent dans Choczim que les russes victorieux investirent aussitôt. La défense de cette place dirigée par l'intrépidité du polonais Potoki, l'un des chefs des confédérés, soutenue par l'intrépidité des Ottomans, avait déjà forcé Galitzin de convertir le siège en blocus, lorsqu'au bout de trois semaines une armée de secours se mit en mouvement pour délivrer la place. Moldovangi que sa réputation militaire appelait d'avance au visiriat fut nommé pour succéder au grand visir Mehémet-Emir qui avait été décapité pour n'avoir pas suivi le plan de campagne ordonné par le sultan lui-même : ayant appris que le Danube grossissoit, et que sa crue pouvait détruire le pont qui formait la seule communication de la Moldavie avec les provinces ottomanes, il désirait engager une action générale. Tout-à-coup le Niester s'enfla d'une manière effrayante : le pont fut ébranlé. A cette nouvelle, des milliers d'Ottomans qui commençaient à combattre les Russes se précipitèrent sur le pont, hommes, chevaux et canons : sous le poids de ces masses, le pont se rompit : un grand nombre de Musulmans se noyèrent, beaucoup furent massacrés par les Russes : quelques coups de canon ayant porté jusque dans les tentes du camp ottoman qui était encore sous Choczim, une terreur panique s'empara de l'armée entière, la déroute devint générale : la garnison même de Choczim évacua cette place et suivit le reste de l'armée turque en désordre. Les Russes entrèrent sans résistance dans la Moldavie et la Valachie. Yassi et Bucharest, les deux capitales de ces provinces grecques, ouvrirent leurs portes à ceux qu'ils regardaient comme des amis et des libérateurs : le Danube devint ainsi la frontière de leurs rapides et faciles conquêtes. Tels furent les événemens, telle fut l'issue de la mémorable campagne de 1769 : dans l'article suivant nous donnerons le tableau de celle de 1770.

Histoire des Croisades : seconde partie, contenant l'histoire des seconde et troisième croisades, par M. _Michaud_, avec une carte des Etats chrétiens en Asie, et le plan de Ptolémaïs. Un vol. in-8°. _Michaud frères et Pilet_. 7 fr. — 9 fr.

En

En tête de ce second volume, M. Michaud annonce qu'il lui reste deux volumes de l'histoire des Croisades à publier. Le troisième renfermera 1°. la croisade de Henri VI, empereur d'Allemagne; 2° la prise de Constantinople par les croisés et la fondation de l'empire des Latins; 3°. la croisade de l'empereur Frédéric second. Le quatrième renfermera 1°. les deux croisades dirigées par Saint-Louis; 2°. les événemens qui achevèrent la ruine des Chrétiens en Asie et les chassèrent pour jamais de la Palestine; 3°. les tentatives faites par les papes et plusieurs souverains de l'Europe pour faire revivre parmi les Chrétiens d'Occident l'esprit des guerres saintes : il terminera son récit par le résumé des opinions exprimées sur les Croisades depuis le treizième siècle jusqu'au siècle actuel, et par quelques considérations sur les biens et les maux qui sont nés de ces guerres lointaines : il ajoutera à son travail un cinquième volume qui ne sera que la bibliographie des Croisades, et dans lequel il donnera une courte notice sur tous les ouvrages qui lui ont servi de guides.

Nous donnerons en plusieurs articles l'analyse des événemens qui forment la matière du second volume que nous annonçons, ainsi que nous l'avons fait pour le premier volume.

VOYAGES.

Voyage en Perse, en Arménie, en Asie mineure et à Constantinople, etc, par M. James Morier, etc. (Voyez pour l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Article troisième (premier extrait).

Pendant son séjour à Tehéran, M. Morier recueillit diverses informations intéressantes. Un habitant de la ville de Fazâ, chef-lieu d'un district considérable de la Perse, et dont le gouvernement est le plus honorable et le plus lucratif du pays, lui dit, que les ruines qui existent dans cette ville sont regardées comme plus surprenantes que celles de Persépolis, à l'exception des colonnes, qu'on y voit de grandes pierres avec des inscriptions persépolitaines. On lui assura aussi que le nombre des guèbres ou adorateurs du feu, diminuait annuellement en Perse, parce qu'avilis et tourmentés par le gouvernement ils se font mahométans, ou vont rejoindre leurs frères dans l'Inde.

M. Morier donne le tableau hiérarchique des officiers civils de la Perse. Le grade le plus éminent est celui des *Beglerbeys*, qui résident généralement dans les grandes villes et gouvernent les provinces dont elles sont les chef-lieux. Le dernier grade est celui du *pakhaf* ou subdélégué qui a affaire au *rayat* ou paysan. Les trois espèces d'impositions acquittées par le peuple sont le *maliet* qui se paie en nature et en argent, qui est assis sur le nombre de bœufs que le cultivateur peut entretenir, qui ne s'élevait jadis qu'au dixième, mais que le roi actuel a doublé; le *sader*, est une taxe arbitraire, qui prête à toutes sortes d'exactions : elle est assise, comme la précédente sur le nombre de bœufs, et se lève en certaines occasions, comme le passage d'un grand personnage dans la province, les dépenses locales du district et autres occurrences qui reviennent sans cesse; enfin le *peis-keschin*; c'est un don prétendu volontaire, mais qu'on est néanmoins tenu d'offrir tous les ans à la fête du *Norouz*, et dont le montant est fixé aussi d'après le nombre de bœufs : ces taxes rendent la condition du paysan singulièrement misérable; le marchand, au contraire, est beaucoup moins opprimé en Perse que toute autre classe d'habitans. Le boutiquier paie un tribut; mais le négociant qui compose un ordre distinct, ne paie rien à l'état, à l'exception des droits de douanes qui ne montent qu'au dixième de l'importation : c'est cette franchise de tributs qui rend

les négocians, les individus les plus riches de la Perse.

Les dépenses de l'intérieur du palais sont excessives, et pour y faire face, le roi doit se permettre des exactions infinies.

La population de la Perse se compose de tribus dont les unes vivent dans des habitations fixes, les autres qui sont les plus nombreuses, et les Arabes, vivent sous des tentes. Toutes ces hordes, à l'exception des Arabes et des *Faïles*, paient tribut, et sont obligés en outre d'envoyer un nombre d'hommes proportionnés à leur population, toujours prêts à obéir aux ordres du monarque. Les *Baktiars* et les *Faïles* sont les deux plus grandes tribus : la population de chacune s'élève à cinq cent mille ames : les Baktiars envoient le plus grand nombre de soldats pour la garde du roi qui consiste en douze mille hommes, dont moitié est disciplinée à l'européenne, indépendamment de trois mille *goulams* ou esclaves qui sont tous cavaliers et accompagnent toujours le roi quand il sort. Cette garde forme l'armée permanente. Les gouverneurs des grandes provinces, qui sont presque tous des fils du roi, peuvent lever des armées et ont une garde qui, de même que celle du roi, n'est jamais congédiée. Les soldats qu'on envoie à l'armée, reçoivent du roi une paye, des armes et des chevaux; et quand ils font un service effectif, on leur donne aussi des vivres : quand on n'a plus besoin d'eux, on les congédie.

L'habillement des Perses a beaucoup changé depuis Chardin : il n'a jamais eu la dignité et les avantages de l'habillement turc, et cela est aujourd'hui plus vrai que jamais : la mode a subi de telles altérations en Perse qu'en voyant les figures données par Chardin et Lebrun, et les comparant avec le costume actuel, il n'est plus possible de reconnaître le même peuple : il a paru très-extraordinaire à M. Morier qu'une nation asiatique, telle que les Persans, qui a constamment passé pour aimer le faste et l'éclat, ait adopté pour ses vêtemens les couleurs sombres et foncées que les personnes de tous pays portent aujourd'hui. Quoique le climat de la Perse exige qu'on y soit vêtu tout autant qu'en Turquie, M. Morier n'a pas trouvé, durant son séjour, qu'on s'y habillât chaudement : ils ont néanmoins avec les Turcs et la plupart même des peuples asiatiques, cette conformité de se tenir *les* pieds chauds. La coiffure générale des Persans, depuis le roi jusqu'au plus mince de ses sujets, consiste en un bonnet noir d'un pied et demi de haut fait avec la peau de divers animaux. La seule distinction qui existe dans la coiffure, consiste en un schal entortillé autour du bonnet : elle est réservée au roi, aux princes ses fils, à quelques nobles, et aux grands officiers de l'état : les schals de Cachemire ont été récemment mis de côté pour encourager les manufactures nationales de schals brochés. Nous ne suivrons pas M. Morier dans la description qu'il fait de l'habillement des Persans : pour le bien entendre, il faut jeter les yeux sur les planches.

Les Persans se rasent entièrement la tête, à l'exception d'une touffe de cheveux qu'ils laissent sur le sommet, et d'une boucle derrière chaque oreille; mais ils laissent croître leur barbe beaucoup plus longue et plus large que celle des Turcs; elle leur pend jusqu'aux oreilles et aux tempes; ils la peignent généralement en noir par une opération désagréable qu'il faut surveiller tous les quinze jours, et que M. Morier décrit en détail : nous nous bornerons à dire que le *henné* en est la base, ainsi que de la teinture que par un usage très-singulier ils appliquent à leurs mains et à leurs pieds, en l'étendant même aux ongles.

M. Morier déclare avec franchise que la brièveté de son séjour en Perse ne lui a pas permis d'observer assez le caractère des Persans pour le décrire : nous allons le suivre très-rapidement dans son retour de Téhéran en Europe. Il fit ce voyage avec l'envoyé que la cour de

Perse faisait passer en Angleterre, et se sépara ainsi de sir Harfort Jones, l'envoyé de la cour de Londres en Perse. La première ville qu'il atteignit dans sa route fut Casbin. Les champs et les jardins des environs étaient presque tous plantés en vignes : on dit à M. Morier qu'on y récoltait le meilleur vin de la Perse (*) : on y souffrait beaucoup du manque d'eau ; en effet, dans la vaste plaine qu'il venait de traverser, il n'avait pas trouvé un seul courant d'eau naturel ; mais on travaillait à établir des canaux, opération bien utile, puisque c'était l'irrigation qui donnait au pays qu'il avait parcouru jusques-là, un air de richesse qu'il ne s'attendait pas à trouver en Perse. Casbin ne présentait plus qu'un monceau de ruines : un tremblement de terre avait depuis peu de temps renversé plusieurs bâtimens et fendu la plupart des murs. De cette ville on gagna Sultanieh qui a entièrement perdu son ancienne splendeur elle était telle que suivant les Persans ; lorsque cette ville fut prise et pillée par Gengis-Kan, son armée y trouva six cents berceaux d'or. Le principal objet qu'offrent les restes de l'ancienne ville est un édifice immense appelé le tombeau du sultan *Mahomet-Kodabendeh* : on dit qu'il a six cents ans d'antiquité : M Morier en fait une description qui donne une haute idée de son ancienne magnificence : au dehors de l'enceinte de l'ancienne Sultanieh, on trouve les restes de plusieurs mosquées. Peu de monumens, observe judicieusement le voyageur, peuvent en Perse passer à la postérité : le roi qui succède à celui qui a fait construire un édifice, a lui-même l'ambition d'en élever d'autres ; et au lieu de conserver l'ouvrage de son prédécesseur, il en fait servir les matériaux à des constructions nouvelles. Le roi actuel a entrepris de former à Sultanieh une ville nouvelle dont la population sera formée de celle des villages voisins et de celle de l'Aberdijan. Cette manie de détruire pour réédifier s'étend à toutes les conditions et peut servir à expliquer le grand nombre de maisons en ruines qui remplissent l'intérieur des villes persanes : un fils répugne à réparer ou à habiter la maison de son père, il aspire à donner son nom à un nouveau bâtiment.

En s'éloignant de Sultanieh, le terrain qui depuis Casbin avait toujours été plat commença à devenir montueux. On arriva à une éminence d'où partait une chaîne immense de montagnes couvertes de neige. Dans tout le pays que parcouraient les voyageurs il régnait une grande disette de bois. Pour le suppléer on élevait de petites pyramides de fumier de vache qu'on faisait sécher : les murs des maisons en étaient également garnis : c'était là le combustible.

La route qui mène à Tauris est très-belle : l'agriculture y fleurit : les voyageurs virent de chaque côté beaucoup de charrues en activité. Ce n'est plus aujourd'hui cette cité superbe décrite par Chardin : tous les grands édifices ont été détruits par des tremblemens de terre : on y compte néanmoins encore douze bains publics dont quelques-uns sont beaux, un cimetière immense ; mais le bazar est chétif et sale, on ne voit de mosquée remarquable que celle qui est tombée en ruines. On exagère la population de Tauris en la portant à 250 mille ames. On y fabrique une grande quantité d'étoffes de soie. Du reste, Tauris est recommandable aussi par la fertilité de son territoire et la salubrité de son air : c'est d'après ces circonstances, mais surtout en vue de mieux garder les frontières contre les incursions des Russes que le prince Abbas-Mirza, héritier présomptif de la couronne, et nommé gouverneur de l'Aberdijan, a choisi Tauris pour sa résidence : il en a embelli et réparé les murs, construit un nouveau *meidan*, et élevé quelques autres édifices dont l'un forme son habitation : toutes les per-

(*) Cette assertion contredit l'opinion commune suivant laquelle le vin de Schiraz est réputé le meilleur de la Perse.

sonnes de distinction attachées à sa cour ont été obligées de suivre son exemple.

Les Persans accordent à ce prince les qualités les plus remarquables, et M. Morier paraît disposé à le croire; car on connaît d'Abbas-Mirza des traits que ses compatriotes n'auraient jamais inventés : en voici l'un des plus remarquables qui a été raconté à M. Morier par le gouverneur de la ville. Il y a quelque temps que le vizir du prince se présenta devant lui avec un visage affligé; le prince qui s'en aperçut lui en demanda la raison; le visir semblait hésiter. « Parle, lui dit le prince, « est-il arrivé quelque calamité publique? Les Russes nous ont-ils encore « enlevé quelque portion de pays? — « Non, répondit le visir, ce n'est pas « cela, vos enfans sont malades. — Hé « bien, repartit le prince? — Mais ils « sont très-malades. — Peut-être même « sont-ils morts, reprit le prince en l'interrompant? — Le ministre en convint. — Ils sont morts! s'écrie le prince, pourquoi m'abandonner à la douleur? l'état n'a rien à regretter pour « cette perte. Si j'avais perdu trois serviteurs fidèles, si trois officiers étaient « morts, je serais affligé; mes enfans « étaient encore au berceau : Dieu seul « sait si, parvenus à l'âge d'homme, ils « eussent bien servi leur pays. »

Ce prince se fait encore remarquer par la simplicité de son habillement, son adresse incomparable à monter à cheval, et à tirer à la chasse au grand galop : il unit ainsi deux des trois grandes qualités que Xénophon donne aux anciens Perses; à la troisième que cet historien leur attribue aussi : *il dit la vérité*. Ses compatriotes lui tiennent moins de compte de cette dernière que des deux autres.

D'après les renseignemens que fournit à M. Morier le premier ministre de ce prince, les forces du gouvernement de l'Aberdijan s'élevaient en cavalerie à 22,000 hommes; en infanterie, à 12,000; en infanterie disciplinée à l'européenne à 6,000. Total 40,000. Le premier ministre, appelé Mirza-Bozou, parut à M. Morier bien supérieur à tous les hommes qu'il avait vus jusque-là en Perse; il lui parla beaucoup de l'amélioration que l'Aberdijan avait déjà éprouvée sous l'administration du prince; mais il ne faisait jamais mention de ses conseils et de ses travaux qui avaient concouru puissamment à produire ce bon effet; il l'attribuait constamment aux talens et aux excellentes intentions du prince : il dit à M. Morier que les Persans avaient, en un an, porté leur artillerie à un degré de perfection qui les mettait en état de rivaliser avec les Russes leurs ennemis, et que de l'aveu même de ceux-ci les soldats persans pouvaient actuellement leur tenir tête : il ajouta qu'on n'avait épargné aucune peine pour acquérir la science de la tactique militaire et la théorie des fortifications en recueillant ces connaissances dans des ouvrages français et russes que le prince avait fait traduire en français, et que ce prince était le seul qui eût en Perse une suite complète de cartes, ainsi que des dessins de toutes les machines et des armes employées par les Européens. On avait découvert dans l'Aberdijan des mines de fer et de cuivre dont le défaut de mineurs habiles empêchait seul qu'on en tirât plus de parti encore qu'on ne le faisait.

M. Morier place ici ce qu'il a pu recueillir de renseignemens sur l'étiquette de la cour, et le cérémonial de la vie privée en Perse : vouloir les compléter, dit-il, serait d'un détail minutieux : on attache, dans l'éducation, plus d'importance à l'étude de cette étiquette qu'à toute autre. Rien en Perse ne marque plus fortement que les formules de respect qui vont graduellement depuis le paysan jusqu'au roi. En Perse, ainsi que dans tout l'Orient, jamais un fils ne s'assied en présence de son père : les fils du roi se tiennent toujours debout devant lui et ne sont regardés que comme ses premiers serviteurs : le prince Abbas-Mirza est soumis, comme ses frères, à cette étiquette, et le seul avantage dont

il jouit est d'avoir la préséance sur tout le monde.

Les Persans n'approchent de leur roi qu'en faisant de profondes inclinations. Quand la personne qu'on introduit en sa présence, est à une certaine distance, elle attend que le roi lui ordonne de s'avancer : alors elle ôte ses souliers, et après avoir fait respectueusement quelques pas, elle attend de nouveaux ordres pour approcher. Personne ne s'assied en presence du roi, à l'exception des parens du roi, des poètes, des savans, des gens de vie sainte, et des ambassadeurs. Ses ministres et les grands officiers de l'état ne jouissent jamais de ce privilège.

La place d'honneur est à gauche : il règne beaucoup d'étiquette dans la manière de s'asseoir et de fumer : personne ne fume devant le roi : un petit nombre peuvent fumer devant les princes.

Voyage de Paris à Neufchâtel, etc., par M. *Depping.* (Voyez pour l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Article deuxième et dernier.

Nous resserrerons dans cet article l'analyse des observations de M. Depping sur Vésoul, Mottiers et Neuchâtel, que nous avions annoncé devoir faire la matière de deux articles.

De Langres, le voyageur se dirigea sur Vésoul : les sites de ces deux villes forment un grand contraste. Autant la première est élevée et dégagée de tous côtés, autant Vésoul est profond et enfermé entre les montagnes. L'abondance des fourages a fait choisir cette ville pour un dépôt de cavalerie, et l'on y entretient en général beaucoup de chevaux. Le voyageur y fut témoin d'un concours des plus beaux choisis pour un jury pour la prime d'encouragement. Sur la place publique, entre autres objets de l'industrie villageoise, s'étalent de fort jolis ouvrages en bois de sapin du Jura, entre autres de petites cuves faites avec une netteté et une sorte de goût qui devraient les faire rechercher dans les grandes villes.

Sans s'arrêter cette fois à Besançon, le voyageur gagna Pontarlier, ville acculée aux montagnes près du Doubs, renommé par ses excellentes truites : cette ville ne consiste guères que dans une seule rue large et régulière : le nombre des habitans se monte au plus à quatre mille.

C'est à Verrières qu'on quitte le sol de l'empire pour entrer dans la principauté de Neuchâtel : ce village suisse, composé de maisons peintes en dehors, propres et bien entretenues, a quelque chose de riant qui manque aux villages français : le voyageur remarque qu'on y était fort avide de nouvelles. Jusques là il avait toujours monté; mais il aperçut bientôt le Val-Travers situé à une grande profondeur et ses deux chaînes de montagnes qui se prolongeaient devant lui. Pour descendre dans cette vallée, il fallait traverser une espèce de défilé entre deux murs de rochers : c'est dans ce défilé qu'on voit encore la grosse barre de fer avec laquelle les Suisses fermaient autrefois leur pays lorsque les Bourguignons approchaient. La descente dans la vallée est longue et rapide. Les villages de Saint-Sulpice, de Mottiers, de Travers, de Couvet et autres entremêlés de jolis jardins et du cours de la Reuse extrêmement inégal forment le milieu d'un joli tableau auquel les rochers et les forêts de sapin servent d'encadrement : les diverses teintes des montagnes et les reflets de lumière qu'elles reçoivent ajoutent à la variété de la vue. Le séjour de Rousseau à Mottiers lui donne une sorte de célébrité. Ce village, ainsi que celui de Travers, sont bien bâtis : il s'y trouve des maisons qui feraient honneur à de grandes villes. Les éboulemens de rochers qui interceptent quelquefois le cours de la Reuse ne sont pas plus rares dans le Val-Travers que dans les Alpes et les Pyrénées.

La petite ville de Neufchâtel, chef-lieu de la principauté de ce nom, représente en miniature, une ville maritime, elle a un petit port avec une place carrée, et sa situation un peu amphithéâtrale, ses jetées et sa promenade sur le lac, rappellent ce qu'on voit dans plusieurs villes situées sur la mer : ses maisons peintes et ses tourelles garnies de fer blanc, en contrastant avec la verdure des coteaux et la teinte bleuâtre du lac produiraient encore plus d'effet si l'on n'avait pas adopté la couleur jaune. L'hôpital, l'Hôtel de-Ville et l'église du château; voilà ses édifices les plus remarquables. Les deux premiers sont des monumens de la générosité de deux de ses citoyens. C'est principalement par ces deux exemples que le voyageur repousse les inculpations que Rousseau s'est permises contre le caractère de Neufchâtelain : M. Depping avoue qu'ils ne sont pas prévenans, mais il les maintient honnêtes. Les poissons du lac de Neufchâtel sont à-peu-près les mêmes que ceux du lac de Genève : on en pêche quelquefois de très-gros : assez récemment on avait trouvé dans les filets un *silure* qui pesait cent livres, et qui, dans les grands fleuves de l'Asie, acquiert quelquefois un poids de six à huit cents livres.

La chute du Doubs, dans les environs de Neufchâtel, forme une cascade imposante; la masse d'eau qui se précipite est énorme et ébranle les montagnes d'alentour. Le voyageur se dirigea par Morteau, petite ville bâtie un peu dans le goût suisse, et dont les maisons ont un air propre et riant vers Besançon. Vues du haut de la citadelle, les quinze cents maisons de pierre de roche de cette ville, présentent avec les clochers, les fortifications, le cours sinueux du Doubs, la verdure fréquente des arbres, les montagnes qui s'élèvent derrière la ville, un aspect très-pittoresque. Le fer à cheval ou la presqu'île dans laquelle une grande partie de la cité est renfermée contient environ quinze mille ames. La promenade de *Chamars* est unique dans son espèce : elle a paru au voyageur l'une des plus belles qu'on puisse trouver, non-seulement en France, mais en Europe : le Doubs lui sert de limite : par une bizarrerie inexplicable, cette promenade est très-négligée : les Besançonais préfèrent de se promener le soir dans un petit carré planté d'arbres, derrière le palais de Granvelle, et qui n'est pas plus agréable que ne l'est ce palais lui-même. L'architecture de ce palais, celle de la cathédrale et de l'archevêché sont d'un mauvais goût. En revanche, il n'y a peut-être pas dans tout l'empire des églises aussi bien ornées que celles de Besançon. Quoique cette ville possède une académie, une société académique, une bibliothèque publique, un lycée, on n'y publie pas quatre ouvrages nouveaux par an; et à peine paraît-il, tous les dix ans, un ouvrage dont la réputation parvienne jusqu'à Paris. Les édifices modernes de Besançon, tels que la préfecture, la salle de spectacle, les casernes sont d'un bon goût d'architecture : l'hôpital surtout, l'un des plus grands de l'empire, a de loin l'apparence d'un palais. Besançon a beaucoup de petites fabriques dont aucune n'a paru au voyageur mériter une description particulière. De tous les côtés, Besançon est environnée de beaux sites. Dôle, ville autrefois si importante de la Franche-Comté, a singulièrement déchu; il ne lui reste plus que huit à neuf mille habitans : du reste, elle est assez bien bâtie; son collège, l'église Notre-Dame et la promenade du Cours sont ce qu'elle a de plus remarquable.

Pour se transporter à Dijon, le voyageur passa par Auxonne qui a conservé quelques établissemens militaires, tels qu'un arsénal, une école d'artillerie et une fonderie de canons : sa population est plus faible d'un tiers que celle de Dôle.

Dijon a été une place forte : ses anciens remparts forment maintenant une jolie promenade qui fait le tour de la

ville : les fossés ont été convertis en potagers : cette ville est située dans une plaine riche en vignobles : il n'y a de coteaux que vers l'occident : deux petites rivières traversent cette plaine : la ville n'a pas d'autres sources : suivant Grégoire de Tours, elles étaient de son temps si abondantes qu'elles faisaient tourner plusieurs moulins : on en attribue la diminution à l'écoulement qu'elles trouvent dans des excavations pratiquées aux environs de la ville pour tirer de ces carrières une pierre blanche, tendre et d'un grain assez fin qu'on a employée à la construction des anciens édifices. A la place du château des anciens duc de Bourgogne, s'est élevé, dans ses derniers temps, un palais très-vaste composé d'un corps-de-logis et de deux ailes de bâtimens où les États de Bourgogne tenaient leurs assemblées : une partie en est actuellement occupée par le Musée qui renferme des collections de tableaux, de gravures, de médailles et d'autres antiquités. Dijon a été riche en monumens antiques : les débris en sont dispersés dans les collections publiques et particulières. Devant le palais est une grande place décorée de maisons bâties sur un plan uniforme, mais qui n'ont qu'un rez-de-chaussée : le lycée et l'académie sont de beaux édifices modernes : l'église de l'abbaye de Saint-Benique est un édifice gothique très-remarquable qui a échappé à la fureur des révolutionnaires, et n'a perdu que les bas reliefs de son portail et les ornemens de son intérieur. Dijon a une école de droit qui commençait à être très-fréquentée, entre autres par beaucoup de jeunes gens de l'Allemagne : l'ancienne bibliothèque des Jésuites est maintenant celle de la ville : on y trouve peu de livres rares : outre ses remparts, Dijon a deux promenades très-agréables situées auprès de cette ville.

Le voyage de M. Depping est terminé par quelques observations rapides sur Semur, Avalon, Auxerre et Sens.

JURISPRUDENCE. ADMINISTRATION.

Code Napoléon annoté des dispositions et décisions ultérieures de la législation et de la jurisprudence, avec renvoi, pour l'indication des matières aux quatre principaux recueils de jurisprudence qui ont été publiés depuis treize ans dans la capitale, par J. B. *Sirey*, avocat en la Cour de cassation et au Conseil des prises. Un vol. in-4°. *Lacroix*. 18 fr. — 23 fr.

Dans cet ouvrage de jurisprudence, l'un des plus utiles et des plus usuels qui aient paru depuis la publication du Code, l'auteur a tâché de n'omettre aucune notice d'arrêts intéressans, du moins de ceux qui ont été rendus publics : toutes celles qui sont groupées au bas de chaque article du Code, sont littéralement extraites du recueil général des lois et arrêts, auquel recueil chaque notice renvoie, avec une extrême exactitude : il y a également renvoi aux trois autres recueils périodiques les plus connus : on a conservé aux notices la rédaction sévère qui résulte de l'arrêt : ce mérite d'exactitude a paru préférable à une rédaction plus afférente au Code, mais moins conforme au texte de l'arrêt indiqué.

Instruction sur la nouvelle organisation des huissiers, par un Magistrat. Un vol. in-8°. *Néve*. 7 fr. — 8 fr. 50 c.

« L'huissier, dit l'auteur, est un officier ministériel revêtu d'un caractère « public ; un officier qui assiste les magistrats, qui contribue véritablement à « l'administration de la justice, puisque « c'est par son ministère que les procès « sont introduits, qu'ils sont en partie

« instruits, et que les jugemens sont exécutés. Un huissier exerce donc un état « qui ne doit pas être dédaigné. Tout ce « qui environne la justice doit nécessairement être honoré. Si cette profession « est frappée de quelque défaveur, il « n'en faut chercher la cause que dans « la conduite de quelques-uns de ses « membres qui font ainsi refluer sur le « corps entier une peine qu'eux seuls « devaient subir individuellement. »

Pour faire disparaître cette défaveur, l'auteur invite les huissiers à seconder franchement les vues du souverain qui vient d'améliorer leur institution, et qui veut absolument la purger des hommes qui la dégradent; il examine ensuite les devoirs qu'un huissier doit remplir 1°. envers les magistrats; 2°. envers les parties qui le chargent d'instrumenter; 3°. envers les débiteurs, prévenus ou accusés; 4°. envers tous ses confrères et envers la société en général. Après avoir énergiquement tracé ces différens devoirs, l'auteur passe en revue tous les articles du décret d'organisation, et donne sur chacun des éclaircissemens qui en facilitent beaucoup l'exécution; il fait surtout ressortir les avantages d'une bourse commune, la manière de la former avec justice, et le moyen d'en faire le partage avec facilité.

La seconde partie de l'ouvrage contient le recueil de toutes les lois relatives à l'exercice des fonctions d'huissiers: l'auteur y a joint des notes pour faire saisir les rapports que ces lois ont, soit entre elles, soit avec le décret d'organisation: il termine par une instruction sur la taxe des frais et sur la manière dont les huissiers doivent rédiger les mémoires des frais qui sont à la charge du gouvernement.

Le Pétitionnaire, ou le Guide des personnes qui ont à présenter des pétitions, placets, requêtes, plaintes et mémoires à l'empereur, l'impératrice, aux princes et princesses, aux grands dignitaires, aux officiers de la couronne, aux préfets, aux maires, aux administrations, et à toutes personnes remplissant des fonctions civiles, militaires et ecclésiastiques, par M. *Léopold*. Deuxième édition considérablement augmentée. Un vol. in-12. Chez les *libraires du Palais-Royal*. 2 fr. — 2 fr. 75 c.

Cet ouvrage, outre les instructions qu'il renferme sur le cérémonial des diverses pétitions, traite des causes pour lesquelles on peut en présenter, et des personnes à qui elles sont adressées: on y a aussi indiqué les bureaux, les jours et les heures auxquels on doit les déposer, pour qu'elles parviennent à leur destination.

MORALE. INSTRUCTION. ÉCONOMIE POLITIQUE. RELIGION.

La Paix des ménages: ouvrage propre à prévenir, empêcher, et même arrêter tous divorces, querelles et chagrins domestiques: traduit de l'allemand du pasteur Goliath *Warner*, avec le portrait de l'auteur, à l'usage de l'un et l'autre sexe qui se destinent à l'état de mariage. Un vol. in-12. *Delaunay*, *Dentu* et *Eymery*. 2 fr. — 2 fr. 25 c.

La Civilité en estampes, ou Recueil de gravures propres à former les enfans des deux sexes à la politesse et aux usages de la bonne compagnie, avec un texte explicatif pour chaque tableau. Cahier oblong. *Blanchard*. 2 fr. — 3 fr. avec les figures coloriées.

De Bonaparte, des Bourbons, et de la nécessité de se rallier aux prin-

ces légitimes, pour le bonheur de la France et celui de l'Europe entière, par F. Auguste *de Châteaubriand.* Un vol. in-8°. *Mame frères* et *Nicolle.* 3 fr. — 3 fr. 50 c.

Dignité et avantages de la prière : fragment d'un ouvrage en langue allemande de P. J. Brunner, curé de deux villages catholiques dans l'évêché de Spire sur le Rhin, traduit en français sur la dixième édition imprimée en 1808. Brochure in-12. *Manheim.* Se trouve à *Paris*, rue de Lille, n°. 17. 3 fr. 60 c. la douzaine.

Méditations évangéliques tirées de la vie et de la doctrine de J. C., pour tous les jours de l'année, par feu l'abbé *Reyre*, auteur des prônes nouveaux, avec une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur. 3 vol. in-12. Avignon, *Chaillot.* Paris, *Audot.* 7 fr. 50 c. — 9 fr. 25 c.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX-ARTS.

Cours historique et élémentaire de peinture, ou *Galerie complète du Musée Napoléon*, 112^e. livraison, gr. in-8°. Madame veuve *Filhol*, et *Treuttel* et *Würtz.*

Cette livraison contient six planches avec le texte explicatif.

1) Le jeune Pyrrhus sauvé, d'après *Poussin*, gravé à l'eau forte par *Châtaignier*, terminé par *Niquet*; 2) le Déluge, d'après *Véronèse*, gravé à l'eau forte par *Queverdo*, terminé par *Villerey*; 3) le Christ porté au tombeau, d'après *Dietrich*, gravé à l'eau forte par *Châtaignier*, terminé par *Oortman*; 4) une Marine, d'après *Van der Velde*, gravée par *Cardano*; 5) le portait d'Erasme, d'après *Holbein*, gravé par *Boutrois*; 6) un Centaure, groupe antique en marbre.

Pittore a fresco di Masaccio, Matolino, Lippi, Ghirlandasio, Giotto, Disegnate da Gio Lasinio ed incise da Carlo Lasinio conservator del campo di Pisa (en français) : Peintures à fresque de *Masaccio*, de *Masolino*, de *Lippi*, de *Ghirlandasio*, *Giotto*, dessinées par P. *Lacinio*, et gravées par Charles *Lasinio*, conservateur du *Campo Santo* de Pise. Quinze livraisons contenant treize estampes. Pise, *Caparo.* Paris, *Bénard*, *Rémond*, *Molini* et *Fayolle.* Prix de chaque livraison, port franc 8 fr. 40 c., avant la lettre 14 fr.

Vies et œuvres des peintres les plus célèbres de toutes les écoles, etc., réduit et gravé au trait par C. P. *Landon*, *etc.* Vie de *Michel-Ange Buonarotti*, etc. (Voyez pour le

développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Pour donner une idée satisfaisante de cet ouvrage, nous suivrons la même marche que nous avons précédemment tenue, lorsque nous avons rendu compte de la vie du Poussin : nous partagerons en quatre articles notre analyse de la vie de Michel-Ange Buonarotti. Dans le premier et le second nous recueillerons les traits les plus remarquables de cette vie, tels que les a tracés M. Durdent. Dans le troisième et le quatrième nous extrairons les jugemens portés par lui sur les principales productions de ce grand artiste dans les différens genres où il a acquis une si grande célébrité.

Article premier.

Michel-Ange Buonarotti naquit en 1474, de Louis Buonarotti Simoni, dans le château de Chiusi, près d'Arezzo en Toscane. Ses parens étaient de l'ancienne maison des comtes de Canosse. On lui donna pour nourrice une femme du village de Settiniano, dont le mari, comme la plupart de ses voisins, exerçait la sculpture d'une manière sans doute assez grossière : c'en fut assez, pour que les idées de Michel-Ange se tournassent vers cet art, dès qu'il commença à sentir et à penser. Ce penchant, s'étant déclaré dès ses plus jeunes années, il eut à combattre la résistance de ses parens qui, suivant le préjugé de ces temps, croyaient que leur fils, en cultivant les arts ternirait le lustre de leur noblesse. Cette opposition et même, à ce qu'on assure, des traitemens assez rudes qu'on lui fit essuyer, ne firent qu'accroître son ardeur : ses progrès aussi rapides qu'incontestables changèrent les dispositions de sa famille; et on lui permit de suivre un penchant irrésistible. Il fut reçu dans l'école de Ghirlandaio, peintre florentin, assez estimé, qui ne tarda pas à se voir surpassé par son élève. Ses camarades furent jaloux du développement rapide de son génie : l'un d'eux, nommé Torrigiano, poussa un jour l'emportement jusqu'à lui fracasser le nez par un violent coup de poing : Michel-Ange, comme ses protraits en fournissent la preuve, porta toute sa vie les marques de cette brutalité.

Michel-Ange n'avait que quinze ans, lorsque se promenant dans le jardin de Laurent de Médicis, il fut frappé de la vue d'une tête représentant un vieux Faune. Quoique ce morceau de sculpture antique fut très-mutilé, il résolut de le copier en marbre, en suppléant ce qui pouvait y manquer : il y réussit tellement que Laurent le reçut dès ce moment dans son palais, le fit manger à sa table avec ses enfans et les savans qu'il y admettait, et étendit même ses bienfaits jusques sur le père de Michel Ange. On a prétendu que son ancien maître, tout en reconnaissant que son jeune élève deviendrait un plus grand peintre que lui, lui conseilla de s'adonner à la sculpture : il est au moins certain que Michel-Ange eut, toute sa vie, une prédilection singulière pour cet art, et qu'il ne fut, pour ainsi dire, peintre et architecte que par occasion.

La société choisie dans laquelle Michel-Ange était admis au palais des Médicis, développa en lui le goût de la littérature : le poète qu'il goûta le plus fut le Dante, dont le génie souvent bizarre, mais quelquefois aussi sublime avait les rapports les plus frappans avec celui de Michel-Ange lui-même. Les lettres ne le détournèrent pas des études propres à un artiste, telles que des copies assidues de l'antique, et de celle surtout de l'anatomie qui devait le plus contribuer à sa gloire : on assure qu'il y consacra douze années. Une lutte s'engagea entre lui et Léonard de Vinci, le chef de l'école florentine. Tous deux, à la demande du sénat de Florence, entreprirent de peindre à fresque la grande salle du palais, et, en conséquence firent des cartons sur lesquels ces fresques devaient

tre exécutés Jamais Michel-Ange ne se montra un dessinateur plus énergique et plus savant que dans la magnifique composition qui forme le sujet du carton de Michel-Ange; c'était un événement de la guerre des Florentins contre les Pisans. Vasari prononce que tous ceux qui l'étudièrent devinrent d'excellens artistes : ce carton n'existe plus : on accusa Baccinelli, de l'avoir mis en morceaux, soit par le motif d'une basse envie, soit par un zèle coupable pour la gloire de Léonard de Vinci dont le carton ne pouvait pas être comparé à celui de Michel-Ange. La mort de Laurent de Médicis priva Michel-Ange d'un protecteur éclairé; mais Pierre, son fils aîné sut aussi l'apprécier. Des dissentions intestines qui agitèrent Florence et l'expulsion des Médicis de cette ville l'obligèrent de se retirer à Boulogne où il fit quelques statues et où l'éminence de ses talens suscita contre lui l'envie : les troubles s'étant appaisés à Florence, il y revint : c'est à cette époque, que pour mettre à l'épreuve la sagacité des faux connoisseurs, il exécuta en sculpture un *Cupidon* qu'il envoya à Rome où il fut acheté comme antique par le cardinal Riario, aux yeux duquel ce morceau perdit tout son mérite dès qu'il sut qu'il était d'un artiste florentin.

Ayant échoué dans une statue de *Bacchus accompagné d'un jeune Satyre*, il se releva de cette chute, en sculptant pour l'une des chapelles de Saint-Pierre, admirable groupe qui représente la Vierge dite *Notre-Dame de Pitié, tenant son fils mort sur ses genoux*. Ce fut sans doute le succès de ce beau morceau qui le fit choisir par le pape Jules II, pour travailler à son tombeau. Ce monument tel qu'il le conçut et que le pontife l'approuva aurait été la plus étonnante et la plus immense composition dont la sculpture put s'honorer. Michel Ange alla choisir lui même à Carrare les marbres nécessaires, et les fit transporter à Rome. Ici l'envie arrêta tout à coup son essor. Le célèbre architecte Bramante qui jouissait alors de toute la confiance de Jules II, et qui la méritait d'ailleurs à plusieurs égards, persuada au pontife qu'il ne devait pas songer à se faire élever un monument funèbre qui serait d'un sinistre augure, et lui inspirerait des idées mélancoliques: de ce moment, Michel-Ange fut négligé par le pape au point de se voir refuser l'entrée du palais pontifical. « Annoncez, dit-il fièrement à ses domestiques, annoncez à votre maître, « que quand il voudra me voir il ne « pourra plus. » Il s'enfuit à Florence la nuit suivante : plusieurs couriers que Jules II lui dépêcha sur sa route ne purent obtenir de lui qu'il revînt : trois brefs remplis de menaces que le pontife adressa au sénat de Florence et les instances du Goufalonier Soderini n'eurent pas plus de succès : enfin il se laissa persuader d'aller trouver le pape à Bologne qui lui fit d'abord une réception assez bizarre, mais qui lui donna dès le jour même des preuves de sa libéralité. L'ordre de jeter en bronze la statue du pontife suivit de près cette réconciliation. Cette statue ayant été dans la suite des temps brisée, Alphonse d'Est en fit fondre une pièce d'artillerie. L'action de la main droite avait quelque chose de si menaçant que Jules demanda en riant à Michel-Ange si elle donnait la bénédiction ou la malédiction : il lui répondit qu'elle avertissait le peuple bolonais de craindre sa colère : il demanda ensuite au pape s'il ne conviendrait pas qu'il plaçât un livre dans sa main. « Non, ré« pondit le pape, mettez-y une épée; « je ne suis pas un homme de lettres. »

Bramante, toujours jaloux de Michel-Ange, et ses partisans persuadèrent au pape qu'il devait plutôt l'occuper à peindre la voûte de la chapelle de Sixte IV qu'à continuer les travaux de sculpture relatifs au tombeau de Jules. Ils espéraient qu'ayant jusques là peu pratiqué la peinture, il s'y montrerait inférieur à lui même. Michel-Ange partageant en quelque sorte leur opinion se défendit fortement d'entreprendre ces peintures,

et désira même que Raphaël en fut chargé ; mais Jules II insista et Michel-Ange fut forcé d'obéir. Il fit venir de Florence, pour l'aider, les artistes les plus exercés à la manière de peindre à fresque ; mais ils ne purent le contenter ; et il résolut d'exécuter lui seul cet immense ouvrage. Lui seul préparait ses couleurs et en soignait les moindres détails. Il ne mit néanmoins que vingt mois à terminer cette admirable voûte : il n'était pas à la moitié de son travail que l'impatient Jules II fit abattre les échafauds et fut pénétré d'une admiration que partagèrent tous les habitans de Rome. Jusques-là Michel-Ange avait sévèrement défendu que la vue en fut permise à personne ; mais Bramante avait trouvé le moyen d'y introduire Raphaël qui s'était persuadé que sa manière noble et gracieuse pouvait s'améliorer encore par un judicieux mélange de l'énergie qui caractérisait celle de Michel-Ange.

Cet artiste ayant ainsi accru sa gloire par les moyens même qu'avaient employés ses ennemis pour l'obscurcir, fit un nouveau voyage à Florence : il y apprit la mort de Jules II et l'ordre que ce pontife avait donné par son testament que son tombeau fut achevé ; mais Léon X, de la maison de Médicis, qui succéda à Jules, exigea que Michel-Ange exerçât ses talens à Florence et pour sa famille. En conformité de ces ordres, il exécuta plusieurs morceaux de sculpture et en dessina plusieurs d'architecture dont nous parlerons dans la suite.

De nouveaux troubles ayant agité encore Florence, Michel-Ange fut forcé de s'en éloigner, et se rendit d'abord à Ferrare où il séjourna peu : il y peignit pour le duc Alphonse une Léda sur laquelle nous rapporterons ultérieurement une anecdote curieuse : puis il se transporta à Venise où il donna le dessin du fameux pont de Rialto, construit tout en marbre et formé d'une seule arche. Michel-Ange avait repris ses travaux tant de fois interrompus du tombeau de Jules II, lorsque Léon X mourut. Son successe Adrien VI, ennemi des beaux-arts l aurait replongés dans le cahos s'il e vécu plus long-temps : peu s'en ét fallu qu'il n'eut fait abattre les peintur de la chapelle sixtine qu'il prétendait re sembler à un bain public par la gran quantité de figures nues qu'elle renfe mait.

Michel-Ange possédait des conna sances ordinairement étrangères aux arts avant de quitter Florence, il s'était a quitté des devoirs que lui imposait place de commissaire général des fortil cations de cet Etat qu'on lui avait co fiée. Il avait défendu la capitale de c état contre ses ennemis : dans le nouvea séjour qu'il y fit, il contribua long-temp à sa défense contre les troupes de l'em pereur et du pape. Enfin toutes ses dis cussions qui l'avaient distrait de la cu ture des arts paisibles étant terminées il fut chargé par Clément VIII, succes seur d'Adrien VI, quoiqu'il fut avanc en âge, d'exécuter la plus vaste de se compositions, le *Jugement dernier*, don nous essaieront, dans la suite, de don ner une idée d'après les détails intére sans dans lesquels est entré M. Durdeu sur ce morceau si célèbre dans tous le pays où les arts sont honorés.

POÉSIES ET THÉATRE.

Notice historique et critique du ro man de Partoper de Blois (conte nant un recueil de poésies compo sées dans les douzième et treizièm siècles), par J. B. *de Roquefort* extrait des notices manuscrites d la Bibliothéque impériale. Un vol in-4°. *Royer.* 8 fr.

Les trois Talismans : mélodrame e trois actes, paroles de M. *Leblan* in-8°. *Barba.* 1 fr. 50 c.

Le Vieux malin : comédie en de

actes, par M. *Servin*. Broch. in-8°. Madame *Masson*. 1 fr.

Mademoiselle de Launay à la Bastille : paroles de M***, musique de M***. *Delaunay*. 1 fr. 25 c.

Mémorial dramatique, ou *Almanach théâtral pour l'an* 1814. — Treizième année. Un vol. in-24. Chez les marchands de nouveautés. 1 fr. 25 c.

Annales dramatiques, ou *Dictionnaire général des théâtres*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Depuis 1754 où parut le premier Dictionnaire des théâtres, format in-8°, et qui était assez complet pour le temps, la littérature a été inondée de petits Dictionnaires, de mémoriaux, d'annales et d'almanachs sur les théâtres; mais dans cette foule confuse de renseignemens, aurait-on pu les rassembler tous et en faire la pénible lecture, on ne trouverait rien de complètement satisfaisant, ni pour l'historique des pièces, des auteurs et des acteurs, ni pour le mérite des ouvrages et du talent de ceux qui les font valoir sur la scène. Les Annales dramatiques en neuf volumes ne laissent rien à désirer sous tous ces rapports; et à ce mérite se joint celui de jugemens motivés avec un goût très-épuré et une rare impartialité.

ROMANS.

Bathilde, reine des Francs, par madame *Simon-Candeille*. 2 volumes in-8°. *Lenormant*. 10 fr. — 12 fr.

Madame du Vaulnoir, ou *l'Ecole des familles*, par M. *Ducray-Dumesnil*. 4 vol. in-12. *Dentu*. 9 fr. — 11 fr. 25 c.

Mon Histoire, ou *l'Homme aux trois noms*, par M. le général, baron *d'Utruy*. 4 vol. in-12. *Tardieu*. 7 fr. 50 c. — 8 fr.

Le Chalet des Hautes-Alpes, etc., par madame de *Montolieu*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Dans les cinq nouvelles dont se compose cette nouvelle production de madame de Montolieu, son talent, tant pour l'invention que pour le style, prend, sans aucun effort des formes variées, suivant la diversité des sujets qu'elle traite. Dans le *Châlet des Hautes-Alpes*, la plus intéressante comme la plus considérable des nouvelles, elle rajeunit les descriptions qui tant de fois ont paru des Alpes de la Suisse par des tableaux pleins de fraîcheur où elle jette plusieurs scènes sentimentales. Dans les quatre autres, *le Journal de mon ami Gustave*, *frères et sœur*, *amour et silence*, *les aveux d'un Misogyne*, on retrouve ce développement heureux des passions humaines qui a fait et assuré le succès de *Caroline de Lichtefield*.

MUSIQUE.

Rançon de Duguesclin, romance avec accompagnement de piano ou de harpe, paroles de S. *Brault*, musique de *Vernier*. Chez l'auteur, rue de la Convention, n°. 8. 2 fr. — 3 fr.

Suite de poésies sacrées, à l'usage des pensionnats de demoiselles, *mises en musique avec accompagnement de piano*, par Ch. *Plantade*. Chez l'auteur, rue Cadet, n°. 4. 7 fr. 50 c.

Le Garde national parisien : chant

guerrier, avec accompagnement de piano ou harpe. Chez *tous les marchands de nouveautés*. 1 fr. 50 c.

Traité de mélodie, abstraction faite de ses rapports avec l'harmonie, par A. *Reiche*. Un vol. in-4°. Chez l'*auteur*, rue des Bons-Enfans, et *Schoell*.

LITTÉRATURE.

Renaud: poëme en quatre chants, traduit de l'italien du *Tasse*, par M. *Cuvelier*, membre de la Légion d'honneur. Un vol. in-12. *Michaud frères*. 2 fr. — 2 fr. 50 c.

De la littérature du midi de l'Europe, par J. C. L. *Sismonde de Sismondi*. (Voyez pour l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Article sixième (premier extrait).

C'est dans la littérature espagnole que les deux grands maîtres de la scène française tragique et comique, Corneille et Molière, ont puisé d'abord, pour la tirer du cahos où elle demeurait plongée depuis la renaissance des lettres en Europe. Le tableau de cette littérature est donc du plus grand intérêt, puisqu'elle est en quelque sorte le berceau de la nôtre. M. de Sismondi remonte d'abord à la conquête de l'Espagne par les Suèves, les Alains, les Vandales et les Visigoths : il fait observer que la langue espagnole s'est originairement formée par le mélange de ces peuples germains avec les sujets latins, mais qu'ensuite après la conquête de presque toute l'Espagne par les Arabes qu'avait entraînée la corruption des Visigoths, et les premiers efforts des Chrétiens réfugiés dans les Asturies pour recouvrer leur indépendance, trois langues romanes s'étendirent du nord au midi de l'Espagne avec leurs armes; qu'au caractère noble et fier de ces réfugiés se rapportent l'origine de la dignité castillane, la grande liberté civile de l'Espagne, et même la grande liberté religieuse et la tolérance des Espagnols jusqu'au règne de Charles-Quint.

M. de Sismondi arrive ainsi aux plus anciennes poésies espagnoles par Sanchez. C'est avant l'an 1207 que fut écrit le poëme du Cid. Il trace le plan de ce poëme qui n'est véritablement qu'une chronique à peine versifiée, mais qui a suffi pour imprimer chez la nation espagnole un profond souvenir du Cid et de sa loyauté. Il fait passer ensuite en revue plusieurs poëmes tombés dans l'oubli : il fixe néanmoins l'attention de ses lecteurs sur le poëme du Trésor et de la Pierre philosophale dont l'auteur est ce fameux Alphonse de Castille, tout à la fois poète, protecteur de lettres et législateur, puisqu'on lui doit le Code de lois intitulé *las Partidas*.

Après avoir fait connaître les chansons militaires et populaires des Espagnols et leurs romances, M. de Sismondi s'arrête sur les romances du Cid recueillies par Meige et traduites par Herder. Il fait remarquer que Corneille, en prenant pour sujet de sa célèbre tragédie du Cid, ce héros, sous le règne du grand Ferdinand, sembla, ainsi que les critiques français avoir ignoré le lieu des exploits et même l'époque où a paru le Cid. Il rassemble plusieurs particularités intéressantes sur ce héros, telles que son exil, l'ambassade qui lui fut envoyée par le sultan de Perse, il le conduit ainsi jusqu'à sa vieillesse et sa mort. La victoire lui fut fidèle même après son trépas, puisque sa pompe funèbre dissipa les assiégeans de Valence (*).

(*) On peut rapprocher de ce fait le tribut d'admiration que paya à notre célèbre Duguesclin une ville dont il avait formé le siége, devant laquelle il mourut, et qui vint déposer ses clés sur la tombe de ce héros.

Pendant le quatorzième et le quinzième siècles, la littérature espagnole ne changea point de caractère et ne fit aucun progrès. On observe seulement que le Recueil de nouvelles publié par le comte Lucanor forma la prose castillane, et que la précision, l'esprit, la finesse étaient des qualités rares dans les écrivains du quatorzième siècle : il faut néanmoins excepter de ce jugement rigoureux Pédro Lopez de Ayala, l'un des meilleurs historiens de Castille et dont on a, en outre, un poëme et des pensées sur la politique et la morale. Ce fut au commencement de ce même siècle que Vasco Lobeira fit paraître le fameux roman d'*Amadis de Gaule*, et l'on peut dater de cette époque l'influence des romans de chevalerie sur l'esprit national. Alors aussi se répandit le goût des romances tant chevaleresques que naïves : elles sont remarquables par la vérité de sentiment dans les récits les plus invraisemblables. Le règne de Jean II (1407 à 1454) fut une époque poétique pour la Castille. Le marquis de Villena encouragea la poésie castillane comme la catalane. Don Lope de Mendoza publia divers ouvrages de morale, de politique et de poésie légère. Juan de Mena, surnommé l'Ennius Castillan, se distingua par son *Labyrintho* : on a réuni dans le *Cancionero general* les poésies légères de tous les auteurs du quinzième siècle. M. de Sismondi remarque que dans les poésies religieuses, les jeux d'esprit tiennent la place du sentiment, et que les poésies amoureuses sont souvent recherchées et tortillées : il ajoute que néanmoins l'égarement de la passion est bien peint par Alonzo de Carthagène. Mais en général le langage de la dévotion est mêlé d'une manière profane à celui de l'amour dans les ouvrages castillans de cette époque. C'est à ce temps qu'on doit rapporter les formes précises de la poésie lyrique espagnole la *Cancione*, le *Villancico* et la *Glosa*. M. de Sismondi ne dissimule pas les défauts de la poésie espagnole au quinzième siècle : il observe, sans le contredire, que M. Bouterwek, dans son Histoire de la littérature espagnole, reconnaît plus de mérite dans quelques biographes ; mais il n'en prononce pas moins que les Espagnols étaient outrés dans toutes les carrières de la littérature, qu'en se frayant un chemin qui leur était propre, ils avançaient lentement, et que jusqu'à Charles Quint ils profitèrent peu de l'essor de l'esprit humain dans les autres parties de l'Europe.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

Lettres inédites de madame de Sévigné. Un vol. in-8°. *Klosterman fils*. 6 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Correspondance littéraire, philosophique et critique adressée à un souverain d'Allemagne, depuis 1753 jusqu'en 1769, par le baron de *Grimm* et par *Diderot*. Première partie. 6 vol. in-8°. *Longchamp. Buisson*. 40 fr. — 48 fr.

Cette première partie de la Correspondance de Grimm et de Diderot que les éditeurs n'ont jugé à propos de publier qu'après les deux autres, est peut-

être la plus intéressante des trois : elle touche en effet à un temps où la littérature et la philosophie brillaient d'un grand éclat, où existaient encore des écrivains d'un ordre supérieur, tels que Montesquieu, Voltaire, Buffon, J. J. Rousseau, et quelques autres d'un ordre inférieur à la vérité, mais d'un mérite très-distingué, tels que Diderot, d'Alembert, Raynal, Condillac, Mably, Duclos, Saint-Lambert, La Harpe, etc.

Dans une partie de leur préface, les éditeurs donnent l'avertissement suivant :

« Nous avons retranché du manuscrit « tout ce qui n'avait plus d'intérêt pour « les lecteurs du dix-neuvième siècle ; « nous n'avons conservé que ce qui pou- « vait servir à l'Histoire de l'esprit hu- « main. Sans nous établir les juges « des opinions, nous n'avons cherché « ni à affaiblir, ni à combattre celles « même dont l'expérience nous a dé- « montré la fausseté et la dangereuse « exagération ; mais nous avons dû quel- « quefois avertir dans une note que ces « opinions n'étaient point les nôtres, et « que nous ne les donnions au public « que pour faire juger le siècle où elles « ont été soutenues avec une trop funeste « exaltation.

« Si nous avons éloigné avec le plus « grand soin tout ce qui nous paraissait « peu digne de l'attention des lecteurs, « nous n'avons pas cru cependant de- « voir supprimer quelques articles très- « courts qui ne sont point remarquables « par la pensée et par la tournure, mais « qui ont trait aux discussions du temps « sur les jésuites, l'inoculation, les éco- « nomistes, la liberté d'exportation des « grains, etc. Nous avons cons « petits articles, comme de sim « tes qui peuvent être utiles à « « écriraient l'histoire de cette é « intéressante sous tant de rapp

« La Correspondance manusc « fermait un grand nombre de le « Voltaire : les unes avaient déjà « primées, d'autres restaient i « ou renfermaient des variantes « quables ; toutes celles que le p « connaissait pas, ou dont il ne « « sait qu'une partie, ont été fid « conservées, et doivent ajoute « coup de prix aux volumes qu'o « aujourd'hui. »

Dans le compte que nous n posons de rendre de cette partie de la Correspondance, n vrons le même ordre auquel no sommes conformés dans les ext nous avons faits des deux pa ont précédemment paru, et no de même un choix très-sévère.

Dans un premier article, no connaître les jugemens portés pa ron de Grimm sur les ouvrages rature qui ont mérité de passer térité : dans un second, ceux portés aussi sur les compositio trales qui se sont soutenues av que succès : dans un troisième, l dotes et les bons mots ou peu ou que nous aurons jugé intére faire reparaître. Un quatrième sera consacré aux observations d de Grimm sur des ouvrages d'é politique. Un cinquième et dern cle fera connaître quelques dis du baron de Grimm lui-même matières d'une assez grande im

JOURNAL GÉNÉRAL
DE LA
LITTÉRATURE DE FRANCE.

TROISIÈME CAHIER, 1814.

Prix pour douze cahiers 15 francs.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

BOTANIQUE.

Herborisations artificielles aux environs de Paris, ou Recueil de toutes les plantes qui croissent spontanément, dessinées, gravées et coloriées d'après nature, avec les détails anatomiques, les noms latin et français de chaque plante, et l'indication de la place qu'elle occupe dans la méthode naturelle de *Jussieu*, et dans le système sexuel de *Linné*, par Fr. *Plée fils*. Dix-septième herborisation. in-8°. Chez l'*auteur*, rue Saint-Jacques, n°. 332. 2 fr. 75 c.

L'objet de cet ouvrage est de servir de complément à toutes les Flores des environs de Paris.

PHYSIQUE.

Histoire philosophique des progrès de la physique, par A. *Libes*. (Voyez pour l'adresse et le prix, le neuvième cahier de ce Journal de 1813.)

Article premier (troisième extrait).

Nous allons continuer de suivre les progrès de la physique, depuis Descartes jusqu'à Newton.

Gassendi, contemporain et compa-

triote de Descartes, se porta pour le défenseur de la doctrine d'Epicure, non de cette doctrine impie qui abandonne au hasard la construction et la conservation de l'univers, mais de cette doctrine saine qui reconnaît le vide et l'existence des atômes. Dans ses idées sur la nature et la marche de la lumière on croit entendre Newton : s'il se trompe sur l'origine des couleurs, c'est une erreur qu'il faut pardonner au temps où il vivait. S'il a porté trop loin l'enthousiasme pour la doctrine des atômes, on doit lui tenir compte d'avoir détruit les qualités obscures d'Aristote : en appréciant la différence des sons graves et des sons aigus, il ne les a pas fait dépendre, comme cet ancien philosophe, de la lenteur ou de la vitesse du son, mais du nombre des ondes aériennes produites dans un certain temps : ce fut lui qui fit la première observation du passage de Mercure sur le soleil, qui observa aussi l'obliquité de l'écliptique et la libration de la lune, découverte par Galilée, et qui défendit avec chaleur la théorie de la chute des corps établie par ce philosophe.

La première idée du télescope à réflexion appartient au P. Mersenne. Lui, Robant et Petit, ne se distinguèrent que par leur sagacité à faire des expériences, et les deux derniers par la publication de divers traités inutiles aujourd'hui, mais estimables dans le temps.

En Italie, les Pères Riccioli et Grimaldi travaillaient de concert à l'avancement de diverses branches de physique : on doit au P. Grimaldi une sélénographie où les taches de la lune sont désignées par les noms des philosophes, et qui subsiste encore aujourd'hui avec les modifications que le temps a amenées ; mais il s'est rendu principalement recommandable par la découverte d'une nouvelle propriété de la lumière qu'on appelle *diffraction*.

Otto de Guerike, en Allemagne, se fit un grand nom par la solution qu'il donna du problême de l'extraction de tout l'air contenu dans un vaisseau, de manière qu'il n'y reste aucune substance pondérable : c'est à quoi, après nombre d'essais il parvint si heureusement par l'invention de la *machine pneumatique*, qui a tant contribué à l'avancement de la physique. Nombre d'expériences curieuses résultèrent de cette invention, nommément celle de deux hémisphères métalliques concaves joints ensemble par le moyen d'un cuir mouillé, dans lesquels on fait le vide à l'aide de la machine pneumatique, et dont huit à dix chevaux, suivant la grandeur de leur diamètre, tirant horizontalement en sens contraire ne peuvent vaincre la résistance qu'oppose à leur séparation la pression de l'atmosphère : c'est encore avec le secours de la machine pneumatique qu'il rendit sensible l'élasticité de l'air, qu'il démontra aussi que l'air est le milieu qui propage le son, et que sa présence est nécessaire dans l'acte de la combustion. On lui est encore redevable du perfectionnement de la machine électrique qui n'était entre les mains de Gilbert qu'un simple tube de verre avec lequel les expériences électriques étaient très-bornées, et qui reçurent la plus grande fécondité par l'invention qu'imagina Otto de Guerike d'un globe de soufre tournant sur son axe au moyen d'une manivelle.

Ce fut encore en Allemagne que parut le P. Kircher auquel aucune branche de physique ne fut étrangère. Ce fut lui qui rétablit l'existence des miroirs brûlans d'Archimède vivement combattue par Descartes ; qui s'occupa avec succès d'éclaircir le phénomène de la déclinaison de l'aimant ; qui imagina de produire à de grandes distances la propagation du son avec un miroir parabolique d'un grand diamètre ; qui eut enfin l'idée ingénieuse de faire servir les lois connues de la réfraction à déterminer le rapport des pesanteurs spécifiques des liquides.

L'isolement des savans de l'Italie était un obstacle au succès de leurs laborieuses

recherches. Léopold, grand-duc de Toscane, le fit cesser en établissant à Florence le premier corps académique qui ait existé en Europe. Les membres de cette académie, presque tous disciples de Galilée, avaient hérité, sinon du génie de Galilée, du moins de son adresse à manier l'expérience, instrument précieux dont ce philosophe avait consacré l'usage dans l'étude de la nature : la plupart des opinions systématiques qui régnaient despotiquement dans les écoles ne purent résister à cette épreuve. Les académiciens de Florence firent successivement sur l'air, sur le son, sur l'eau de nombreuses expériences, dont M. Libes fait une exposition rapide, et qui portèrent une grande lumière sur ces différentes parties de la physique.

Boyle, en Angleterre, s'étant emparé de l'importante découverte de la machine pneumatique d'Otton de Guerike, en fit disparaître les deux défauts principaux dont l'un venait de la forme du récipient qui ne permettait pas d'y introduire des corps d'un volume assez considérable, et l'autre de la construction de la pompe, qui, pour faire le vide dans le récipient, commandait les efforts combinés et long-temps continués de plusieurs hommes vigoureux. Pour faire disparaître ces défauts, Boyle appliqua au piston un cric qui lui donna de la mobilité, et il substitua au récipient d'Otto de Guerike une espèce d'entonnoir de verre. On ne peut pas suivre ce grand physicien dans le cours de ses travaux sans être étonné de l'immensité de ses ressources pour arracher les secrets de la nature, relativement surtout aux phénomènes de la propagation du son, de la compressibilité de l'eau, de l'élasticité de l'air. L'électricité et le magnétisme ne pouvaient pas manquer d'exciter son attention, d'exercer son activité. La répulsion électrique ne lui fut point étrangère, mais il se borna à observer que des plumes légères d'abord attirées et ensuite repoussées par des corps electrisés s'attachaient aux doigts et à d'autres substances. Suspendant un corps électrisé, et le voyant animé d'un mouvement très-sensible du moment qu'il lui présentait un autre corps, il en conclut que le corps attirant et le corps attiré exerçaient l'un sur l'autre une action réciproque et égale : il fut donc le premier qui reconnut et annonça l'existence de ce principe fécond qu'il était réservé à Newton de présenter avec tous les développemens qui lui conviennent. C'est loin du tumulte des grandes villes, au sein de la retraite et de la paix que Boyle se livrait à l'investigation des secrets de la nature avec une ardeur si infatigable, que M. Libes déclare qu'il serait accablé du poids des détails s'il voulait parcourir toutes les branches de la physique sur lesquelles Boyle a répandu de la clarté. Charles II ayant fondé la Société royale de Londres sur les débris de quelques sociétés académiques ambulantes, Boyle fut appelé pour organiser cette nouvelle institution. Dès-lors sa solitude chérie, ses loisirs, son immense fortune, tout fut sacrifié pour remplir dignement cette honorable mission.

MÉDECINE.

Tableau de la médecine hippocratique. Deuxième édition augmentée de la *chirurgie du vieillard de Cos*, par M. *Cailleau*, docteur en médecine, membre de plusieurs académies. Un vol. in-12. *Eymery.* 2 fr. 50 c. — 3 fr. 25 c.

MATHÉMATIQUES.

Les Œuvres d'Euclide, traduites en latin et en français, d'après un manuscrit très-ancien qui était resté inconnu jusqu'à nos jours, par F. *Peyrard*, traducteur des *Œuvres d'Archimède* : ouvrage approuvé par l'Institut de France Un

vol. in-4°. Patris, et Treüttel et Würtz. 30 fr. — 33 fr. 50 c.

Article premier.

Il est cinq branches de connaissances humaines dans lesquelles, à la différence de la métaphysique, de la logique et de la physique, les anciens ne nous ayant guères légué que des erreurs, ils sont véritablement nos premiers maîtres, et ne nous ont laissé que l'honneur d'étendre ou de perfectionner leurs découvertes, sans nous réduire à la triste prérogative d'avoir tout à détruire dans leurs travaux et dans leurs systêmes; ces cinq branches sont l'histoire naturelle, la géographie, l'astronomie, la géométrie et la mécanique.

Chose singulière! que ce n'ait été qu'après les beaux jours de la littérature française, sous Louis XIV, vers la fin du dix-huitième siècle et dans les premières années du dix-neuvième, qu'il a paru de bonnes traductions, ou des versions supérieures aux précédentes de ceux des ouvrages des anciens dans ces divers genres qui ont échappé aux ravages du temps ou des barbares.

Quant à l'histoire naturelle, ce n'est qu'en 1783 qu'a paru la traduction en français du *Traité des animaux d'Aristote*, par *Camus*. C'est en 1781 seulement que *Poinsinet de Sivry* publia la traduction complète que lui et quelques gens de lettres, ses collaborateurs avaient faite de l'histoire naturelle de Pline; traduction très-imparfaite à beaucoup d'égards, mais néanmoins préférable à celle de *Pinet*, et de l'imperfection de laquelle nous sommes en partie dédommagés par les élégantes traductions que nous a données en 1785 et 1810 M. Gueroult de morceaux choisis de Pline et de son Traité des animaux.

Relativement à la géographie, nous n'avions que de mauvaises traductions latines du célèbre ouvrage de *Strabon*. Les trois premiers livres de sa géographie traduits par trois savans distingués ont paru il y a quelques années; et le mérite universellement reconnu de cette traduction, en fait vivement désirer la suite. La traduction française de *Pomponius Mela*, que M. Fradin a fait paraître en 1804, d'après la traduction latine de Gronovius, laisse sans doute beaucoup à désirer; pour n'avoir pas été faite sur l'original; mais enfin c'est la seule que nous possédions dans notre langue.

En ce qui concerne l'astronomie, M. Pingré avait publié en 1786 une traduction estimée des *Astronomiques de Manilius*. En 1812, M. Halma nous a fait connaître, pour la première fois, en français, un ouvrage bien plus important, l'*Almageste* ou la *composition mathématique de Ptolémée*.

A l'égard de la mécanique, M. Peyrard nous avait procuré une excellente traduction des *Œuvres d'Archimède*, absolument inconnues dans notre langue: nous lui devrons encore, en géométrie une traduction complète, en latin et en français, des *Œuvres d'Euclide*: nous ferons connaître, dans un second article, ce qui vient d'en être publié.

SECONDE CLASSE.

ARTS MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS.

Archives des découvertes et des inventions nouvelles, faites dans les sciences, les arts et les manufactures, tant en France que dans les pays étrangers, pendant l'année 1813; **avec l'indication succincte des principaux produits de l'industrie française, des notions sur les prix proposés ou décernés par différentes sociétés littéraires, françaises et étrangères, pour l'encouragement des sciences et des arts, et la liste des brevets d'invention accordés par le gouvernement pendant la même année.** ***Sixième volume de la collection.*** **Un volume in-8°. Paris et Strasbourg,** ***Treuttel*** **et** ***Würtz.*** **6 fr. — 7 fr. 50 c.**

Nous continuons de placer la suite de cet intéressant ouvrage dans la seconde classe de ce Journal à l'article des arts mécaniques et industriels, parce que, quoiqu'on y expose les découvertes et les inventions faites dans les différentes branches des sciences naturelles, physiques et exactes, on y fait connaître avec plus d'étendue encore les découvertes et les inventions faites dans les arts mécaniques, industriels et libéraux, et dans les manufactures.

Ce nouveau volume est divisé, comme les précédens, en trois sections.

La première section, consacrée aux sciences, embrasse l'histoire naturelle dans ses différentes branches, telles que la géologie, la zoologie, la botanique, la minéralogie; puis, la physique, la chimie, la médecine et la chirurgie, la pharmacie, les mathématiques, l'économie rurale et domestique, l'art vétérinaire.

Dans cette première section dont tous les articles présentent plus ou moins d'intérêt, nous nous bornerons à indiquer les deux articles de *géologie*, dont l'un traite des différentes couches de la terre et des époques de leur formation, et l'autre, des ossemens de quadrupèdes trouvés dans l'intérieur de la terre; les articles de *zoologie*, dont l'un indique les usages des diverses parties du tube intestinal des insectes; et l'autre, l'influence que la température de l'air exerce dans les phénomènes chimiques de la respiration: l'article *botanique* qui roule sur les mouvemens des vrilles des plantes: les articles de *minéralogie* concernant les topazes trouvés en Écosse, et la chaux fluatée du Vésuve; ceux qui renferment l'analyse de l'herzolite et de la ligurite; et celui qui traite des caractères que peut fournir à la minéralogie l'électricité des animaux: les articles de *physique* relatifs à plusieurs propriétés physiques nouvellement découvertes dans les molécules de la lumière, aux lois que suivent dans leurs combinaisons entre elles les couleurs produites par la réfraction de la lumière, et au phénomène de sa diffraction; les articles renfermant les expériences sur la direction des aérostats et celles concernant quelques phénomènes de l'électricité galvanique: les articles de *chimie* suivans: sur une nouvelle substance détonnante; de l'action de la lumière solaire sur le phosphore; de la combustion, de l'oxidation,

de l'acidification et de la respiration; de la congélation de l'alcool et de son existence dans le vin; expérience sur un acide nouveau; analyse du sang humain et de l'acide phosphoreux : les articles de *médecine* et de *chirurgie*, parmi lesquels on observera quatre remèdes différens contre la goutte et le rhumatisme, et de nouveaux remèdes proposés contre la gale : les articles de *pharmacie*, qui indiquent les principes extractifs du quina jaune à l'occasion des sels qu'ils fournissent et la préparation des extraits des plantes vineuses : l'article relatif aux *mathématiques* qui offre l'appareil géodésique complet et portatif de M. A. *Pictet* : les articles d'*astronomie* suivans : des comètes, par M. *Delambre*; observations de deux nouvelles comètes découvertes par M. *Pons*; procédé nouveau pour connaître, par la hauteur moyenne de l'homme, la distance à laquelle cet homme se trouve de l'œil de l'observateur, par M. *Rochon* : les articles d'*économie rurale et domestique* concernant les nouveaux sémoirs de M. *Fellenberg*; l'extirpation du jonc dans les marais desséchés, divers moyens de conserver les pommes de terre, d'en faire de la farine, de les conserver dans les caves, et de préparer les branches de houblon pour en faire de la filasse; enfin, les articles de l'*art vétérinaire* dont l'un indique le moyen de conserver la corne des chevaux, d'en favoriser l'accroissement, de guérir les grappes, les verrues et autres maladies de cette espèce, et dont l'autre, traite des calculs biliaires des bœufs.

La deuxième section consacrée aux beaux-arts, fait connaître, quant à la *sculpture*, un compas pour tailler le marbre à l'usage des statuaires, par M. *Gois*, fils; et un nouveau procédé pour nettoyer les statues de marbre; et quant à la *musique*, un violon sans barre; le diapason et le chronomètre du conservatoire.

La troisième section relative aux arts mécaniques embrasse une multitude d'objets tous intéressans dont nous allons donner simplement la nomenclature. 1) Arme; 2) betteraves; 3) café; 4) céruse; 5) chandelles; 5) chapellerie; 6) chauffage; 7) chaussure; 8) cheminées; 9) cire; 10) colle; 11) construction des édifices; 12) cuirs; 13) eau de mer; 14) eau-de-vie; 15) étamage des glaces; 16) étoffes en crin : 17) fer et acier; 18) filature; 19) filigrane; 20) fils métalliques; 21) flambeaux; 22) fourneaux et poëles; 23) garance; 24) gomme; 25) imprimerie, 26) indigo-pastel; 27) lampes et éclairage; 28) lunettes; 29) machines et mécaniques; 30) miel; 31) mines; 32) monnoyage; 33) moulins; 34) navigation; 35) papier; 36) pêche; 37) perles; 38) plaqué et platinure, 39) platine; 40) plomb; 41) pompes; 42) potasse; 43) poudre; 44) reliûre; 45) schals; 46) serrurerie; 47) sucre; 48) teinture; 49) tour; 50) tuiles et briques; 51) vernis; 52) verrerie; 53) vices et scie; 54) vin.

A la fin de l'ouvrage, on lit l'avis suivant :

« La surabondance des matériaux nous « oblige à renvoyer au volume de l'an- « née prochaine la section de l'industrie « nationale, la liste des brevets accordés « par le gouvernement, et quelques dé- « couvertes qui n'ont pu trouver place « dans le présent volume. »

Découverte des élémens de l'écriture anglaise, **accompagnée de procédés nouveaux, renfermant différentes démonstrations raisonnées pour parvenir à l'exécution parfaite de cette écriture, par Charles** *Delbarre* **: cahier oblong. Chez l'***auteur***, rue de l'Odéon, n°. 23. 6 fr. — 7 fr. 50 c.**

Cet ouvrage, présenté et reçu à l'Athénée des arts, outre la méthode qu'il offre pour la découverte des élémens de l'écriture bâtarde anglaise, renferme aussi une nouvelle démonstration de l'écriture

bâtarde. Pour appuyer ces démonstrations par l'exemple, on a orné le cahier de gravures en taille-douce dont l'exécution a été très-soignée : elles sont dues au burin de MM. *Davignon* et *Aubert*.

Trois heures d'amusemens, ou le *Nouveau Comus*, contenant des tours de cartes, des problêmes d'arithmétique, de géométrie et de physique les plus faciles, les plus agréables et les plus intéressans, par M. *Ducœur-Joly*, auteur du nouveau *Comus français*. Un vol. in-12. *Guitel*. 2 fr. — 3 fr. 25 c.

COMMERCE. POIDS ET MESURES. MONNAIES.

Guide du commerçant en gros et en détail, par M***, ancien avocat. Un vol. in-12. *Eymery*. 2 fr. 50 c. — 3 fr. 50 c.

Cet ouvrage renferme des idées générales sur le commerce, les qualités requises pour le faire, et les moyens de le faire avantageusement; le tarif des patentes; les dispositions relatives aux poids et mesures; les formules des actes que les commerçans ont droit de faire; les modèles des différentes lettres de change, des billets à ordre, des factures, etc., en un mot, tout ce qui est du ressort du commerce et des commerçans.

Résumé général des nouveaux poids et mesures et monnaies de France, suivi d'un vocabulaire métrologique de toutes les monnaies en rapport avec celles de France, par MM. *Audibert* et *Boileau*. Un vol. in-8°. *Cussac*. 5 fr. — 6 fr. 50 c.

TROISIÈME CLASSE.

GÉOGRAPHIE.

Précis de la géographie universelle, etc., par M. *Malte-Brun*. Tome IV. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal.)

Article troisième et dernier.

La dernière partie de ce volume consacrée à l'Afrique, ne renferme la description que de la partie occidentale de cette vaste Péninsule, qui se détachant du continent asiatique forme aussi une partie du monde, et même une des mieux caractérisées par les vastes déserts qu'elle renferme.

L'auteur observe très-judicieusement que si l'Afrique est restée si long-temps inaccessible à l'ambition des conquérans, à l'avidité commerçante et à la curiosité des voyageurs, c'est dans sa forme physique qu'il faut chercher la cause principale de cet isolement. Dans une étendue de dix-huit cent vingt lieues de long sur seize cent cinquante lieues de large, ce qui donne un million sept cent cinquante mille lieues carrées, l'Afrique n'offre que peu de rivières, de long cours et d'une navigation facile; ses ports et ses rades présentent rarement un asile aux vaisseaux; enfin aucun

golfe, aucune mer méditerranée n'ouvrent un chemin vers l'intérieur de cette masse de terre.

A ces considérations générales, l'auteur fait succéder le tableau des promontoires de l'Afrique, de ses détroits; de son isthme qui la joint à l'Asie, de ses fleuves et de ses rivières, de ses lacs et de ses marais, de la configuration des chaînes et du sol de ses montagnes: il discute la question de l'existence d'une chaîne centrale et expose les raisons qui militent contre cette existence: il explique, par des raisons plausibles, si elles ne sont pas toujours convaincantes, pourquoi l'Afrique a peu d'isles, pourquoi les rivières y sont sans écoulement, et quelles sont les causes des crues périodiques des fleuves. En observant que le climat général de l'Afrique est celui de la zône torride, et que plus des trois quarts de ce continent étant situés entre les deux tropiques, la grande masse d'air qui se développe au-dessus de ces terres ardentes envahit facilement les lisières septentrionales et australes situées nominativement dans la zône tempérée, il ajoute que dans la réalité rien ne tempère la chaleur et la sécheresse du climat africain que les pluies annuelles, les vents de mer et l'élévation du sol; circonstances qui se réunissent quelquefois dans un plus haut degré sous l'équateur que dans les zônes tempérées. Il fait remarquer l'étonnant contraste de fécondité et de stérilité qu'offre l'Afrique. En même temps que les déserts sabloneux offrent la désolante image de la plus affreuse aridité, certaines parties de l'Afrique étalent un luxe prodigieux dans leurs productions. Quoique la réputation d'une haute fertilité, dit l'auteur, appartienne spécialement à l'*Africa propria* des anciens, aujourd'hui l'État de Tunis, il est certain qu'en Afrique, partout où l'humidité s'unit à la chaleur, la végétation est d'une vigueur et d'une magnificence extrême. Le règne animal participe à ces avantages: l'Afrique possède la plupart des espèces animales de l'ancien continent, et en possède même les variétés les plus vigoureuses et les plus belles.

En arrivant à l'espèce humaine, l'auteur trouve dans l'Afrique trois races différentes et une prodigieuse variété d'idiômes dont M. de Seetzen élève le nombre jusqu'à cent, et même cent cinquante. Il trace la marche de la civilisation asiatique et son état primitif; il donne une idée du fétichisme, de la théocratie qui régnait dans la Haute-Egypte, des révolutions qu'a subies cette contrée, de la domination successive des Carthaginois, des Romains, des Arabes, des Turcs en Afrique, et y fait entrevoir quelques espérances de civilisation.

En descendant aux détails descriptifs, l'auteur s'étend d'abord beaucoup sur le Nil: il fait des recherches curieuses sur l'Isthme de Suez et sur l'extrémité du golfe arabique. Vient ensuite la description topographique et politique de l'Egypte: elle est suivie de celle de l'Abyssinie, de la Nubie, de la Barbarie, de la région du mont Atlas, du grand désert de Sahara, de la Sénégambie, de la Guinée et de la Nigritie: cette description est terminée par un tableau général des mœurs et des usages des peuples de ces trois contrées.

STATISTIQUE.

Tableau de Pétersbourg, ou Lettres écrites sur la Russie, etc., par M. *Muller*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal.)

Article quatrième (deuxième extrait).

Après avoir donné dans un premier extrait l'esquisse de l'histoire de la législation de la Russie, nous allons, dans un deuxième extrait, offrir le tableau de l'administration de la justice russe.

La Russie, dit M. Muller, possède l'*Uloschenije* (*), des ukases sans nombre, des lois particulières pour les provinces réunies dans le dix-huitième siècle, le Code militaire de Pierre I applicable a plusieurs affaires civiles et surtout aux criminelles, des règlemens particuliers sur les banqueroutes et les lettres de change : elle possède de plus divers principes de droit incohérens et souvent contradictoires ; mais elle n'a point de Code, et le mot de loi n'y offre encore qu'une idée vague et indéterminée. Le monarque seul est législateur : aucun état de l'empire ne peut s'arroger la puissance législative ; le sénat doit veiller sous le monarque à la garde et au maintien des lois.

D'après la forme des gouvernemens établie par Catherine II, et conservée par Alexandre I, chaque gouvernement se divise en plusieurs cercles ; dans ces cercles, la justice subalterne pour le paysan, en matière civile et de police ; la justice du cercle pour le gentilhomme et en matière criminelle, le magistrat, pour l'habitant des cités en matière civile, forment la première instance. Dans la Finlande, dans les provinces allemandes et les cidevant polonaises, la justice est plus compliquée. Il y a aussi dans chaque cercle un tribunal noble de tutelle pour la conservation des veuves et des orphelins nobles. Les cours judiciaires de seconde instance sont : 1°. le tribunal civil qui n'est subordonné qu'au sénat-directeur et au monarque : on appelle de ses décisions à ce sénat, mais sous des conditions préalables : il a encore quelques autres attributions ; 2°. le tribunal criminel composé d'un président, d'un conseiller, de quatre assesseurs, deux nobles et deux bourgeois, et d'un secrétaire. Ce tribunal tout-à-fait indépendant du gouverneur est juge suprême en matière criminelle, et envoie sa sentence au gouverneur chargé de l'exécution : il reçoit aussi des cercles de justice les affaires instruites pour sanctionner leurs sentences.

La troisième et dernière instance des tribunaux de l'empire est le sénat-directeur. Des ukases de 1802 l'ont élevé à la dignité de personnage intermédiaire entre le souverain et le peuple : il s'occupe de la justice et de l'administration ; celle-ci comprend les finances et la police ; jusqu'en 1812 ces deux branches n'étaient pas convenablement séparées dans leurs fonctions, ce qui occasionnait une foule d'abus. D'après une nouvelle organisation du sénat projetée pour 1812, et que M. Muller a lue, les deux autorités seront entièrement séparées, et l'on doit, dit-il, en espérer plus d'ordre.

Voici quelles étaient, avant la nouvelle réforme introduite par l'empereur Alexandre, les attributions du sénat-directeur. En matière de justice, outre qu'il veillait, comme conservateur des lois, au maintien de la justice, les emplois judiciaires étaient son principal objet : la nomination à toutes les places de juges et emplois judiciaires lui était dévolue : c'est à lui qu'appartenait la révision suprême de toutes les affaires civiles et criminelles, de l'arpentage des terres, et la surveillance sur les actes du ministre de la justice : les appels à l'empereur n'avaient lieu que rarement et dans certains cas déterminés. L'autorité administrative était moins importante. Sous ce rapport, le sénat surveillait les recettes et les dépenses de l'empire, s'occupait du soin de soulager les besoins du peuple, entretenait le repos et la sûreté générale, réprimait toutes les transgressions des lois.

Les ukases du sénat avaient la même force que celles des empereurs ; seulement le monarque, ou un ordre émané de lui, pouvaient paralyser les sénatus-consultes. Le monarque siégeait à la tête du sénat, ayant près de lui le ministre de la justice et la personne la plus puis-

(*) C'est le Code publié en 1649 par les soins d'Alexis *Michailowitsch*, deuxième Czar de la maison de Romanof.

sante de ce corps, sans la signature de laquelle aucune ukase n'avait force de loi. Les autres membres dont le nombre jusqu'alors n'avait point été fixé s'appelaient sénateurs. Le sénat s'était distribué en neuf départemens dont quatre d'appels, trois pour le criminel et l'arpentage étaient séants à Pétersbourg : deux d'appels et un pour le criminel résidaient habituellement à Moscou. Chacun de ces départemens était composé d'un certain nombre de sénateurs, d'un grand procureur et de trois secrétaires en chef. Du sénat dépendaient immédiatement les armoiries, les fonctions de maîtres des requêtes, les archives de l'empire, le trésor, et la commission pour la recherche des anciens crimes. La nouvelle réforme a introduit dans tout cela plusieurs changemens que M. Muller a cru déplacés dans une lettre.

Il y a un ministère de la justice dont le département se divise en trois bureaux, l'un pour le sénat, l'autre pour les gouvernemens, un troisième pour les armoires. La disparité des procédures a fait placer près de ce département trois conseillers pour l'administration de la justice dans les provinces russes, allemandes et polonaises. Jusqu'à ce que le nouveau Code soit achevé et promulgué, le département s'en tient aux instructions du sénat : la commission législative lui est subordonnée.

Ce qui distingue particulièrement l'administration de la justice en Russie, ce sont les tribunaux de commerce qui, dans chaque gouvernement siégent près des autres tribunaux : ils sont chargés de reconcilier amicalement les parties litigeantes et de prévenir les procès : de prononcer sur les délits des mineurs et de ceux dont la raison est aliénée ; enfin de veiller à ce que personne ne soit arrêté et ne languisse en prison, sans être entendu : les recherches sur les accusations de sortilège leur sont exclusivement dévolues. Immédiatement subordonnés au sénat, ces tribunaux sont composés d'un juge, de deux assesseurs nobles, de deux bourgeois et de deux paysans qui changent tous les trois ans. Dans tous les tribunaux supérieurs et subalternes, il y a des procureurs et des agens chargés de faire observer l'ordre dans toutes les affaires et dans toutes les procédures pour maintenir la puissance et les décrets du prince, et d'arrêter l'injustice et les extorsions. De cet état de choses il résulte 1°. que chacun doit être jugé par ses pairs ; le paysan, par le paysan ; le bourgeois, par le bourgeois ; le gentilhomme, par le gentilhomme ; que près du tribunal dont il ressort chaque état a des assesseurs qu'il choisit librement dans son sein, et que sans eux aucun tribunal n'a droit de condamner personne ; 2°. que la justice est gratuite et que les épices sont absolument prohibées. Mais M. Muller prétend qu'une foule d'abus qui se sont introduits dans l'administration de la justice paralysent ces belles institutions. Le tableau très-détaillé qu'il en a tracé nous a paru un peu chargé. Du reste, il convient que le jugement général et raisonné qu'il a porté à cet égard n'exclut point quelques faits contraires. d'où résultent d'honorables exceptions, et que dans quelques cas particuliers la justice a été rendue en Russie d'une manière exemplaire par des hommes d'un mérite éminent.

HISTOIRE.

Histoire militaire des Français, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal.)

Article quatrième et dernier.

Cet ouvrage est terminé 1°. par une notice des guerriers illustres de la France : l'auteur remonte à Charles Martel et s'arrête au comte de Lœwendal ; 2°. par l'indication des batailles mémorables qu'ont livrées les Français : l'auteur remonte jusqu'à la bataille de Châlons ga-

guée l'an 451 par Mérové et s'arrête à celle de Valmy en 1792 ; 3o. par la mention des traités célèbres conclus par la France : l'auteur remonte au traité de Bretigni en 1360, et s'arrête au traité de Paris de 1783.

Histoire de l'Empire ottoman, etc., par M. *de Salaberry*, *etc.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal).

Article quatrième.

Quelque brillante qu'eût été pour la Russie la campagne de 1769, l'impératrice Catherine rappela Galitzin auquel le succès de ses armes pouvait ne pas être attribué : elle lui donna pour successeur le comte Romanzoff qui ne tarda pas à justifier le choix de sa souveraine. De son côté Mustapha III ôta les sceaux de l'empire à Moldowandgi, plus malheureux que coupable.

Avant de tracer les événemens de la campagne de 1770, l'historien fait la peinture la plus énergique de l'état de corruption et d'abaissement où étaient tombés les Grecs modernes courbés sous le joug des Ottomans : nous regrettons d'être forcés de n'en extraire que quelques traits.

« Le sang de Solon, d'Aristide, de « Xénophon, d'Alcibiade, de Démétrius « de Phalère ne coulait plus dans les « veines des Grecs modernes..... Le plus « vain d'entre eux n'avait que le stupide « orgueil de descendre de ces vils et « cruels empereurs du Bas-Empire qui, « de dynastie en dynastie, avaient presque tous été la honte et la terreur de « leurs sujets. Les seuls traits de con- « formité que les Grecs modernes eus- « sent conservés avec les anciens, c'é- « tait ceux de leurs vices : ils ressem- « blaient aux Grecs tels qu'ils étaient au « temps de Juvénal..... Ceux d'entre eux « qui avaient du caractère, ne s'élevaient « pas au-dessus de la condition de pira- « tes ou de brigands. Le feu de la liberté « républicaine, le noble et vertueux es- « prit des Athéniens et des Spartiates ne « s'étaient point conservés dans les mon- « tagnes qui hérissent la Grèce, terre « antique et classique des sages, des « grands hommes et des héros. Les « Monténégrins de l'Albanie, les Mai- « notes de la Messénie avaient fui, par « le seul instinct de leur conservation, « dans des retraites inaccessibles qui « leur servaient de repaires. C'est cepen- « dant sur ce peuple corrompu ou dé- « gradé que Catherine II jeta les yeux « pour l'appeler à la liberté, sans s'in- « former s'il en était digne. Il suffisait à « sa politique que la Grèce fournit des « élémens au foyer d'insurrection, de « guerre et de dangers qu'elle voulait « établir entre les Ottomans, dans le « cœur même de leur empire, et que le « génie de Munich, aussi habile dans les « conseils que sur les champs de bataille, « avait enfanté. »

Ce fut à Orlof qui cachait l'odieuse origine de sa fortune et de sa grandeur sous tout l'éclat de la faveur et du pouvoir qu'un grec nommé Papaz-Ogly, qui avait servi avec Grégoire Orlof dans les grades obscurs du corps de l'artillerie russe, vint proposer le projet du soulèvement de la Grèce. Cet aventurier fut chargé d'organiser cette insurrection dont il ne craignit pas et dont il risquait peu de répondre : la Morée (l'ancien Péloponèse) était destinée à en être le foyer. Cent mille Grecs en état de porter les armes font partie de la population de cette fertile et montueuse presqu'île. Quinze mille Ottomans disséminés dans les villes et dans quelques places fortifiées ou censées l'être, retenaient une multitude timide dans l'habitude de la soumission. L'unique précaution que prenait le gouvernement ottoman, à chaque déclaration de guerre, était d'ordonner un désarmement général. Du reste, les troupes turques, depuis les chefs jusqu'au simple soldat, vivaient

dans la sécurité, l'oisiveté et la mollesse. Cette insouciance dédaigneuse semblait fondée sur ce que les habitans de la Morée étaient de tous les sujets de l'empire Ottoman, ceux que sa domination fatiguait le moins. Le despotisme turc avait à leur égard le caractère de la bienveillance, depuis qu'à la dernière expulsion des Vénitiens, qui s'étaient aliéné les Grecs par leur intolérance religieuse, une soumission volontaire avait prouvé que ces derniers ne gémissaient pas du retour de leurs maîtres accoutumés. Depuis cette époque, les Grecs de la Morée favorisés dans leurs travaux agricoles et dans leur commerce voyaient leur population presque doublée. Ils avaient au milieu d'eux un chef dans la personne de Benaky, Primat (*) de la ville maritime de Calamata, qui par son opulence et par son esprit rusé, avait acquis et su conserver de l'influence et même du crédit auprès des pachas éphémères de la Morée : l'adroit primat avait su également ménager l'amitié des Mainottes, et il n'avait point oublié que la Grèce était sa patrie et que les Musulmans en étaient les oppresseurs.

Ce fut à Benaky que Papaz-Ogly s'adressa ; ce fut par lui qu'il entama des négociations avec les Mainottes et les réunit avec les timides habitans de la Péninsule. Sur la foi de l'engagement de quelques primats, de quelques évêques, de quelques Mainottes amis ou parens de Benaky, il annonça imprudemment à la cour de Pétersbourg que cent mille Grecs se soulèveraient dès qu'une flotte russe aborderait sur leurs rivages et leur apporterait des armes. D'après une si faible garantie, Catherine II donna l'ordre à une escadre russe composée seulement de sept vaisseaux de ligne, de quatre frégates, de quelques transports et de douze cents hommes de débarquement d'aller conquérir la Grèce. Cette flotille chargée d'exécuter de si vastes desseins partit des bords de la nébuleuse Newa au mois de septembre 1769 pour les parages de la mer Egée et des Cyclades dont la navigation lui était aussi inconnue que celle du Pont-Euxin l'était du temps de Jason aux Argonautes. Après avoir passé le Sund, s'être radoubée en Angleterre, la flotille entrée dans la Méditerranée, refusée à Malte, reçue à Minorque, arriva enfin dans les parages de la Grèce, et vint jeter l'ancre à l'entrée du golfe de Coron. A cette apparition inattendue, les Ottomans remplis d'effroi se réfugièrent de tous côtés dans les citadelles ; mais les Russes ne purent pas profiter de ce premier moment d'épouvante : ils désarmèrent presque entièrement leurs vaisseaux, et ne purent encore débarquer aux environs de Coron que cinq cents hommes effectifs. Les Grecs s'allarmèrent en voyant qu'ils avaient trop compté sur les Russes ; mais les Mainottes se fiant à leurs retraites inexpugnables, et quelque fût l'évènement, sûrs de s'enrichir des dépouilles des Musulmans, promirent leur appui. Benaky qui soudoyait en secret un corps entier de Grecs leva le premier le masque. Des armes, des uniformes russes furent distribués à quelques mille hommes qui sous le nom pompeux de légion orientale et occidentale se partagea en deux troupes dont l'une se répandit dans toute la presqu'île pour propager le soulèvement, et dont l'autre vint former le siège de Coron. Ce siège dura deux mois sans aucun progrès, et les Russes furent obligés de le lever et de se borner à l'occupation du port de Navarreins dont ils s'étaient facilement emparés et qui était l'un des plus vastes ports de la Morée. Le peu de succès de l'expédition des Russes dans cette Péninsule doit être imputé à la modicité de leurs forces et à la mésintelligence qui régnait entre leurs chefs.

(*) Les primats de la Morée, représentaient, aux yeux fascinés des Grecs, les anciens Archontes, parce que les Turcs leur permettaient une sorte d'autorité sur leurs compagnons de servitude, autorité qui se bornait toutefois à lever les impôts.

Mustapha III avait été loin de s'attendre aux coups que la Russie projetait de lui porter dans le midi de ses provinces d'Europe : il avait les yeux fixés sur le Danube, et ne songeait qu'à réparer de ce côté des malheurs dont la plus grande part appartenait à la fortune. Enfin des avis certains de ce projet d'invasion parvinrent à Constantinople. Le divan les dut à la fidélité du prince de Valachie qui avait été surpris à Bucharest dans la dernière campagne, emmené prisonnier à Pétersbourg, et à qui Catherine II n'avait pas caché ses projets, parce qu'elle jugeait ses conseils utiles et la cause de ce grec unie à la sienne. Les Ottomans s'attendaient donc à une attaque par mer; mais c'était des côtes septentrionales de la mer Noire qu'ils voulaient croire que l'armement partirait, et il ne fallut pas moins que l'apparition de la flotte russe dans l'Archipel, et son débarquement en Morée pour fixer les incertitudes du ministère ottoman; mais il ne perdit rien de sa sécurité : le sultan Mustapha fut peut-être le seul dans son empire qui s'alarma d'une attaque si imprévue et si dangereuse dans ses conséquences probables. Nous verrons dans l'article suivant les mesures que les ministres ottomans prirent pour les repousser.

Histoire des Croisades, etc., par M. *Michaud*. Tome IIe. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Article premier.

Nous avons terminé le compte que nous avons rendu dans ce Journal (années 1812 et 1813) des événemens de la première croisade qui formaient la matière du premier volume de cet ouvrage, par le rapide récit de la mémorable victoire que remporta l'armée des croisés sur celle d'Egypte, et qui affermissant Godefroi de Bouillon sur le trône de Jérusalem, permit aux croisés de retourner en Europe, et ne laissa pour compagnon d'armes à Godefroi que Tancrède.

Le royaume naissant de Jérusalem n'était formé que de la capitale et d'une vingtaine de villes ou bourgs du voisinage. Le premier soin de Godefroi fut de réprimer les hostilités des Sarrazins et de reculer les frontières du royaume. Par ses ordres, Tancrède entra dans la Galilée, s'empara de Tibériade et de plusieurs autres villes et pour prix de ses travaux, obtint la possession du pays qu'il venait de conquérir, et qui dans la suite devint une principauté. Godefroi, dans une malheureuse excursion, imposa des tributs à plusieurs émirs et soumit les Arabes qui habitaient la rive gauche du Jourdain; mais il s'opiniâtra malheureusement au siége de la ville d'Azur qui avait refusé de payer les tributs : il fut obligé de le lever, avec la douleur d'avoir vu périr Gérard d'Avesnes prisonnier à Azur, et que les assiégés avaient placé sur leurs remparts en butte aux traits des Chrétiens.

De retour à Jérusalem, Godefroi apprit l'arrivée d'un grand nombre de pélerins la plupart Pisans et Génois, et auxquels s'étaient réunis Baudouin, comte d'Edesse son frère, Bohemond, prince d'Antioche, Raymond, comte de Toulouse, et Daimbert, archevêque de Pise, nommé légat du Saint-Siége. Ce prélat, élève de Grégoire VII, soutenait avec chaleur les prétentions du pape. Après s'être fait nommer, à force de présens et de promesses, patriarche de Jérusalem, il demanda et obtint la souveraineté d'une partie de Jaffa, et même du quartier de Jérusalem où était bâtie l'église de la Résurrection. Tel était alors l'ascendant de l'église et du clergé, que le nouveau roi fut obligé de consentir à un traité par lequel le royaume appartiendrait au patriarche, si Godefroi venait à mourir sans enfans. Ce prince se déclara même le vassal du souverain pontife, et reçut du pape et de son légat la permis-

sion de régner sur un pays qu'il avait conquis : Bohémond et Baudouin se soumirent aussi à recevoir du pape l'investiture de leurs principautés.

Cependant Godefroi entreprit de donner à un gouvernement jusque là très-tumultueux quelques formes régulières. Il rassembla à Jérusalem des hommes éclairés et pieux qui formèrent les états ou les *assises* du royaume (*). On y détermina l'objet des fonctions royales, les devoirs des comtes et des barons envers le roi, et ceux du vassal envers son seigneur. La guerre étant la grande affaire dans un royaume fondé par des chevaliers et des barons, tout ce qui portait les armes fut spécialement protégé par la législation nouvelle. Tout le reste, à l'exception du clergé dont l'existence et les privilèges étaient censés tenir du droit divin fixa à peine les regards du législateur. Dans les assises, on ne daigna s'occuper des *vilains*, des paysans ou cultivateurs, des esclaves, des captifs pris à la guerre, que comme d'une propriété dont on voulait assurer la jouissance à leurs légitimes possesseurs. Ceux qui les avaient perdus pouvaient les réclamer comme des faucons et des chiens: la valeur d'un faucon ou d'un esclave était la même : on estimait deux fois plus un cheval de bataille qu'un captif : on laissa à la religion seule le soin de protéger cette malheureuse classe. Pour l'exécution des lois, on établit néanmoins deux cours : l'une présidée par le roi et composée de la noblesse devait prononcer sur les différens des grands vassaux; l'autre présidée par le vicomte de Jérusalem et formée des principaux habitans de chaque ville, devait régler les intérêts et les droits de la bourgeoisie ou des communes : une troisième cour fut instituée pour les Chrétiens orientaux : elle était composée de juges nés en Syrie qui en parlaient la langue et prononçaient d'après les lois et les usages du pays. Du reste, on adopta les épreuves par le fer et l'eau : dans les causes criminelles et quelquefois même dans les causes civiles, le combat judiciaire fut admis. A ces dispositions près qui décélaient encore la barbarie, un grand nombre d'autres lois attestaient la sagesse des législateurs de la terre sainte : leur Code renfermait ce que la féodalité offrait d'institutions raisonnables.

Le dépôt des assises ayant été fait avec la plus grande solemnité dans l'église de la Résurrection, les princes latins retournèrent dans leurs états. A peine Tancrède était-il de retour dans sa principauté qu'il y fut attaqué par toutes les forces du sultan de Damas : Godefroi marcha à son secours, battit les Sarrazins et les poursuivit jusques dans les montagnes du Liban. De retour à Jérusalem, il mourut : on ensevelit ses dépouilles mortelles dans l'enceinte du Calvaire près du tombeau de Jésus-Christ qu'il avait délivré par sa valeur.

De grandes contestations s'élevèrent sur le choix du successeur de Godefroi. Le patriarche Daimbert prétendait au trône et écrivit à Bohémond, prince d'Autriche, pour le conjurer de venir défendre ce qu'il appelait la cause de Dieu; mais des députés d'Antioche vinrent annoncer que leur prince surpris dans une expédition contre les Turcs était retenu prisonnier. Cette nouvelle qui répandit le deuil parmi les Chrétiens, fit sentir davantage la nécessité d'appeler au trône le frère du dernier roi Baudouin dont la bravoure était bien connue. Baudouin, d'un esprit actif et entreprenant, préféra le faible royaume de Jérusalem dont plusieurs villes appartenaient encore aux Sarrazins, au comté d'Edessa beaucoup plus riche et plus étendu : il

(*) M. Michaud regrette avec raison que les publicistes français et Montesquieu lui-même aient si peu étudié ces assises recueillies dans le treizième siècle, imprimées par Beaumanoir, commentées par la Thomassière et qui forment un monument de la législation moderne propre à éclairer l'histoire, les lois et les mœurs du moyen âge.

céda le comté à Baudouin Dubourg, son cousin, et se mit en marche avec quatre cents cavaliers et mille fantassins. Attaqué dans sa marche par les émirs d'Emasse et de Damas, il les mit en déroute et fit un grand nombre de prisonniers qu'il ramena à Jérusalem : il y fut reçu avec des acclamations unanimes : le patriarche seul protesta contre l'élection du nouveau roi, et feignant de croire qu'il n'était plus en sûreté près du tombeau de Jésus-Christ, il se retira en silence sur la montagne de Sion, comme pour y chercher un asile : Baudouin ne chercha point à troubler sa ratraite; et voulant s'assurer de nouveaux titres à la couronne par quelques victoires sur les Sarrazins, il se présenta devant Ascalon, mais la saison étant trop avancée pour en former le siége, il se contenta de ravager le territoire ennemi et de forcer une troupe de brigands retirés dans une caverne. La petite armée des Chrétiens revint à Jérusalem chargée de butin. Le patriarche n'osa plus parler de ses prétentions et consentit à couronner lui-même Baudouin. Tancrède qui s'était déclaré contre son élection refusa de lui rendre hommage. De son côté Baudouin disputait à Tancrède la principauté de Galilée et le fit citer devant lui comme un vassal infidèle. Ces démêlés s'adoucirent dans une entrevue qu'eurent les deux princes; mais Tancrède en consentant à oublier les injures passées ne voulut point renoncer à une principauté qu'il tenait de Godefroi : il l'abandonna avec la ville de Tibériade à Hugues de Saint-Omer, lorsqu'il partit pour Antioche où les habitans de cette ville l'appelaient pour gouverner cet état resté sans chef depuis la captivité de Bohémond.

Ces démêlés avec Tancrède n'empêchèrent pas Baudouin d'étendre les limites de son royaume naissant, n'ayant néanmoins sous ses drapeaux qu'un petit nombre de guerriers auxquels se réunirent quelques pélerins la plupart sans chevaux et mal armés, tandis que la Perse, l'Egypte, la Syrie, la Mésopotamie pouvaient rassembler d'innombrables armées. C'est avec cette poignée de forces, et avec le secours d'une flotte génoise qui aborda dans la Palestine, qu'il emporta en trois jours la ville d'Assur et punit sa rébellion. Après un siège qui dura quinze jours la ville de Césarée fut prise d'assaut et la garnison passée au fil de l'épée : les Chrétiens et surtout les Génois entraînés par la soif du pillage souillèrent la victoire par d'horribles cruautés (*). Les Musulmans échappés au carnage, portèrent l'effroi dans tous les pays soumis encore à la domination des Egyptiens.

Le calife d'Egypte, pour venger la mort de ses guerriers, s'avança vers Ramla avec une armée dix fois plus nombreuse que celle des Chrétiens composée seulement de trois cents chevaliers et de mille fantassins. Avec ce petit nombre de forces, Baudouin mit en déroute les Egyptiens qui, dans le combat, perdirent cinq mille hommes et leur chef. Baudouin ayant renvoyé la plus grande partie de sa troupe, se reposait à Joppé des fatigues du dernier combat, lorsqu'il apprit que l'armée musulmane s'était ralliée et revenait l'attaquer. Il eut la témérité de marcher contre elle avec deux cents chevaliers seulement et quelques pélerins. Dès le premier choc les Chrétiens furent enveloppés et ne cherchèrent qu'une mort glorieuse auprès de leur chef. Baudouin obligé de fuir se cacha parmi les herbes sèches qui couvraient la plaine. Les Sarrazins y ayant mis le feu, il fut sur le point d'y périr, et ne se réfugia qu'avec peine à Ramla où il fut sur-le-champ assiégé. Il n'aurait pas pu s'en échapper sans la générosité d'un émir musulman dont il avait sauvé l'épouse, et

(*) Au nombre des objets pillés se trouva un vase de couleur très-verte conservé à Gênes jusqu'à la fin du siècle dernier, et qu'on voit maintenant au cabinet des antiques de la Bibliothèque royale.

que la reconnaissance engagea à le faire évader au milieu d'une nuit orageuse avec une faible escorte par des chemins qui n'étaient pas gardés. Au lever du jour, les Sarrazins s'emparèrent de Ramla et massacrèrent tout ce qu'ils rencontrèrent dans cette place. La nouvelle de la défaite de Baudouin, et l'opinion qui s'était répandue de sa mort, portèrent l'effroi dans les villes voisines et jetèrent même la consternation la plus profonde dans Jérusalem. L'apparition de Baudouin releva les courages abattus.

Ce prince rassembla à Jaffa les débris de son armée : il y joignit tous les habitans des villes chrétiennes en état de porter les armes, et plusieurs princes et chevaliers venus de l'Occident. Avec ces forces il marcha contre l'ennemi. Dans le fort de la mêlée qui s'engagea, Baudouin arracha des mains de son écuyer le drapeau blanc, et suivi de cent soixante chevaliers, il se précipita au milieu des Sarrazins. Cet acte de bravoure décida du sort de la bataille. On avait combattu toute la journée; mais à l'approche de la nuit, les Musulmans fuirent en désordre, après avoir perdu l'émir d'Ascalon et quatre mille de leurs plus braves guerriers. Cette victoire fut achetée par la perte de plusieurs princes et chevaliers qui avaient quitté l'Europe après la première croisade, notamment le comte de Chartres et de Blois, et le duc de Bourgogne.

L'empereur grec Alexis Comnène était accusé d'avoir préparé la ruine des armées venues au secours des Latins. Pour atténuer cette accusation, ce prince qui redoutait les forces de l'Occident envoya féliciter Baudouin sur ses victoires, racheta plusieurs illustres chevaliers et autres Chrétiens tombés au pouvoir des Egyptiens et des Turcs, les combla de présens et les renvoya dans leur patrie.

Mais tandis qu'il brisait les fers de quelques captifs, il équipait des flottes, levait des armées pour attaquer Antioche et les autres villes de la côte de Syrie appartenantes aux Latins. Dans ces insidieuses vues, il offrit de payer la rançon de Bohémond, non pour lui rendre sa liberté, mais pour le faire conduire à Constantinople et obtenir de lui l'abandon de sa principauté. Bohémond qui pénétra son dessein gagna l'esprit de l'émir dont il était prisonnier, et lui fit accepter pour sa rançon la moitié de la somme qu'offrait Alexis. De retour à Antioche, avec le secours des Pisans et des Génois, il s'occupa de repousser les agressions d'Alexis; et il se livra sur terre et sur mer plusieurs combats où les Latins et les Grecs eurent tour à tour l'avantage.

Au milieu de cette guerre allumée entre Alexis et Bohémond, les Chrétiens combattaient contre les infidèles. Bohémond lui-même, le comte d'Edesse, et Josselin de Courtenay réunirent leurs forces pour attaquer Charan, ville florissante de la Mésopotamie. Au moment d'entrer dans la place, le comte d'Edesse et Bohémond s'en disputèrent la possession. Ce débat retenant sous la tente l'armée chrétienne donna le temps aux Sarrazins de venir au secours de la place et de livrer bataille aux assiégeans. Le résultat en fut funeste pour les Chrétiens : leur défaite répandit l'effroi dans tous les pays dont ils étaient les maîtres. Bohémond menacé à la fois par les Grecs et les Sarrazins prit le parti de repasser en Europe et d'appeler l'Occident à sa défense. Après avoir répandu le bruit de sa mort, il s'embarqua à Antioche, il traversa, caché dans un cercueil, la flotte des Grecs. En arrivant en Italie il se jette aux pieds du souverain pontife et il invoque la vengeance du ciel contre Alexis : le pape l'accueille comme un héros et comme un martyr, lui remet l'étendard de Saint-Pierre et lui permet, au nom de l'église, de lever en Europe une armée pour venger la cause de Dieu.

Bohémond passe en France, arrive à la cour de Philippe I qui lui rend les plus

plus grands honneurs et lui donne sa fille Constance en mariage. Un grand nombre de chevaliers se dispute l'honneur de l'accompagner en Orient : il lève des soldats en Espagne et en Italie, s'embarque à Buti et va descendre sur les terres de l'empire grec. La ville de Durazzo, dont il avait entrepris le siège, résista long-temps à ses efforts. Les guerriers qui l'avaient suivi, attirés par l'espoir du pillage, ou par le désir de visiter les saints lieux, désertèrent ses drapeaux : il fut obligé de faire une paix honteuse avec l'empereur grec, et il vint mourir de désespoir dans la petite principauté de Tarente qu'il avait abandonnée pour courir à la conquête de l'Orient.

Histoire du Dix-huit Brumaire et de Buonaparte, par M. *Gallais*, auteur du *Dix-huit Fructidor*, *et de l'Appel à la postérité*. Broch. in-8°. *Michaud frères*. 2 fr. 50 c. — 3 fr.

La Campagne de Portugal en 1810 *et* 1811. Broch. in-8°. *Eymery*. 1 fr. 80 c. — 2 fr. 25 c.

BIOGRAPHIE.

Histoire de madame de Maintenon, fondatrice de Saint-Cyr, par M. *Lafond* d'Auxone. 2 vol. in-8°. *Demonville*. 10 fr.

Eloge historique de madame Elisabeth de France, suivi de plusieurs lettres de cette princesse, par M. Antoine *Ferrand*, ancien magistrat, auteur de l'*Esprit de l'Histoire*. Un vol. in-8°. *Desenne*. 4 fr. — 5 fr. 50 c.

VOYAGES.

Voyage en Perse, en Arménie, en Asie mineure et à Constantinople, etc., par M. James *Morier*, *etc.* (Voyez pour l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal.)

Article troisième (*deuxième extrait*).

M. Morier décrit ainsi la manière de voyager en Perse :

« En hiver on se met généralement en « route au lever du soleil. Le bagage va « en avant, le maître le suit. Le Persan « déjeûne, soit avant de partir, soit « dans un lieu riant le long de la route ; « et dans les deux cas, un courant d'eau « vive décide de la préférence. De cette « manière il donne à son train le temps « d'arriver avant lui au lieu où il a des« sein de se reposer, et à ses gens celui « d'étendre des tapis, et de préparer ce « qui est nécessaire pour faire le dîner, « en un mot de tout préparer pour sa « réception. En arrivant, il prend son « *schoschta* ou repas intermédiaire, et « ensuite fait son somme. Au coucher « du soleil il prend un autre repas, le « *nosekta* ; et ses domestiques emportent « le bagage afin que tout soit prêt pour « le lendemain matin à l'heure du départ. « Il voyage ainsi à l'aise, en faisant cinq « à six lieues par jour ; et comme il « monte son propre cheval, on peut dire « que, d'après la manière ordinaire de « voyager, c'est une bonne journée. « Quand on est accompagné d'un *mahmandar*, on est nourri, logé et entiè« rement défrayé aux dépens du public. « Le mahmandar, en arrivant dans un « village, montre son firman où sont « spécifiées la quantité et la nature des « articles à fournir, et fait en consé« quence sa demande aux habitans. »

En s'éloignant de Tauris, dont les environs offrent une agréable réunion de jardins et de maisons, M. Morier trouva un territoire bien cultivé et entrecoupé d'un grand nombre de canaux. Quoique la plus grande partie de la plaine fut fortement imprégnée de sel, les irriga-

tions et l'industrie des agriculteurs promettaient les récoltes les plus abondantes d'orge et de froment. En général, à mesure que M. Morier avançait, vers Constantinople, il traversait un pays d'un aspect singulièrement pittoresque et d'une fécondité admirable. Les environs de Sebester, qui est une grande ville, lui offrirent un grand nombre de villages et plus de bois et de culture qu'il n'en avait encore vu en Perse, où jusqu'alors il n'avait presque jamais aperçu d'arbres, soit le long des chemins, soit sur les hauteurs : ici, des ruisseaux serpentaient dans mille directions différentes au milieu de bocages de saules, de peupliers, d'amandiers et d'une infinité d'autres arbres : cette scène était encore embellie par l'aspect du charmant lac de Chehi. La pleine de Khoï que traversa le voyageur, lui parut le pays le plus riche qu'il eut encore vu : son étendue présente des champs immenses de blés interrompus çà et là par les arbres que présentent les jardins. La ville de Khoï est entourée d'un mur garni de tours d'une construction différente de celle que M. Morier avait observée dans les autres villes fortifiées du royaume : elles ont la face triangulaire, et par derrière une espèce d'ouvrage de jonction : on compte dans l'enceinte des murs vingt mosquées et six bains. Ils renferment, lui assura-t-on, dix mille maisons et une population de cinquante mille individus la plupart Arméniens. Les Musulmans habitent un *mahalé* ou paroisse particulière. Le territoire de Khoï est si fertile que cette ville et ses environs paient annuellement au trésor public cent mille tomans. Tout y offrait aux regards du voyageur la beauté et l'abondance : les montagnes étaient vertes jusqu'à leur cime : leurs inégalités se montraient, par intervalles, enrichies de tapis de fleurs. A moins de deux milles de Khoï on rencontre une réunion de maisons et de jardins : c'est un quartier de la ville, et qui est très-peuplé. De ce côté de Tauris, de même que dans la partie qu'avait traversée M. Morier en y arrivant, les paysans transportent leurs fardeaux à dos de bœufs et se servent souvent de ces animaux pour monture. Ce fut à Pereh qu'il aperçut la première voiture à roue qu'il eut vue en Perse, à l'exception des affûts de canons. En quittant ce lieu, il gravit une montagne d'un accès facile et descendit dans une plaine dont la population est presque entièrement composée d'Arméniens. On découvrait à l'Ouest de hautes montagnes dont les cimes étaient couvertes de neige dont la fonte formait des torrens nombreux. Il en résultait une température beaucoup plus froide que celle du pays qu'on avait traversé jusqu'alors ; mais la plaine était cultivée partout, et la partie que traversa le voyageur était une excellente terre végétale. Dans la route, il rencontra une troupe nombreuse d'*Eleuths*, tribu nomade. Cette route était jadis tellement infestée de voleurs qu'on ne pouvait pas y passer sans courir du danger ; mais depuis que le prince Abbas-Mirza a été chargé du gouvernement de l'Aberdijan, il a si complétement chassé les brigands de leurs repaires, qu'aucun canton n'est aussi sûr aujourd'hui que celui-là. Le pays que traversa ensuite le voyageur n'offrait qu'un espace à-peu-près désert, quoique le sol en fut généralement d'une excellente qualité : il aperçut néanmoins des troupeaux immenses dont quelques-uns étaient composés de peut-être mille têtes de moutons : d'autres l'étaient de jumens et de poulains : ceux-ci appartenaient aux Eleuths. Les jumens du roi sont dans les prairies du Mazanderan, dont les pâturages passent pour les meilleurs du royaume : c'est de là qu'on envoie des poulains aux troupes quand elles ont besoin de remonte. Ces poulains ne se montent que lorsqu'ils ont trois ans.

En approchant du territoire turc, M. Morier s'aperçut que l'habillement des habitans commençait à changer : à peine apercevait-on le bonnet de peau de mouton noir propre aux Persans. Au coucher du soleil on peut voir le célèbre

mont Ararat, sur lequel les Persans débitèrent à M. Morier plusieurs histoires merveilleuses, telles que la mort de plus de cent individus que le pacha d'Arzroum avait envoyés pour le gravir. L'aspect de ce mont est vraiment imposant : il offre à la vue une masse prodigieuse : un prêtre arménien assurait gravement que l'arche s'y trouvait encore. En poursuivant sa route, M. Morier arriva à l'entrée d'une plaine couverte par les tentes et les bestiaux des Eleuths : il y reconnut par l'accueil plein de générosité qu'on lui fit, que ce qu'on dit de leur hospitalité n'est pas exagéré. Il s'en fallut de beaucoup qu'il éprouvât le même traitement de la part des Turcs lorsqu'il fut entré sur leur territoire. Tout le canton était dévasté par les incursions des Curdes ; et le pacha d'Erzroum Ibrahim que le voageur parvint à joindre, malgré le grand respect qu'il témoigna pour le firman d'Abbas-Mirza que lui présenta M. Morier et la protestation de faire tout pour le servir ne lui en procura pas un meilleur gîte dans le village qu'il occupait. Il fut beaucoup mieux traité chez Timour-Bey, l'ennemi declaré du pacha. Malgré les troubles affreux auxquel cette malheureuse province est en proie, de nombreuses caravanes le traversent, et le pays est presque cultivé partout. M. Morier et l'ambassadeur persan qu'il accompagnait s'étaient fait donner par le gouverneur de Hassan-Caleb un homme pour les conduire à Alouar ; mais l'aga de ce lieu refusa de les recevoir, et ils furent obligés de coucher en plein champ.

Voyage historique et pittoresque dans les ci-devant Pays-Bas, etc., par M. *Paquet-Syphorien*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1814.)

Article deuxième et dernier.

M. Paquet-Syphorien se proposait de rechercher les causes qui pouvaient avoir rendu les artistes français si indifférens, pour ne pas dire si aveugles, sur le mérite étonnant des anciens tableaux et hollandais (*) ; mais il se réfère à l'ouvrage de M. *de Burtin* père, qui a pour titre, *Traité des connaissances accessoires aux amateurs des tableaux* : cet amateur éclairé, sans insister, comme le voyageur, sur cette indifférence, cet aveuglement vrai ou prétendu, des artistes français, assigne, dans un premier passage de cet ouvrage, les causes du caractère des écoles flamande et hollandaise, et dans un second passage celles du caractère de l'école française : nous ne citerons de ces deux passages rapportés tout entier dans le voyage, que les traits les plus saillans.

« Les Flamands, toujours environnés « dans leur heureuse et florissante patrie « d'une nature parée de ses couleurs les « plus agréables et les plus variées, n'ont « pu résister aux attraits séduisans d'un « coloris si plein de charmes.... De proche en proche, accoutumés à l'imitation la plus exacte des formes naturelles, et encouragés surtout pour le « succès dans l'imitation vraiment magique du coloris de la nature qui devrait forcer tout le monde à admirer « leurs tableaux, les artistes flamands « ont parcouru successivement, avec une « réussite égale tous les genres de la « peinture.... Imitant les couleurs fraîches et variées sous lesquelles la nature se présente chez eux, ils ont atteint un coloris qui est au-dessus de « tout éloge : leur dessein a pu devenir « d'autant plus correct, que ne peignant

(*) Nous ignorons jusqu'à quel point l'assertion du voyageur est vraie touchant l'indifférence ou l'aveuglement des artistes français à l'égard des tableaux des écoles française et hollandaise ; mais il est constant que ces tableaux sont recherchés par les amateurs de préférence à ceux des autres écoles, et que le prix en est excessif dans les ventes.

« que des objets réels dont ils étaient environnés, il leur a été facile de s'en servir comme de modèles en travaillant..... En Hollande, depuis la réformation qui ne souffre ni tableaux, ni statues des saints dans les églises, il n'y a plus de ressources chez les peintres de cette école pour le genre de l'histoire, d'autant plus que les maisons en Hollande commodes et proprement tenues ne sont pas assez vastes pour admettre de grands tableaux : toutes les vues de ces peintres ont dû nécessairement se tourner vers les autres genres de l'art plus susceptibles d'une petite forme, dans lesquels, graces à la persévérance, au sang froid et à l'amour du travail, qui caractérisent leur industrieuse nation, ils sont parvenus à un point de perfection, qu'on chercherait en vain dans les autres écoles. »

Après avoir ainsi tracé le caractère des écoles flamande et hollandaise, l'auteur expose les principales causes qui ont empêché l'école française de rivaliser jusqu'ici avec elles dans la partie du coloris qui distingue éminemment le caractère de ces écoles.

« La nature du sol si favorable aux Flamands et aux Hollandais n'a pu être que très-désavantageuse pour le coloris aux peintres français, puisque la ville de Paris où leur école est fondée se trouve sur une couche de gypse qui s'étend fort loin, et d'où s'élève une poussière gypseuse qui croissant sans cesse par l'affluence du monde et des voitures, détruit à une grande distance autour de Paris les couleurs de la nature, en couvrant tout d'une teinte monotone grisâtre, et semble même dévorer la verdure des végétaux, d'où il résulte que les élèves ne peuvent manquer de voir tout en gris. »

En même temps que l'auteur insiste sur cet obstacle physique qui s'est opposé jusqu'ici à la perfection du coloris dans l'école française, il indique la ressource qui reste à cette école pour se perfectionner dans cette partie si essentielle de la peinture.

« Si les succès d'une école doivent dépendre de la multitude de beaux modèles en tous genres, l'école française qui depuis la révolution jouit de cet avantage plus amplement qu'aucune autre école n'en a joui, ne peut manquer de les surpasser toutes à l'avenir. »

JURISPRUDENCE.

Recueil des lois, décrets, décisions ministérielles et principes sur les émolumens et déboursés des notaires, divisé en deux parties dont la première contient le texte; la seconde, l'explication de ces lois, à laquelle on a joint différens arrêts réunis sur cette matière, par J. *Remi*, notaire à Senlis. Un vol. in-8°. Strasbourg, *Levrault*. Paris, *Foucault*. 3 fr. — 3 fr. 25 c.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Exposé des moyens qui ont été employés par l'empereur Napoléon, pour usurper la couronne d'Espagne, par D. Pedro *Cevallos*, premier secrétaire d'état et de dépêches de S. M. le roi Ferdinand VII, publié à Madrid le premier septembre 1808, et traduit par M. *Netteman*, ancien secrétaire de la légation française à Londres. Br. in-8°. *Petit*. 1 fr. 50 c. — 1 fr. 80 c.

Les grands événemens de la France, prévus et décrits par un sage Espagnol dès l'an 1812, ou Sentimens d'un colonel de cette nation sur la chute prématurée de Napoléon, le rétablissement de Louis XVIII sur le trône de France, et ce qu'il

croit le plus propre dans un bon prince à faire le bonheur des peuples, etc. Broch. in-8°. *Chanson.* 2 fr. — 2 fr. 35 c.

Recueil de pièces officielles destinées à détromper les Français sur les événemens qui se sont passés depuis quelques années, publié par Frédéric *Schoell*, ancien administrateur du département du Bas-Rhin. Br. in-8°. Chez l'Auteur, 1ᵉ. 2ᵉ. 3ᵉ 4ᵉ. livraisons; chacune au prix de 2 fr. 50 c. — 3 fr. Ce Recueil important sera continué.

Sur le Système continental et sur ses rapports avec la Suède, par M. A. W. *Schlegel*. Broch. in-8°. Genève et Paris, *Paschoud*. 2 fr. 50 c. — 3 fr.

La Réunion de la Belgique à la Hollande serait-elle avantageuse ou désavantageuse à la Belgique? Broch. in-12. Bruxelles, *Weissenbruch*. Paris, *Beaucé*. 1 fr. 50. — 2 fr.

Correspondance authentique de la cour de Rome avec la France, depuis l'invasion de l'état romain jusqu'à l'enlèvement du souverain pontife; suivie de pièces officielles touchant l'invasion de Rome par les Français, et des lettres de N. S. P. le Pape Pie VII. Un vol. in-8°. *Lenormant.*

Etat politique de l'Europe depuis la bataille de Leipsic 18 octobre 1813, jusqu'au 30 mars 1814. Brochure in-8°. Chez *les marchands de nouveautés*. 1 fr 50 c.

Précis sur les grands événemens arrivés en France depuis 1800 jusqu'à l'époque de l'abdication de Napoléon Bonaparte et le retour de la famille des Bourbons. Broch. in-8°. *Au bureau du Lavater*, rue du faubourg Saint-Germain, n°. 18, et *Debray*. 2 fr. — 2 fr. 50 c.

Proclamations de S. A. R. le prince royal de Suède et Bulletins publiés au quartier-général de l'armée combinée du nord de l'Allemagne, depuis le commencement des opérations en août 1813, jusqu'au 12 février 1814. Seconde édition. A Liége, et se trouve à Paris, chez *Treuttel et Würtz*. Trois cahiers petit in-12. 2 fr. 25 c. — 2 fr. 75 c.

Ces bulletins rétablissent la vérité des faits si étrangement altérés dans nos bulletins mensongers; et ils s'en distinguent encore par le ton de simplicité et de modération qui y règne.

De la Constitution française de l'an 1814, par M. *Grégoire*, ancien évêque de Blois, sénateur, etc. Broch. in-8°. *Lenormant* et *Delaunay*. 1 fr. — 1 fr. 25 c.

Cette brochure, indépendamment du mérite réel qu'elle peut avoir, reçoit une sorte d'importance du caractère politique dont était revêtu son auteur, non seulement membre du sénat qui a dressé le plan du nouvel acte constitutionel, mais encore l'un des membres de la commission chargée de faire un rapport sur ce plan. En donnant une rapide analyse des observations de M. Grégoire, nous ne nous permettrons ni de les discuter, ni encore moins de les juger.

« Le mot souverain, dit-il, mal défini dans nos dictionnaires, ne peut s'ap-

« pliquer qu'à la nation ; car une nation « n'appartient qu'à elle-même. La sou- « veraineté est pour elle une propriété « essentielle, inaliénable, et qui ne peut « jamais devenir celle d'un individu, ni « d'une famille. Du même principe dé- « coule cette vérité, que toutes les « fonctions publiques, depuis la der- « nière jusqu'à la plus éminente, étant « instituées pour l'utilité commune, ne « peuvent jamais être la propriété de « ceux qui en sont revêtus : ainsi, rois, « princes, sénateurs, juges, etc. ; tous « délégués du peuple sont responsables, « et en cas de besoin, destituables. *Si, « pour le bien de l'état, une constitu- « tion déclare le monarque inviolable, « elle reporte le poids de la responsa- « bilité sur ses ministres, parce que la « nation, non moins inviolable, doit « trouver quelque part sa garantie.* »

M. Grégoire insistant vivement sur l'étrange célérité avec laquelle a été con- çu et rédigé le plan de constitution (*) lui reproche un grand nombre d'omis- sions sur des objets de la plus grande im- portance, tels que les régences, les mi- norités, l'éducation de l'héritier pré- somptif de la couronne : on aurait dû, dit-il, y résoudre les questions suivan- tes : le nouveau monarque, en acceptant la constitution doit prêter serment ; ses successeurs y seront-ils astreints ? — Pourra-t-il aliéner une portion de terri- toire national, changer la division dé- partementale, se marier, s'absenter du royaume sans l'aveu de la nation ? — Avec le droit d'ouvrir, de conduire des négociations, de conclure des traités de guerre défensive et de paix, de neutra- lité, de commerce, pourra-t-il ou non le faire sans la ratification du sénat et du corps législatif, et sans être astreint, sous peine de nullité, à n'admettre ja- mais dans les traités aucun article secret qui serait contraire aux articles patens, contraire à la constitution et aux droits du peuple ? Pourra-t-il ou non statuer seul sur les forces de terre et de mer, faire des levées d'hommes, solder et ap- peler des troupes étrangères, commencer des hostilités sous prétexte de les re- pousser ? — Pourquoi le silence que garde le plan sur la liste civile, sur la manière de promulguer les lois, sur les effets et les limites du *veto*, sur la ma- nière d'acquérir ou de perdre le droit de cité, sur l'inviolabilité de la maison de tout citoyen, sur l'unité monétaire, sur l'uniformité des poids et mesures, sur les établissemens scientifiques, l'instruc- tion publique, l'agriculture, l'industrie, le commerce, sur le mode de l'accepta- tion de la constitution par le peuple, sur la manière de la réviser et de l'amé- liorer ?

Après ce recensement des omissions que M. Grégoire relève dans le plan de constitution, voici celui des vices qu'il croit voir dans plusieurs articles du plan. L'hérédité des places du sénat ferme une porte au mérite éminent. La simple ma- jorité d'âge requise pour être membre du corps législatif et du sénat contraste sin- gulièrement avec la sage disposition qui exigeait pour remplir ces places l'âge de quarante ans. En accordant au roi, com- me en Angleterre, le droit de dissoudre le corps législatif, dont on aurait dû changer le nom (*), puisqu'il est seule- ment une partie intégrante du pouvoir qui fera des lois, tandis que le peuple

(*) Dans sa déclaration du 2 mai 1814, le roi a employé des expressions plus adoucies pour la caractériser. « Après « avoir lu attentivement le plan de cons- « titution proposé par le sénat, nous « avons reconnu, dit le monarque, que « les bases en étaient bonnes, mais qu'un « grand nombre d'articles portent l'em- « preinte de la précipitation avec laquelle « ils ont été rédigés, ils ne pouvaient « dans la forme actuelle devenir la loi « fondamentale de l'état. »

(*) Dans la déclaration du roi précitée, ce prince l'appelle, avec plus de justesse et de vérité, *la chambre des députés des départemens.*

n'a pas le droit de révoquer ses délégués, on laisse au pouvoir exécutif une puissante arme contre la liberté populaire.

Le surplus de l'écrit de M Grégoire renferme des observations relatives aux circonstances actuelles et qui ne frappent pas d'une manière aussi directe sur le plan de constitution.

RELIGION.

Pratique de la perfection chrétienne, par *Rodriguès*, 6 vol. in-12. Lyon, *Rusand*. Paris, *à la Société typographique*, place Saint-Sulpice, n°. 8. 16 fr. — 22 fr.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX-ARTS.

Cours historique et élémentaire de peinture, ou *Galerie complète du Musée*, 113^e. livraison, gr. in-8°, Madame veuve *Filhol*, et *Treuttel* et *Würtz*.

Cette livraison contient six planches avec le texte explicatif.

1) Le martyre de Saint-Etienne, d'*Annibal Carrache*, gravé à l'eau forte par *Queverdo*, terminé par *Niquet*; 2) la Vierge, Jésus, Saint-Jean et Sainte-Agnès, du *Titien*, gravés à l'eau forte par *Lerouge*, terminés par *Langlois*; 3) la Messe de l'abbé de la Porte, de J. *Jouvenet*, gravée à l'eau forte par *Chataignier*, terminée par *Heina*; 4) clair de Lune, de Joseph *Vernet*, gravé à l'eau forte par *Desaulx*, terminé par *Bovinet*; 5) jeune Dame pinçant de la guitare, de Ph. *Van-Dyck*, gravée par *Mossard* père; 6) Didius Julien: statue antique dessinée par *Vauthier*, gravée par *Heina*.

ESTAMPES.

Portrait de Louis XVI, gravé en 1787, chez *Fatou*, rue Neuve St-Augustin, n°. 37. 6 fr. en couleur; 3 fr. en noir.

Portrait de Louis XVIII, roi de France et de Navarre, gravé d'après le tableau peint à Londres par le célèbre *Reynolds*. 10 pouces de hauteur sur 7 pouces et demi de largeur. Chez *David*, graveur, rue Corneille, n°. 3. 2 fr.; les premières épreuves avec les lettres à double trait 4 fr.

Louis XVIII, roi de France. — *S. A. R. Monsieur, frère du Roi, lieutenant-général du royaume.* Deux estampes de pareille dimension. Chez madame *Canutt*, rue des Noyers, n°. 37. Prix de chacune 75 c.

Portrait de Henri IV, par *Moreau*, dessinateur du roi; gravé par *Tardieu*, devant être mis dans un cadre de 12 pouces de haut sur 9 et demi de large. Chez *Kilian*, libraire, 3 fr.

Vies et œuvres des peintres les plus célèbres de toutes les écoles, etc.

réduit et gravé au trait par C. P. *Landon*, *etc.* Vie de *Michel-Ange Buonarotti*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1814.)

Article deuxième.

On a précédemment vu que le tombeau de Jules II, dont Michel-Ange espérait faire le plus vaste et le plus surprenant morceau de sculpture, lui avait causé de grandes contrariétés et de nombreux chagrins : il l'exécuta enfin, mais sans avoir pu suivre en rien ses premières idées. Lorsqu'il eut confondu les malveillans, et qu'il les eut réduits à ne pas pouvoir prouver qu'il eut reçu, comme ils le prétendaient, des sommes exorbitantes, il convint avec les héritiers de Jules que pour ce qui lui avait été réellement payé, il ferait un monument à une seule face orné de six statues de sa main; mais Paul III engagea le duc d'Urbin à consentir que Michel-Ange n'exécutât que la moitié de ce nombre. D'après ce nouvel arrangement, qui fut définitif, le tombeau fut en moins d'une année entièrement terminé, tel qu'on le voit aujourd'hui dans l'église de Saint-Pierre-aux-Liens.

Pendant que Michel-Ange était occupé de tant de travaux, il ébaucha dans un seul bloc de marbre quatre figures plus grandes que nature représentant une *Descente de Croix* : son intention était d'en faire orner le lieu de sa sépulture, mais il ne termina pas cet ouvrage.

Les dernières années de Michel-Ange furent presque entièrement consacrées à l'architecture où il acquit autant de célébrité que dans les autres beaux arts.

San-Gallo, architecte de la *Basilique de Saint-Pierre*, étant mort, Paul III chargea Michel-Ange de continuer les travaux de ce grand monument : aucun des artistes célèbres qui y ont déployé leurs talens, n'a autant contribué que Michel-Ange à le rendre une merveille du monde. Après un examen réfléchi des projets de Bramante et de San-Gallo, il démontra ce qu'ils avaient de défectueux et proposa le sien qui fut hautement approuvé par Paul III. Ce pontife, pour écarter les obstacles que pourrait lui susciter l'envie, l'autorisa expressément par un bref à suivre ses propres idées et à faire toutes les réformes qu'indiquait ce grand artiste ; et il décerna même de fortes punitions contre ceux qui oseraient changer quelque chose à son plan. Michel-Ange s'estimant heureux d'attacher son nom à un si grand monument, refusa les honoraires d'une place qui avait procuré l'opulence à ses prédécesseurs. Pendant dix-sept années, il présida aux travaux de la superbe basilique, sans recevoir aucune rétribution. Devenu l'architecte d'un temple consacré au prince des Apôtres, il fut en même temps chargé de construire un imposant édifice sur le sol le plus vénéré des anciens Romains. Ce fut d'après ses dessins que le moderne capitole s'éleva : c'est à lui que ce lieu auquel se rattachent tant de grands souvenirs doit le noble aspect qu'il offre de nos jours ; la mort ne lui permit pas de voir cet édifice terminé ; mais on suivit ses projets. On lui doit encore l'entablement du palais Farnese et les trois ordres de colonnes dont cet édifice est entouré.

La mort de Paul III ne changea rien à la situation de Michel-Ange. Jules III, successeur de ce pontife, entre autres ouvrages, lui confia la construction d'une *Villa* aux environs de Rome, et Paul IV qui succéda à Jules le retint près de lui pour continuer la construction de l'église de Saint-Pierre dans un temps où Florence réclamait l'artiste illustre né sur son territoire. Parmi plusieurs autres plans d'architecture qu'il fit exécuter alors, on doit remarquer celui de l'église *Sainte Marie des Anges* : il construisit ce temple dans les thermes de Dioclétien, en se servant avec habileté des anciennes fondations : il y ajouta une des entrées les plus nobles qu'ait jamais eu aucune église même à Rome.

Michel-Ange ayant résolu, après une si longue carrière signalée par tant de grands travaux, de prendre enfin quelque repos, éprouva le désagrément de voir que Daniel de Volterre (*) son disciple et son ami, ne fut pas désigné pour lui succéder; mais il eut au moins la consolation de voir que Pierre Ligorio et Vignole, architectes très-habiles, qui furent chargés d'exécuter ses plans, eurent ordre de n'y rien changer; et Pie V qui régnait alors ne crut point devoir lui marquer moins de considération que ses prédécesseurs.

Le moment arriva enfin où, suivant les énergiques expressions de M. Durdent, l'immuable volonté du ciel qui ne permet pas que la plus haute renommée et les dons les plus heureux du génie puissent soustraire à la mort les hommes les plus illustres, marqua un terme à la carrière de Michel-Ange : il expira l'an 1564 à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Pie V voulant lui faire élever un tombeau dans l'église des Saints Apôtres, ordonna qu'on y transportât sa dépouille mortelle; mais Cosme II de Médicis et les Florentins ne purent pas souffrir qu'une autre ville que la leur possédât ses restes : par un pieux larcin, ils firent secrètement, et pendant la nuit, transporter son corps à Florence. La pompe de sa sépulture eut lieu dans l'église de Saint-Laurent appartenant aux Médicis. Benoît Varchi, poëte, orateur et historien prononça son oraison funèbre. On choisit ensuite pour le lieu de sa sépulture l'église de Sainte-Croix, et Léonard Buonarotti, neveu de Michel-Ange, reçut de la magnificence du grand duc tous les marbres nécessaires pour l'exécution du tombeau. Vasari, son disciple et son biographe eut la direction de ce monument : il y plaça le buste de son illustre maître qui fut accompagné de trois figures en marbre, *la sculpture*, *la peinture et l'architecture* exécutées par trois habiles sculpteurs, Cioli, Lorenzi et Dell opera.

Après avoir suivi Michel-Ange jusque dans sa tombe, M. Durdent a rassemblé quelques traits épars de sa vie, et quelques mots de lui les plus remarquables.

Plusieurs souverains pontifes dérogeant à l'étiquette en sa faveur, le faisaient asseoir en leur présence : le duc Cosme ne lui parlait jamais que le chapeau à la main. On a une preuve bien forte de l'enthousiasme que lui inspiraient les chef-d'œuvres du ciseau grec dans une anecdote authentique rapportée par plusieurs de ses biographes. Sur la fin de ses jours, sa vue s'affaiblit progressivement au point qu'il devint absolument aveugle : dans cet état, il se fit plusieurs fois conduire près du fragment antique connu sous le nom de *Torse du Belvédère*, et il laissait errer ses mains sur le marbre, pour qu'au défaut de la vue, le toucher au moins lui rappelât les formes admirables de ce fragment (*). Long-temps auparavant, il avait essayé de restaurer le bras droit qui manque au Laocoon; mais par modestie et par un sentiment profond des beautés de ce chef-d'œuvre, il ne voulut point l'achever (**).

Pour parvenir à une extrême vieillesse, malgré tant de travaux considérables propres à l'épuiser, Michel-Ange dut être et fut en effet d'une constitution très-robuste; mais il est également constant que le régime auquel il s'assujétit de

(*) L'auteur de la fameuse *Descente de Croix*, l'un des trois plus beaux tableaux de Rome au jugement du Poussin : les deux autres sont la Transfiguration de Raphaël, et le Saint-Jérôme mourant, du Dominiquin.

(*) Ce morceau se voit aujourd'hui dans une des salles du Musée, et il est pour les vrais connaisseurs, un des plus précieux antiques de cette collection.

(**) Le gouvernement français a décerné un prix de 10,000 francs pour cette restauration. On ne doit pas s'étonner qu'aucun artiste n'ait réussi à la faire, lorsque Michel-Ange y a renoncé.

bonne heure et son extrême sobriété contribuèrent beaucoup à écarter de lui les maladies. On assure (et ce sont ses contemporains qui attestent ce fait) que tant qu'il travailla aux peintures de la voûte de la chapelle Sixtine, il ne mangea pas de viande, ni même de légumes. Du pain et une très-petite quantité de vin lui suffisaient pour réparer ses forces; et son génie avait ainsi une liberté que, disait-il avec raison, une nourriture trop substantielle aurait pu détruire. M. Dordent croirait insulter à la mémoire de ce célèbre artiste, s'il s'engageait à réfuter sérieusement la fable aussi absurde qu'odieuse dans laquelle on a supposé qu'il perça un jour le côté d'un de ses modèles, pour mieux représenter un christ expirant : il ne rapporte cette stupide calomnie que pour marquer avec quelle triste facilité de pareils contes se propagent malgré le défaut de toute vraisemblance.

Michel-Ange était à la vérité d'une humeur assez irritable qui ressemblait à de la misanthropie, mais elle ne faisait jamais de tort à personne : tout au plus l'aurait-elle conduit quelquefois à laisser échapper quelques traits piquans. On a écrit, par exemple, que rencontrant un jour Raphaël accompagné, comme de coutume, d'un cortège de jeunes artistes, il lui dit : « Te voilà comme un prévôt entouré de ses archers, » et qu'il reçut cette réponse : « Et toi te voilà seul comme le bourreau. » Un fait plus certain que celui-là, et qui méritait mieux d'être conservé est la manière ingénieuse dont il critiqua un jour cet illustre rival. Voulant faire sentir que dans le tableau de *Galatée sur les eaux*, peint au palais dit *la Farnésine*, par Raphaël, les figures lui paraissaient trop petites pour l'étendue de l'appartement, il dessina sur le même mur une figure de Faune colossale. Raphaël reconnut la justesse de la mesure, et rendit hommage à son illustre émule, en ne permettant pas qu'on effaçât ce croquis.

Avec des mœurs très-pures, très-austères même, et une piété solide, Michel-Ange ne voulut jamais s'engager dans les liens du mariage : on connaît la réponse qu'il fit un jour à ceux qui le pressaient à cet égard. « Ma profession, leur dit-il, « est ma femme, et mes ouvrages sont « mes enfans. » L'espèce de sauvagerie qui le portait à préférer la solitude aux sociétés les plus brillantes, ne dégénéra jamais en dureté de cœur : l'anecdote suivante en est une preuve. Etant malade, il demanda au vieux serviteur qui seul depuis un grand nombre d'années prenait soin de sa maison ce qu'il deviendrait s'il venait à le perdre. « Il fau-« dra bien, répondit cet homme, que je « serve quelque autre maître. » Oh mon « ami, répliqua Michel-Ange, je ne « veux pas que tu coures le risque d'o-« béir un jour à quelqu'un qui n'aurait « pas pour toi les égards convenables, » aussitôt il lui donna une forte somme d'argent. Le testament de Michel-Ange mérite d'être rapporté à cause de son expressive concision. « Je laisse, y disait-« il, mon ame à Dieu, mon corps à la « terre, et mes biens à mes parens. »

POÉSIES ET THÉATRE.

Ode sur la révolution française et sur la chute du tyran, par J. B. *Saint-Victor*. Deuxième édition, revue et augmentée. Broch. in-8°. *Lenormant*. 1 fr. 25 c. — 1 fr. 50 c.

La mort de Louis XVI : tragédie en trois actes, suivie de son Testament et des faits imprimés sur la copie du citoyen *Beauvais*, officier municipal de service au Temple, le 21 janvier 1813. Brochure in-8°. *Gueffier*. 1 fr.

Joconde : opéra comique; paroles de M. *Etienne*, musique de M.... Broch. in-8°. *Lenormant*. 2 fr. — 2 fr. 50 c.

Fin tragique de Louis XVI : poëme en trois chants, composé en 1794, par M. *Dutour*. Chez l'auteur, rue de Bracque, n°. 2 ; et au Palais Royal, *chez les marchands de nouveautés*.

ROMANS.

Jacques I.er, roi d'Ecosse, ou *les Prisonniers de la Tour de Londres*, par madame *Barthélemi-Chaudot*. 4 vol. in-12. *Pigoreau*. 8 fr. — 10 fr.

Correspondance de mademoiselle Suzette-Césarine d'Arly ; rédigée par l'auteur des *Voyages d'Antenor*. 2 vol. in-8°. *Arthus Bertrand*. 10 fr. — 13 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

MUSIQUE.

Les adieux de Henri IV à Gabrielle : nocturne à deux voix ; musique de *J. Rieger*. Chez *Frey*, marchand de musique, place des Victoires, n°. 8. 1 fr. 50 c.

Couplets sur l'air vive Henri IV, chantés par *Lays*, devant leurs majestés impériale et royale de Russie et de Prusse, avec accompagnement de forté-piano. *Même adresse et même prix*.

Cantiques des Parisiens, à une, deux ou trois voix *ad libitum*, avec accompagnement de harpe, composés et dédiés à madame la duchesse d'Angoulême, par madame *Simon-Candeille*. Chez *l'auteur*, rue Cérutti, n°. 3. 2 fr.

LITTÉRATURE.

Portrait d'Attila, par madame la baronne de *Staël-Holstein*, suivie d'une Epître à M. de Saint-Victor sur les sujets que le règne de Bonaparte offre à la poésie, par Louis Amé *Martin*, auteur des *Lettres à Sophie*. Broch. in-8°. *Nicolle*. 1 fr. 25 c.

Oraison funèbre de Louis XVI, par F. *Bouillon-Petit*, ancien professeur d'éloquence et de philosophie. Broch. in-8°. *Cérioux jeune*.

Eloge historique et funèbre de Louis XVI, précédé des Fastes des Bourbons, suivi de la Déclaration de Sa Majesté adressée à tous les Français à sa sortie de Paris, le 20 juin 1791, par M. *Montjoie*. Nouvelle édition ornée du portrait de Louis XVI, augmentée du Tableau chronologique des rois et des reines de la troisième dynastie, etc. Un vol. in-8°. *Lebegue, Crapart, Petit*. 5 fr. — 6 fr. ; papier vélin 10 fr.

Cours de littérature dramatique, par A. W. *Schlegel*, etc. (Voyez pour l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1814.)

Article deuxième.

Cet ouvrage est divisé en dix-sept leçons.

Première leçon. — Quel doit être l'esprit de la critique. — Contraste entre le goût des anciens et celui des modernes. — Il faut rendre également justice à ses deux manières de sentir. — Esprit de la poésie classique et de la poésie roman-

tique. — Le principe de l'une se retrouve dans l'ensemble de la culture morale des paysans; celui de l'autre a déterminé le genre des beaux-arts depuis l'introduction du christianisme. — Division de la littérature dramatique d'après ce principe. — Les anciens et leurs imitateurs d'une part; les poëtes romantiques de l'autre. — Coup-d'œil général sur le théâtre de toutes les nations.

Seconde leçon. — Combien l'influence des spectacles est importante. — Principales divisions de l'art dramatique. — Essence du genre tragique. — Sérieux et gaîté. — Jusqu'à quel point il est possible de se pénétrer de l'esprit de l'antiquité sans connaître les langues anciennes. — Winkelmann.

Troisième leçon. — Construction et ordonnance du théâtre chez les Grecs. — De ce qu'était en Grèce l'art de la déclamation. — De l'emploi des masques. — Fausse comparaison entre la tragédie grecque et l'opéra. — Essence de la tragédie grecque. — Imitation idéale. — Ce qu'était la destinée chez les tragiques grecs. — Cause du plaisir que donne la tragédie. — Quelle était la signification du chœur chez les anciens. — De la mythologie considérée comme sujet des fictions tragiques. — Comparaison de la poésie avec la sculpture.

Quatrième leçon. — Progrès de l'art tragique chez les Grecs — Les différens styles qui en déterminent les époques marquantes. — Liaison entre les parties d'une *trilogie* d'Eschyle. — Des autres ouvrages de ce poëte. — Vie et caractère de Sophocle. — Appréciation des diverses tragédies.

Cinquième leçon. Euripide. — Ses qualités et ses défauts. — Il a été cause de la décadence de l'art tragique. — Comparaison entre les coëphores, d'Eschyle, l'Electre de Sophocle et l'Electre d'Euripide.

Sixième leçon — La première comédie des Grecs forme un contraste parfait avec leur tragédie. — De la parodie. — L'idéal comique est l'opposé de l'idéal tragique. — Priviléges accordés aux premiers poètes comiques. — Du chœur et de la *parabase*. — Aristophane. — Caractère de son talent. — Idée des pièces de ce poëte qui nous sont parvenues. — Jugement sur leur mérite relatif.

Septième leçon. — S'il y a eu une comédie moyenne qu'on puisse regarder comme un genre particulier? — Origine de la nouvelle comédie, ou de ce que nous appelons simplement comédie. — La comédie est un genre mixte. — Quel en est le côté prosaïque? — La versification y est-elle indispensable? — Peut-on adopter la décision générale de genre en pièces d'intrigue et en pièces de caractère? — Du comique fondé sur l'observation, du comique avoué et du comique arbitraire. — Moralité de la comédie. — Plaute et Térence regardés comme imitateurs des Grecs, et comme nous donnant une idée des originaux qui nous manquent; différence de leur manière d'imiter. — L'intrigue de la comédie grecque était fondée sur les mœurs et sur la constitution d'Athènes. — Statues d'après nature de deux poètes comiques.

Huitième leçon. — Théâtre des Romains. — Genres de pièces de théâtres indigènes à Rome, les fables attelanes, les mimes. — La *comœdia togata*. — Changemens qu'éprouva la tragédie grecque lorsqu'elle fut transportée à Rome. — Tragiques romains de l'époque la plus ancienne et du siècle d'Auguste. — Idée de ce qu'eût été une tragédie d'origine véritablement romaine. — Pourquoi les Romains n'ont pas obtenu de grands succès dans l'art tragique? — Tragédies attribuées à Sénèque.

Dans la première de ces leçons qui sert d'introduction à l'ouvrage, M. Schlégel jette les fondemens de cette doctrine qui a excité les réclamations des littérateurs français, et dont nous avons donné une idée suffisante, d'après l'analyse que nous avons faite de la préface de son traducteur dans le premier cahier de ce Journal. Les sept leçons suivantes qui

ont pour objets les théâtres de la Grèce et de Rome, n'offrent que des idées très-saines et très-fréquemment même que des développemens très-heureux et très-neufs dans une matière sur laquelle on a tant écrit, soit en France, soit dans les pays étrangers.

Cours de belles-lettres, par J. G. *Dubois*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1814.)

Article deuxième.

Nous nous bornerons dans cet article, à exposer le plan général de cet ouvrage.

Après un coup-d'œil sur l'histoire des sciences, des lettres et des arts, l'auteur forme trois divisions. La première embrasse l'éloquence et se partage en six parties. La seconde est consacrée à la poésie et forme quatre parties dont la première a pour objet l'Epopée; la seconde, les différentes branches de l'art dramatique dans lesquelles l'auteur fait entrer, par un système qui lui est particulier, non-seulement la pastorale, l'églogue, l'idylle et l'héroïde, mais même la satyre; la troisième, traite de la poésie lyrique; la quatrième, concerne la poésie didactique; la cinquième, l'apologue et le conte; la sixième, les mélanges, les poésies fugitives, l'histoire, les romans, la critique. Dans un troisième article, nous donnerons les développemens de ce plan.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

Le Spectateur, ou *Variétés historiques et littéraires*, par M. *Malte-Brun*, nᵒˢ. 1 et 2. On souscrit pour cet ouvrage chez *Poulet*, imprimeur, quai des Augustins, nᵒ. 9, et chez *l'auteur*, rue Christine, nᵒ. 1. Prix de chaque livraison 1 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

ETUDE DES LANGUES.

La Guerre grammaticale, par André *Guerna de Salerne*: traduite en français, avec le texte en regard. Un vol. in-12. *Delalain*. 2 fr. — 2 fr. 25 c.

JOURNAUX.

Journal général de la littérature étrangère, ou *Indicateur bibliographique et raisonné des livres nouveaux en tous genres, cartes géographiques, estampes et œuvres de musique qui paraissent dans divers pays étrangers à la France, classés par ordre de matières, avec la notice des objets traités par les sociétés savantes, et des prix qui y sont proposés; les nouvelles découvertes ou inventions, la nécrologie des écrivains et artistes célèbres de l'Europe, des nouvelles littéraires et bibliographiques*, etc., etc. — Année 1814. On souscrit pour cet ouvrage, à Paris, chez *Treuttel* et *Würtz*, et

à Strasbourg, *même maison de commerce.* Le prix de la souscription pour l'année, composée de 12 cahiers in-8°., est de 15 francs franc de port.

Ce Journal créé sur le même plan que le Journal de la littérature française, connu depuis seize années, est destiné à lui servir de complément, et à former avec lui une *bibliothèque* vraiment universelle, soit relativement aux lieux, soit relativement aux choses.

Le Journal général de la littérature étrangère, embrasse les productions de toutes les nations existantes : il embrasse aussi tous les objets relatifs aux sciences et aux arts agréables.

Les treize premières années ont déjà fait sentir tous les avantages que l'on peut tirer de ce travail. Il fait connaître la littérature de plusieurs nations dont les travaux sont presque perdus pour nous. Aucun ouvrage périodique ne nous entretient aussi complètement des productions scientifiques et littéraires de l'Angleterre, de l'Allemagne, du Dannemarck, de la Suède, de la Hollande, de la Suisse, de l'Espagne; et l'Italie elle-même, quoique si voisine, n'a parmi nous aucun historien qui nous instruise, dans un aussi grand détail, des travaux de ses savans et de ses artistes. Il fournit des notions plus complètes, des tableaux plus étendus à l'égard des productions scientifiques et littéraires que d'autres nations nous font déjà connaître en partie : ces journaux se bornent à faire un choix; *le Journal général de la littérature étrangère* met le lecteur en état de faire un choix par lui-même.

Ce Journal présente des détails que ne fournissent presque aucuns de nos journaux et qui sont cependant nécessaires à l'histoire littéraire de notre siècle et très-précieux pour les savans; tels que les travaux des diverses sociétés savantes, les inventions et les découvertes, les bibliothèques et les musées, les institutions relatives à l'éducation publique, etc. Il offre régulièrement aux philosophes un tableau comparatif des progrès des sciences et des arts chez les diverses nations.

A ces avantages littéraires, ce Journal joint plusieurs avantages bibliographiques qui ne lui sont pas moins particuliers, la simplicité de ses formes, l'extrême brièveté de ses tableaux : il dit sur chaque ouvrage ce qui est nécessaire pour le faire connaître; mais il ne dit rien de plus : il renferme jusqu'à cent cinquante notices en quatre demi-feuilles in-8°. L'ordre le plus méthodique règne dans sa division; cet ordre peut être utile aux bibliographes, comme modèle de distribution. Ce Journal se divise en cinq classes : la *première*, appartient aux sciences physiques et mathématiques; la *seconde*, aux sciences économiques et aux arts utiles; la *troisième*, aux sciences morales; la *quatrième*, aux beaux-arts; la *cinquième*, à l'histoire littéraire et aux travaux encyclopédiques. Ce Journal enfin comporte une grande économie pour les souscripteurs.

Mercure étranger, ou *Annales de la littérature étrangère*, rédigé par divers hommes de lettres, tant français qu'étrangers, n°. XIV. On souscrit pour ce Journal chez *Arthus Bertrand* et *Egron.* Le prix de la souscription est de 25 fr. pour l'année, et de 13 fr. 50 c. pour six mois : il paraît à la fin de chaque mois un cahier de ce Journal composé de quatre feuilles et demie d'impression.

Le numéro que nous annonçons contient :

Langues orientales. Plan d'un Dictionnaire chinois, par M. *Abel de Remusat.* — Dictionnaire chinois-français, par M. *Deguignes.* — *Littérature per-*

cane. Traduction de diverses pièces d'*Hafix*, par M. *Grangeret de Lagrange*. — *Littérature arabe*. Pièces fugitives traduites par M. *Duval-Destains*. — *Littérature grecque moderne*. Rhétorique, par *Neophytes Bambas* : article de M. Constantin *Nicolo-Paulo*.

Langue espagnole. Profecia, etc., la Prophétie du Tage, par Fr. Louis de Léon, traduite par M. *S....é*.

Langue italienne. *Compendio*, etc., Abrégé de l'histoire d'Italie. — *Illustrazionale*, etc., Explication de deux urnes étrusques. — *L'Immortalita*, etc., de l'immortalité de l'ame. — *Memorie*, etc., Mémoire et notice sur la terre de Montecatie, etc.

Langue anglaise — Prière à la lune, imitation de milady *Montagne*, par M. *Bourgeat*. — Sur l'existence de Troie : Dissertation extraite du *Classical* Journal, par M. *Durdent*. — Anecdotes anglaises tirées de l'ouvrage intitulé *Anecdotes of the Manners*, etc.

Langue hollandaise. — Extrait du dernier compte rendu par les quatre classes de l'Institut d'Amsterdam, de leurs travaux pendant l'année 1812 (travaux de la première classe).

Langues du Nord. — Analyse d'un drame suédois intitulé *Suzane à Babylone* (article de M. *Catteau-Calleville*).

Variétés sur les Voyages d'Aly-Bey en Afrique et en Asie. — *Gazette littéraire*. — Angleterre, Allemagne, Suisse, Italie.

NOUVELLES DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS.

Machine à feu. — Nouvel emploi de la vis d'Archimède.

M. Gagniard-Latour tient plongée dans une cuve d'eau chauffée à soixante-quinze degrés une roue à augets renversée, c'est-à-dire, dont le mouvement est en sens contraire de celui des roues de même espèce qu'on emploie aux épuisemens des puits ; il introduit dans le fond de la cuve de l'air qui se dilate jusqu'au quintuple de son volume, s'élève sous ceux des augets qui présentent leur ouverture, va prendre la place de l'eau qui occupait leur cavité, les fait participer à sa force d'ascension, et met ainsi la roue en mouvement : voilà le nouveau moteur.

Quant à l'application nouvelle de l'ancienne machine, elle consiste en une vis d'Archimède employée à fouler un fluide de haut en bas, de la même manière que jusques-là on l'avait mise en usage pour la porter de bas en haut. C'est par ce procédé que l'air arrive au fond de la cuve dans l'appareil de la *machine à feu*. Le cinquième de la puissance motrice incessamment fournie par la vis suffit au mouvement de celui-ci, et à celui de la roue chargée de ses augets, en sorte qu'il reste quatre cinquième de cette puissance disponible au profit de la mécanique.

MM. les commissaires de l'Institut, chargés de l'examen de la *machine à feu*, ont reconnu qu'elle avait été conçue suivant les véritables lois de la physique, et qu'elle peut être d'un usage fort utile, et suppléer l'action de beaucoup d'*hommes et de chevaux* dans un grand nombre de circonstances, dans les salines, les forges, les bains, les distilleries, les manufactures de porcelaine, les verreries, les fonderies, tous les établissemens qui fournissent déjà d'eux-mêmes, pour ainsi dire, l'eau et la chaleur. M. Cagniard a fait aussi la nouvelle application de la vis d'Archimède à plusieurs sortes d'usines : on en voit un exemple ingénieux à la fabrique des céruses de Clichy.

M. Parmentier a légué, en mourant, à la Société de pharmacie de Paris, une somme de 600 francs pour fonder le prix dont le sujet serait au choix de cette société : elle vient, en conséquen-

ce, d'ouvrir un concours, et de proposer les questions suivantes :

« 1o. Existe-il dans les végétaux une « substance *sui generis* différente des « matériaux immédiats connus et qu'on « puisse nommer *extractif ?*

« 2o. Si l'extractif existe, quel moyen « a-t-on de l'isoler. et quelles sont ses « propriétés caractéristiques ?

« 3o. Quelles sont les substances aux- « quelles il est le plus souvent uni dans « les extraits pharmaceutiques ? Dans le « cas où l'extractif n'existerait pas, « quelles sont les substances dont la réu- « nion constitue leurs principaux ex- « traits ?

« 4o. Si l'extractif existe, quels sont ses « rapports et ses différences avec les « principes colorans ?

« 5o. Quel rôle joue-t-il dans les arts « chimiques et économiques dans les- « quels on emploie les végétaux ? »

Le prix sera décerné dans la première quinzaine d'avril 1815. Les mémoires doivent être envoyés francs de port avant le 15 janvier de la même année, au secrétaire général de la Société, M. le chevalier Cadet de Gassicourt, pharmacien ordinaire du ci-devant Empereur.

La première classe de l'Institut a nommé M. *Ivart*, l'un de ses membres, pour remplacer M. *Parmentier*, à l'Ecole impériale d'Alfort en qualité de professeur d'économie rurale : il avait pour concurrent MM. *Lasteyrie*, *Girard*, *Morel de Vindé*, *Michaux*, *Rougier de la Bergerie*, *et de Cubières*.

C'est à M. Villemain, *professeur de belles lettres au Lycée Charlemagne*, *que l'Académie française a décerné le prix sur la question des avantages et des inconvéniens de la critique :* cette question a été traitée avec infiniment d'esprit et une rare élégance de style, par le jeune écrivain que l'Académie couronna une seconde fois : la palme lui a été adjugée tout d'une voix, quoique le discours qui vient après le sien ait aussi, dit-on, beaucoup de mérite. C'est dans la séance publique du 21 avril que M. Villemain a été couronné. La présence de l'Empereur de Russie et du Roi de Prusse à cette séance a nécessairement ajouté beaucoup d'éclat au triomphe de M. Villemain, qui a adressé à ces deux princes un compliment où la chaleur du sentiment n'excluait pas la délicatesse : on y a surtout applaudi la belle expression de *patriotisme européen*, coup de pinceau profond qui nous représente toute l'Europe, telle qu'elle est en effet aujourd'hui, comme une seule et même patrie.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE LA
LITTÉRATURE DE FRANCE.

QUATRIÈME CAHIER, 1814.

Prix pour douze cahiers 15 francs.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

BOTANIQUE.

Double Flore parisienne, ou Description de toutes les plantes qui croissent naturellement aux environs de Paris, distribuées suivant la méthode naturelle d'une part, et suivant le systême sexuel de l'autre, avec l'indication de leur nom français et latin, de leur lieu natal, de leur durée, de la couleur de leurs fleurs et de leur emploi dans la médecine, les arts, l'économie domestique, etc., par J. D. D., augmentée d'un supplément contenant toutes les plantes nouvelles, par A. D. H. 1 vol. in-16. *Gabon*. 5 fr. — 6 fr. 50 c.

PHYSIQUE.

Histoire philosophique des progrès de la physique, par A. *Libes*. (Voyez pour l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1814.)

Article troisième (premier extrait).

Cet article embrasse l'histoire philosophique des progrès de la physique, depuis Newton jusqu'à la naissance de la physique pneumatique, c'est-à-dire, vers la fin du dix-huitième siècle. C'est

l'époque la plus brillante de cette histoire : elle forme la matière du troisième livre de l'ouvrage.

Le premier chapitre de ce livre offre le tableau des progrès de la physique entre les mains de Newton.

Le spectacle des corps tombant sur la surface de la terre, était un spectacle généralement contemplé avec une froide indifférence : le philosophe anglais y découvre le phénomène et les lois de la pesanteur. Il peut se faire, dit-il, que la cause qui détermine leur chute étende beaucoup plus loin son empire, et que la lune éprouve, comme les corps terrestres, à chaque instant son influence, avec cette différence remarquable, que l'action de cette force diminuant à différentes hauteurs est beaucoup moindre pour la lune. Un simple raisonnement fondé sur les découvertes de Képler dévoile à Newton l'importante loi de cette variation. S'il est vrai que la pesanteur de la lune vers la terre la retient dans son orbite, il en est de même des planètes à l'égard du soleil, des satellites à l'égard de leurs planètes respectives. Newton compare les distances des planètes avec les temps de leurs révolutions : il trouve les forces centrifuges et les forces centrales qui les animent, réciproques aux carrés des distances ; et il en conclut que la lune est enchaînée dans son orbite par la pesanteur diminuée dans le rapport inverse du carré de sa distance au centre de la terre.

Copernic, Képler et Hook avaient pensé, avant Newton, qu'il existe dans tous les corps de l'univers une force qui détermine leur tendance réciproque ; mais les efforts de ces philosophes pour connaître la loi de l'affaiblissement de cette force se brisèrent contre les difficultés de l'entreprise ; il fallait le génie de Newton pour les vaincre Tous les corps tendent à s'approcher les uns des autres en vertu d'une force réciproque au carré de la distance. Cette tendance est un phénomène donné par l'observation ; et Newton la désigne par le nom d'*attraction*, quelque soit la cause qui y donne naissance, elle appartient à chaque molécule de terre, et l'attraction d'un corps n'est autre chose que la somme des attractions de toutes ses plus petites particules. Enfin cette tendance est réciproque : la lune et la terre, le soleil et les planètes tendent les uns vers les autres avec des forces égales, parce qu'il n'y a jamais d'action sans réaction égale et opposée. Descartes avait eu le premier l'idée hardie de ramener à une cause unique les phénomènes du ciel et ceux de la terre; mais c'est à Newton qu'est dû l'honneur de la réaliser. L'attraction proportionnelle à la masse et réciproque au carré de la distance devient entre ses mains le grand ressort de l'univers : dans le ciel elle donne l'immobilité au soleil ; elle se combine avec une force de projection pour donner aux planètes et aux satellites un mouvement elliptique ; et les altérations que ces mouvemens divers éprouvent, loin de contrarier les lois qui les maîtrisent ont servi utilement à en confirmer l'existence. Sur la terre elle donne aux fluides répandus par gouttes sur un plan horizontal la forme qui les distingue ; elle empêche les molécules des solides de céder à l'action du calorique qui les sollicite sans cesse à s'écarter et à se dissiper dans l'espace : par elle, les marbres, dont la surface est bien polie, résistent fortement à leur séparation ; et les liqueurs franchissent dans les tubes capillaires les limites que leur a fixé la nature ; elle produit les combinaisons, les dissolutions et les décompositions chimiques, etc. Si à la force qui sollicite les corps terrestres vers le centre se joint une force de projection, ils décrivent une courbe parabolique ; et si la force de projection était assez grande, ils deviendraient, comme la lune, des satellites de la terre. Le mouvement de cette planète est sujet à des anomalies dont plusieurs étaient connues des philosophes de l'antiquité : Ticho-Brahé en découvrit un plus grand nombre, mais la

cause qui les produit resta inconnue jusqu'à Newton qui a soulevé un coin du voile mystérieux qui enveloppe cette cause.

Les expériences de Richer avaient appris qu'il faut diminuer d'environ une ligne et un quart la longueur qui bat exactement les secondes à Paris, pour les lui faire battre à Cayenne : ce phénomène dont la véritable cause n'était point étrangère à Huyghens exerça le génie de Newton ; et il en trouva l'explication la plus satisfaisante en combinant la loi de la gravitation avec celle de l'équilibre des fluides. Descartes attribuait à la pression de la lune les oscillations régulières et périodiques de l'Océan, et Galilée les faisait dépendre de la rotation de la terre combinée avec son mouvement elliptique. Ces explications vagues et hasardées ne pouvaient point résister long temps à l'épreuve de l'observation. Newton méditant sur l'important phénomène des marées et sur la cause qui le fait naître, vit toutes les circonstances qui l'accompagnent se plier au grand principe de l'attraction : à l'aide de ce principe il rendit raison des *marées lunaires* et des *marées solaires*. Les premières l'emportent beaucoup sur les secondes, quoique la masse de la lune soit incomparablement moindre que celle du soleil : cet excès a pour cause l'énorme différence qui existe entre les distances du soleil et de la lune à la terre. On devait à Hipparque l'importante découverte du mouvement des étoiles et le soupçon bien fondé que ce mouvement est une simple apparence produite par le rétrogradation des points dans lesquels l'équateur coupe l'elliptique. Newton apprécia la cause de cette rétrogradation et la trouva dans la forme de sphéroïde qu'a le globe de la terre.

Les anciens, si l'on en excepte Pline et Sénèque, regardaient les comètes comme des météores engendrés dans l'atmosphère : Descartes et Képler les rangèrent parmi les astres ; mais ils les faisaient mouvoir sans ordre, sans frein, sans mesure : Cassini vit mieux que ses prédécesseurs ; il les rattacha à notre système planétaire ; mais il est incertain s'il les plaçait dans l'empire du soleil ou dans celui de la terre. Newton fixa ces incertitudes et marqua la place qu'elles occupent dans l'univers. Les comètes et les planètes puisent dans une source commune la lumière et la chaleur. L'éclat des comètes augmente lorsque la distance qui les sépare du soleil diminue ; et la chaleur qu'elles éprouvent au voisinage de cet astre devient brûlante au point de dessécher leur surface ; tous les liquides passent à l'état gazeux. La vapeur qui s'exhale de la surface de ces globes prend une direction contraire à celle du feu qui la fait naître, et produit ainsi l'apparence de cette queue des comètes toujours opposée au soleil.

Galilée, Torricelli et Mariotte avaient connu la résistance que les fluides opposent au mouvement des fluides : mais aucun jusqu'à Newton n'avait tenté de la mesurer. Cette résistance se compose de la densité du milieu, d'une fonction de la vitesse du corps mu et de la grandeur de sa surface. Newton calcule l'influence respective de ces divers élémens sur le mouvement des corps, le son, la lumière ; et par des conclusions rigoureuses il est conduit à chasser des espaces célestes les fameux tourbillons de Descartes, et y ramène l'attraction et le vide accompagnés d'une force imposante : c'est encore lui qui a donné à l'échelle du thermomètre des limites invariables prises du point où s'arrête l'huile lorsqu'on plonge l'instrument dans la neige fondante et de la température du corps humain : d'autres découvertes importantes se trouvent dans le *Traité de la lumière* publié par Newton : ce sera l'objet d'un second extrait.

PHYSIOLOGIE. MÉDECINE.

Traité médico-philosophique sur le rire, ou le Rire considéré dans ses rapports avec l'étude physique et

morale de l'homme dans l'état sain et dans l'état moral, par David Prudent *Rey*, docteur en médecine. Un vol. in-8°. *Crochard*. 6 fr.

Traité de pathologie générale appliqué principalement à la médecine externe, par Ant. *Hugon*, docteur en médecine de la Faculté de Paris. Un vol. in-8°. *Croullebois*. 5 fr.

Depuis la Nosologie de *Sauvages*, dont l'ancienneté n'a pas fait oublier le mérite, il en a paru plusieurs qui ont beaucoup perfectionné cette classification des maladies. Celle que publie M. Hugon sous le titre de *Pathologie générale*, quoique paraissant embrasser l'universalité des maladies, se resserre, dans le plan de l'auteur par l'application particulière qu'il en fait à la médecine externe, c'est-à-dire, à la chirurgie : nous allons tracer la marche que suit l'auteur, en faisant, en deux articles, une exposition rapide de ce plan qui renferme sept classes. Le premier sera relatif aux deux premières classes : le second, aux cinq autres.

Article premier.

L'auteur a fait précéder sa classification des maladies externes d'une introduction dont voici l'analyse.

Définition de la pathologie générale. — Caractères de la chirurgie. — Nomenclature des maladies. — Considérations sur leur classification; appréciation des diverses bases nosologiques et jugemens sur les nosologies chirurgicales modernes. — Esquisse des principaux phénomènes de la vie. — Physiologie thérapeutique : idée générale qu'on doit se former de cette partie de la science de l'homme. — Reproches adressés aux chirurgiens.

La première classe qui n'embrasse que les *maladies congénitales* est extrêmement bornée, et l'auteur, en conséquence s'y est fort peu arrêté : en voici le tableau. — Différence de ces maladies avec les difformités accidentelles, et nature de ces affections qui constituent une série très-naturelle de maladies chirurgicales. — Remarques générales sur quelques vices originels. — Leur classification.

La seconde classe qui frappe sur les *maladies organiques*, est au contraire d'une grande étendue : l'auteur la partage en cinq ordres dont le tableau est précédé des observations générales suivantes.

Idée générale des maladies organiques. — Nécessité de ne point les isoler et de les classer suivant le type ou caractère de lésion vitale. — Points principaux auxquels elles se rapportent. — Considération sur leur origine. — Maladies primitives. — Maladies secondaires. — Maladies héréditaires, contagieuses, propagées. — Symptomatologie génitale. 1°. Changemens dans la sensibilité (douleurs organiques). 2°. Changemens dans la tonicité. — Des capillaires. — Des exhalans (purgénie, suppurations libres ou extérieures, retenues ou intérieures, d'où les abcès). — Des absorbans. — Changemens dans les nutritions (mutations organiques, ulcères, fistules). — Dans la température du tissu malade. — Phénomènes organiques généraux (fièvres secondaires). — Considérations sur la nature des fièvres primitives et des crises en général. — Idée générale des maladies vénériennes et remarques sur leur origine. — Physiologie thérapeutique générale. — Influence de la circulation capillaire dans la guérison des maladies organiques. — De l'exhalation. — De l'absorption. — De la nutrition (cicatrisation, histoire des cicatrices, des adhérances, des fausses membranes et fausses cicatrices).

Ordre premier. *Inflammations*. — Ces maladies n'ont pas été encore essez étu-

diées; et pour bien connaître leur nature, il faut les considérer dans quatre ordres de tissus différens. — Phénomène de l'inflammation qui consiste principalement dans une augmentation de la circulation capillaire (phlogose) de l'exhalaison (inflammation exhalatoire, sanguine ou suppurative) et de la nutrition (inflammation nutritive, adhésive ou ulcérative). — Caractère éminemment organique des inflammations. — Analogie des hémorrhagies actives avec les inflammations, c'est-à-dire, avec la phlogose et l'inflammation exhalatoire sanguin. — Dérangemens des fonctions des organes enflammés et phénomènes sympathiques des inflammations. — Fièvre inflammatoire et formation de la *coenne* dans plusieurs circonstances phlegmatiques. — Beaucoup de maladies réputées phlegmatiques ne le sont pas. — Nécessité d'estimer à leur juste valeur les différens symptômes donnés jusqu'à présent comme ceux de l'inflammation. — Distinction des inflammations en primitives et en consécutives, et causes des unes et des autres. — Terminaisons. — Stade aigu : délitescence, résolution directe, suppuration active gangrène. — Stade chronique : terminaisons phthisique, sarcomateuse, cancéreuses, et considérations thérapeutiques relatives à ces diverses terminaisons — Remarques sur quelques inflammations des os. — Principes de la classification et tableau des inflammations.

Ordre deuxième. *Phthisies.* — Nomenclature trop variée, et nécessité de réunir ces maladies sous un titre général. — On peut les comparer à cet état vital chronique subséquent à l'inflammation, et il faut surtout rechercher leur origine dans des lésions d'exhalation, d'absorption et de nutrition. — Altération du sang dans ces maladies — Fièvre hectique. — Quelques phthisies commencent dans le sein de la mère. — Elles sont plus nombreuses que les phlegmasies. — Plusieurs phthisies simulent des inflammations. — Elles sont locales ou générales. — Les premières rarement primitives — Les scrophules ne sont que des phthisies générales, et les tubercules dérivent de la lésion de nutrition dans ces maladies. — Remarque anatomique à l'égard des affections scrophuleuses. — Causes des scrophules. — Tendance naturelle des scrophules à l'ulcération, et caractères principaux de l'ulcère scrophuleux. — C'est surtout dans le traitement des maladies phthisiques constitutionnelles qu'on commet de grandes fautes. — Nécessité d'une excitation générale, en même temps qu'on cherche à augmenter la puissance vitale dans les parties les plus affectées. — Phthisies vénériennes et ulcères vénériens. — Identité des maladies constituant l'ordre des phthisies. — Remarques sur les phthisies des os, des systêmes fibreux et cartilagineux (rachitisme, exostoses, caries ou ulcères osseux, périostoses, tumeurs blanches des articles et luxations spontanées). — Tableau des phthisies.

Ordre troisième. *Sarcomes (fongus et kystes).* — Ils dépendent d'un accroissement de la nutrition par asthénie, c'est-à-dire, d'une nutrition superflue. — Ils sont primitifs ou consécutifs. — Les tumeurs sarcomateuses sont des affections vitales chroniques. — Elles ne subissent que rarement la dégénérescence ulcéreuse. — Elles s'offrent sous les deux formes générales de kystes et de fongus. — Théorie des uns et des autres. — Causes des sarcomes. — Remarques sur les affections sarcomateuses de quelques tissus (loupes, polypes, tumeurs fongueuses de la dure mère, du tissu musculaire de la matrice, fongus osseux ou ostéo-sarcome. — Phisiologie thérapeutique. — Tableau des sarcomes.

Ordre quatrième. *Cancers ou carcinomes.* — Aperçu sur les cancers de quelques animaux, et les moyens employés pour les détruire. — Obscurité répandue sur les causes du carcinome dans l'homme. — Cancers primitifs, héréditaires, constitutionels, sympatiques,

gagnés par contagion. — Cancers consécutifs ou subséquens aux inflammations, aux sarcomes, à quelques affections vénériennes. — Le cancer est une maladie des propriétés toniques; il remonte à un trouble nutritif de nature atonique : preuves, caractère de cette atonie. — L'organe affecté du cancer jouit donc de la vie, mortification des cancers. — Cancers sarcomateux, bien déterminés ou par excellence, aigus et chroniques — Phénomènes des cancers. — Douleur cancéreuse, ses variétés. — Tumeur et ulcère carcinomateux. — Dilatation adynamique du système capillaire d'une partie cancéreuse. — Considérations séméïotiques. — Propagation du cancer aux organes voisins, aux glandes absorbantes; communication de cette maladie à toute la constitution. — Physiologie thérapeutique. — Guérison par inflammation de l'organe cancéreux. — Par les narcotiques — Traitement par les adoucissans. — Guérison par la gangrène. — Classification des cancers. — Remarques sur les cancers cutanés, cellulaires et séreux, et des glandes absorbantes, muqueux et musculaires organiques, glanduleux ou parachimateux (parotidien, thyroïdien, mammaire et testiculaire).

Ordre cinquième. *Gangrènes et nécroses.* — Elles ne sont point des abolitions vitales dès leur principe. — Elles forment des maladies primitives. — L'action organique est essentiellement affectée dans les gangrènes. — Une partie sphacélée est privée de tout rudiment de la vie : elle se putrifie, mais les fluides décomposés des parties sphacélées ne sont guères cause de la propagation ou extension de la gangrène. — Les gangrènes ont en général un caractère aigu qui ne permet pas de changement organique. — Mode de séparation des parties mortifiées. — Altération du sang chez les individus atteints d'affections gangréneuses. — Distinction des grangrènes primitives en locales et en générales, et remarques sur plusieurs d'entre elles — Physiologie thérapeutique : deux grands modes de guérison des gangrènes, tantôt par la chute des parties mortifiées, tantôt par l'exagération des fonctions organiques affaiblies et le retour de la vie à la santé — Remarques sur la gangrène des os, des tissus fibreux et cartilagineux (nécroses extérieures ou superficielles, dites exfoliations sensibles; nécroses intérieures, profondes ou médullaires connues sous le nom de séquestre). — Tableau des gangrènes.

Manuel médical, par P. H. *Nysten*, docteur en médecine. Un volume in-8°. *Gabon.* 7 fr.

Divers articles de l'aliénation mentale, par M. le docteur *Esquirol*, extraits du Dictionnaire des sciences médicales. Broch. in-8°. *Panckouke.*

Dictionnaire des sciences médicales, par une société de médecins et de chirurgiens. Tome VIII in-8°. Dae-Des. *Panckouke.* Prix pour les souscripteurs 6 fr. et 9 fr. pour ceux qui n'ont pas souscrit.

Parmi le grand nombre d'excellens articles que renferme ce volume, on distinguera l'article *Dartres*, par M. *Alibert*, si avantageusement connu surtout par son beau Traité des maladies de la peau; l'article *Débilité*, par M. *Nacquart*; l'article *Déchirement*, par M. *Breschet*; l'article *Décomposition*, par M. *Renaudin*; l'article *Défloration*, par M. *Sedillot*; les articles *Délire* et *Démence*, par M. *Esquirol*; les articles *Délivrance* et *Dentition*, par M. *Murat*; l'article *Dent*, par MM. *Cuvier* et *Fournier*; l'article *Désinfection*, par MM. *Hallé* et *Nysten*; l'article *Désorganisation*, par M. *Roux*.

MATHÉMATIQUES. ASTRONOMIE.

Les Œuvres d'Euclide, traduites en

latin et en français, etc., par F. *Peyrard*, etc. Tome Ier. in-4°. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Article deuxième.

Ce volume renferme le texte des sept premiers livres des élémens d'Euclide, avec la double traduction en latin et en français.

Ce texte qui reçoit pour la première fois le jour de l'impression, est extrêmement précieux : le manuscrit d'après lequel M. Peyrard le produit porte tous les caractères des manuscrits de la fin du neuvième siècle, tandis que tous les autres appartiennent à des siècles beaucoup plus rapprochés de nous. il remplit les lacunes, il rétablit les passages altérés dans tous les autres manuscrits au nombre de vingt-trois. Ce manuscrit appartenait à la bibliothèque du Vatican, et fut envoyé de Rome à Paris par le comte de Peluse, et il était resté inconnu. L'importance de la publication de ce manuscrit résulte de celle des élémens d'Euclide eux-mêmes sur lesquels le plus célèbre des géomètres des temps modernes, M. de Lagrange, portait le jugement suivant : il disait que celui qui n'étudiait pas la géométrie dans Euclide faisait la même chose que celui qui voudrait apprendre le grec et le latin, en lisant les ouvrages modernes écrits dans ces deux langues La traduction latine que M. Peyrard nous donne des élémens d'Euclide restitués autant qu'il était possible à leur intégralité, principalement d'après le manuscrit en question, et subsidiairement seulement d'après quelques variantes puisées avec beaucoup de discernement dans les autres manuscrits, a en sa faveur un précieux suffrage, celui de M. *Delambre*. La traduction française a été faite dans le même esprit que la latine.

Astronomie théorique et pratique, par M. *Delambre*, trésorier de l'Université de France, secrétaire perpétuel de l'Institut pour les sciences mathématiques, professeur d'astronomie au collége royal de France, membre du Bureau des longitudes de la Société royale de Londres, etc. 3 volumes in-4°. Madame *Courcier*. 60 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Méthode de Kraft pour réduire la distance apparente de deux astres à la distance vraie, extraite des longitudes de *Van Swinden*, et traduite du Hollandais. Broch. in-8°. Toulon. *Lamadeleine*.

SECONDE CLASSE.

ECONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

De l'Economie alimentaire du peuple et du soldat, ou Moyen de parer aux disettes et d'en prévenir à jamais le retour ; d'assurer constamment et dans toutes les contrées d'excellent pain, et de fixer pour les camps et armées la nourriture la plus économique, la plus

salutaire et la plus appropriée à l'économie animale, et la préserver des maladies contagieuses provenant du règne alimentaire, par A. A. C. *Cadet-Devaux.* Brochure in-8°. Madame *Huzard.*

Suite des Observations sur la monte et l'agnelage, par M. *Morel de Vindé.* Broch. in-8°. *Même adresse.*

ARTS MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS.

Aviceptologie française, ou *Traité général de toutes les ruses dont on peut se servir pour prendre les oiseaux*, par *Bulliard.* Sixième édit. ornée de trente-cinq figures et pièges propres à différentes chasses ; corrigée et augmentée d'un Traité succinct du rossignol et d'un grand nombre d'oiseaux de volière et de chant, avec la manière de les tuer à coup de fusil sans les tuer, de les nourrir, les élever et les empailler ; suivi d'un petit Traité sur diverses chasses, notamment sur celle du loup, par J. C***. Un vol. in-8°. *Cussac.* 5 fr. — 6 fr. 50 c.

Nouveau Traité sur le jeu de billard, ou Règles générales et particulières raisonnées pour toutes les parties du jeu de billard les plus usitées, tant en France qu'en Italie, avec les premiers principes pour l'exécution de ce jeu, par C. B...., amateur. Broch. in-12. *Eymery.* 1 fr. 50 c.

COMMERCE. FINANCES. EAUX ET FORÊTS.

Réflexions sur le commerce de France : deuxième suite, par M. *Gaconne*, ancien député de la ville et du commerce de côte près l'Assemblée constituante. Broch. in-8°. Paris, *Bailleul* et *Mongie.*

Réflexions sur les finances et le commerce, par M. F***. Broch. in-8°. *Bailleul.*

Tableau des tares et usages sur la place de Rouen pour les marchandises, rédigé par un courtier de commerce. Broch. in-8°. Rouen, *Périeux.*

Dictionnaire géographique et commercial de la France : première partie (A-K). Un vol. in-8°. Chez l'*auteur*, rue Gît-le-Cœur.

Tarif décimal pour la réduction des bois carrés : ouvrage fait pour abréger et faciliter les calculs de réduction des bois de charpente en pièces dites aussi *solives* (de 72 pouces, ancienne mesure de Paris) et ses comparaisons avec la pièce appelée *décistère*, par M. C. F. C. *Bocquet*, régisseur forestier. in-24. *Audot* et *Saint-Michel.*

TROISIÈME CLASSE.

STATISTIQUE.

Tableau de Pétersbourg, ou *Lettres écrites sur la Russie*, etc., par M. *Muller*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal.)

Article cinquième.

La dix-septième et la dix-huitième lettres de M. Muller roulent sur les divertissemens et les fêtes populaires de la Russie, et particulièrement sur la fête de Péterhof : nous allons en donner une idée rapide dans cet article. Ce voyageur déclare qu'il ne connût aucun peuple qui se livre à la joie aussi facilement et avec une franchise aussi originale que le peuple russe; c'est, à son avis, l'un des plus beaux traits du tableau de cette nation : quelques verres d'une mauvaise eau-de-vie suffisent pour faire oublier au Russe tout le poids de la vie la plus triste, pour le faire chanter et danser avec une sorte d'ivresse : sa gaieté riante tient à son caractère, elle est communicative, et s'augmente de la part qu'y prennent les autres.

L'une des fêtes les plus pompeuses commence avec l'année. Le 6 janvier, fête de l'Apparition du Christ, la Consécration de l'eau, ou la *fête du Jourdain*, se célèbre, avec toute la pompe imaginable par le clergé et les militaires. Dès neuf heures du matin, les élégans bataillons de la garde et d'autres appelés pour cette solemnité à Pétersbourg, sortant au nombre de trente-cinq à quarante mille hommes se placent sur trois files devant les maisons qui bordent les principales places, et dans les rues adjacentes. Sur la Newa, profondément glacée, on établit un petit temple qui a la figure d'une élégante rotonde en colonnes. Du palais d'hiver, un chemin de planches couvert de tapis rouges conduit sur les places Isaac et Pierre vers cette rotonde. La procession part à onze heures. Tout le haut clergé avec son métropolitain, tous les prêtres de la ville et des congrégations, richement vêtus, et dont plusieurs portent les vases sacrés des églises, ouvrent la marche accompagnés à droite et à gauche des officiers de la cour en costume et la tête découverte même à douze ou quinze degrés de froid (*). La marche ecclésiastique est fermée par les excellens chanteurs de l'église grecque. Suivent immédiatement et à pied la cour et son nombreux cortège. M. Muller y vit l'empereur, l'impératrice régnante, l'impératrice mère, les jeunes grands ducs, la grande-duchesse; le grand-duc Constantin commandant les régimens ne pouvait pas être du cortège. Le haut clergé et la famille impériale se rendent au petit temple : on tire de l'eau de la Newa et on la consacre avec les cérémonies prescrites au bruit du canon et d'un feu de mousqueterie par peloton. Les drapeaux militaires sont portés vers la rotonde et bénits également. Au retour, l'empe-

(*) Le 6 janvier, le froid s'élève souvent à Pétersbourg jusqu'à vingt-deux degrés. Permet-on alors à ces officiers de se couvrir la tête? C'est ce que M. Muller ne nous dit pas.

reur monte à cheval escorté des membres du corps diplomatique et des généraux présens et passe devant les régimens qui le saluent avec les drapeaux et la musique. De retour au palais d'hiver, il s'arrête avec son cortège, et tous les régimens à pied et à cheval défilent devant lui en colonnes, avec la musique. Toutes les parades se font de cette manière; mais les salves d'artillerie et le feu par peloton n'ont lieu que ce jour-là. Toute la part que le peuple prend à cette fête, consiste à se presser en foule pour obtenir de l'eau consacrée; puis, en différens lieux il se livre au plaisir de boire, de chanter et de danser. La fête de l'impératrice régnante se célèbre le 15 janvier. Grande parade, illumination, quelquefois feu d'artifice et bal de cour, tels sont les plaisirs de cette fête.

La dernière semaine qui précède le carême de Pâques est pour le peuple russe l'époque de ses plus grands plaisirs : il s'y livre à celui de manger et de boire avec une telle fureur, qu'au commencement du carême le nombre des malades dans cette classe est presque triple Son principal divertissement concourt singulièrement à le jeter dans ces excès d'intempérance : il consiste à former sur la Newa diverses montagnes de glace qu'on franchit et d'où l'on se précipite : nous omettons la description qu'en donne M. Muller, parce qu'elle se trouve dans plusieurs Voyages : nous observerons seulement avec lui que les femmes s'abandonnent à ce plaisir avec un courage plus infatigable que les hommes. Il décrit aussi de la manière la plus intéressante les courses des traîneaux et des équipages sur la Newa Ce fleuve porte, à toute heure, et sans trembler jusqu'à quinze à vingt mille hommes. La nuit de Pâques est déjà une fête nationale : c'est a peu près l'image de notre messe de minuit : Pâques arrive enfin : les canons de la forteresse l'annoncent : les grands, les petits sont dans toute leur parure, se pressent, se saluent, s'embrassent avec des transports de joie ; tout se serre et s'arrête dans une sorte d'ivresse, parce que le Christ est ressucité! Au sein des familles, les domestiques félicitent le maître en lui baisant la main ou l'épaule : tous se donnent les œufs de Pâques dont la valeur se monte de cinq cents à mille roubles chez le riche, et descend chez le pauvre jusqu'à six kopeks. Aux montagnes de glace qu'on avait élevées sur la Newa avant le carnaval russe, succèdent à Pâques, sur la vaste place d'Isaac et sur celle de Pierre des *Monts glissans* et des balançoires de toute espèce qui sont le charme des Russes et qui donnent lieu quelquefois à des accidens tragiques. M. Muller observe que, comme avant le carême, les malades de l'hôpital augmentent d'un tiers par l'indiscrétion des Russes qui mangent des œufs avec une avidité meurtrière.

Les fêtes de nom et de naissance pour les personnes de la famille impériale ne se celèbrent qu'à la cour, par des bals masqués, des illuminations, des parades; mais la fête de naissance de l'impératrice mère qui tombe le 22 juillet se célèbre à Péterhof avec une pompe vraiment incomparable : en voici les traits les plus remarquables.

Après une description très-animée du local qui offre les flots ondoyans de trente à quarante mille personnes en toilettes et toutes transportées de joie, M. Muller s'arrête sur le coup-d'œil vraiment magique qu'offre le port de Péterhof : la mer est couverte de mille bâteaux qui arrivent de Pétersbourg à pleines voiles : on ne peut pas donner une idée du prodigieux mouvement qu'entraînent les divers débarquemens : devant le port sont rangés douze à quinze *yacths* impériaux, des *kutters*, des barques bien alignées et les drapeaux solemnellement alignés. A une mascarade, que M. Muller se dispense de décrire, parce que ce genre de plaisir est partout le même, il vit succéder le feu d'artifice qui était plein de goût, élégamment ordonné, sans magnificence; mais ce qui lui plut singulièrement, ce

fut une gerbe de quatre mille étoiles qui éclatèrent au plus haut point de leur ascension et retombèrent multipliées dix fois. Sous Elisabeth et Catherine II les feux d'artifices à Péterhof passaient pour les plus magnifiques de l'Europe; mais l'empereur Alexandre qui aime et veut l'économie dans les dépenses de la cour qu'il a considérablement diminuées, l'a portée dans celle du feu d'artifice de Péterhof, mais a cru devoir conserver la magnificence de l'illumination. « Que ne « puis-je, dit M. Muller, transformer « chaque lettre de mon récit en traits de « flammes propres à peindre le goût inex- « primable de cette illumination, tant « dans le jardin intérieur que dans le « jardin supérieur, le charme surnaturel « des feux réfléchis sous l'eau, les cas- « cades deviennent des torrens de lumiè- « re, enfin le jeu de couleurs variées à « l'infini! » Des hommes qui ont voyagé dans presque toute l'Europe, lui ont assuré qu'on ne peut mettre en parallèle avec cette superbe illumination que celles de Saint-Pierre à Rome et de Munster à Strasbourg.

***Mémoire sur les sept espèces d'hommes et sur les causes des altérations de ces espèces* : mémoire intéressant pour l'histoire naturelle, les beaux-arts et la civilisation, par M. *Peyroux de la Coudronière*, capitaine des armées de Sa Majesté catholique. Broch. in-8°. *Allut.* 1 fr. 25 c.**

Ce Mémoire est divisé en six sections dont voici la rapide analyse faite par l'auteur lui-même.

Première section. — Erreurs sur les espèces d'hommes et sur les grands effets que certains écrivains ont attribués aux climats, à la nourriture et aux mœurs. Il est prouvé que sans compter les Pongos et autres hommes des bois, il existe sur notre globe sept espèces d'hommes (savoir trois espèces de Nègres, trois espèces d'Indiens et une espèce d'hommes blancs et barbus) dont les caractères particuliers à chaque espèce ne peuvent changer que par des croisemens de races que produisent des variétés intermédiaires.

Deuxième section. — Il y a trois espèces de Nègres, et toutes ont les cheveux aussi crépus que la laine de nos moutons. Ces trois espèces sont les *Bochimans*, les *Cynocéphales*, et les *grands Nègres à traits d'Européens* Toutes ces espèces sont originaires de l'Afrique. Détails sur chacune, et remarques sur les *Albinois*.

Troisième section. — Il y a trois espèces d'hommes indiens presque noirs, sans barbe, et portant pour cheveux de longues crinières noires comparables aux crins de nos chevaux pour la grosseur de chaque crin qui jamais ne frise. De ces trois espèces, l'une a peuplé primitivement le continent de l'Amérique, et c'est la plus grande et la moins laide des espèces indiennes. La seconde est indigène de l'Asie; elle est naturellement cruelle et anthropophage, ce qui est prouvé par l'expérience et par la forme de ses dents. Enfin la troisième est originaire de la Nouvelle-Hollande et de Madagascar. On la connaît sous le nom de *Bediaguls* et de *Quimos*.

Quatrième section. — La septième espèce d'hommes est blanche et barbue, naturellement haute et bien proportionnée. Les individus de cette espèce ont, en général, de beaux traits qui annoncent de la grandeur, du courage et du génie. Dans les espèces bipedo-bimanes, c'est le chef-d'œuvre de la nature. Cette espèce tire son origine de l'Europe: elle était primitivement nomade; mais elle est devenue domiciliée par les soins et la puissance d'une longue dynastie, sous laquelle les arts, les sciences et la civilisation se sont perfectionnés. Cette espèce, depuis cette époque, a envoyé de nombreuses colonies dans les autres parties du monde, dont on voit encore des restes.

Cinquième section. — Les hommes des bois forment des nuances intermédiaires entre les *bipedo-bimanes* et les *quadrumanes* ou singes : ils vivent naturellement en société, et ne sont pas carnivores : ils ont des usages civils et des moyens de se communiquer les pensées et les désirs. On pourrait perfectionner leur état social, et les sauver de la destruction qui les menace.

Sixième section. — Causes qui ont fait dégénérer l'espèce blanche, et quels sont les moyens propres à lui faire recouvrer son ancienne perfection.

De cet intéressant Mémoire, l'auteur tire la conclusion suivante.

« Malgré les raisons convaincantes « donnés dans ce Mémoire sur les maux « qui résultent de l'usage des esclaves de « couleur parmi les blancs, je sens qu'il « est des gens si prévenus en faveur des « erreurs qu'ils ont adoptées, que rien « ne peut la détromper. C'est surtout « ceux qui ont vieilli dans ces préventions « qui ne peuvent se dégager des préjugés « de leur jeunesse; il semble même qu'ils « croient qu'il est humiliant pour eux « d'avouer qu'ils se sont trompés..... Il « est heureux pour les nations policées « que la partie la plus éclairée de la « Grande-Bretagne s'intéresse vivement « pour faire cesser en Europe et en Amé- « rique ce vil et méprisable commerce « d'esclaves qui déshonore les commer- « çans qui le sollicitent. Si le congrès qui « doit traiter de la paix générale peut dé- « terminer les puissances commerçantes « à défendre cette traite d'esclaves, il « aura la gloire d'avoir agi en faveur de « la plus brillante époque des annales du « genre humain. La sûreté individuelle, « la liberté de la presse, celle des cultes « religieux, la surveillance sur les abus « qui peuvent se former et sur la con- « duite des gens qui ont la confiance du « souverain dans les grands emplois, et « enfin sur la destruction de l'esclavage, « sont des moyens nécessaires pour régé- « nérer les nations, rendre les dynas- « ties plus durables et faire disparaître « les préjugés barbares qui avilissent l'es- « pèce humaine. Les souverains qui ren- « dent leurs peuples esclaves, ou qui les « laissent plongés dans l'ignorance, n'en- « tendent pas leur véritables intérêts. « Mais ceux qui règnent sur des peuples « libres et éclairés sont des princes dignes « d'estime et de vénération : ils peuvent, « par leur conduite, aspirer légitimement « au nom de *grand*. »

L'Angleterre, au commencement du dix-neuvième siècle, par M. *de Lévis*. Un vol. in-8°. *Renouard*. 6 fr.

En faisant espérer à ses lecteurs, par le titre même de son ouvrage, qu'ils pourront y puiser des lumières satisfaisantes sur l'état de l'Angleterre au commencement du dix-neuvième siècle, M. de Levis croit devoir exposer les titres qu'il peut avoir à leur confiance.

Il a fait cinq voyages en Angleterre; et à différentes époques, il y a passé à peu près huit années de sa vie : il avait appris l'anglais dans son enfance, seul moyen de le bien prononcer, et il est parvenu à le parler presque aussi facilement que le français : il insiste sur ce point, parce que, s'il est difficile de visiter avec fruit un pays dont on ignore la langue, cette connaissance est indispensable chez un peuple aussi peu communicatif que les Anglais. D'anciennes liaisons de société le mirent, à son arrivée en Angleterre, en relation intime avec une des premières familles de l'opposition; d'autres circonstances lui donnèrent occasion de connaître la plupart des personnages marquans dans le ministère : il fut accueilli par plusieurs membres de la société royale de Londres dont le président (M. Bancks) voulut bien l'admettre à ses intéressantes réunions. Londres a été son séjour habituel, mais il a passé aussi plusieurs mois en province et à la campagne : il n'y a guère de ville importante par son commerce maritime ou ses manufactures qu'il n'ait visitée : il a vu les trois grands ports mi-

litaires, Portsmouth, Plymouth et Chatham; Édimbourg, Bath, Oxford, Margate. Les jardins, les châteaux, les lacs, les sites pittoresques, les curiosités naturelles du Derbyshire, le pays de Galles, l'île de Wight ont été aussi l'objet de ses excursions. Voilà bien des occasions, dit M. de Levis, d'observer les hommes et les choses. Cependant il ne se dissimule pas les difficultés de son entreprise : elles naissent de la complication de la constitution britannique, de l'obscurité de la jurisprudence anglaise, des détails que comporte un tableau satisfaisant du commerce immense de la Grande-Bretagne, de l'inextricable dédale de ses finances et de son énorme dette, de la composition de sa marine royale, des progrès de son agriculture, des difficultés que présente néanmoins le soin si important de pourvoir à la subsistance de ses habitans, des procédés si variés et si peu connus de ses manufactures, enfin de la prodigieuse lecture qu'exige une connaissance un peu approfondie de sa littérature.

Contre ces difficultés ont échoué les écrivains français qui ont écrit sur l'Angleterre ; M. de Levis n'en excepte très-judicieusement que M. *Baert* dont le *tableau de la Grande-Bretagne* est justement estimé, dit-il, par l'esprit d'impartialité qui y règne et l'exactitude des recherches qu'il renferme, mais dont la forme géographique rend la lecture plus instructive qu'agréable : il reconnaît néanmoins, dans le cours de son ouvrage, que celui que Grosley publia sous le titre de *Londres*, renferme quelques observations assez piquantes : il aurait pu en dire autant du *Voyage philosophique de l'Angleterre* par M. *Delacoste*, et de l'ouvrage intitulé *Londres et les Anglais*, de M. *Ferry de Saint-Constant* qui nous a révélé le premier l'existence de ce *conseil secret* sur lequel on verra que M. de Levis donne des renseignemens plus étendus. Il attribue avec raison l'imperfection des ouvrages publiés sur l'Angleterre à la brièveté du séjour qu'y ont fait leurs auteurs. Les huit années qu'il y a passée, comme on a vu, à diverses reprises, ne sont pas le seul titre qui doive lui faire présager le succès de son nouvel ouvrage : il nous a paru réunir les divers genres de mérite que le public a reconnus dans ceux qu'il a précédemment publiés.

Quant à la forme que M. de Levis a cru donner à ses observations et à ses recherches sur l'Angleterre, il avait d'abord été tenté d'adopter celle d'un journal; mais un peu de réflexion lui a fait reconnaître que cette méthode n'était bonne que pour les voyages ou plutôt les excursions dans les pays éloignés et peu connus où tout est nouveau pour le voyageur aussi bien que pour le lecteur, où les objets, les coutumes, le ciel, la terre, tout excite la curiosité et la surprise, où les événemens de la journée sortant du cercle insipide des détails rebattus peuvent fournir un journal tout à la fois naïf et piquant : M. de Levis observe que la position de l'homme qu'un long séjour a mis à portée de faire des recherches approfondies, de prendre des renseignemens sur les institutions, les mœurs et les lois d'une grande nation civilisée est bien différente, et que celui qui ayant à composer un aussi vaste tableau se placerait sur le premier plan, et qui (pour parler sans figure) attacherait assez d'importance à ses actions pour en occuper le public serait avec raison taxé d'un ridicule orgueil. D'après ces considérations M. de Levis a donc divisé son ouvrage par chapitres ; mais il a pensé qu'il pourrait se servir avec avantage de ses voyages dans une grande partie de l'Europe pour indiquer les rapports et les ressemblances qui se trouvent entre les choses d'une même espèce en Angleterre et dans les autres pays. Ces rapprochemens, ajoute-t-il, joignent quelquefois à l'avantage de transmettre une représentation plus fidèle des objets, celui de nous donner des lumières sur l'esprit et le caractère des peuples : on pourrait même établir, en thèse générale, que les considérations qui naissent des rap-

prochemens entre les monumens, les institutions et les mœurs des différens peuples, semées avec discrétion dans un ouvrage tel que celui qu'on offre au public sur l'Angleterre, où l'on doit faire nécessairement entrer des faits connus et des détails arides, doivent y répandre une agréable variété, pourvu qu'elles n'entraînent point dans des discussions étrangères au sujet qu'on traite.

Quelque soin qu'il ait pris pour rendre son livre digne de l'attention du public, M. de Levis déclare avec une modestie que tous les lecteurs jugeront excessive, qu'il est loin de se croire certain de leur suffrage: il a donc cru préférable de le diviser par parties. L'ouvrage entier sera composé de quatre volumes. Après une énumération des matières traitées dans le premier volume qu'il publie actuellement, M. de Levis ajoute que dans le second volume il décrira la cour, la manière de vivre des grands, des bourgeois et du peuple; enfin, et pour compléter ce qui concerne les mœurs, un chapitre traitera du caractère et de la condition des femmes en Angleterre. Viendront ensuite des observations sur la religion, les lois, l'éducation, la littérature et les arts. Le tome troisième sera consacré à la description des principales villes, des châteaux, des jardins et de tout ce que la nature et l'art peuvent offrir de remarquable dans les différentes provinces de la Grande-Bretagne. Enfin, si les circonstances lui permettent de compléter les matériaux qu'il a déjà recueillis (*), il fera connaître, dans un dernier volume, l'état de la marine, de l'armée, des finances, du commerce et des colonies.

Le premier volume qui paraît actuellement renferme seize chapitres dont nous donnerons une analyse rapide en quatre articles.

Le premier renfermera le tableau des objets les plus intéressans qui s'offrent à un voyageur depuis Douvres jusqu'à son arrivée à Londres; le coup-d'œil général de cette ville, la description de ses anciens quartiers, de ses places publiques et de ses promenades. Dans le second l'on trouvera l'histoire de Londres, une notice sur ces principales églises, ses établissemens de charité, ses associations de bienfaisance, la description de ses principaux édifices et de ses monumens. Le troisième aura pour objet la prérogative royale, la composition et la prérogative de la chambre des pairs, la composition et l'attribution de la chambre des communes, les réglemens de cette chambre et le mode de ses délibérations. Les effets de la constitution anglaise et des conjectures sur la durée probable de cette constitution formeront la matière du quatrième.

De l'Allemagne, par madame la baronne de *Staël-Holstein*. Seconde édition. 4 vol. in-8°. *Nicolle, Mame frères*. 18 fr.

Le sort qu'a éprouvé la première édition de cet ouvrage fournit l'une des anecdotes les plus curieuses, les plus intéressantes même dans l'histoire de la librairie: elle prend encore un nouveau degré d'intérêt par les traits qu'elle ajoute au tableau des formes inquisitoriales du dernier gouvernement. Nous allons en recueillir les traits principaux dans la préface que l'auteur a mise à la tête de l'ouvrage: on pourra recourir à cette préface pour de plus grands détails, et on ne le fera pas sans plaisir.

En 1810, madame de Staël-Holstein donna le manuscrit de son ouvrage au libraire qui avait imprimé *Corinne*. Comme elle y manifestait les mêmes opinions, et qu'elle y gardait le même

(*) Le rapprochement que la paix générale va établir entre la France et l'Angleterre procurera heureusement pour M. de Levis et pour le public cette facilité.

silence sur le gouvernement d'alors, qu'elle s'y interdisait même toute réflexion sur l'état politique de l'Allemagne et qu'elle se supposait à cinquante années du temps présent, elle pût se flatter que la publication de son livre n'essuierait aucunes entraves. Peu de jours après l'envoi de son manuscrit, il parut un décret sur la liberté de la presse d'une nature singulière ; il y était dit : « Qu'aucun ouvrage ne pourrait être imprimé sans avoir été examiné par des « censeurs ». Jusques-là, c'était là forme de l'ancien régime, mais à la fin du nouveau règlement il était dit que « lorsque « les censeurs auraient examiné un ou« vrage et permis sa publication, les « libraires seraient en effet autorisés à « l'imprimer, mais que le ministre de la « police aurait alors le droit de le sup« primer tout entier, s'il le jugeait con« venable. » Ce qui voulait dire, observe judicieusement madame de Staël-Holstein, que telles ou telles formes seraient adoptées jusqu'à ce qu'on jugeât à propos de ne les plus suivre : elle ajoute très-énergiquement qu'une loi n'était pas nécessaire pour décréter l'absence des lois, qu'il valait mieux s'en tenir au simple fait du pouvoir absolu.

Cependant le libraire prit sur lui la responsabilité de la publication de l'ouvrage en le soumettant à la censure. Madame de Staël-Holstein vint à quarante lieues de Paris pour suivre l'impression de son ouvrage. Plusieurs censeurs examinèrent son manuscrit, ils supprimèrent les diverses phrases qu'elle a rétablies dans la seconde édition, en les désignant par des notes, enfin, à ces phrases près, ils permirent l'impression du livre tel qu'elle le publie maintenant, car elle n'a pas cru devoir y rien changer : il lui a semblé curieux de montrer quel est un ouvrage qui pouvait attirer alors en France sur la tête de son auteur la persécution la plus cruelle.

Au moment où l'ouvrage allait paraître, et lorsqu'on avait déjà tiré les dix mille exemplaires de la première édition, le ministre de la police, connu alors sous le nom du général Savary (ou plutôt du duc de Rovigo), envoya des gendarmes chez le libraire, avec ordre de mettre en pièces toute l'édition, et d'établir des sentinelles aux diverses issues du magasin, dans la crainte qu'un seul exemplaire de ce *dangereux écrit* ne put échapper. Un commissaire de police fut chargé de surveiller cette expédition, et l'on assure qu'il est mort des fatigues qu'il a éprouvées en s'assurant avec trop de détail de la destruction d'un si grand nombre de volumes, ou plutôt de leur transformation en un carton parfaitement blanc sur lequel aucune trace de la raison humaine n'était restée : la valeur intrinsèque de ce carton estimée à vingt louis fut le seul dédommagement que le ministre offrit au libraire.

Au moment où l'on anéantissait le livre à Paris, madame de Staël-Holstein reçut à la campagne l'ordre de livrer la copie sur laquelle on l'avait imprimé, et de quitter la France dans les vingt-quatre heures : elle écrivit au ministre qu'il lui fallait huit jours pour faire venir de l'argent et sa voiture : voici la réponse qu'il lui fit.

« J'ai reçu, Madame, la lettre que « vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. « M. votre fils a dû vous apprendre que « je ne voyais pas d'inconvéniens à ce « que vous retardassiez votre départ de « sept à huit jours : je désire qu'ils suf« fisent aux arrangemens qui vous res« tent à prendre, parce que je ne puis « vous en accorder davantage. Il ne faut « point rechercher la cause de l'ordre « que je vous ai signifié dans le silence « que vous avez gardé à l'égard de l'em« pereur dans votre dernier ouvrage, ce « serait une erreur, *il ne pouvait pas y « trouver de place qui fut digne de lui* ; « mais votre exil (*) est une conséquence

(*) Ce n'était pas simplement un exil, mais une véritable déportation en Amérique.

« naturelle de la marche que vous suivez « constamment depuis plusieurs années. « *Il m'a paru que l'air de ce pays ne » vous convenait pas* ; et nous n'en « sommes pas encore réduits à chercher « des modèles dans les peuples que vous « admirés. *Votre dernier ouvrage n'est « pas français* ; c'est moi qui en ai ar« rêté l'impression. Je regrette la perte « qu'il va faire éprouver au libraire, « mais il ne m'est pas possible de le lais« ser paraître. Vous savez, Madame, « qu'il ne vous avait été permis de sortir « de Copet que parce que vous aviez ex« primé le désir de passer en Amérique. « Si mon prédécesseur vous a laissé ha« biter le département de Loir et Cher, « vous n'avez pas dû regarder cette tolé« rance comme une révocation des dis« positions qui avaient été arrêtées à vo« tre égard. Aujourd'hui vous m'obligez à « les faire exécuter strictement, et il ne « faut vous en prendre qu'à vous-même. « Je mande à M. Corbigny (préfet de « Loir et Cher) de tenir la main à l'exé« cution de l'ordre que je lui ai donné, « lorsque le délai que je vous accorde « sera expiré. Je suis aux regrets, ma« dame, que vous m'ayez contraint de « commencer ma correspondance avec « vous par une mesure de rigueur : il « m'aurait été plus agréable de n'avoir « qu'à vous offrir des témoignages de la « considération avec laquelle j'ai l'hon« neur d'être, etc...., le duc de Rovigo.

« *P. S.* J'ai des raisons, Madame, « pour vous indiquer les ports de l'O« rient, la Rochelle, Bordeaux et Ro« chefort comme étant les seuls ports « dans lesquels vous pouvez vous em« barquer ; je vous invite à me faire con« naître celui que vous aurez choisi (*). »

On ne pouvait pas assurément terminer l'intimation de l'ordre le plus tyrannique par des expressions en apparence plus polies, mais assaisonnées en même temps dans le cours de la lettre de la plus amère ironie : *il m'a paru que l'air de ce pays ci ne vous convenait pas.* Encore une fois, nous regrettons que les bornes de ce Journal ne nous permettent pas de donner l'extrait du surplus de la préface qui renferme des observations du plus grand intérêt. Nous nous bornerons à faire remarquer que le ministre se tient dans le vague pour motiver la rigueur exercée contre l'ouvrage de madame de Staël-Holstein. On a dit dans un écrit très-récent que Bonaparte avait cru se reconnaître dans le portrait qu'elle a tracé, d'Attila d'après la pièce dramatique de ce nom par Werner. Nous ne pouvons pas partager cette opinion. L'homme qui paraît aujourd'hui inculpé d'avoir fait égorger de sang froid quatre mille huit cents prisonniers Turcs et d'avoir fait empoisonner cinq cent quatre-vingts soldats Français attaqués de la peste pour se débarrasser du soin de leur traitement, n'aurait pas pu se trouver offensé d'être rapproché d'Attila que madame de Staël-Holstein représente comme un homme féroce à la vérité, mais comme *un barbare généreux*, comme un despote, mais *fidèle à ses promesses*, comme un fanatique qui se croit l'instrument du ciel, mais *qui à cette conviction méle un certain systéme d'équité dans ses crimes*, enfin comme un guerrier *qui vit en soldat au milieu des richesses du monde, et ne demande à la terre que la jouissance de la conquérir.* Il aurait plutôt pu se reconnaître dans le portrait que, dans sa pièce de Luther, Werner lui-même, sous le nom d'un gentilhomme saxon, trace, avec des couleurs peut-être un peu trop chargées, de l'empereur Charles-Quint. « Cet homme gigantesque, dit il, ne recèle point « de cœur dans sa terrible poitrine. « La foudre de la toute-puissance est « dans sa main; mais il ne sait point y « joindre l'apothéose de l'amour : il res« semble à un jeune aigle qui tient le « globe entier dans une de ses griffes et « doit le dévorer pour sa nourriture. »

Nous

(*) Le but de ce *post-scriptum* était d'interdire à madame de Staël-Holstein les ports de la Manche.

Nous croyons au surplus que c'est surtout la haine qu'avait vouée Bonaparte à madame de Staël Holstein qui a été la principale cause des mesures violentes qu'il a prises contre l'ouvrage.

Dans des articles ultérieurs nous donnerons des extraits de cet ouvrage le plus profond qui soit encore sorti de la plume de son célèbre auteur.

HISTOIRE.

Abrégé de l'histoire de France, depuis Pharamond jusqu'à la mort de Louis XVI. 2 vol. in-12, ornée de 19 gravures en taille-douce, et de 66 portraits. *Hubert*. 12 fr. — 14 fr.

Histoire de la chevalerie française, ou Recherches historiques sur la chevalerie, depuis la fondation de la monarchie française jusqu'à ce jour, par J. M. *Gassier*. Un vol. in-8°. G. *Mathiot*. 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Campagne de Moscou en 1812 : ouvrage composé d'après la collection de pièces officielles sur cette campagne où plus de 300,000 Français ont péri victimes de l'ambition de leur chef, par R. J. *Durdent*. Deuxième édition. Brochure in-8°. *Eymery*. 1 fr. 80 c.

Précis sur les grands événemens arrivés en France, jusqu'à l'époque de l'abdication de Napoléon Buonaparte et le retour de la famille des Bourbons en France. Broch. in-8°. *Debray*.

Recueil de pièces officielles destinées à détromper les Français sur les événemens qui se sont passés depuis quelques années, par Frédéric *Schoell*, ancien administrateur du département du Bas-Rhin. 3e et 4e. livraisons in-8°. Chez l'*Editeur*, rue des Fossés-Montmartre, n°. 14.

Dans le précédent cahier de ce Journal, nous avons annoncé cet ouvrage : il n'en avait paru alors que deux livraisons. La troisième donne des détails intéressans sur la retraite de Moscou et des pièces relatives à l'Espagne. La quatrième est consacrée toute entière à la campagne de 1814.

Pièces historiques relatives à Pie VII, souverain Pontife. Brochure in-8°. *Bailleul*. 2 fr. — 2 fr. 15 c.

Histoire de l'Empire ottoman, etc., par M. *de Salaberry*, *etc.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal).

Article cinquième.

Le seul ordre que donnèrent les ministres ottomans pour repousser l'attaque des Russes, dont une seconde escadre se dirigeait vers Constantinople, fut d'armer vingt gros vaisseaux qui se trouvaient dans le port de cette capitale. Cette armée navale fut créée des mêmes élémens que l'avait été l'armée de terre. Tous les habitans des côtes furent rassemblés, le bâton à la main, pour devenir en un jour pilotes et matelots. Cette multitude afflua dans Constantinople, et y commit des désordres de toute espèce qui furent réprimés et punis par des excès plus monstrueux encore. Les Janissaires jetèrent à la mer, une pierre au cou, plusieurs de ces misérables qu'il aurait été trop long de juger. Lorsqu'on crut la flotte suffisamment équipée, le Capitan Pacha mit à la voile et se dirigea vers le Pélopon-

nèse. La seconde escadre russe était aux ordres de l'écossais Elphinston, et composée seulement de trois vaisseaux de ligne, de trois frégates et de quelques bâtimens de transport. A peine arrivé dans le golfe de Misistra, le sol de l'ancienne Sparte, Elphinston apprit que la flotte ottomane approchait. Aussitôt il jette à terre quelques troupes de débarquement pour renforcer les Russes dans la presqu'île et lève l'ancre pour aller provoquer l'ennemi. Le Capitan-Pacha était parti de Constantinople avec vingt vaisseaux : il en avait laissé dix dans l'Archipel pour contenir les Insulaires, il s'approchait de la Morée avec dix autres ; quatre étaient entrés dans le port de Napoli pour y débarquer des munitions de guerre et des troupes, les dix autres attendaient à la Cape. L'escadre d'Elphinston s'en approcha sous pavillon vénitien et commença l'attaque. Des six bâtimens turcs cinq prennent la fuite, un seul commandé par Hassan-Bey, homme jusqu'alors inconnu, oppose dans la défense une bravoure au moins égale à celle de l'attaque et reste long-temps, avec une constance admirable, en butte aux bordées de toute l'escadre russe : il se dégage enfin, et il entre dans le port de Napoli : Elphinston bloque en vain le havre pendant deux jours ; craignant d'être jeté à la côte par la violence des vents, il se retira vers Cérigo.

Ayant rejoint la flotte à laquelle s'étaient réunis les vaisseaux qui s'en étaient séparés, Hassan - Bey voulut poursuivre Elphinston. Le Capitan-Pacha ne chercha qu'à éviter l'ennemi. Cette fois ce plan pusillanime était aussi habile que sage ; la lâcheté se couvrait cette fois des prétextes les plus spécieux. « Les Russes, maîtres du seul port de « Navarreins, perdaient chaque jour de « leur crédit auprès des Russes. La di- « sette de vivres, la difficulté de s'en « procurer devaient les forcer à renoncer « à une entreprise au-dessus de leurs « moyens réels : le hasard d'un combat « naval ne pouvait être profitable qu'aux « Russes. » En effet, menacés de tous côtés vers le seul point qu'ils occupassent dans la Morée, et craignant l'arrivée des milices albanaises qui étaient sur le point de pénétrer dans cette péninsule, les Russes ne songèrent plus qu'à l'évacuer en se retirant sur leurs vaisseaux et en laissant ainsi abandonnés à la vengeance des Turcs et aux brigandages des Albanais les infortunés de la presqu'île.

Fidèle à son système timide que paraissaient justifier ces événemens, le Capitan-Pacha errait dans l'Archipel. L'amiral russe Spiritof, réuni à Elphinston, mettait autant d'ardeur à joindre l'amiral ottoman que celui-ci s'empressait à l'éviter. Les deux armées se rencontrèrent enfin près du golfe de Smyrne, dans le canal étroit qui sépare l'île de Chio de la côte d'Asie: ne pouvant éviter le combat, le Capitan-Pacha rangea sa flotte en croissant le long du rivage asiatique : elle était composée de vingt-quatre vaisseaux de haut bord. Spiritof à la tête de l'escadre russe où l'on ne comptait que neuf vaisseaux de ligne parut à l'entrée du canal et partagea son escadre en trois divisions. La première qu'il commandait formait l'avant garde ; il avait avec lui les deux frères d'Alexis Orlof : celui-ci, en qualité de généralissime, commandait le centre : Elphinston conduisait l'arrière-garde. Un combat furieux de mousqueterie et d'abordage s'engagea entre les deux flottes. Le généralissime avait quitté le vaisseau qu'il commandait et avait passé sur une frégate qu'il tint constamment éloignée de l'action. Le Capitan-Pacha s'était aussi fait mettre à terre sous prétexte d'aller établir quelques batteries sur la côte ; mais le vaisseau amiral, ou la capitane, ne perdit rien à son absence ; il était commandé par le brave Hassan-Bey. Le vaisseau amiral russe, monté par Spiritof, s'attacha à le combattre. Les deux vaisseaux s'enflammèrent en même temps. Spiritof avec son fils, les deux Orlof et vingt autres personnes se sauvèrent dans un ca-

not : Hassan-Bey abandonné de son équipage se jeta à la mer. Le vaisseau amiral russe avait été consumé et la mer avait ainsi englouti ses superbes canons de bronze et une caisse militaire de cinq cent mille roubles. Jusques-là il n'y avait que deux vaisseaux de perdus ; mais avant de sauter, la capitane avait été portée par le courant au milieu de sa propre flotte. Jaffar-Bey, commandant d'une division, épouvanté à la vue de ce foyer d'incendie, se jeta dans la petite baie de Tchesmé en face du port de Chio. Par une stupidité inconcevable, tous les vaisseaux ottomans vinrent s'y amonceler auprès de lui. Deux brûlots dirigés par des officiers anglais se dirigèrent sur quatre vaisseaux de la flotte ottomane qui prirent feu et embrasèrent tout le reste de la flotte ottomane. Nous allons transcrire la peinture énergique qu'a tracée de ce désastre effroyable M. de Salaberry.

« Les canons chargés, atteints par les « flammes, partaient d'eux-mêmes et « foudroyaient les rivages et la ville. « Tchesmé, sa forteresse, sa mosquée, « se renversèrent de fond en comble. « Chaque vaisseau, à mesure que le feu « gagnait sa route aux poudres, sautait en « l'air avec la détonation d'une érup- « tion volcanique et les secousses d'un « tremblement de terre. Tout ce qui « était resté d'hommes sur la flotte se « précipitait dans la mer pour gagner le « rivage. Le génie de la destruction sou- « riait seul à cette épouvantable cata- « strophe, à cet affreux triomphe de l'ha- « bileté européenne sur l'impéritie otto- « mane. Chaque explosion confondait les « élémens et replongeait la nature en- « tière dans le cahos. L'air, la terre et « les eaux recevaient à la fois les débris « enflammés, les troncs mutilés, les « corps expirans. Cet affreux désastre « commença à une heure après minuit, « et ne finit qu'à six heures du matin. Tous « les habitans de Chio accourus sur les « bords de la mer en virent avec effroi « toutes les circonstances. Smyrne, à « quelques lieues de Tchesmé, sentit la « terre trembler. A chaque explosion, « on voyait une colonne de feu et de fu- « mée s'élever comme une trombe au- « dessus du promontoire de Kara-Bour- « naux qui sépare les deux golfes. Athènes « même séparée par une distance de cin- « quante lieues, dans une mer entre- « coupé d'îles, assura avoir entendu cet « épouvantable fracas. Ainsi fut engloutie « et anéantie dans le port de Tchesmé, « la nuit du 7 au 8 juillet 1778, toute « la flotte ottomane composée, comme « on l'a dit, de vingt-quatre vaisseaux « dont plusieurs portaient cent canons. « Un seul vaisseau de soixante échappa « aux flammes et tomba entre les mains « des Russes qui s'étaient habilement « éloignés de cette scène d'horreur. »

Une victoire si éclatante pouvait tout faire craindre pour Constantinople. Elphinston proposa à Alexis Orlof que la flotte russe allât sur-le-champ forcer le passage des Dardanelles. Mustapha III qui opposait la vigilance à la mauvaise fortune y avait envoyé le baron de Tott qui avait trouvé que les châteaux supérieurs situés à l'embouchure du détroit et dont la réputation était si imposante, n'avaient que des murailles sèches prêtes à s'écrouler et des bouches à feu formidables par leur volume, toutes en bronze, mais sans affûts et couchées la plupart sur le sable : tel était le véritable état des Dardanelles lorsque l'escadre russe s'y présenta. Alexis Orlof ayant refusé à Elphinston de le seconder, de l'autoriser même dans l'entreprise proposée par celui-ci, l'intrépide Ecossais entra dans le canal à la tête de ses trois vaisseaux et passa, sans être atteint par l'artillerie ottomane, le peu de pièces qui firent feu n'ayant pas de munitions pour recharger. Ne se voyant pas suivi par le reste de l'escadre, Elphinston plein d'un égal mépris pour les Russes et les Ottomans revira de bord et rejoignit des chefs si peu dignes de vaincre. La flotte russe en effet s'éloigna honteusement, et tout le fruit de la victoire de Tchesmé

se borna à l'occupation de l'île de Lemnos et au siège de sa forteresse. Mais cette île même fut délivrée par Hassan-Bey.

Les armées des Ottomans n'étaient pas plus heureuses sur le Danube que dans l'Archipel. Les Russes, sous le commandement de Romanzof, prirent Bender et conquirent la Crimée. Ils marchèrent sur Silistria et tentaient de surprendre Varna, le centre des approvisionnemens du camp ottoman, le dépôt de ses munitions de guerre et en même temps un des greniers de la capitale. Le brave Hassan-Bey, l'ange tutélaire des Ottomans, qui, devenu oisif sur la mer, faute de vaisseaux, s'était rendu à l'armée, se mit à la tête d'un corps de cavalerie, attaqua les Russes, les força de repasser le Danube pour la troisième fois et de lui abandonner leur artillerie, leurs magasins et tout l'honneur de la campagne.

Au milieu de ce triomphe presque inespéré mourut Mustapha III. Les revers qu'il avait essuyés pendant son règne avaient mis à la plus déplorable épreuve sa fermeté, son activité, son amour pour le travail, pour les devoirs et pour son peuple : il ne lui avait manqué que des ministres qui le secondassent. Il avait constamment protégé les sciences, les lettres et les arts. Dans ses derniers momens il fit appeler son frère Abdad-Hamid, le dernier des enfans d'Achmet III : il lui peignit avec sollicitude la situation critique de l'empire ; il lui confia les projets qu'il avait conçus pour la prospérité de son pays, et lui recommanda de continuer la guerre pour obtenir une paix honorable.

Histoire des Croisades, etc., par M. *Michaud.* Tome IIe. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le deuxième cahier de ce Journal.)

Article deuxième.

Avant de poursuivre l'analyse de ce volume, nous croyons devoir placer ici les observations suivantes.

Le numéro du 10 juillet 1813 du Journal des Arts où le rédacteur donne son jugement sur les deux premiers volumes de l'Histoire des Croisades publiée en langue allemande par M. Wilken, n'est qu'un tissu de suppositions et d'erreurs, pour ne pas les qualifier plus durement. On y suppose que c'est l'exemple de M. Michaud, que c'est le succès de son ouvrage qui ont engagé M. Wilken à traiter le sujet des Croisades, tandis que dès 1798 M. Wilken avait publié à Goettingue un mémoire couronné par l'Académie de cette ville, et qui a pour titre *Commentatio de bellorum cruciatorum historia ex Abulfeda*; que de ce moment il n'a pas cessé de s'occuper de cette matière ; et enfin, ce qui est bien positif, que le premier volume de son Histoire des Croisades a paru dès 1807 bien antérieurement dès lors à la publication du premier volume de celle de M. Michaud. Le journaliste ajoute que M. Wilken paraît avoir consulté surtout les manuscrits laissés par Don Berthreau, des Notices et des extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi, et la traduction française de l'Histoire d'Alep de Kimal-Iddin publiée par M. Silvestre de Sacy. M. Wilken n'a point eu communication des manuscrits de Don Berthreau qui, de l'ordre de M. de Montalivet fut exclusivement réservée à M. Michaud ; et il n'a pu mettre à contribution que le recueil des Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque royale, dont neuf volumes ont déjà paru.

M. Silvestre de Sacy n'a point publié l'Histoire d'Alep de Kimal-Iddin ; ainsi que le suppose le journaliste, ce savant orientaliste a seulement remis à M. Wilken la traduction d'une partie de cet ouvrage qu'il avait faite pour Don Berthreau.

La dernière supposition du journaliste est plus choquante et blesse beaucoup plus les convenances que les précédentes : il prétend que les feuilles allemandes qui ont rendu compte de l'Histoire des Croisades par M. Wilken le traitent avec assez de sévérité, en disant que cet ouvrage n'est qu'une compilation décousue, que le style en est incorrect et rempli de néologisme du plus mauvais goût. Pour appuyer ces assertions, le journaliste s'est bien gardé de citer ces feuilles, parce qu'on y aurait trouvé au contraire les éloges les plus flatteurs et les mieux mérités de M. Wilken.

Après avoir rétabli la vérité des faits si étrangement altérés dans le Journal des Arts, nous reprenons l'analyse du second volume de l'Histoire des Croisades de M. Michaud que, dans le précédent cahier, nous avons laissée à l'époque de la mort du fameux Bohémond. La discorde ne cessait de troubler le nouveau royaume de Jérusalem : elle était alimentée surtout par les différends qui ne cessaient de s'élever entre Baudouin et le patriarche Daimbert. Le premier ne répondait souvent aux plaintes de l'autre que par de nouvelles victoires sur les infidèles. Occupé sans cesse du projet d'agrandir ses états, il s'était vivement persuadé d'ailleurs que le salut et la prospérité surtout du royaume de Jérusalem étaient attachés à la conquête des villes maritimes de la Syrie et de la Palestine, parce que c'était de ces divers points qu'on pouvait recevoir des secours et établir des communications faciles avec l'Occident : on en avait fait souvent l'épreuve lors de la première croisade dans le cours de laquelle les Pisans et les Génois avaient envoyé plusieurs flottes qui avaient efficacément contribué au succès de plusieurs expéditions contre les Musulmans. L'arrivée d'une flotte génoise détermina Baudouin à entreprendre le siège de Ptolémaïs, qui depuis a joué un grand rôle dans l'Histoire des Croisades. On stipula en faveur des Génois l'abandon du tiers du butin. Ptolémaïs, après quelques jours de résistance, ouvrit ses portes ; et les Génois enflammés à la vue d'un riche butin dont ils convoitaient la totalité, violant la capitulation massacrèrent un peuple sans défense : cette barbarie que Baudouin ne put ni réprimer ni punir, souleva contre les Chrétiens les Egyptiens qui envoyèrent une nouvelle armée pour arrêter le cours des victoires de Baudouin : elle fut battue, et ils perdirent plusieurs places qu'ils occupaient encore en Syrie. D'une autre part Bertrand, fils de Raymond, comte de Toulouse, l'un des héros de la première croisade, arrivé d'Europe avec une flotte, attaqua et prit Tripoli, et le territoire de cette ville, érigé en comté, devint l'héritage de sa famille. La rapacité des vainqueurs fit perdre à Tripoli une partie des grands avantages que lui procuraient ses riches manufactures ; et le zèle fanatique d'un prêtre fit livrer aux flammes la riche bibliothèque qu'on y avait formée et où l'on conservait en dépôt les anciens monumens de la littérature des Persans, des Arabes, des Egyptiens et des Grecs. Biblos, Sarepta, Bérite eurent le sort de Tripoli et devinrent des baronies qui furent données à des chevaliers chrétiens. La mort du comte de Tibériade, fait prisonnier par les Turcs et tué à coup de flèches dans la ville de Damas, et celle surtout de Tancrède qui laissa la principauté d'Antioche dans le deuil et la confusion, furent pour les Chrétiens d'Orient le signal des plus grands revers. Jusques-là ils n'avaient guères eu à combattre que des Egyptiens ; mais les Turcs de la Syrie réunissant leurs forces à celles des émirs de la Mésopotamie pénétrèrent dans la Galilée, incendièrent des villes, dévastèrent plusieurs provinces de la Palestine ; et Jérusalem restée sans défenseurs craignit un moment de retomber au pouvoir des infidèles. D'autres fléaux se réunirent à ceux de la guerre : des nuées de sauterelles, des tremblemens de terre désolèrent la Syrie. A peine les Chrétiens étaient-ils délivrés de ces fléaux qu'un nouvel orage formé par une ir-

ruption du prince de Massoul, secondé par des guerriers de Bagdad, et qui obligea les princes chrétiens de se réunir avec les Sarrazins de Damas et de la Mésopotamie, porta partout la destruction et la mort. Baudouin ne parvint à conjurer cet orage qu'en semant la division parmi les Sarrazins. Délivré d'eux, il porta la terreur de ses armes jusques sur lès bords du Nil; mais il tomba malade sur les confins du désert qui sépare l'Egypte de la Palestine et mourut après avoir désigné Baudouin Dubourg pour son successeur. A peine celui-ci était-il assis sur le trône dont la possession lui fut un moment contestée, qu'il fut obligé de voler au secours d'Antioche attaquée par les Sarrazins et les Turcomans: Baudouin dissipa leur armée. Apprenant, lors de son retour à Jérusalem que Josselin de Courtenay, comte d'Edesse, avait été fait prisonnier par les Turcs, il vola au secours du comté d'Edesse et tomba lui-même au pouvoir des Musulmans. Nous verrons, dans le prochain cahier, quelles furent les suites de sa captivité.

BIOGRAPHIE.

Des Bourbons, ou Recueil historique des traits de bonté, de générosité, de bienfaisance et de réparties des princes de cette maison, depuis Henri IV jusqu'à Louis XVIII, orné du portrait de ce prince. Broch. in-8°. *Le Dentu*. 1 fr. 50 c. — 1 fr. 75 c.

Notice historique sur Louis, Antoine, Henri de Condé, duc d'Enghien, prince du sang, suivi de son Oraison funèbre prononcée dans la chapelle catholique de Saint-Patrice à Londres, en présence de la famille royale, par l'abbé de *Bouvens*. Broch. in-8°. *Michaud frères*. 1 fr. 25 c.

Réfutation des calomnies publiées contre le général Charette, commandant en chef les armées catholiques et royales dans la Vendée, par M. *Bouvier Desmortiers*. 2 vol. in-8°. *Lenormant*. 12 fr. — 15 fr.

Introduction à l'Histoire de Buonaparte, par M. *Nettement*, ancien secrétaire de la légation de France à Londres. Brochure in-8°. *Petit*. 2 fr. — 2 fr. 50 c.

Le Captif de Valence, ou les derniers momens de Pie VI, par madame *Guenard*. 2 vol. in-12. Veuve *Le Petit*. 4 fr. — 5 fr.

Notice historique et bibliographique sur la vie et les ouvrages de Laurent Joubert, chancelier de l'Université de médecine de Montpellier au seizième siècle, par P. J. *Amorey*, avec le portrait de l'auteur. Broch. in-8°. Montpellier; *Tournel*. 1 fr. 80 c.

Louis XVI, son Testament et sa Mort, par une femme. Brochure in-8°. *Dentu*. 1 fr. — 1 fr. 25 c.

VOYAGES.

Voyage en Perse, en Arménie, en Asie mineure et à Constantinople, etc, par M. James *Morier*, *etc*. (Voyez pour l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal.)

Article troisième (troisième extrait).

La première ville considérable que le voyageur rencontra sur le territoire turc, fut Azaroum. Elle se présente d'une manière très-pittoresque. Ses vieux mi-

narets, ses tours en ruine s'offrent brusquement aux regards du voyageur. Les restes de cette ville prouvent qu'elle a été plus considérable; tout atteste son antiquité sur laquelle ses habitans débitent plusieurs fables. Dans son état actuel, on compte encore seize bains et cent mosquées; plusieurs de ces mosquées sont de beaux édifices avec des dômes couverts en plomb et surmontés de globes et de croissans dorés. M. Morier estime la population turque d'Azaroum à deux cent cinquante mille ames, indépendamment de la population arménienne de cinq mille familles et d'une centaine de familles grecques. Le climat d'Azaroum est très-variable et doit en hiver être excessivement froid. En poursuivant sa route, le voyageur décrit les bains de Liba, il indique la branche principale de l'Euphrate et les sources du Tigre; il dépeint la grandeur imposante des approches de Kara-Hissard : il donne quelques détails sur son séjour dans cette ville. En s'éloignant de la contrée où elle est située, et dont le pinceau de cent artistes, dit M. Morier, n'achèverait pas dans un siècle, de dessiner tous les paysages qu'elle offre, il survint un incident qui donne une idée précise de la différence des usages de la Perse et de la Turquie en matière de propriété.

« Nous venions, dit le voyageur, de « prendre possession de notre lieu de « repos, et de lâcher nos chevaux dans « les pâturages que nous environnaient, « lorsqu'une troupe de Turcs armés, les « uns à pied, les autres à cheval, s'a- « vança et nous pria de retirer nos che- « vaux de la prairie qui appartenait à « leur village. Cette requête étonna les « Persans; ils jurèrent que l'herbe était une « propriété commune, parce que c'était « un don de Dieu, et soutinrent que « leurs chevaux, avaient, autant que « ceux de tout individu, le droit d'y pâ- « turer; mais les Turcs ne tardèrent pas « à leur faire comprendre que les usages « des divers pays différaient en ce point. « Un d'eux observa même à ce sujet que « les Persans auraient pu également dire « que le blé, les vaches et les moutons « sont une propriété commune. »

Le lecteur ne pourra pas s'empêcher d'admirer ici et la modération et le bon sens de ces Turcs qu'on se figure trop généralement comme des hommes toujours portés à la violence et peu susceptibles de raisonnement. Au surplus la différence des usages des deux peuples à cet égard s'explique par l'observation suivante : les Turcs soignent beaucoup leur herbe; ils la coupent, ils la font sécher, et la mettent au grenier pour l'hiver; en un mot, ils font du foin, tandis qu'en Perse l'herbe n'a point de maître, et que l'orge même est à la merci des gens du roi. La route que tint le voyageur n'offre rien de bien remarquable jusqu'à son arrivée à Tocat. Au nord de cette ville se trouve un vaste emplacement ouvert, ou *meidan*, dont un côté est occupé par un excellent caravanserai, et l'autre par une belle mosquée; on en voit une autre également belle au milieu de la ville où l'on compte vingt mille maisons et cent mille habitans. Les bazars y sont très-nombreux, et l'on y trouve abondamment les choses que fournit la Turquie et même celles qui y manquent. Les marchands arméniens se plaignaient, à la vérité, de la stagnation du commerce, et surtout de celui qui tient aux mines. Ces mines situées à huit journées de Tacat produisent, indépendamment de l'argent qu'on envoie à Constantinople cent à cent cinquante mille marcs de cuivre qu'on apporte brut à Tacat où il est fondu et rafiné. Les ouvrages en cuivre y occupent trois cents ateliers; c'est la seule branche d'industrie pour laquelle cette ville soit renommée : les produits de ces manufactures se répandent dans toute la Turquie.

De Tocat, le voyageur s'avança vers la ville d'Amazieh, dominée par un château en mauvais état, où le guide assura qu'on voyait des inscriptions et même des bas-reliefs : le mauvais temps ne permit pas à M. Morier d'aller les examiner. La

ville bâtie autour de la montagne, la rivière qui serpente au pied, et qui fait tourner un nombre infini de moulins, présentaient à ses regards un spectacle magnifique embelli par les rayons du soleil couchant. L'uniformité des toits plats était rompue par les minarets de plusieurs mosquées; l'une d'elles lui parut un bel édifice. Les habitans d'Amazieh se distinguent par leur urbanité et leurs égards pour les étrangers. Les femmes ont la réputation d'être les plus belles et les plus aimables de l'Asie mineure.

D'Amazieh, le voyageur gagna Osmajick dont la forteresse du temps des Sarrazins passait pour être imprenable. Cette ville alors très-considérable, n'est plus maintenant qu'un grand village dont les environs sont très-bien cultivés.

« A deux heures de cette ville, dit M. « Morier, nous tournâmes à gauche pour « gravir une montée très-rapide sur une « route pavée qui nous parut en très- « bon état. Arrivé au sommet, je me « trouvai sur le bord d'un abîme im- « mense au fond duquel serpentait la ri- « vière et où l'on se trouvait entouré de « tous côtés par des montagnes excessi- « vement hautes. L'obscurité et le calme « de la nuit donnaient à cette scène une « majesté solemnelle. La route était unie « et munie, du côté dangereux, d'un « parapet en pierre. Mon janissaire me « dit que ce chemin avait été taillé dans « le rocher par les Génois. »

De ce lieu, le voyageur s'avança vers Imid, qui est l'ancienne Nicomédie, où il ne s'arrêta pas pour visiter les antiquités; et il se hâta, après avoir gagné Scutari, d'arriver à Constantinople.

JURISPRUDENCE.

Esprit du Code civil tiré de la discussion, ou Conférence historique, authentique et raisonnée du Code, avec les observations des tribunaux, les procès-verbaux du conseil d'état, les observations du tribunat, les exposés des motifs, les rapports et discours, par le baron *Locré*, secrétaire général du conseil d'état. Un vol. in-8°. *Garnery*. 6 fr.

Cours de droit public, ou Théorie des lois spéciales, par J. F. *Dauvray de Brie*. Deuxième édition, dans laquelle on trouvera les différens devoirs de l'homme public, et un projet de pacification générale par l'union des diverses puissances européennes en quatre grandes confédérations distinctes. Un vol. in-8°. *Demonville*. 5 fr.— 6 fr. 50 c.

Cette édition avait paru le 15 septembre 1813, mais elle avait été saisie et défendue le 17 du même mois, à cause de l'épître dédicatoire qui se trouvait dans cette première édition.

Traité des faillites, par M. *Leroux*, avocat en la cour de cassation et conseil des prises. Un vol. in-8°. *Rondonneau*. 3 fr.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Recueil des sénatus-consultes et autres actes du sénat, depuis sa formation jusqu'en décembre 1813. 4 vol. in-18. *Pierre Didot*.

Nouveau système d'économie politique, par M. M***. Deuxième édition. Un vol. in-8°. *Mathiot*. 2 fr. 2 fr. 50 c.

Coup-d'œil rapide sur l'état présent des puissances européennes considérées dans leurs rapports entre elles, et relativement à la France,

par M. *Fortia d'Urban*. Un vol. in-8°. Chez l'*auteur*, rue des Champs-Elysées, n°. 1, et *Laurent Beaupré*. 5 fr. — 6 fr.

De l'Esprit de conquête et de l'usurpation, dans leurs rapports avec la civilisation européenne, par M. *Benjamin Constant*. Troisième édition. Un vol. in-8°. *Nicolle*. 3 fr. — 4 fr. 50 c.

Réflexions sur les constitutions, la distinction des pouvoirs politiques, et les garanties dans les monarchies constitutionnelles, par *le même*. Un vol. in-8°. *Même adresse et même prix*.

Le Retour des Bourbons, ou Coup-d'œil sur les causes qui rendent le rétablissement de nos princes légitimes désirable aux Français de tous les partis et de toutes les opinions, contenant des anecdotes peu connues sur les différentes conjurations qui se sont succédées pendant la révolution, et des fragmens inédits des ouvrages de M. *Limon*, par M. *Breton de la Martinière*, traducteur. Broch. in-8°. *Gueffier*. 2 fr. — 2 fr. 50 c.

De l'Initiative des lois, ou *Réflexions sur les assemblées délibérantes*, par M. *Petitot*. Broch. in-8°. 1 fr. 50 c. — 1 fr. 80 c.

De la Constitution et des lois fondamentales de la monarchie française, par M. Ch. *Delalot*. Broch. in-8°. *Lenormant*. 2 fr. — 2 fr. 50 c.

Constitution française, par M. *Ruelle*, ancien agent diplomatique. Broch. in-8°. Chez l'*auteur*, rue Traînée, n°. 15. 1 fr. 85 c.

Essai historique sur le gouvernement monarchique français, par M. *Vincent de Vanier*, Broch. in-8°. *Patris*. 1 fr. 50 — 2 fr.

Essai sur la liberté de la presse. Br. in-8°. Chez les marchands de nouveautés.

Manifeste des Cortès de la nation espagnole, sur le traité proposé par Buonaparte dans le mois de septembre 1813, et sur les motifs de la conduite de la nation dans ce mémorable événement. Brochure in-8°. *Firmin Didot* et *Delaunay*.

PHILOSOPHIE. RELIGION.

Essai philosophique sur les probabilités, par M. le comte *Dclaplace*. Un vol. in-4°. Madame *Courcier*. 5 fr.

La Suisse catholique deux fois, ou *Doctrine philosophique dédiée aux vrais juges, grands-commandans philosophes, et tous les membres de la société maçonique*, par *Tacxsi*. Un vol. in-8°. G. *Mathiot*. 6 fr. — 7 fr. 50 c.

La Vérité de la religion chrétienne mise en évidence, ou *Preuves du christianisme mises à la portée de tout le monde*. Un vol. in-12. *Lemarchand*. 2 fr. — 2 fr. 50 c.

Sermons de M. l'abbé Girard, chanoine de Saint-Louis du Louvre, auteur du *Comte de Valmont*, etc. Un vol. in-12. Lyon, *Rolland*. Paris, *Blaise*. 2 fr. 80 c.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX-ARTS.

Estampes.

Six Estampes gravées d'après les dessins de J. Bouillon, peintre et professeur de dessin, représentant les portraits suivans. — La Séparation de Louis XVI d'avec sa famille, dans la tour du Temple. — La Séparation de Marie-Antoinette d'Autriche d'avec sa famille, dans la même tour. — La fameuse journée du 20 juin 1792 au château des Tuileries. — Le dévouement héroïque de madame Elisabeth dans la même journée. — Jugement de Marie-Antoinette d'Autriche au Tribunal révolutionnaire. — Louis XVI avec son confesseur, un instant avant sa mort. Chez *Vérité*, graveur, rue Mazarine, n°. 24. Chaque estampe imprimée en noir sur beau papier vélin dit colombier 12 fr.; avant la lettre, 24 fr.

Portrait de Louis XVIII dessiné à Compiègne d'après nature ; par *Evrard*, et gravé par *Choubard*. Hauteur de l'estampe un pied; largeur, sept pouces. Chez *Jean*, marchand d'estampes. Avant la lettre et en couleur 6 fr. ; 3 fr. après la lettre.

Portrait de Madame, *fille de Louis XVI, duchesse d'Angoulême*, gravé par *David*. Chez *David*, rue de Corneille, n°. 3, et *Treuttel* et *Würtz*. 2 fr.

Cours historique et élémentaire de peinture, ou *Galerie complète du Musée*, 114e. livraison, gr. in-8°. Madame veuve *Filhol*, et *Treuttel* et *Würtz*. 8 fr.

Cette livraison contient : 1) *la Verge d'Aaron changée en serpent*, d'après le tableau du *Poussin*; 2) *Saint-Bruno distribue ses biens aux pauvres*, d'après *Lesueur*; 3) *le Christ descendu de la Croix*, d'après le *Tintoret*; 4) *la Danse du village*, d'après *Gélée* dit le *Lorrain*; 5) *l'Infante Isabelle*, fille de Philippe II, d'après *Van-Dyck*; 6) *Bacchus*, bas-relief antique.

Vies et œuvres des peintres les plus célèbres de toutes les écoles; recueil classique, contenant l'Œuvre complet des peintres du premier rang, et leurs portraits, etc. et un Abrégé de la vie des peintres grecs, et un choix des plus belles peintures antiques. Réduit et gravé au trait par *Landon*. Tomes I et II de *Michel-Ange*. 2 vol. in-4°. Chez *Landon*, rue de l'Université, et chez *Treuttel* et *Würtz*, libraires, rue de Bourbon, n°. 17.

— Le même ouvrage, format in-folio sur papier vélin. Chaque volume 50 fr.

Article troisième.

L'objet de cet article est de donner une idée rapide des jugemens portés par M. Durdent avec autant de sagacité que de goût sur les ouvrages de peinture les plus renommés de Michel-Ange.

Voici, en abrégé, ce qu'il dit des travaux de ce grand artiste à la voûte de la chapelle de Sixte IV. Les sujets qui y sont représentés sont tirés de la Bible. Ce sont sur la voûte même *la Création d'Adam*, *celle d'Eve*, *leur Péché*, *leur Expulsion du Paradis terrestre*, *le Déluge*, *l'Histoire de Judith*; et sur les côtés de cette voûte, *l'Histoire des Prophéties et des Sybilles*, avec quelques autres figures. Il n'est pas une seule de ces compositions qui n'atteste la force du génie de Michel-Ange; mais la *Création d'Adam* en particulier peut être considérée comme un modèle du style sublime. Il importe aussi d'observer que les figures d'*Eve*, et surtout celle qui est assise au pied de l'arbre fatal, offrent, avec une grandeur de dessin digne de Michel-Ange, quelques-unes de ces graces qu'il sembla pour ainsi dire mépriser, tant il se trouva toujours peu empressé de les faire passer dans ses ouvrages.

M. Durdent s'est très-étendu et a dû s'étendre en effet sur le fameux tableau du *fameux Jugement dernier* : nous allons extraire les principaux passages seulement de la savante exposition qu'il a faite du sujet de ce tableau et de la manière dont ce sujet est traité.

« Cette composition, unique dans la « peinture comme le genre de Michel-« Ange, par les sentimens d'admiration, « d'étonnement et même de terreur, dont » elle n'a jamais manqué de frapper les « spectateurs, occupe toute la muraille « de la chapelle Sixtine au bas de la-« quelle est placé l'autel. Les figures sont « plus grandes que nature. Dans la par-« tie la plus élevée, un grand nombre « d'anges forment deux grouppes princi-« paux, et dans des attitudes extraordi-« naires, portant en triomphe les divers « instrumens de la passion du Christ.... « Plus bas, au milieu d'une multitude « d'anges et de bienheureux, Jésus est « dans un nuage; la Vierge se pressant « contre lui, contemple la scène mer-« veilleuse et terrible qui se passe sur la « terre et dans les airs. Parmi les saints, « on distingue parfaitement Saint-Pier-« re, Saint Laurent, Saint-Barthélemi. « ..... Cette dernière figure est l'une de « celles dont l'expression ne peut pas se « faire sentir par des paroles, et que « Michel-Ange seul était capable de « concevoir et d'exécuter. Le juge su-« prême des mortels se tourne vers les « réprouvés qui sont à sa gauche, et par « le geste le plus expressif les dévoue à « des tourmens sans fin. Sur un plan in-« férieur, paroissent au milieu des airs, « ici, des ames heureuses que des anges « attirent, ou qui s'élèvent d'elles mê-« mes au séjour de l'éternelle félicité; « là, des réprouvés agités du plus vio-« lent désespoir. Déjà les démons en ont « saisi plusieurs et ils se hâtent d'entraî-« ner avec eux dans les abîmes ces proies « qui leur sont accordées pour toute « l'éternité. Dans le milieu, au-dessous « du Christ, des anges font retentir les « fatales trompettes qui évoquent les « morts de leurs tombeaux. Sur le plan « le plus bas, un grand nombre d'entre « eux répondent au redoutable signal. « D'autres démons entraînent d'autres « coupables; et l'un d'eux, placé dans « une barque, menace de sa rame les vic-« times pour jamais dévouées à sa fureur.

« Il n'y a point eu, poursuit M. Dur-« dent, et peut-être n'y aura-t-il jamais « dans les arts de composition plus éton-« nante, et qui puisse être l'objet de « plus de censures et de plus de mar-« ques d'admiration. La fierté du des-« sin, la force des expressions, la sur-« prenante variété des attitudes de cette « foule prodigieuse de figures, ne peu-« vent être assez louées par ceux que

« l'extraordinaire, le sublime frappent « et transportent.... La variété des sup- « plices étonne leur imagination, et ils « sont trop maîtrisés par les émotions « profondes et terribles que leur peintre « leur communique, pour rien désirer « dans cette immense machine au-delà « de ce qu'ils voient.

« Mais si les admirateurs du grand « peintre semblent ne pas pouvoir trou- « ver de paroles capables d'exprimer ce « que ce tableau inspire, ses critiques, « de leur côté, multiplient les repro- « ches : ils ne peuvent pas se dissimuler « que tant de figures de bienheureux « leur paraissent, pour le plus grand « nombre, dans des attitudes violentes « qui ne donnent aucune idée de leur « béatitude et de l'éternelle paix dont « ils doivent jouir. La manière impitoya- « ble dont les démons s'acharnent sur « leurs victimes, leur semble encore « plus atroce qu'énergique; et il est tels « grouppes, soit de saints, soit de dé- « mons et de damnés qui leur paraissent « n'avoir été imaginés que pour blesser « la pudeur des spectateurs les moins « rigides. Ils cherchent vainement aussi « dans ce tableau où toutes les figures « se détachent sur un fond à-peu-près « partout également bleu plusieurs par- « ties importantes de l'art, telles que la « variété et la fraîcheur des carnations, « la belle disposition des lumières et des « ombres, ainsi que l'entente de la per- « spective. Enfin ils reprochent à Michel- « Ange d'avoir mis une affectation « continue à reproduire et à réaliser par « son pinceau plusieurs idées du Dante « plus bizares que grandes ».

Voici comment M. Durdent repousse ou atténue ces reproches. En convenant, à l'égard de celui qui relatif aux nudités, que le tableau offre une immense quantité de figures nues qui scandalisèrent tellement Paul IV que Daniel de Volterre fut obligé, pour que le tableau ne fut pas détruit d'en couvrir de draperies un certain nombre, et qu'on y voit des actions tellement marquées du sceau de l'obscénité, qu'on n'aurait jamais pu les rendre moins déshonnêtes, à moins d'effacer totalement les figures, M. Durdent observe que Michel-Ange était pénétré, comme les sculpteurs anciens, de la pensée qu'on ne peut pas se montrer grand dessinateur, si l'on ne représente point le corps humain dans l'état de nudité; qu'il croyait de plus que dans un sujet si terrible, et dont son pinceau n'avait en rien affaibli l'effrayante impression, les Chrétiens ne s'attacheraient pas à critiquer tel ou tel grouppe en particulier.

Pour repousser le second reproche tiré de la négligence de certaines parties de l'art dans le tableau dont il s'agit, M. Durdent invoque l'autorité du célèbre Vasari qui a expressément déclaré « que « Michel-Ange s'attachant, comme par- « tie essentielle de l'art, à bien dessiner « le corps humain, avait négligé à des- « sein les agrémens du coloris et tous « les caprices, toutes les fantaisies nou- « vellement accréditées par la mode; « qu'il a dédaigné d'introduire dans ses « tableaux des paysages, des arbres, des « appartemens, comme étant des acces- « soires de peu d'importance, et qui mé- « ritaient fort peu qu'un génie tel que le « sien s'en occupât. » M. Durdent avoue toutefois qu'il faut qu'un artiste soit bien sûr de maîtriser l'esprit et l'ame de ses spectateurs, pour oser s'interdire à dessein tout ce qui ajoute au charme des tableaux et à l'effet qu'ils doivent produire; qu'il faut, en un mot, qu'il soit à peu près sûr d'être habituellement sublime; mais aussi, dit-il, tel est l'éloge qu'on ne peut pas refuser à Michel-Ange.

Quant à l'imputation faite à ce grand peintre d'avoir reproduit des idées du Dante plus bizares que grandes, M. Durdent la repousse en observant que si le Dante a tout confondu en faisant du démon placé dans une barque le vieux Caron, le diable de Michel-Ange est dans la force de l'âge; que le peintre a bien représenté l'action indiquée par le

poète, mais que dans son tableau rien ne désigne et ne peut désigner en particulier Caron plutôt qu'un démon de l'enfer chrétien ; qu'on a plus d'une fois admis des fleuves de feu au nombre des divers supplices dont le christianisme menace ceux qui offensent Dieu ; que Michel-Ange pouvait donc les indiquer dans sa composition.

CRITIQUE. LITTÉRATURE.

Notice de l'histoire universelle de Mirkond, intitulée le Jardin de la puberté, suivie de l'*Histoire de la dynastie des Ismaélines de Perse*, extraite du même ouvrage, en persan et en français, par M. Am. *Jourdain*. Un vol. in-4°. *A l'imprimerie royale.*

Cours de littérature dramatique, par A. W. *Schlégel*, etc. (Voyez pour l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1814.)

Article troisième.

Neuvième leçon. — Poètes dramatiques italiens. — Pastorales du Tasse et de Guarini. — Remarques sur le peu de progrès qu'ont fait les Italiens dans le genre de la tragédie. — Métastase et Alfiéri. — Ce qu'étaient ces deux poètes. — Comédies de l'Arioste, de Machiavel, de l'Arétin, de Porta. — Comédies à masques improvisées. — Goldoni. — Gozzi. — Etat actuel du théâtre italien.

Dixième leçon. — De la première origine du théâtre français. — Influence d'Aristote et de l'imitation des anciens. — Examen des trois unités. — Ce que c'est que l'unité d'action. — Unité de temps, les Grecs l'ont-ils observée ? — L'unité de lieu se lie avec l'unité de temps. — Inconvénient des règles trop étroites, relatives à ces deux dernières unités.

Onzième leçon. — Continuation. — Influence des règles d'Aristote sur la forme de la tragédie. — Manière de traiter en France les sujets mythologiques et les sujets historiques. — Idée de la dignité tragique. — Observation des convenances. — Faux systême sur les expositions. — Influence qu'a exercée dans l'origine le théâtre espagnol. — Idée générale des trois tragiques français, Corneille, Racine, Voltaire, et revue de leurs principaux ouvrages. — Thomas, Corneille et Crébillon.

Douzième leçon. — Comédie française. — Molière, examen critique de ses ouvrages. — Scarron, Boursault, Regnard. — Comédies du temps de la régence. — Marivaux et Destouches, Piron et Gresset. — Auteurs plus modernes. — Opéra héroïque : Quinault. — Petits opéras et vaudevilles. — Tentatives de Diderot pour donner une nouvelle forme au théâtre français. — Drame sentimental. — Beaumarchais. — Mélodrame. — Etat de l'art de la déclamation en France.

Treizième leçon. — Rapprochement du théâtre anglais et du théâtre espagnol. — Esprit du drame romantique. — Shakespear, le siècle où il écrivait, et les circonstances de sa vie. — Jusqu'à quel point l'observation du costume est nécessaire. — Shakespear est le premier des peintres de caractère. — S'il est vrai qu'il ait manqué de naturel dans le pathétique ? — Jeux de mots. — Shakespear a-t-il quelquefois révolté le sentiment ? — De l'ironie. — De l'alliage du comique et du tragique. — Le rôle du Fou. — De la diction et de la versification de Shakespear.

Quatorzième leçon. — Difficulté que présente la classification des pièces de Shakespear. — Si l'on connaissait l'ordre dans lequel elles ont été composées, ce serait celui qu'il faudrait suivre pour les étudier. — Nous conserverons la division ordinaire en comédies, tragédies et drames historiques, quoique toutes les

pièces de Shakespear appartiennent véritablement au même genre. — Comédies; elles ne se renferment jamais tout-à-fait dans le cercle des relations bourgeoises. — Examen de chacune en particulier. — Tragédies. Roméo et Juliette, Othello, Hamlet, Macbeth, le roi Léar. — Drames historiques. — Pièces tirées de l'Histoire romaine. — Timon d'Athènes, Troïle et Cressida. — Pièces tirées de l'Histoire d'Angleterre. — Huit drames qui se suivent sans interruption forment comme un grand poëme annoncé et terminé par deux autres drames, le roi Jean et Henri VIII.

Quinzième leçon. — L'histoire dramatique des Anglais se divise en deux périodes dont la première est la plus importante. — Ancien arrangement du théâtre et les avantages qu'il avait. — Etat de l'art de la déclamation au temps de Shakespear. — Commencement de la littérature dramatique en Angleterre. — Lilly, Marlow, Heywood. — Benjonson. — Jugement porté sur les ouvrages de ce dernier poète. — Massinger et les autres auteurs du temps de Charles II. — Corruption des mœurs et du goût. — Dryden, Otway et quelques poètes contemporains. — Caractère général des auteurs comiques, depuis Wicherly et Congrève jusqu'au milieu du dix-huitième siècle. — Tragédies de cette même période. — Rowe. — Le Caton d'Adisson. — Tragédie bourgeoise; Lillo. — Garrik. — Etat actuel du théâtre anglais.

Seizième leçon. — Théâtre espagnol. — On peut y remarquer trois périodes différentes, celles de Cervantes, de Lope de Vega, et de Caldéron. — De l'esprit de la poésie espagnole. — Influence de l'histoire du peuple espagnol sur sa littérature. — Forme de l'art dramatique en Espagne et ses différentes branches. — Etat de décadence où il est tombé depuis le commencement du dix-huitième siècle.

Dix septième leçon. — Commencement du théâtre allemand. — Hans Sachs. — Gryphius. — Epoque de Gottsched. — Mauvaise imitation des pièces françaises. — Lessing, Goëthé, Schiller. — Revue générale des ouvrages de ces auteurs. — De l'influence qu'ils ont exercée. — Pièces de chevalerie, drames larmoyans et portraits de famille. — Perspective ouverte aux poètes allemands pour l'avenir.

Appendice sur les pièces que l'on a contestée à Shakespear.

Après avoir exposé dans le présent article le plan de M. Schlégel sur les théâtres modernes, nous ferons dans un quatrième article quelques observations sur les principes qu'il a posés relativement à l'art dramatique, et dans un cinquième et sixième articles nous nous livrerons à l'examen des jugemens qu'il a portés sur les poètes dramatiques des différens théâtres de l'Europe.

De la littérature du midi de l'Europe, par J. C. L. *Sismonde de Sismondi.* (Voyez pour l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1814.)

Article sixième (deuxième extrait).

Nous avons précédemment vu que jusqu'à Charles-Quint les Espagnols profitèrent peu de l'essor que prenait alors l'esprit humain dans les autres parties de l'Europe : il en résulta que la littérature espagnole conserva plus que toute autre un caractère national. Antérieurement au règne de ce prince avait commencé l'art dramatique espagnol par la tragi-comédie de *Célestine*, dont le premier acte fut écrit par un anonyme, et qui fut continuée par Fernand de Rojas. Avant de tracer le tableau de la littérature espagnole sous Charles-Quint M. de Sismondi le fait précéder de quelques considérations politiques. Les Espagnols, dit-il, rassemblant toutes les forces de

leur péninsule au commencement du seizième siècle prétendirent tout à-coup à la monarchie universelle : la réunion successive d'états puissans sous le sceptre de Charles-Quint, favorisait cette brillante chimère : une des plus funestes suites de son ambition, du joug qu'il imposa aux Espagnols et de l'établissement de l'inquisition qui avait eu lieu en Castille dès 1478, fut la dégradation du caractère espagnol : en perdant leur liberté, les Espagnols devinrent cruels et impitoyables. la gloire de Charles-Quint fut à tous égards funeste à la nation.

Cet état de choses eut l'effet de rendre le langage castillan dominant dans toute l'Espagne. De 1500 à 1544, le rithme italien fut introduit dans la poésie espagnole par Juan Boscan Almogaver dont les sonets avaient du rapport avec ceux de Pétrarque, et dont le poëme d'Héro et Léandre était imité de Muséus. Son ami et son émule Garcilaso de la Vega publia aussi des sonates qui avaient de la douceur et de la délicatesse : les trois églogues qu'on a de lui sont devenues le modèle de la poésie pastorale des Espagnols : M. de Sismondi en rapporte quelques fragmens. A ces deux premiers classiques espagnols, il faut en ajouter un troisième, c'est don Diégo Hurtado de Mendoza dont la vie politique annonce un homme dur, jaloux et intrépide, et dont néanmoins les épîtres en vers sont pleines de délicatesse et de grace : il se distingua aussi par des sonets, et son roman de Lazarille de Tormes fut le premier original du Gusto Picaresco (le genre de la guenseric); on y voyait la morgue castillane unie à l'extrême pauvreté et à l'horreur du travail. Son Histoire de la révolte des Maures dans l'Alpujarra est un des chefs-d'œuvres historiques des Espagnols. Un Portugais, François de Saa Miranda publia des églogues castillanes : un autre Portugais, Georges de Montemayor fut l'inventeur du roman pastoral. Dans sa *Diane* il unit la mythologie payenne à la mythologie chrétienne : M. de Sismondi trace le plan de ce roman et exalte la beauté des vers auxquels il sert de cadre ; il fait remarquer le grand nombre de couplets amoureux dont l'histoire romanesque est entre-mêlée. Montemayor n'a point terminé ce roman et s'est arrêté au septième livre. La poésie espagnole, au reste, avait pris un caractère efféminé à l'époque de la plus grande gloire militaire de la nation : l'inspiration guerrière des poëtes avait cessé depuis que les guerres n'étaient plus nationales : nous verrons néanmoins la littérature espagnole reprendre son plus grand essor sur la fin du règne de Charles-Quint et sous la domination tyrannique de Philippe II, son fils.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

Lettres inédites de madame de Sévigné. Un vol in-8°. *Klosterman fils.* 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Singularités anglaises, ou *Recueil d'anecdotes curieuses*, *d'actions bizarres*, etc., *extraites et traduites pour la plupart de journaux anglais et des Voyages les plus piquans.* 2 vol. in-12. *Brunot-Labbe.* 6 fr.

Nouvelles parisiennes, ou *les Mœurs modernes*, suivies de quelques Variétés littéraires, par E. F. *Bazot*. 3 vol. in-12. *Déterville* et *Blanchard.*

Réflexions et Maximes, par M. *de Lingrée*. Un vol. in-18. *Didot aîné*. 2 fr.

Le Spectateur, ou *Variétés historiques, littéraires et critiques*, par M. *Malte-Brun*, livraisons 1 à 5, format in-8°. de trois feuilles chacune. On souscrit pour cet ouvrage chez l'*auteur*, rue Christine, n°. 1, et chez *Treuttel et Würtz*. Prix du volume, qui sera composé de 10 livraisons, 9 fr.

Le titre de *Spectateur*, donné à ses feuilles par M. Malte-Brun, pourrait paraître ambitieux, comme supposant qu'elles sont rédigées sur le même plan et dans le même esprit que l'ouvrage du célèbre Addisson, si ce titre n'était pas modifié par celui qui vient à la suite et qui précise les sujets que l'auteur s'est proposé de traiter. Ce ne sont pas ici en effet, comme dans l'écrivain anglais, des peintures de mœurs et de caractères entre-mêlées d'observations philosophiques, que l'écrivain français offre à ses lecteurs; c'est un mélange à la fois instructif et piquant de recherches historiques, de discussions littéraires, d'anecdotes du jour.

Dans la première livraison, on distinguera surtout : — Alliance de la liberté et de la monarchie sous le sceptre des Bourbons. — Anecdotes et pièces curieuses inédites relatives à l'ex-empereur Napoléon. — Portrait de la duchesse d'Angoulême. Dans la seconde, l'administration et le produit des journaux politiques. — Autres anecdotes et pièces curieuses relatives à l'ex-empereur Napoléon. — Relation du siége de Sarragosse. Dans la troisième : — de l'Esprit public et du patriotisme dans les monarchies constitutionnelles. — Des récusions, par M. d'A. Dans la quatrième : — la France et l'Angleterre sont-elles ennemies ou alliées naturelles. — Quelques traits sur le caractère des Norvégiens. — Autres anecdotes et pièces curieuses relatives à l'ex-empereur Napoléon. Dans la cinquième : — l'Orpheline du Temple, par M. de Treneuil. — Récit de la mort de l'amiral Nelson. — Défense de Napoléon Bonaparte sous le rapport militaire.

ETUDE DES LANGUES.

Grammatica linguæ arabicæ vulgaris nec non litteralis dialogos complectens. Auctore D. *Savary Altromani* gallico interprete. Opus posthumum aliquot narratiunculis arabicis auxit editor. Parisiis *è typographia imperiali*. Un vol. in-4°.

Elémens simplifiés de la langue grecque où sont détaillées avec méthode et précision les huit parties du discours, par J. R. *Barbier*, auteur des cinq lexiques grecs-français. Un vol. in-12. Mad *veuve Nyon*, *Moronval*, *Treuttel* et *Würtz*. 2 fr. cartonné.

NOUVELLES DES SCIENCES.

La classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut a nommé M. *Vanderbourg*, auteur d'une traduction en vers des Odes d'Horace, à la place vacante dans son sein par M. *Mercier*.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE LA
LITTÉRATURE DE FRANCE.

CINQUIÈME CAHIER, 1814.

Prix pour douze cahiers 15 francs.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

BOTANIQUE.

Les Liliacées, par P. J. *Redouté*. Soixante-onzième livraison, in-folio de six feuilles et de six planches. Chez l'*auteur*, et chez *Treuttel* et *Würtz*. 40 fr.

Le Botaniste cultivateur, ou Description, culture et usage de la plus grande partie des plantes étrangères naturalisées et indigènes cultivées en France, en Autriche, en Italie et en Angleterre, rangées suivant la méthode de Jussieu, par G. L. M. *Dumont-de-Courset*. Seconde édition entièrement refondue et considérablement augmentée. Supplément. Tome VII, in-8°. *Déterville*. 6 fr.

MINÉRALOGIE.

Essai d'analyse minérale, ou Exposé des procédés employés pour connaître la nature interne des combinaisons du règne minéral ou des corps inorganiques, par J. *Pujos*, Broch. in-8°. Auch. *Labat*.

Dissertation sur les eaux minérales connues sous le nom de Bains de

Rennes, par J. S. *Julia*. Br. in-8°. Toulouse, *Douladoure*.

PHYSIQUE.

Histoire philosophique des progrès de la physique, par A. *Libes*. (Voyez pour l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1814.)

Article troisième (*deuxieme extrait*).

Le Traité de la lumière, ou l'*Optique* de Newton, atteste, autant que ses autres ouvrages, la puissance et la fécondité de son génie.

La lumière prend sa source dans le soleil et dans les étoiles Ces astres sont l'immense réservoir où la nature puise à chaque instant ces torrens de matière fluide dont les molécules animées d'une vitesse incroyable éclairent, échauffent l'univers. Un rayon de lumière, c'est-à-dire une file non interrompue de ces atômes lumineux, n'abandonne jamais sa direction rectiligne, s'il ne rencontre des obstacles : les corps opaques l'arrêtent dans sa course rapide, mais alors il se relève sous un angle égal à celui de sa chute. Les corps diaphanes lui prêtent un passage plus ou moins facile ; mais toujours, lorsque son incidence est oblique, il est forcé de changer sa route pour s'approcher ou s'éloigner de la perpendiculaire. Ces phénomènes désespérans pour les physiciens reçurent du génie de Newton l'application la plus satisfaisante. Si la lumière, dit-il, s'infléchit en passant au voisinage des corps, c'est qu'elle ressent l'influence de l'attraction puissante qu'ils exercent. Si le rayon se brise dans son passage; s'il plie davantage dans sa route quand le milieu est plus dense, ce n'est pas, comme le prétendait Descartes, que ses rayons plus denses lui offrent une transmission plus facile, c'est qu'ils exercent une attraction plus puissante. Lorsqu'un rayon passe d'un milieu plus rare dans un milieu plus dense, la vitesse excessive qu'il reçoit à chaque instant est d'autant moindre que son incidence est plus oblique.

Il était digne d'un grand philosophe de vouloir soumettre à la même force le phénomène de la réfraction de la lumière et celui de sa réflexion. Newton tenta cette difficile entreprise ; et si le succès ne couronna pas complètement ses efforts, il parvint du moins à dissiper un préjugé populaire sur la cause de la réfraction de la lumière.

Mais c'est dans l'explication de la grande variété des couleurs, phénomène qui avait en vain exercé l'active curiosité des philosophes, que Newton déploya toute la force et la sagacité de son génie : il présente une des faces d'un prisme à un rayon solaire introduit dans une chambre obscure. Le prisme est traversé par un rayon ; mais dans le passage le rayon se colore, les couleurs se séparent et vont peindre sur la muraille opposée une image cinq fois plus longue que large, tandis qu'elle devrait être circulaire suivant les lois ordinaires de la réfraction : cette extrême dilatation de l'image fait soupçonner à Newton que la lumière se compose d'un grand nombre de rayons différemment refrangibles dont sept (le rouge, l'orangé, le jaune, le vert, le bleu, l'indigo, le violet) se distinguent par des nuances de couleurs bien sensibles ; et ce soupçon se change en certitude, lorsque Newton multipliant les épreuves, multipliant les expériences, obtient constament le même résultat. Toujours les rayons se séparent et se colorent ; toujours ils sont disposés dans le même ordre ; toujours chaque rayon conserve la couleur qui lui est propre, soit qu'il traverse d'autres prismes, soit qu'il tombe sur différens miroirs, sous différentes inclinaisons. Toujours enfin les rayons recouvrent leur blancheur primitive, lorsqu'après avoir été séparés par le prisme on les réunit à la faveur d'une lentille.

Il faut lire dans l'ouvrage même les

développemens que l'auteur a donnés des expériences de Newton sur la refrangibilité et la réflexion des rayons solaires : ils ne sont pas susceptibles d'analyse : on y verra qu'avec leur secours Newton explique tous les phénomènes de la transparence et de l'opacité. Tant de belles vérités de théorie et d'expérience ne se répandirent pas d'abord avec la célérité qu'on auroit dû attendre de leur importance : l'Europe savante opposa à leur propagation de grands obstacles. La philosophie de Descartes qui, comme plus anciennement celle d'Aristote, régnait despotiquement dans les écoles et dans les corps académiques, leur suscita de nombreux et de puissans contradicteurs, particulièrement en France. Un physicien des plus distingués de ce pays, Mariotte, s'obstina à méconnaître les savantes expériences qui attestaient la composition de la lumière ; et long-temps après que Newton eut démontré les lois de l'attraction, l'Académie des sciences de Paris proposa pour sujets de prix des questions qui supposaient qu'elle n'en reconnaissait pas l'existence. La philosophie newtonienne resta donc, pour ainsi dire, concentrée en Angleterre : aussi verrons-nous dans un article suivant que ce fut principalement dans cette île que la physique prit de l'accroissement et de l'éclat.

PHYSIOLOGIE. MÉDECINE.

Révision des nouvelles doctrines physiologiques, suivies d'expériences relatives à la respiration, par M. *Coutreneau*, docteur en médecine. Un vol. in-8°. *Maradan.*

Aphorismes et pronostics d'Hippocrate, traduits par M. *Bosquillon*, docteur de l'ancienne Faculté de médecine de Paris, d'après l'édition grecque et latine publiée par lui en 1781, avec des observations préliminaires sur chaque section. Un vol. in-18, et une Table alphabétique des matières. *Crochard.* 3 fr. — 3 fr. 60 c.

Traité de pathologie générale appliqué principalement à la médecine externe, par A. *Hugon*, etc. (Voy. pour le développement du titre et l'adresse, le cahier précédent.)

Article deuxième et dernier.

Ordre premier. *Dilatations organiques des vaisseaux* (*anévrismes et varices*). — Pensées des pathologistes sur les anévrismes, cardiaques et artériels ; mécanisme de l'anévrisme, influence de la ténicité et de la nutrition sur sa formation. — Différence entre la lésion organique qui constate l'anévrisme et les maladies plus proprement dites organiques. — Les anévrismes artériels sont des maladies atoniques. — Différences entre les hémorrhagies et les anévrismes. — Tout anévrisme artériel consiste dans une dilatation organique, par du sang artériel. — Détermination des diverses espèces d'anévrismes suivant la couche artérielle affectée ; anévrismes primitifs, anévrismes consécutifs ; causes des uns et des autres. — Altération du sang dans les poches anévrismales. — Séméïotique générale. — Terminaison et physiologie thérapeutique. — Remarques sur les varices. — Tableau des dilatations vasculaires.

Ordre deuxième. *Resserremens organiques des conduits excréteurs.* — L'étude de ces resserremens a été fort négligée jusqu'à présent, et leur nomenclature peu fixée. — Principales circonstances dans lesquelles se manifestent les resserremens, et influence de l'exercice de contractilité, de la ténicité dans leur production. — Ils sont actifs ou passifs, primitifs ou consécutifs. — Symptômes généraux des resserremens organiques ;

les uns relatifs aux conduits rétrécis, les autres au dérangement de la fonction à laquelle ils servent. — Les maladies sont combattues par leurs contraires, c'est-à-dire par les dilatations organiques, effet des corps dilatans. — Remarques particulières sur les rétrécissemens; circonstances dans lesquelles les voies lacrymales sont fermées. — Rétrécissement du canal nasal. — Obturation des canaux salivaires. — Resserremens des conduits biliaires et pancréatiques. — Du canal de l'urètre. — De l'œsophage. — De l'intestin grèle et du rectum. — Du col de l'utérus. — Tableau des resserremens organiques.

Classe quatrième. *Maladies sécrétoires.* — Différences entre les maladies organiques et sécrétoires. — Les vices des sécrétions se rapprochent des maladies nerveuses. — Ces maladies sont ordinairement liées à un trouble vital. — Quelques réflexions de physiologie thérapeutique à leur sujet. — Classification.

Classe cinquième. Section première. *Névroses externes.* — Les névroses reconnaissent pour cause deux troubles opposés de l'irritabilité et de la sensibilité. — Convulsions et paralysies naturelles et accidentelles. — Les névralgies n'appartiennent point à la classe des névroses. — Tableau des névroses chirurgicales. Section seconde. *Maladies physiques primitives.* — Leur intelligence ne suppose que des notions très-communes.

Classe sixième. *Maladies de la continuité.* — On doit séparer ces maladies d'avec les maladies vitales qui troublent la structure naturelle. — Elles arrivent d'une manière soudaine. — Elles sont presque étrangères à la médecine interne. — Elles ont été rapprochées sans raison des ulcères. — Epoque où la plaie est un ulcère. — Toute plaie doit être assimilée à une solution de continuité. — Les lésions de la vie déterminées par les solutions de continuité sont les mêmes que celles qui arrivent primitivement. — Distinction à faire entre les phénomènes organiques locaux ou généraux des plaies et ceux dépendans de la lésion du système des nerfs. — Esquisse générale des principales altérations physiques qui constituent les plaies (blessures, coupures, piqûres, contusions, plaies contuses, plaies d'arquebusades, commotions). — Classification et tableau des solutions de continuité. — Appendice à cette classe touchant les corps étrangers, introduits ou appliqués sans lésion physique, primitive et considérable.

Classe septième. *Solutions physiques de continuité.* — On doit en distinguer beaucoup de maladies qui ne leur ressemblent que grossièrement. Cette classe se divise en deux ordres.

Ordre premier. *Déplacement des viscères.* — Définition de la hernie et disposition différente des organes splanchniques à se déplacer. — Hernies primitives et consécutives. — Changemens arrivés aux membranes séreuses (sac herniaire). — Différens points de l'abdomen par lesquels s'échappent les organes contenus dans cette cavité. — Réflexions sur les hernies inguinales, crurales, ombilicales, ovalaires et iskiatiques. — Symptômes physiques des hernies abdominales. — Phénomènes vitaux des hernies distingués en organiques (adhérence et inflammation) et en ceux d'irritabilité (étranglement par engouement). — Physiologie thérapeutique. — Resserrement de l'intestin perforé à l'occasion de la gangrène. — Resserrement propre à la guérison radicale des hernies. — Tableau des hernies.

Ordre second. *Déplacement des os.* — Description générale des luxations. — Quelques réflexions de physiologie thérapeutique relatives à ces affections physiques non réduites. — Tableau et nomenclature nouvelle des luxations. — Tableau général des maladies chirurgicales, et supplément concernant les maladies internes.

De la Contagion régnante sur les vaches, sur les bœufs et sur l'homme, en quelques contrées de la France. — Des causes de contagion. — Moyens d'y remédier et d'en préserver. — Aperçu sur l'utilité des abatoirs, par M. Alphonse *Leroi*, ancien docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, membre de la Société médicale de la même Faculté, de l'Académie royale de Madrid, de celle de médecine pratique de Montpellier, et autres sociétés savantes. Un vol. in-8°. *Janet* et *Cotelle*. 3 fr. 50 c.

Cet ouvrage, quoique rédigé à la hâte, par l'urgence des circonstances, n'en décèle pas moins un excellent citoyen, et un écrivain également consommé dans la théorie et la pratique de la médecine : nous allons donner, d'après l'auteur lui-même, l'analyse rapide des différentes matières qu'il a traitées.

Maladie contagieuse à la suite de logement de militaires malades, blessés, des morts non enterrés. — Contagion sur les *mérinos*. — Maladie de pied détruite par le kinkina administré par l'auteur : exposé de ses vertus. — Contagion qui a suivi sur les vaches, conseils donnés par l'auteur. — Son rapport à la société de l'école de médecine. — Opinion de M. Huzard ; conduite de Vicq-d'Azir en une pareille épidémie.

Moyens préservatifs et curatifs employés par l'auteur. — Nécessité d'une méthode et ce qu'elle doit être. — Il est difficile de se soustraire à la contagion. — Séparation, établissement en plein air sous des hangards. — Observation sur l'effet qu'ont les étables sur le lait et la chair des vaches. — Utilité de la saignée, son action. — Du moxa, du bouton de feu. — Observation sur l'emploi du moxa sur la tête en Egypte ; ici sur la tête des enfans en convulsion ; effets étonnans. — Du séton, de ses effets. — Nécessité d'un régime humide. — Des potions ; combinaisons très-antiputrides de trois acides dulcifiés. — Composition d'un kinkina de grande efficacité. — Des soins extérieurs ; des sachets ; leurs compositions, leurs effets ; méthode des Sauvages.

Contagion sur les femmes en couche à l'Hôtel Dieu : leur transport à la Maternité par l'ordre du maire Pasch. — Combien il importe d'éloigner les enfans des contagions ; preuves. — Moyens de s'en préserver ainsi que de la peste. — Nature chimique de la contagion — Puits infectés ; causes ; moyens de désinfection.

Peut-on se nourrir de la viande des vaches malades ? Comment reconnaître cette viande que les bouchers achètent ? — Quelles viandes nourrissent ? Chairs vivantes nécessaires à certains animaux : effet du sang chaud dévoré par un cochon : effet de la chair vivante. — Comment la vie se répare par la lumière, l'air, les alimens. — Putréfaction mal connue de la chimie ; ses effets, ses produits étonnans ; travaux de l'auteur en ce genre. — Danger d'une mauvaise nourriture pour les femelles pleines, pour les femmes grosses. — Effets des nourritures putréfiées sur les chats. — Projet affreux de nourriture pour les cochons. — Inflammation spontanée d'un prêtre ; effet singulier de vers dans ses chairs : imitation de ce phénomène sur un pigeon vivant ; danger encouru pour l'avoir mangé — Surveillance nécessaire pour n'être pas contagionné, comme à Varsovie, Mayence, Francfort.

Causes de la contagion régnante : comment elle infecte les animaux et l'homme : les cordiaux, les vomitifs, le kinkina y ont remédié : ce dernier médicament est le remède capital. — Misère, faim, faiblesse, plaie mortelle, saleté sont les principales causes de la contagion. — Indication des remèdes curatifs.

Des abatoirs et des avantages qu'ils

peuvent produire : ils ont occupé tous les gouvernemens, vu leur responsabilité en matière de subsistances. — La nourriture était jointe, dans l'antiquité, a des coutumes religieuses.— Les prêtres étaient les sacrificateurs ; le pontife des Juifs l'est encore. — Travaux des rois à à ce sujet : six lettres de l'auteur au rédacteur du Journal de Paris sur l'historique de cette matière : pourquoi il s'en était occupé ; rectification qu'il a faite d'une erreur de M. de Buffon. — Sa découverte sur la sécrétion du lait. — Ses travaux sur le cochon et ses observations sur l'importance de cet animal. — Autres observations par lui faites sur les bains des Romains, sur les fontaines publiques, de la place de Henri IV.—Manière différente de se nourrir en France et en Angleterre et cause de cette différence. — Epizooties arrivées en France après les années de sécheresse. — Comment les animaux doivent se propager du nord au midi. — Observations que la conscription seule a pu donner lieu de faire. — Effet des fumiers des animaux malades. — Mauvais effets de la castration mal faite. — Opérations manuelles de la boucherie : effet de la soufflure de la viande. — Dessèchement des viandes qui a été fait pour les armées, et ce qu'il faut faire à cet égard. — Danger de la fonte des suifs. — Lotion des viandes. — Effet du sang pris à l'intérieur. — Effet étonnant du galvanisme ; vie reproduite chez certains cadavres. — Travaux de Legallois sur la vie. — Expérience à faire pour connaître la combinaison de la lumière et de l'électricité dans les animaux. — Travaux du roi de France Jean-le-Bon sur les abatoirs et les boucheries; ils ont procuré de son temps les subsistances à bas prix, exemple que Louis XVIII s'empressera de suivre et que garantit sa bonté.

D'après cet exposé l'on voit combien de faits intéressans l'auteur a recueillis sur les différentes espèces de contagions, combien d'observations utiles il a faites sur cette matière, combien de préservatifs il a proposés, combien de moyens curatifs il a employés avec succès. On doit lui savoir un gré infini d'avoir rappelé l'attention du gouvernement sur les abatoirs dont la construction est déjà si avancée, et dont il importe si fort pour la salubrité de la capitale de voir l'achèvement et l'emploi.

Journal de médecine, de chirurgie, de pharmacie. On s'abonne, pour ce Journal, chez madame *Migneret*, moyennant 18 fr. — 24 fr. pour l'année.

Ce Journal qui était rédigé par MM. Corvisart, Leroi et Boyer, et qui a été quelque temps interrompu, reparaît maintenant avec sa régularité accoutumée : il se compose d'observations sur toutes les parties de l'art de guérir, de l'analyse des ouvrages nouveaux publiés sur cette matière, des bulletins de la faculté, et de ceux de la faculté médicale d'émulation.

MATHÉMATIQUES. ASTRONOMIE.

Analyse algébrique faisant suite à la première section de l'Algèbre. Deuxième édition considérablement augmentée, par J. G. *Garnier*, ancien professeur de l'Ecole polytechnique, docteur ès sciences et instituteur. Un vol. in-8°. Madame *Courcier*. 6 fr.

Astronomie théorique et pratique, par M. *Delambre*. (voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Dans la préface placée à la tête de cet ouvrage, M. Delambre observe que de grands géomètres, et surtout l'auteur de la *Mécanique céleste* (M. Delaplace) paraissent avoir épuisé tout ce qui res-

tait à faire dans l'astronomie transcendante; qu'ils ont réduit tous les grands problêmes en équations où l'astronome, sans être lui-même un analyste bien habile peut substituer les nombres qu'il tire de ses observations; que ce genre de calcul n'est même nécessaire que pour celui qui veut construire de nouvelles tables planétaires et perfectionner celles qui sont en usage, c'est-à-dire pour deux ou trois astronomes par génération; que les autres ont rarement besoin de ces théories relevées et qu'avec des connaissances plus communes on peut se rendre très-utile par le travail des observations et par le soin beaucoup plus pénible de les calculer.

C'est donc, conclut M. Delambre, c'est donc l'astronome pratique qu'il importe d'encourager, en écartant toutes les difficultés qui pourraient le rebuter : c'est pour lui prouver combien l'astronomie est aisée qu'il a formé le plan de son Traité, qu'il en a ordonné les différentes parties, qu'il en a dirigé tous les détails, mais en ramenant tous les problèmes usuels à la plus simple géométrie et à l'analyse la plus élémentaire, M. Delambre s'est partout imposé la loi d'être exact et rigoureux : aux solutions indirectes ou imparfaites dont on s'était contenté trop long-temps, il a tâché de substituer des formules précises et qui ne laissent rien à désirer : il a montré l'usage de ces formules par des exemples numériques propres à guider le calculateur encore peu exercé. Les démonstrations sont présentées de la manière la plus simple et la plus facile à suivre : peu de raisonnemens, une suite d'équations qui se déduisent les unes des autres par des substitutions claires elles-mêmes, ou dont les raisons sont exposées aux articles indiqués par des renvois, voilà ce qui les compose toutes : rien n'y est omis; le calcul est tout entier sous les yeux du lecteur qui peut à son gré les suivre ou passer par-dessus tous les développemens qui lui seraient inutiles : en un mot, il a voulu que toutes les parties de l'ouvrage fussent liées entre elles et formassent un tout où jamais on ne fût obligé de supposer que ce qui est démontré précédemment et non ce qui pourra l'être par la suite, et dans lequel ce qui paraît simplement historique servît de plus à lier les découvertes et les théories.

On doit savoir un gré infini à un astronome aussi profondément versé que l'est M. Delambre dans les profondes théories de l'astronomie, de s'être plus attaché encore, dans son ouvrage, à rendre accessible la pratique de l'astronomie, qu'à en développer, comme il aurait pu le faire avec tant d'avantage, les notions purement théoriques.

SECONDE CLASSE.

ARTS MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS.

Des Homonymes français, ou mots qui ont le même sens, précédés de l'*Art de bien lire*, par F. H. *Armand*, sténographe. Broch. in-12. Chez l'*auteur*, rue St.-André-des-Arts, n°. 60, et *Moronval*. 1 fr.

La Roulette, etc., augmentée de Considérations sur le jeu, les joueurs, la théorie des jeux de hasard, les calculs de probabilité,

la conduite à tenir au jeu, etc. Cinquième édition. Un vol. in-12 avec gravures. Chez l'*auteur*, rue Basse Saint-Denis, n°. 14, et *Dentu*. 2 fr. — 2 fr. 50 c.

ART MILITAIRE. COMMERCE. FINANCES.

Notes sur l'administration militaire. Broch. in-8°. *Valade*.

Réflexions sur le commerce de France (deuxième suite). Système continental; arts; manufactures; ancienne franchise des ports; traité de commerce entre la France et l'Angleterre, par M. *Garone*, ancien député de la ville et du commerce de *Cette*, près l'assemblée constituante (*). Broch. in-8°. *Bailleul*. 1 fr. 15 c. — 1 fr. 40 c.

Arithmétique du commerce, suivant le système décimal et métrique français, par T. L. *Rozas*. Un vol. in-8°. Lyon, *Ballanche*.

Mémoire sur le rétablissement des finances, par M. le chevalier *Hannet*. Broch. in-4°. *Testu*. 1 fr. 50 c. — 2 fr.

Réflexions sur le nouveau système de l'impôt indirect, sur le mode de perception proposé, sur les motifs qui ont pu le provoquer et sur leurs conséquences proposées à MM. les membres du Conseil municipal de la ville de Rouen. Br. in-8°. Rouen, *Mari*.

TROISIÈME CLASSE.

GÉOGRAPHIE.

Elémens de géographie, précédés d'une *Instruction en forme de conversation*. Quatrième édition revue et corrigée, avec un *Tableau des départemens de la France, comparé avec les anciennes provinces*. Un vol. in-12. Clermont-Ferrand, *Landriot*. Paris, *Belin-Leprieur* et *Bechet*. 3 fr.

Nouvelle Carte de l'île d'Elbe à laquelle est jointe une Note historique et géographique gravée sur la Carte même. *Delaunay*. 75 c.; sur papier vélin 1 fr. 25 c.

STATISTIQUE.

Tableau de Pétersbourg, ou *Lettres écrites sur la Russie*, etc., par M. *Muller*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal.)

Article sixième.

Dans sa dix-neuvième lettre, M. Mul-

(*) Ce titre retabli d'après l'inspection de l'ouvrage même rectifie les deux fautes d'impression qui s'étaient glissées au cahier précédent, dans l'annonce de la

ler donne une relation de son voyage dans l'Esthonie; et dans la vingtième il fait la description des maisons impériales de Gatschina, de Pawlowsky et de Zarskoje-Sélo. Nous allons en recueillir seulement les particularités les plus remarquables.

Rien de plus pittoresque, dit M. Muller, que le site de Reval, la principale ville d'Esthonie, quand on y descend par le chemin de Dorpat : l'œil plonge alors d'en haut sur cette cité bâtie sur des collines environnées d'agréables jardins et de maisons de campagne, avec son vaste pont et sa rade immense. La forme gothique de Reval rappelle son importance du temps de la ligue anséatique : on ne peut montrer, ajoute M. Muller, plus de cordialité et plus de franchise qu'il en trouva dans cette ville : il n'avait vu nulle part en Russie, rassemblées sur un même point, autant de demoiselles, autant de dames jolies et intéressantes que dans cette petite ville appelée avec raison la seconde Circassie des Russes : à plusieurs belles qualités qu'elles doivent à la nature, elles joignent une franchise aimable et cette candeur qui donne à leur sexe un attrait souvent irrésistible. On nomme *Lœwenruh* un jardin avec un parc charmant qui doit son origine et son entretien à la plus touchante humanité. C'est une vaste et délicieuse prairie au sud de la ville, jadis petite propriété particulière, que le baron de Rosen a considérablement agrandie, parée de mille charmes et consacrée aux plaisirs d'un peuple reconnaissant. On y trouve un asile ouvert, libre et enchanteur, peuplé d'une foule de rossignols. Parmi toutes les beautés du parc que décrit M. Muller, on distingue une rotonde, le plus beau monument qui puisse honorer l'humanité de son fondateur, M. de Rosen : on y trouve plusieurs bains construits dans le meilleur goût et destinés à l'usage du public qui ne paie qu'une bagatelle. En se promenant dans le parc, M. Muller eut la satisfaction d'y rencontrer M. de Rosen dont la modestie égalait la bienfaisance. Son établissement, dit-il, était petit et insignifiant ; mais il se croyait heureux si l'on pouvait s'y amuser quelquefois.

De Reval, M. Muller fit une excursion à Catharinenthal que Pierre I.er avait choisi comme lieu de plaisance, où il avait fait construire une maison, et placé lui-même trois briques encore visibles. Depuis on l'avait embelli, pourvu de terrasses et de jets d'eau. Mais la beauté qui le caractérise ne consiste pas dans ces ouvrages la plupart tombés en ruines, mais dans la superbe vue de la mer, dans son beau port et sa ville pittoresque.

Reval avait eu dans le principe une troupe de comédiens ambulans, puis une troupe à demeure qui s'était vue, suivant l'usage, réduite à faire banqueroute. Enfin, depuis quelques années, elle possède un théâtre qui a été bâti, décoré et entretenu jusqu'ici dans un éclat aussi brillant que dispendieux par des actionnaires qui forment un club. Le local du théâtre, au reste, est l'un des plus agréables, et proportionnellement l'un des plus spacieux que M. Muller eut jamais vus : il le préfère même de beaucoup au théâtre allemand de Pétersbourg. La scène a beaucoup de profondeur, une largeur et une hauteur très-considérables : elle possède un choix de décorations très-belles et très-élégantes, et les décorations se manient avec beaucoup de légèreté dans les changemens même les plus difficiles. La salle est simple, mais construite dans le meilleur goût. Nous ne suivrons pas M. Muller dans la notice qu'il donne sur les acteurs et les actrices de ce théâtre : elle ne peut avoir d'intérêt que pour les voyageurs qui visiteraient Reval.

Sur la route qui conduit à Gatschina

---

première partie où l'on lisait *Gaconne* au lieu de *Garone*, et *Côte* au lieu de *Cette*.

s'offre le parc de Zarskoje-Sélo, à l'entrée duquel est une superbe et majestueuse porte de triomphe, en marbre rouge et gris que Catherine II a consacrée à Alexis Orlow, le vainqueur de *Tschesme.* C'est à ce favori qu'elle avait fait présent du palais même de Gatschina avec le pays qui l'environne. Ce palais, l'un des plus grands que possède aujourd'hui la cour russe et dont plus d'un prince d'Allemagne ferait volontiers son château principal et sa résidence, fut très-embelli par Orlow qui créa une partie du parc actuel. Catherine II en fit présent au grand-duc Paul qui l'habita constamment tant qu'il fut grand-duc, et qui, devenu empereur, eut toujours pour Gatschina une prédilection particulière. En 1796, il réunit Gatschina au cercle de *Sophie* avec le titre de ville, et fit tout pour son accroissement et pour la prospérité des nombreuses fabriques d'alentour. Depuis plusieurs années l'impératrice mère, sa veuve, et sa brillante cour passent l'hiver à Gatschina, ce qui y donne beaucoup d'éclat et y jette un grand mouvement. Dorures, grands lustres, plafonds, tapis, parquets, tableaux, meubles et rideaux tout se trouve dans ce palais impérial avec plus ou moins de goût et de magnificence. Dans la grande salle d'audience de l'impératrice mère, le pourpre, le velours et l'or éclatent de toutes parts : le trône s'y élève avec élégance richement décoré de broderies : plusieurs tableaux précieux ornent cet appartement superbe : la chambre à coucher ne l'est pas moins et elle est ornée de magnifiques tapisseries des Gobelins, ainsi qu'une salle éblouissante où l'on voit le trône de Paul I.er Une autre salle est remplie de statues et de bas-reliefs parmi lesquels se trouvent plusieurs antiques. La chambre et l'appartement de l'impératrice régnante ne se distinguent que par une noble simplicité. L'appartement de l'empereur Alexandre n'offre rien de remarquable et n'a point de caractère décidé. Le parc qui est d'une grande étendue est embelli par un beau canal et par plusieurs pavillons. On y trouve de magnifiques étables, une élégante laiterie dans le genre hollandais, une faisanderie. Près du parc est la maison des Enfans-Trouvés dont une partie a été envoyée ici de Pétersbourg : c'est un édifice imposant, construit en pierre et à trois étages. L'instruction y est variée suivant les différens âges et la différence de sexe des élèves.

Pawlowski, comme Gatschina, est une maison de plaisance de l'impératrice mère. Avant d'entrer dans le palais on trouve une volière très-jolie, un théâtre en plein air. Dans le palais même est le théâtre proprement dit, plein de goût, sans luxe et assez spacieux. On arrive ensuite à une superbe galerie décorée de statues de marbre, de bustes et de vases dont les bas-reliefs sont remarquables. Les appartemens de l'impératrice mère, d'une élégante magnificence, reçoivent un nouvel agrément d'une vue charmante sur la plus belle partie du parc qui se développe aux yeux du spectateur avec son vaste et riant bassin dont la rive est embellie par de belles plantations et quelques morceaux d'architecture. Ce parc eut pour M. Muller quelque chose qui le captiva extraordinairement beaucoup plus que ne l'avait fait aucun autre : d'abord son beau site entre-coupé de vallons et de collines, l'excellent parti qu'on a su tirer des plans même de la nature, ses eaux abondantes dont la couleur sombre n'égale point, il est vrai, en beauté celles de Gatschina et de Zarskoje-Sélo ; puis ses beaux ornemens d'architecture et de sculpture, les soins scrupuleux apportés à son entretien, le palais qui par la noblesse de son goût et le riant de son extérieur offre de tous côtés une vue enchanteresse : tout cela lui fait regarder Pawlowski comme le plus beau et surtout le plus agréable des châteaux russes situés dans le voisinage de Pétersbourg.

Le jardin de Zarskoje-Sélo a une ressemblance frappante dans le plan avec celui de Gatschina : dans l'un et dans

l'autre, le caractère principal est moins gai que mélancolique : tous deux offrent de superbes bassins, grands et petits, bordés par des rives plus ou moins larges : on retrouve dans celui-ci l'eau pure et cristalline de Gatschina. Le palais captive les regards par sa grandeur et par la noblesse imposante de sa construction. Qui n'a pas vu Moskow et les palais de ses grands peut se faire ici une idée de l'ancienne magnificence russe. Celui du Zarskoje-Sélo d'une vaste enceinte, offre dans son extérieur des colonnes, des cariatides, des feuillages, des volutes, etc., richement embellis d'or depuis la terre jusqu'au toit. Il est vrai qu'un climat destructeur et la spéculation des habitans ont beaucoup endommagé cette dorure qui décorait même le toit d'une prodigieuse étendue. Des statues colossales d'Hercule et de Flore ornent d'une manière imposante l'un des côtés du palais. Dans le haut est une galerie superbe tapissée de marbre blanc où sont exposés sur quatre longues files des bronzes bien choisis et exécutés par des artistes russes : on y trouve les bustes de tous les hommes célèbres de l'antiquité travaillés d'après des modèles antiques, et de plus une foule de statues en bronze.

L'Angleterre au commencement du dix-huitième siècle, par M. de *Levis*. (Voyez pour l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Article premier.

M. de Levis exprime d'abord d'une manière piquante et même quelquefois énergique l'impression qu'éprouve le voyageur au premier aspect de l'Angleterre : nous allons transcrire une partie de ce passage.

« L'étranger, en arrivant à Douvres, « est saisi d'étonnement. Tous les objets « qui s'offrent à sa vue, le pays, les « maisons, les hommes, tout diffère, et « rien ne lui rappelle les lieux qu'il « vient de quitter. Au lieu de ces côtes « plates qui, dans les environs de Ca« lais, se montrent à peine au-dessus « des eaux, d'immenses rochers coupés « à pic et dégradés par la mer qui mine « leurs bases, laissent à peine la place « d'une rue au fond du port, leur écla« tante blancheur contraste avec la fumée « noire qui s'exhale des maisons. A droi« te, le château, sur une montagne ari« de, présente un amas informe d'an« ciennes fortifications : les grands ou« vrages qu'on y a dernièrement ajoutés, « et qui en font une assez bonne cita« delle, ne se voient pas de ce côté. « Quelques batteries défendent l'entrée « de la rade. Les maisons basses et peti« tes sont remarquables par leur extrê« me propreté; leurs fenêtres à coulisse, « leurs portes à auvents et ornées d'un « petit porche, la forme de leurs toits « attirent l'attention de l'étranger ; mais « si les objets inanimés lui présentent « d'aussi grandes différences, les habi« tans n'excitent pas moins sa surprise, et « pour ne parler que de leur extérieur, « leur démarche dépourvue de légèreté « n'a point cette fierté militaire si com« mune en France dans toutes les clas« ses ; mais elle est ferme, assurée, et « annonce l'activité et la tendance vers « un but déterminé : ils paraissent plus « occupés que pensifs, plus sérieux que « tristes : les apparences de la mélanco« lie sont même très-rares chez eux, « quoiqu'elle y ait des suites plus funes« tes qu'ailleurs ; mais la gaieté insou« ciante de l'Europe méridionale ne se « voit jamais ici ; et chanter dans les « rues passerait pour un acte de dé« mence. Leurs habillemens sont égale« ment remarquables par l'ampleur, l'u« niformité et la légèreté, etc. »

M. de Levis observe ensuite que les Anglaises sont plus grandes que les Françaises, que leur taille rarement contrefaite est sans élégance, que leurs traits seraient parfaitement réguliers si la distance du nez à la bouche était moins grande, qu'elles sont presque toutes blondes, et que leur parure a autant

d'éclat que de fraîcheur : il ajoute que leur démarche sans grace est décente ainsi que leur maintien ; que leur physionomie manque d'expression, et qu'on ne voit point briller dans leurs yeux ce feu qui indique des passions vives et des désirs impérieux ; qu'aussi leur air de modestie paraît naturel et semble peu leur coûter. Comme les autres voyageurs, M. de Levis a remarqué, que les enfans sont généralement beaux, que leurs vives couleurs annoncent la santé ; que traités avec douceur et tendresse ils jouissent d'une grande liberté, et en abusent moins qu'ailleurs.

Si M. de Levis est descendu dans quelques détails sur les habitans de Douvres, c'est qu'ils sont en général applicables aux Anglais de la capitale et des comtés. Quelques nuances dans le caractère, et de légères différences dans la prononciation ne forment point de ces contrastes si communs en France, en Italie et en Allemagne entre les peuples qui habitent les provinces dont la réunion forme ces grands pays.

On chercherait en vain dans les environs de Douvres des traces de cette végétation magnifique et de ces gazons célèbres qui décorent l'humide Angleterre : une plage stérile, des sables, des sommités arides que couronne la triste bruyère forment le cadre de ce grand tableau et font ressortir la richesse de la scène que présente la mer. Ce détroit célèbre par tant de combats, *la Manche*, est aussi le plus fameux de ceux qui joignent l'Atlantique à la mer du Nord et à la Baltique. Les vaisseaux engagés dans ce détroit ont de la peine à éviter l'écueil dangereux des *Goodwin-Sands*. Ces sables mouvans semblables à l'avare Acheron qui ne rend point sa proie, engloutissent tous les ans bien des vaisseaux : les naufrages néanmoins sont devenus plus rares depuis qu'on a construit à grands frais deux grands môles qui s'avançant dans la mer forment le hâvre de *Ramsgate* ; mais la violence des vents du sud-ouest et les dangers de la côte ne rendent encore les naufrages que très-communs. Les retours sont aujourd'hui si riches que la valeur d'une seule cargaison s'élève souvent à plusieurs millions : de telles pertes ruineraient les plus riches particuliers si elles n'étaient pas couvertes par les assurances. De cette merveilleuse invention il résulte que ce qui faisait la ruine du commerce en est devenu une nouvelle branche.

La route qui conduit de Douvres à Londres suit un chemin peu large, mais parfaitement entretenu qui serpente obliquement le long des collines et se prête à toutes les sinuosités du terrain. M. de Levis aurait pu observer que le respect pour les propriétés particulières n'a pas permis en Angleterre, comme dans les autres états de l'Europe, d'établir de ces larges chaussées qui traversent en ligne droite les vallons et les montagnes attestent davantage la puissance des gouvernemens, leur magnificence, que leurs égards pour les domaines du peuple. Les houblonières qu'on aperçoit de tous côtés sur la route présentent un spectacle assez pittoresque; mais, dit agréablement M. de Levis, les festons de pourpre qui se marient aux ormeaux de la Lombardie, les guirlandes de la vallée de Tarbes, dans la Gascogne, et même les vignobles bas de la Bourgogne et du pays de Vaud offrent une scène bien plus riche, sans qu'on ait besoin de réfléchir à la différence des produits.

Cantorbéry, qu'on trouve sur la route de Douvres à Londres, n'a rien de remarquable que sa cathédrale, édifice gothique, vaste et imposant. Les rues de cette ville d'une médiocre étendue sont fort étroites, mais garnies de trottoirs. Les boutiques sont belles ; et l'établissement d'une grande et belle machine à filer le coton a donné naissance à une fabrique de jolies mousselines. Après quelques observations intéressantes pour les voyageurs sur la variété des voitures publiques et la médiocrité de leur prix, sur l'infériorité des auberges de l'Angleterre

comparées à celles du continent, M. de Levis s'arrête un moment sur *Chatam* dont les fortifications lui ont paru plus étendues que redoutables; sur le bourg de *Dartfort* remarquable par ses moulins à poudre dont la mécanique est bien exécutée, ainsi que toutes les machines anglaises, sur *Wolwich*, le principal dépôt de l'artillerie où se préparent les armes de toute espèce que l'Angleterre envoie dans les deux Mondes, où l'on voit de vastes arsénaux, une salle de machines de guerres anciennes et modernes, et où l'on instruit les jeunes gens qui se destinent à l'artillerie et au génie. Tous ces grands établissemens, observe M. de Levis, sont bien entretenus: l'instruction n'y est pas aussi forte qu'en France, mais le *matériel* y est peut-être plus perfectionné.

Près de la grande commune de Blackheat, dont les sables arides et les tristes bruyères contrastent avec les belles perspectives que la route a offertes jusques-là, commence l'immense concours d'équipages de toute espèce qu'on rencontre journellement sur toutes les avenues de Londres. Ce concours a pour cause principale le goût décidé que les Anglais qui ne craignent ni le vent ni le froid ont pour le grand air: ce goût est commun aux deux sexes: on voit les femmes les plus délicates s'exposer sans crainte aux intempéries d'une atmosphère humide: c'est que chez un peuple aussi sujet aux vapeurs et aux maux de nerfs (soit que cette incommodité tienne au climat ou au mauvais régime) l'exercice en plein air est nécessaire à la santé. Le nombre des chevaux de selle est prodigieux, surtout parce que les domestiques ne montent pas derrière les voitures hors des villes: il en résulte que les différentes routes qui conduisent à Londres ressemblent aux promenades les plus fréquentées des premières capitales de l'Europe: les morts même viennent encore augmenter la foule des vivans: il n'y a pas de famille un peu ancienne qui n'ait dans ses terres un lieu de sépulture: aussi fait-on rarement quelques lieux sans rencontrer un chariot couvert de noir et orné d'écussons d'argent traîné par quatre ou six chevaux suivant la qualité du défunt. Ce grand concours n'empêche pas que la commune de Blackheat ne soit célèbre par les fréquens vols de nuit qui s'y commettent.

La manière de voler est tellement différente de ce qui se pratique, en ce genre, dans tous les autres pays que M. de Levis a cru devoir la décrire: on la lira avec beaucoup d'intérêt dans sa relation, ainsi que les traits de générosité de plusieurs voleurs dont la plupart sont à cheval et portent sur le visage un crêpe noir pour n'être pas reconnus. L'imperfection de la jurisprudence criminelle anglaise est la principale cause de la fréquence des vols: M. de Levis entre à ce sujet dans des détails très-curieux et expose des vues de réformation fort judicieuses.

Quoique le célèbre hôpital de Greenwich ait été l'objet de plusieurs descriptions, on trouve dans celle qu'en donne M. de Levis des observations tout à fait neuves. Ainsi l'on y voit que les grands seigneurs tiennent à honneur de faire inscrire leurs noms parmi les administrateurs de cet hôpital qui sont au nombre de cent; qu'indépendamment de deux mille quatre cents vétérans qu'on compte à Greenwich, avec cent cinquante femmes pour les servir, et de trois mille externes qui reçoivent une pension de sept livres sterlings par an, le gouvernement fait élever dans cette maison deux cents enfans destinés au service de mer, rapprochant ainsi, par une générosité un peu bizarre les deux extrémités de la vie.

En donnant un aspect général de Londres, M. de Levis observe qu'aucune capitale ne saurait donner une idée de celle des Anglais: il justifie cette assertion par la largeur de ses rues tirées au cordeau et bordées de beaux trottoirs, par cette multiplicité de grilles de fer, de la hauteur d'un homme, qui règnent dans toute

leur longueur et les séparent d'un fossé étroit et peu profond qui donne du jour à l'étage à demi souterrain des maisons où sont les cuisines et les offices. Au-dessus de cette espèce d'entre-sol enterré est le rez-de-chaussée, puis un premier et un second, très-rarement un troisième, et jamais de mansardes. Nulle décoration d'architecture, pas même de bandeau ou d'appui de croisée. Seulement, chaque maison qui n'a que bien rarement plus de trois croisées de face, a sa porte ornée de deux colonnes de bois peint en blanc et surmontée d'un lourd fronton. A cette description du dehors des maisons, M. de Levis fait succéder celle de l'intérieur qui n'offre rien de commode dans la distribution, ni recherche dans la décoration et dans l'ameublement : on y observe seulement la plus scrupuleuse propreté. Autant les Anglais pour qui l'exercice en plein air, est, comme on l'a déjà vu, un besoin de première nécessité, se sont peu souciés d'embellir l'intérieur de leurs habitations, autant ont-ils mis de soins et même de recherches à en rendre les dehors commodes. De là ces trottoirs revêtus de grandes dalles bien unies et fréquemment balayés, ces toits plats tellement disposés qu'ils n'ont point pour la chute des eaux pluviales l'inconvénient des gouttières, ces pompes immenses qui distribuent l'eau dans tous les quartiers, cette séparation absolue des écuries et de leurs fumiers d'avec les maisons d'habitation; enfin la multiplication prodigieuse de ces lanternes placées des deux côtés de la rue sur des potaux peu élevés qui s'allument en tout temps avant le coucher du soleil.

L'impression extraordinaire que fait éprouver la vue de Londres n'est applicable qu'à la ville moderne qui déjà d'une étendue prodigieuse prend annuellement un accroissement progressif par des milliers de maisons qu'on y bâtit dans la direction nord-ouest, côté le plus salubre à cause de son élévation, les parcs empêchant d'ailleurs la ville de s'étendre à l'occident. Ces nouvelles habitations sont occupées par des banquiers et de riches négocians qui conservent toutefois leurs bureaux dans la cité, et vont y travailler avant la bourse. Les anciens quartiers de Westminster et des environs de la Tour, ainsi que la cité, bâtis sur un plan irrégulier, n'offrent pas autant de monotonie que la ville moderne, mais aussi n'y trouve-t-on pas la même propreté : les trottoirs y sont moins larges, les maisons plus hautes, quelques-unes mêmes avancent en saillie sur la rue, et obstruant la circulation de l'air, y entretiennent l'humidité au cœur de l'été. Un concours immense de charettes qui amènent les denrées nécessaires à la consommation de la plus grande capitale de l'Europe, et le mouvement du port le plus fréquenté de l'univers, encombrent les rues et les passages surtout dans le voisinage de la Tamise et de la douane, tandis que les piétons sont sans cesse coudoyés par les porte-faix et les marins dont partout les manières sont grossières. Les boutiques ne sont pas également distribuées dans tous les quartiers de Londres, sans être néanmoins réunies comme à Pétersbourg et à Moscou. Les plus belles sont aux environs de Saint-James, parce que c'est dans ce quartier qu'on dépense le plus. Les Anglais ont porté très-loin l'art de l'étalage : ils disposent leurs marchandises de tout genre dans un ordre admirable et même une rare élégance. Le luxe des Anglais qui consiste plutôt dans un changement continuel des vêtemens et des objets de fantaisie, que dans leur richesse, a probablement, dit M. de Levis, donné lieu à cet usage : il faut bien, dit-il, tenter les acheteurs, quand c'est le caprice et la mode qui les décident plutôt que le besoin. Les dames anglaises abusent souvent de la patience des marchands qu'on croirait à leur air grave et sérieux décidés à ne rien rabattre du prix qu'ils demandent, mais qui, dans la vérité surfont, comme les marchands de tous les pays.

Des promenades de Londres, la plus

a la mode est celle qu'on nomme *Bond-Street* : c'est le rendez-vous général de la bonne compagnie : on y trouve des boutiques garnies d'une grande variété de pâtisserie. Les rafraîchissemens sont de la limonade, de l'orgeat, des glaces très-médiocres : on y vend des fruits qui coûtent fort cher. Le parc *Saint-James* est moins fréquenté qu'autrefois : on se promène le dimanche à *Hyde-Park*, ou à *Kensington*, et les jours ouvriers dans les rues. Hyde-Park est le rendez-vous des promeneurs de toutes les classes : le concours y est immense surtout dans les beaux jours du printemps : il s'y rassemble quelquefois plus de cent mille personnes : les jardins de Kensington ne sont ouverts au public que les dimanches, et l'on y admet que les gens bien mis. Ces jardins sont très-vastes et très-réguliers : on en attribue le dessin au célèbre *Lenôtre* : les grandes allées, au lieu d'être sablées sont couvertes d'un gazon bien fin : on y trouve plus de femmes que d'hommes : lorsqu'on voit celles-ci se promener paisiblement sur ces tapis d'une si agréable verdure, vêtues de robes de mousseline d'une blancheur éblouissante, le calme de leur démarche, le silence qui règne dans ces beaux lieux, tout, dit agréablement M. de Levis, tout rappelle à l'imagination la description que les poëtes font des Champs-Elysées. Il n'existe pas à Londres de jardins particuliers, si l'on en excepte celui de *Buckinghamhouse*, résidence ordinaire de la reine, et ceux en fort petit nombre de quelques hôtels. En sortant de la ville, on trouve de tous les côtés une multitude de petits jardins où l'on joue à la boule, où l'on prend du thé et d'autres rafraichissemens. De la décence et de la tranquillité qui y règnent il ne faut pas tirer une induction trop favorable aux mœurs du peuple anglais. Les ivrognes qui ne sont nullement rares à Londres restent dans les cabarets de la ville, n'étant pas comme ceux de France et d'autres pays, attirés au-dehors par l'énorme différence que les octrois y établissent sur le prix du vin et des autres liqueurs enivrantes. Ces jardins publics et une foule de petites maisons bourgeoises séparées de la route par un terrain rempli de fleurs et d'arbustes entouré de jolies barrières chinoises embellissent extrêmement les avenues de Londres, mais elles n'ont rien d'imposant. C'est en entrant par Westminster qu'on prend une grande idée de Londres. Seulement on regrette en passant sur le magnifique pont de ce nom, que des balustrades d'une hauteur démésurée obstruent la vue de la Tamise toujours couverte d'une multitude de barques et de vaisseaux, et à laquelle il ne manque que des quais dignes d'elle. M. de Levis aurait pu observer que sous ce rapport Londres n'est comparable ni à Paris, ni à Pétersbourg.

De l'Allemagne, par madame de *Staël-Holstein*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Article premier.

Dans ce premier article, nous nous bornerons à donner la simple nomenclature des sujets traités dans cet ouvrage dont le titre, un peu vague, ne laisse pas assez pressentir sur quels objets madame de Staël-Holstein a fait porter ses intéressantes observations : c'est dans les articles suivans que nous en recueillerons les traits les plus saillans : elle a divisé son ouvrage en quatre parties qui sont précédées d'observations générales.

Première partie. *De l'Allemagne et des mœurs des Allemands.* — De l'aspect de l'Allemagne. — Des mœurs et du caractère des Allemands. — Les femmes. — De l'influence de l'esprit de chevalerie sur l'amour et l'honneur. — De l'Allemagne méridionale. — De l'Autriche. — Vienne. — De la société. — Des étrangers qui veulent imiter l'esprit français. — De la sottise dédaigneuse et de la médiocrité bienveillante. — De l'es-

prit de conversation. — De la langue allemande, dans ses rapports avec l'esprit de conversation. — De l'Allemagne du nord. — La Saxe. — Weimar. — La Prusse. — Berlin. — Des universités allemandes. — Des institutions particulières d'éducation et de bienfaisance. — La fête d'Interlaken.

Seconde partie. *La littérature et les arts.* — Pourquoi les Français ne rendent-ils pas justice à la littérature allemande? — Les principales époques de la littérature allemande. — Wileand. — Klopstock. — Lessing et Winkelman. — Goethe. — Schiller. — Du style et de la versification dans la langue allemande. — De la poésie. — De la poésie classique et de la poésie romantique. — Des poëmes allemands. — De la poésie allemande. — Du goût. — De l'art dramatique. — Des drames de Lessing. — Les Brigands et Don Carlos de Schiller. — Walstein et Marie Stuart. — Jeanne d'Arc et la Fiancée de Messine. — Guillaume Tell. — Goetz de Berlichingen, et le comte d'Egmont. — Iphigénie en Tauride, Torquato Tasso, etc.... — Faust. — Luther, Attila, les Fils de la Vallée, la Croix sur la Baltique, le Vingt-Quatre Février, par Werner. — Diverses pièces du théâtre allemand et danois. — De la déclamation. — Des romans. — Des historiens allemands, et de J. de Muller en particulier. — Herder. — Des richesses littéraires de l'Allemagne et de ses critiques les plus renommées A. W. et Fred. Schlegel. — Des beaux-arts en Allemagne.

Troisième partie. *La philosophie et la morale.* — De la philosophie. — De la philosophie anglaise. — De la philosophie française. — Du persiflage introduit par un certain genre de philosophie. — Observations générales sur la philosophie allemande. — Kant. — Des philosophes les plus célèbres de l'Allemagne, avant et après Kant. — Influence de la nouvelle philosophie allemande sur le développement de l'esprit. — Influence de la nouvelle philosophie allemande sur la littérature et les arts. — Influence de la nouvelle philosophie sur le caractère des Allemands. — De la morale fondée sur l'intérêt national. — Du principe de la morale dans la nouvelle philosophie allemande. — De la morale scientifique. — Jacobi. — De Woldemar. — De la disposition romanesque dans les affections du cœur. — De l'amour dans le mariage. — Des écrivains moralistes de l'ancienne école de l'Allemagne. — De l'ignorance et de la frivolité d'esprit dans leurs rapports avec la morale.

Quatrième partie. *La religion et l'enthousiasme.* — Considérations générales sur la religion en Allemagne. — Du protestantisme. — Du culte des Frères Moraves. — Du catholicisme. — De la disposition religieuse appelée mysticité. — De la douleur. — Des philosophes religieux appelés théosophes. — De la contemplation de la nature. — De l'enthousiasme. — De l'influence de l'enthousiasme sur les lumières. — Influence de l'enthousiasme sur le bonheur.

HISTOIRE.

L'Esprit de l'Histoire, ou *Lettres politiques et morales d'un père à son fils, sur la manière d'étudier l'Histoire en général, et particulièrement l'Histoire de France*, par Antoine *Ferrand*, ancien magistrat. Cinquième édition corrigée et augmentée par l'*auteur*. 4 vol. in-8°. *Déterville*. 20 fr. — 25 fr.

Lorsque cette cinquième édition fut en état d'être publiée, il ne fut pas même permis à l'auteur de l'annoncer. Lors de la première édition, l'auteur avait été forcé d'en retrancher plusieurs passages. Il s'en est vendu quatre éditions ainsi mutilées. Ce n'est que depuis peu que l'auteur a pu rétablir par des cartons les passages supprimés.

Recherches nouvelles sur l'Histoire

ancienne

ancienne (par M. *de Volney*). 3 vol. in-8°. Madame *Courcier*. 13 fr. 50 c. — 15 fr. 50 c.

On vend séparément la première et la troisième partie aux personnes qui ont déjà la Chronologie d'Hérodote qui forme la deuxième partie de cet ouvrage.

Histoire de la guerre entre la France et l'Espagne, pendant les premières années de la révolution française 1793, 1794, *et partie de* 1795, par M. Louis *de Marcillac*. Un vol. in-8°. *Magimel*. 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Fuite de Buonaparte de l'Egypte : pièces authentiques sur sa désertion, sur l'armée qu'il a laissée sans chef, sans argent, sans vivres, sans armes, sans munitions; suivies de plusieurs lettres qu'il a adressées au grand-visir, et qui ont été interceptées par la frégate de Sa Majesté Britannique le *Vincejo*. Broch. in-8°. *Lerouge*. 1 fr. 50 c. — 2 fr.

Histoire de la conjuration du général Mallet, par M. l'abbé *Lafond*. Broch. in-8°. *Maugeret*. 2 fr. — 2 fr. 50 c.

Fragmens sur la campagne de Russie. Broch. in-8°. *Lenormant*. 2 fr. 50 c. — 3 fr.

Recueil de pièces officielles destinées à détromper les Français, sur les événemens qui se sont passés depuis quelques années, par Frédéric *Schoell* : ancien administrateur du département du Bas-Rhin. Sixième livraison in-8°. Chez l'*éditeur*, rue des Fossés-Montmartre, n°. 14.

Campagne de Paris en 1814, *précédée d'un Coup-d'œil sur celle de* 1813, ou Précis historique et impartial des événemens, depuis l'invasion de la France par les armées étrangères jusqu'à la capitulation de Paris, la déchéance et l'abdication de Buonaparte inclusivement; suivie des principaux traits de son caractère et des causes de son élévation, rédigée sur des monumens authentiques, et d'après les renseignemens recueillis de plusieurs témoins; accompagnée d'une carte pour l'intelligence du mouvement des armées, dressée et gravée avec soin, par P. F. E. G. *Giraud*. Broch. in-8°. *Eymery*. 2 fr. — 2 fr. 50 c.

Histoire de l'Empire ottoman, etc., par M. *de Salaberry*, *etc.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal).

Article sixième.

D'après les événemens dont nous avons rendu compte dans le précédent cahier, le trône des sultans semblait ébranlé dans sa base; toute l'enceinte extérieure de l'empire était attaquée par des ennemis étrangers; des ennemis domestiques s'élevaient de toutes parts dans les provinces asiatiques et jusques dans les provinces européennes. Depuis les sommets du Caucase jusqu'aux rivages de la mer Adriatique, le territoire musulman était envahi par des armées russes. La Géorgie se dévouait à la Russie : la défection des Tartares du Cuban paraissait prochaine : la Crimée était occupée par les armées russes : le cordon de places fortes qui commençait à Belgrade ne rassurait pas le divan qui voyait un des flancs de l'empire entièrement à découvert du côté de l'orient. Dans l'intérieur, le pacha de

Scutari était en révolte ouverte : Ali, pacha de Janine, jetait les fondemens de cette puissance indépendante qu'il conserve encore aujourd'hui. Le pacha de Bagdad, fidèle aux intérêts de son pays, mais indocile aux ordres du sultan, se bornait à réprimer les incursions des Persans. Le vieux sheik Daher qui unissait les vertus d'un Arabe aux vices d'un brigand régnait impunément dans la Palestine, au moyen de l'or qu'il répandait parmi les ministres de la Porte. Cette corruption et la faiblesse du gouvernement lui servaient de sauve-garde. L'Egypte, sur un plus vaste théâtre, donnait l'exemple de la même impunité.

Cet état de choses annonçait nécessairement la cession de la Crimée à la Russie : elle avait été préparée par l'abdication de son Kan, Saïm-Güeray, qui se retira et vint mourir chez les Ottomans. La Porte profita d'un moment de calme acheté par une paix honteuse pour réduire les Beys d'Egypte : ce fut à Hassan-Pacha qu'on dût ce succès.

Une violente fermentation qui s'éleva a Constantinople, obligea la Porte de renouveler la guerre. Les Ottomans débutèrent par l'attaque de Kilbura. L'empereur d'Autriche Joseph II se joignit aux Russes. Les Autrichiens entrèrent dans la Moldavie, et s'emparèrent de la capitale, et prirent d'assaut la ville de Tabacz et deux autres places dans l'Esclavonie : la révolte des Janissaires contre le Grand-Visir favorisa d'abord les armes de Joseph II. Mais ce Visir trouva le moyen de se faire obéir par cette séditieuse soldatesque en lui faisant prendre l'offensive : cette mesure lui réussit, il envahit le Bannat et surprit douze mille impériaux. Ces succès n'eurent pas une longue durée. Les armées combinées des Russes et des Autrichiens prirent Choczim. Oczakow fut obligé d'ouvrir ses portes au prince Potemkin. Hassan-Pacha fut battu sur mer par le prince de Nassau. C'est au milieu de tous ces revers que mourut le Sultan Abdul-Hamid : il eut pour successeur Sélim III. L'avènement de ce prince fut signalé par la diversion que fit la Suède en faveur de la Porte. Cette diversion et la soumission du Pacha de Scutari n'interrompirent point le cours des disgraces des Ottomans qui furent défaits successivement par le prince de Cobourg et par le russe Suwarow. En vain la Porte ayant disgracié le Grand-Visir Joussouf donna-t-elle les sceaux de l'empire au célèbre Hassan Pacha. Il ne put pas empêcher la prise de Belgrade par le maréchal Laudon, et celle de Bender par le prince Potemkin. La mort de Joseph II auquel succéda Léopold II ne rallentit pas les succès des impériaux : ceux des Russes qui avaient fait la paix avec la Suède et qui assiégèrent et prirent Ismaïl jetèrent l'alarme dans le Divan et épouvantèrent même le Sultan. Un mécontentement général se manifesta à Constantinople par des incendies. La mort de Hassan-Pacha, qui obligea la Porte de rappeler au ministère Joussouf, acheva de décourager la Porte qui fut obligée de conclure une paix aussi désastreuse que les précédentes, puisque les conditions de celle-ci furent la cession d'Oczakow, l'un des boulevards de l'empire ottoman, et celle de la langue de terre entre le Bog et le Niester qui fut reconnu pour frontière des deux empires. Indépendamment de ces dernières cessions, celles de la Crimée, de l'île de Teman, et d'une partie du Cuban, stipulées par les précédens traités, furent solemnellement confirmées. Moyennant toutes ces cessions, l'impératrice de Russie restitua toutes ses autres conquêtes, mais elle exigea douze millions de piastres à titre d'indemnité pour les frais de la guerre : c'est à ce traité que M. de Salaberry s'est arrêté pour terminer son Histoire de l'empire ottoman. Dans un dernier article nous donnerons un aperçu des réflexions qu'il a faites sur cet empire sous le titre de conclusion.

Histoire des Croisades, etc., par M. *Michaud*. Tome IIe. (Voyez pour le développement du titre,

l'adresse et le prix, le deuxième cahier de ce Journal.)

Article troisième.

Josselin échappé de sa prison vola à Jérusalem et y sollicita de prompts secours pour la délivrance de Baudouin qui n'était dans les fers que pour avoir tenté de briser les siens. La guerre fut proclamée, et l'armée chrétienne dans laquelle on comptait à peine trois mille combattans, après un jeûne rigoureux auquel on soumit même les enfans à la mammelle et jusqu'aux troupeaux, s'avança forte de quarante mille hommes contre celle des Sarrasins qui dans la bataille en perdirent sept mille, outre cinq mille autres qui furent engloutis dans les flots de la mer. Les historiens du temps expliquent cette étonnante victoire par une lumière semblable à celle de la foudre qui sillona les airs et tomba sur l'armée musulmane.

A cette époque arriva une flotte vénitienne sur les côtes de la Syrie. En traversant la Méditerranée elle avait rencontré celle des Génois, l'avait attaqué avec fureur et l'avait forcé de fuir en désordre. En longeant les côtes de la Palestine, elle rencontra la flotte des Sarrazins sortie des ports de l'Egypte, la dispersa, et couvrit la mer des débris d'une partie de ses vaisseaux. Le Doge de Venise, qui commandait la flotte vénitienne, entra dans le port de Ptolémaïs et fut conduit en triomphe à Jérusalem. Comme on venait d'y apprendre qu'une armée, envoyée par le Calife du Caire, avait été battue sous les murs de Jaffa, on résolut de mettre à profit les deux victoires par une expédition importante. Le siège de Tyr fut décidé par le sort. Avant de concourir à le former, les Vénitiens, plus dévoués aux intérêts de leur commerce et de leur nation qu'à ceux d'un royaume chrétien, demandèrent qu'on leur accordât une église, une rue, un four banal, un tribunal particulier dans toutes les villes de la Palestine, et un tiers de la ville qu'on se proposait de conquérir. La conquête de Tyr paraissait d'une si grande importance que tous les grands du royaume acceptèrent sans hésiter ces conditions. Après un siège qui dura cinq mois et demi, Tyr fut enfin forcé de se rendre : aux termes de la capitulation les habitans en sortirent avec leurs femmes et leurs enfans. Dans l'ivresse de ce succès on alla jusqu'à offrir au Doge la couronne de Baudouin que les uns croyaient mort et auquel les autres préféraient un prince victorieux. Le Doge se refusa à ces offres ; et content du titre de prince de Jérusalem, il ramena sa flotte victorieuse en Italie.

Cependant Baudouin, après la mort de l'Emir Babac qui le retenait prisonnier depuis dix-huit mois, et qui, après avoir vaincu dix mille Chrétiens commandés par Josselin, mourut d'une blessure qu'il reçut au siège d'une citadelle, trouva le moyen de rompre ses fers, sous la promesse d'une rançon pour sûreté de laquelle il livra des otages ; mais il lui était plus facile de combattre l'ennemi que de remplir sa parole. Les Musulmans d'ailleurs lui fournirent un prétexte de la violer en maltraitant ses otages.

A cette époque, les Chrétiens avaient pour ennemis les Califes de Bagdad et du Caire, le Sultan de Damas, les Emirs de Mossoul, d'Alep, et les descendans d'Ortoc, maîtres de quelques places sur l'Euphrate ; mais toutes ces puissances étaient divisées d'intérêts, et les Etats chrétiens au contraire, formés du royaume de Jérusalem, des comtés d'Edesse et de Tripoli, et de la principauté d'Antioche formaient un faisceau de forces redoutables. Mais l'un des plus habiles capitaines musulmans de son temps, Zengui, qui obtint la principauté de Mossoul, et qui s'emparant d'Emesse, d'Alep, de plusieurs autres villes de la Syrie, fonda la dynastie des Atabacks qui devoit bientôt dominer sur l'Orient et se rendre redoutable aux Chrétiens. Ses progrès furent long-temps arrêtés par les deux or-

dres des Hospitaliers de Saint-Jean et des Templiers : l'Europe n'avait point de famille illustre qui ne fournit un chevalier à ces deux ordres militaires ; les princes même s'enrôlaient dans cette sainte milice.

Après un règne de dix-huit ans sur le trône d'Edesse, et de douze sur celui de Jérusalem, Baudouin mourut et il eut pour successeur Foulques, comte d'Anjou, qui avait constamment entretenu dans la Palestine cent hommes d'armes. Sous le règne de Baudouin, et malgré son éclatante piété, les mœurs des Chrétiens d'Orient avaient commencé à se corrompre ; en vain, par ses soins, un concile avait été assemblé à Naplouse pour punir les infracteurs de la morale et de l'ordre public, les décrets de ce concile déposés dans les églises n'avaient servi qu'à mettre en évidence les désordres des Chrétiens sans arrêter les progrès de la corruption qui ne fit que s'accroître sous les règnes suivans : d'un autre côté la mort du fils de Bohémond tué dans une bataille contre les Sarrazins, et qui n'avait laissé qu'une fille en bas âge, pour lui succéder dans la principauté d'Antioche, y avait fait éclater plusieurs factions. Alise, sa veuve, pour s'emparer de l'autorité sous le nom de sa fille, avait invoqué le secours et l'appui des Sarrazins contre Roger, roi de Sicile qui, de la même famille que Bohémond et Tancrède, avait des prétentions sur cette principauté. Foulques, couronné roi de Jérusalem, chef et protecteur de la confédération des Chrétiens résolut de rétablir l'ordre et s'avança vers Antioche avec ses barons et les chevaliers du Temple et de Saint-Jean. Le comte de Tripoli qui avait embrassé le parti d'Alise entreprit d'arrêter le roi de Jérusalem ; mais Foulques d'Anjou dispersa ses troupes et rétablit la paix à Antioche. Pour maintenir son ouvrage, il choisit pour époux de la fille de Bohémond, Raimond de Poitiers. Nous rendrons compte, dans l'article suivant des événemens de son règne.

BIOGRAPHIE.

Henri IV peint par lui-même. Un vol. in-12, enrichi de deux planches. *Panckouke.* 5 fr. — 6 fr.

L'auteur de cet ouvrage, en traçant une esquisse rapide des événemens du règne de Henri IV, y a très-adroitement jeté les discours tenus par ce prince dans des circonstances importantes, et une foule de mots heureux sortis de sa bouche dans un grand nombre d'occasions : cette marche de l'auteur justifie parfaitement le titre qu'il a donné à son ouvrage. Il l'a enrichi des portraits de Henri IV par différens auteurs, d'une notice sur ses amis, des amours de ce prince et d'un précis chronologique des événemens de son règne. Des deux planches, la première offre les portraits fort ressemblans de Henri IV et de Sully ; la seconde, une lettre manuscrite gravée de Henri IV, avec une apostille de la main de Sully.

Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI, roi de France, par M. *Cléry*, valet-de-chambre du roi. Nouvelle édition conforme à celle de Londres, augmentée de notices curieuses et intéressantes sur ceux des prisonniers qui ont survécu à l'infortuné Louis XVI, et ornée de quatre planches en taille-douce, dont l'une est la copie figurée de billets autographes écrits de la tour par ces illustres victimes. Un vol. in-12. *Patris* et *Chaumerot jeune.* 2 fr. 50 c.

Détails sur le général Moreau et sur ses derniers momens, par Paul *Ivinsine*, chargé de l'accompagner sur le continent. Brochure in-8

Foucault. 2 fr. 50 c.; sur papier vélin 5 fr.

De Moreau, par M. *Garat*, membre du Sénat et de l'Institut. Broch. in-8°. *Firmin Didot.* 1 fr. 25 c.; sur papier vélin 2 fr. 25 c.

Dans cette brochure, l'auteur ne s'est point occupé du mérite militaire de ce grand général si universellement reconnu, tant en France que chez l'étranger : il ne s'est attaché qu'à peindre l'homme moral avec lequel il paraît avoir eu des liaisons intimes.

Notice nécrologique sur J. F. Th. Chalgrin, architecte, lue à la Société d'agriculture, dans sa réunion du 26 novembre 1813, par Ch. F. *Viel.* Broch. in-8°. Chez *l'auteur*, rue Saint-Jacques, n°. 288, et *Tilliard frères.*

VOYAGES.

Voyage en Perse, en Arménie, en Asie mineure et à Constantinople, etc, par M. James *Morier*, *etc.* (Voyez pour l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal.)

Article troisième (*quatrième et dernier extrait*).

Quelques jours après l'arrivée de M. Morier à Constantinople, l'envoyé persan et sa suite l'y rejoignirent. La magnificence du tableau et les nouveautés des objets n'inspirèrent pas aux Persans la surprise à laquelle il s'était attendu. Peu de nations néanmoins, dit-il, sont plus disposées que la nation persane, à être frappées de ce qui est nouveau et extraordinaire, ou sont plus curieuses et plus portées à faire des questions : il ne put donc attribuer l'indifférence de l'envoyé et de sa suite qu'à leur jalousie contre les Turcs. Déjà M. Morier avait remarqué, dès leur entrée sur le territoire, turc qu'ils étaient réellement sensibles aux beautés de la nature répandues de toutes parts sur ce territoire, et qui contrastaient si fort avec l'aridité des montagnes de la Perse, qu'ils jouissaient avec délices de l'ombrage des arbres, de la fraîcheur et du murmure des ruisseaux; mais ils ajoutaient : « Quelle pitié que ce beau pays soit entre les « mains de ces gens là ! Si nous le possédions, et plaise à Dieu que cela ar- « rive, quel paradis ce serait! »

A l'occasion d'une fête que M. Adair (l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople) donna, dans la prairie de *Boukdéré*, à l'envoyé persan, M. Morier observe que le trait distinctif du caractère persan comparé à celui du turc est la facilité avec laquelle le premier adopte les mœurs et les usages étrangers : il en donne plusieurs exemples qu'il en a eus sous ses yeux pendant son séjour à Constantinople.

Rien ne frappait autant les Persans que le spectacle de la mer, rien n'excitait leur surprise, rien ne donnait autant d'aliment à leur curiosité que les usages pratiqués sur les navires européens : c'est ce que M. Morier eut occasion d'observer, en se transportant de Constantinople à Smyrne sur le navire *le Succès* avec l'envoyé persan ; nous allons transcrire cette partie de sa narration.

« L'envoyé persan s'accoutuma bientôt à la vie qu'on mène à bord, couchant dans une cabane et mangeant « avec un couteau et une fourchette. Il « ne laissait échapper aucune occasion « de s'instruire de tout ce qui se pratiquait sur le vaisseau, et notait soi- « gneusement dans un livre tout ce qu'il « apprenait. Les gens de sa suite se plaignaient rarement, excepté de la qualité de l'eau, de la dureté du biscuit. « Leur ignorance de la distance relative « me frappa : accoutumés à calculer les « distances par journées de marche, ils

« étaient surpris de l'impossibilité de « continuer ce calcul. Un monde d'eau « leur semblait une chose incompréhen- « sible; et l'un d'eux me dit gravement: « *C'est vraiment extraordinaire, votre* « *pays n'est que de l'eau.* Ce qui sur- « prenait surtout les Persans, était de « voir des femmes et des enfans navi- « guer en mer. L'envoyé persan, en ap- « percevant ces femmes à bord du *Suc-* « *cès*, s'écria : *Est-ce bien possible!* Si « je disais aux femmes de mon pays qu'il « y a des femmes sur les vaisseaux, elles « ne me croiraient jamais. Aller d'une « ville à l'autre, est pour elles une grande « entreprise; mais vos femmes vont d'une « extrémité du monde à l'autre, et n'y « pensent pas. Si l'on savait dans ma fa- « mille que je suis en ce moment à bord « d'un vaisseau et sur la mer, on n'en- « tendrait du matin au soir que des gé- « missemens et des lamentations. Les si- « gnaux furent une des choses que les « Persans trouvèrent les plus extraordi- « naires. Ils paraissaient disposés à croi- « re que je leur contais des mensonges, « quand je leur disais qu'ils pouvaient « faire des questions à un bâtiment éloi- « gné de deux parasanges, et recevoir « la réponse à l'instant, et quand j'ajou- « tais que lorsque nous arriverions à la « vue des côtes d'Angleterre, on le sau- « rait à Londres dix minutes après, et « qu'on enverrait tous les ordres néces- « saires pour que nous missions le pied « hors du bâtiment. L'envoyé notait soi- « gneusement tout cela dans son livre, « et s'écriait toujours : *Plaise à Dieu* « *que toutes ces choses puissent avoir* « *lieu dans mon pays!* »

De Smyrne le vaisseau passa à Malte : les Persans furent très-affectés de la défense de descendre à terre à cause de la quarantaine, mais ils furent très-satisfaits de la vue de cette île, et surtout de la quantité de vaisseaux dans le port. A gauche de ce port est un grand bâtiment commencé par le ci-devant empereur des Français pour servir d'hôpital : les Persans étaient fort surpris qu'un édifice aussi magnifique fut destiné à l'habitation des malades : c'est, dit M. Morier, que les hommes habitués à vivre sous un gouvernement arbitraire, et à voir commettre chaque jour des actes de despotisme, regardent avec mépris plutôt qu'avec admiration les institutions d'un gouvernement libre et libéral, et trouvent ridicules les choses qui ne tournent pas au profit apparent ou réel de celui qui en est l'auteur.

Sur ce que M. Morier demanda à l'envoyé s'il avait vu quelque jolie femme à Constantinople, celui-ci lui répondit qu'il n'en avait pas aperçu d'aussi belles qu'en Perse : elles ont de la beauté, ajouta-t-il, mais leurs joues manquent de cette carnation qu'on appelle le sel de la beauté et qui est la seconde condition requise pour constituer la perfection de la beauté des femmes, la première étant d'avoir de grands yeux noirs avec des sourcils bien arqués.

Sur la prière que M. Morier fit à l'envoyé de lui faire connaître les principales occupations des femmes dans le harem, il satisfit à sa demande en ces mots :

« Elles cousent, elles brodent, elles « filent, elles font leurs vêtemens; et ma « femme est dans l'usage de faire les « miens : indépendamment de ces tra- « vaux, elles surveillent tout ce qui « concerne l'intérieur de la maison; elles « tiennent compte des dépenses journa- « lières, distribuent les provisions aux « domestiques. La mère du roi avait plus « d'affaires que je ne puis vous dire : « elle était chargée de l'inspection de « tous les harems de son fils qui renfer- « maient plus de mille femmes, et vous « devez concevoir quel embarras ce soin « devait lui donner. »

L'envoyé persan était très-communicatif; car M. Morier lui ayant fait des observations sur la difficulté qu'une femme put suffire à tant d'occupations, sans voir d'autre homme que son mari, et lui ayant demandé comment elle pou-

trait conduire d'autres affaires que celles du sérail, et même réussir dans celle-là sans voir les hommes qui sont à son service, il lui répondit :

« Dans chaque maison en Perse, il y « a un officier désigné sous le nom de « Nazir avec laquelle la maîtresse de la « maison arrange, chaque jour, tout ce « qui concerne les individus mâles à son « service, à qui elle remet les gages qui « leur sont dus, et qui est son comptable. « Pour se préparer aux obligations aux« quelles elles seront soumises par la « suite, les Persanes apprennent à lire « et à écrire : dans leur enfance, on les « envoie à l'école avec les petits garçons ; « et quand leur âge ne leur permet plus « de sortir sans voile, elles reçoivent « chez elles des leçons de femmes ins« truites qu'on place auprès d'elles ; mais « elles n'apprennent pas, comme les « européennes, la musique et la danse : « on n'enseigne ces arts d'agrément « qu'aux esclaves qui les exercent pour « l'amusement de leurs maîtres. Les Per« sans ne chantent et ne dansent jamais, « à moins que ce ne soit au mariage d'un « frère ou d'une sœur. Toutes les fem« mes persanes peuvent paraître sans « voile devant le souverain, c'est une « des prérogatives attachées à la royauté. »

C'est par ces renseignemens si curieux et si peu connus jusqu'à présent que M. Morier termine son intéressante relation.

JURISPRUDENCE. INSTRUCTION.

Traité du droit des gens, dédié aux Souverains alliés et à leurs Ministres. Broch. in-8°. *Arthus-Bertrand.*

C'est un extrait traduit en français de l'ouvrage de *Kant*, intitulé *Elémens metaphysiques de la jurisprudence du droit des gens.*

Dissertations sur la féodalité et les rentes foncières, par J.E. *Johannet*, député au conseil des anciens, du 1er. floréal an 8. Broch. in-8°. *Lenormant.* 2 fr.—2 fr. 50 c.

Recueil de lois et règlemens concernant l'instruction publique, depuis l'édit de Henri IV, en 1598 jusqu'à ce jour, etc. Première série contenant les lois, décrets et arrêtés émanés de l'autorité souveraine. 4 vol. in-8°. *Brunot-Labbe.* 20 fr.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Pièces officielles relatives à la journée du 30 mars (1814), contenant les proclamations du roi, du maire de Bordeaux et du conseil municipal de Paris aux Français. — La déclaration de l'empereur Alexandre au peuple français. — Les actes et adresses du sénat et du gouvernement provisoire. — L'acte qui déclare la déchéance de Buonaparte. — L'abdication de ce dernier. — La constitution présentée par le sénat. — La déclaration du roi à ce sujet, suivies du traité de paix. Broch. in-8°. *D'Hautel*, imprimeur, et *Janet* et *Cotelle.* 75 c.

Charte constitutionnelle présentée par Louis XVIII au sénat et au corps législatif. — Discours du roi et du chancelier. — Déclarations et ordonnances du roi. — Adresses de la chambre des pairs, de la chambre des députés des départemens, et réponses du roi à ces deux corps : suivies de la liste officielle des membres de la chambre des pairs. Broch. in-8°. *Janet* et *Cotelle.* 60 c.

Ces deux brochures offrent le seul re-

cueil bien complet, bien ordonné et d'un format bien commode des importantes pièces énoncées dans les deux titres.

Bases fondamentales de la constitution française. Broch. in-8°. *Delaunay.* 60 c. — 1 fr.

De la Monarchie française et de sa constitution essentielle, par un Jurisconsulte. Broch. in-8°. *Janet et Cotelle.* 1 fr. 25 c. — 1 fr. 50 c.

Essai sur les constitutions qui conviennent à la France, par D. N. P. de Longperier. Broch. in-8°. *Lenormant.* 1 fr. 25 c. — 1 fr. 50 c.

Considérations politiques et morales sur les constitutions. Broch. in-8°. *Eymery.* 1 fr. 50 c. — 2 fr.

Essai sur la noblesse, par P. L. d'*Escherny, Comte du Saint-Empire*, etc. Broch. in-8°. *Bossange et Masson.* 1 fr.

Du dépôt de mendicité, et de l'influence qu'ils peuvent avoir sur la félicité publique, par M. Guinau-Laourans. Broch. in-8°. *Rosa.*

Essai sur l'administration des Colonies françaises, par M. *Durand-Maillard.* Broch. in-8°. *Lenormant.* 1 fr. 25 c. — 1 fr. 50 c.

Des maisons de jeux du hasard, et de la nécessité de les fermer sur-le-champ. Broch. in-8°. *Dentu.*

Napoléon, administrateur et financier. 1 vol. in-8°. *Paschoud.* 5 fr. — 6 fr.

Le Tyran, les Alliés et le Roi, par M. le marquis de *Coriolis d'Espinouse.* Broch. in-8°. *Lenormant.* 1 fr. 50 c. — 1 fr. 80 c.

Buonaparte et Julien l'Apostat : extrait de l'*Ambigu*, du 13 janvier 1813. Broch. in-8°. *Lenormant.* 50 c. — 75 c.

Réponse à l'ouvrage de M. de Chateaubriand, intitulé : *De Buonaparte, des Bourbons et des Alliés*, par M. *Broussart-Dewarle.* Broch. in-8°. *Chez les Marchands de Nouveautés.* 75 c. — 1 fr.

Oraison funèbre de Buonaparte par une société de gens de lettres, prononcée aux Luxembourg, au Palais Bourbon, au Palais-Royal et aux Tuileries. Quatrième édition augmentée. Broch. in-8°. *Delaunay.* 1 fr. — 1 fr. 25 c.

La petite Lanterne magique, ou *Récit des grands événemens.* Broch. in-8°. *Mongie aîné.* 50 c.

Hambourg, ou *le Maréchal Davoust.* — Appel à la justice, par Th. *Haupt*, ancien officier anglais. Broch. in-8°. Chez *les marchands de nouveautés.* 2 fr.

Traité d'économie politique, ou *Simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses.* Seconde édition entièrement refondue et augmentée d'un *Epitome des principes fondamentaux de l'économie politique*, par J. B. *Say*, ex-membre du Tribunat. 2 vol. in-8°. *Renouard.* 12 fr. — 15 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage dont la première édition était épuisée depuis long-temps, et dont le gouvernement de Buonaparte empêchait la réimpression.

PHILOSOPHIE. RELIGION.

Lettres philosophiques publiées par M. *Rigomer Bazin*. Tome I, premier cahier in-8°. On souscrit pour cet ouvrage chez l'*éditeur*, rue Saint-Sauveur, n°. 6. Prix de la souscription pour un vol. 7 fr., pour deux vol. 13 fr., pour trois vol. 18 fr.

Ces lettres reparaissent à compter du 25 mai 1814 : elles forment tous les quatre mois un volume in-8°. d'environ trente feuilles d'impression qui sont publiées à mesure que les lettres parviennent à l'éditeur. Le cahier que nous annonçons contient trois lettres. — Première, l'Editeur à ses Abonnés. — Seconde, aux Philosophes. — Troisième, à madame veuve de Mallet : hommage à la mémoire du général de Mallet.

De l'Importance d'une religion dans l'Etat, par M. *Tabaraut*, censeur royal. Deuxième édition. Broch. in-8°. *Méquignon aîné.* 2 fr. — 2 fr. 50 c.

Le Trésor du Chrétien, ou Principes et Sentimens propres à renouveler et consommer le christianisme dans les ames, par M. l'abbé *Champion de Pontarlier*. Nouvelle édition. 3 vol. in-12. *Méquignon fils.* 7 fr. 50 c. — 10 fr. 25 c.

Prière d'actions de graces pour le service extraordinaire qui s'est fait à Genève dans tous les temples, le 19 avril 1814. Deuxième édition. Broch. in-8°. 75 c.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX-ARTS.

Histoire de l'art par les monumens, depuis sa décadence au quatrième siècle jusqu'à son renouvellement au seizième, pour servir de suite à l'Histoire de l'art chez les anciens, par M. *Seroux d'Agincourt*. Dixième livraison. On souscrit pour cet ouvrage à Paris, chez MM. *Treuttel* et *Würtz*, et à Strasbourg, *même maison de commerce*. Prix de chaque livraison 30 fr. sur papier ordinaire; 60 fr. sur papier vélin; 2 fr. de plus pour le franc de port.

Cette livraison donne la série des planches relatives à l'*Histoire de la miniature :* elle contient vingt-deux planches, à partir du numéro 37 jusques et compris le numéro 58, avec le texte explicatif de ces planches.

Miniatures réduites d'un pontifical latin, de la bibliothèque de la Minerve à Rome, IX.e siècle. — Détails du pontifical de la Minerve calqués sur l'original, IX.e siècle. — Bénédiction des fonts, miniature

d'un autre manuscrit latin de la bibliothèque de la Minerve à Rome, IX.e siècle. — Frontispice de la Bible de St.-Paul hors des murs, à Rome; manuscrit latin du IX.e siècle. — Partie des miniatures de la Bible de Saint-Paul, réduites au quart, IX.e siècle. — Suite des miniatures de la Bible de Saint-Paul réduites au quart, IX.e siècle. — Détails des miniatures de la Bible de Saint-Paul calqués sur les originaux, IX.e siècle. — Autres détails des miniatures de la Bible de Saint-Paul, calqués sur les originaux, IX e siècle. — Lettres majuscules et autres ornemens de la Bible de Saint-Paul, calqués sur les originaux. — Miniatures de prophéties d'Isaïe, manuscrit grec de la bibliothèque du Vatican, IX.e ou X.e siècle. — Miniatures tirées de divers manuscrits grecs et latins du X.e siècle. — Opérations de chirurgie, miniatures tirées d'un manuscrit grec de la bibliothèque de Saint-Laurent, XI.e siècle. — Discours de Saint Ephrem, Homélies de Saint-Grégoire de Nazianze, machines militaires, manuscrits grecs du XI.e siècle. — Miniatures réduites des Sermons pour les fêtes de la Vierge, manuscrit grec du XII.e siècle. — Figures et ornemens du manuscrit des Sermons pour les fêtes de la Vierge, la grandeur de l'original, XII.e siècle. — Miniatures tirées des OEuvres de Saint-Jean Climaque; manuscrit grec du XI.e au XII.e siècle. — Ensemble réduit d'un *exultet* de la collection de l'auteur; manuscrit latin du XI.e siècle. — Miniature et caractères calqués sur l'original, de l'*exultet* gravé sur la planche précédente. — Miniature et détails d'un autre *exultet* de la bibliothèque Barberini; manuscrit du XI.e siècle. — Autres miniatures tirées de divers *exultet* manuscrits, des XI.e et XII.e siècles. — Sujets de la vie du Christ tirés d'un manuscrit grec de la bibliothèque du Vatican, du XII.e siècle. — *Panoplia*, manuscrit grec de la bibliothèque du Vatican, XII.e siècle. —

Les développemens donnés par l'auteur aux explications des vingt-deux planches dont se compose cette dixième livraison, et dont les bornes de ce Journal nous ont imposé la nécessité de ne transcrire que les titres, supposent la plus grande étendue de recherches, le travail le plus infatigable, une rare sagacité, la critique la plus éclairée. Les planches se distinguent, comme les précédentes, par l'exactitude et la pureté du dessin, la vigueur et le fini de la gravure.

Portrait de l'Empereur Alexandre premier, en médaillons, format in-4°. Prix 1 fr.

Portraits des souverains alliés, des princes français et de plusieurs personnages illustres qui se trouvèrent à Paris, le 3 mai 1714, époque de l'entrée solemnelle de Louis XVIII dans sa capitale. — Premier cahier contenant les portraits de l'empereur *Alexandre*, du prince *Constantin*, de *Monsieur*, frère du roi, et du général *Sacken*. Cette collection composée de six cahiers paraît le 15 de chaque mois. Ces portraits sont dessinés par M. *Vigneron*, et gravés par M. Frédéric *Lignon*. On souscrit chez M. *Vigneron*, marché aux Fleurs, n°. 7, et chez M. *Lignon*, quai de l'Horloge du Palais, n°. 49. Prix de la souscription pour les six cahiers 30 fr.

Le Tombeau de l'infortuné Louis XVI, ou Plan du cimetière, tel qu'il existe rue d'Anjou-Saint-Honoré, n°. 44, avec l'explication des numéros qui sont sur le plan, gravé par le sieur *Coqueret-Bonvalet*. Chez M. *Descloseaux*, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n°. 48. 1 fr. 50 c.

Portraits de leurs A. R. monseigneur le duc *d'Angoulême* et ma-

dame *la duchesse d'Angoulême*, monseigneur le *duc de Berry*, l'empereur *Alexandre*, gravés par le sieur *Bertrand*. Chez le *graveur*, rue Saint Honoré, n°. 363. Prix de chaque portrait 1 fr.

Poratrit du maréchal Ney, peint par M. *Girard*, gravé par M. *Alix*. Chez *Tardieu*. 1 fr.

Portrait de Sa Sainteté Pie VII, dessiné d'après nature, par M. *Gosse*, gravé par N. *Courbe*. Estampe de huit pouces sur cinq. Chez l'*auteur*, rue Montagne-Ste.-Geneviève, n°. 23. 2 fr. — 3 fr. avant la lettre.

Henri IV chez Gabrielle d'Estrées, dessiné et gravé d'après le tableau original de M. *Richard*, par mademoiselle J. N. *Guillard*. Chez l'*auteur*, rue de Bondy, n°. 16, et *Bance aîné*, rue St.-Denis, n°. 14. 12 fr. avec la lettre; 24 fr. avant la lettre.

Vies et œuvres des peintres les plus célèbres de toutes les écoles; réduit et gravé au trait par M. *Landon*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal).

Article quatrième et dernier.

C'est peut-être dans la sculpture, qu'au jugement de M. Durdent Michel-Ange a excellé davantage. Il n'avait que vingt-deux ans qu'il sculpta ce *Cupidon endormi* dont l'histoire a été dénaturée dans plusieurs récits. La voici, dit M. Durdent, telle que la rapporte Condivi, écrivain exact, biographe et élève de Michel-Ange. Pour mettre à l'épreuve la sagacité des prétendus connaisseurs, il envoya ce Cupidon à Rome où le cardinal de Saint-George l'acheta comme *antique*; mais à peine ce prélat eût-il été informé de son erreur que, par un émissaire, il fit presser l'artiste de lui donner des preuves de sa capacité. Michel-Ange prit aussitôt une plume et dessina une main devenue si justement fameuse. « Si ceux qui vous en« voient, dit-il, se connaissent aux arts, « ceci doit leur suffire. » Cette main est; en effet, ce que les anciens appelaient l'*ongle du lion*; et l'on peut, sans exagérer, dire que le style de Michel-Ange s'y fait sentir à des yeux exercés, dans toute sa fierté (*). C'est dans ce style qu'il exécuta, pour l'une des chapelles de Saint-Pierre la Vierge dite *Notre-Dame de Pitié, tenant son fils sur ses genoux*. Un sculpteur qui montrait cet admirable groupe à des étrangers eut l'effronterie de s'en déclarer l'auteur : on sait comment Virgile couvrit de confusion un plagiaire qui avait voulu lui voler un distique. Michel-Ange écrivit seulement, pendant la nuit, son nom sur la ceinture de la Vierge; et justice lui fut également rendue.

On a précédemment vu que le tombeau de Jules II, dont Michel-Ange espérait faire le plus vaste et le plus surprenant morceau de sculpture avait été pour lui la source de grandes contrariétés et de nombreux chagrins : il l'exécuta enfin, mais sans avoir pu suivre en rien sa première idée. La figure la plus remarquable de ce tombeau, tel qu'on le voit encore aujourd'hui, est ce fameux *Moyse* que beaucoup de connaisseurs regardent comme le chef-d'œuvre de Michel-Ange en sculpture. Les spectateurs les moins familiarisés avec les pro-

(*) Après avoir été précieusement conservée dans les portefeuilles de plusieurs amateurs, cette main fait aujourd'hui partie de la collection des dessins de notre Musée.

ductions des arts sont, aussi bien que ceux qui en possèdent le mieux la théorie, frappés comme de stupeur à l'aspect de cette étonnante figure : il y a dans la pensée et l'exécution de cette statue quelque chose de vraiment sublime.

Sans prétendre citer avec un soin minutieux les différens morceaux de sculpture faits par Michel-Ange, M. Durdent croit devoir indiquer encore quelques-uns des plus renommés, tels qu'un *David*, deux fois grand comme nature, une statue de Saint Grégoire, un buste de Paul III ; enfin une magnifique statue en marbre du *Christ portant sa croix.*

POÉSIES ET THÉATRE.

L'Orpheline du Temple : Elégie par M. *Treneuil.* Broch. in-8°. *Firmin Didot.* 1 fr. 25 c. — 2 fr. 50 c.

Le Triomphe de la religion, ou *le Roi martyr* : poëme épique, par J. F. *Delaharpe*, de l'Académie française. Un vol. in-8°. Madame *veuve Migneret.*

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

La Mort de Louis XVI : Episode extrait d'un poëme inédit, par M. J. *Boubée.* Broch. in-8°. *Eymery.* 1 fr.

Ode sur la chute du Tyran, par M. *Loyseur.* Broch. in-8°. *Lenormant.* 50 c.

Ode à S. M. l'Empereur de Russie, par B. *Letourneur.* Broch. in-4°. *Didot jeune.*

Napoléon, ou *le Corse dévoilé* : ode aux Français, par F. *Chaison.* Br. in-8°. *Lenormant*

Ode sur la chute du Tyran, ou *le Rétablissement de nos rois légitimes.* Broch. in-8°. *Même adresse.*

Les Etats de Blois : tragédie en cinq actes et en vers, précédée d'une Notice sur le *Duc de Guise*, par M. *Renouard*, membre de l'Institut. Un vol. in-8°. *Mame frères* 5 fr. — 6 fr. 50 c.

Joconde, ou *les Coureurs d'aventures* : opéra comique en trois actes, par M. *Etienne.* Broch. in-8°. *Lenormant.* 2 fr. — 2 fr. 50 c.

ROMANS.

Correspondance de mademoiselle Suzette Césarine d'Arly, rédigée par l'auteur des Voyages d'Antenor. (M. *Lantier*). 2 vol. in-8°. *Arthus Bertrand.* 10 fr. — 13 fr.

Une grande partie de cette Correspondance, celle de mademoiselle d'Arly avec M. de Lisieux, n'a pas toujours le caractère de la vraisemblance, mais elle procure aux lecteurs des détails intéressans sur la Suisse qui, s'ils ne sont pas tout-à-fait neufs, sont au moins agréablement rajeunis : on peut en dire autant de quelques autres détails sur l'Italie contenus dans la Correspondance de mademoiselle d'Arly avec M. Belfort, personnage un peu épisodique.

Les Chefs écossais : roman historique par miss Jane *Porter*, traduit de l'anglais par le traducteur d'*Ida*, le *Missionnaire*, etc. 5 vol. in-12. *Egron. Nicolle.* 12 fr.

La publication de ce roman qui offroit beaucoup d'allusions applicables au dernier gouvernement éprouva de sa part des obstacles qui l'ont retardé jusqu'à la présente époque.

La Tour de Ségovie, par madame D***. 4 vol. in-12. *Lerouge*. 8 fr.

MUSIQUE.

Louis XVIII, ou *le Retour du bonheur en France*, par *Couprin*, organiste de Louis XVI. Œuvre XIV. Chez l'*auteur*, rue de Richelieu, n°. 11. 2 fr.

L'Alliance : caprice historique pour la harpe, par M. *Naderman*. Œuvre XXXV. — *Duo espagnol* pour la harpe, par *le même*. Chez l'*auteur*, rue de Richelieu, n°. 49. 9 fr.

CRITIQUE. LITTÉRATURE.

Notice de deux manuscrits arméniens, contenant l'histoire de Mathieu *Eretz*; et extrait de cette histoire relatif à la première croisade, en arménien et en français, par M. *Chahan de Cirbied*. Un vol. in-4°. *A l'imprimerie royale*.

Discours sur les avantages et les inconvéniens de la critique, qui a remporté le prix décerné par la deuxième classe de la langue et de la littérature française de l'Institut, par M. *Villemain*, professeur de rhétorique au lycée de Charlemagne. Broch. in-4°. *Firmin Didot*.

Eloge historique et funèbre de Louis XVI, précédé des *Fastes des Bourbons*, suivi de la Déclaration de S. M. adressée à tous les Français à sa sortie de Paris, le 20 juin 1791, par M. *Montjoie*, augmenté du Tableau chronologique des Rois et des Reines de la troisième dynastie. Un vol. in-8°. *Lebègue*, *Crapart* et *Petit*. 5 fr. — 6 fr.; sur papier vélin 10 fr.

Cours de belles-lettres, par *Dubois-Fontanelle*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1814.)

Article troisième et dernier.

Le premier enseignement de l'auteur est relatif à l'éloquence, et est divisé en quatre parties.

Première partie. — De l'invention en général. — De l'invention développée particulièrement dans des exemples. — De l'action différente de l'imagination selon les lieux, les temps et les hommes.

Seconde partie. — De la disposition. — Division de la disposition. — De l'exorde. — De la proposition. — De la confirmation en général, de quelques formes dont les preuves sont susceptibles et des autorités. — De la péroraison.

Troisième partie. — Vues générales. — De l'harmonie. — Du style figuré, de quelques nuances différentes de style.

Quatrième partie. — De la déclamation. — Vues générales sur son origine et sur son histoire. — Ce qu'elle est considérée principalement comme action oratoire. — Idée abrégée de l'histoire de l'éloquence.

Le second enseignement porte sur la poésie, et est divisé en six parties.

Première partie. — Epopée. — De son origine. — De la poésie héroïque. — Des plans épiques en général. — De l'exposition, de l'invocation et de l'avant-scène. — Des caractères épiques. — Des épisodes. — Du merveilleux épique. — Du style épique. — Coup-d'œil général sur les principaux poètes épiques. — De l'Epopée roman. — De la poésie héroï-comique.

Seconde partie. — Poésie dramatique. — Introduction. — Coup-d'œil général sur son origine et sur ses commencemens chez les peuples anciens et modernes. — Du théâtre anglais. — Des théâtres du nord.

L'auteur partage cette seconde partie en six divisions.

Première division. — Tragédie. — De la tragédie à Athènes. — De la tragédie à Rome. — Des quatre grands maîtres de la scène tragique en France. — Observations sur l'art dramatique en général et sur la tragédie en particulier. — Des unités. — De l'exposition. — Des caractères tragiques. — De l'intrigue et du nœud. — Du dénouement tragique et de la moralité de l'art. — Du style de la tragédie et des tableaux en action et en spectacle. — Coup-d'œil sur l'état de la tragédie en France après les grands maîtres. — Conclusion.

Seconde division. — Comédie. — Son état chez les Grecs et chez les Romains. De la comédie en Angleterre, en Espagne et en Italie. — De la comédie en France. — De Molière et de ses successeurs. — De la comédie pendant le dix-huitième siècle.

Troisième division. — Le drame.

Quatrième division. — De l'opéra, ou du drame lyrique.

Cinquième division. — Poésies champêtres. — De la pastorale dramatique. — De l'églogue et de l'idylle. — De l'élégie et de l'héroïde.

Sixième division. — De la satyre.

Troisième partie. — Poésie lyrique. — De l'ode héroïque, sacrée et profane, de Rousseau, de Pindare et Horace, de l'ode en France, depuis Malherbe jusqu'à nos jours. — De l'ode anacréontique. — Des chansons. — du madrigal.

Quatrième partie. — Poésie didactique. — Des poëmes didactiques anciens, et de quelques poëmes de ce genre qu'ils rappellent. — Des poëmes philosophiques et moraux. — Des poëmes didactiques appartenant particulièrement au genre descriptif. — Suite des poëmes didactiques descriptifs, et en particulier à ceux qui appartiennent au genre érotique.

Cinquième partie. — De l'apologue et du conte. — De l'origine de l'apologue et des premiers fabulistes. — De Lafontaine. — Des successeurs de Lafontaine. — De quelques fabulistes étrangers. — Du conte.

Sixième partie. — Mélanges et poésies fugitives.

Le troisième et dernier enseignement embrasse ce qu'on appelle proprement la littérature : il est divisé en cinq parties.

Première partie. — L'histoire. — Histoire ancienne. — Histoire moderne. — Manière d'ecrire l'histoire.

Seconde partie. — Les romans. — De leur origine ; de ce qu'ils ont été chez les anciens et chez les modernes jusqu'au commencement du dix-septième siècle. — Coup-d'œil sur quelques romans du dix-septième et du dix-huitième siècles.

Troisième partie. — Du genre épistolaire.

Quatrième partie. — De la traduction.

Cinquième partie. — De la critique. — De ses formes générales et de celles d'érudition, — De la critique de goût.

Les principes du Cours de belles lettres de M. Dubois sont en général sains et d'un goût épuré : il s'y est glissé néanmoins quelques idées systématiques et quelques opinions particulières qui seraient susceptibles de quelque contradiction. 1°. Il rejette la division admise par tous les rhéteurs de l'art de l'éloquence en trois genres, le genre judiciaire, le genre délibératif, le genre démonstratif. 2°. Il range Crébillon parmi les grands maîtres de notre scène tragique, sans avoir égard ni à sa manière bizarre de jeter toujours d'insipides amours dans les sujets les plus tragiques, ni à la dureté et à la barbarie de son style. 3°. Il range la satyre dans les branches de l'art drama-

tique, tandis qu'il est extrêmement rare qu'elle en prenne la forme.

Oraison funèbre de Marie-Antoinette, Archiduchesse d'Autriche, fille de Marie-Thérèse, femme de Louis XVI, par F. *Bouillon-Petit*, ancien Professeur d'éloquence et de philosophie. Broch. in-8°. *Cerioux, jeune.*

De la littérature du midi de l'Europe, par J. C. L. *Sismonde de Sismondi*. (Voyez pour l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1814.)

Article sixième (troisième extrait).

C'est une chose bien digne de remarque, parce qu'elle est peut-être unique en ce genre, que la littérature espagnole a jeté son plus grand éclat sur la fin du règne brillant, mais despotique de Charles-Quint, et sous la sombre et tyrannique administration de Philippe II son fils. C'est en effet dans le cours de ces deux époques qu'ont fleuri Cervantes et Lope de Vega, les deux plus beaux génies de l'Espagne.

Sans se livrer à une analyse détaillée du fameux roman de Don-Quichotte, M. de Sismondi en fait observer l'invention fondamentale qui consiste dans le contraste entre l'esprit poétique et celui de la prose. Outre l'inappréciable mérite qu'a eu cette composition vraiment originale d'avoir dégoûté la nation espagnole des mauvais livres de chevalerie et plus généralement encore des abus de l'imagination et de l'esprit; outre le contraste si piquant qu'offre ce roman entre Don-Quichotte et Sancho-Pança, on y admire la vérité frappante des tableaux nationaux : l'Espagne est parfaitement dévoilée. L'auteur excite puissamment l'intérêt par les charmantes nouvelles mêlées au récit principal. Il a su aussi y entremêler d'excellens morceaux de critique littéraire. Ces différens genres de mérite sont relevés encore par la beauté du style, et plus particulièrement par la teinte antique de celui de Don-Quichotte.

Cervantes, pour l'art dramatique, n'est pas mis, par les Espagnols, au même rang que Lope de Vega; mais plusieurs de ces pièces néanmoins, et spécialement sa *Numancia* où l'auteur a observé l'unité d'action, écrite avec un sentiment de patriotisme espagnol, offrent des beautés. Sa *Condition d'Algar* renferme aussi de belles scènes; mais en général on remarque dans toutes les pièces de Cervantes des erreurs causées par le manque de pratique du théâtre.

Chez ce grand écrivain, le talent de conter était éminent : M. de Sismondi l'établit par d'excellentes observations sur les nouvelles, le *Persile et Sigismond*, et *la Galatée*.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

Lettres inédites de madame de Sévigné. (Voy. pour l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Lorsqu'après tant d'éditions des Lettres de madame de Sévigné, la plupart enrichies de lettres nouvelles, cette correspondance précieuse paraissait enfin complette, voici que paraît un Recueil de lettres inédites conservées dans les

archives du château d'*Espoisses* appartenant à la famille *Guitaut*, avec laquelle il est bien connu que madame de Sévigné était très-liée. Quand les manuscrits autographes de ces Lettres ne seraient pas déposés, comme les éditeurs l'annoncent, chez un officier public à Paris, on ne pourrait pas, en les lisant, en suspecter l'authenticité : on y reconnaît partout la touche de l'inimitable écrivain, quoiqu'à la différence de celles qui composent sa correspondance avec madame de Guignan sa fille, il n'y s'agisse qu'assez rarement des amusemens du temps et des anecdotes du jour. Les éditeurs ont encore ajouté quelque intérêt à ce Recueil, par quelques autres lettres qu'ils ont recouvrées et par la généalogie de madame de Sévigné.

Le Spectateur, ou *Variétés historiques, littéraires et critiques*, par M. *Malte-Brun*. Sixième livraison. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal).

Les articles les plus remarquables de cette livraison sont les suivans. — Les complimens et les injures. — Quelques idées sur la liberté de la presse. — Sur le livre de madame de Staël-Holstein. — Lettre d'un parent de Fénélon à madame de Genlis. — Sur le général Moreau.

ETUDE DES LANGUES.

Nouveau Dictionnaire de la langue française, etc., par P. J. *Mayeux*, ancien élève de l'Ecole spéciale des langues orientales. 1 gros vol. in-12. *Panckoucke*.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

NÉCROLOGIE.

M. *Cournand*, professeur de littérature française au collége de France, et auteur de plusieurs ouvrages, entre autres d'un poëme sur les *Styles*, est décédé dans le courant de juin.

M. *Palissot*, si connu par divers ouvrages de littérature, et bibliothécaire en chef de la Bibliothèque mazarine est mort le 15 juin, âgé de quatre-vingt-quatre ans et demi.

OUVRAGE SOUS PRESSE.

Histoire de l'établissement des colonies grecques, par M. *Raoul-Rochette ;* ouvrage qui a remporté le prix proposé par la Classe de la littérature ancienne de l'Institut de France en 1813. Cet ouvrage est sous presse. A Paris, chez *Treuttel* et *Würtz*.

On y trouvera une exposition complète et détaillée de toutes les colonies qui, sortie de la Grèce à différentes époques se sont répandues dans les diverses contrées de l'ancien continent : l'histoire de tous ces établissemens remplit un intervalle de près de seize siècles ; et l'étendue des pays qu'elle embrasse est, à l'exception de quelques provinces, celle du monde connu des anciens : elle est d'ailleurs intimément liée avec l'Histoire générale de la Grèce et des autres peuples de l'antiquité, en sorte qu'une connaissance approfondie des émigrations si considérables et si multipliées, sert à répandre de grandes lumières sur les événemens les plus intéressans de leurs annales, et à déterminer une foule de points importans de chronologie et de géographie.

Les suffrages que cette Histoire a obtenus en recevant le prix proposé par la troisième classe de l'Institut doivent paraître suffisans pour inspirer la confiance aux amateurs de la littérature. Les circonstances seules ont empêché depuis plusieurs mois l'impression de cet ouvrage ; et l'on croit rendre service à l'étude de l'Histoire ancienne, en remplissant le vœu exprimé par la classe, que cette histoire fût rendue publique.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE LA
LITTÉRATURE DE FRANCE.

SIXIÈME CAHIER, 1814.

Prix pour douze cahiers 15 francs.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cotés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

BOTANIQUE.

Flore pittoresque des environs de Paris, contenant la description de toutes les plantes qui croissent naturellement autour de cette capitale, les figures coloriées de celles qui sont employées dans la médecine, dans les arts, dans l'économie rurale et domestique, enfin des notices détaillées et raisonnées sur leurs diverses propriétés, sur les principes qu'elles fournissent, etc., par A. *Vigneux*. Supplément. In-4°. *Fantin. Laurent Beaupré.* 3 fr.

PHYSIQUE.

Histoire philosophique des progrès de la physique, par A. *Libes*. (Voyez pour l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1814.)

Article quatrième.

La grande impulsion que Newton avait donnée à la physique en accéléra d'abord presque exclusivement les progrès en Angleterre.

Halley, dans la fleur de l'âge, quitta ses parens, ses amis, sa patrie, pour aller à travers les mers, dans une isle de l'Afrique occidentale, l'isle de Sainte-

Hélène, observer une partie du ciel alors inconnue. La connaissance des positions de trois cent cinquante étoiles n'est pas le seul fruit qu'il retira de ce pénible voyage. Il trouva, en quatre endroits différens, que l'aiguille aimantée ne déclinait pas, tandis que sa déclinaison continuait d'avoir lieu dans toutes les autres. Pour expliquer ces variations, Halley imagine que la terre supposée creuse renferme dans son sein un gros aimant sphérique attirant à lui tout ce qui est doué de quelque vertu magnétique, et qui tournant sur un axe particulier différent de celui de la terre, produit une variation continuelle dans la déclinaison de l'aiguille : il fait servir le même principe à expliquer l'important phénomène des aurores boréales. Ces explications, observe judicieusement M. Libes, ne sont sans doute que des conjectures qui pouvaient paraître plausibles dans un temps où il n'était point encore prouvé que tous les corps terrestres jouissent de la polarité. Un avantage bien réel que procura à Halley son séjour à Sainte-Hélène, ce fut celui de pouvoir considérer le passage entier de Mercure sur le Soleil : il observa la durée de ce passage, et cette observation lui valut l'idée d'une méthode pour découvrir la paralaxe du Soleil, méthode qui a procuré au siècle passé la connaissance la plus approchée de la vraie distance du Soleil à la Terre. Le retour de Halley à Londres, où il fut nommé membre de la Société royale, fut signalé par de nouvelles découvertes. Le premier, il appliqua les logarithmes à la hauteur des lieux par l'abaissement du mercure dans le baromètre, et répandit quelques clartés sur les variations que cet instrument éprouve, lorsque le ciel est serein et lorsqu'il se couvre de nuages précurseurs ordinaires de la pluie : il fit des expériences nombreuses sur la dilatation et la congélation de l'eau, et sur les dimensions des iris : enfin il développa la sublime théorie de Newton sur les comètes et construisit des tables astronomiques, fruit de vingt années d'observations aussi exactes qu'ingénieuses, faites à l'observatoire de Greenwich dont il avait été nommé directeur à la place du célèbre Flamsteed, auquel on est redevable d'avoir considérablement augmenté le nombre des étoiles visibles, et d'avoir déterminé leur position respective avec une grande précision.

Keil à Oxford, Cotes et Smith à Cambridge, rendirent, dans leurs leçons publiques et dans les traités qu'ils publièrent, des services éminens à la physique ; le premier, par des développemens heureux de la doctrine de Newton sur la lumière et les couleurs ; le second, par l'exposition des lois de la pression et de l'équilibre des fluides, les propriétés de l'air et les divers phénomènes qui en dépendent ; le troisième, par celle des phénomènes de la vision.

Si l'on doit regarder Papin comme l'auteur de la pompe pneumatique à deux pistons, quoique quelques physiciens l'attribuent à Hawksbée, on ne peut pas refuser à ce dernier l'honneur de l'avoir perfectionnée : on lira avec intérêt, dans l'ouvrage de M. Libes, le détail des nombreuses expériences qu'il a faites sur l'air, et qui ont même fourni à Newton le moyen de soumettre les phénomènes capillaires à l'empire de l'attraction.

Taylor réunit ses efforts à ceux de Hawksbée pour déterminer, d'après l'invitation de la Société royale, la loi de la diminution qu'éprouve la force magnétique sous le rapport de la distance : les résultats auxquels ils parvinrent sont loin d'être satisfaisans : c'est à l'un des plus grands physiciens de la France (M. Coulomb) qu'il était réservé de déterminer, dans le cours du dix-huitième siècle, les lois du magnétisme avec la plus grande précision ; mais Taylor eut plus de succès dans une autre tentative. Lorsqu'on pince des cordes élastiques tendues, elles font des vibrations, et le nombre de ces vibrations se compose de divers élémens dont l'expérience avait

fait connaître la nature et les proportions : il importait de confirmer par la théorie le résultat qu'avait donné l'expérience, c'est ce qu'a exécuté Taylor. Il a fait voir que si l'on combine les divers élémens dont chacun a de l'influence sur le nombre des vibrations, ce nombre, à densité égale, est proportionnel à la racine carrée du poids qui tient une corde tendue divisée par le produit de sa longueur par son diamètre. Ce précieux résultat a répandu le plus grand jour sur le mécanisme de la musique instrumentale et offre un exemple frappant de ce que peut l'accord de la théorie et de l'expérience.

M. Libes quitte un instant l'Angleterre qui, à cette époque tenait, suivant son expression énergique, le sceptre de la philosophie naturelle, pour parcourir diverses contrées de l'Europe savante et apprécier leur influence sur les progrès de la physique. Plusieurs physiciens célèbres s'offrent d'abord en France : *Amontons* est l'un des plus distingués par ses expériences sur la chaleur et sur l'air. Ce fut lui qui trouva qu'un même degré de chaleur augmente toujours la force élastique de l'air dans le rapport du tiers des poids qui la compriment lorsqu'il éprouve une douce température : c'est lui enfin qui reconnut que l'élasticité de l'air, animée par la chaleur est d'autant plus puissante que sa densité est plus grande. A ces précieux résultats donnés par l'expérience, Amontons en ajouta un autre qui consiste en ce que l'eau parvenue une fois à l'ébullition cesse de s'échauffer quelque longue que soit la durée de l'action de la chaleur et quelque grande que soit son activité. Ces principes lui fournirent, pour la construction des thermomètres comparables, qui, dans ce même temps occupaient Newton et Hawksbée en Angleterre, au terme de chaleur facile à saisir et qui renferme au-dessus de lui tous les degrés de chaud et de froid qu'on peut éprouver dans les différens climats. M. de Libes entre dans un détail très intéressant de toutes les expériences faites par Amontons sur le thermomètre et le baromètre, et qui n'ont pas peu contribué au perfectionnement de ces deux instrumens. Toujours occupé d'imaginer des inventions nouvelles ou de perfectionner les anciennes, Amontons vécut dans une sorte d'obscurité, et dédaigna d'acquérir ce genre de célébrité qui commande la confiance populaire. De là vient peut-être, dit M. de Libes, qu'on taxa de rêverie sa découverte si importante du télégraphe ; quoique soumise deux fois à l'expérience, elle fut étouffée dans son berceau, pour renaître cinquante ans après avec tous les caractères de justesse et d'utilité qui la distinguent. Une série d'expériences délicates sur les cavités ou les éminences dont le microscope montre que les surfaces les plus polies en apparences sont sillonnées et qui font naître la résistance connue sous le nom de *frottement*, conduisit Amontons à établir 1°. que cette résistance est à peu près le tiers de la force qui tient les surfaces appliquées les unes aux autres ; 2°. que le frottement ne suit pas le rapport des surfaces, mais seulement celui des pressions. Les résultats de ces expériences, faute d'instrumens propres à l'évaluer, manquent d'exactitude. Aussi quelques physiciens français, tels que *Parent* et *Camus*, s'attachèrent-ils à cultiver après Amontons l'importante théorie des frottemens. Lahire rendit quelque services à la mécanique. Homberg découvrit une espèce de phosphore et introduisit en France la pompe pneumatique. On doit à *Sauveur* une moisson de découvertes sur le son fixe, sur les ondulations, une nouvelle langue de musique, un monocorde singulier. L'électricité qui avait occupé assidument Hawksbée et qui était restée stationnaire pendant l'espace de vingt ans, prit tout-à-coup un nouvel essor par l'importante découverte que fit Etienne Gray de l'électricité acquise par communication, et par un grand nombre d'expériences ingénieuses sur ce phénomène qui occupa

aussi avec succès *Whacler*, *Desaguilliers* et *Dufay*.

MEDECINE. PHARMACIE. CHIRURGIE.

Lettres sur les dangers de l'Onanisme, par M. *Doussin Dubreuil*, docteur en médecine. Nouvelle édition. Broch. in-12. *Laurent Beaupré*. 1 fr. 50 c. — 2 fr.

De la nature et des causes de la gonorrhée bénigne et des fleurs blanches, par *le même*. Troisième édition. Broch. in-8°. *Même adresse et même prix*.

Formulaire mémorial et pharmaceutique, recueilli par C. L. *Cadet de Gassicourt*, et enrichi de notes, par M. *Pariset*. Deuxième édition considérablement augmentée. 1 vol. in-8°. *Gabon*.

Instruction sur l'entretien des dents et des gencives, sur la propriété d'une liqueur utile pour la guérison de leurs affections et pour un grand nombre d'autres maladies, par M. *Ricci*, chirurgien-dentiste. Broch. in-8°. Chez l'*Auteur*, rue Montmartre, n°. 27.

MATHÉMATIQUES. ASTRONOMIE

Philosophie de l'infini, contenant des contre-réflexions et des réflexions sur la métaphysique du calcul intégral, par *Hoëné Wronsky*. 1 vol. in-4°. *Didot aîné*. Madame *Courcier*. 9 fr.

Exercice du calcul intégral, par M. *Legendre*. Deuxième supplément. 1 vol. in-4°. Madame *Courcier*. 6 fr.

Exposé, ou Aperçu du système du monde, suivi de la description et des usages d'une machine astronomique perfectionnée, connue sous le nom de machine *géocyclique*, et d'un nouveau planétaire ou sphère d'après le système de Copernic, représentant la révolution des onze planètes découvertes jusqu'à ce jour, de l'invention de R. F. *Jambon*. Broch. in-8°. Chez l'*Auteur*, rue des Rosiers, n°. 4, et *Le Rebours*, opticien.

Dictionnaire des sciences médicales, par une Société de médecins et de chirurgiens. Tome IX, in-8°. (Des à Dis). *Panckoucke*. Prix 9 fr. pour ceux qui n'ont pas souscrit.

Parmi le grand nombre de bons articles que renferme ce volume, on distingue les suivans : *Diète*, par M. *Barbier*. *Distillation*, par M. *Cadet de Gassicourt*. *Diaphragme* et *Digestion*, par MM. *Chaussier* et *Adelon*. *Diathèse*, par M. *Pariset*. *Détonation*, par M. *Paroy*. *Dilatation*, par M. *Roux*.

SECONDE CLASSE.

ÉCONOMIE RURALE.

De l'Agriculture des bois, d'après les principes de la culture végétale, par M. Charles *Bonnet*, ancien officier des eaux et forêts, et auteur de plusieurs ouvrages sur cette partie et sur la physique végétale. 1 vol. in-12. *Lenormant*. 3 fr. — 3 fr. 75 c.

ARTS MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS.

Nouveau procédé de peintures applicables à l'intérieur et à l'extérieur des habitations, bustes, solides et économiques, adressées à M. *Bellanger*, architecte de Monsieur, par M. *Cadet de Vaux*. Broch. in-8°. *Bleuet* et *Delaunay*.

L'Art du Cuisinier, par A. *Beauvilliers*, ancien officier de *Monsieur le Comte de Provence*, attaché aux extraordinaires des maisons royales, actuellement restaurateur. 1 vol. in-8°. avec 9 planches et 2 vignettes. *Pillet*, *Colnet*, *Lenoir*. 5 fr.

COMMERCE. FINANCES.

Opinion d'un Propriétaire sur le commerce des laines, (par M. le Comte *de Polignac*). Broch. in-8°. *Delaunay*.

Lettre à M. le Directeur général de l'agriculture, de commerce et des manufactures, sur la nécessité de permettre l'exportation des laines et des mérinos, par M *Gabiou*. Broch. in-8°. Madame *Huzard*. 1 fr. 25 c.

Prix général et raisonné des principaux marchés de l'Europe : Prospectus d'un Journal sous ce titre, par M. *Masquelet-Lefebvre*, ex-syndic du commerce de Lille : on s'abonne pour ce journal chez M. *de la Tynna*, rue J. J. Rousseau, n°. 20, moyennant 30 fr. pour l'année.

Exposé de la situation de l'Empire français et du compte des finances, publié en février et mai 1813. Deuxième édition revue et corrigée, par Sir *Francis d'Ivernois*. 1 vol. in-8°. Chez les *Marchands de Nouveautés*. 3 fr. 75 c. — 4 fr.

Observations présentées au Conseil municipal de Rouen, sur deux écrits intitulés : *Réflexions sur le nouveau système de l'impôt indirect*, (signé le Roux). Broch. in-8°. Rouen. *Ferrand*.

De la suppression des droits réunis ; de l'établissement des subsides destinés à les remplacer, avec des remarques et des réflexions, sur la constitution et les attributions des corps municipaux, sur le rétablis-

sement des communautés des arts et métiers, par M. *Debret*, avocat. Br. in-8°. Lille. *Lefort*. 1 fr. 50 c.

De la perception des droits réunis. Broch. in-8°. *Sétier fils*.

Mémorial des contributions directes du royaume de France, par M. le chevalier H.... *de Saint-Léger*, chef de la comptabilité des trésoreries de la ville de Paris. 1 vol. in-8°. Chez l'*Auteur*, rue Pinon, n°. 64, et *Ballard*. 3 fr. — 4 fr.

L'auteur a su resserrer sous dix-sept titres principaux des documens épars dans plus de trente volumes.

Observations sur les dépenses et recettes à venir de la France, sur les finances, par M. *Sabatier*, ancien préfet de la Nièvre. 1 vol. in-8°. *Bacot*.

Instruction générale du directeur général de l'administration de l'enregistrement et des domaines, faisant suite aux neuf volumes de la collection des circulaires de l'administration. Tome deuxième. 1 vol. in-8°. *Hayet*. 4 fr.

Mémoire sur la possibilité de faire exécuter très-promptement, très-économiquement, et de la seule manière qui soit perpétuelle les deux cadastres des personnes et des propriétés foncières du royaume de France, présenté au Roi, par M. *Frantiers de Mont-Louis*, et suivi de réflexions sur la sagesse de la loi romaine *Julia*, ou du vingtième sur les successions, sur l'avantage qu'on trouverait à l'établir en France. Broch. in-8°. *Laurens jeune*.

Mémoire sur le rétablissement de la vente des sels et tabacs, au compte du Roi. Broch. in-8°. *Dondey-Dupré*.

TROISIÈME CLASSE.

TOPOGRAPHIE.

Voyage descriptif et philosophique de l'ancien et du nouveau Paris, miroir fidèle qui indique aux étrangers et même aux Parisiens ce qu'ils doivent connaître et éviter dans cette capitale, etc...., orné du plan de Paris et de 50 gravures, par L. P. 2 vol. in-18. Chez l'*Auteur*, rue des Marais-St.-Germain. *Rosa* et *Delaunay*.

Tableau de Pétersbourg, ou *Lettres écrites sur la Russie*, etc., par M. *Muller*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal.)

Article septième et dernier.

La vingt-unième et dernière lettre de M. Muller a pour objets les fonctions ministérielles en Russie et les récompenses décernées par l'état.

Grace à l'unité de pouvoir et au premier principe constitutif de l'Empire russe (l'autorité illimitée), il a été possible, dit M. Muller, de donner au gouvernement cette simplicité, cette uniformité, dans laquelle toutes les branches de l'administration réunissant et confondant leurs forces, présentent un tout unique et permettent de le saisir avec évidence. On en regrette d'autant plus que malgré l'esprit de vie et d'activité qui devrait animer ces excellentes formes, et y entretenir un mouvement rapide, les avantages de cette simplicité, de cette uniformité organique soient si faibles, et que le ressort des affaires soit paralysé et presque sans force. M. Muller ajoute, que le mal n'est pas nouveau, mais qu'il est beaucoup empiré de nos jours; et il en assigne pour cause principale la mauvaise composition des différens ministères. De ce jugement sévère il n'excepte que celui de la guerre: tous les autres, suivant lui, offrent les traits suivans: des vues bornées, le manque d'ensemble dans les opérations, l'improbité dans les bureaux, la stupidité inconcevable des ministres, leur défaut de connaissances solides dans leur partie et de volonté ardente pour toutes les choses bonnes et utiles, si dès le principe elles ne donnent pas de brillans résultats. On trouve en revanche, dans les mesures ministérielles, ainsi que dans l'éducation et dans les moyens de civiliser le peuple, beaucoup de clinquant, de parade et d'ostentation, sans la moindre solidité. Sous ce rapport, comme sous plusieurs autres, continue M. Muller, paraît se confirmer la vérité de cette proposition de Rousseau, « que « Pierre I.er auroit dû faire de ses Asia- « tiques d'abord des Russes, puis des « Européens, et que faute d'avoir suivi « cette marche, les Russes, en imitant à les Européens, n'en ont pris que les « formes, mais nullement l'esprit». C'est ainsi qu'adoptant pour leur Empire, le systême des gouvernemens établis en Allemagne, et organisant brusquement sur ce pied leurs collèges, les souverains russes n'ont pas considéré que les lumières des Allemands dans la gestion des affaires, successivement acquise dans la série de plusieurs siècles, les sentimens d'honneur de cette nation, fruits d'une culture profonde, ne pouvaient se transporter si rapidement chez un peuple esclave et grossier, ni même chez des grands sans éducation. De-là le défaut de zèle dans le maniement des affaires, le dégoût même de ces affaires et la dissipation au milieu des travaux. Pour l'improbité, mal si grand et si opiniâtre, M. Muller en trouve les causes principales dans la position misérable où se trouvent les fonctionnaires de l'état, position occasionnée par leur paiement en papier, et par la dépréciation de ce papier vis-à-vis de largent, monnaie dans laquelle leurs traitemens avaient été originairement fixés. Il n'est pas nécessaire, dit-il, d'invoquer le penchant naturel qui porta les Russes à la tromperie pour expliquer ce triste phénomène; si la faim et les besoins de toute espèce ne l'excusent pas en tout, ils l'expliquent au moins suffisamment.

M. Muller passe ensuite en revue les différens ministères: nous allons analyser très-rapidement ses observations.

Ministère de la guerre. — A ce ministère toutes les forces de terre sont subordonnées: il y a, pour cet effet, plusieurs commissions. Le ministre de cette partie, le général Barclay de Tolly (*), dont M. Muller fait le plus grand éloge, soit comme fonctionnaire public, soit comme simple citoyen, aurait fait dans l'armée plusieurs réformes sages et utiles, si ses vues militaires n'étaient pas en opposition directe avec le goût du chef de l'État pour les parades et les gardes. Ce qui nuit encore beaucoup à son administration, c'est qu'il n'est pas russe et qu'il est souvent contrarié, pour

(*) C'est lui qui dernièrement était le général en chef des armées russes qui ont envahi la France.

cette raison là seule, par les grands de la Russie. Il résulte de là, dit M. Muller, que l'approvisionnement de l'armée, et l'on pourrait dire même toute l'administration et la comptabilité sont dans un état incroyable de désordre et de gaspillage, mal incurable, parce qu'on n'ose guères pénétrer jusqu'à la source. Cependant il se trouve encore dans les bureaux de ce ministère des hommes éclairés et honnêtes : l'esprit de friponnerie n'y règne pas à beaucoup près, comme dans les bureaux de tous les autres ministres. M Barclay de Tolly travaille beaucoup, et a sous lui un *général d'ordre* qui seconde son zèle.

Ministère des affaires étrangères — Le ministre de cette partie, du temps de M. Muller, et peut être encore aujourd'hui, est l'un des fils de l'immortel *Romanzof*, si célèbre par ses victoires pendant le règne de Catherine II. Ce ministre, suivant M. Muller, a dans ses bureaux quelques hommes estimables, parmi d'autres qui ne le sont nullement. Le plus affreux désordre et le système de corruption le plus prononcé y règnent. Cette assertion est appuyée de quelques faits auxquels il ne manque que la signature de quelques noms pour être parfaitement authentique.

Ministère des finances. Ce ministère embrasse la direction de la chambre et des finances de l'empire, qui fournit au gouvernement les fonds nécessaires à son entretien, et la répartition générale de tous les revenus, d'après les différentes branches de dépenses. Il ne peut régner dans aucun ministère une confusion plus dangereuse que dans celui ci. D'après la voix publique, le ministre de cette partie n'a ni les connaissances suffisantes, ni la volonté assez ferme pour y faire quelque chose de vraiment utile. Les finances de Russie n'offrent encore qu'un sombre cahos. On n'a point encore un système de contributions raisonnable, proportionné aux forces de l'état, lié dans toutes ses parties; on n'a point une connaissance exacte de la recette; on manque enfin de toutes les bases d'un budjet satisfaisant. Les bureaux du ministre et les autorités subordonnées sont une école de désordre, de corruption, de friponnerie.

Ministère de l'intérieur. On ne peut pas refuser au ministre de cette partie le mérite de vouloir animer l'industrie nationale; mais ici se manifestent l'insuffisance des demi-mesures, les tâtonnemens multipliés, l'espoir d'un succès brillant, l'étalage de beaucoup de projets qui sont bientôt étouffés et ne reparaissent plus, parce qu'on n'a pas su éveiller par les moyens ordinaires l'attention des subalternes sur des idées intéressantes ou essentielles, et les faire parvenir au ministre.

Ministère de l'instruction publique. — Le ministre de cette partie a reçu une éducation distinguée; mais un long séjour dans une cour désœuvrée n'est pas propre à former un ministre de l'instruction publique. Celui qui remplit cette place n'est pas sans amour pour les sciences; il aime celles qu'il possède, telles que la physique et la botanique, où, dit-on, il excelle, mais il n'a ni le courage, ni les lumières, ni l'expérience nécessaires pour remplir ses fonctions. De tous les subalternes de ce ministre, il en est bien peu qui voient dans leurs occupations autre chose qu'un moyen de se nourrir eux et leur famille. Le conseiller d'état Martinow, connu comme philologue dans l'histoire littéraire de la Russie, dirige les bureaux de ce département, et c'est à lui surtout qu'on doit le peu de bien qui s'y opère, quoiqu'il ne fasse pas dans sa sphère très-étendue tout ce qu'on pourrait y faire avec une volonté ardente et une conscience pure.

Ministère du commerce. — Le ministère a la direction suprême de toutes les affaires relatives au commerce et aux douanes, et la confection des grandes routes. C'est le ministre des finances qui l'est aussi du commerce. Ses bureaux, dans cette partie, sont une vraie mine

pour les employés. Les douanes particulièrement sont la plus excellente école de friponnerie, et il s'y passe des choses pour lesquelles un Russe seul est sans yeux.

Quant au *ministère de la justice* et au *ministère de la police*, M. Muller renvoie à ce qu'il en a dit dans ses lettres sur ces deux parties de l'administration : nous en avons donné l'analyse : il n'y a point de ministère pour le culte.

Un des premiers modes de récompenses en Russie, ce sont les titres de conseillers de colléges et d'état que M. Muller considère comme accordés le plus souvent sans choix et sans examen, et il entre à ce sujet dans un grand détail où les bornes de ce Journal ne nous permettent pas de le suivre. Un second mode de récompenses, c'est la décoration des ordres extrêmement nombreux en Russie, et qui est d'ailleurs excessivement prodiguées. Il faut voir, dit-il, d'une part la quantité incroyable de personnes décorées d'ordres, la plupart encore très-jeunes, et de l'autre, les abus et l'injustice dans presque toutes les branches de l'administration, le défaut de lumières et de zèle dans les employés, pour sentir la contradiction frappante de ces deux tableaux, et apprécier l'imprudente libéralité avec laquelle le gouvernement prodigue ces sortes de distinctions. La troisième sorte de récompenses consiste en gratifications pécuniaires et en bijoux. Avec des honoraires aussi pitoyables que le sont ceux de la plus grande partie des emplois en Russie, il serait à désirer, dit M. Muller, que ces récompenses fussent encore plus fréquentes pour soulager le pauvre fonctionnaire sans fortune, et le garantir des plus cruels besoins. Que l'empereur, ajoute-t-il, distribue deux fois autant de brillans, de tabatières d'or et de gratifications pécuniaires, qui pourra l'en blâmer ? Par là du moins les larmes et les soupirs seront de beaucoup diminués dans sa capitale tout à la fois si brillante et si misérable : par là maint honnête homme pourra n'être point forcé de devenir un fripon pour nourrir et habiller sa femme et ses enfans.

L'Angleterre au commencement du dix-huitième siècle, par M. de Levis. (Voyez pour l'adresse et le prix, le quatrième cahier de ce Journal.)

Article deuxième (premier extrait).

Nous ne remonterons pas avec l'auteur jusqu'aux premiers temps de la ville de Londres. Nous prendrons son histoire à l'époque de Guillaume-le Conquérant, et nous ne recueillerons que les traits les plus remarquables qu'elle offre, à partir de cette époque. Sous le règne de ce prince, Londres eut à essuyer des incendies et des inondations : le sol était beaucoup plus bas qu'à présent ; plusieurs ruisseaux qui coulent sous terre étaient alors à découvert : lorsqu'ils étaient enflés par les grandes pluies ou retenus par les fortes marées, les rues étaient submergées et beaucoup de maisons inhabitables. Les médecins prétendent que les maladies contagieuses qui ont souvent désolé cette grande ville provenaient pour la plupart de cette cause.

Sous Henri II, le roi habitait le superbe palais de Westminster à l'ouest et au nord de la ville on voyait des prés et des champs resserrés par la grande forêt dont *Enfield-Chace* est tout ce qui reste. Les différentes classes d'ouvriers habitaient des rues séparées et formaient des castes presque aussi distinctes qu'en Orient En 1212, un incendie détruisit une partie de Londres. On prétend que ce désastre fit périr plus de trois mille personnes, ce qui prouve à la fois quelle était déjà la grande population de la capitale et le peu d'ordre qui y régnoit. Ce fut sept ans après que le titre de *Port-Grave* fut remplacé par celui de *Mayor* (Maire), auquel on a ajouté dans la suite le titre de *Lord*. Sous Edouard I.er, la

cité fut divisée en vingt-quatre quartiers, gouvernés chacun par un *Alderman*, expression saxonne, qui signifie vieillard. Sous ce règne, l'usage du charbon de terre commença à s'introduire dans les brasseries et les manufactures. Ce nouveau mode de chauffage, par son épaisse fumée et sa mauvaise odeur, excita les plaintes de la noblesse et des bourgeois, et plusieurs ordonnances en défendirent l'usage. Dans ce temps là la forêt de Middlesex fournissait encore du bois en abondance; mais bientôt après le luxe et les défrichemens diminuèrent tellement ce combustible, que le roi, qui avait mis un impôt sur le charbon de terre, en encouragea l'importation au lieu de la prohiber. En 1314, il y eut à Londres une grande disette: le parlement crut devoir fixer le prix des comestibles (*). Un remède plus efficace, mais très-déplorable fut la peste qui ravagea Londres en 1348, et qui fit tomber excessivement ce prix. Londres, en 1363, avait déjà réparé ses pertes; c'est du moins, dit M. de Levis, ce que semble indiquer la magnificence de la fête que le lord maire donna aux rois d'Angleterre, d'Ecosse, de France et de Chypre qui, par un concours singulier de circonstances se trouvaient tous quatre réunis à Londres. Huit ans après, une violente rébellion remplit de troubles cette grande ville; elle ne fut sauvée que par la rare intrépidité du lord maire Walworth qui tua le chef des factieux en présence de vingt mille révoltés: en mémoire de cette action, un poignard fut placé dans les armoiries de cette ville.

Une querelle assez légère servit, en 1393, de prétexte au roi Richard pour retirer aux habitans de Londres tous leurs privilèges: il quitta même Westminster pour s'établir à York avec toute sa cour, emmenant jusqu'aux tribunaux: il ne voulut point revenir qu'on ne lui eût payé une amende de trois mille marcs: elle le fut; et pour célébrer son retour, les bourgeois tapissèrent les rues sur son passage, firent couler le vin à longs flots et lui firent, ainsi qu'à la reine de riches présens. Tant de soumission, observe judicieusement M. de Levis, étonne de la part d'un peuple si jaloux de ses droits: il aurait pu néanmoins remarquer que cette nation tomba depuis dans une bien plus grande abjection sous le règne de Henri VIII.

Ce fut en 1400, que pour la première fois on brûla un hérétique en Angleterre. Sept ans après la peste enleva trente mille ames; et il en résulta encore que le prix du blé baissa excessivement. On commença à éclairer Londres en 1416; et c'est, dans l'opinion de M. de Levis, la première fois que cette coutume si importante pour la sûreté publique fut adoptée en Europe. En 1419, un particulier bâtit à ses frais un grenier public (*). Cette même année, le fameux Wittington était lord maire pour la troisième fois. Après un superbe repas qu'il donna à Henri V qui revenait de France, il fit allumer un petit bûcher de canelle et d'autres bois odoriférans, et y brûla des obligations de plusieurs millions souscrites par le roi au profit de plusieurs corporations de Londres, et que Wittington avait acquittées pour lui (**). Ce don magnifique ne l'empêcha pas de faire plusieurs fondations de charité et d'utilité publique. Un des colléges qu'il

(*) Cette mesure excusable à une époque où les principes d'économie politique n'étaient pas même soupçonnés a été renouvelée plusieurs fois dans des siècles plus éclairés, et s'est trouvée toujours impuissante.

(*) Cet exemple de munificence de la part d'un simple citoyen s'est répété nombre de fois depuis en Angleterre.

(**) M. de Levis aurait pu observer que cette générosité fut imitée dans la suite et de la même manière par les célèbres banquiers Fugger, dans un repas qu'ils donnèrent à Charles-Quint.

dots subsiste encore : il fit reconstruire aussi à ses frais la prison de Newgate.

A la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième se manifesta une terrible maladie épidémique qu'on nomma le *mal de sueur.* A la première époque, les malades mouraient dans les vingt-quatre heures ; à la seconde, en six heures.

Sous le règne de Henri VIII, la garde municipale était composée de tous les citoyens riches : ils faisaient leur service en personne et déployaient une magnificence singulière dans leurs grandes marches de nuit qui avaient lieu deux fois par an.

Ce que dit M. de Levis des lois somptuaires portées en 1465, de l'érection en 1518 d'une cour de conscience qui subsiste encore, et de la suppression faite par Henri VIII de plusieurs couvens avec confiscation de leurs biens à son profit, n'étant point particulier à la ville de Londres, nous ne croyons pas devoir nous y arrêter.

La première carte topographique de Londres fut gravée sous le règne d'Elisabeth : la ville n'était guères alors que le quart de ce qu'elle est aujourd'hui. Néanmoins plusieurs proclamations qui n'eurent jamais leur exécution défendirent des constructions nouvelles. Le commerce prenant de jour en jour une plus grande extension, la bourse fut bâtie : la ville acheta le terrein, et le chevalier Gresham fit construire de ses propres deniers l'édifice. Ce fut en 1603 que furent amenées à Londres les eaux de Newrider, et qu'on couvrit de belles dalles les trotoirs des principales rues.

En 1603, à l'avènement de Jacques I.er, la peste qui s'était montrée plusieurs fois sous le règne précédent, avait emporté, dans l'espace de sept mois 30,561 individus. En 1615, elle en fit périr 35,407. Pour ne plus revenir sur ce terrible fléau, nous anticiperons sur les événemens relatifs à la ville de Londres, et nous transcrirons ici l'effrayante peinture que trace M. de Levis de la dernière et de la plus terrible peste qui éclata à Londres sous le règne de Charles II en 1665.

« Cette peste commença au mois de « mai, et dans la première semaine n'em- « porta que neuf personnes ; mais bien- « tôt après on compta en sept jours 470 « morts : la plus terrible semaine fut en « septembre ; la mortalité s'y éleva à « 7160 individus : on craignait alors qu'il « ne restât plus assez de vivans pour « enterrer les morts, lorsque la conta- « gion s'arrêta tout-à-coup. Londres pré- « sentait pendant cette déplorable épo- « que le spectacle le plus déchirant. Les « boutiques étaient fermées, les rues dé- « sertes : on voyait dans les carrefours « des feux allumés pour purifier l'air ; la « plupart étaient à demi-éteints faute de « bois pour les entretenir : l'atmosphère « avait perdu de son ressort ; les oiseaux « volaient plus bas que de coutume ;..... « dans cette grande calamité, la plu- « part des familles riches abandonnèrent « leurs foyers ; mais les principaux chefs « du peuple restèrent à leurs postes et y « remplirent leurs devoirs avec une hu- « manité héroïque. L'archevêque Shel- « don, le général Monck, le lord maire « Lawrence exposèrent leur vie et prodi- « guèrent leurs richesses pour secourir « leurs concitoyens. La mortalité fut « immense quoiqu'on ne soit point d'ac- « cord sur le nombre des morts ; lord « Clarendon le fait monter à 160,000 ; « mais le docteur Hodges, en réunissant « toutes les listes qui paraissent avoir été « tenues régulièrement par semaines, « n'a trouvé que 68,596 décès. On croit « généralement que la peste fut apportée « de Hollande où, l'année précédente, « elle avait fait de grands ravages : on « observa que, pendant toute la durée « de ce terrible fléau le temps fut parfai- « tement calme, qu'il n'y eut ni pluie, « ni vent. »

Nous allons remonter maintenant à quelques événemens particuliers à la ville de Londres.

Pendant tout le règne de Charles I.er,

il y eut des dissensions continuelles entre la cour et la capitale. Les taxes arbitraires, les emprunts forcés, les amendes et les vexations de la chambre étoilée qui osa faire emprisonner sans motifs plusieurs magistrats, indisposèrent tellement les habitans de Londres contre le roi qu'ils se déclarèrent pour le parlement dès le commencement des hostilités et mirent leur ville en état de défense. Cromwel, devenu le maître, ne ménagea pas néanmoins Londres, il l'accabla de contributions et fit emprisonner le lord maire qui refusait de faire proclamer l'abolition de la royauté. A la mort de Cromwel les habitans de Londres, mécontens de la nouvelle forme de gouvernement refusèrent de payer les taxes décrétées par le parlement; mais à l'approche du général Monck en armes, les portes de la ville furent abattues et les chefs de l'opposition arrêtés. Charles II, rétabli en 1660, fut reçu à Londres avec les plus vives démonstrations de joie: il confirma tous les anciens privilèges de la cité. Cet heureux état de Londres fut d'abord cruellement troublé par l'horrible peste que nous avons décrite, puis par la terrible incendie qui, en 1666 réduisit en cendres les trois quarts de la cité. Plus de dix mille maisons, la cathédrale et quatre-vingt-neuf églises, l'hôtel-de-ville, la douane et la plupart des autres édifices publics furent consumés. Un vent d'est très-violent rendit, pendant les deux premiers jours, tous les secours inutiles; et la ville entière aurait été la proie des flammes, si le duc d'Yorck n'avait pas imaginé d'employer la poudre pour faire sauter un grand nombre d'édifices, afin d'arrêter, par ce terrible moyen, la communication de l'incendie. Les pertes que firent les propriétaires des maisons furent immenses, mais celle des marchandises consumées dans les magasins fut encore plus forte. La misère fut extrême, et une foule de malheureux serait morts de faim, si le roi n'avait pas fait distribuer une grande quantité de biscuit destiné à la marine. Le peuple voulut voir un complot formé, dans un accident qui n'était que le triste effet du hasard. Un comité fut nommé pour découvrir les auteurs du prétendu crime: on n'en trouva pas, et l'on arrêta néanmoins comme tel un malheureux huguenot français dont l'esprit était tellement aliéné qu'il s'avoua coupable, quoiqu'il fut prouvé au procès, par la déposition du patron de navire qui l'avait amené, qu'il n'était arrivé de Rouen que le second jour de l'incendie: il n'en fut pas moins condamné et exécuté. Avant de commencer à rebâtir, on consulta le célèbre architecte *Wren* à qui l'on doit la cathédrale de Saint-Paul. Il ne se borna pas à des changemens, il traça sur cette vaste plaine de décombres et de cendres le plan d'une superbe cité. On admira ses projets, mais l'intrigue et des intérêts particuliers les firent rejeter, et l'on se contenta d'élargir les principales rues et de défendre les constructions en bois.

Depuis la fameuse révolution de 1688, à laquelle les habitans de Londres prirent une part très-active, en haine des mesures violentes que le duc d'Yorck avait conseillées à son frère contre les magistrats de cette cité, et auxquelles Charles II s'était fortement refusé, l'histoire de Londres n'offre aucun événement remarquable. Les pertes qu'éprouva cette ville par l'imprudente formation de la compagnie du Sud, et sur laquelle s'est étendu M. de Levis, ne furent point particuliers à la capitale et s'étendirent dans toute l'Angleterre: ceux qu'excita lord Gordon à l'occasion d'un bill qui accordait une plus grande liberté de culte aux Catholiques, éclatèrent principalement à Londres. On commença par brûler les chapelles catholiques; on força même toutes les prisons; enfin la banque allait être pillée, lorsque les principeaux négocians se formèrent en Compagnies et se joignirent aux troupes réglées pour repousser les insurgés: il y en eut un grand nombre de tués: le roi montra, dans cette occasion, une grande fermeté. On verra dans un second extrait relatif

à la description des principaux édifices de Londres, à quel point cette ville s'est accrue dans les derniers temps.

De l'Allemagne, par madame de *Staël-Holstein*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Article deuxieme (premier extrait).

L'objet de cet article est d'offrir les traits les plus saillans des observations que madame de Staël-Holstein a faites dans la première partie de son ouvrage sur l'Allemagne et les mœurs des Allemands. Nous allons le faire en deux extraits.

En se proposant d'examiner l'Allemagne du midi et celle du nord, madame de Staël-Holstein se borne d'abord aux réflexions qui s'appliquent à la nation entière. Les Allemands, dit elle, ont en général de la sincérité et de la fidélité : on peut dire, à la gloire de cette nation, qu'elle a presque l'incapacité de cette souplesse hardie qui fait plier toutes les vérités pour tous les intérêts, et sacrifie tous les engagemens à tous les calculs : ses défauts, comme ses qualités, la soumettent à l'honorable nécessité de la justice. La puissance du travail et de la réflexion est aussi l'un des traits distinctifs de la nation allemande ; elle est naturellement littéraire et philosophique : toutefois la séparation des classes qui est plus prononcée en Allemagne que par-tout ailleurs, parce que la société n'en adoucit pas les formes, nuit à quelques égards à l'esprit proprement dit; les nobles y ont trop peu d'idées, et les gens de lettres trop peu d'habitudes des affaires : c'est l'imagination plus que l'esprit qui caractérise les Allemands. On aurait besoin en Allemagne, de donner un centre et des bornes à cette éminente faculté de penser qui s'élève et se perd dans le vague, pénètre et disparaît dans la profondeur, s'anéantit à force d'impartialité, se confond à force d'analyse, enfin manque de certains défauts qui puissent servir de circonscription à ses qualités.

Dès qu'on s'élève un peu au-dessus de la dernière classe du peuple en Allemagne, on s'aperçoit aisément de cette vie intime, de cette poésie de l'ame qui caractérise les Allemands. Les habitans des villes et des campagnes, les soldats et les laboureurs savent presque tous la musique. Les pauvres Bohêmes, lorsqu'ils voyagent suivis de leurs femmes et de leurs enfans, portent sur leur dos une mauvaise harpe, d'un bois grossier, dont ils tirent des sons harmonieux. La musique instrumentale est aussi généralement cultivée en Allemagne que la musique vocale en Italie. La nature a plus fait, à cet égard, comme à tant d'autres, pour l'Italie que pour l'Allemagne : il faut du travail pour la musique instrumentale, tandis que le ciel du midi suffit pour rendre les voix belles.

Il faut savoir gré aux Allemands de leurs révérences respectueuses, de leur politesse remplie de formalités que les étrangers ont si souvent tournées en ridicule : les caractères bienveillans aiment mieux s'exposer à la plaisanterie, que de s'en préserver par l'air hautain et contenu.

Il n'est point d'assemblage plus bizarre que l'aspect guerrier de l'Allemagne entière, les soldats qu'on y rencontre à chaque pas et le genre de vie casanier qu'on y mène. On y craint les fatigues et les intempéries de l'air, comme si la nation n'était composée que de négocians et d'hommes de lettres. Quand les peuples du nord bravent les inconveniens de leur climat, ils s'endurcissent singulièrement contre tous les genres de maux : le soldat russe en est la preuve ; mais quand le climat n'est qu'à demi-rigoureux, et qu'on peut échapper aux injures du ciel par des précautions domestiques, ces précautions même rendent les hommes plus sensibles aux souffrances physiques

de la guerre. Les poêles, la bière et la fumée forment, autour des gens du peuple en Allemagne, une sorte d'atmosphère lourde et chaude dont ils n'aiment pas à sortir. Cette atmosphère nuit à l'activité qui est au moins aussi nécessaire à la guerre que le courage. L'imagination qui est la qualité dominante de l'Allemagne artiste et littéraire inspire la crainte du péril, si l'on ne combat pas ce mouvement naturel par l'ascendant de l'opinion et l'exaltation de l'honneur. Trois mobiles conduisent d'ordinaire les hommes au combat : l'amour de la patrie et de la liberté, l'amour de la gloire et le fanatisme de la religion. Il n'y a point un grand amour pour la patrie dans un empire divisé depuis plusieurs siècles en tant de souverainetés. L'amour de la liberté n'est point développé chez les Allemands : ils n'ont appris, ni par la jouissance, ni par les privations, le prix qu'on peut y attacher : il y a plusieurs exemples de gouvernemens fédératifs qui donnent à l'esprit public autant de force que l'unité dans le gouvernement ; mais ce sont des associations d'états égaux et de citoyens libres. La fédération allemande, au contraire, était composée de forts et de faibles, de citoyens et de serfs, de rivaux et même d'ennemis entre eux. Ces anciens élémens subsistent encore en partie. Quant à l'amour de la gloire, il n'a pas beaucoup de vivacité, là où il n'y a point de centre, point de capitale, point de société : l'espèce d'impartialité, base de la justice, qui caractérise les Allemands, les rend beaucoup plus susceptibles de s'enflammer pour les pensées abstraites que pour les intérêts de la vie. La religion vit, en Allemagne, au fond des cœurs, mais elle y a maintenant un caractère de rêverie et d'indépendance qui n'inspire pas l'énergie nécessaire aux sentimens exclusifs : le même isolement d'opinions, d'individus et d'états si nuisible à la force de l'empire germanique se trouve aussi dans la religion.

La nature et la société donnent aux femmes une grande habitude de souffrir, et l'on ne saurait nier, dit madame de Staël-Holstein, que de nos jours, elles valent mieux, en général, que les hommes ; c'est qu'elles ont moins d'égoïsme, plus de sensibilité qu'eux. Dans les pays où les hommes sont appelés par les institutions politiques à exercer toutes les vertus militaires et civiles qu'inspire l'amour de la patrie, ils reprennent tout à la supériorité qui leur appartient (*). La destinée des femmes reste toujours la même ; c'est leur ame seule qui la fait, les circonstances politiques n'y influent pour rien. Les femmes allemandes ont un charme qui leur est particulier ; un son de voix touchant, des cheveux blonds, un teint éblouissant ; elles sont modestes, mais moins timides que les anglaises ; elles cherchent à plaire et à intéresser par l'imagination ; la langue de la poésie et des beaux-arts leur est connue ; elles font de la coqueterie avec de l'enthousiasme, comme on en fait en France avec de l'esprit et de la plaisanterie. L'amour est une religion en Allemagne, mais une religion poétique qui tolère trop volontiers tout ce que la sensibilité peut excuser. On ne peut le nier, poursuit madame de Staël-Holstein, la facilité du divorce, dans les provinces protestantes, porte atteinte à la sainteté du mariage : on y change aussi paisiblement d'époux, que s'il s'agissait d'arranger les incidens d'un drame : le bon naturel des hommes et des femmes, fait qu'on ne mêle point d'amertume à ces faciles ruptures ; mais les mœurs et le caractère perdent toute consistance. On peut se moquer, avec raison, du ridicule de quelques femmes allemandes qui s'exaltent sans cesse jusqu'à l'affectation, et dont

(*) D'après ce qu'a dit précédemment madame de Staël-Holstein, il semble quoiqu'elle ne l'exprime pas formellement, qu'elle refuse cet avantage aux hommes en Allemagne, puisqu'ils sont si rarement enflammés par l'amour de la patrie.

les doucereuses expressions effacent tout ce que l'esprit et le caractère peuvent avoir de piquant et de prononcé : ces ridicules qui font exception n'empêchent pas que parmi les femmes allemandes ; il n'y en ait beaucoup dont les sentimens soit vraies et les manières simples. Leur éducation soignée et la pureté d'ame qui leur est naturelle rendent l'empire qu'elles exercent doux et soutenu, elles inspirent chaque jour plus d'intérêt pour tout ce qui est grand et généreux, plus de confiance dans tous les genres d'espoir, et savent repousser l'aride ironie qui souffle un vent de mort sur toutes les jouissances du cœur. Néanmoins on trouve très-rarement chez les Allemandes la rapidité d'esprit qui anime l'entretien et met en mouvement toutes les idées : ce genre de plaisir ne se rencontre guères que dans les sociétés de Paris les plus piquantes et les plus spirituelles.

Nous ne suivrons pas madame de Staël-Holstein dans ses profondes observations sur l'influence qu'a été en Allemagne, par comparaison avec la France, l'esprit de chevalerie sur l'amour et l'honneur : toutes les idées en sont tellement enchaînées que nous ne pourrions en rien détacher, sans nuire à l'ensemble. Il faut lire ce chapitre tout entier dans l'ouvrage même. Nous passons de suite à ceux qui traitent de l'Allemagne méridionale et de l'Autriche.

Il était assez généralement reconnu, dit madame de Staël-Holstein, qu'il n'y avait de littérature que dans le nord de l'Allemagne, et que les habitans du midi se livraient aux jouissances de la vie physique, pendant que les contrées septentrionales goûtaient plus exclusivement celles de l'ame. Beaucoup d'hommes de génie sont nés dans le midi, mais ils se sont formés dans le nord. Encore aujourd'hui l'Allemagne méridionale, se maintient dans un état de bien-être monotone singulièrement nuisible à l'activité des affaires, comme à celle de la pensée. Madame de Staël-Holstein appuie cette assertion par diverses observations sur l'Autriche dont nous allons offrir quelques traits. C'est un pays si calme, dit-elle, un pays où l'aisance est si tranquillement assurée à toutes les classes de citoyens, qu'on n'y pense pas beaucoup aux choses intellectuelles. On y fait plus pour le devoir que pour la gloire. On trouve en Autriche beaucoup de choses excellentes, mais peu d'hommes vraiment supérieurs, car il n'y est pas fort utile de valoir mieux qu'un autre : l'ambition persiste dans le désir d'obtenir des places, le génie se lasse de lui-même. En Autriche, comme dans le reste de l'Allemagne, on ne plaide que par écrit : les prédicateurs n'y attirent point la foule par leur éloquence ; les spectacles sont extrêmement négligés, surtout pour la tragédie. L'administration est conduite avec beaucoup de sagesse et de justice, mais il y a tant de méthode en tout qu'à peine peut-on s'apercevoir de l'influence des hommes. L'industrie, le bien-vivre et les jouissances domestiques sont les intérêts principaux de l'Autriche. Malgré la gloire qu'elle s'est acquise par la valeur et la persévérance de ses troupes, l'esprit militaire n'a pas vraiment pénétré dans toutes les classes de la société ; il n'y a guères plus d'émulation dans cette carrière que dans toutes les autres : on se fait presque un scrupule en Autriche de favoriser les hommes supérieurs : l'absence d'émulation a sans doute un avantage, celui d'amortir la vanité, mais souvent aussi la fierté s'en ressent, et l'on finit par n'avoir plus qu'un orgueil commode auquel l'extérieur seul suffit en tout. C'était aussi, ce semble, un mauvais système que d'interdire l'entrée des livres étrangers. Si, comme l'observe très-judicieusement madame de Staël-Holstein, on pouvait conserver dans un pays l'énergie des treizième et quatorzième siècles, en le garantissant des écrits du dix-huitième siècle, ce serait peut-être un grand bien ; mais comme il faut nécessairement que les opinions et les lumières de l'Europe pénètrent au mi-

lieu d'une monarchie qui est au centre même de cette Europe, c'est un inconvénient de ne les y laisser arriver qu'à demi; car ce sont les plus mauvais écrits qui se font jour: le mal que peuvent faire les mauvais écrits n'est corrigé que par les bons : les inconvéniens des lumières ne sont évités que par un plus haut degré de lumières. Il y a deux routes à prendre en toutes choses : retrancher ce qui est dangereux, ou donner des forces pour y résister : le second moyen est le seul qui convienne à l'époque où nous vivons; car l'innocence ne pouvant être de nos jours la compagne de l'ignorance, celle-ci ne fait que du mal.

Madame de Staël-Holstein appuie toutes les observations précédentes par un rapide et intéressant exposé de la vie qu'on mène à Vienne, par un tableau animé de ses lieux de rassemblement et de ses fêtes : elle fait aussi des observations très-piquantes sur l'esprit des sociétés de cette capitale, sur l'imitation mal adroite qu'on y remarque, chez plusieurs individus, de l'esprit français : elle établit ensuite un parallèle très-ingénieux entre Paris et Vienne, relativement à l'esprit de conversation : elle l'avait fait précéder de quelques observations sur la sottise dédaigneuse et sur la médiocrité malveillante; et elle termine cette partie de son ouvrage par un examen de la langue allemande dans ses rapports avec la conversation.

HISTOIRE.

Histoire universelle, contenant le Synchronisme des histoires de tous les peuples contemporains, tant anciens que modernes. — Première période, ou histoire ancienne, par *Henri Dillon*. Tomes I et II, in-8°. Dijon. Chez *l'Auteur*, rue du Change. Paris, *Blaise*.

Histoire du dix-huit Brumaire et de Buonoparte, suivie de pièces justificatives, par M. *Gallais*. Deux parties in-8°. *Michaud, frères*.

Tableau historique et raisonné des guerres de Napoléon Buonaparte, de leurs causes et de leurs effets, par M. *Marchant de Villate*. Broch. in-8°. *Même adresse*.

Examen de la campagne de Buonaparte en Italie, dans les années 1796 *et* 1797, par M. *Pelletier*. 1 vol. in-8°. *Lenormant*. 4 fr. — 5 fr.

Les Campagnes de Portugal, en 1810 *et* 1811, par *le même Auteur*. Broch. in-8°. *Même adresse*. 1 fr. — 1 fr. 50 c.

Relation des siéges de Sarragosse et de Tortose par les Français, dans la dernière guerre d'Espagne, par M. le baron *Rogniat*, lieutenant-général du génie. Un vol. in-4°. avec deux très-belles cartes. *Magimel*. 7 fr. 50 c. — 9 fr.

Nous ne pouvons pas donner une idée plus précise de la partie de cet ouvrage relative au siége de Sarragosse, qu'en transcrivant ici une partie de l'avant-propos de l'auteur.

« Le siège de Sarragosse pique la curiosité par sa singularité, et intéresse par la contenance et l'opiniâtre bravoure des deux partis qui rendirent long-temps la victoire indécise. D'un côté, l'on voit une faible armée ayant à lutter contre la faim et contre la population entière de plusieurs provinces, parvenir par des travaux immenses, et par l'empire des combinaisons d'un art ignoré de ses adversaires, à bloquer, à assiéger et à détruire, dans une ville fortifiée, une

« armée

« armée beaucoup plus nombreuse qu'elle. « D'un autre côté, les efforts des assié« gés ne sont pas moins admirables ; ils « ne se laissent pas décourager par la « défaite de leur jeune armée, que son « inexpérience et son ignorance des « exercices et des manœuvres rendait « incapable de tenir la campagne. La « perte des ouvrages avancés, celle mê« me de l'enceinte, qui fut toujours le « dernier terme de la défense, n'ébran« lent point leur inflexible courage, ils « se défendent avec force de maison en « maison, d'étages en étages, de cham« bres en chambres ; ils bravent les ex« plosions des mines qui les engloutis« sent, et ils n'abandonnent enfin les « ruines de leur malheureuse ville que « lorsqu'elles ne sont plus qu'un cime« tière. Le grand caractère que les ha« bitans de Sarragosse déployèrent dans « cette circonstance est un des plus « beaux spectacles que présentent les « annales des nations depuis les siéges « de *Sagonte* et de *Numance*. »

L'auteur, dans son avant-propos, ne parle point de la relation du siége de Tortose. Ce siége n'a pas les mêmes caractères que celui de Sarragosse; mais il a signalé aussi le courage des troupes françaises, et l'habileté de leur chef, l'opiniâtre défense de la garnison qui fut enfin forcée de se rendre à discrétion.

La place de Tortose, située sur l'Ebre, à quelques lieues de l'embouchure de ce fleuve, sur la grande communication de la Catalogne avec le midi de l'Espagne, était le lieu et le dépôt commun des armées catalanes et valentiennes. La prise de cette forteresse était de la plus haute importance, mais elle offrait de grandes difficultés : il fallait couvrir le siége sur les deux rives de ce fleuve, entre les armées catalanes et valentiennes fortes, l'une de vingt-cinq mille, et l'autre de quinze mille hommes ; et l'on devait commencer par ouvrir une route au travers des montagnes pour parvenir devant la place ; car les chaînes de ces montagnes que bordent le fleuve sur l'une et sur l'autre rives, n'ont pour toute communication que des sentiers à peine praticables aux bêtes de somme. La garnison était de *huit mille hommes* avant le siége, qui lui en fit perdre douze cents. L'armée assiégeante n'était que de *dix mille hommes*, et elle n'en perdit que quatre cents. Une perte aussi légère et la courte durée du siége, qui n'a été que de *treize jours*, furent dues à la bonne conduite des travaux, à l'emplacement bien choisi des batteries, à l'heureuse application en un mot de l'art de *Vauban*, peut-être aussi à l'idée neuve, hardie et imprévue d'attaquer par le long de l'Ebre, en négligeant les ouvrages qui couronnent les hauteurs.

Copies des lettres originales et dépêches des généraux, ministres, grands officiers d'état, etc., écrites de Paris à Buonaparte, pendant son séjour à Dresde, ainsi qu'une Correspondance de divers personnages de cette famille entre eux, interceptée par les avant-postes des alliés dans le nord de l'Allemagne. Un vol. in-8°. Chez les marchands de nouveautés. 6 fr.

Recueil de pièces officielles destinées à détromper les Français, sur les événemens qui se sont passés depuis quelques années, par Frédéric *Schoell* : ancien administrateur du département du Bas-Rhin. 7e., 8e., 9.e, 10.e et 11.e livraison in-8°. Suite de la campagne de 1813. Chez l'*éditeur*, rue des Fossés-Montmartre, n°. 14.

Histoire des sectes religieuses qui, depuis le commencement du siècle dernier, jusqu'à l'époque actuelle, sont nées, se sont modifiées, se sont éteintes dans les quatre par-

ties du monde, par M. *Grégoire*, ancien évêque de Blois; membre de l'Institut, etc. 2 vol. in-8°. *Pothey*, *Egron*, *Foucault*. 10 fr. — 13 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Histoire de l'Empire ottoman, *etc.*, par M. *de Salaberry*, *etc.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal).

Article septième et dernier.

Pour juger la nation ottomane, M. de Salaberry observe qu'il ne suffit pas d'être frappé dans la marche de son système politique de quelques abus déplorables dont les effets sont odieux, il faut encore remonter à son organisation primitive et ne pas perdre de vue son caractère national. La ressemblance des lois, des mœurs, des modes, et jusqu'à celle des vêtemens, donne aux principaux peuples de l'Europe une analogie visible entre eux. Ici, au contraire, chez les Ottomans, se rencontre une opposition nationale née de la différence établie par la religion, les préjugés, le costume, le maintien, et par la constance même des usages conservés de siècle en siècle sans altération. Les Ottomans doivent être considérés comme des Asiatiques perfectionnés; car ils l'emportent sur tous dans le parallèle du gouvernement, de l'art militaire, de l'étude des lettres; dans celui des institutions, des habitudes, de la législation, de la philosophie. Au-dessus des Arabes, par la civilisation, ils en ont gardé l'hospitalité; supérieurs aux Persans, par leur sociabilité relative, ils en ont abjuré les mœurs, pour ne conserver que l'imagination brillante de cette nation, sa riche poésie, la douceur de son idiôme qui embellit de tout le charme oriental, les vœux, les sermens, et jusqu'aux mensonges de l'amour. Pour savoir ce que pourrait un pareil peuple à la voix d'un Sultan qui le rappellerait à ses institutions primitives, il ne faut que saisir les pricipaux traits de son caractère national, que considérer sans aucune prévention injurieuse la condition des personnes, en descendant depuis le prince jusqu'au dernier des Osmaulis, alors tombera le faux préjugé qui ne voit dans son gouvernement que le despotisme révoltant d'une obéissance aveugle.

Pour appuyer ces assertions, M. de Salaberry passe en revue les principaux articles de la législation turque puisée toute entière dans le Coran et dans les commentaires de ses interprètes. L'Ottoman instruit de ce que des lois positives lui permettent ou lui défendent, partage sa vie entre la prière, le plaisir, le travail et le repos. La reconnaissance est son devoir, la bienfaisance est pour lui un besoin, l'hospitalité une habitude; sa sobriété dédaigne les plaisirs grossiers de la table : l'usage du vin même est un scandale que les coupables ont soin de dérober à tous les regards jusques dans leurs familles; et cette honte est un hommage de plus dont s'honore la loi religieuse. La seconde nature de l'Ottoman est la résignation à attendre tout ce qui doit arriver, et à souffrir ce qu'il ne peut pas empêcher. Cette philosophie pratique, il la doit à sa religion, non moins qu'à l'étude et à l'expérience, parce que sa vie est silentieuse et méditative. Il ne faut pas croire cependant qu'il soit difficile de l'en arracher, lorsque les besoins de l'état l'exigent. Que le *Tubulchane* (*) se fasse entendre, que le drapeau de Mahomet se déploie, le fier Ottoman se lève, il quitte sa longue pipe pour le *dgirid* (**), ou bien s'élance, vêtu à la légère sur le docile et fougueux cheval

(*) Trompette en usage dans les armées turques.

(**) Lance en forme d'un long poignard.

arabe qui obéit à sa main brusque et dure. Le cimeterre au côté, c'est l'ennemi qu'il cherche fut-il certain de rencontrer la mort; il semble n'avoir jamais aimé que la guerre, les dangers et ses fureurs. Ses opinions sur l'état futur entretiennent chez lui le mépris de la mort. S'il ignore que pour les corps cette mort n'est qu'un changement de formes, il sait du moins que pour les ames ce n'est qu'un changement de séjour. Pourquoi craindrait-il ce passage, puisqu'en touchant le seuil du tombeau, le regard qu'il jette en arrière ne se porte que sur des vertus, s'il a suivi les lois civiles et les pratiques saintes que sa facile religion recommande également et qu'elle ne divise pas? Le vrai Musulman aime ses semblables, soulage l'indigent, cache ses aumônes, n'oublie pas un bienfait, ne se souvient plus des injures quand il les a pardonnées. Naturellement doux, comme tous les êtres nobles qui ont la conscience de leurs forces, il embrasse dans sa charité toutes les créatures vivantes. Il nourrit le chien, l'ami de l'homme; le chat l'ami de la maison, et protège partout la vie paisible et innocente des tourterelles et des cicognes. La bonne foi sanctionne toutes ses transactions de nation à nation, d'homme à homme. Dans les actes de droit public, dans les traités de paix, l'histoire parle en faveur de sa probité et de sa modération. Que les détracteurs de cette grande et estimable nation interrogent les voyageurs et les agens diplomatiques, ils auront des témoignages certains du désintéressement des Ottomans. Dans les conditions privées, ils se distinguent par d'autres vertus. Avide dans ses marchés avant de les conclure, le turc est loyal après les avoir terminés. Du Danube au Bosphore traversez toutes ses provinces, et vos guides payés d'avance, n'en seront que plus fidèles, plus prévoyans et plus soigneux. Les *Kiradgis* qui transportent à dos de mulets l'argent des négocians européens, comptent les sacs en les recevant, sans autre garantie de leur valeur que la déclaration verbale de ces négocians; et ce qui se perd en route, ils le paient sans difficulté.

L'esclavage dans lequel on reproche aux Turcs de tenir leurs femmes n'est qu'apparent: elles sont peut-être, suivant M. de Salaberry, les seuls êtres véritablement libres dans l'empire Ottoman; elles y ont les mêmes privilèges dont les Vestales jouissaient à Rome: les portes du grand-visir leur sont ouvertes les jours de Divan; elles s'adressent directement à lui, et n'attendent pas plus à son audience que les imans et les derviches: la moindre infraction au respect qu'on leur doit est punie comme un sacrilège: les égards qui leur appartiennent sont tellement liés au pacte social que l'injure la plus grave que le Musulman se permette contre les Chrétiens de l'Europe, c'est de les appeler des hommes qui ne respectent pas les femmes. Une éducation toute différente, des idées, des habitudes, des situations toutes opposées dirigent l'ambition, les haines, les jalousies, le bonheur des Musulmans vers un but moins vulgaire que celui auquel les Européennes s'efforcent d'atteindre à l'aide des secours de l'instruction ou des talens naturels. Inaccessible, au moins très-communément aux soucis extérieurs, étrangère aux affaires publiques, la tranquille Musulmane se repose du présent sur les lois ses protectrices, et ne redoute rien de l'avenir. Mais si la fièvre de l'ambition, la passion de dominer dévorent une jeune Musulmane, aucunes bornes ne sont posées devant celle à qui ses charmes ont valu un regard du Souverain. A l'exemple de Roxane, de Kiosem, et de plusieurs autres, la naissance d'un fils la proclame Sultane; sa volonté suffit désormais pour changer la face de l'Empire; elle survit en pouvoir au prince qu'elle a captivé, son autorité continue sous son fils qui par devoir, par tendresse, par respect, laisse à sa mère la même puissance, les mêmes richesses, les mêmes honneurs sous le nom de sultane *Validie*: car chez les

Ottomans la religion de la piété filiale est aussi universelle que la religion de l'amour maternel portée en Turquie chez les femmes jusqu'au fanatisme.

Quelques beaux traits qu'offre le caractère général des Musulmans des deux sexes, l'historien véridique, dit M. de Salaberry, doit avouer que la nation ottomane présente de honteux côtés. La capitale et les provinces renferment des êtres vils, des scélérats, des athées ; mais ce méprisable rebut de l'espèce humaine est-il plus nombreux chez les disciples de Mahomet que chez les Chrétiens? C'est ce qui ne pourrait paraître vrai qu'à des esprits superficiels. Non, s'écrie avec une sorte d'enthousiasme M. de Salaberry, ce n'est pas en vain que la nation turque a produit des souverains aussi habiles et aussi bons qu'Othman, aussi justes que Soliman I, aussi belliqueux que Mahomet II, Sélim I, Amorat IV, aussi magnanimes, aussi modérés que Mahmoud : ce n'est pas en vain qu'elle a fourni des visirs tels qu'Ibrahim-Khan, les Kinperli père et fils, Raghid-Pacha : Topal-Osman ; des marins tels que Barberousse, Dragut, Piali, Dgianum-Coggia et le moderne Hassan-Pacha : ce n'est pas en vain que chez les Sultans l'esprit de conquête a fait place à l'esprit de conversation. L'empire ottoman, malgré ses déchiremens et ses convulsions, malgré la dégénération lente qui le mine, repose encore sur des bases solides, et au milieu même de ses pertes et de ses malheurs, semble toujours reprendre une nouvelle vie et de nouvelles forces.

Cette opinion d'un historien qui nous a paru doué d'un esprit observateur, et qui a résidé en Turquie, doit, ce semble, être d'un grand poids dans l'appréciation de la nation turque.

Histoire des Croisades, etc., par M. *Michaud*. Tome IIe. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le deuxième cahier de ce Journal.)

Article quatrième.

Le nouveau roi de Jérusalem, Foulques d'Anjou, qui venait de rétablir la paix chez ses voisins, trouva à son retour la discorde dans ses états et jusque dans sa propre maison, par l'accusation du crime de félonie qu'intenta contre Hugues, comte de Jaffa, Gauthier, comte de Césarée. Hugues fut assiégé par l'armée de Foulques dans Jaffa ; mais le patriarche de Jérusalem ayant interposé sa médiation, Hugues renvoya son armée et Foulques s'engagea à quitter le royaume où il ne devait rentrer qu'après trois ans d'exil. Au milieu de ces démêlés Hugues dut s'applaudir de n'avoir point à repousser des invasions de la part des infidèles : il conquit même sur eux la ville de *Césarée de Philippe* qui, peu de temps auparavant, était tombée au pouvoir des Sarrazins : ce fut l'événement le plus important des dernières années de son règne. Parvenu au trône à l'âge de soixante ans, il périt des suites d'une chute de cheval, ne laissant, pour lui succéder, que deux enfans en bas âge. A son avènement, les états chrétiens étaient au plus haut degré de prospérité ; vers la fin de son règne, ils penchaient vers leur décadence.

Baudouin III, âgé seulement de treize ans succéda à son père. La reine Melisende sa mère fut régente. Il n'attendit pas sa majorité pour se faire couronner roi. Dès les premiers jours de son règne il se signala par une expédition glorieuse ; mais il entreprit ensuite contre le sultan de Damas une guerre injuste et malheureuse, présage d'un funeste avenir pour le royaume de Jérusalem. Tandis qu'il éprouvait de tristes revers dans cette expédition, les Chrétiens perdaient d'un autre côté une de leurs places les plus importantes, la ville d'Edesse qui, après un siége opiniâtre tomba au pouvoir de Zengui, sultan de Mo-

soul, puissamment secondé par son second fils Nourraddin. La prise de cette ville et le carnage de plus de trente mille fidèles répandirent la consternation dans le royaume de Jérusalem et dans les autres états chrétiens de l'Orient : des cris d'alarmes retentirent même dans tout l'Occident. Dans une assemblée tenue à Vezelai en Bourgogne, Saint-Bernard détermina, par son éloquence, Louis-le-Jeune, roi de France, à prendre la croix, et à se mettre en marche vers l'Orient avec Eléonore de Guyenne sa femme, et un grand nombre de grands seigneurs et de chevaliers. On voulut, dans une nouvelle assemblée, tenue à Chartres, lui déférer le commandement de cette nouvelle croisade ; mais il eut la sagesse de la refuser et de se borner à prêcher la guerre sainte, non-seulement en France, mais en Allemagne où il eut le bonheur d'arrêter le massacre qu'un moine fanatique provoquait contre tous les Juifs. Ses prédications engagèrent dans la croisade l'empereur Conrad, et un grand nombre d'évêques et de seigneurs allemands. Le départ de Louis-le-Jeune pour l'Orient était resté suspendu pendant l'absence de Saint-Bernard. Son retour en France et l'assurance qu'il donna au roi d'être puissamment secondé par les Allemands déterminèrent Louis-le-Jeune. De l'avis de Saint-Bernard, il fit le plus heureux choix pour la régence du royaume en la conférant à Suger, abbé de Saint-Denis, qui s'était vainement opposé à la croisade, et qui remplit avec gloire le poste éminent où on le plaçait.

La plus grande difficulté était de trouver de l'argent pour fournir aux dépenses de la guerre sainte. Des legs, des offrandes volontaires, des exactions sur les Juifs, des emprunts faits par le roi, la spoliation de plusieurs églises formèrent des sommes considérables : quelques seigneurs et barons engagèrent ou vendirent leurs terres pour se mettre en équipage ; mais la plupart firent payer à leur vassaux les frais de leur pélerinage.

Louis-le-Jeune partit de Metz à la tête de cent vingt mille croisés, traversa l'Allemagne, et marcha contre Constantinople où il devait se réunir à l'empereur d'Occident. Conrad, après avoir fait couronner son fils Henri, était parti de Ratisbonne traînant à sa suite une nombreuse armée : il avait envoyé des ambassadeurs à Constantinople pour demander le passage sur le territoire de l'empire grec. Manuel Comnène, qui y régnait alors, fit la réponse la plus amicale qui fut démentie bientôt par sa conduite. Tandis qu'il députait vers Conrad et fournissait des vivres à son armée, il s'alliait avec les Turcs et fortifiait sa capitale. Les Allemands, dans leur marche, eurent souvent à repousser les attaques perfides des Grecs, et ceux-ci eurent plus d'une fois à se plaindre de la violence des croisés. Dès que les Allemands eurent passé le Bosphore, ils furent en butte à tous les genres de trahison : tous ceux qui s'écartaient de l'armée étaient égorgés par les soldats de Comnène : on leur fermait les portes des villes ; on mêlait de la chaux aux farines qu'on leur fournissait ; on avait créé une fausse monnaie pour les tromper dans les ventes et dans les achats. A sa sortie de Constantinople, on donna à l'armée des guides infidèles qui l'égarèrent dans les défilés du mont Taurus, et la livrèrent, déjà vaincue par la disette, les fatigues et le désespoir, au glaive des Musulmans. Les Allemands ainsi maltraités par les Grecs ne cherchèrent point à en tirer une vengeance qui leur aurait été facile et glorieuse. Les Français qui vinrent ensuite furent moins patiens et plus respectés. Les principaux seigneurs de sa cour que Comnène envoya au roi de France se prosternèrent devant lui et ne lui parlèrent qu'à genoux. La fierté française, observe judicieusement M. Michaud, fut plus surprise que touchée d'un pareil hommage, et ne répondit que par un silence dédaigneux à la flatterie des cours d'Orient. Dans l'entrevue qui eut lieu entre les deux monarques, si Comnène l'emporta sur Louis par la magnificence,

il montra moins de franchise que lui dans les démonstrations de son amitié; car au milieu des fêtes qui se donnèrent aux croisés, on apprit que la cour de Constantinople entretenait d'étroites liaisons avec le sultan d'Iconium, et que les Turcs étaient exactement instruits des projets du roi de France. Cette trahison irrita tellement les seigneurs français, qu'il fut proposé dans le conseil de s'emparer de Constantinople. Cette proposition quoique fortement appuyée par l'évêque de Langres ne prévalut pas. La loyauté des chevaliers, la pieuse impatience d'arriver aux saints lieux, et peut-être aussi les présens et les séductions de Comnène, firent triompher le parti de la modération. Alarmé néanmoins qu'on eût mis la chose en délibération, il ne fut pas même rassuré par l'hommage que lui firent les barons et les chevaliers. Pour hâter le départ des Français, il fit courir le bruit que les Allemands, après avoir remporté de grandes victoires s'étaient emparés d'Iconium. Ce moyen lui réussit. A peine les Français, en s'éloignant de Constantinople étaient-ils entrés dans la Bithynie qu'ils apprirent la déroute complète des Allemands, Conrad avait été surpris par les Turcs qui couvraient le sommet des montagnes et qui s'étaient précipités sur les Chrétiens exténués de faim et de fatigues. Conrad, dans cette sanglante mêlée, avait conservé à peine la dixième partie de son armée, et n'avait échappé qu'avec peine à la poursuite des Sarrazins. Louis, consterné de ces désastres vola au-devant de Conrad. Les deux princes renouvelèrent leur serment de marcher ensemble vers la Palestine; mais Conrad ne tint pas sa parole, renvoya ce qui lui restait de troupes et retourna à Constantinople où il fut très-bien accueilli, parce qu'il n'inspirait plus d'alarmes.

L'armée française s'avançant dans la Phrygie, au commencement de l'hiver, trouva des chemins rendus impraticables par l'abondance des pluies, la fonte des neiges, et les plus grandes difficultés à se procurer des vivres. Dans cette position, le roi reçut des ambassadeurs de Comnène qui lui annonçaient que les Turcs s'assemblaient de toutes parts pour l'attaquer dans sa marche et lui offraient de la part de leur maître un asyle dans les villes de l'empire grec. Cette offre, accompagnée de menaces parut un piège, et Louis VII aima mieux braver les attaques des Turcs que de se fier aux promesses des Grecs. Arrivée sur les bords du Méandre dont le passage était défendu par les Turcs, l'armée française enfonça leurs rangs et en fit un grand carnage : cette victoire fut suivie des plus fâcheux revers. Après avoir essuyé des pertes multipliées par diverses causes, les croisés, dans un état de faiblesse qui ne leur permettait plus de poursuivre leur expédition, parvinrent devant la ville d'Atalie, ville de la Pamphilie, située à l'embouchure du fleuve Cestius, et qui était gouvernée au nom de l'empereur de Constantinople. Tout ce que Louis VII put en obtenir, ce furent quelques vaisseaux où il s'embarqua avec la reine Eléonore, les principaux seigneurs de sa cour, et ce qui lui restait de cavalerie. Il donna pour chefs à tous ceux qui ne pouvaient pas s'embarquer Thierri, comte de Flandres, et Archambaud de Bourbons. Ces déplorables débris de l'armée française repoussèrent plusieurs fois les Turcs; mais ils succombèrent enfin et leurs deux chefs ne songeant qu'à éviter la mort, se jetèrent sur un vaisseau qui allait se réunir à la flotte de Louis VII. Dans l'affreux désordre qui suivit leur évasion, les malades restés dans Atalie y furent massacrés. Presque tous les autres croisés périrent : trois mille d'entre eux n'échappèrent à la mort qu'en embrassant la religion musulmane.

Lorsque Louis VII débarqua dans la principauté d'Antioche, il y fut honorablement accueilli par Raimond de Poitiers, oncle de la reine. Cette princesse, par ses complaisances pour ce prince, par sa conduite scandaleuse et par son

obstination à vouloir rester à Antioche aliéna tout-à-fait d'elle le roi, son époux, qui fut obligé de l'enlever, et de la ramener de nuit dans son camp. Il l'abandonna bientôt pour se rendre à la Terre Sainte en traversant la Syrie et la Phénicie. Il arriva à Jérusalem et y trouva Conrad. Une assemblée fut convoquée à Ptolémaïs pour délibérer sur les entreprises de la croisade : on y résolut de commencer la guerre par le siége de Damas. Après des attaques infructueuses contre cette place, l'approche des sultans d'Alep et de Mosul, obligea les croisés de lever le siége. Louis VII et Conrad prirent le parti de retourner en Europe. Leur départ fut suivi pour les Chrétiens d'Orient des plus déplorables désastres. Raimond de Poitiers perdit la vie dans un combat contre les Sarrazins. Le comte d'Edesse Josselin qui avait perdu, comme on l'a vu, sa capitale, tomba lui-même aux mains des infidèles et mourut de misère et de désespoir dans les prisons d'Alep. Le comte de Tripoli, Raimond, fut assassiné par les émissaires du Vieux de la Montagne. Telle fut l'issue de la seconde croisade qui dût échouer par le concours de plusieurs causes dont M. Michaud donne le développement.

Histoire des Etats-Généraux assemblés en 1789, par M. *Granié*, avocat en la Cour de cassation. Un vol. in-8°. *Porthman.* 3 fr.

Mémoires pour servir à l'Histoire de France sous le gouvernement de Napoléon Buonaparte, par J. B. *Salgues*. 6 vol. in-8°. divisés en trente-six cahiers. On souscrit pour ces six volumes, qui paraîtront par cahiers, chez *Fayolle* et *Lenormant*, moyennant 30 fr. — 39 fr. pour les six volumes; 18 fr. — 22 fr. 50 c. pour dix-huit cahiers; 13 fr. — 16 fr. pour les douze premiers cahiers. Les personnes qui n'auront pas souscrit pourront se procurer les cahiers séparément moyennant 1 fr. 80 c.

Complément de la correspondance de la cour de Rome avec Buonaparte, contenant les allocutions de N. S. P. le Pape Pie VII, prononcées dans les consistoires secrets de 1808, et plusieurs autres pièces importantes pour l'intelligence du premier volume, par Alphonse *Mazarelli*, théologien du Tribunal de la sainte pénitence. Un volume in-8°. avec une figure représentant Notre-Dame de la Paix. Toulouse, *Mauvit.* Lyon, *Bonand.* Paris, *Brancé.* 5 fr. — 6 fr. 50 c.

Exposé des moyens employés par l'empereur Napoléon pour usurper la couronne d'Espagne, par D. *Pédro Cavallos*, premier secrétaire d'Etat et des dépêches de S. M. Ferdinand VI, publié à Madrid le premier septembre 1809, et traduit par M. *Nettement*, ancien secrétaire de la légation française à Londres, avec des notes historiques. Troisième édition. *Petit.*

BIOGRAPHIE.

Nobiliaire universel de la France, ou Recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume, par M. de *Saint-Alais*, auteur *des Généalogies historiques des maisons souveraines de l'Europe*, et M. *Delachabaussière.* Tome premier, contenant les généalogies de cent dix familles. Un vol. in-8°. Au *Bureau nobiliaire univer-*

sel de France, rue de la Vrillière, n°. 11.

L'Esprit d'Henri IV, ou Anecdotes les plus intéressantes, traits sublimes, réparties ingénieuses, et quelques lettres de ce prince. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée de l'Eloge d'Henri IV, par *Laharpe*, et d'une préface avec les notes, par M. *Lebreton*, ornée du portrait de ce prince et d'une vignette allégorique analogue aux circonstances. Un vol. in-12. *Guesfier jeune*. 3 fr. — 4 fr.

La Fille de Louis XVI, ou Précis des événemens remarquables qui ont eu quelque influence sur la destinée de la fille du roi, par madame de *Renneville*, auteur de plusieurs ouvrages d'éducation. Un vol. in-12. *Mame, frères*. 2 fr. 50 c. — 3 fr.

Buonaparte peint par lui-même dans sa carrière militaire et politique, par M. *C****, avocat à la Cour royale de Paris. Un vol. in-8°. *Belin-Leprieur*. 6 fr.

Dans un seul volume, l'auteur a très-heureusement rassemblé, d'après les pièces officielles ou autres documens authentiques, les discours ou mots remarquables qu'a proférés Buonaparte, soit à la tête de ses armées, soit dans son conseil, soit dans le cours de ses négociations politiques, et qui donnent la clef de son caractère : ces discours, ces mots sont toujours éclaircis par de courtes, mais instructives notices des événemens qui y ont donné lieu, et par de judicieuses observations où l'auteur a soigneusement évité le ton déclamatoire. On peut en quelque sorte considérer cet ouvrage comme des mémoires de la vie militaire et politique de Buonaparte, ou, sans l'avoir prévu, il s'est dénoncé lui-même à ses contemporains et à la postérité avec une difforme et effrayante vérité.

Proscription de Moreau, ou Relation fidèle du procès de ce général : notice sur sa vie politique, son arrivée et ses derniers momens : lettres inédites, anecdotes, etc., par M. *Breton de la Martinière*, interprète des langues étrangères, assermenté près la Cour royale, suivies du Mémoire justificatif par le général Moreau, par MM. *Bonnet*, *Belard* et *Pérignon*. Un vol. in-8°. *Mongie jeune*. 4 fr.

Ma Détention comme prisonnier d'état sous le gouvernement de Buonaparte, suivie de mon évasion, exil, arrestation, etc., ou Mémoire de Claude *Willaume*, aujourd'hui directeur de l'agence générale. Broch. in-8°. Chez l'*auteur*, rue du Sentier, n°. 5.

Anecdotes relatives à quelques personnes et à plusieurs événemens remarquables de la révolution, par J. R. *Harmand* (de la Meuse), ancien député et ex-préfet du département du Bas-Rhin. Brochure in-8°. *Baudouin*. *Delaunay*. 2 fr. — 2 fr. 50 c.

VOYAGES.

Guide du Voyageur en Angleterre, en Ecosse et Irlande, par *Cratwel*, traduit de l'anglais sur la huitième édition, précédé d'un itinéraire de la Grande-Bretagne, avec les distances orientées des lieux entre

eux et de Londres en milles et lieues, traduit de l'anglais de *Kersley*. 2 vol. in-12 ornés de quatre cartes. *Langlois*. 8 fr. — 10 fr.

Voyage en Perse, en Arménie, en Asie mineure et à Constantinople, etc, par M. James *Morier, etc.*, suivi d'un Mémoire sur Trébisonde, *etc.*, par *Beauchamp*. (Voyez pour l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal.)

Article quatrième.

Le Mémoire géographique et historique du Voyage de Constantinople à Trébisonde, dressé par M. Beauchamp, adjoint au consulat de Mascate jouissait d'une grande réputation; mais on ne le connaissait qu'en manuscrit : on doit donc savoir beaucoup de gré à l'Editeur des traductions des Voyages de MM. Morier et Scott-Waring, et d'un itinéraire inédit d'un troisième voyage en Perse d'avoir enrichi de ce Mémoire son intéressante collection. Pour en apprécier tout le mérite, il faut savoir que les géographes désiraient depuis long-temps avoir une connaissance exacte de la longueur de la mer Noire de l'est à l'ouest. Ses dimensions n'étaient fixées que d'après des routes peu sûres de pilotes; deux savans voyageurs, Chardin et Tournefort l'avaient parcourue sans profit pour la géographie. M. Beauchamp peut même assurer que le dernier y avait nui en donnant dans un journal les milles qu'il parcourait pour des tiers de lieues marines : il prouve dans son Mémoire qu'ils sont beaucoup plus petits : cette erreur en avait accrédité une autre, savoir la longitude de Trébisonde donnée par le P. de Beze. Ces erreurs ne pouvaient être redressées qu'en parcourant la côte méridionale de la mer Noire : c'est ce qu'a exécuté M. Beauchamp; et son Mémoire offre, en plusieurs tableaux, ses observations sur cette côte, et la détermination exacte de la longitude de Trébisonde. On conçoit aisément que ces opérations ne peuvent pas être soumises à une analyse et qu'il faut avoir recours à l'ouvrage même : on y lira, avec beaucoup d'intérêt les traverses qu'a eues à essuyer M. de Beauchamp pour obtenir la permission de faire le voyage de Constantinople à Trébisonde : nous allons seulement extraire de la relation de ce Voyage quelques particularités sur les villes de Trébisonde et de Sinope.

L'espèce de prison dans laquelle M. Beauchamp était tenu à Trébisonde ne lui a pas permis de prendre des renseignemens positifs sur la situation politique et commerciale de cette ville : il ne nous en apprend donc que ce qu'il a pu voir. Il ne reste à Trébisonde aucune trace du séjour des empereurs, si ce n'est ses murs, et hors de ces murs une petite église nommée Sainte-Sophie, et un couvent de religieuses. La ville est bâtie au bord de la mer sur le revers d'une colline et dans une situation charmante, elle forme un carré imparfait : ses murailles sont hautes, crénelées et mal entretenues. Dans l'enceinte de la ville, il y a deux châteaux dont on ferme tous les soirs les portes doublées de fer : c'est-là que résident le Pacha et le Cadi. Des rues droites ont, ce qui est fort remarquable, des trottoirs pavés. Excepté une partie de la ville voisine de la mer, tout le reste se réduit à de grands jardins entourés de murs. Le commerce actuel de Trébisonde est peu actif : on en tire des toiles de lin, du cuivre, des noisettes et des esclaves de Georgie. M. Beauchamp et ses compagnons n'éprouvèrent ni aucune insulte, ni même aucun désagrément pendant leur séjour à Trébisonde : ils n'étaient pas même un objet de curiosité pour les enfans : cette disposition pacifique les surprit d'autant plus agréablement que les habitans ont l'air farouche au premier aspect, et marchent tous armés de pistolets et d'un fusil dans la ville même : M. Beauchamp ne peut rien dire sur la population de

Trébisonde, n'ayant point osé faire de questions de ce genre; mais il estime qu'elle s'élève à plus de quinze mille ames : il y a des Chrétiens grecs et arméniens dont quelques-uns sont catholiques, avec des prêtres et des églises.

Sinope, ville célèbre chez les anciens, est située exactement, comme le dit Tournefort : M. Beauchamp a pu en donner une ample description ayant fait malgré lui un assez long séjour dans cette ville : nous allons extraire de cette description les principaux traits.

Sinope est entourée de murs avec un château plus moderne, bâti par les Génois : on y reconnaît l'architecture européenne. Partie des fossés a été construite des débris de temples et de palais : partout et jusques dans les cimetières on voit des colonnes, des architraves et d'autres membres d'architecture qui attestent l'ancienne grandeur de cette ville. M. Beauchamp reconnut des citernes très-profondes, vastes et bien conservées, des masses de murs qui annonçaient un ancien temple, ou un immense édifice public : il s'y trouve aussi des inscriptions grecques. Sinope est mal fortifiée : de mauvais canons sans affûts font toute sa force. L'Aga de la ville dit à M. Beauchamp que la population ne se montait qu'à cinq cents individus dont la plupart sont Chrétiens. Une des causes de la dépopulation de cette ville est le chantier de construction que la Porte y a établi depuis trente ans : le défaut de fonds rend très-difficiles les opérations : on est obligé de faire un pont ou échelle de trois cents pieds dans la mer : on ne fait glisser une masse énorme, telle qu'un vaisseau à deux ponts qu'on devait lancer le printemps suivant, qu'à force de cables, d'hommes et de cabestans : il faut souvent à un vaisseau de cette force plus de trente jours pour le mettre à la mer : il en coute quelquefois la vie à cinquante misérables Chrétiens. Les Grecs ont presque tous émigré; ceux qui restent encore sont cautions les uns des autres : la presqu'île dans laquelle est située Sinope est dépourvue de bois, mais susceptible d'une grande culture : les bêtes à cornes y sont en sûreté, parce qu'elle est fermée par les murs de la ville. Cette presqu'île a environ trois lieues de contour.

JURISPRUDENCE. INSTRUCTION.

Réflexions sur quelques parties de notre législation civile envisagée sous le rapport de la religion et de la morale. — Le mariage. — Le divorce. — Les enfans naturels. — L'adoption. — La puissance paternelle, etc., par Ambroise *Rendu*, avocat à la Cour royale, inspecteur général et conseiller ordinaire de l'Université de France. Br. in-8°. *Nicolle.*

L'Annotateur judiciaire, ou le Code de procédure civile expliqué par ses auteurs, par son rapprochement avec les ordonnances, réglemens et lois qu'il maintient, avec le Code civil, le Code de commerce, etc., par M. *Debouis.* 3 vol. in-8°. Rouen, chez l'*auteur*, rue Saint-Patrice, n°. 20, et *Ferrand fils.* Paris, *Durand* et *Warrée.* 18 fr. — 20 fr.

Essai sur l'administration et l'organisation de quelques parties de l'instruction publique, ou Réflexions sur les inspecteurs généraux de l'Université et ceux des Académies, de l'Ecole normale, et sur la nécessité de faire dans les pays étrangers des observations sur les différens modes d'éducation et d'instruction, par M. E. A. *Bacon*, ancien bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur. Deuxième édi-

tion revue et augmentée par l'auteur. Broch. in-8°. *Brunot-Labbe.*

Abécédaire des arts et métiers, pour apprendre à lire aux enfans, et leur donner la connaissance des inventions les plus utiles et les plus communes. Broch. in-12 avec 27 planches. *Ancelle.*

ÉCONOMIE POLITIQUE.

De la Conduite du Sénat sous Buonaparte, ou les Causes de la journée du 31 mars 1814, avec des détails circonstanciés de cette journée, par M. *Le Hodey de Saint-Chevreuil.* Deuxième édition. Broch. in-8°. *Lebègue.* 1 fr. — 1 fr. 25. c.

La Régence à Blois, ou les Derniers momens du gouvernement impérial. Broch. in-8°. *Fantin.* 1 fr. 25 c.

Adieux à Buonaparte, par M. *Michaud*, de l'Académie française. Nouvelle édition. Un vol. in-12. *Michaud.* 2 fr. 50 c. — 3 fr.

De la Domesticité chez les peuples anciens et modernes, par M. *Grégoire*, ancien évêque de Blois. Un vol. in-8°. *Egron.*

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Des Lois fondamentales de la France au sujet de la constitution de 1814, par M. *Dupin*, capitaine au corps du génie maritime. Broch. in-8°. Toulon, *Aurel.*

De la Restitution des biens des émigrés considérée sous le double rapport du droit public, du droit civil et de la politique, par M. *Dard*, avocat en la Cour de cassation, professeur de droit romain en l'Académie de législation. Broch. in-8°. *Lenormant.* 2 fr. — 2 fr. 50 c.

De la Monarchie française, par M. l'abbé *Pay*. Broch. in-8°. *Blanchard et Compagnie.*

Lettre à M. Grégoire sur son ouvrage intitulé *de la Constitution française de 1814* (signée D. D.) Broch. in-8°. *Poulet.* 2 fr.

Essai sur la force, la puissance et la richesse nationale, par Eugène *Debray*, ex-négociant. Deuxième édition. Broch. in-8°. *Bailleul.* 2 fr. — 2 fr. 50 c.

Observations sur le traité de paix entre la France et les puissances alliées. Un vol. in-8°. *Bacot.*

Observations sur l'ancienne constitution française et sur les lois et le Code du gouvernement révolutionnaire, par un ancien jurisconsulte. Broch. in-8°. Avignon, *Séguin.*

De la Cour de cassation et du ministère public, avec quelques considérations, par un ancien magistrat. Broch. in-8°. *Antoine.* 2 fr. 50 c. — 3 fr.

Le Robespierre de Hambourg : réponse à une brochure intitulé *Hambourg et le maréchal Davoust*, par un ancien fonctionnaire français. Broch. in-8°. *Lenormant.* 1 fr. 25 c. — 1 fr. 50 c.

Mémoire de M. le maréchal Davoust

présenté au Roi. Broch. in-8°. *Gabriel Warrée* et *Dentu*. 2 fr. 50 c.

Quelques Idées sur la liberté de la presse, par F. *Guizot*. Broch. in-8°. *Lenormant*. 1 fr. 50 c. — 1 fr. 80 c.

De la Restauration de la monarchie des Bourbons et du retour à l'ordre, par M. le comte *de Montgaillard*. Broch. in-8°. *Chaigneau aîné*, *Lenormant*.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Traité d'Economie politique, etc., par J. B., etc. Deuxième édition. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

A la tête de cette seconde édition se trouve l'avertissement du libraire.

« La première édition du Traité d'Economie politique de M. *Say*, publié en 1804 fut enlevée rapidement; mais elle était à peine épuisée que déjà il n'eût plus été permis d'en publier une seconde. La presse n'était plus libre; toute représentation exacte des choses devenait la censure d'un gouvernement fondé sur ce mensonge, et dont chaque mesure était une calamité. Le retard de dix ans n'a pas été perdu pour l'amélioration de cet ouvrage: l'auteur l'a refondu presque entièrement, et cet ouvrage paraît dans un ordre plus méthodique; il est plus concis, et en même temps plus complet; il est accompagné d'une table analytique très-étendue et d'un épitome où se trouvent serrés et rapprochés les fondemens de l'économie politique: enfin il devient un livre vraiment classique. »

A l'appui de cet avertissement où rien ne nous a paru exagéré, nous donnerons, dans un premier article, l'analyse de l'excellent discours préliminaire qui précède l'ouvrage, et dans un second article la nomenclature des objets traités dans l'ouvrage même.

PHILOSOPHIE. RELIGION.

De la vraie Philosophie: discours qui a remporté le prix d'éloquence décerné par la Société des sciences, agriculture et belles-lettres de Montauban, dans la séance du 15 mai 1811, par Henri *Duval*. Br. in-8°. *Egron*. 1 fr. — 1 fr. 25 c.

Lettres philosophiques publiées par M. *Rigomer-Bazin*. Tome I.er, 2.e et 3.e cahiers. Chez l'*Editeur*, rue Saint-Sauveur, n°. 6.

Sermon d'actions de grâces pour le rétablissement de la paix, et de commémoration de la mort de Louis XVI, prononcé à Paris dans l'église des Chrétiens de la Confession d'Augsbourg, le 26 juin 1814, par J. J. *Goepp*, l'un des pasteurs de ladite église, président du Consistoire. Broch. in-8°., se trouve chez MM. *Treuttel* et *Würtz*. 75 c.

Le zèle pour la réformation des mœurs et l'onction du style distinguent avantageusement ce discours. On y observe quelques notes historiques fort intéressantes: l'une parle de la conduite religieuse que les troupes russes et prussiennes, leurs souverains en tête, ont tenue à Paris pendant leur séjour, à la grande édification des habitans; l'autre mentionne un acte particulier de dévotion publique qui a eu lieu au temps de la plus cruelle situation de la ville de Paris; une troisième donne quelques détails d'une Institution biblique qui s'est formée à Paris pour répandre les Saintes Ecritures. L'auteur de ce discours destine le produit de la vente à l'entretien de l'Ecole gratuite attachée à la dite église.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX-ARTS.

Les Fontaines de Paris anciennes et nouvelles : ouvrage contenant soixante et six planches dessinées et gravées au trait par M *Moisy*, avec une dissertation sur les eaux de Paris, servant d'introduction, des descriptions historiques et des notes historiques et littéraires, par M. *Amaury-Duval*, membre de l'Institut. Un vol. in-fol. Chez *les Editeurs*, rue Boucher, n°. 5, et *Firmin Didot*. 40 fr.; papier vélin 72 fr.; fig. coloriées à l'encre de la Chine 150 fr.; avec fig. coloriées 240 fr.

Vues des principales villes de Russie, coutumes et usages des habitans de cet empire, dessinées et gravées par M. *Demance de Martrois*, première et deuxième livraisons, chaque livraison de quatre feuilles in-folio de texte avec quatre planches. *Imprimerie de Leblanc*. En noir 36 fr.; 72 fr. en couleur.

Estampes.

Portrait de S. M. Louis XVIII, dessiné par *Gonod*, dans les séances particulières que le Roi a daigné accorder à M. Gerard et à quelques autres artistes, gravé par *Richome*. Chez *Bance aîné*, rue St.-Denis, n°. 14. 3 fr.

Portrait de Monsieur, dessiné par *le même peintre*, gravé par *Lefèvre*. A la *même adresse*. 2 fr.

Portrait de Louis XVIII, revêtu de ses habits royaux : estampe de huit pouces de proportion et enrichie d'un encadrement, gravée par *Janet-Lange*. Chez l'*auteur*, rue St.-Jacques, n°. 59. 3 fr. — 3 fr. 50 c.

Portrait de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, dessiné à l'Elisée-Bourbon, gravé par *Tullaux*. Chez *Bance aîné*. 2 fr.

Portrait de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, dessiné et gravé par *Canu*. Chez l'*auteur*, rue des Noyers, n°. 37. 75 c.

Portrait de S. A. S. le duc d'Enghien, imprimé par M. *Monsaldi*, d'après le tableau original peint d'après nature par madame N. *Villain*, appartenant à S. A. S. M. le duc *de Bourbon*. Chez madame *Villain*, rue de Vaugirard, n°. 13.

Portrait de Georges Auguste, prince de Galles, Régent d'Angleterre, d'après le tableau de *West*, par *Schmit*. Hauteur 12 pouces, largeur 6 pouces. Chez *Potrel*, marchand d'estampes, rue Saint-Honoré, n°. 142. Avec la lettre 16 fr.; sans la lettre 20 fr.

POÉSIES ET THÉATRE.

Le Triomphe de la religion, ou *le Roi martyr* : poëme épique, par J. F. *La Harpe*, de l'Académie française. Un vol. in-8°. *Veuve Migneret.* 3 fr. 50 c. — 4 fr.

De ce poëme qui devrait avoir douze chants, Laharpe n'a laissé à sa mort que les six premiers. Il nous est pénible de dire qu'il n'est pas tout-à-fait digne de la réputation de son auteur considéré même comme poète : il a les défauts des poëmes épiques historiques, tels que la Pharsale, la Lusiade, et l'on peut dire même la Henriade, sans être racheté, comme dans ces trois poëmes, par de grandes beautés : on n'y trouve que très peu d'invention et de merveilleux. La députation de Clermont-Tonnerre au prince Brunswick est évidemment empruntée du Voyage de Mornay en Angleterre, dans la Henriade. Le Conseil des esprits infernaux est visiblement calqué sur celui qu'offre le Paradis perdu.

Si Laharpe, critique et littérateur du premier ordre, n'était pas assez généralement reconnu pour n'être qu'un poète de la seconde ou peut-être même de la troisième classe, on pourrait expliquer la médiocrité de son poëme par le mot si connu de Malezieux : *les Français n'ont pas la tête épique* ; mais elle s'explique plus naturellement par l'observation que ce poëme n'a que le mérite des autres poésies de l'auteur, c'est-à-dire, à quelques morceaux près excessivement négligés et même tout-à-fait prosaïques, qu'une certaine élégance. Or un pareil mérite est très-insuffisant pour faire la fortune d'un poëme épique qui exige, outre la force des conceptions, une grande vigueur de style. Quelques morceaux du poëme en offrent néanmoins des exemples ; et sous ce rapport, les amateurs de la poésie devront se procurer cet ouvrage.

Le Cid : romances espagnoles imitées en romances françaises, par M. *Creuzé de Lesser*. Un vol. in-18. *Delaunay*.

Cette nouvelle production de l'auteur a le mérite et les défauts de ses deux précédens ouvrages (*les Chevaliers de la Table ronde* et *Amadis de Gaule*), une grande facilité, mais aussi de la négligence.

Walstein : tragédie en cinq actes et en vers, précédée de quelques réflexions sur le théâtre allemand, et suivie de notes historiques sur la guerre de trente ans, par M. *Benjamin Constant*. Broch. in-8°. *Michaud* et *Blanchard*. 3 fr. — 3 fr. 50 c.

ROMANS.

Marie, ou *les Hollandaises* : deuxième édition revue et augmentée. 3 vol. in-12. *Arthus-Bertrand*. 6 fr. — 8 fr.

Cet ouvrage est le même que celui dont la première édition a paru sous le titre de *Marie*, ou *les Peines de l'Amour*. Cette édition est la seule que l'auteur (le comte de Saint-Leu) avoue.

Indépendamment de l'intérêt qu'offrent les Amours de Jules et de Marie, les principaux acteurs de ce roman, on y trouve des peintures attachantes des mœurs hollandaises, un tableau effrayant et supérieurement dessiné des désastres qu'entraîne la rupture des digues en Hollande, et une peinture énergique et neuve des excès de la révolution française. La morale en est partout excellente, et les principes de politique qui s'y trouvent sont dans la plus parfaite opposition avec ceux du dernier chef du gouvernement français.

LITTÉRATURE. BIBLIOGRAPHIE.

De la littérature du midi de l'Europe,

par J. C. L. *Sismonde de Sismondi.* (Voyez pour l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1814.)

Article sixième (quatrième extrait).

Avant de s'occuper du théâtre espagnol qui tient un rang si distingué dans la littérature de cette nation, M. de Sismondi jette un coup-d'œil sur l'*Araucana* de Don Alonzo de Ercilla qui doit en partie sa célébrité à Voltaire (Essai sur le poëme épipue). Il donne d'abord une note curieuse sur l'auteur : il y a, dit-il, dans le courage d'Ercilla, dans ses avantures, dans son malheur, un attrait romanesque, quelque chose qui fait désirer de trouver en lui un grand poète et un grand homme : malheureusement, ajoute-t-il, l'Araucana ne répond point à cette prévention favorable; à peine peut-on la regarder comme un poëme, c'est plutôt une histoire versifiée et ornée de tableaux dans laquelle l'auteur ne s'élève jamais à la vraie sphère de la poésie. Il semble, observe-t-il judicieusement, que les Espagnols ont constamment échoné dans l'Epopée (*) par la fausse idée qu'ils s'en sont faite. Lucain a toujours été, à leurs yeux, le modèle des poètes épiques : ils ont cru devoir raconter l'histoire avec plus d'enflure que ne le ferait un historien, mais ils ne se sont jamais proposé ni de la ramener à une unité d'intérêt et d'action dont ils n'ont point senti l'importance dans les beaux-arts, ni d'en distribuer les évènemens d'après l'impression qu'ils devaient faire; de supprimer, d'ajouter, d'alonger même d'après les convenances d'un art essentiellement créateur. Ils ont tout sacrifié à la vérité historique ; cependant ce n'est point celle là, c'est la vérité pratique à laquelle ils devaient s'attacher.

Après avoir exposé ces principes, M. de Sismondi en fait l'application à l'Araucana et fait voir à quel point Ercilla s'en est écarté : c'est l'objet de l'analyse qu'il donne de ce poëme, et dans laquelle les bornes de notre Journal ne nous permettent pas de le suivre.

(*) C'est une erreur de regarder Ercilla comme le seul poète espagnol qui ait tenté de faire un poëme épique : plusieurs autres sont entrés dans cette carrière et y ont encore plus échoué que lui.

L'Education du Poète ; *poëme imité de Vida* ; suivi de *quinze lettres académiques sur le style de plusieurs écrivains célèbres*, par J. H. *Vallant;* et de *quelques poésies de N. J. G.* Chez l'*éditeur*, au Cabinet littéraire, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, n°. 3. 2 fr. 50 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Catalogue des livres rares et précieux de la bibliothèque de feu M. P. H. *Larcher*, membre de l'Institut, etc. Un volume in-8°. *Debure fréres.*

La vente de ces livres, retardée jusqu'ici par les circonstances, se fera le 7 novembre de cette année, et les jours suivans, maison, rue des Bons-Enfans, n°. 30.

Catalogue des livres de la bibliothèque de M. l'*Ange*, inventeur de lampes à double courant d'air, etc. Un vol. in-8°. *Tilliard frères.*

La vente de ces livres se fera même maison que dessus, le 15 septembre de cette année, et les jours suivans.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

Réflexions sur le suicide. Défense de la Reine, publiée en août 1793. *Lettres sur la vie et les œuvres de J. J. Rousseau*, par madame de *Staël-Holstein*. Un vol. in-8°. *Nicolle*. 5 fr. — 6 fr.

ETUDE DES LANGUES.

Elémens simples de la Grammaire grecque où sont détaillées avec méthode, clarté et précision les huit parties du discours, par J. B. *Barbier*, auteur des cinq lexiques grecs-français. Un vol. in-12. Madame *Aumont*, *Moronval*, *Potey*, *Lenormant*, *Treuttel* et *Würtz*. 2 fr. cartonné.

Nous revenons sur cet ouvrage, pour observer qu'il a été fait dans le même esprit que les cinq lexiques : on s'y est attaché à épargner le temps des maîtres et à diminuer le travail des élèves : on passe toujours du connu à l'inconnu, et on ne laisse jamais, autant qu'il est possible, d'idées intermédiaires. En retranchant l'inutile, on a développé soigneusement ce qui était nécessaire.

Leçons théoriques et pratiques de la langue grecque, ete., par C. A. *Frémion*, docteur ès-lettres de l'Académie et de Paris, et répétiteur de grec à l'Ecole normale. Un vol. in-12. *Eberhart*. 3 fr.

Cet ouvrage offre une méthode facile, tant pour enseigner que pour apprendre la langue grecque : on y trouve des exercices de traductions adaptés aux principales règles et composés de pensées morales, dialogues, traits d'histoire, fables, anecdotes et lettres familiaires : ils sont suivis d'un vocabulaire donnant l'explication de tous les mots et idiotismes dans l'ouvrage.

Nouveau Dictionnaire de la langue française, etc., par F. J. *Mayeux*, ancien élève de l'Ecole spéciale des langues orientales. Un volume gros in-12. *Panckouke*.

Cet ouvrage contient les mots du Dictionnaire de l'Académie; les mots généralement adoptés qui ne s'y trouvent point ; les principaux termes d'arts, sciences et métiers ; les expressions figurées ou proverbiales, familières, poétiques, populaires, ou du style soutenu : avec des définitions, et en outre la prononciation, lorsqu'elle s'écarte des règles générales ; l'indication des régimes qui influent sur le sens ; le tableau des conjugaisons, et deux tables alphabétiques des versions et participes irréguliers. L'objet de l'auteur a été de faciliter aux étrangers et aux étudians la connaissance des principales difficultés de la langue.

ANNONCE.

Le Petit Cicéron Parisien, ou Itinéraire à suivre pour voir les curiosités de Paris, avec économie de temps et d'argent ; et indication, par ordre alphabétique des personnes recommandables dans chaque état ou profession. On souscrit au bureau de cet ouvrage, chez M. *Legret*, directeur, rue du Bouloy, n°. 4, pour un an à raison de 3 fr. par mois, payables par trimestre, et toujours d'avance.

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE.

SEPTIÈME CAHIER, 1814.

Prix pour douze cahiers 15 francs.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

BOTANIQUE.

Les Liliacées, par P. J. *Redouté*. Soixante-douzième livrais., in-folio de six feuilles et de six planches. Chez l'*auteur*, et chez *Treuttel* et *Würtz*. 40 fr.

Flore médicale décrite par F. P. *Chaumeton*, docteur en médecine, peinte par madame E. *Panckouke*, et par P. J. F. *Turpin*. Tome premier. Première livraison.

Chaque livraison est composée de 4 planches gravées en couleur et retouchées au pinceau : l'édition in-8° coûte 3 fr. 10 c. Il y a des éditions précieuses in-8°. in-4°. et in-fol. à différens prix augmentans, de 6 fr. 10 c. à 300 fr. la livraison.

Après avoir légèrement effleuré dans le discours préliminaire, placé à la tête de la Flore médicale, les divers objets qui sont du ressort de la botanique, M. Chaumeton arrive à cette Flore : elle se compose essentiellement de deux parties, le texte et les planches. Voici comment il essaye de faire connaître la marche qu'on a suivie dans ce double travail.

« Présenter, dans un petit nombre de « volumes d'un format commode, la « description exacte et la figure coloriée « de toutes les plantes qui sont à-la-fois « employées dans la médecine et dans « les arts, tel est le but, dit M. Chau-

« mêton, que nous nous sommes pro-
« posé. Un obstacle presque insurmon-
« table semblait devoir entraver nos premiers pas. Il s'agissait de faire un
« choix raisonné dans cette foule prodigieuse de végétaux, tantôt accumulés
« sans discernement, tantôt vantés avec
« une exagération ridicule par les pharmacologistes anciens et modernes. Fallait-il insérer dans notre collection
« toutes les plantes regardées comme
« médicamenteuses par l'érudit *Geoffroy?* N'était-il pas préférable d'imiter la réserve du savant *Linnée?* Ne
« valait-il pas mieux puiser dans les matières médicales plus modernes de
« *Murray*, de *Spielman*, d'*Alibert*,
« de *Hildenbrand*, de *Schwilgué*, de
« *Swediaur?* Nous avons cru que le
« moyen de ne pas nous égarer dans
« cette espèce de labyrinthe consistait
« à prendre pour guide le Dictionnaire
« des sciences médicales. Ce grand ouvrage est regardé comme le code de
« l'art de guérir, et les principaux articles de pharmacologie sont rédigés par
« des hommes doués d'un mérite éminent et d'une excellente judiciaire
« (MM. Alibert, Barbier, Biett, Guersent, Nysten et Virey). Mais en décrivant les mêmes plantes, j'ai dû les
« envisager sous des rapports plus variés. Dans le Dictionnaire, tout doit
« tendre vers un seul but; tout doit,
« pour ainsi dire, être sacrifié à la thérapeutique. La Flore permet, exige
« même des considérations plus nombreuses. Ce qui, dans un dictionnaire
« serait un hors-d'œuvre, une digression oiseuse, devient une portion intégrante de la Flore. Je commence par
« donner la dénomination de chaque
« plante en grec, en latin, et dans les
« principales langues de l'Europe: je
« prends même parfois la liberté de
« créer des mots pour compléter la synonymie. Tels sont le nom grec de
« l'*agaric amadouvier*, les dénominations italiennes, espagnoles, anglaises, allemandes de plusieurs végétaux. Je trace ensuite la description
« botanique de la plante, je recherche
« son étymologie, j'apprécie ses qualités
« physiques, j'assigne ses propriétés médicales, j'indique ses principaux usages dans les arts; enfin je termine par
« quelques détails plus ou moins propres à piquer la curiosité, à fixer l'attention.

« Les planches seront sans contredit
« la partie la plus agréable de la Flore,
« et ne le céderont point au texte en
« utilité. Le véritable port de chaque
« planche, sa racine, son feuillage, ses
« fleurs, sa fructification, seront désignés par un pinceau tout-à-la-fois
« exact et plein de grace. Elève distinguée du célèbre *Van Spaendonck*,
« madame P... se montrera constamment égale ou supérieure à ses illustres devancières, mademoiselle *Mérian*, madame *Blakwell* et mademoiselle *Basseporte*, M. *Turpin* n'aura
« pas de meilleur modèle à suivre que
« lui-même. Les figures tracées par cet
« excellent iconographe auront l'élégance et la correction presque inimitables qu'on admire dans les planches
« magnifiques dont il a orné la *Flore parisienne* et le *Traité des arbres fruitiers*. Non moins savant botaniste,
« que dessinateur habile, M. Turpin
« me fournira des remarques intéressantes, des observations dont je m'empresserai d'enrichir le texte. »

M. Chaumeton n'a rien avancé dans cette partie de son discours préliminaire qui ne se trouve pleinement confirmé, soit pour le texte, soit pour les planches dans la première livraison que nous annonçons: c'est le préjugé le plus favorable pour l'exécution de la suite de la Flore médicale. L'exactitude des dénominations des plantes dans les différentes langues, la concision, la clarté des définitions, l'appréciation lumineuse des qualités physiques des plantes, l'assignation rigoureuse de leurs propriétés médicales, l'indication faite avec le plus grand soin de leurs principaux usages dans les arts nous ont paru ne laisser rien à désirer.

Quant aux planches, les plantes y sont dessinées avec une telle correction, une telle élégance; elles y sont coloriées avec tant d'éclat et en même temps avec tant de vérité, qu'elles offrent la plus parfaite imitation de la nature. On pourra facilement en juger par le rapprochement des figures des plantes bien connues qui sont l'objet de la première livraison, l'*absynthe*, l'*acacia*, l'*acanthe*, l'*ache*, avec les types de ces mêmes plantes, tels que la nature les offre.

PHYSIQUE.

Histoire philosophique des progrès de la physique, par A. *Libes*. (Voyez pour l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1814.)

Article cinquième.

Tandis que Newton illustrait l'Angleterre par ses grandes découvertes en physique et dans la partie des mathématiques qui y est relative, Leibnitz en Allemagne rivalisait en quelque sorte avec lui dans ce même genre, quoiqu'il se distinguât encore dans beaucoup d'autres qui y sont absolument étrangers. Il forma et exécuta le plan vaste et hardi d'une physique générale complète : elle parut en 1671, sous ce titre *Hypothesis physica nova*, ou *Theoria motus*. Leibnitz y établit une théorie du mouvement neuve, subtile et néanmoins facile à saisir. Les idées sur lesquelles elle est fondée, se divisent, pour ainsi dire à l'infini, pour embrasser isolément tous les phénomènes de la nature. Leibnitz regarde la matière comme une, simple, étendue. Pour connaître sa nature, il se transporte par l'activité de la pensée au-delà même de l'étendue, et y conçoit une certaine force qui donne à la matière une tendance au mouvement et qui constitue son essence. En reconnaissant avec tous les physiciens que la force qui anime un corps s'estime en multipliant sa masse par sa vitesse, Leibnitz annonça qu'il fallait distinguer soigneusement celle qui s'exerce comme un obstacle invincible de celle qui agit contre un obstacle qui cède. La première se compose de la vitesse combinée avec la masse; mais la seconde, disait-il, ne peut être appréciée qu'en combinant la masse avec le carré de la vitesse. Cette opinion connue sous le nom de forces *vives* a été combattue et défendue avec la même chaleur. Il eut l'idée d'appliquer à la physique le fameux principe des causes finales qui consiste dans la combinaison des effets que commande la puissance divine avec ceux que conseille la souveraine sagesse. L'une, suivant lui, fait toujours ce qui peut être de plus grand, l'autre, ce qui peut être de mieux, et c'est à ce plus grand combiné avec ce meilleur que l'univers doit son existence; mais il échoua quand il voulut expliquer par ce principe les phénomènes de la route de la lumière. Ses idées à cet égard sont ingénieuses, elles pouvaient même paraître séduisantes avant que Newton eut montré la véritable cause de la lumière, qu'il en eût déduit les lois qui maîtrisent sa réfraction, et qu'il eût fait voir qu'un rayon lumineux ne choisit, en se réfractant, ni le temps le plus court, ni le chemin le plus facile. Leibnitz ne fut pas plus heureux dans la détermination de la cause qui produit les variations du baromètre. Il pensa que les molécules aqueuses répandues dans l'atmosphère augmentent le poids de l'air s'il les soutient, qu'elles le diminuent quand il les abandonne à la pesanteur qui les sollicite vers la terre. L'expérience que sur son invitation firent à Padoue Romazini, et à Paris Réaumur parut présenter un résultat satisfaisant; mais Desaguilliers réclama contre ce résultat et contre les conséquences qu'on prétendait en déduire, et ses justes réclamations furent généralement applaudies.

Les actes de Leipsick renferment divers écrits de Leibnitz, et l'on reconnaît dans tous, observe M. Libes, des traces de cette originalité piquante qui carac-

térise le génie : il est fâcheux, ajoute-t-il, qu'un penchant décidé pour les subtilités métaphysiques ait toujours détourné ce grand philosophe des vrais sentiers de la nature toujours éclairés par le flambeau de l'observation et de l'expérience. C'est à lui qu'on doit l'établissement de l'académie de Berlin qu'il a présidé jusqu'à sa mort.

Dans ce même temps l'Allemagne possédait deux hommes célèbres, Stahl et Boerhaave, qui ont rendu plusieurs services à la physique : elle en a reçu aussi de plusieurs autres savans allemands, Bose, Gordon, Ludolf et Winkler.

En Hollande et en France, Fahrenheit et Réaumur perfectionnèrent singulièrement le thermomètre et attachèrent leurs noms à cet instrument. Un Français, Delille, professeur à Pétersbourg, contribua aussi à ce perfectionnement. Deux Hollandais, Gravesande et Muschenbroek se distinguèrent par plusieurs expériences ingénieuses et des découvertes même importantes. On doit au premier des idées plus saines sur les pompes, une machine de compression, une méthode ingénieuse pour peser les corps avec la balance hydrostatique et divers instrumens propres à rendre sensibles les diverses lois de l'inertie. Il démontrait les propriétés de la lumière avec une machine de son invention à laquelle il donna le nom d'*héliostate*, et qui fut ensuite ingénieusement appliquée à l'usage des télescopes. Muschenbroek se distingua d'abord par ses découvertes sur la théorie des frottemens. Avec le secours d'un instrument auquel il donna le nom de *tribomètre*, il parvint à apprécier le frottement le plus petit possible, c'est-à-dire celui des machines dont les surfaces sont polies avec le plus de soin. Il ne se dissimula pas au reste qu'on ne peut point établir une loi générale pour le frottement, qu'il faudrait autant de lois particulières qu'il y a de corps divers employés dans la construction des machines ; c'est ce qui fait craindre, observe M. Libes, qu'une des branches les plus intéressantes et les plus utiles de la physique n'atteigne jamais sa limite de perfection. Les principales propriétés magnetiques étaient connues des philosophes de l'antiquité. La découverte de l'*armure* est une découverte moderne qui doit à Muschenbroek un haut degré de perfection et qui a conduit à celle des aimans artificiels. Les académiciens de Florence avaient prouvé que les métaux se dilatent par le chaud et se condensent par le froid; mais ils n'avaient fait aucune expérience pour savoir si les différens métaux soumis au même degré de chaleur éprouvent une dilatation différente. Muschenbroek, pour éclaircir cette question, imagina un instrument ingénieux auquel il donna le nom de *pyromètre*. La météorologie a aussi de grandes obligations à ce physicien. Personne n'a fait autant d'expériences que lui pour connaître les propriétés de la rosée, de la grêle, de la pluie, pour decouvrir le mécanisme de leur formation; personne n'a recueilli autant de faits nouveaux sur les parélies, les couronnes, les parasélènes ; personne n'a contribué autant que lui à prouver que les aurores boréales ont leur siège dans l'atmosphère. On le croit aussi l'inventeur de la fameuse *bouteille de Leyde* qui joue un si grand rôle dans les expériences électriques.

Les aimans artificiels doivent leur perfection à divers physiciens, Savary, Knight, Michell. Le premier s'est attribué presque entièrement l'importante découverte de la pompe à vapeurs successivement perfectionnée par Wats et Cartwright.

ANATOMIE. MÉDECINE, CHIRURGIE.

Anatomie descriptive de Bichat, revue par Ph. Jos. *Roux*. Tome Ier. in-8°. *Brosson. Gabon.*

Topographie médicale des départemens de la Haute-Garonne, etc.,

par J. A. D. *Saint-Aubin*, membre de la société de médecine de Toulouse, associé national de la société de médecine de Paris, etc. Un vol. in-8°. Toulouse, J. M. *Douladoure*. Paris, *Méquignon-Marvis*. 6 fr. — 7 fr. 50 c.

De la Médecine pratique en général et de son objet. — De la Médecine légale en particulier, de son origine, de ses progrès, et des secours qu'elle fournit au magistrat dans l'exercice de ses fonctions : discours prononcé dans l'amphithéâtre de la faculté de médecine de Montpellier, le 17 avril 1814, par M. *Prunelle*. Broch. in-8°. Montpellier, *Martel*. 2 fr.

Dictionnaire de médecine pratique et de chirurgie mises à la portée de tout le monde, ou Moyens les plus simples, les plus modernes et les mieux éprouvées de traiter toutes les infirmités, par M. M. J. F. *Pougens*, médecin. 2 vol. in-8°. *Même adresse.*

Traité d'opérations manuelles et inventions mécaniques servant de moyens secondaires pour en assurer le succès, par M. *Dutartre*, ancien chirurgien privilégié de l'abbaye de Montmartre, docteur en médecine de l'école spéciale de Paris. Broch. in-8°. *Méquignon-Marvis*.

Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent, par M. le baron *Boyer*. 4 volumes in-8°. Madame veuve *Migneret*. 27 fr. — 33 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Annales du magnétisme animal. Numéros 1, 2 et 3. On s'abonne pour ce nouveau Journal, chez *Dentu*, Palais-Royal, galerie de bois, n°. 285, moyennant 8 fr. pour trois mois, 15 fr. pour six mois, 26 fr. pour l'année.

ASTRONOMIE.

Tables de la déclinaison du soleil au méridien de Paris pour les années 1814 à 1829 inclusivement, par M. *Beranger la Baume*. Broch. in-8°. Marseille, *Moissy*.

SECONDE CLASSE.

ÉCONOMIE RURALE.

Le Nouveau guide du fermier, par *Lancale Delpierre*. Broch. in-8°. *Debray*. 2 fr. 50 c.

Mémoire sur la maladie épizootique qui règne en ce moment (1814) sur les bêtes à corne du département du Rhône et ailleurs, par J. B. *Gohier*. Broch. in-8°. avec un tableau synoptique. Lyon, *Lieux*. Paris, madame *Huzard*.

Examen analytique des causes du dépérissement des bois, pour établir sur des faits et sur les conséquences les plus immédiates 1°. que les forêts du royaume éprouvent annuellement une perte effective et foncière de 12,223 hectares; 2°. qu'il s'ensuit pour le trésor un déficit annuel de 342, 385 francs; 3°. qu'un corps spécial d'ingénieurs est seul capable de bien administrer les forêts, ainsi que le prétendaient *Trudaine* et *Buffon*, par M. *Plinguet fils*, ancien ingénieur de S. A. S. le duc d'Orléans. Troisième édition. Broch. in-4°. Orléans, *Durault-Maurant*.

ARTS MÉCANIQUES.

L'Art du Vinaigrier, par M. de *Machy*, avec les notes de M. *Struvé*, docteur en médecine, et membre de la société de Berne, et J. E. *Bertrand*, membre de l'académie des sciences de Munich. Un vol. in-8°. *Moronval*. 4 fr.

COMMERCE.

Considérations sur la situation commerciale de la France au commencement de la révolution, sur les conséquences de la commotion qu'elle a éprouvée pendant vingt-cinq ans, sur les effets du rétablissement de la contrainte par corps pour dettes, et sur la nécessité d'en suspendre les effets dans les circonstances actuelles, par B. F. A. *Fonvielle*. Broch. in-8°. *Delaunay*.

Observations sur le traité de commerce projeté entre la France et l'Angleterre, par L. N. D. Broch. in-8°. *Baudouin*.

Almanach du commerce de Paris, des départemens de la France et des principales villes du monde, avec l'organisation du gouvernement de Louis XVIII, le traité de paix du 30 mai 1814, et la constitution française année 1814 (18°. année). Un vol. grand in-8°. *de la Tynna*, rue J. J. Rousseau, n°. 20, et *Bailleul*. 10 fr. — 13 fr. 50 c.

Journal de jurisprudence commerciale. Six cahiers in-8°. Ce Journal paraît chaque mois : il contient une table chronologique et une table alphabétique des matières par chaque trimestre : on s'abonne *à la même adresse que dessus*, moyennant 20 fr. par an.

FINANCES.

Tarif des droits de douane dûs à l'entrée et à la sortie du royaume, par M. *Carnaud*, premier commis de la direction des douanes d'Anvers. Broch. in-4°. Lille, *Danel*. 2 fr. 50 c. — 3 fr.

Prohibition des produits de fabriques étrangères; répression de la fraude, et restitution des droits sur les cotons. Broch. in-4°. *Chaigneau aîné*.

Quelques idées sur les finances et sur les moyens de réparer le désordre, par M. *Nettement*, ancien secrétaire de légation. Brochure in-8°. *Lebègue*.

Quelques idées sur les moyens de

connaître et d'assurer les ressources de l'Etat. Broch. in-8°. *Pillet.*

Du droit de joyeux avènement à la couronne, et de quelle manière il pourrait être établi à perpétuité, par M. d'*Arnaud*, conseiller à la Cour royale d'Orléans. Br. in-8°. *Même adresse.* 50 c.

Essai sur les finances du royaume, sur la possibilité de diminuer les impôts, sans nuire aux moyens de faire face à toutes les dépenses annuelles, de payer l'arriéré, et d'amortir en peu d'années la rente constituée, par J. B. L. E. *Delamare.* Broch. in-8°. *Poulet.* 1 fr. 25 c.

Réflexions sur le budjet de 1814, par M. *Ganilh*, ex-tribun. Broch. in-8°. *Déterville.* 2 fr. 70 c.

ART MILITAIRE. MARINE.

Ordonnance du roi concernant l'organisation de l'armée et le rétablissement des gardes du corps. Broch. in-8°. *Magimel.*

Manuel d'un jeune marin, etc., par J. *Noguoz.* Un vol. in-12 avec huit planches. Chez l'*Auteur*, rue du Bouloi. n°. 4. *De la Tynna et Bachelier.*

Ce Manuel contient l'instruction raisonnée et démontrée des devoirs attachés à chacune des classes de navigation pour la partie pratique des gréémens des vaisseaux de commerce, l'arimage, la voilure, etc., la manœuvre des bâtimens à voiles latines, le gréément des bancs de Flandres, l'entrée des ports de Dunkerque, et un vocabulaire raisonné des termes de marine.

Remontrances des négocians du Brésil contre les insultes faites au pavillon portugais, et contre la saisie violente et tyrannique de plusieurs de leurs navires par la marine anglaise, accompagnées d'autres pièces officielles traduites du portugais et de l'anglais, par F. S. *Constantin.* Broch. in-8°. Madame *Goulet.* 1 fr. 50 c.

Essais historiques et critiques sur la marine de France de 1661 *à* 1789, *et des principaux objets qui y sont relatifs*, par le chevalier *de la Serre*, ancien officier de la marine royale de France. Un vol. in-8°. *Janet et Cotelle*, *Foncault*, *Delaunay.*

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

TROISIÈME CLASSE.

STATISTIQUE.

Description de la Grèce, par *Pausanias* : traduction nouvelle, avec le texte collationné sur les manuscrits de la bibliothèque du Roi, par M. *Clavier*, membre de l'Institut, et professeur au Collége

royal de France, dédié au Roi. Tome premier in-8°. grec et français. *Eberhart.*

L'ouvrage entier aura six volumes dont une de table.

Essai d'un tableau statistique et politique de la France au premier juillet 1814. Brochure in-8°. *Debray.* 1 fr. 25 c.

Réflexions sur le peuple Corse, et sur quelques-uns de ses grands hommes, par Ange de *Piétri*. Broch. in-18. *Michaud.*

En attendant qu'il publie un grand ouvrage qu'il prépare sur la Corse, l'auteur de cet opuscule a cru devoir redresser les fausses idées qu'ont données sur la Corse et sur ses habitans divers voyageurs qui n'avaient vu qu'une partie de cette île, et quelques écrivains qui en ont parlé superficiellement; et il nous a paru qu'il l'avait fait avec succès.

L'Angleterre au commencement du dix-huitième siècle, par M. de *Levis*. (Voyez pour l'adresse et le prix, le quatrième cahier de ce Journal.)

Article deuxième (*deuxième extrait*).

M. de Levis parcourt d'abord les principales églises de Londres. Celle de Saint-Paul, la cathédrale, ne lui a paru être surpassée en beauté que par Saint-Pierre de Rome avec qui elle a plusieurs traits de ressemblance. Sa forme est la même, celle d'une croix latine dont le milieu est couronné par une haute coupole entourée d'un rang de colonnes : seulement ses dimensions sont beaucoup plus petites; mais en oubliant ce terme de comparaison, on est frappé de la grandeur de ce beau vaisseau et de son extérieur noble et imposant (*). Quant à l'intérieur, continue M. de Levis, le parallèle ne pourrait point se soutenir ; celui de Saint-Pierre, l'un des plus riches musées du monde par la profusion des marbres les plus précieux, par de riches sculptures, par d'admirables peintures, ferait honte, c'est son expression, à la pauvreté, à la nudité du temple de St.-Paul. Il explique ce dénuement absolu d'ornemens par l'esprit de la réforme qui les a bannis des églises dans l'origine, et qui a continué de se soutenir. Le dépôt qu'on a commencé à y faire des drapeaux pris sur les ennemis, comme cela se pratiquait jadis en France à Notre-Dame, paraît à M. de Levis choquer les idées d'un Dieu de paix : il ne trouve cet usage supportable que tel qu'il s'observe aujourd'hui en France où les drapeaux sont conservés dans l'église d'un grand établissement militaire, savoir aux Invalides où le vieux guerrier, en les contemplant, sent moins douloureusement ses antiques blessures.

En blâmant la coutume inconnue aux anciens de déposer les morts illustres dans les temples, M. de Levis observe qu'au moins ceux qu'on a placés jusqu'ici à Saint-Paul avaient droit à cette distinction au moment qu'on l'introduisait. On y trouve, entre autres monumens, ceux qu'on a élevés au célèbre poète Johnson, au fameux amiral Nelson, au philanthrope Howard. Un seul architecte, le chevalier Wren, eut la gloire de terminer en trente-cinq ans la construction de Saint-Paul où il employa des pierres d'un grain fin et serré tirées des carrières de Portland, éloignées par mer de plus de soixante lieues de Londres. Ce grand artiste avait proposé trois plans différens : celui qu'il préférait et qui d'une simplicité admirable aurait peut-

(*) Il lui manque néanmoins cette magnifique colonnade à demi-circulaire dont le cavalier Bernin a enrichi les dehors de Saint-Pierre.

être égalé les temples d'Athènes et de la Thèbes égyptienne, fut rejeté par un comité de douze ecclésiastiques sous le frivole prétexte qu'il ressemblait trop à un temple païen. On blâme dans le péristyle de Saint-Paul l'emploi qu'on y a fait des colonnes accouplées, emploi dont les anciens n'ont donné aucun exemple et que réprouve un goût sévère, malgré la belle colonnade du Louvre qui ne fait qu'exception. Ici il est d'autant plus condamnable qu'on a accouplé aussi les pilastres sur tout l'extérieur de l'édifice. Les deux clochers placés sur la façade sont d'un mauvais style ; la nef n'est pas assez élevée et les bas-côtés sont trop étroits.

L'église la plus remarquable, après Saint-Paul, est celle de Westminster dont l'origine se perd dans la nuit des temps. L'architecture en est entièrement gothique : le chœur est d'une grande hardiesse, mais l'extérieur n'a point cette légèreté qui charme dans les édifices gothiques. Quelque vaste que soit cette église (la nef seule a trois cent soixante pieds de long sur soixante de large) elle paraît encombrée par les monumens funèbres : la plupart pèchent autant par la composition que par l'exécution. On s'étonnera moins d'y trouver celui qui a été élevé en l'honneur du fameux comédien Garrick, lorsqu'on considérera que la sépulture des princes anglais est absolument isolée, leurs tombeaux étant placés dans des chapelles particulières. Celle de Henri VII, bâtie par ce prince, et qui est plutôt une petite église adossée à la grande, puisque sa longueur est de quatre-vingt-dix-neuf pieds sur une largeur de soixante-dix est exclusivement destinée à la famille royale : une seule exception a été faite en faveur du général Monck, comme pour Turenne en France. Quelques autres églises, mais en petit nombre, telles que celles de Saint-Etienne, de Saint-Paul (Covent-garden), de Saint-Martin-des-Champs pour son portique imité de la maison carrée de Nismes, de Saint-Michel et de Saint-Dunstan pour leurs clochers d'une élégance remarquable, méritent l'attention des amateurs de l'architecture. On compte à Londres cent seize églises paroissiales, soixante-deux succursales, cent trente-deux églises de non-conformistes anglais, dix-sept de non-conformistes étrangers, onze chapelles catholiques, et six synagogues.

Les établissemens de charité et les hôpitaux sont extrêmement nombreux à Londres. M. de Levis n'affirme pas qu'ils aient dû tous leur origine à la piété. La simple compassion, dit-il, l'amour de la patrie, l'esprit d'imitation, peut-être des motifs moins purs ont dirigé beaucoup de bienfaiteurs ; mais du moins il est remarquable que la plupart des hôpitaux, des hospices, des aumôneries de tout genre, même les plus modernes, y étant sous l'invocation des saints, rappellent des idées religieuses. Il ne l'est pas moins qu'à l'exception des deux hôpitaux militaires de Greenwich et de Chelsea que le gouvernement ne défraie pas même en entier, il ne fournit presque rien à la dépense des autres. Ce sont des souscriptions volontaires et des legs qui maintiennent leur existence, ainsi que celle d'une foule d'associations charitables et patriotiques : le nombre s'en accroît même chaque année sans que les anciennes en souffrent. Nous allons en donner la simple nomenclature, en regrettant vivement que les bornes de ce Journal ne nous permettent pas de donner le développement des excellentes observations que M. de Levis a faites sur chacun de ses établissemens, et pour lesquels il faut recourir à l'ouvrage même.

Hospice des Enfans-Trouvés. — Hospice du Christ, de Rayne, de la Chartreuse et de l'Azile où l'on élève un grand nombre d'enfans des deux sexes. — Hôpital de la Madeleine, maison de Repentir volontaire pour les jeunes filles séduites. — Société philanthropique en faveur des enfans des criminels et des prostituées. — Société pour améliorer le sort des ramoneurs. — Liste d'autres as-

sociations pour secourir les enfans des deux sexes. — Hospices de Chelsea, et secours donnés à la vieillesse. — Hopitaux pour les malades et les blessés. — Hospices pour les femmes en couches. — Hospices pour les fous : Béthléem et St.-Luc. — Société pour améliorer la condition des pauvres. — Dispensaires où l'on distribue des remèdes et où l'on donne des consultations gratuites. — Liste des sociétés qui s'occupent de la propagation de la religion chrétienne et de celles qui encouragent la vertu et qui poursuivent les délits. — Associations amicales.

De l'Allemagne, par madame de *Staël-Holstein*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Article deuxieme (*deuxième extrait*).

En arrivant à l'Allemagne du Nord, madame de Staël-Holstein n'en fait pas d'abord une peinture bien avantageuse. Les campagnes désertes, les maisons noircies par la fumée, les églises gothiques, semblent préparées, dit-elle, pour les contes de sorcières ou de revenans. Les villes de commerce, en Allemagne (l'Allemagne du Nord), sont grandes et bien bâties, mais elles ne donnent aucune idée de ce qui fait la gloire et l'intérêt de ce pays, l'esprit littéraire et philosophique. Les intérêts mercantiles suffisent pour développer l'intelligence des Français, et l'on peut trouver encore quelque amusement de société en France dans une ville purement commerçante; mais les Allemands éminemment capables des études abstraites traitent les affaires quand ils s'en occupent avec tant de méthode et de pesanteur qu'ils n'en tirent presque jamais aucune idée générale : ils ont beaucoup d'universalité dans l'esprit en littérature et en philosophie, mais nullement dans les affaires : ils les considèrent toujours partiellement et s'en occupent d'une façon presque mécanique. Le contraire s'observe en France où l'esprit des affaires a beaucoup d'étendue, de sorte qu'il n'est pas rare d'y trouver dans le plus simple négociant des aperçus lumineux sur les intérêts politiques et militaires de son pays : c'est qu'en France on étudie les hommes, et en Allemagne les livres. L'Allemagne ne peut donc attacher que ceux qui s'occupent des faits passés et des idées abstraites, tandis que le présent et le réel appartiennent à la France. Dans le Nord de l'Allemagne, il n'y a point de gouvernement représentatif, point de grande capitale; et la sévérité du climat, la médiocrité de la fortune, le sérieux du caractère, rendraient l'existence très-pesante, si la force de la pensée ne s'était pas affranchie de ses circonstances. Les Allemands ont su se créer une république des lettres animée et indépendante : ils ont suppléé à l'intérêt des événemens par l'intérêt des idées.

Après ces considérations générales sur le Nord de l'Allemagne, madame de Staël-Holstein en parcourt les principaux Etats, les villes principales.

Depuis la réformation, les princes de la maison de Saxe ont accordé aux lettres la plus noble des protections, l'indépendance. Aussi dans aucun pays de la terre, il n'existe autant d'instruction qu'en Saxe, et l'on peut dire même que dans tout le Nord de l'Allemagne. On peut juger, par la quantité de livres qui se vendent à Leipsick combien les livres allemands ont de lecteurs dans les dernières classes même du peuple : on trouve jusques dans les villages des professeurs de grec et de latin : il n'y a pas de petite ville qui ne renferme une assez bonne bibliothèque, et presque partout on peut citer quelques hommes recommandables par leurs talens ou leurs connaissances sans être rassemblés dans une même ville; ne communiquant entre eux que par leurs écrits, chacun se fait sa route à soi-même. La liberté de la

presse la plus illimitée existait en Saxe, mais elle n'y avait aucun danger pour le gouvernement, parce que l'esprit des gens de lettres ne se tournait pas vers l'examen des institutions politiques : ils ne s'occupaient que de théories, d'érudition, de recherches littéraires et philosophiques; et les puissans de ce monde n'ont rien à craindre de tout cela. La Saxe était d'une tranquillité profonde : on y faisait quelquefois du bruit pour quelques idées, mais sans songer à leur application : les villes littéraires de ce pays sont celles où l'on voit régner le plus de bienveillance et de simplicité : les goûts qu'y inspirent les lettres donnent une sorte de candeur et de timidité qui fait aimer la vie domestique : les gens de lettres et les gens d'affaires sont trop séparés en Saxe pour qu'il s'y manifeste un véritable esprit public.

Les qualités éminentes du duc et de la duchesse de Weimar, les grands talens de Wieland, de Goethe (*) et de Schiller qui se trouvaient dans ce petit pays lorsque madame de Staël Holstein l'a visité lui donnaient une importance, un éclat même dont on lira avec intérêt les particularités dans le chapitre consacré à la principauté de Weimar: nous passons de suite à celui où il est traité de la Prusse.

Il faut étudier le caractère de Frédéric II, dit madame de Staël-Holstein, quand on veut connaître la Prusse : on doit distinguer dans ce prince deux hommes très-distincts, un Allemand par la nature, un Français par l'éducation. Tout ce que l'Allemand a fait dans un royaume allemand y a laissé des traces durables; tout ce que le Français a tenté n'a point germé d'une manière féconde : Frédéric II établit dans l'administration un ordre et une économie qui a fait la force intérieure de la Prusse, malgré tous ses désavantages naturels. Il se croyait chargé de ménager autant qu'il était possible l'argent de ses sujets : il avait en toutes choses un sentiment de justice que les malheurs de sa jeunesse et la dureté de son père avaient gravé dans son cœur : il avait rendu les tribunaux si indépendans, que pendant sa vie et sous le règne de ses successeurs, on les a vus souvent décider en faveur des sujets contre le roi dans des procès qui tenaient à des intérêts politiques. Sa probité dans l'intérieur de son pays est un de ses premiers titres à l'admiration de la postérité. Frédéric n'était point sensible, mais il avait de la bonté; et les qualités universelles sont celles qui conviennent le mieux aux Souverains : néanmoins cette bonté de Frédéric était inquiétante comme celle du lion. Madame de Staël-Holstein reproche avec raison à Frédéric le cynisme de ses goûts, et de n'avoir pas eu assez de respect pour la religion et les mœurs : il en résulta que ce qu'il faisait de bien rendait l'état du pays meilleur, mais ne perfectionnait pas la moralité du peuple. Le besoin qu'il avait de l'armée l'empêcha d'encourager dans la nation un esprit public dont l'énergie et l'unité fussent imposantes. Rien dans le gouvernement intérieur ne nuisait d'ailleurs à l'indépendance et à la sécurité : c'était l'un des pays de l'Europe où l'on honorait le plus les lumières, où la liberté de fait, sinon celle de droit, était la plus scrupuleusement respectée. Madame de Staël-Holstein atteste qu'elle n'a pas rencontré dans toute la Prusse un seul individu qui se plaignit d'actes arbitraires de la part du gouvernement, et cependant, dit-elle, il n'y aurait pas eu le moindre inconvénient à le faire. Mais, observe-t-elle très-judicieusement, lorsque dans un état social le bonheur lui-même n'est pour ainsi dire qu'un accident heureux, et qu'il n'est pas fondé sur des institutions durables qui garantissent à l'espèce humaine sa force et sa dignité, le patriotisme a peu de persévérance, et l'on abandonne facilement au hasard les avantages qu'on ne croit devoir qu'à lui.

(*) Herder, homme de lettres aussi distingué qui venait de mourir.

Frédéric II, l'un des plus beaux dons de ce hasard avait su se faire aimer sincèrement dans son pays, et cet amour s'est toujours soutenu depuis sa mort Toutefois le sort de la Prusse n'a que trop appris ce que c'est que l'influence même d'un grand homme, alors que durant son règne il ne travaille point généreusement à se rendre inutile : la nation toute entière s'en reposait sur son roi de son principe d'existence, et semblait devoir finir avec lui (*).

Un autre reproche que madame de Staël-Holstein fait à Frédéric, c'est d'avoir voulu que la littérature française fût la seule dans ses états, et de n'avoir fait aucun cas de la littérature allemande. Sans doute, elle n'était pas de son temps aussi remarquable qu'à présent; mais il faut, dit-elle, qu'un prince allemand encourage tout ce qui est allemand. Frédéric se flattait de trouver dans les réfugiés Français quelques écrivains assez distingués pour avoir une littérature française : une telle espérance devait être tronquée ; quelques individus peuvent lutter contre les difficultés que présentent les choses ; mais les grandes masses suivent toujours la pente naturelle.

Le jugement que madame de Staël-Holstein porte sur Berlin renferme des observations tout-à-la-fois si neuves et si piquantes, que nous avons cru devoir en transcrire ici les premiers traits.

« Berlin est une grande ville dont les « rues sont très-larges, parfaitement « bien alignées, les maisons belles, l'en« semble régulier; mais comme il n'y a « pas long-temps qu'elle a été rebâtie, « on n'y voit rien qui retrace les temps « antérieurs. Aucun monument gothique « ne subsiste au milieu des habitations « modernes; et ce pays nouvellement « formé n'est gêné par l'ancien en aucun « genre. Que peut-il y avoir de mieux, « dira-t on, soit pour les édifices, soit « pour les institutions que de n'être pas « embarrassé par des ruines? Je sens que « j'aimerais en Amérique les nouvelles « villes et les nouvelles lois : la nature « et la liberté y parlent assez à l'ame « pour qu'on n'y ait pas besoin de sou« venirs; mais sur notre vieille terre il « faut du passé. Berlin, cette ville toute « moderne, quelque belle qu'elle soit, « ne fait pas une impression assez sérieu« se; on n'y aperçoit pas l'empreinte de « l'histoire du pays, ni celle du caractère « des habitans; et ces magnifiques de« meures nouvellement construites, ne « semblent destinées qu'aux rassemble« mens commodes des plaisirs et de l'in« dustrie. Les plus beaux palais de Berlin « sont bâtis en briques; on trouverait à « peine une pierre de taille dans les arcs « de triomphe. La capitale de la Prusse « ressemble à la Prusse elle-même; les « édifices et les institutions y ont âge « d'homme, et rien de plus, parce qu'un « seul homme en est l'auteur. »

Madame de Staël-Holstein observe ensuite que Berlin étant au centre du nord de l'Allemagne peut être considérée comme le foyer de ses lumières : on y cultive les sciences et les lettres; et dans les dîners d'hommes, chez les ministres et ailleurs, on ne s'astreint point à la séparation de rang si nuisible à l'Allemagne, et l'on sait rassembler les gens de talent de toutes les classes ; cet heureux mélange ne s'étend pas néanmoins encore jusqu'à la société des femmes qui à Ber-

(*) Madame de Staël-Holstein se réfère ici aux événemens désastreux de la campagne d'Iéna provoqués par l'isolement où s'était mis la Prusse, et par le mauvais choix de ses généraux; mais si elle écrivait aujourd'hui, elle reconnaîtrait qu'un meilleur système de diplomatie, un meilleur choix de généraux, l'impulsion donnée à l'esprit public ont fait, en grande partie, revivre en Prusse l'énergie du gouvernement de Frédéric, et que les soins assidus que donne le Souverain actuel à l'éducation des princes destinés à monter sur le trône et à l'environner, promettent à la Prusse un heureux avenir.

lin, comme dans le reste de l'Allemagne, n'est pas bien amalgamée avec celle des hommes. Dans les sociétés ordinaires, on ne remarque qu'un très-petit nombre d'hommes, ce qui gâte presque toujours ceux qui s'y trouvent, en leur ôtant l'inquiétude et le besoin de plaire. Les écrivains philosophes, observe encore madame de Staël-Holstein, ont eu souvent d'injustes préjugés contre la Prusse; ils ne voyaient en elle qu'une vaste caserne, et c'était sous ce rapport qu'elle valait le moins : ce qui doit intéresser à ce pays, ce sont les lumières, l'esprit de justice et les sentimens d'indépendance qu'on rencontre dans une foule d'individus de toutes les classes. Les punitions humiliantes généralement admises parmi les troupes allemandes froissent l'honneur dans l'ame des soldats. Les habitudes militaires ont plutôt nui que servi à l'esprit guerrier des Prussiens; ces habitudes étaient fondées sur de vieilles méthodes qui séparaient l'armée de la nation, tandis que de nos jours, il n'y a de véritable force que dans le caractère national. Ce caractère, en Prusse, est plus noble et plus exalté que les derniers événemens ne pourraient le faire supposer (*).

HISTOIRE.

Abrégé de l'Histoire de France, depuis l'origine de ses premiers habitans jusqu'à l'arrivée de Louis XVIII, par F. H. *Armand*, sténographe. Deuxième édition. Un vol. in-12. Chez l'*Auteur*, rue Saint-André des-Arcs.

Bibliothèque des souvenirs, ou Anecdotes curieuses et faits historiques publiés depuis le 31 mars 1814. Br. in-12. *Blanchard*. 2 fr.

Tableau historique des prisons d'état en France sous le règne de Buonaparte, par M. E. C. *de Maisle*, vieillard infirme et prisonnier d'état pendant dix ans. Broch. in-8°. *Delaunay*. 2 fr. 50 c.

Les Otages de Louis XVI et de sa famille : trait historique. Un volume in-8°. *Pillet*. 3 fr. — 3 fr. 50 c.

Nouvelle histoire de Normandie, enrichie de notes prises au Muséum de Londres; et nouveaux Détails sur Guillaume le-Conquérant, duc de Normandie et roi d'Angleterre, tirés de plusieurs historiens, tels que Dodun de Saint-Quentin, Guillaume de Jumièges, Odaric Vital, de différentes chroniques, des poésies de Robert Waal; terminée par les amours d'Herbette, extraits à Londres d'un poëme du douzième siècle, par *Bancois de Sainte-Marie*. Un vol. in-8°. Versailles, *Jalabert*. Paris, *Lenormant*. 5 fr.

Histoire des sectes religieuses, etc., par M. *Grégoire*, etc. (Voy. pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Voici ce que porte l'avertissement donné par l'auteur.

Cet ouvrage, saisi en 1810 par ordre du ministre de la police générale, a été rendu à l'auteur dans le mois de juin 1814. Tandis qu'il était en France, sous les yeux de la police, une cinquantaine

(*) La conduite de la plus grande partie des officiers prussiens dans toute la suite d'événemens postérieurs auxquels se réfère madame de Staël-Holstein, justifie l'idée avantageuse qu'elle donne du caractère national des Prussiens.

d'exemplaires circulaient en pays étranger (*), et même l'ouvrage presque en entier a été traduit en allemand dans les Archives ecclésiastiques de MM. Staudlin et Tzschirner.

Nous partagerons le compte que nous nous proposons de rendre de cet ouvrage en trois articles. Le premier sera consacré à donner une idée du discours préliminaire qui est d'une grande étendue, puisqu'il renferme quatre-vingt-sept pages in-8o. Dans le second, nous donnerons la simple nomenclature des sectes religieuses et dont M. Grégoire a tracé l'histoire. Dans le troisième, nous recueillerons les traits de cette histoire qui nous auront paru les moins connus et les plus piquans.

Article premier.

Le discours préliminaire roule sur les matières suivantes. Diversité des sectes politiques, philosophiques et religieuses. — Nombre approximatif des sectes religieuses existantes. — Considérations sur leur naissance, leurs modifications, leur durée. — Tableau des controverses théologiques du dernier siècle. — Secte des incrédules. — Sectes fondées par des femmes. — Caractère des sectes modernes.

Nous allons parcourir rapidement ces divers objets.

Dans le sens le plus restreint, le mot *secte* présente l'idée d'un corps de doctrine considérée par ceux qui l'adoptent comme la voie la plus sûre pour rendre à Dieu leurs hommages et atteindre le bonheur dans l'autre vie. D'après la nature de ces opinions, et l'objet de cette doctrine, les sectes empruntent les dénominations accessoires de *politiques*, *philosophiques*, *religieuses*. Quelques-unes ont un caractère mixte. Ainsi les Quakers, les Wahabis, les Jacobites ou Non-Jureurs sont simultanément sectes religieuses et politiques. De toutes les sectes philosophiques, dans les derniers temps, aucune n'a autant remué les esprits que celle de Kant chez les Allemands Depuis Leibnitz et Wolf cette nation méditative eut toujours une prédilection pour la métaphysique dont on n'aurait jamais contesté l'utilité si les aberrations de l'*Idéalisme* n'avaient pas enfanté des rêves. M. Grégoire donne ici des détails sur l'application de cette doctrine à la religion. Il est des sectes, dit-il, dont les membres réunis entre eux par l'identité d'opinions sur certains points ne forment pas d'assemblées ; ils continuent de professer le culte extérieur de la religion dans laquelle leur scission a pris son origine : tels étaient les *Jacobéos*, les *Mamillaires*; tels sont les *Nouveaux-Pélagiens*, les *Cordicoles*. Aux égaremens de l'esprit humain s'intercalent quelquefois des vérités utiles ou des opinions tolérées. D'autres sectes à qui cette dénomination est plus convénable, ont des assemblées publiques ou clandestines, sans néanmoins faire schisme avec la société qui les a vu naître : tels étaient, dans l'origine, les *hernhuters* ou les *méthodistes* qui continuaient à fréquenter, ceux-là les temples luthériens, ceux-ci les églises anglicanes. Enfin il est des sectes qui, séparées de toute autre, ont pour leur culte exclusif des réunions clandestines ou publiques.

Quelques écrivains, dit M. Grégoire, ont voulu déterminer la proportion numérique des individus composant les diverses sociétés juives, chrétiennes, païennes et mahométanes. La diversité de leurs calculs prouve qu'on n'a pas encore acquis les données nécessaires pour asseoir un jugement. Le docteur Lettsom compte environ trois mille sectes ou sociétés religieuses. Si, par *secte*, il entend toute collection d'individus rap-

(*) Quelques-uns, mais en petit nombre, ont percé en France. Le rédacteur de ce Journal s'en procura dans le temps un exemplaire qui ne diffère de ceux qui sont actuellement mis en vente, que par la date qui est de 1819.

prochés par l'analogie ou l'identité d'opinions sur un ou plusieurs points religieux, son calcul ne paraît pas exagéré; mais il l'est certainement, si la dénomination de secte emporte l'idée de culte organisé et de formes liturgiques. L'intention de M. Grégoire étant de faire connaître les aberrations de l'esprit religieux depuis le commencement du dix-huitième siècle jusqu'à l'époque actuelle, la nature du sujet lui commande de décrire d'une manière détaillée celles qui ont pris naissance dans ce laps de temps, mais d'une manière plus succincte celles qui, antérieures au dix-huitième siècle, étaient déjà connues; et pour celles qui se sont déjà modifiées, de présenter le tableau de leurs métamorphoses. C'est dans cet esprit qu'il trace ici l'esquisse des différentes classes des sectes: on la trouvera plus détaillée dans la nomenclature que nous avons annoncé devoir être l'objet de l'article deuxième.

Les disputes du Quiétisme en France appartiennent à la fin du dix-septième siècle: par cette raison, M. Grégoire a dû se borner à énoncer les faits très-peu nombreux qui dans le dix-huitième concernent cette hérésie. Les sectes naissent communément à la suite des disputes ou controverses théologiques; mais toutes les controverses n'enfantent pas des sectes, mais seulement des haines. Dans le dix-huitième siècle, quelques opinions avancées ou reproduites sur des matières théologiques ou connexes à la théologie, sont si étranges que leur bizarrerie même a fait abréger la dispute: M. Grégoire en cite plusieurs exemples. Ici M. Grégoire, après des considérations pleines de sagacité sur la naissance des sectes religieuses, leurs modifications, leur durée, où les bornes de ce Journal ne nous permettent pas de le suivre, trace rapidement le tableau des controverses théologiques du dernier siècle; mais il s'arrête principalement sur l'incrédulité qui a fait tant de progrès dans ce même siècle. C'est aux philosophes modernes qu'il les attribue. En portant cette accusation contre eux, son impartialité ne lui permet pas de dissimuler qu'ils ont approfondi, avec beaucoup de sagacité divers articles du *Droit social*, et revendiqué ceux des nations; qu'ils ont provoqué la réforme de lois civiles et criminelles, l'abolition des procès sur la magie, de l'inquisition, des corvées, de la féodalité, et enfin de la torture, quoique sur ce dernier article, dit-il, ils n'ayent guères fait que répéter les réflexions de Saint-Augustin dans sa *Cité de Dieu*, sans indiquer la source où ils les avaient puisées.

M. Grégoire entre dans de grands détails pour établir la mauvaise foi des écrivains qui ont propagé l'incrédulité: ce qu'ils offrent de plus remarquable, c'est l'observation qu'il y fait que la plupart des auteurs irreligieux ont en même temps publié des obscénités. A l'appui de cette assertion il cite *Bayle*, *Diderot*, *J. J. Rousseau*, *Mirabeau* de l'Assemblée constituante, *Parny* et *Voltaire*. On pourrait en citer un bien plus grand nombre auxquels ce reproche ne peut pas s'appliquer, tels en France que *Frerèt*, *Bouguer*, *Lamétrie*, *Toussaint*, *Boulanger*, *Helvetius*, *Naigeon*, *D'Holbach*, *Saint-Lambert*, en Angleterre, *Collins*, *Mandevilla*, *Tolland*; dans les Etats-Unis, *Thomas Payne*.

Diverses sectes, dit M. Grégoire, ont été fondées ou modifiées par des femmes, autour desquelles se sont réunis quelquefois un grand nombre de partisans: étrangères aux discussions abstraites du dogme, ces sociétés fondées la plupart sur des visions, des extases, s'occupent de pratiques auxquelles l'exaltation des idées et l'illusion des sens donnent souvent une tendance plus ou moins marquée vers le libertinage: tels étaient les adhérens de cette Agapie, chef, à la fin du quatorzième siècle, d'une branche de gnostiques; telles Priscilla et Maximilla, parmi les Montanistes: on voit les femmes jouer un rôle court et désirable dans les sectes des *Méthodistes*, *Qua-*

kers, *Philadelphiens*, *Hattemistes*, *Verschoristes*, *Labadistes*, *Fanatiques des Cévennes*. *Convulsionnaires*, *Cordicoles* : trois sectes nouvelles ont été fondées par des femmes ; celles des *Buchanistes*, de *Gemaima-Wilkinson*, et des *Victimes*. L'Asie paraît être la région où les sectes ont plus de ténacité ; mais là, comme en Europe, les plus durables sont celles qui sont fondées sur un scepticisme qui discute : les moins durables, celles qui au raisonnement substituent l'enthousiasme ; car à l'enthousiasme, observe très-bien M. Grégoire, s'applique ce que disait Fontenelle de l'admiration : *c'est un sentiment qui ne demande qu'à finir* : voilà pourquoi les sectes établies par les femmes n'ont jamais eu qu'une courte existence. Le même sort attend toutes les associations d'*Illuminés*, de *Jumpers*, de *Tunkers*, de *Méthodistes*, à moins que des controverses paisibles n'y remplacent l'inspiration privée.

Avant de fixer le caractère des sectes nouvelles, M. Grégoire observe qu'on peut les diviser en deux branches principales : l'une embrasse celles qui panchent vers le déisme ; les Calvinistes, les Luthériens, les Anabatistes ; les Unitaires : les autres inclinent à l'enthousiasme, les Prélistes, les Méthodistes, les Swedenborgistes, les Jumpers, les Shakerts. La plupart des sectes modernes ont manifesté vers la liberté politique une propension qui est le résultat des persécutions qu'elles ont éprouvées et des lumières répandues par la culture des lettres : sur cet article elles se sont rapprochées de l'Evangile : par la même raison, une foule de voix se sont élevées sur l'esclavage des Nègres. En Angleterre, presque tous les *Dissenters* sont opposés au pouvoir arbitraire et tiennent au parti des Whigts ; les hommes les plus religieux sont en même temps les plus ardens défenseurs de la liberté publique.

Dernier Soupir de l'inquisition d'Espagne, ou Conduite sage et mesurée de la Régence du royaume d'Espagne envers les derniers défenseurs de ce tribunal de sang : Recueil de pièces officielles traduites de l'espagnol, par E. *Nunez de Taboada*. Broch. in-8°. *Firmin Didot.*

Histoire des Croisades, etc., par M. *Michaud*. Tome IIe. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le deuxième cahier de ce Journal.)

Article cinquième (*premier extrait*).

Nouraddin, fils de Kengui, qui s'était emparé, comme on l'a vu, de la ville d'Edesse, avait hérité des conquêtes de son père, et les avait augmentées en rappelant l'austère simplicité des anciens califes. Baudouin III qui entreprit d'arrêter ses progrès fit admirer son courage dans plusieurs batailles et se signala surtout par la prise d'Ascalon : il alla combattre Nourradin et lui fit lever le siège de deux places. Lorsqu'il s'occupait de traverser la principauté d'Antioche troublée par des factions et menacée par les Musulmans, il fut empoisonné par un médecin syrien. La nouvelle de sa mort répandit la plus grande consternation dans le royaume de Jérusalem. Nourradin lui-même, si l'on en croit un historien chrétien (Robert Dumont), fut touché des larmes des Francs : on lui conseilla de profiter de cet événement pour entrer dans la Palestine. « A Dieu ne plaise, répondit-il, que j'aille « troubler la juste douleur d'un peuple « qui pleure un si bon roi, et choisir « cette circonstance pour attaquer un « royaume dont je n'ai rien à craindre. »

Amaury, frère de Baudouin, lui succéda malgré l'opposition de plusieurs grands du royaume que la hauteur de son caractère avait aliénés. A peine fut-il

il monté sur le trône, que sur le refus du calife d'Egypte d'acquitter le tribut qu'il devait aux vainqueurs d'Ascalon, il marcha contre lui, porta la terreur de ses armes sur les bords du Nil, et ne revint dans son royaume qu'après avoir forcé les Egyptiens d'acheter la paix. Une seconde expédition dont l'historien donne les détails, eut lieu dans cette contrée : Amaury négligea de profiter de tous ses avantages contre les Syriens afin de prolonger son séjour en Egypte. Le visir de ce pays s'obligea de lui payer un tribut annuel de cent mille écus d'or, et consentit à recevoir une garnison dans le Caire. Les riches présens qu'il fit aux chevaliers et aux barons, les largesses qu'il prodigua même aux soldats inspirèrent à ces guerriers des vues ambitieuses qu'Amaury partagea lui-même. Il médita la conquête de l'Egypte et sollicita le secours de l'empereur grec. Dans une assemblée tenue à ce sujet, les plus sages entre lesquels on remarqua le grand maître des Templiers déclarèrent hautement que l'entreprise était injuste. Malgré leur opposition, Amaury persista dans ce projet que le sultan de Damas Nourraddin parut d'abord favoriser. Dans cette confiance Amaury pénétra en Egypte, prit d'assaut la ville de Bilbéis et la livra aux flammes et au pillage. Le calife du Caire implora alors le secours de Nourraddin qui se disposa à le secourir. En attendant ce secours, il amusa le roi de Jérusalem par la promesse que ses ambassadeurs lui firent d'une somme de deux millions d'écus d'or. Tandis qu'Amaury se laissait éblouir par cette offre et qu'il attendait vainement la flotte des Grecs promise par leur empereur, il apprit que Nourraddin arrivait en Egypte à la tête d'une armée formidable. Amaury harcelé d'abord par les Syriens et les Egyptiens réunis fut obligé de retourner dans son royaume, poursuivi jusqu'au désert par les troupes de Nourraddin. Ce sultan alors fit déposer le calife d'Egypte, éteignit la dynastie des Fatimites : l'Egypte et la Syrie n'obéirent plus qu'à un seul chef, et les plus riches provinces de l'Orient se trouvèrent réunies sous la domination de Nourraddin. Ce prince se disposait à attaquer les Chrétiens dans toutes les places qui leur restaient, et à détruire même le royaume de Jérusalem; mais il fut arrêté dans ce projet par la mort; et la gloire en fut réservée à Saladin.

Ce jeune guerrier, devenu si célèbre, était originaire des peuplades sauvages qui habitent les montagnes situées au-delà du Tygre. Elevé à la cour de Damas, il avait été employé par Nourraddin à soumettre l'Egypte et s'était rendu suspect à ce prince qui se proposait, lorsqu'il mourut, de passer lui-même en Egypte. Le sultan de Damas ne laissant qu'un enfant pour lui succéder, les Syriens appelèrent au trône Saladin.

Amaury, au lieu de profiter des troubles que ces événemens avait fait naître en Syrie où Saladin avait à combattre le fils de Nourraddin, enfermé dans le port, et plusieurs émirs attachés à son parti, voulut reprendre l'exécution de ses projets sur l'Egypte. Avec le secours d'une flotte et des troupes qu'envoya l'empereur de Constantinople, les Chrétiens mirent le siège devant Damas, mais les éternelles divisions des Grecs et des Latins firent échouer cette entreprise. Amaury, persistant toujours dans ses desseins sur l'Egypte, mourut laissant son royaume désolé, et pour son successeur, sous le nom de Baudouin IV, un enfant âgé de treize ans et couvert de lèpre. Raymond qui fut déclaré régent après la mort de son rival dans cette dignité, Milon de Plonsy, que toute la Palestine le soupçonnait d'avoir fait assassiner. Ce régent essaya de renouveler les malheureuses tentatives d'Amaury sur l'Egypte. Les Chrétiens mirent le siège devant Alexandrie où tous les genres de misère se réunirent pour désoler leur armée. Leur retour en Syrie et leur alliance passagère avec les émirs du parti de Nourraddin alarmèrent Saladin qui fit à leurs chefs de brillantes promesses, leur distribua de riches présens et obtint

une trêve dont il profita pour affermir sa puissance et reculer les limites de son empire. Après avoir imprudemment consenti à cette trêve, les Chrétiens firent une seconde faute, ce fut de violer ce traité presque aussitôt qu'ils l'eurent signé, en faisant une incursion sur les terres de Damas. Pour les punir de cette violation de la trêve, Saladin s'avança vers la Palestine avec une armée formidable et força Baudouin IV, qui venait de prendre les rênes du gouvernement, à se renfermer dans Ascalon. Tout semblait présager la chute prochaine du royaume de Jérusalem, lorsque l'armée chrétienne, sous le commandement d'un roi infirme et presque mourant, mais indigné des ravages de la guerre sortit inopinément d'Ascalon et surprit les Mameluks. Saladin, après s'être vaillamment défendu au milieu de ses Mameluks, milice nouvelle, qu'il avait formée lui-même, ne put résister à l'impétuosité de ses ennemis et perdit si complètement la bataille, que monté sur un chameau et suivi seulement de quelques officiers, il fut obligé de fuir à travers le désert et de retourner presque seul en Egypte. Les Chrétiens ne surent pas profiter de cette grande victoire. Saladin devenu plus prudent par sa défaite employa contre eux toutes les ruses de la guerre, les surprit et les battit plusieurs fois, et les obligea de demander la paix.

La lèpre, dont était affligé Baudouin IV, faisant des progrès alarmans, le détermina à offrir le gouvernement au comte de Flandres, qui était passé en Asie et qui le refusa. L'opinion publique désignait le ci-devant régent, le comte de Tripoli, comme le seul capable de remplacer le roi de Jérusalem; mais Baudouin IV, obligé d'abandonner le trône, tremblait d'y placer un homme qui aurait pu le faire oublier: il fit tomber son choix sur un chevalier sans renommée et sans gloire, Guy de Lusignan, qui n'avait d'autre titre que d'avoir épousé la fille d'Amaury, et dont l'orgueil excessif qui n'était justifié par aucun talent, révolta tous les esprits après son élévation. Ce malheureux choix présageait en quelque sorte les malheurs qui signalèrent son règne et qui aboutirent à la prise de Jérusalem : ce sera la matière d'un second extrait.

BIOGRAPHIE.

Histoire des malheurs et de la captivité de Pie VII sous le règne de Napoléon Buonaparte, précédée et suivie des principaux événemens de la vie du souverain pontife, depuis sa naissance jusqu'à sa rentrée à Rome en 1814, avec les pièces justificatives dans lesquelles on trouve l'histoire du concile de 1811, par Alphonse de *Beauchamp*, auteur de l'Histoire de la Vendée. Un vol. in-12. *Leprieur.* 3 fr. — 4 fr.

Vie de la princesse de Lamballe, avec plusieurs anecdotes sur la famille de Penthièvre, par M. *Grossier.* Broch. in-18. *Montoden.*

Précis historique sur le feld-maréchal Souwarow, par le marquis de *Guillaumouche Boscage.* Un vol. in-8°. *Debray.* 5 fr. — 6 fr. 50 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Histoire du général Moreau, surnommé le grand Capitaine, avec les particularités les plus secrètes de son procès, de son retour d'Amérique, de sa mort, etc., par A. H. *Châteauneuf.* Un vol. in-8°. *Michaud.* 3 fr. — 3 fr. 75 c.

Cet ouvrage, le meilleur qui soit sorti de la plume de M. Châteauneuf, auteur d'un si grand nombre de productions du

même genre, fait parfaitement connaître sous le rapport de ses grands talens militaires Moreau, que M Garat ne nous a dépeint que sous le point de vue de sa moralité.

Jugement de Buonaparte, par le général Dumouriez, extrait de l'Ambigu du 10 avril 1807. Brochure in-8°. *Lenormant.*

Ce Jugement où les talens militaires de Buonaparte paraissent appréciés à leur juste valeur par un général renommé, a été porté à une époque où il éblouissait encore l'Europe par l'éclat de ses désastreuses victoires.

MÉLANGES DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE ET DE VOYAGES.

Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire, etc., publiées par M. *Malte-Brun.* Tome III, de la 6^e. souscription, et 23^e. de la collection. Cahier 67. in-8°. *Veuve Buisson.*

La partie des Annales proprement dite contient: 1) coup-d'œil historique, agricole et botanique sur le *Monte Circello*, par M. Arsenne Thiébault de Bernaud; 2) sur les ruines de Carthage et d'Udine, en Barbarie, extrait d'une lettre de John Jackson, écrite en 1803; 3) variétés historiques et géographiques tirées de divers ouvrages périodiques anglais et américains (suite).

Le Bulletin renferme: 1) Description de l'Egypte, ou Recueil d'observations et de recherches qui ont été faites en Egypte pendant l'expédition de l'armée française, publié par les ordres de S. M. l'empereur Napoléon, seconde livraison (deuxième article); 2) Précis de la Géographie universelle, ou Description de toutes les parties du monde sur un nouveau plan, etc., par M. *Malte-Brun*, tome IV, contenant la description de l'Inde, de l'Océanique et de l'Afrique septentrionale (premier article); 3) Revue des ouvrages publiés dans les dernières années en Angleterre sur la Géographie; 4) le Spectateur, ou Variétés historiques, politiques, littéraires et morales, par M. *Malte-Brun*, n°. 1 à 10, mai et juin 1814; 5) Voyage autour du monde.

VOYAGES.

Voyage de l'Inde à Chyraz par le Golfe persique, etc., contenant la description des mœurs, des lois, des coutumes et des connaissances des Persans, traduit de l'anglais de M *Scott-Waring*, et augmenté de détails, de notes et d'éclaircissemens sur quelques usages, sur la géographie, l'histoire et la littérature, par M. *M****, etc., faisant suite au Voyage de M. *Morier* en Perse, et au Mémoire sur Trébisonde, par M. *Beauchamp.* (Voyez pour l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1814.)

Article cinquième (premier extrait.)

M. Scott-Waring n'a parcouru qu'une étendue de pays peu considérable, mais très-intéressante, parce qu'elle renferme une partie de l'ancienne Perse: le voyageur d'ailleurs a enrichi sa narration de détails précieux qui sont indiqués, comme on vient de le voir dans le titre; et le savant traducteur y a ajouté des détails, des notes et des éclaircissemens également précieux que ce même titre indique aussi. A un esprit éminemment observateur, Scott-Waring réunissait un avantage inestimable, la connaissance des langues orientales, mais surtout du persan vulgaire qui le garantissait de l'impéritie, de l'astuce des préventions naturelles des interprètes.

Nous allons d'abord suivre très-rapidement ce voyageur dans sa route de l'Inde à Chyraz. C'est le 10 avril 1802 qu'il s'embarqua sur un navire qui faisait voile pour le Golfe persique : il y débarqua à Bouchir le 22 mai. Cette ville, sous la domination de la Perse n'a rien d'imposant : les Hindous qui forment une grande partie de la population assez médiocre ne sont ni molestés par les Persans, ni outragés et opprimés par le gouvernement : il sort annuellement de cette ville des sommes considérables qu'on exporte dans diverses parties de l'Inde d'où l'on tire en échange diverses étoffes de cette vaste péninsule : le roi de Perse a vainement tenté de diminuer cette exportation. L'eau à Bouchir est saumâtre à un point insupportable. Ses habitans et ceux de ses environs sont très-paisibles, mais d'une stupidité rebutante. La chaleur excessive et la sécheresse de l'air dans tout le Dechistan, dont Bouchir est le chef-lieu, y multiplient singulièrement le nombre des aveugles et des gens dont la vue est misérablement affectée : le voyageur le porte à un tiers au moins des habitans. Pour commencer à faire connaître les usages des Persans, il décrit un repas où il fut invité chez Mehdy-Alikhan, résident pour l'Angleterre à Bouchir : on lira avec intérêt cette description dans le Voyage même, ainsi que ses observations sur la foi aveugle qu'ont les Persans à l'astrologie judiciaire, et sur leur manière de voyager. Il est d'usage et même d'une nécessité indispensable, si l'on a besoin d'assistance, de faire au gouverneur de la ville ou au chef du village où l'on s'arrête quelques présens dont le voyageur fait l'énumération ; mais il faut bien se garder, dit il, de présenter rien qui appartienne à la toilette des femmes : ce serait faire un outrage sanglant.

Le voyageur se mit en route pour Chyraz avec une caravanne composée de vingt mules. Dans cette route il fallut traverser un petit bras de mer dont le fond est presque partout un sable mouvant. Il y a des saisons où la moindre direction de la trace accoutumée précipite dans une perte certaine : c'est le sort qui menaçait la caravanne : déjà elle était sur le point de sortir de la voie lorsque les mules abandonnées à elles-mêmes retrouvèrent le bon chemin : le gouverneur de Bouchir a eu plusieurs fois l'intention de rendre ce passage praticable et sûr ; mais sa conservation personnelle l'en a toujours empêché, regardant cette traversée comme une barrière que les ennemis ne pouvaient pas franchir, et qui, s'ils y parvenaient, lui donnerait assez de temps pour prendre la fuite : il a plusieurs fois vérifié ce calcul.

La manière de percevoir les impôts dans cette portion du pays, et probablement partout où les terres ne sont point entourées de murs, est d'une nature très-singulière : les cultivateurs payent une taxe pour tous les chevaux, bœufs et ânes qu'ils emploient au labourage.

A deux farsangs de *Kazroun*, on rencontre les ruines d'une fort grande ville nommée *Dires*. L'œil d'abord est frappé des vestiges de son ancienne splendeur : çà et là des débris de murailles pulvérisées, des colonnes rompues. Ses habitans abandonnèrent leurs foyers sous le règne de Kerim-Khan; quelques-uns cherchèrent un asile dans Bouchir; les lieux d'alentour offrirent un refuge à d'autres ; maintenant quelques cabanes éparses semblent insulter à l'ancienne magnificence de ces lieux. Les misérables gens qui y demeurent ont conservé un singulier usage, c'est de ne permettre à aucun *Mourdel-Chou*, ou laveur de corps morts, d'habiter parmi eux, ni même d'entrer dans leur hameau. Chaque fois qu'il meurt quelqu'un, ils envoient chercher ce laveur à Kazroun ; et à peine a-t-il rempli son ministère qu'ils le chassent à coups de pierre ou de bâton. Lorsqu'un individu a rendu l'esprit, on donne avis du décès au cadi qui donne au mourdel chou, le seul qui ait

droit de laver et purifier un mort, l'ordre de remplir cet office. L'homme chargé de ce triste emploi envoie des femmes, si c'est le corps d'une femme, et des hommes, si c'est celui d'un homme, qui déshabillent le cadavre, s'emparent de ses vêtemens auxquels personne ne voudrait toucher et le transportent au loin où la purification se fait en bouchant les oreilles et toutes les ouvertures, afin qu'il n'en sorte aucune exhalaison maligne.

La ville de Kazroun est très-vaste, une partie de ses édifices tombe en ruines, et ses murs sont dans un délabrement complet; cependant elle conserve encore des édifices remarquables, surtout de très-beaux kiosques; sa grande mosquée est bâtie sur une colline. Les maisons qu'on trouve aujourd'hui dans les trois villages qui composent actuellement la ville sont séparées les unes des autres et construites en pierre. Le pays, du côté de la mer dont Kazroun n'est éloigné que de deux journées, abonde en toutes sortes d'oranges et de citrons : on y trouve une espèce de dattes dont la bonté est sans pareille : on tire de la ville une grande quantité de toiles de coton et de lin.

En s'avançant vers Chyraz se trouve *Desterdjye* : c'est une très-grande ville et l'une des plus agréables de la Perse : elle est entourée d'une bonne muraille : il y a auprès une grande caverne qui, à raison de sa position inaccessible, sert de refuge aux habitans lorsque le salut public est en danger. Cette ville a pris en peu de temps un accroissement considérable, puisque du temps de M. Franklin (*) en 1787 ce n'était encore qu'un village.

La ville de Chyraz, le terme du voyage de M. Scott-Waring ne lui parut pas remplir l'idée que s'en forment ceux qui la regardent comme une cité magnifique et très-peuplée. Elle n'est pas, dit-il, à beaucoup près, aussi grande qu'on a voulu le dire : elle est entourée d'un mur qui peut tenir contre une attaque de cavalerie et a six portes; mais les rues en sont étroites, les maisons petites et sales : il est vrai que le dernier roi de Perse a détruit ses plus belles maisons et une excellente muraille en pierres flanquée de plusieurs bastions qui, dans l'opinion des Persans, en faisaient une ville importante. Il y a loin de croire que les célèbres poètes persans *Hafiz* et *Sady*, qui nous ont donné de magnifiques descriptions de Chyraz, entraînés par une sorte de prédilection pour cette ville qui les a vu naître, ont embelli le tableau qu'ils en ont fait. Ceux qui en ont successivement parlé, divers voyageurs tels qu'Oléarius, Herbert, Fryer, Thévenot, Tavernier ne la représentent que comme une ville du second ordre. Il a semblé à M. Scott-Waring qu'elle pouvait avoir environ cinq milles de circonférence, puisqu'il en fit le tour à cheval en moins d'une heure. Il y a maintenant dans Chyraz une verrerie et une fonderie qui méritent d'être visitées. Des vases en verre qu'on soufle dans la première sont fort curieux; ils sont ornés dans l'intérieur de représentations d'arbres, de fleurs, et quelquefois même de médailles qui sont autant de pièces de rapport que, dans le verre une fois souflé, on fixe adroitement avec de petites pièces, et d'une manière si propre que la jointure devient tout-à-fait invisible. Chyraz renferme plusieurs artisans habiles et fort ingénieux, mais dont la condition est très-misérable, parce qu'ils sont obligés de travailler gratuitement pour les principaux de la ville qui ne leur remboursent pas même leurs frais. Un armurier fort habile qui fabriquait des pistolets presque aussi bons que ceux de l'Europe, partageait ce triste sort.

Le Bazard du *Vekil* ou Régent (c'est le titre modeste que prenait Kerim Kan

---

(*) M. Langlès a publié en l'an 6 la relation de ce voyageur sous le titre de *Voyage du Bengale à Chyraz.*

au lieu de celui de roi) est un vaste et beau bâtiment construit en briques, voûté et couvert : il y a encore à Chyraz plusieurs autres marchés très-beaux ; mais aucun n'égale celui du Vekil en magnificence.

On lira avec intérêt, dans le Voyage même, les détails où M. Scott-Waring entre, sur la réception qu'on fit lors de son séjour à Chyraz au prince et à la reine, sur la visite qu'il fit au gouverneur, le respect qu'on a pour lui et son avarice. Nous allons passer à des objets plus intéressans encore.

« Les jardins de Chyraz, observe le « voyageur, jouissent d'une grande cé- « lébrité ; mais l'assommante uniformité « de longues promenades dans des allées « étroites, ne saurait trouver grace de- « vant le goût européen..... Cependant « les Persans font leurs délices de ces « jardins, eux pour qui tout est jouis- « sance, et qu'un simple filet d'eau rend « presque fous de plaisir. C'est là qu'ils « viennent se délasser des inquiétudes et « de la bassesse de leurs occupations « habituelles, et goûter les agrémens de « leur *sohbet* (*). Ils passent la journée à « fumer, à pêcher, ou à entendre chan- « ter les odes de différens poëtes. Bien- « tôt la nuit vient les affranchir de toute « contrainte ; *alors les lèvres de la beau- « té accomplie et facile n'hésitent plus « à s'humecter du nectar de Chyraz*, « là se borne, je crois, la plus grande fé- « licité que puisse désirer un Persan ; l'i- « dée la plus sublime qu'il ait conçue des « jouissances humaines. »

Le tombeau de Hafiz en marbre blanc est placé dans un petit jardin : c'est un des monumens de la magnificence de Kerim-Khan. On voit sur la table qui le couvre deux odes du poëte fort bien gravées. Autour sont plusieurs autres sépultures et tombes qui n'ont rien de remarquable. Plusieurs derviches ont établi leur demeure en ce lieu : ils chantent les odes de Hafiz dont ils visitent chaque jour le tombeau. Celui de Sady est près d'un petit village. Kerim-Khan avait dépensé dix mille piastres pour réparer et embellir ce monument ; mais depuis ce prince il a tombé en ruines. Sady a inséré dans son Bostan une fort belle épitaphe qu'il avait composée pour lui-même et que les Persans n'ont pas eu le bon goût de tracer sur sa tombe : M. Scott-Waring en donne le sens qui justifie le jugement avantageux qu'il en porte. Il fut très-surpris de ne pas trouver un seul derviche près du tombeau de Sady : c'est qu'on n'a point pour lui, dit-il, malgré la juste admiration de ses œuvres, la vénération dont on est pénétré pour Hafiz.

Près de là est le plus beau des jardins qui se trouvent dans les dehors de la ville ; il est embelli d'assez jolis bâtimens et traversé par un ruisseau qui forme plusieurs cascades ; la vue y est plus étendue que dans aucun autre jardin ; celui qu'on appelle *Miroir du monde* renferme quelques beaux bâtimens dont l'un se distingue par sa magnificence. Ces jardins sont en général bien garnis de fleurs, d'arbres fruitiers et de cyprès qui y croissent admirablement bien et dont aucun n'est entretenu avec soin. La végétation surabondante des arbres y rend beaucoup d'allées impraticables : les fleurs et même les arbres fruitiers y sont étouffés par les mauvaises herbes : cela vient de l'intérêt qu'ont les locataires d'employer le moins de monde possible à les soigner. Le jardin du prince dans la ville est, dans l'opinion du voyageur, supérieur à tous ceux qui ornent l'entrée de Chyraz, parce qu'on les a dépouillés de leurs meilleures productions pour l'embellir.

(*) Ni le voyageur, ni son traducteur n'ont pris la peine de nous donner la signification précise de ce mot, quoique le sommaire placé à la tête du chapitre annonce la description de ce sohbet.

JURISPRUDENCE. ADMINISTRATION.

Répertoire général des lois françaises, depuis 1789 jusqu'au premier janvier 1812, par ordre alphabétique et chronologique, et par classement des matières, par L. R. *Rondonneau*, bibliothécaire adjoint du conseil d'état. 2 forts vol. in-8°. *Garnery*. 18 fr. — 23 fr.

Ce Répertoire contient la table des sénatus-consultes, des lois, des décrets, des arrêtés, des réglemens et des instructions ministérielles contenues dans la collection, édition officielle, dans les bulletins des lois, et dans la collection des lois françaises actuellement en vigueur en six volumes in-8°. publiés par le même auteur, ouvrage dans lequel se trouvent refondus le Répertoire de M. Baulac, depuis 1789 jusqu'à l'an XI, et la suite depuis l'an XI jusqu'à 1812.

Premier supplément au Répertoire des lois publié par feu M. Baulac en l'an XI, ou Suite de ce Répertoire, depuis l'an XI jusqu'au 31 décembre 1809, par L. *Rondonneau*. Un vol. in-8°. *Même adresse*. 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Second supplément pour les années 1810 *et* 1811, par *le même*. Un vol. in-8°. *Même adresse*. 3 fr. — 4 fr.

Procès célèbres de la révolution, ou Tableau historique de plusieurs procès fameux tenant aux principaux événemens de l'interrègne révolutionnaire, notamment celui des *Agens royaux* en l'an 1797, celui d'*Aréna*, etc., par N. G. avocat. 2 vol. in-8°. *Garnery* et *Mame*. 10 fr. — 12 fr. 50 c.

Code administratif, ou Recueil, par ordre alphabétique, des matières de toutes les lois nouvelles et anciennes relatives aux fonctions administratifs et de police des préfets, sous-préfets, maires et adjoints, commissaires de police, et aux attributions des conseils de préfecture des départemens, d'arrondissement municipal et de municipalité, avec les instructions et décisions des autorités supérieures, et la solution des principales difficultés ou des doutes relatifs à l'exécution des lois et actes du gouvernement, par M. *Fleurigeon*, chef de bureau au ministère de l'intérieur. 6 vol. in-8°. *Garnery*. 36 fr. — 45 fr.

Elémens de l'administration pratique, par M. *Lalouet*, ex-sous-préfet, membre de la chambre des députés. Un vol. in-4°. Chez l'*auteur*, rue Jacob, n°. 22, et *Lenormant*. 5 fr. — 6 fr.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Le Tour du Cercle, ou Tableau de nos erreurs et de nos crimes, par M. *L****. Broch. in-8°. *Lenormant*. 1 fr. 25 c. — 1 fr. 50 c.

Des magistrats d'autrefois, des magistrats de la révolution, des magistrats à venir, par M. *Dupin*, avocat à la Cour royale de Paris. Broch. in-8°. *Delaunay*. 1 fr. 25 c. — 1 fr. 50 c.

La grande revue des Tribunaux, et nécessité urgente d'examiner les qualités morales de tous les juges de

France, et réflexions sur les vices principaux de l'organisation judiciaire in-8°. M. F. J. *Dentu.*

Rapport fait au nom de la commission centrale sur le projet de loi relatif à la liberté de la presse, par M. *Raynouard.* Broch. in-8°. *Mame frères.* 1 fr. 50 c.

Mémoire sur la liberté de la presse, par M. *Lamoignon de Malesherbes.* Broch. in-8°. *Pillet.* 2 fr. 50 c. — 3 fr.

Observations sur le discours prononcé par le ministre de l'intérieur, en faveur du projet de loi sur la liberté de la presse adopté par la chambre des députés, et présenté à la chambre des pairs, le 16 de ce mois (août). Broch. in-8°. *Nicolle.* 1 fr. 25 c. — 1 fr. 50 c.

Encore un mot sur la liberté de la presse, par M. de *B****. (de Bonald). Broch. in-8°. *A la Société typographique.*

Opinion d'un ancien militaire sur la constitution de la France et les Français. Broch. in-8°. *Michaud frères.* 2 fr. — 2 fr. 50 c.

Histoire du procès de Louis XVI, dédiée à S. M. Louis XVIII, par Maurice *Mejan*, avocat. Tome I, in-8°. Chez l'*Auteur*, rue de Bondy, n°. 32, et *Patris*, *Grabit* et *Delaunay.*

Défense de Louis XVI, suivie d'un Discours sur la loi salique, par P. E. *Regrand.* Broch. in-8°. *Migneret.* 1 fr. 50 c.

De l'utilité des Colonies, des causes intérieures de la perte de Saint-Domingue, et des moyens d'en recouvrer la possession, par M. *Mazières*, colon. Broch. in-8°. *Renard.*

Opinion sur le rétablissement des Colonies, publiée en 1811 par le chef d'escadron *Guillermin*, auteur du Précis historique des derniers événemens de Saint-Domingue. Br. in-8°. *Arthus Bertrand.*

De l'Esprit de conquête et de l'usurpation dans le système mercantile, en réponse à l'ouvrage de M. *Benjamin Constant*, intitulé *de l'Esprit de conquête et de l'usurpation par le système guerrier dans l'état actuel de la civilisation européenne*, par M. G. *Gaussin.* Broch. in-8°. *Lenormant.* 1 fr. 50 c.

Observations sur la Charte constitutionnelle de France, suivies de lettres philosophiques et politiques *sur la vente des biens nationaux, l'administration de la justice et la liberté de la presse*, par M. *Lenormant*, avocat. Broch. in-8°. *Chaigneau jeune.*

Qu'est-ce que la liberté de la presse? ou Qu'est-ce que l'existence morale et politique? Questions dont la solution précise conduit entièrement à l'examen des dispositions de la Charte constitutionnelle sur la liberté et la propriété individuelles, par *Soulaty.* Broch. in-8°. *Chanson.* 2 fr. 50 c.

De la Liberté des brochures, des pamphlets et des journaux considérée

sous le rapport de l'intérêt du gouvernement, par M. *Benjamin Constant.* Broch. in-8°. *Nicolle.* 1 fr. 25 c. — 1 fr. 50 c.

De la Pensée, ou *Réflexions sur la liberté de la presse à l'occasion de quelques brochures sur ce sujet*, par M. *Deroncevaux.* Brochure in-8°. *Blanchart* et *Compagnie.*

De la Liberté de la presse : première et seconde lettres, par J. B. A. S. (Suard). Deux brochures in-8°. *Michaud frères.*

De la Domesticité chez les peuples anciens et modernes, par M. *Grégoire*, ancien évêque de Blois. Un vol. in-8°. *Egron.* 4 fr.

Nous revenons sur cet intéressant ouvrage dont nous n'avions donné que l'annonce dans le précédent cahier.

Avant de donner l'analyse de cet ouvrage, il est essentiel d'en indiquer le but : l'auteur le fait connaître dans les premières pages de sa préface ; et ce but est de nature à intéresser vivement tous les citoyens, comme on va le voir.

« La surveillance journalière d'une « famille, d'un ménage exige des soins « qui sont abondamment récompensés « par l'avantage d'y voir régner l'ordre, « l'union et la vertu. Les chefs de mai- « son ne sont pas tiraillés par des crain- « tes habituelles lorsqu'ils sont entourés « d'enfans et de serviteurs dont la con- « duite intègre présente un appui à la « confiance. Si les plaisirs domestiques « ne sont pas toujours les plus vifs, ils « sont du moins ceux dont la jouissance « paisible contribue le plus efficacement « à procurer cette portion de bonheur « qui adoucit les peines de la vie. Mais à « l'époque actuelle, les plaisirs de fa- « mille sont rares ; leur privation affli- « geante pour tout le monde, l'est spé- « cialement pour les personnes isolées, « sans parens, sans amis, et que leur « état, l'âge ou les infirmités livrent à « des soins mercénaires. Tel est le mal- « heur auquel la rareté des bons domes- « tiques condamne un grand nombre « d'individus obligés à se tenir conti- « nuellement en garde contre les four- « beries ; leur demeure est, pour ainsi « dire, en état de siège. Cette situation « déplorable conduit naturellement à « examiner quelles en sont les causes, « quels en seraient les remèdes. Et cer- « tes il ne faut pas une méditation bien « profonde pour découvrir que les sour- « ces principales de cette calamité sont « l'absence des principes religieux, une « éducation très-vicieuse, des habitudes « perverses et les mauvais exemples des « maîtres et des maîtresses. Par là même « on voit quel remède il faudrait appli- « quer ; mais cette application est pré- « cisément le nœud de la difficulté. « Cependant si une cure radicale est im- « possible, n'est-il aucun moyen d'atté- « nuer le mal ? C'est à la recherche de « ces moyens que je me suis livré...... »

Voilà le plan de l'auteur : il a divisé son ouvrage en neuf chapitres ; nous en donnons d'abord la nomenclature.

1) Origine de la domesticité. — Différence de l'état des esclaves chez les anciens ; des serfs dans le moyen âge. — Des domestiques dans les temps modernes. 2) Etat de la domesticité en divers pays. 3) Notice de quelques ouvrages concernant la domesticité. 4) Notice de quelques ouvrages, les uns sérieux, les autres facétieux, qui ont pour objet de dévoiler la conduite des mauvais domestiques.— Quels peuvent être les inconvéniens ou l'utilité de ces ouvrages. 5) Combien il importe au bonheur individuel et à l'état social que la classe des domestiques ait de bonnes mœurs. — Tableau de la dépravation de la domesticité. 6) Causes de la dépravation de la domesticité. — La principale est la dépravation des maîtres. 7) Lois et règlemens de divers

pays concernant la domesticité. — Nécessité d'en faire revivre plusieurs et d'y ajouter des dispositions nouvelles. 8) Instruction des domestiques et d'autres classes indigens de la société. — Amélioration de leurs mœurs. — Etablissemens formés pour cet objet dans divers pays. 9) Continuation du même sujet — Projet d'une société en faveur des domestiques. — Conclusion.

En quatre articles, nous tâcherons de donner une idée rapide, mais suffisante des savantes recherches et des vues philanthropiques qui font la matière de ces neuf chapitres.

Article premier.

L'égalité naturelle des hommes consiste, observe M. Grégoire, conformément aux principes posés à cet égard par les plus célèbres publicistes, en ce que chacun ait un droit égal à exercer sa liberté sous la seule condition de ne pas nuire à autrui, et de jouir sans trouble de la propriété légitimement acquise par un travail innocent et qui n'a gêné celui de personne. Mais du respect indispensable pour la propriété sans lequel aucune société ne pourrait se former, résulte nécessairement pour les uns la *richesse* et pour les autres la *pauvreté*; car celui qui avec plus de force, de talent, de lumières, de vertu, a été laborieux, heureux dans ses recherches, dans ses entreprises, ayant une propriété légitime plus considérable que celui qui manque de ces avantages, il ne reste aux moins favorisés de la nature ou des circonstances, pour participer à la richesse des premiers, que des conventions libres, afin de les aider, moyennant rétribution, dans leur travail; et dès-lors il y a des *maîtres*, et des *salariés* ou *serviteurs*.

Telle est l'origine pure et légitime de la domesticité : M. Grégoire donne à cette origine quelques développemens. La guerre, les victoires, les conquêtes, en introduisant dans les sociétés à peine formées l'esclavage, ont donné naissance à un genre de domesticité des plus funestes au bonheur de l'espèce humaine et dont, grace à la civilisation de l'Europe, nous ne trouvons plus d'exemple que dans l'Orient et dans les colonies européennes de l'Amérique. Cet esclavage était si universellement en usage dans l'antiquité, que chez divers peuples le nombre des esclaves surpassait de beaucoup celui des libres. M. Grégoire entre dans des détails très-curieux sur la condition de ces esclaves dont une partie était employée à la culture des terres et à l'exercice des arts mécaniques, et l'autre aux services intérieurs domestiques : il peint, avec les couleurs les plus vives la misérable condition des esclaves et les dangers qu'entraînait même pour les hommes libres la servitude, soit par des révoltes générales, soit par des attentats à la sûreté des maîtres dans l'intérieur. Le système féodal établi dans toute l'Europe au moyen âge, remplaça l'esclavage par le service de la glèbe qui attachait les hommes au sol sur lequel ils étaient nés. Ce servage a singulièrement varié chez les différentes contrées européennes. L'intérêt qu'avaient les souverains à rabaisser la puissance des grands vassaux si riches en hommes de la glèbe, l'enthousiasme des croisades qui fit accorder beaucoup d'affranchissemens à prix d'argent portèrent de grands coups au servage, mais là propagation du christianisme y contribua encore plus efficacement. Déjà plusieurs Empereurs chrétiens avaient publié divers édits en faveur des affranchissemens de l'esclavage proprement dit. Le servage reçut de vives atteintes tant par les exhortations des pontifes que par les décisions des Conciles.

Depuis l'époque des affranchissemens qui ont insensiblement aboli le servage, on n'a plus connu, en Europe, que la domesticité proprement dite (*). Cette

(*) Cette assertion ne trouve guères

domesticité, comme le servage même, a varié dans les divers pays, et a pris différentes formes. Le besoin, mais plus encore le luxe et l'orgueil ont introduit dans la domesticité beaucoup de subdivisions nominales à raison des travaux divers qui sont assignés aux serviteurs. Swift en comptait dix-sept : sir Joseph Banks trouvait cette énumération incomplète et il en offre une plus étendue sur laquelle M. Grégoire remarque qu'on n'y trouve pas les *valets de chiens*, uniquement pour faire sentir à quel point on a dégradé l'espèce humaine. Il fait remarquer la douceur de l'état de domesticité dans toute la Suisse où elle a les plus heureux effets pour les mœurs ; la multiplicité des domestiques à Naples où la modicité de leurs salaires les porte au vol et leur fait perdre toute idée de moralité ; cette même multiplicité en Espagne n'ayant pas le même inconvénient par le choix qu'on y fait pour le service, soit des Asturiens pour les hommes, soit des Biscaïennes pour les femmes : le zèle et la probité des domestiques en Sardaigne, s'explique en ce qu'ils y sont en quelque sorte associés à leurs maîtres agriculteurs et pasteurs comme eux. Ces mêmes qualités sont presque dominantes chez les domestiques à Raguse, parce que leur état n'y est pas flétri ; il en est de même en Hollande, parce que l'éducation qui y est généralement bonne procure à toutes les classes de la société des avantages auxquels participe celle des domestiques. Cela se remarque aussi en Suède, parce que les domestiques n'y sont jamais oisifs, et qu'engagés pour six mois ou un an seulement, ils exécutent des ouvrages pour lesquels on est obligé ailleurs de recourir aux diverses professions.

Quant à l'Angleterre, M. Grégoire fait beaucoup de distinctions. Dans les colonies anglaises, et surtout à la Jamaïque, la classe des domestiques est la plus insolente et la plus *ingouvernable.* Il en est tout autrement en Irlande où le maître exige une soumission illimitée et où la domesticité est extrêmement maltraitée. Cet état de choses est moins fâcheux dans l'Angleterre proprement dite où les lois ont pourvu à la conservation des droits respectifs entre les maîtres et leurs subordonnés. Ordinairement ils sont bien vêtus, bien nourris. Les maîtres les tiennent à une grande distance, jamais de familiarité. On exige d'eux promptitude, ponctualité, décence, mais on l'exige avec un peu de dureté, surtout envers les servantes : de là les maîtres regardent les domestiques comme un mal nécessaire, et ceux-ci en disent autant de leurs maîtres.

Les domestiques très-multipliés en Angleterre, très-rares en Canada, le sont encore plus aux Etats-Unis. Dans ce dernier pays surtout ils sont d'une extrême arrogance : trois causes y contribuent ; leur rareté d'abord, puis les idées d'égalité primitive, et enfin le haut prix de la main-d'œuvre qui procure aux domestiques des ressources sûres dans toute autre condition que celle de la domesticité.

En ce qui concerne la France, M. Grégoire, après avoir observé qu'il n'a pas assez de données pour asseoir un calcul exact sur le nombre des domestiques des deux sexes dans la France actuelle (*) et l'avoir porté par approximation seulement à un million d'individus des deux sexes employés au service personnel, indépendamment de ceux qui sont livrés aux travaux agricoles, ne dit rien de positif sur leur moralité, et se borne à remarquer que communément la même table réunit ces derniers à leurs

d'exception qu'en Pologne et en Russie où le servage s'est encore maintenu, mais où il diminue tous les jours par les affranchissemens.

(*) M. Grégoire y comprend tous les pays qui y avaient été réunis sous le dernier gouvernement, et qui en ont été détachés par le traité de paix.

maîtres dont ils sont plus rapprochés que dans les villes où la distance est plus marquée.

De la Restauration de la monarchie des Bourbons et du retour à l'ordre, par M. le comte de *Montgaillard*. Broch. in-8°. *Chaigneau aîné. Lenormant.*

Cet ouvrage sur lequel nous avons annoncé, dans le précédent cahier, que nous reviendrions, n'est véritablement, quoi que son titre semble indiquer des considérations plus générales, qu'un exposé de la conduite politique de M. de Montgaillard dès les premiers temps de la domination de Buonaparte jusqu'à son abdication : nous allons en extraire ce qu'elle offre de plus remarquable.

« En surchargeant la France de la « gloire de son chef, dit M. de Mont- « gaillard, il fallait *asservir* l'Europe à « cette gloire pour obliger tous les gou- « vernemens à se soulever enfin contre « des usurpations qui menaceraient tous « ses états, pour forcer les cabinets à « sauver l'Europe en ramenant en France « les Bourbons ; c'est ce que j'ai fait.... « Si l'empereur Napoléon eût pu s'arrê- « ter à des idées de modération et de « paix, c'en était fait pour jamais de la « race des Bourbons.... Tous mes écrits, « toutes mes actions, depuis 1804, « c'est-à-dire depuis le moment où je « pus directement communiquer avec « l'empereur ont été dirigés vers ce but « (celui de stimuler sans cesse son am- « bition pour précipiter sa ruine). Pen- « dant dix années, j'ai tenu ses yeux « fixés sur la domination de l'univers. « Dès les premiers temps de son cou- « ronnement, je l'engageai à mettre sa « famille sur *tous les trônes de l'Eu-* « *rope*, et à s'emparer du protectorat de « l'Allemagne et de la Suisse.... Je l'in- « vitai à placer sur sa tête la couronne « d'Occident, à relever le trône de l'O- « rient pour un prince de sa maison.... « Je lui conseillai de fermer le conti- « nent à l'Angleterre, d'interdire le com- « merce colonial, de proclamer le blo- « cus continental, comme base et invaria- « ble règle de son systême politique...... « Plus de trois mille pages de mémoires « ont été remises par moi à M. le duc de « Frioul ou envoyées à l'empereur aux « armées depuis 1804 jusqu'au milieu de « l'année 1813 : mes communications « avec le monarque n'ont cessé qu'avec « son empire. Ces mémoires renferment « toute sa conduite politique, sauf l'al- « liance avec le cabinet de Vienne et le « mariage avec l'archiduchesse d'Autri- « che. J'ai toujours combattu l'alliance, « parce qu'elle pouvait *consolider* la « nouvelle dynastie ; je me suis élevé « contre le mariage, parce qu'il pouvait « *enfanter une régence* et des droits op- « posés aux intérêts français. Ceux des « Bourbons étaient toujours présens à « ma pensée ; cette considération me « porta dans les mois de juin, septem- « bre et décembre 1813, et dans le mois « de février dernier à écrire à l'empe- « reur, que nonobstant les événemens « survenus jusqu'à lors il était et de- « meurerait maître de l'Europe.... Je le « détournois encore, il n'y a pas quatre « mois, d'écouter aucune proposition de « paix, elle eut fermé sans retour le che- « min de la France aux Bourbons. Beau- « coup de personnes travaillaient dans « l'intérieur à leur rétablissement, *je le* « *savais* : on minait le colosse au-dedans, « les puissances alliées ne lui laissaient « plus de relâche au-dehors ; mais l'em- « pereur *seul* pouvait détruire sa puis- « sance par une ambition et un aveugle- « ment invincible. J'ai fait tous mes ef- « forts pour empêcher que ses yeux ne « s'ouvrissent sur les bords de l'abîme, « il s'y est précipité lui-même. Je ne me « flatte pas d'avoir puissamment contri- « bué à la restauration de la monarchie, « mais j'ose croire être un des instru- « mens qu'il a plu à la Providence de « ne pas rendre tout-à-fait inutile à cette « restauration. »

Par cette dernière phrase, M. de

Montgaillard rattache un peu le tableau de sa conduite politique au titre qu'il a donné à sa brochure.

De l'Economie politique, par M. *Say* (*).

RELIGION.

Sermon sur la nécessité et l'importance des vérités religieuses, prononcé à Paris dans le temple de l'Oratoire, le 19 juin 1814, par J. *Henri*, pasteur de l'église de Berlin; bibliothécaire de S. M. le roi de Prusse. Broch. in-8°. G. *Dufour*.

Vœux de Louis XVIII, publié par M. l'abbé *Seguin de Pezzis*. Broch. in-8°. *Dehansy*. 1 fr. — 1 fr. 25 c.

(*) Nous renvoyons au prochain cahier l'analyse de cet ouvrage.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX-ARTS.

Cours historique et élémentaire de peinture, ou *Galerie complète du Musée*, 115e. livraison, gr. in-8°. Madame veuve *Filhol*.

Cette livraison contient les six sujets suivans. 1) Ananie et Saphir, d'après le tableau du *Poussin*. 2) La prédication du docteur Raymond, d'après *Lesueur*. 3) La Vierge adorant Jésus, d'après le tableau de *Garofolo*. 4) Latone et les Paysans, d'après P. P. *Bonzy*. 5) Un Abreuvoir, d'après *Berghem*. 6) Livie en Cérès, statue antique.

MM. les souscripteurs sont prévenus qu'on donnera la suite du *texte historique* qui reste à publier, avec la cent vingtième livraison qui terminera l'ouvrage.

Monumens français inédits pour servir à l'histoire des arts, des costumes civils et militaires, armes, armures, instrumens de musique, meubles de toutes espèces, décoration intérieure des maisons, etc., dessinés, gravés et coloriés à la main, par N. X. *Willemin*. Quinzième livraison, petit in-folio d'une feuille servant de couverture : plus six planches. Chez l'*Auteur*, rue de Seine, no. 56, et *Panckouke*. Prix de chaque livraison 12 fr.

Estampes.

Figures du Théâtre de Racine : recueil de cinquante-sept planches gravées au trait en taille-douce, d'après les dessins originaux de J. B. *Calmé*, pour orner toutes les éditions in-12 et in-8°. des Œuvres de Racine. *Soyer*, éditeur, rue de Bourbon, n°. 17 (**). 6 fr. in-12, et 9 fr. in-8°. les exemplaires sur papier de Hollande, pour ceux qui veulent laver ou colorier, sont du prix de 12 fr.

(**) On trouve à la même adresse des exemplaires des OEuvres complettes de Racine en cinq volumes stéréotypés ornés des cinquante-sept figures de Calmé au prix de 18 fr. in-12, papier vélin, et 30 fr. in-8°. édition de Petitot.

Ces figures se font remarquer par la grace et la sagesse de la composition, la justesse et la finesse des expressions, la pureté et la correction du dessin, la variété des fonds, etc. Elles ont été gravées avec beaucoup de soin par M. C. Normand dont le talent pour la gravure au trait est connu et estimé des amateurs : l'Editeur se propose de publier de semblables gravures pour les théâtres de Corneille, de Crébillon, de Voltaire.

Débarquement de S. A. R. Monseigneur le duc de Berry, dans le nouveau port de Cherbourg, gravé à l'eau forte par *Bertaux*, et terminé par *Bovinet*. Chez *Bance*, marchand d'estampes. 4 fr.

Bivouac des Cosaques aux Champs-Elysées à Paris, le 31 *mai* 1814 : gravure à l'eau forte, par *Juzet*, d'après un dessin de M. *Senawed*, peintre russe, de dix-neuf pouces et demi de hauteur sur dix de largeur, avec trois lignes d'explication en français, en anglais et en allemand. *Neveu*. Pap. vélin 8 fr., en couleur 12 fr.

Estampe allégorique représentant madame la duchesse d'Angoulême à son prie-dieu. Chez l'*Editeur*, rue de Tournon, n°. 60. 2 fr.

Portrait de S. M. Louis XVIII, gravé par *Audoin*. Chez l'*Auteur*, rue du Mont-Blanc, n°. 16. Avec la lettre blanche 6 fr., avec la lettre grise 3 fr.

Portrait de Henri IV, gravé en taille-douce en 1810, par M. *Goulu*, de même grandeur, et sur le tableau peint d'après nature, par François *Pourbus*. Chez l'*Auteur*, rue de Richelieu, n°. 52. 20 fr. avec la lettre, 40 fr. avant la lettre.

Notices historiques sur l'ancienne académie de peinture et de sculpture, et sur celle d'architecture : suivies de deux écrits qui ont déjà paru, et qui ont pour objet la restitution des ornemens consacrés à la religion, par *Deseine*, statuaire, membre de l'académie royale de peinture et de sculpture. Un vol. in-8°. *Lenormant*. 4 fr. — 5 fr.

POÉSIES ET THÉATRE.

Le premier Navigateur : poëme en quatre chants, imité librement de *Gesner*, par M. le marquis *de la Guarigue*. Broch. in-8°. *Mame frères*, *Nicolle*.

Le Cid, romances espagnoles imitées en romances françaises, par M. *Creuzé de Lesser*. Un vol. in-8°. *Delaunay*.

Nous revenons sur cet ouvrage dont nous n'avions fait qu'une très-rapide lecture lorsque nous l'avons annoncé dans le précédent cahier, et qu'en conséquence nous n'avions apprécié que d'après un assez léger aperçu.

Le Cid, par ses mémorables exploits et ses amours romanesques a eu en Espagne la plus éclatante célébrité que la tragédie qui porte son nom a même propagée en France. Un pareil sujet devait donner un grand ressort à la veine d'ailleurs si féconde des poëtes espagnols. Aussi, dès le commencement du treizième siècle, un des plus anciens de ces poètes, a-t-il célébré ce héros dans un poëme épique auquel l'un des littérateurs les plus distingués de l'Espagne (Don Sanchez) assigne la première place parmi les poëmes de cette époque, et dont

M. de Sismondi nous a donné une curieuse analyse dans son excellent ouvrage *de la Littérature du midi de l'Europe*. Le juste enthousiasme pour le Cid a été loin de se refroidir dans les temps qui ont suivi. Dans un grand nombre de romances, les poètes Espagnols ont chanté les faits héroïques ou les amours chevaleresques du Cid. Ce sont ces romances que M. de Lesser a entrepris d'imiter en vers français. Quoiqu'il y ait une sorte de variété dans les romances originales, par les différens choix que leurs auteurs ont fait de tel ou tel trait de la vie du héros, il règne toujours dans ces divers morceaux une sorte d'uniformité résultante de l'identité du même personnage. M. de Lesser a le plus souvent réussi à faire disparaître cet inconvénient, soit en introduisant sur la scène, comme l'ont fait les auteurs originaux, l'intéressante Chimène et quelques anecdotes du temps, sans laisser néanmoins éclipser jamais le principal personnage, soit en variant extrêmement son style par les divers rithmes qu'il emploie et qui sont toujours appropriés aux différens faits qui sont l'objet de chaque romance. Ce style a le plus communément une couleur poétique et surtout un grand caractère de facilité : quelquefois seulement il est un peu négligé, ce qu'on ne peut attribuer qu'à la fatigue qu'a dû éprouver le poète en faisant passer tout à la fois dans notre langue un si grand nombre de morceaux poétiques publiés à différentes époques. Au mérite propre de l'ouvrage, il faut ajouter celui de nous faire connaître une branche de la poésie espagnole presque ignorée jusqu'à ce jour.

Ninus : tragédie en cinq actes, par M. *Briffaut*. Br. in-8°. *Firmin Didot*.

Edouard en Ecosse, ou *la Nuit d'un proscrit* : drame historique et en prose, par M. *Duval*, membre de l'Institut. Broch. in-8°. *Vente*. 2 fr. 50 c.

La fausse Mère : drame en cinq actes, suivi du rapport du comité de lecture du théâtre de l'Odéon, et des observations auxquelles il a donné lieu. Broch. in-8°. *Dondey-Dupré*, *Delaunay*. 1 fr. 80 c.

Angela, ou l'*Atelier de Jean Cousin* : opéra comique, paroles de M***, musique de MM. *Gail* et *Boyeldieu*. Madame *Masson*. 1 fr. 25 c.

LITTÉRATURE. CRITIQUE.

Réponse aux libellistes. Broch. in-8°. *Egron*.

L'Education du poète de Vida, etc., par J. H. *Valant*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

La poétique de Vida, sans pouvoir soutenir une entière comparaison avec celles d'Horace et de Despréaux, offre, dans sa forme didactique, des préceptes dictés par le bon goût sur les études du poète et dont l'auteur a fait disparaître l'aridité par le charme de plusieurs tableaux rians. A la légèreté et à la facilité du style en général, le poète réunit, quand il le faut, de la majesté et de la vigueur. Sans s'asservir à l'exactitude d'une traduction, M. Valant a fait passer dans son imitation en vers du poëme de Vida ces divers genres de mérite. Les lettres qui viennent à la suite, et qui ont pour objet les progrès de la langue universelle, par l'examen profond et plein de goût que l'auteur y fait du style des écrivains les plus célèbres, ont tout à la fois, ce qui est assez rare, de la profondeur et de la clarté.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

Le Spectateur, ou *Variétés historiques, littéraires et critiques*, par M. *Malte-Brun*. Livr. 6 à 11 in-8°. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le quatrième cahier de ce Journal).

Dans une discussion du traité de paix, l'un des articles de la onzième livraison, l'on trouve la convention arrêtée le 11 avril 1814 entre les ministres de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse et le plénipotentiaire de Napoléon Buonaparte. Cette pièce intéressante n'avait encore paru que dans les journaux ministériels de Londres, et particulièrement dans celui qui a pour titre *The courrier*, etc.

Le Furet, ou l'*Observateur*, par F. *Rouillon-Petit*, numéros 1 et 2. *Cerioux jeune*, *Chaigneau jeune* et *Delaunay*. Prix : chaque numéro 60 c.

JOURNAUX. ALMANACHS.

Esprit des Journaux français et étrangers, par une société de gens de lettres. Janvier, février et mars, tomes 1, 2, 3 in-12, faisant les 470, 471 et 472 de la collection. On s'abonne à ce journal, pour la France, chez MM. *Treuttel* et *Würtz*, moyennant 27 fr. — 30 fr. pour douze volumes par an.

Ce Journal qui se recommandait, par un excellent choix de morceaux de sciences et de littérature, par des notices bibliographiques s'était soutenu longtemps avec beaucoup de succès, et n'avait été interrompu que par la défaveur des temps orageux : il reprend aujourd'hui son cours, et est dirigé avec le même soin et le même goût que par le passé.

Mercure étranger, ou *Annales de la littérature étrangère*, etc., n°. 16. in-8°. *Arthus Bertrand*.

Indicateur royal de la cour de France et des départemens pour l'an 1814. Broch. in-12. *Tiger*. 50 c.

Le Livre de poste, ou *Départ du courier de la poste aux lettres*, imprimé avec autorisation de l'administration générale des postes Broch. in-8°. *Le Couturier*.

NÉCROLOGIE.

Jacques François *Dutrône*, connu par plusieurs bons ouvrages, particulièrement par un excellent *Précis sur la canne à sucre et des Vues générales sur l'importance des colonies*, est mort à Paris le 15 juin 1814.

Le même jour est décédé aussi à Paris M. *Chédeville*, plus connu sous le nom de *Morel*, auteur de plusieurs opéras, *la Caravanne*, *Panurge*, *les Mystères d'Isis*, *Thémistocle*, etc.

Dubois de Crancé, député à la convention nationale, auteur de plusieurs mémoires et rapports est mort à Rhétel, le 27 juin 1814.

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE.

HUITIÈME CAHIER, 1814.

Prix pour douze cahiers 15 francs.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

BOTANIQUE.

Méthode signalémentaire pour servir à l'étude des noms des plantes, ou Nouvelle manière d'apprendre à connaître les noms des plantes à leur première inspection, sans qu'il soit besoin d'avoir étudié aucun systême, et par un procédé qui exige à peine une heure d'étude, par M. Louis *Le Fèbre*. Br. in-8°. *Desoer*, rue Poupée, n°. 7. 2 fr. 50 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Journal de botanique appliquée à l'agriculture, à la pharmacie, à la médecine et aux arts, rédigé par N. A. *Desvaux*. Tome IV, in-8°, n°. 1er. de 1814, avec deux planches. On souscrit pour ce Journal boulevard Saint-Antoine, n°. 15.

Il a paru en 1810 deux volumes de ce Journal : le troisième est de 1813.

PHYSIQUE.

Histoire philosophique des progrès de la physique, par A. *Libes*. (Voyez pour l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1814.)

Article sixième.

Fontenelle a rendu à la physique l'éminent service de rendre accessibles et même agréables à parcourir les sentiers de cette science. C'est ce qu'il a fait avec tant de succès d'abord par son ouvrage : des Mondes, puis dans son Histoire de l'Académie des sciences, et surtout dans ses inimitables Éloges des académiciens.

Dorthous de Mairan s'était fait connaître par son Traité des aurores boréales qui fit une grande sensation; mais l'explication qu'il y donne de ce phénomène séduisante au premier abord a cessé de paraître plausible du moment qu'on s'est aperçu qu'elle supposait à l'atmosphère solaire une étendue qui ne peut pas s'allier avec les lois de l'équilibre des forces centrales et centrifuges. Aucun physicien d'ailleurs n'a étudié avec autant de soin que l'a fait Dorthous de Mairan, l'important phénomène de la congélation.

La physique n'était pas étrangère à Buffon qui s'est fait un nom si célèbre par son Histoire naturelle : il s'était initié dans cette science par son excellente traduction des ouvrages de Hales : on lui doit, comme physicien, le renouvellement et même le perfectionnement des miroirs brûlans d'Archimède, d'intéressantes observations sur les ombres colorées des corps, l'exposé d'une suite de faits singuliers sur les couleurs accidentelles, et enfin de nombreuses et utiles expériences sur la force des bois (*).

Maupertuis fut l'un des physiciens français qui contribua le plus, particulièrement dans son discours sur *la figure des astres*, à faire prévaloir en France le système de Newton sur celui de Descartes.

(*) Il est étonnant que M. Libes ne dise rien de cette partie des travaux de Buffon.

Le P. Castel avait ébloui le public par son *clavecin oculaire*, avant que de Mairan eut démontré qu'il existe entre la nature des sens et celle des couleurs des disparités qui déposent contre la possibilité de ce clavecin.

Le principal service qu'ait rendu Nollet à la physique, c'est d'avoir perfectionné la machine pneumatique, tant la simple que la double, d'avoir fait connaître en France l'électricité, et d'avoir fait sur ce phénomène beaucoup d'expériences.

Euler eut l'ingénieuse idée d'imiter la construction de l'œil dans la fabrication des lunettes. A cet effet il chercha avec soin les dimensions des objectifs formés de verre et d'eau de manière à pouvoir imiter la combinaison qu'effectue la nature, mais l'exécution ne répondit point à ses espérances. Un célèbre artiste de Londres, Dollond, s'empara de cette idée et parvint à la réaliser, non par le moyen du verre et de l'eau, mais en combinant deux verres dont l'un très-transparent, est connu sous le nom de *flint-glass*, et l'autre verdâtre, sous celui de *crown-glass*. La science de la vision s'enrichit de ces lunettes achromatiques.

Guglielmini avait fait sur le cours des eaux des observations judicieuses; mais ce fut Daniel Bernouilli qui perfectionna la théorie des écoulemens. Il alla aussi plus loin que Taylor sur la formation physique du son : il donna encore à l'aiguille aimantée une mobilité qui lui permet de tourner librement sur son axe sans éprouver le moindre frottement, de sorte que la pesanteur, cette force commune à tous les corps ne porte aucune atteinte à l'action de la puissance magnétique.

L'importance du phénomène de l'ascension des liqueurs au-dessus de leur niveau dans les tuyaux capillaires dirigea l'activité des physiciens vers la connaissance de la cause qui le produit. Vossius, Borelli, Carré, Hauksbée, Jurin, et enfin le grand géomètre Clai-

raut, ont produit sur l'explication de ce phénomène plusieurs hypothèses ingénieuses et plus ou moins satisfaisantes.

Bradley occupe une place des plus distinguées dans l'histoire de la physique céleste par ses découvertes sur l'aberration des étoiles qu'il explique par le changement de place de la terre au moment où le rayon de lumière parti d'une étoile apporte à l'œil l'impression de cette étoile, et sur le leger mouvement apparent des étoiles qu'il attribue à un balancement ou une nutation à l'axe de la terre par rapport au plan de l'écliptique.

La physique doit à Bouguer une suite d'expériences intéressantes, tantôt sur la force et la gradation de la lumière, tantôt sur la longueur du pendule et les altérations qu'elle éprouve au voisinage des grosses montagnes. Lacaille mesura la longueur d'un degré terrestre, et détermina avec précision les paralaxes horizontales du soleil et de la lune.

D'éminens services ont été successivement rendus à l'électricité par Æpinus, Canton, Beccaria, Kinnersley, Romas, Symmer, Wilson et Richman; mais Franklin les éclipse en quelque sorte, comme ayant conjecturé le premier l'identité de la matière du tonnerre et de celle de l'électricité, et surtout pour avoir rendu cette découverte utile à l'humanité par l'heureuse invention des paratonnerres.

Boyle avait soupçonné que l'air partage avec le calorique la proprité de dissoudre l'eau : l'honneur de convertir cette conjecture en certitude était réservé à Leroi. En rendant, pour ainsi dire, sensible la dissolution de l'eau par l'air, par une expérience souvent répétée avec le même succès, il fit voir que la faculté dissolvante de l'air est proportionnelle à la température. Saussure s'empara de la découverte de Leroi et imagina de nouvelles expériences pour en confirmer l'existence : il inventa l'hygromètre comparable.

P. François Lana, vers le milieu du dix-septième siècle, avait formé le hardi projet de construire des aérostats, c'est-à-dire des ballons plus légers que l'air atmosphérique et de les faire servir à transporter un vaisseau dans les hautes régions de l'atmosphère ; mais il n'exécuta pas ce plan de navigation aérienne. C'est aux frères Montgolfier qu'il était réservé de le réaliser : c'est en observant l'ascension des vapeurs et leur réunion pour former les nuages soutenus malgré leur masse à de grandes hauteurs, qu'ils imaginèrent d'enfermer dans des enveloppes légères un fluide plus léger que l'air atmosphérique, et de former ainsi une espèce de nuage artificiel qui, en s'élevant dans l'atmosphère, emportait avec lui des corps proportionnés à son volume. Un grand nombre de physiciens s'occupèrent de perfectionner la machine inventée par les frères Montgolfier qui avait l'inconvénient d'obliger l'aéronaute de se charger d'un approvisionnement de combustible formant un obstacle presque insurmontable dans les voyages de quelque étendue : on reconnut et on constata l'avantage des ballons à gaz hydrogène sur les Montgolfières ; on détermina la composition du vernis dont on enduit les enveloppes ; enfin on munit l'aéronaute d'un parachute, afin de le garantir des dangers d'une chute trop rapide. Quant aux recherches relatives à la direction des ballons aérostatiques, les efforts des physiciens ont été jusqu'ici se briser contre un écueil qui paraît insurmontable, c'est le défaut de point d'appui.

La science de l'électricité, déjà si riche en phénomènes, sollicitait néanmoins de nouveaux instrumens propres à mesurer leurs effets avec exactitude, et à déterminer avec précision les lois qui les maîtrisent. Coulomb imagina de mettre en équilibre une force électrique et la force de torsion qu'il a trouvé le moyen de mesurer avec la plus grande exactitude. Il y parvint à l'aide d'un instrument ingénieux, auquel il donna le nom de *balance électrique*, et qu'il fait

servir à démontrer que les attractions et les répulsions électriques suivent la loi inverse du carré des distances. Bientôt entre les mains de ce grand physicien, la balance électrique se change en une *balance magnétique*: cette sorte de transformation lui fournit le moyen de soumettre les attractions magnétiques à l'empire de la même loi qui maîtrise les attractions et les répulsions électriques. C'est Coulomb qui a constaté, ce qui n'avait été qu'annoncé par Gilbert, que le magnétisme n'est point une propriété particulière à telle ou telle substance, que tous les corps de la nature la partagent, quoique d'une manière très-inégale, et conséquemment que le globe terrestre est un grand et unique aimant.

La boussole, cet instrument si utile au navigateur, ne pouvait pas échapper à l'esprit d'investigation de Coulomb. Il détermina, par une longue suite d'expériences, le rapport de longueur, de largeur et d'épaisseur, qui, toutes choses égales d'ailleurs, rend l'aiguille plus propre à recevoir la vertu magnétique. Une infinité d'autres travaux utiles à la science ont signalé la sagacité de Coulomb : M. Libes en fait l'énumération.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

Recherches sur l'apoplexie, par M. A. *Rochaux*, docteur en médecine, et médecin du gouvernement à la Martinique. Un vol. in-8°. *Méquignon-Marvis*.

Bibliothèque médicale, ou Recueil périodique des meilleurs ouvrages de médecine et de chirurgie, par une société de médecins, sous la direction de M. *Royer-Colard*, docteur en médecine, inspecteur général de l'Université, médecin en chef de la maison royale de Charenton. Cahiers de janvier, février et mars 1814, formant le quarante-troisième volume de la collection. On s'abonne pour cet ouvrage chez *Gabon*, moyennant 25 fr. — 30 fr. pour l'année.

Traité d'opérations manuelles et inventions de mécanique servant de moyens secondaires pour en assurer le succès, par P. *Dutertre*, docteur en médecine de l'Ecole spéciale de Paris. Un vol. in-8°. avec vingt-deux planches. Chez l'*Auteur*, rue du Mont-Blanc, n°. 58, et *Méquignon-Marvis*.

Traité des maladies chirurgicales, etc., par M. le baron *Boyer*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Dans un premier article, nous allons donner l'exposé rapide du tableau que l'auteur a tracé, dans sa préface, des progrès que la chirurgie a faits en France, des traités qui ont paru sur cette science, du plan que l'auteur a suivi dans celui qu'il offre au public : dans les articles suivans, nous donnerons simplement la nomenclature des matières qui sont l'objet de son ouvrage.

Article premier.

Cultivée, dans presque tous les temps avec plus ou moins de soins et de succès, la chirurgie a fait de nos jours les plus grands progrès, et semble avoir atteint, ou peu s'en faut, le plus haut degré de perfection dont elle paraisse susceptible. Presque toutes les maladies chirurgicales sont aujourd'hui parfaitement connues, soit sous le rapport de leurs phénomènes, soit relativement aux indications qu'elles présentent : souvent même il est facile de rencontrer jusqu'à leurs causes prochaines, et par conséquent

d'en déterminer le caractère essentiel. Les procédés opératoires sont fixés et décrits avec une précision qui laisse à peine quelque chose à désirer. Les instrumens et les appareils sont devenus d'un usage plus commode, à mesure qu'ils ont été simplifiés davantage; et s'il reste quelque chose à faire sous ce dernier rapport, si l'on peut espérer de perfectionner encore l'art, c'est moins en imaginant de nouveaux instrumens, qu'en réformant d'inutiles. La liste des médicamens externes long-temps surchargée d'une foule de substances inutiles ou bizarres a subi des réformes non moins importantes : ceux de ces médicamens qui ont mérité d'être conservés ont été étudiés avec plus de soin, et leurs effets sur le corps humain appréciés avec plus de justesse. Ces progrès dûs en grande partie aux travaux de l'Ecole royale de chirurgie et à ceux de quelques hommes formés par cette société célèbre ont fait vieillir rapidement les traités complets de chirurgie publiés dans le cours du siècle dernier, en sorte que les élèves sont obligés d'aller puiser dans un grand nombre d'ouvrages des connaissances qu'ils acquèreraient en beaucoup moins de temps et avec beaucoup plus de facilité, s'ils les trouvaient rassemblés dans un seul traité. C'est principalement dans la vue de leur procurer cet avantage, que l'auteur s'est déterminé à rédiger en un corps de doctrine les leçons qu'il fait depuis plus de vingt années sur la pathologie externe et sur les opérations de chirurgie.

L'auteur divise la pathologie chirurgicale en deux parties : la première, consacrée aux maladies qui peuvent se montrer dans toutes les parties du corps, parce qu'elles affectent presque indifféremment tous nos organes, est elle-même partagée en plusieurs parties qui comprennent l'inflammation en général, les abscès, la gangrène, la brûlure, les plaies, les tumeurs, les ulcères, les fistules et les maladies des os divisées elles-mêmes en celles qui attaquent la substance osseuse ou la continuité des os, et en celles qui attaquent leurs articulations. L'auteur a suivi, pour la seconde partie un ordre purement anatomique. Cette partie embrasse tout ce qui est relatif aux maladies qu'on peut considérer comme propres à tel ou tel organe, ou comme présentant, à raison de leur siége, des particularités remarquables. Ainsi parcourant les diverses régions du corps, l'auteur traite successivement des maladies chirurgicales de la tête, du cou, de la poitrine, de l'abdomen et des extrémités. La plupart des maladies qui exigent les secours de la chirurgie proprement dite, c'est-à-dire l'opération de la main se rapportant à cette seconde division, c'est elle qui renferme en même temps les procédés opératoires: quelques notions générales sur les opérations lui servent d'introductions. Cependant l'intention de l'auteur n'est pas de réunir à la pathologie chirurgicale un traité complet d'opérations.... On ne sera donc pas dispensé de méditer les traités particuliers sur les opérations chirurgicales. ..... L'ouvrage de M. Roux sur cette matière formera, avec celui de l'auteur, un système complet de chirurgie..... L'auteur ne dissimule pas qu'on peut reprocher à ce plan de manquer d'unité, puisque les maladies qui appartiennent à la première division sont classées d'après leur nature, tandis que celles qui sont comprises dans la seconde s'y trouvent rangées suivant leur siège.... Mais l'auteur observe qu'il n'en est pas de la chirurgie comme de la médecine relativement à la classification des maladies dont l'une et l'autre s'occupent : celles qui font le sujet de la pathologie interne se prêtent avec plus ou moins de facilité aux méthodes nosologiques. Quelque opinion qu'on ait de l'utilité de ces méthodes, relativement à la pratique, on ne peut, ce semble, leur contester le mérite de soulager la mémoire : il n'en est pas toutefois moins incontestable, et l'expérience l'a prouvé, qu'on n'a pas

le même besoin d'y recourir pour se diriger dans l'étude de la pathologie externe. Les maladies chirurgicales, toutes nombreuses qu'elles sont, présentent des caractères si bien tranchés qu'il est difficile de les confondre, lors même qu'on ne les connaît encore que par la lecture des bonnes descriptions. En outre, la plupart de ces maladies ont si peu d'analogie avec les maladies internes, qu'elles n'ont pas pu jusqu'ici être distribuées dans aucun des cadres nosologiques connus....

A l'histoire des maladies doit succéder celle de leur traitement. Ici, après avoir exposé ce qui concerne le régime et l'emploi des médicamens tant interne qu'externe, il faut parler des opérations. L'auteur, à cet effet, décrit les procédés opératoires qu'il croit les meilleurs avec tous les détails nécessaires : il indique ceux qu'il croit bons ; il omet les autres. Ce champ déjà très-vaste qu'il avait à parcourir se serait agrandi sans fin, s'il ne s'était pas attaché à le dégager de tout ce qui ne s'y rattachant pas directement sous un point de vue d'utilité pratique ne lui appartient pas essentiellement : ainsi il a soigneusement écarté toutes ces vaines théories à l'aide desquelles on croyait, il n'y a pas longtemps encore, pouvoir pénétrer la nature interne des maladies, ou se rendre raison de l'action immédiate des médicamens.

Quoique l'auteur soit dans l'usage, en commençant ses cours de pathologie chirurgicale, de faire précéder l'histoire particulière des maladies de quelques notions sur la nosologie, l'étiologie, la séméiotique, la symptômologie et la thérapeutique, il a supprimé dans son Traité ces généralités, parce qu'elles appartiennent autant à la médecine interne qu'à la médecine externe, et qu'on les trouve d'ailleurs suffisamment développées dans plusieurs Traités de pathologie générale.

L'auteur s'est également abstenu d'entrer dans aucun détail sur l'histoire de l'art. Quelque intéressant que soit le tableau des progrès qu'il a faits dans les différens siècles, ce tableau n'entrait point dans le plan d'un Traité didactique.

Histoire de la guérison d'une jeune personne par le magnétisme animal, produit par la nature elle-même, par un témoin oculaire de ce phénomène extraordinaire, traduit de l'allemand du baron Frédéric Charles de *Strombeck*, avec une préface du docteur *Marcard*, médecin des eaux de Pyrmont. Un vol. in-8°. *Schoell*. 3 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

MATHÉMATIQUES.

L'Art de mesurer la surface du cercle géométrique, de trouver une ligne droite égale à sa circonférence, de mesurer sa surface sur une figure rectiligne, et de faire, par deux moyens géométriques le carré égal en surface audit cercle. Br. in-8°. avec trois planches. *Martinet*. 2 fr.

SECONDE CLASSE.

ÉCONOMIE RURALE.

Mémoire sur les obstacles qui s'opposent à l'amélioration de la culture et à la reproduction des bois, par S. C. *Petit*. Broch. in-8°. *Chaumerot*, *Cousot*.

COMMERCE ET MANUFACTURES.

Chambre de commerce de Rouen. — Mémoire sur la nécessité de maintenir le système prohibitif, et sur les inconvéniens d'un traité de commerce avec l'Angleterre. Br. in-4°. Rouen, *Périaux*.

Chambre de commerce de Rouen. — Observations sur la demande d'un entrepôt général des denrées coloniales à Paris. Broch. in-4°. *Même adresse*.

Observations sur le projet de loi concernant le tarif du droit d'entrée sur les fers étrangers. Broch. in-8°. *Fain*.

Observations présentées au nom des maîtres de forge du royaume, sur le projet de loi présenté à la Chambre des Députés, le 20 août 1814, concernant les nouveaux droits à imposer sur les fers et usines étrangers. Broch. in-8°. *Même adresse*.

Des Impositions et de leur influence sur l'industrie agricole, manufacturière et commerciale, et sur la prospérité publique, par M. *Chrétien*. Broch. in-8°. Madame *Courcier*. 2 fr. 50 c.

Considérations politiques sur l'état actuel de l'Europe, sur la nécessité de changer le système de nos relations commerciales en Asie, et sur les moyens d'y parvenir, ou *Mémoire sur l'île de Madagascar*, par M. *Garonne*, ancien député de la ville et du commerce de Cette, près de l'Assemblée constituante. Broch. in 8°. *Bailleul*. 2 fr. 50 c. — 3 fr.

FINANCES.

Considérations sur les finances, sur la dette publique, sur la nécessité et les moyens de créer un milliard de papier-monnoie aussi solide et aussi précieux que l'or, qui, employé à payer l'arriéré favoriserait d'autant l'industrie, l'agriculture et le commerce de France, par M. *Bouchon Dubournial*. Broch. in-8°. *Renand*.

Moyens de remédier aux inconvéniens du Budjet, par l'auteur des *Considérations sur l'organisation sociale*. Broch. in-8°. *Michaud*.

Réflexions sur l'aperçu des recettes et dépenses de l'an 1814, présentées à la Chambre des Députés, et

sur le rapport fait au Roi par le ministre des finances, par M. *Sabatier*, ancien administrateur du département de la Seine. Br. in-8°. *Bacot.*

Discussion de la pétition adressée par une réunion de fabricans de tabacs à la Chambre des Députés pour la liberté des fabrications de tabacs et des ventes, par M. *Imbert*, ancien directeur des fermes. Broch. in-4°. *Dondey-Dupré.*

Questions d'un provincial sur l'état actuel et sur les Budjets de 1814 et de 1815. Broch. in-8°. *Dentu.*

Observations nouvelles sur l'impôt foncier. Br. in-8°. *Même adresse.*

Observations sur les rapports présentés au Roi et aux deux Chambres sur les Budjets de 1814 et 1815. Broch. in-4°. *D'Hautel.*

Observations sur le rapport du ministre des finances, par M. *Lemercier*, ancien banquier. Br. in 8°. *Poulet.*

Observations sur un projet de loi concernant les droits réunis et le maintien des exercices. Broch. in-8°. *Michaud.*

Nouveaux cadastres des personnes et des propriétés du royaume de France, présentés au Roi par M. *Forestier de Mont-Louis.* Broch. in-8°. *Laurens jeune.* 1 fr. 60 c. — 1 fr. 80 c.

Mémoire sur le cadastre, par M. *Mourage de Vigny.* Broch. in-4°. *Delaunay.* 1 fr. 50 c.

Ce Mémoire a pour objet la perfection et l'amélioration de cette opération, et l'économie des dépenses.

Vues sur l'impôt, par M. L. F. Br. in-8°. Chez l'*Auteur*, rue de Condé, n°. 48.

Vœu d'un Français pour parvenir à payer la dette arriérée de l'Etat, sans augmentation d'impôts, par M. Zacharie *Galland.* Broch. in-8°. *Laurent-Beaupré.*

Réflexions sur les finances et la balance du commerce, par V. *Lemonnier.* Broch. in-8°. Rouen, *Mari.*

Portatif contentieux, ou *Recueil des procès-verbaux des compétences civiles et correctionnelles, tant en matière de douanes qu'en matière de sels*, par P. J. R. Un vol. in-8°. Nantes, *Forest.* 3 fr.

MARINE.

Esquisse maritime, ou *Réflexions sur le corps du génie maritime et des ouvriers militaires*, par M. *Royer*, capitaine de première classe au corps du génie maritime, etc. Broch. in-8°. *Delaunay.* 1 fr. — 1 fr. 25 c.

Cette brochure offre une histoire succincte du corps des ingénieurs militaires depuis sa création, des anecdotes curieuses, et des détails intéressans sur diverses opérations des derniers gouvernemens.

Essais historiques et critiques sur la marine de France, etc., par le che-

valier *de la Serre*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Nous tâcherons de donner en quatre articles l'aperçu des observations faites sur la marine de France par l'auteur de cet intéressant ouvrage. Dans le premier nous ferons connaître les vues générales qu'il a répandues dans son introduction. Deux autres seront consacrés à une rapide esquisse du tableau qu'il a tracé des opérations de notre marine sous les règnes de Louis XIV, de Louis XV et de Loui XVI. Un dernier article offrira l'analyse des considérations de l'auteur sur l'état de cette marine, et les objets qui y ont rapport pendant la durée du règne du dernier de ces princes.

Article premier.

Ce n'est, dit l'auteur, qu'à la fin du dix-septième siècle qu'on s'est occupé en France d'appliquer à la marine les différentes branches des mathématiques; et c'est précisément à cette époque que les forces maritimes de la France qui venaient d'acquérir une supériorité marquée sur celles de Hollande, d'Espagne et d'Angleterre ont commencé à la perdre et à décliner graduellement sans pouvoir se relever pendant près de quatre-vingt ans. Durant ce temps l'Angleterre, sans pousser aussi loin que la France le développement des lumières fondées sur les mathématiques, inférieure à elle pour la construction des vaisseaux et empruntant même d'elle les règlemens qui ont long-temps gouverné ses marins, s'est procuré une supériorité qu'elle a su maintenir. La différence qui existe, malgré le voisinage dans leurs productions et leur situation géographique sont, dans l'opinion de l'auteur, une des premières causes qui a influé sur leur marine. La France produit au-delà de la nourriture de ses habitans : elle possède à peu près tout ce qu'ils peuvent désirer, même pour leur superflu : elle n'est donc pas rigoureusement obligée de rien tirer de l'étranger et d'entretenir à cet effet une navigation bien-active. L'Angleterre au contraire est forcée d'avoir recours à l'étranger pour des objets de seconde nécessité tels que les vins, les huiles, etc. : elle ne produit pas même tout le froment qu'il lui faut pour la subsistance de son peuple : elle est donc dans la nécessité de donner une grande activité à sa navigation pour tirer de l'étranger tout ce qui lui manque.

D'une autre part les côtes de la France et sa position géographique sont moins heureusement disposées pour le commerce et la marine. Cette puissance possède à la vérité l'avantage d'avoir de bons ports sur la Méditerranée et sur l'Océan; mais la réunion des escadres qu'on arme dans ces différens ports est toujours lente et sujette à être interceptée; et les ports qui sont au nord de la Bretagne se trouvent gênés pour leur commerce en temps de guerre. L'Angleterre placée à l'entrée de la mer d'Allemagne paraît appelée à en tenir les clés : ses côtes qui ont en étendue plus que le double de ce que sont celles de la France, contiennent dans toutes leurs directions d'excellens ports dont plusieurs pourraient former des arsénaux et dont la communication n'est interrompue par aucunes localités étrangères. Mais, observe très-judicieusement l'auteur, la cause la plus directe de la différence qui existe dans la prospérité maritime de ces deux puissances vient plus des institutions sociales de l'une et de l'autre que de toute autre chose. La noblesse, en France, dédaignait généralement le commerce et la navigation marchande où se forme la pépinière des bons marins (*). En Angle-

(*) L'auteur aurait pu faire observer que Louis XIV, en donnant un édit où il déclarait que l'exercice du commerce en gros ne dérogerait point à la noblesse, a paralisé les bons effets qui auraient pu

terre, quoique la noblesse y soit héréditaire, on ne peut la considérer que comme une magistrature sénatoriale, puisqu'en même temps qu'elle donne une grande existence au chef de la famille, elle n'y fait point participer ses frères ni ses fils cadets. Ceux-ci, à raison de cette différence, n'ont aucun assujétissement, et peuvent embrasser telle profession que bon leur semble. Le gouvernement étant représentatif, les richesses en général sont un moyen de parvenir au pouvoir par l'influence qu'elles ont sur les élections. Le commerce étant la voie la plus prompte pour s'enrichir, les Anglais s'y livrent avec un esprit entreprenant qui les porte aux spéculations les plus hardies. Enfermés d'ailleurs dans leurs îles, ce n'est que par mer qu'ils peuvent se rendre où leurs affaires les appellent. De retour dans leur patrie, ils y apportent une masse de connaissances maritimes qui se propagent dans le public et le rendent un surveillant éclairé et sévère des opérations de la marine militaire.

La tendance générale de la nation anglaise vers la prospérité du commerce étant secondée par une position géographique avantageuse et le bon esprit des négocians qui transmettent à leurs fils leurs capitaux, leurs relations et leurs connaissances, a donné à l'industrie nationale une extension qui procure à l'Angleterre le moyen de changer la dépendance naturelle où elle est de ses voisins pour des objets de nécessité indispensable, tels que les vins, les huiles, les chanvres, les goudrons, les bois de construction, etc., en un résultat inverse qui fait de ceux-ci ses tributaires, par le nombre et l'espèce d'objets manufacturés qu'ils en reçoivent. Ces échanges avantageux accumulent en Angleterre des capitaux assez considérables pour être considérés comme une partie de la force publique, par les subsides qu'ils lui permettent de donner à ses alliés. On estimait qu'en 1789 l'Angleterre faisait les trois dixièmes du commerce de l'Europe. La France, au contraire, ayant avec ses voisins des débouchés par les charois ou les canaux, ne faisait par mer, en 1789, qu'un dixième du commerce de l'Europe, par conséquent le tiers seulement de celui de l'Angleterre.

Dans le nord de la Grande-Bretagne, la pêche est utile à la nourriture d'une partie de ses habitans, elle est abondante sur la majeure partie de ses côtes; les relations entre ses ports sont immenses, particulièrement pour le transport du charbon de terre devenu le grand mobile de presque toutes ses fabriques (*).

En France, la pêche n'est très-abondante sur aucune partie de ses côtes: chaque province fournit son chauffage; et le peu de manufactures qui se servent de charbon de terre le tirent des mines par les charois: en général le nombre des objets transportés par le cabotage n'y est pas très-considérable.

Cette différence dans les moyens de se procurer des matelots, fit que l'Angleterre qui, en 1778, avait eu beaucoup de peine à armer quarante vaisseaux, en avait cent vingt sous voiles, ou en état d'y aller en 1780, tandis que la France qui (en raison de son excellente, mais insuffisante institution des classes) au

---

résulter de cet édit, lorsqu'il a statué, lors de l'établissement des gardes-marine, qu'il n'y aurait que les nobles d'extraction qui pussent entrer dans ce corps.

(*) Ce fossile est de plus, en très-grande partie, le combustible qu'emploient les Anglais: il s'en fait surtout une prodigieuse consommation pour cet usage dans l'immense ville de Londres. Il est étonnant que l'auteur n'en ait pas fait l'observation, lorsque, quelques lignes plus bas, il observe, comme on va le voir, qu'en France *chaque province fournit son chauffage*.

commencement de cette même guerre, avait facilement armé cinquante vaisseaux, ne put jamais, pendant son cours, en avoir plus de soixante et onze d'équipés.

La France renfermait à la vérite vingt-cinq millions d'habitans, tandis que l'ensemble des îles britanniques n'en comptait que quatorze millions. Mais cet avantage disparaissait par l'obligation où était la France d'entretenir, pour la défense de ses frontières, des armées considérables. De plus, cette puissance ayant eu rarement une guerre de mer, sans en avoir, en même temps, une de terre, se trouvait à la fois forcée à une double dépense en hommes et en argent; et l'importance qu'on attachait aux armées de terre fit souvent employer à leur entretien les fonds destinés à la marine. L'Angleterre, au contraire, ne peut être forcée à aucun genre de guerre de terre: si elle y prend part, c'est qu'elle y voit un moyen d'affaiblir son ennemi; elle ne le fait même qu'en qualité d'auxiliaire, ce qui lui laisse la liberté de s'en retirer à volonté: aussi tous les soins du ministère se portent naturellement sur la marine.

L'auteur termine son excellente introduction par les observations suivantes. On est dans l'usage, dit-il, d'attribuer en France aux officiers de la marine les résultats des événemens maritimes bons ou mauvais. Sous un point de vue cela est raisonnable, puisque ce sont eux qui exécutent; mais la justice exige aussi qu'on examine en même temps l'éducation qu'on leur a donnée, la nature des forces qu'on leur a confiées, les situations où ils se sont trouvés, et les instructions qu'ils avaient pour diriger leur conduite. Le corps des officiers de la marine qui existait en 1789 est aujourd'hui détruit; la voix de l'honneur les a éloignés des ports, et aucun d'eux n'y est retourné, pas même ceux qui parmi le petit nombre qui est ensuite rentré en France l'ont sollicité: la majeure partie de ce corps a succombé aux suites de la guerre, et le peu qui en reste épars chez les diverses puissances qui leur ont donné asyle s'y adonnent à des occupations étrangères à leur état, ou sont réduits à la tranquillité par leurs infirmités.

TROISIÈME CLASSE.

STATISTIQUE.

Le *Secrétaire parisien*, ou Tableau indicatif de tout ce qui dans Paris peut intéresser, etc., par M. *Lallemand*. Un vol. in-12. Chez l'*Auteur*, rue du Faubourg du Temple, et *Emery*.

L'Angleterre au commencement du dix-huitième siècle, par M. de *Levis*. (Voyez pour l'adresse et le prix, le quatrième cahier de ce Journal.)

Article deuxième (troisième extrait).

Au tableau des établissemens formés à Londres en faveur de l'humanité, M. de Levis fait succéder la description des principaux édifices et des monumens de cette ville: nous allons d'abord en donner la nomenclature, et nous ne reviendrons ensuite que sur les objets sur lesquels l'auteur nous aura paru avoir fait quelques observations neuves et piquantes.

Le palais de Saint-James. — Whitehall. — Westminster-Hall. — Chambre des lords. — Chambre de commu-

nés. — La Tour : les salles d'armes, les joyaux de la couronne, la monnaie et la ménagerie qu'elle renferme. — La prison de Newgate. — La prison de Marshallsea. — Prisons de la flotte, du banc du roi, etc. — Considérations sur les lieux de détention. — Théâtres : Drury-lane, Covent-garden, Hay-market. — Spectacles équestres. — Le Vaux-hall. Le Ranelagh. Le Panthéon. — Edifices consacrés aux sciences et aux arts. — Le Musée britannique. — Sommerset-house. Société royale. Société des antiquaires. Académie de peinture. Société pour l'encouragement des arts. — Institut royal. — L'Hôtel-de-Ville (Guild-Hall). — L'hôtel du lord-maire (Mansion-house). — La bourse (the ex-change). — Hôtel et magasin de la Compagnie des Indes. — Hôtel de la banque. — La douane. — L'hôtel des aides ou droits indirects. — L'amirauté. — L'hôtel de la guerre (Horse-Guards). — Le Temple. — Places publiques. — Le monument. — Les ponts. — Bassins du commerce des Antilles. — Bains publics. — Principaux hôtels.

Le palais de Saint-James était autrefois l'asyle de quatorze lépreux. Henri VIII en fit la demeure des rois; mais cette habitation n'a rien de royal. Son ameublement était encore il y a peu d'années, aussi mesquin que son architecture; mais il a été renouvelé à l'occasion du mariage du prince de Galles : il est maintenant décoré d'une suite de belles tapisseries commandées par Charles II, qui étaient restées au fond du garde-meuble et qui sont parfaitement conservées : on y ajouta, lors de la réunion de l'Irlande, un dais magnifique brodé d'or et de perles fines. C'est à Saint-James que le roi reçoit le corps diplomatique et qu'il tient sa cour, mais il n'y habite pas; sa résidence ordinaire est à Windsor, et lorsqu'il vient à Londres, il loge à Buckinghain-house, hôtel qui appartient à la reine et dont le jardin est vaste et bien planté. La bibliothèque est précieuse ainsi que le cabinet d'estampes; mais les appartemens n'ont rien de remarquable.

Le palais de White-hall, acquis du cardinal Wolsey, par Henri VIII, fut quelque temps la demeure des rois. Le plan en avait été donné par le célèbre Inigo Jones, dans les plus vastes proportions. La grande salle du banquet, l'ouvrage de Jacques I er, devait former une des ailes de ce palais. L'architecture en est noble et simple, et son ensemble a de la ressemblance avec la belle façade du château de Versailles du côté des jardins.

Le palais de Westminster-hall fut long-temps la résidence des rois. Il en reste une vaste salle qui a deux cents soixante et quinze pieds de long, quatre-vingt-dix de haut, et dont la charpente est belle et hardie. Les pairs y tiennent leurs séances lorsqu'ils forment la haute-cour nationale. Les deux chambres du parlement sont encore des dépendances de cet ancien palais : celle des pairs répond mal à la grandeur de l'empire britannique : il en est de même de celle des communes.

L'ancienne forteresse connue sous le nom de *La Tour* contient douze acres en superficie et renferme 1°. les prisons d'état; 2°. la monnaie; 3°. d'immenses salles d'armes; 4°. les joyaux de la couronne; 5°. une ménagerie de bêtes féroces. Cette singulière réunion d'objets disparates, observe l'auteur, n'est pas la seule en Angleterre, et ce goût pour les mélanges bizares semble tenir au besoin des contrastes piquans et inattendus qu'un peuple mélancolique éprouve pour dissiper son ennui habituel. L'arsenal, ou plutôt le grand dépôt d'armes (car les ateliers sont à Wolwich) occupe un immense bâtiment à deux étages : au-dessus, est une magnifique salle d'armes de trois cents cinquante pieds de long sur cinquante de large remplie de fusils, de sabres, de pistolets, arrangés avec autant d'ordre que de goût : on prétend qu'elle renferme l'armement complet de deux cents mille hommes : on y montre des ar-

mes singulières inventées à différentes époques. La Tour est armée de soixante canons de gros calibre qu'on tire dans les réjouissances publiques. La monnaie est la seule fabrication pour toute l'Angleterre : le public n'est point admis à en voir les procédés ; on n'en connaît que les résultats qui sont fort beaux. Il n'y a point de pays au monde où la proportion de l'argent monnoyé soit aussi petite relativement à l'or, et où il y ait autant de pièces d'argent fausses : depuis longtemps on cherche un remède à ce double inconvénient sans avoir pu y parvenir. Une partie des bâtimens de la Tour est destiné au logement des prisonniers d'état qui y sont traités avec une extrême indulgence, ce que l'auteur explique par l'observation, que depuis 1745 la détention à la Tour n'a le plus communément pour cause que des tracasseries politiques.

Les joyaux de la couronne ne se voient qu'à travers une grille épaisse : on les évalue à la somme de deux millions guinées ; mais cette estimation, dit l'auteur, est sans doute fort exagérée comme toutes celles de ce genre.

La principale des prisons de Londres qui sont très-nombreuses, puisqu'on en compte seize grandes, indépendamment de quatre maisons de correction, est *Newgate*. L'architecture de la façade est du style le plus sévère et d'une proportion admirable. L'intérieur ne répond pas à cette apparence imposante : il est divisé en plusieurs cours étroites et sans air ; mais du moins les prisonniers pour dettes y sont séparés des criminels. Le nombre total des détenus est communément de quatre à cinq cents. La fièvre épidémique des prisons y exerce assez fréquemment ses ravages. C'est dans une des salles de Newgate qu'on juge les assassins et les voleurs : les exécutions se font en-dehors au pied de cette prison. La ration des prisonniers est à peine suffisante pour leur nourriture ; mais ils sont assistés par un grand nombre de personnes charitables : souvent même on fait des legs en leur faveur, de sorte qu'à tout prendre leur condition est moins fâcheuse que celle des prisonniers des autres pays. Au reste, observe judicieusement l'auteur, nul état n'a plus besoin de prisons que l'Angleterre, non-seulement parce que l'argent y étant dans une circulation plus active s'y montre plus souvent comme objet de tentation, mais encore parce que la loi contre les débitans y est tellement rigoureuse, que la moindre dette, de quelque nature qu'elle soit, entraîne la contrainte par corps, sans qu'il soit besoin de représenter des titres (*). Il y a peu d'années on arrêtait pour quarante shellings (environ quarante-huit francs de notre monnaie) : aujourd'hui il faut dix guinées. Cette restriction n'a pas lieu pour ceux qui sont condamnés par des arrêts de la cour de conscience, ou qui n'ont pas pu payer les amendes prononcées par les tribunaux : dans ces deux cas, ils peuvent être détenus pour la modique somme de quelques shellings dans la prison de *Marshalsea*, grande prison plus spécialement destinée comme *King's bench* et *the Fleet* aux débiteurs. Ces deux dernières prisons contiennent des promenades, des cafés, des tavernes, des lieux d'exercice. Bien plus : sous de certaines conditions, les prisonniers peuvent demeurer au-dehors dans un quartier assez étendu ; ils peuvent aussi acheter trois jours de sortie par chaque trimestre : cette faveur est fondée sur d'anciens priviléges féodaux : la classe la plus misérable ne peut pas y participer. Les détenus dans ces deux prisons y ont établi une espèce de gouvernement municipal ou même républicain que l'autorité tolère. Dans l'une des quatre maisons de correction que les membres de l'opposition appellent *Bastille*, sont détenues les personnes suspectes au gouvernement que la suspension de la loi

(*) L'auteur, ce semble, aurait dû expliquer de quelle manière alors s'établit la créance.

d'*habeas corpus* lui permet de tenir en chartre privée. La sévérité qu'on disait être exercée contre elles fut l'objet d'une motion et d'une enquête parlementaire; et il fut reconnu que la surveillance et les précautions nécessaires pour prévenir leur évasion étaient les seules rigueurs dont on usait envers elles.

Le régime des prisons d'Angleterre est loin d'être parfait, mais il se perfectionne tous les jours. Au respectable *Howard* a succédé M. J. *Nield*, qui, comme lui, sans autre mission que son zèle, s'est acquis une autorité que les emplois ne donnent pas toujours : consulté par les magistrats, obéi par les geoliers, adoré par les prisonniers, il fait toujours tourner ses fréquentes visites au profit de la morale et au soulagement de l'infortune : il est secondé par les magistrats et des propriétaires de Londres, et des comtés : quelquefois ils se réunissent pour publier le résultat de leurs observations; et ces rapports, s'écrie avec un juste enthousiasme l'auteur, dictés par une philanthropie éclairée, devraient être traduits dans toutes les langues et répandus dans tout l'univers.

L'auteur quitte brusquement les prisons, ces habitations du crime et de l'infortune pour décrire les lieux d'amusement (*). Les plus remarquables sont les différens théâtres. Londres en a deux entre autres qu'on peut appeler nationaux et qui se disputent la prééminence. Celui de *Drury-Lane* est le plus vaste et en général le plus suivi. La salle ayant été brûlée dans les dernières années du dix-huitième siècle, on a cherché à prévenir une semblable catastrophe. D'abord le réservoir est plus grand qu'il ne l'est ordinairement : puis le grand rideau qui sépare du théâtre la salle au lieu d'être, suivant l'usage de toile peinte, est entièrement composé de feuilles de cuivre artistement jointes et décorées avec goût. Sa destination est, en cas d'incendie, de séparer du théâtre la totalité des spectateurs. Si cette cloison incombustible ne sauvait pas le bâtiment, elle remplirait un objet bien autrement important en inspirant une juste sécurité à la multitude : lorsqu'on ne verrait ni feu, ni fumée, on ne se porterait pas vers les issues avec une précipitation funeste, cause presque tous les accidens qui arrivent lors de ces événemens. La salle de Drury-Lane est spatieuse et commode : sa décoration est du genre gothique; avec de la légèreté et de l'élégance, elle manque de noblesse. Le théâtre de *Covent-Garden* est moins vaste et moins orné que celui de Drury-Lane : la salle de *Hay-Market* est encore plus simple, elle se nomme aussi le théâtre d'été, parce qu'elle n'est ouverte que depuis juin jusqu'en octobre, lorsque les deux autres salles sont fermées. On donne également dans ces trois spectacles des tragédies, des comédies, des opéras comiques et des pantomimes à machines. Depuis environ cent ans les Anglais ont un opéra italien. La salle est grande et belle : c'est le spectacle de la bonne compagnie et des étrangers de distinction. Le prix des places à cet opéra est très-élevé; les moindres sont de cinq shellings (environ six francs) et au parterre on paie une demi-guinée. Ce qui coûte le plus au directeur, ce sont les appointemens des chanteurs italiens et des danseurs français qui figurent dans les ballets. Les premiers sujets ont de très-gros traitemens; et cependant ils s'empressent de quitter Londres dès que leur engagement est fini : ils s'accommodent aussi peu du climat humide de ce pays que des manières dédaigneuses de ses habitans envers eux : en revanche, ils prétendent que les Anglais payent les talens par ostentation et sans savoir les apprécier ; ils préfèrent de beaucoup

(*) M. de Levis rend raison de cette marche en observant que les extrêmes se touchent; que souvent le prisonnier regrette au fond de sa loge d'avoir consumé le temps dans l'oisiveté qui engendre tous les vices et attire à sa suite les maux qui en sont la juste punition.

Paris. Le foyer de l'opéra italien est une salle très-vaste où l'on donne des concerts par souscription. Mesdames Billington et Catalani y ont été successivement engagées pour la somme énorme de douze mille guinées par an et une représentation à leur bénéfice. Les concerts sont au nombre de douze, et comme ils durent deux heures, on trouvera, au moyen d'un calcul très-simple, que ces cantatrices gagnent deux cents francs par minute.

M. de Lévis ne nous dit presque rien sur les Cirques, le Vaux-hall, le Ranelagh, le Panthéon qui ne soit déjà connu par les relations des autres voyageurs.

De l'Allemagne, par madame de *Staël-Holstein*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Article troisième.

Dans cet article nous allons recueillir les principaux traits qu'offre les observations de madame de Staël-Holstein sur les universités allemandes, les institutions particulières d'éducation et de bienfaisance, et la description de la fête d'Interlaken.

« Tout le nord de l'Allemagne, dit-« elle, est rempli d'universités les plus « savantes de l'Europe. Dans aucun « pays, pas même en Angleterre, il n'y « a autant de moyens de s'instruire et de « perfectionner ses facultés. A quoi tient « donc que la nation manque d'énergie, « et qu'elle paraisse en général lourde et « bornée, quoiqu'elle renferme un petit « nombre d'hommes peut-être les plus « spirituels de l'Europe ? C'est à la na- « ture du gouvernement, et non à l'édu- « cation qu'il faut attribuer ce singulier « contraste. L'éducation intellectuelle « est parfaite en Allemagne, mais tout « s'y passe en théorie ; l'éducation pra- « tique dépend uniquement des affaires ; « c'est par l'action seule que le caractère « acquiert la fermeté nécessaire pour se « guider dans la conduite de la vie..... « Les gouvernemens sont les vrais insti- « tuteurs des peuples ; et l'éducation pu- « blique elle-même, quelque bonne « qu'elle soit, peut former des hommes « de lettres, mais non des citoyens, des « guerriers, des hommes d'état. En Al- « lemagne, le génie philosophique va « plus loin que partout ailleurs, rien ne « l'arrête, et l'absence même de car- « rière politique, si funeste à la masse, « donne encore plus de liberté aux pen- « seurs. Mais une distance immense sé- « pare les esprits du premier et du se- « cond ordre, parce qu'il n'y a point « d'intérêt, ni d'objet d'activité pour « les hommes qui ne s'élèvent pas à la « hauteur des connaissances les plus « vastes. Celui qui ne s'occupe pas de « l'univers, en Allemagne, n'a rien à « faire. »

Madame de Staël-Holstein développe ce qu'elle a avancé dans ce passage sur la perfection de l'éducation intellectuelle en Allemagne. Elle observe que la foule des étudians qui se réunissaient à Goettingue, Halle, Jéna, etc., formaient presque un corps libre dans l'état ; que les écoliers riches et pauvres ne se distinguaient entre eux que par leur mérite personnel, et que les étrangers qui venaient de tous les coins du monde se soumettaient avec plaisir à cette égalité que la supériorité naturelle pouvait seule altérer. Elle ajoute qu'il y avait de l'indépendance et même de l'esprit militaire parmi les étudians, et que si, en sortant de l'université ils avaient pû se vouer aux intérêts publics, leur éducation eût été très-favorable à l'énergie du caractère ; mais ils rentraient, dit-elle, dans les habitudes monotones et casanières qui dominent en Allemagne et perdaient par degré l'élan et la résolution que la vie de l'université leur avait inspirés ; il ne leur en restait qu'une instruction très-étendue. Elle observe au reste que

l'étude des langues, qui fait la base de l'instruction en Allemagne, est beaucoup plus favorable aux progrès des facultés dans l'enfance que celle des mathématiques, des sciences physiques et de l'histoire naturelle : entre autres raisons pleines de sagacité qu'elle en donne, relativement surtout aux mathématiques, c'est que les vérités démontrées ne conduisent point aux vérités probables, les seules qui servent de guide dans les affaires comme dans les arts, comme dans la société.

L'établissement formé par Pestalozzi occupe presque entièrement le chapitre consacré par madame de Staël-Holstein aux institutions particulières d'éducation et de bienfaisance : elle en fait un examen très-approfondi et un éloge très-motivé. L'établissement de M. Fellenberg, dirigé vers un but différent, l'éducation des gens du peuple, lui paraît également mériter l'estime des amis de l'humanité ; enfin elle observe que l'un des services les plus éminens que le baron de Vogt et ses excellens compatriotes aient rendus à l'humanité, c'est de montrer que sans nouveaux sacrifices, sans que l'état intervînt, la bienfaisance particulière suffisait au soulagement du malheur : elle remarque, au surplus, que les entreprises charitables doivent prospérer dans la ville de Hambourg : il y a tant de moralité parmi ses habitans que pendant long-temps on y a payé les impôts dans une espèce de tronc, sans que personne surveillât ce qu'on y portait, parce que ces impôts devant être proportionnés à la fortune de chacun, il se trouvait, calcul fait, qu'ils étaient toujours fidèlement acquittés.

Il faut lire, dans l'ouvrage même de madame de Staël-Holstein, la description qu'elle y fait, comme témoin oculaire, de la fête d'Interlaken en Suisse : on y reconnaîtra tout le talent qu'elle a déjà développé dans d'autres productions pour le genre descriptif. Une sèche analyse en ferait disparaître le charme.

HISTOIRE.

Histoire de France pendant les guerres de la religion, par Charles *Lacretelle*, membre de l'Institut, et professeur d'histoire à l'Académie de Paris. Tomes I et II in-8°. *Delaunay*. 12 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Moreau et sa dernière campagne ; esquisse historique, par un officier de l'état-major à l'armée du Rhin, traduit de l'allemand. Br. in-8°. Metz, *Devilly*. 2 fr. 50 c.

Précis historique de la campagne de 1804, etc. Broch. in-12. *Arnaud*. 1 fr.

Tableau des victimes de Quiberon. Broch. in-4°. *Dentu*.

L'Attaque de Paris par les troupes alliées, le 30 *mars* 1814, extrait du Journal de campagne de l'armée russe, traduit du russe en français. Broch. in-8°. *Pélicier*.

Précis historique des événemens qui, par suite des mesures du gouvernement français ont frappé la banque de Hambourg pendant le blocus de cette ville, par M. *Pehmoeller*, président de la banque. Un vol. in-8°. *Lenormant*. 3 fr. — 3 fr. 50 c.

Notice historique des efforts faits à Marseille et à Toulon pour la restauration de la monarchie, etc., avec quelques pièces officielles, par M. *Abeille*. Broch. in-8°. *Delaunay*. 75 c.

Essais

Essais historiques et anecdotiques sur l'ancien comté et les comtes d'Evreux, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à l'époque de la réunion de la Normandie à la couronne par Philippe-Auguste, par M. le chevalier *Masson de St.-Amo*, ancien maître des requêtes, et ancien préfet du département de l'Eure, etc. Un vol. in-8°. *Ancelle.* 4 fr. — 4 fr. 60 c.

Histoire des Cosaques, précédée d'une introduction, ou Coup-d'œil sur les peuples qui ont habité le pays des Cosaques avant l'invasion des Tartares, par M. *Lesur.* 2 vol. in-8°. *Nicolle.* 10 fr. — 12 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Des Cosaques, ou Détails historiques sur les mœurs, coutumes, vêtemens, armes, et sur la manière dont ce peuple fait la guerre, traduit de l'allemand par L. J. *Karr.* Broch. in-8°. *Lebègue.* 2 fr.

Buonaparte à Saint-Cloud, ou la Fameuse Journée: tableau exact et fidèle de ce qui s'est passé à Saint-Cloud le 18 brumaire an 8, par L****, ancien membre du Conseil des Cinq-Cents, témoin oculaire et impartial de tous les événemens de cette Journée. Broch. in-8°. *Eymery.* 1 fr. — 1 fr. 50 c.

Histoire des sectes religieuses, etc., par M. *Grégoire*, etc. (Voy. pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le cinquième cahier de ce Journal.)

Article deuxième.

M. Grégoire donne d'abord l'historique des nombreuses sectes qui depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à l'époque actuelle se sont élevées dans le sein de la religion chrétienne : c'est incomparablement la partie la plus considérable de son ouvrage : nous allons simplement en donner, comme nous l'avons précédemment annoncé, la nomenclature.

1) Glassites ou Sandemaniens. 2) Méthodistes anglais et américains; New-light, Illuminés-méthodistes. 3) Maréchalistes ou Philistins, 4) Sécéders ou séparatistes d'Ecosse. 5) Sécéders, Burghers et Anti-Burghers. 6) Presbytery of relief ou Relievers, ou Relief Sécéders (presbytère de secours), ou Secoureurs, ou séparatifs de secours. 7) Béréens. 8) Lifters ou Anti-lifters, ou new and old light, c'est-à-dire, leveurs et anti-leveurs, ou nouvelle et ancienne lumière. 9) Bolchristes. 10) Universalistes ou latitudinaires; Consisians-universalistes, Universalistes-pharisiens, Bournéans. 11) Jumpers ou sauteurs, Welsh-méthodistes, Méthodistes gallois. 12) Nécessariens; Hopkinsians. 13) Hutchinsoniens. 13) Unitaires ou unitariens. 14) Quakers trembleurs, Amis, Chrétiens primitifs. Leur état actuel, modifications, divisions de leur secte; Free-quakers, ou Fighting-quakers, Nicolites. 15) Antinoméens. 16) Macmillanites. 17) Muggletoniens. 18) Jacobites ou non-jurors (ou haute église). 19) Philadelphiens. 20) Jacques Brothers. 21) Quinto-monarchistes. 22) Buchanistes. 23) Tunkers, ou Dunkers, ou Dumplers. 24) Secte de Jemimah, ou Gemaima Wilkinson. 25) Shakers ou secoueurs, ou shaking-quakers. 26) Nouveaux millénaires, ou chiliastes, ou joachimistes. 27) Skevi-kare et la nouvelle secte suédoise. 28) Swédenborgistes. 29) Baptistes, anabaptistes. 30) Mennonites, général-baptistes, baptistes indépendans ou universels, particular-baptistes, baptistes-calvinistes, sabbatariens. 31) Borrelistes. 32) Verschoristes ou hébreux et hattemistes. 33) Labadistes. 34) Rhinsbourgeois ou collégiens. 35) So-

ciété de *Christo-Sacrum*. 36) Schwenckfeldiens. 37) Frères moraves, ou frères de l'unité, Zinzendorfiens; Herrnhuter. 38) Visionnaires. 39) Figuristes. 40) Piétistes. 41) Gassner. 42) Secte de Petersen. 43) Gichteliens, ou Engels-bruders, ou frères angéliques. 44) Ronsdorfiens, ou Elleriens. 45) Bruggleriens. 46) Jean de Rosenfeld (prétendu messie. 47) Abrahamites. 48) Sionites, citoyens de Sion, frères de Sion. 49) séparatistes de Wurtemberg. 50) Quiétistes. 51) Cordicoles, ou histoire critique des dévotions nouvelles au sacré cœur de Jésus, et au cœur de Marie. 52) Fanatiques des Cévènes ou Camisards. 53) Convulsionnaires, secouristes, discernans. 54) Illuminés, martinistes. 55) Nicholites. 56) Société des victimes. 57) Fanatiques d'Avignon. 58) Chais de Sourcesol. 59) Knœpfler. 60) La république de Jésus-Christ. 61) Nouveaux pélagiens. 62) Mamillaires.

M. Grégoire termine l'histoire de ces sectes par un tableau de l'état récent du protestantisme, et l'état récent de l'église grecque.

Toutes les sectes dont on vient de donner l'énumération ont plus ou moins retenu quelques dogmes du christianisme; M. Grégoire a fait succéder à leur histoire celle d'un culte qui né dans le sein même du christianisme, et rejetant toute révélation ne s'adresse qu'à Dieu seul sans aucun intermédiaire, c'est-à-dire l'histoire de la *Théophilanthropie*, depuis sa naissance jusqu'à son extinction. Cette partie de son ouvrage est divisée en six chapitres. 1) Considérations historiques sur l'origine et les progrès du déisme. 2) Le déisme sous la forme de culte public à Londres. Tentatives à cet égard dans quelques autres pays. 3) Culte public établi à Paris sous le nom de théophilanthropie. 4) Schisme parmi les théophilanthropes: leurs principes, cérémonies et fêtes. Sensation produite par leur établissement. Influence du gouvernement à cet égard. 5) Culte philanthropique dans les départemens. 6) Des sectes avec lesquelles la philanthropie a quelque analogie; chute de la philanthropie.

M. Grégoire termine son ouvrage par l'histoire des sectes qui se sont élevées dans le sein de deux religions entièrement étrangères au christianisme, la religion juive et la religion mahométane.

1) Juifs nègres de Cochin, disciples d'Anan, caraïtes, sectateurs de Zabbathai-Zevi. 2) Samaritains. 3) Chasidim. 4) Juifs talmudistes, rabbanistes (*Snouse jews*). 4) Etat des Juifs en Pologne, en Russie, en Allemagne, en France, etc. 5) Jacobéos ou Sigillistes. 6) Jezides ou Yezides. 7) Sectes nouvelles chez les Musulmans. Sectes de Hamet, de Mahady, des Wahabis.

Histoire des Croisades, etc., par M. *Michaud*. Tome II[e]. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le deuxième cahier de ce Journal.)

Article cinquième (deuxième et dernier extrait).

Renaud de Châtillon, né de parens obscurs à Chatillon-sur-Indre, fut l'un des principaux auteurs des désastres des chrétiens en Orient, et de la prise de Jérusalem. Ayant suivi en Asie l'armée de Louis-le-Jeune, il s'enrôla dans les troupes de Raymond, comte de Potiers; et à la mort de ce prince, sa veuve, Constance, frappée de la beauté et de la bravoure du jeune Châtillon, lui donna sa main et le fit monter sur le trône d'Antioche au préjudice de son propre fils. Renaud se rendit odieux à ses sujets par ses violences. Voulant se signaler par quelques exploits guerriers, il provoqua, par des ravages dans l'isle de Chypre la colère de l'empereur grec dont il fut obligé, la corde au cou, d'implorer la miséricorde. Ayant tourné ses armes vers les Sarrazins, contre lesquels il eut d'abord des succès, il fut fait pri-

sonnier et détenu plusieurs années à Alep : quelques-uns de ses compagnons d'armes le délivrèrent. Sorti de sa captivité, il trouva sa femme Constance morte et le trône d'Antioche occupé par son légitime souverain, le fils d'Amaury, devenu majeur. Un second mariage le rendit seigneur de Carac et de quelques châteaux : il associa à sa fortune un grand nombre de Templiers. Avec leurs secours, sans avoir aucun égard à la trève conclue avec Saladin, il dépouillait les caravanes de pélerins qui se rendaient à la Mecque, massacrait les hommes désarmés, chargeait de fers les femmes et les enfans. Saladin se plaignit inutilement de ces excès au roi de Jérusalem, Baudouin, qui n'avait pas assez de pouvoir pour les réprimer. Saladin recommença la guerre ; mais dans ses expéditions il ne faisait qu'essayer les forces des chrétiens.

Renaud profita du relâche qu'il leur donnait pour concevoir le hardi projet d'aller à la Mecque et à Médine piller le kaaba et le tombeau du prophète. Déjà dans sa marche il avait surpris des marchands égyptiens porteurs des riches trésors de l'Inde, lorsqu'il fut attaqué par une armée musulmane accourue de la Syrie. Après un combat sanglant sa troupe fut défaite : il n'échappa qu'avec peine à la poursuite des vainqueurs, et se réfugia dans son château de Carac, où Saladin, qui avait incendié plusieurs places voisines, ne pût le forcer. Ce prince consentit même à une trève. Au lieu d'en profiter, comme le fit Saladin pour suivre ses conquêtes en Syrie, les chrétiens se consumaient par leurs divisions intestines.

Baudouin, qui n'avait cédé qu'à regret à Guy de Lusignan l'exercice de l'autorité royale, se hâta, sur les plaintes des barons mécontens, de remonter sur son trône ; puis il le résigna à un enfant âgé seulement de cinq ans, né du premier mariage de Sibylle, fille d'Amaury, avec le fils du marquis de Montferrat, et il le fit couronner sous le nom de Baudouin V. Raymond, comte de Tripoli, obtint la régence et prit les rênes du gouvernement. Le jeune roi étant mort subitement, Sibylle, malgré l'opposition du comte de Tripoli, fit couronner Guy de Lusignan, son second mari.

La trève s'étant rompue à la fois par les chrétiens et les musulmans, Saladin s'avança dans le pays de Galilée. Cinq cents chevaliers de Saint-Jean et du Temple accoururent pour défendre le territoire chrétien ; mais accablés par le nombre ils périrent tous sur le champ de bataille : le grand-maître du Temple et deux de ses chevaliers échappèrent seuls au carnage. Une armée de cinquante mille chrétiens se rassembla dans la plaine de Sephouri. Dans un grand conseil qui fut tenu, le comte de Tripoli, Raymond, opina pour qu'on se tint sur la défensive : le grand-maître des Templiers, son ennemi déclaré, combattit vivement son avis en jetant sur lui des soupçons de trahison ; mais le conseil des barons et des chevaliers l'adopta. Le grand-maître, sans se rebuter parvint à persuader à Guy de Lusignan de marcher à l'ennemi. La bataille s'engagea : les chevaliers du Temple et de Saint-Jean y firent des prodiges de valeur autour du bois de la vraie croix ; mais du moment que cet étendard sacré fut tombé au pouvoir des Musulmans, l'armée chrétienne fut complètement défaite. Le roi de Jérusalem, son frère Geoffroi, le grand-maître des Templiers, Renaud de Châtillon, tout ce que la Palestine avait de plus illustres guerriers furent faits prisonniers. Le comte de Tripoli n'échappa aux fers que pour aller mourir de désespoir dans sa capitale, accusé par les Musulmans d'avoir violé les traités, et par les Chrétiens d'avoir trahi sa religion et sa patrie. Saladin, dans le premier moment, déshonora son triomphe, par le massacre qu'il fit faire en sa présence d'une partie des chevaliers faits prisonniers, mais il se montra plus humain et plus généreux quand il fut plus sûr de sa victoire et connut mieux sa puissance.

Saladin, après avoir réduit plusieurs places du royaume de Jérusalem, s'approcha de la capitale et fit venir auprès de lui les principaux des habitans. Il leur proposa d'abandonner la ville, en leur promettant une partie de ses trésors et une distribution de terres. Ces habitans s'y refusèrent, et rentrés à Jérusalem ils se disposèrent à la défendre, et élurent pour leur chef Baléan d'Ibelin. Les plus braves sortirent de la ville et s'efforcèrent de détruire les machines et les travaux des assiégeans : ils firent des efforts presque incroyables, mais ils ne purent pas interrompre les travaux du siège : repoussés par les Sarrazins, ils rentrèrent dans la ville où leur retour porta le découragement et l'effroi. Les tours et les ramparts étaient prêts à s'écrouler au premier signal d'un assaut général. Alors le désespoir s'empara des habitans : les soldats couraient aux églises au lieu de voler au combat; une promesse de cent pièces d'or ne pouvait pas même les retenir pendant une nuit sur les remparts. Au milieu du trouble et de la désolation, les Chrétiens grecs et syriens, les Chrétiens melchites supportaient avec peine l'autorité des Latins : on découvrit un complot qu'ils avaient formé pour livrer Jérusalem aux Musulmans : cette découverte redoubla les alarmes et détermina les principaux de la ville à demander une capitulation à Saladin. Accompagné de Baléan d'Ibelin, ils vinrent proposer au sultan de lui rendre la place aux conditions qu'il avait lui-même imposées avant le siège; mais Saladin se rappela qu'il avait fait serment de prendre la ville d'assaut et de passer au fil de l'épée tous les habitans, et il renvoya les députés sans leur donner aucune espérance. Les supplications furent renouvelées plusieurs fois et le sultan fut toujours inexorable. Les Sarrazins ayant été repoussés dans l'une de leurs attaques, Baléan ranimé par ce succès tint à Saladin le discours suivant que nous rapportons tout entier, parce que l'historien y a répandu les traits les plus énergiques.

« Vous voyez, dit Baléan à Saladin, « que Jérusalem ne manque pas de dé-« fenseurs. Si nous ne pouvons obtenir « de vous aucune miséricorde, nous « prendrons une résolution terrible, et « les excès de notre désespoir vous rem-« pliront d'épouvante. Ces temples et « ces palais que vous voulez conquérir, « seront renversés de fond en comble; « toutes nos richesses qui excitent l'am-« bition et la cupidité des Sarrazins de-« viendront la proie des flammes. Nous « détruirons la mosquée d'Omar, et la « pierre mystérieuse de Jacob, objet de « votre culte, sera mise en poussière. Jé-« rusalem renferme cinq mille prison-« niers musulmans, ils périront tous « par le glaive. Nous égorgerons de nos « propres mains nos femmes, nos en-« fans, et nous leur épargnerons ainsi la « honte de devenir vos esclaves. Quand « la ville sainte ne sera plus qu'un amas « de ruines, un vaste tombeau, nous en « sortirons suivis des mânes irrités de « nos amis, de nos proches; nous en « sortirons le fer et la flamme à la main... « Nous obtiendrons ainsi un trépas glo-« rieux, et nous mourrons en appelant « sur vous la malédiction du Dieu de Jé-« rusalem. »

Ce discours effraya Saladin qui invita les députés à revenir le jour suivant. Il consulta les docteurs de la loi qui décidèrent qu'il pouvait accepter la capitulation proposée par les assiégés sans violer son serment. Les conditions furent signées le lendemain dans la tente du sultan : ainsi Jérusalem retomba au pouvoir des Musulmans après avoir été quatre-vingt ans sous la domination des fidèles.

Les historiens latins ont remarqué que les croisées étaient entrés à Jérusalem un vendredi à l'heure même où Jésus-Christ avait subi la mort. Il est également remarquable que les Serrazins la reprirent aussi un vendredi, l'anniversaire aussi où, selon la croyance des Musulmans, Mahomet partit de Jérusalem pour monter au ciel. Cette dernière

circonstance qui put déterminer Saladin à signer la capitulation ajouta un nouvel éclat à son triomphe et le fit regarder comme un favori du ciel.

Tous les guerriers qui se trouvèrent à Jérusalem, lors de la capitulation, obtinrent la permission de se retirer à Tripoli ou à Tyr : le vainqueur accorda la vie aux habitans et leur permit de racheter leur liberté. Tous les Chrétiens, à l'exception des Grecs et des Syriens, reçurent l'ordre de quitter Jérusalem après un délai de quatre jours. La rançon fut fixée à dix pièces d'or pour les hommes, à cinq pour les femmes, à deux pour les enfans : ceux qui ne pourraient pas se racheter devaient rester dans l'esclavage.

Lors de l'évacuation de la ville, le spectacle de la reine de Jérusalem accompagnée des principaux barons et chevaliers et suivie d'un grand nombre de femmes qui portaient leurs enfans dans leurs bras et qui faisaient entendre des cris déchirans, émut vivement Saladin : il rendit aux mères leurs enfans, aux épouses leurs maris qui se trouvaient parmi les captifs : il prit pitié de toutes les infortunes : il permit aux hospitaliers de rester dans la ville pour y soigner les pélerins et ceux que des maladies graves empêchaient de sortir de Jérusalem.

Lorsque les Sarrazins avaient commencé le siège, Jérusalem renfermait plus de cent mille Chrétiens : le plus grand nombre d'entre eux avaient racheté leur liberté : Baléan d'Ibelin, dépositaire des trésors destinés aux dépenses du siège les employa à délivrer une partie des habitans. Malec Adel (*), frère du sultan, paya la rançon de deux mille captifs : Saladin suivit son exemple en brisant les fers d'un grand nombre de pauvres et d'orphelins. Il ne resta dans l'esclavage que quatorze mille Chrétiens, parmi lesquels se trouvaient quatre à cinq mille enfans en bas âge qui ne sentirent pas leur malheur, mais dont les fidèles déploraient le sort comme devant être élevés dans la *religion* de Mahomet (*).

Après avoir honoré le malheur et consolé l'humanité, Saladin ne s'occupa plus que de célébrer son triomphe que l'historien nous décrit, en rapportant le discours que prononça le chef des imans.

(*). C'est ce même prince que madame Cotin a su rendre si intéressant dans son roman de Mathilde.

(*) Nous avons substitué le mot *religion* à celui d'*idolâtrie*, employé par M. Michaud. L'islamisme ne peut pas être qualifié d'idolâtrie.

BIOGRAPHIE.

Dernières années du règne de Louis XVI, **par François *Hue*, l'un des officiers de la chambre du Roi, appelé par ce prince après le 10 août, à l'honneur de rester auprès de lui et de la famille royale. Un vol. in-8°. de 600 pages. *Galland*. 6 fr. — 8 fr.**

Vie civile et politique de Louis XVI, **précédée d'un Précis historique qui developpe les causes de la révolution de 1789, par M. de *Vouziers*. Broch. in-8°. *Tiger*.**

L'Antigone française, **ou *Mémoires* historiques sur Marie-Thérèse-Charlotte de France, fille de Louis XVI, duchesse d'Angoulême, par J. M. *Gassier*. Brochure in-18. *Aubry*.**

Précis historique sur Napoléon Buonaparte, **jugement porté sur ce fameux personnage, d'après ce qu'il a dit, ce qu'il a fait : extrait des**

mémoires d'un homme qui ne l'a pas quitté depuis quinze ans. Br. in-8°. *Germain Mathiot.* 1 fr. 50 c.

Mémoires de la reine d'Etrurie écrits par elle-même, traduit de l'italien par M. *Lemierre d'Argy.* Broch. in-8°. *Chaumerot frères.* 1 fr. — 1 fr. 25 c.

Vie politique, militaire et privée du général Moreau, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, avec des pièces justificatives et ses discours au Tribunal; suivie de son Eloge funèbre, prononcé à Saint-Pétersbourg, et *une Notice historique sur Pichegru*, ornée du portrait de *Moreau*, par M. *Alphonse Beauchamp*, auteur de l'Histoire des malheurs de Pie VI. Un vol. in-8°. *Lepriéur.* 6 fr. — 7 fr. 75 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

VOYAGES.

Abrégé de l'Histoire générale des Voyages, etc., par J. F. *Laharpe.* Nouvelle édition en vingt-six volumes in-12 : volumes XI, XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII, XIX et XX, formant cinq livraisons de deux volumes chacune. *Janet* et *Cotelle*, *Foucault.* Prix de chaque livraison 5 fr. — 6 fr.

Voyage de l'Inde à Chyraz par le Golfe persique, etc., par M *Scott-Waring*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1814.)

Article cinquième (deuxième extrait.)

Pendant son séjour à Chyras, le voyageur fut témoin d'une scène qui semble conforme aux usages de la Perse.

Vers la moitié du mois, les Persans célèbrent la mort du calife Omar. Ils élèvent à cet effet, un vaste amphithéâtre sur lequel ils placent une effigie aussi difforme, aussi défigurée qu'il se peut, à laquelle ils reprochent avec injures d'avoir supplanté le prophète Ali, successeur légitime de Mahomet; et lorsqu'ils ont épuisé contre elle tous les discours outrageans que la haine leur suggère, ils tombent subitement dessus à coups de pierres et de bâtons, et la mettent en pièces : or c'est un mannequin rempli de confitures sèches sur lesquelles la populace actrice de cette farce ignoble se précipite avec avidité.

Cette scène donne occasion au voyageur de faire des réflexions très-judicieuses sur les excès où entraîne la diversité d'opinions en matières religieuses; et il les appuie sur plusieurs faits puisés dans l'histoire des Musulmans.

Après cette digression intéressante, le voyageur se livre à des détails plus intéressans encore sur les usages, les costumes et les mœurs des Persans des deux sexes à Chyraz, nous allons en recueillir les traits les plus remarquables.

Les maisons des Persans d'un certain rang à Chyraz sont très-commodes et construites avec beaucoup de goût, mais elles ont une entrée désagréable : la porte fort étroite n'a tout au plus que cinq pieds de haut. Un mur très-élevé entoure tout le bâtiment. La porte passée, on pénètre par une allée très étranglée dans une cour fort spacieuse : au fond est un jet d'eau, et dans le milieu, et quelquefois sur les deux côtés on voit des canaux d'eau vive. Sur le parquet de la principale pièce sont étendus un tapis magnifique et des carreaux de beau feutre; les fenêtres occupent tout un côté et sont garnies de petits morceaux de

verre peints qui représentent le soleil et les étoiles. Lorsque cette pièce est très-vaste, il y a deux foyers ornés de peintures et de verres. Les escaliers sont toujours beaux et spacieux. Les toits sont disposés en terrasse pour dormir dessus dans les temps chauds. Le voyageur se conforma à cet usage sans que les fortes gelées, surtout à Bouchir l'eussent jamais incommodé; on ne peut pas se faire une juste idée de l'étendue des bâtimens, parce que les appartemens secrets et ceux où l'on prend les repas sont dérobés à la vue des hommes. Les maisons à Chyraz sont construites en briques, mais avec un si mauvais mortier qu'on est obligé de couvrir la bâtisse d'un enduit de boue, de paille hachée, de bouze de vache qui porterait à croire que les maisons ne sont bâties qu'en terre. Les bains sont vraiment magnifiques, et il en coûte fort peu pour y entrer; ils sont ouverts aux femmes comme aux hommes. On est une heure dans le bain: on emploie autant de temps pour se teindre la barbe, les mains et les pieds. Avant cette opération on s'épile très-soigneusement. L'eau de rose est d'un grand usage dans les bains: on y passe une bonne partie de son temps à jaser, à fumer, à dormir même.

On ne fabrique pas beaucoup de choses à Chyraz, mais les artisans y sont fort adroits; ceux surtout qui font des ouvrages émaillés rivalisent avec les premiers de l'Europe; c'est une chose admirable que l'éclat et la solidité des couleurs, le fini précieux des moindres parties: on y travaille aussi très-bien en or et en argent; on y fait avec assez de goût des ornemens pour les brides, les selles, etc. Les sabres de Chyraz sont en acier; on les achète en masse à Hyderabad: la quantité, plus ou moins grande de dames qui s'y trouvent paraîtrait en établir le degré de mérite: on assure cependant que l'habileté de l'ouvrier y fait plus que tout le reste. A Chyraz, et généralement en Perse, l'écriture est un art des plus difficiles: différens corps s'y distinguent tous par un genre de beauté particulière; quelques manuscrits l'emportent de beaucoup sur les livres imprimés. Quant aux peintres de Chyraz et de la Perse, s'ils ont quelque idée de l'ombre et de la lumière, ils n'ont aucune notion de la perspective. On assura au voyageur que dans le portrait ils saisissaient la ressemblance avec une grande fidélité. Les médecins sont encore bien inférieurs aux peintres; leur théorie a pour unique base le degré de chaleur ou de froid dans chaque chose; la rhubarbe est une panacée pour eux; ils tiennent les malades dans une chambre absolument privée d'air et ils administrent indiscrètement l'apposition de la glace et de la neige sur la poitrine. La religion mahométane ne permettant pas de disséquer les corps, les médecins et les chirurgiens sont privés de toutes connaissances anatomiques; ils ne font aucunes études; aussi ces deux professions sont regardées comme de purs métiers.

Les détails où entre le voyageur sur la manière de passer le temps et sur les amusemens des Persans sont curieux; mais ils ne sont pas susceptibles d'analyse, il faut les lire dans l'ouvrage même.

L'habillement des Persans est admirablement calculé pour un climat froid et pour un climat très-chaud, tel qu'est celui de la Perse, dans les différentes saisons de l'année. Les Persans sont en général trop pauvres pour changer de modes; quelquefois néanmoins l'habit varie pour la forme, la couleur est toujours la même. Les Persans n'ont les vêtemens efféminés ni de leurs ancêtres, ni de leurs voisins les Indiens; ils tournent en ridicule la passion de ceux-ci pour les parures qui ne conviennent, disent-ils, qu'aux femmes. Le voyageur pense que le roi est le seul homme de l'empire qui se pare de bijoux, encore n'est-ce que dans les occasions importantes. Les Persans néanmoins se permettent un certain luxe tant pour le *coba* ou surtout qui se fait de différentes

étoffes dont la magnificence quelquefois très-grande varie selon les personnages, que pour le *kolahou* ou bonnet qui est en peau de mouton de Sibérie très-belle et d'un noir admirable. Il n'est point permis aux marchands de porter les couleurs écarlate et cramoisie, ni de mettre des boutons d'or et d'argent sur leur robe : cela n'est pas précisément défendu, mais l'usage fait loi. Comme la religion mahométane défend de porter des étoffes de soie, on en élude l'observation, en mêlant un peu de coton dans ces étoffes. . . . . . .

La curiosité des femmes qui habitaient la maison voisine de celle du voyageur lui fournit de fréquentes occasions, non-seulement de les voir, mais de s'entretenir avec elles : il paraîtra bien étrange, dit-il, après les récits qu'on a fait de la jalousie orientale, d'apprendre que ces conversations se tenaient habituellement en présence des maris qui lui laissaient voir leurs femmes sans en témoigner la moindre répugnance : peut-être, ajoute-t-il, cette faveur ne lui était-elle accordée qu'en sa qualité d'Européen.

Les Persanes ne se chargent point chez elles d'une grande quantité de vêtemens, et ne sont pas d'une grande propreté sur elles : leurs caleçons sont d'un velours épais, la chemise est de mousseline, de soie ou de gaze ; leurs jambes semblent renfermées dans deux sacs ; elles n'ont en été qu'un voile transparent sur le reste du corps ; en hiver, elles se couvrent de schales, d'habits de soie ouatés, quelquefois de parures de zibelines ; elles seules portent des bijoux, et font usage de parfums. Lorsqu'elles sortent, elles se couvrent d'un manteau qui descend de la tête aux pieds, et leur figure est cachée avec tout le scrupule oriental. C'est un spectacle curieux que celui d'une multitude de corps grands et bien découplés, marchant dans cette équipage, et qui ne laissent apercevoir que deux yeux noirs étincelans : on dirait que le voile est essentiel à la vertu des Persanes ; car tant qu'elles peuvent tenir leur figure cachée, peu leur importe ce qu'elles montrent du reste de leur personne.

Les Persans diffèrent autant des Européens dans l'idée qu'ils ont de la beauté, qu'ils s'en éloignent en matière de goût. Selon eux, un grand œil noir, languissant et voluptueux est le charme par excellence ; voilà pourquoi les femmes emploient la poudre d'antimoine qui ajoute à la vivacité de leurs yeux et y répand une sorte de langueur voluptueuse ; elles ont le singulier usage de faire joindre leurs sourcils ; celles à qui la nature a refusé cet avantage se peignent l'intervalle qui les sépare. Il y a, dit le voyageur, un aussi grand nombre de jolies femmes à Chyraz qu'en Europe ; mais la clôture les prive de cette fleur de délicatesse qui sied si bien à la beauté. Le voyageur ne donne pas une idée avantageuse du moral des femmes Persanes, elle sont, dit-il, comme les femmes de l'Inde dépourvues de toute délicatesse : leur langage est souvent d'une grossièreté repoussante : elles s'expriment devant les hommes avec la même licence qu'elles pourraient le faire entre elles ; leurs reproches, leurs injures sont dégoûtans de la plus sale ordure.

Lorsqu'un Persan épouse une fille trop jeune pour être mise à la tête de son ménage, il y place une espèce de duègne qui enseigne à l'épouse adolescente les devoirs qu'elle aura à remplir. On n'a pas en Perse, comme dans l'Inde, l'usage de ne point remarier une veuve : après un certain temps consacré au deuil, elle peut prendre un second mari qui la traite avec les mêmes égards que ses autres femmes.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Etat de la France sous la domination de Buonaparte, par L. A. *Pichon*, ancien chargé d'affaires et consul général aux Etats-Unis, etc. Deuxième édition. Un vol. in-8°. *Nicolle*. 5 fr. — 6 fr. 50 c.

Du gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la révolution, avec le caractère des principaux personnages du règne de Louis XVI, par M. *Senac de Meilhan*, ancien intendant de Valenciennes. Un vol. in-8°. *Maradan.* 3 fr. — 3 fr. 75 c.

C'est une réimpression de cet ouvrage publié à Hambourg en 1795.

Maximes morales et politiques tirées de Télémaque, sur la science et le bonheur des rois, et sur le bonheur des peuples, imprimées en 1766 par Louis Auguste Dauphin, et réimprimées en 1814 sur papier vélin, avec des portraits et un calqué de l'écriture des augustes personnes détenues au Temple. Un vol. in-18. *Royer.* 5 fr. — 6 fr. 50 c.

On a joint à ces Maximes les nouvelles Maximes morales et politiques trouvées sur les marges d'une édition latine des devoirs ou offices par Cicéron, toutes écrites de la main de Louis XVI et de Louis XVIII, imprimées sur même papier et même format.

Procès de Louis XVI, roi de France, avec la liste comparative des appels nominaux et des opinions motivées de chaque membre de la Convention Nationale; suivi du Procès de Marie Antoinette, reine de France: de Madame Elisabeth, sœur du roi, et de Louis Philippe, duc d'Orléans, auxquels se joignent des pièces secrètes et inconnues sur ce qui s'est passé dans la Tour du Temple et à la Conciergerie pendant leur captivité, par un ami du trône. Troisième édition. 2 vol. in-8°. avec six portraits et trois vignettes. *Lerouge et Egron.* 12 fr.

Observations sur les lois répressives que l'on peut opposer à la liberté de la presse, par l'auteur des *Réflexions morales sur les délits publics et privés.* Broch. in-8°. *Delaunay.* 50 c.

Considérations sur la liberté de la presse, etc., par T. P. *Bertin.* Br. in-8°. *Dentu.* 1 fr. — 1 fr. 25 c.

Ces Considérations sont puisées dans le plaidoyer du célèbre jurisconsulte et député de la Chambre des communes, M. Makintof, défenseur de M. Peltier, écuyer, accusé devant la Cour du banc du roi d'un libelle politique contre Napoléon Buonaparte; c'est une traduction libre de l'anglais accompagnée des pièces de la procédure, telles qu'une Ode attribuée au poète Chénier sous le titre du 18 Brumaire an 8; le Vœu d'un patriote hollandais au 14 juillet 1802, et la Harangue de Lépide au peuple romain, attribuée à Camille Jourdan.

Opinion sur le rétablissement des Colonies, publiée en 1811 par le chef d'escadron Guillermin, auteur du *Précis historique sur les derniers événemens de Saint-Domingue.* Br. in-8°. *Arthus Bertrand.* 1 fr. — 1 fr. 25 c.

Nous revenons sur cette brochure déjà annoncé dans notre dernier cahier; d'abord pour en indiquer le prix qui avait été omis, et pour prévenir qu'elle est extraite du Précis historique publié par le même auteur (*), puis, pour donner

(*) Ce Précis se trouve à la même adresse: c'est un volume in-8°. orné du portrait du général Ferrand. Prix: 6 fr. — 8 fr.

quelque idée de son système sur les moyens de rétablir spécialement les colonies de Saint-Domingue. Ce système consiste à opérer *une réaction entière et absolue et sans modification*; c'est-à-dire à rétablir dans cette île l'esclavage tel qu'il existait avant la révolution, mais tempéré seulement par un *Code noir* sage et humain. L'auteur suppose comme très-facile la soumission des nègres armés dont il réduit le nombre à quinze mille. Il ne juge pas qu'après les avoir soumis on doive les laisser dans l'île, et il propose deux moyens alternatifs pour s'en délivrer. Le premier serait de les envoyer dans l'Amérique espagnole pour y aider le gouvernement à réduire les rebelles; mais d'une part ferait-on consentir aisément ceux de ces nègres armés qui ont des femmes et des enfans à les délaisser à Saint-Domingue? Le gouvernement espagnol d'ailleurs accepterait-il un pareil secours? L'autre moyen un peu plus plausible serait de faire le sacrifice de l'isle de Gorée qui nous est rendue et d'y établir ces nègres armés qui se trouveraient ainsi dans un climat analogue à celui de leur ancienne patrie. Mais ce dernier projet comme l'autre suppose facile la soumission des nègres armés dont l'auteur, comme on l'a vu, réduit le nombre à quinze mille; mais d'après des lettres reçues de la Jamaïque à Londres, annoncées dans le Journal des Débats du 29 septembre, quarante mille nègres étaient sous les armes; et une lettre du ministre des affaires étrangères du roi d'Haïti (c'est le titre que prend Christophe) adressée à M. Peltier à Londres, et insérée toute entière dans le même Journal, prouve que ce chef noir n'est rien moins que disposé à reconnaître la souveraineté de la France. Cela justifie bien la sage lenteur du gouvernement français dans le choix et l'emploi des moyens propres à la réduction de Saint-Domingue.

De Saint-Domingue, de ses guerres, de ses révolutions, son commerce, et des moyens à prendre pour y établir la paix et l'industrie, par M. *Drouin de Bercy*, créole et propriétaire à St.-Domingue. Un vol. in-8°. *Hacquet* et *Eymery*. 3 fr. — 3 fr. 60 c.

De Saint-Domingue considéré sous le point de vue de sa restauration prochaine, par M. *Berquin*, de St.-Domingue, etc. Br. in-8°. *Panckouke*. 1 fr. 50 c. — 1 fr. 75 c.

Mémoire historique et politique sur Saint-Domingue, par le colonel *Malenfant*. Un vol. in-8°. *Audibert*, rue de la Colombe, n°. 4. 5 fr. — 6 fr. 50 c.

Coup-d'œil sur Saint-Domingue, par J. R. *Charault*. Broch. in-8°. Chez *les marchands de nouveautés*. 1 fr. 25 c. — 1 fr. 75 c.

Essai sur les désavantages politiques de la traite des nègres, par *Clarkson*, traduit de l'anglais sur la dernière édition qui a paru à Londres en 1789. Un vol. in-8°. *Egron* et *Delaunay*.

Mémoire sur la traite des nègres adressé à toutes les puissances de la chrétienté. Brochure in-8°. *Même adresse*. 1 fr.

Réfutation d'un écrit intitulé : Résumé du Témoignage.... touchant la traite des nègres, adressé aux différentes puissances de la chrétienté, par M. *Palissot de Beauvais*. in-8°. *Treuttel* et *Würtz*. 1 fr. 50 c.

Les Sépulcres de la grande armée, ou Tableau des hôpitaux pendant

la dernière campagne de Buônaparte, par M. *Hapdé*, ex-directeur des hôpitaux militaires. Troisième édition. Broch. in-8°. *Eymery*. 1 fr. 50 c. — 2 fr.

De la Domesticité chez les peuples anciens et modernes, par M. *Grégoire*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Article deuxième.

M. Grégoire donne une notice fort étendue et très curieuse des ouvrages concernant la domesticité en général qui ont paru chez les différentes nations de l'Europe. Ce que les Italiens, dit-il, ont de meilleur à citer en ce genre est un excellent *Abrégé de la vie de Louis Stephanelli, domestique du cardinal Cibo*. Ce fut un humble cordelier qui fut chargé de le rédiger; et ce cordelier est celui qui, dans ces derniers temps a le plus illustré la thiare, le pape Ganganelli.

Depuis long-temps les Anglais ont publié des écrits destinés à l'instruction des domestiques. Dès l'an 1543 Challoner avait traduit dans leur langue le traité latin *de Officiis famularum*. Plusieurs ouvrages parurent en 1605 et 1610 sur le règlement domestique d'une grande maison. Plusieurs ouvrages furent publiés à la fin du dix-septième siècle relatifs à l'instruction des domestiques, par Guillaume Penn, l'évêque Fletwood, James Forster, Samuel Stennet, James Ramsay. Trois écrivains plus connus, Mandeville, dans sa *République des Abeilles*; Daniel Foë, l'auteur de *Robinson Crusoé*; et Hanway, dans ses *Avis d'un Fermier à sa Fille*, se sont occupés de l'instruction des domestiques. Le même esprit, le même zèle règnent dans les États-Unis d'Amérique; il s'y manifeste plutôt par des établissemens que par des écrits : il en a paru plusieurs en Hollande, en Danemarck et en Allemagne.

M. Grégoire fait remonter à l'an 1542 les ouvrages d'instruction publiés sur les domestiques en France. Dès l'an 1542 avait paru à Paris un ouvrage intitulé *le vrai Régime du gouvernement des bergers et des bergères* par le rustique Jehan de Brie, le bon berger. Cet écrit, dit M. Grégoire, est judicieux et respire une bonhomie touchante. Entre plusieurs ouvrages qui se sont succédés depuis cette époque jusqu'à nos jours, il distingue: 1) *Discours sur les devoirs des maîtres envers leurs domestiques*, publié par Cerisiers en 1643. 2) La Maison réglée, ou l'*Art de diriger la maison d'un grand seigneur et autres* qui parut en 1692. Parmi les fonctions de l'aumônier, l'auteur, Audigier, compte celle d'instruire les domestiques. 3) *Les devoirs de la vie domestique par un père de famille*, que fit paraître en 1706 Lordelot de Dijon, avocat: cet ouvrage contient un chapitre sur les devoirs de ceux qui commandent et de ceux qui obéissent. 4) Des réflexions sur le même sujet dans les Œuvres du cardinal Gerbil et dans le règlement donné par la duchesse de Liancourt à la princesse Marsillac, sa petite fille, pour sa conduite et celle de sa maison : elle lui dit en parlant des domestiques : « Tous étant « nés d'Adam, leurs ancêtres ont été « aussi grands que les vôtres. » 5) Le *Traité des devoirs des maîtres et des domestiques*, que le judicieux Fleuri donna ou publia en 1668. 6) *Les Devoirs généraux des domestiques de l'un et l'autre sexe*, publié en 1712 par un domestique. 7) *Le Magasin des pauvres artisans domestiques et gens de campagne*, qu'on doit avec d'autres ouvrages également utiles à madame la prieure de Beaumont, et qui parut en 1768. 8) *Instructions et prières à l'usage des domestiques et des personnes qui travaillent en ville*, par Collet, et dont

la dernière édit. est de 1758. 9) *Moyens de former un bon domestique, publié par un anonyme en 1812* : ouvrage qui peut-être de quelque utilité, mais qui laisse désirer quelque chose de meilleur. M. Grégoire termine cette notice en disant que sur l'instruction des domestiques, la France est fort arriérée, comparativement à ce qu'ont fait à cet égard l'Angleterre, la Hollande et l'Allemagne.

Après une autre notice de quelques ouvrages les uns sérieux, les autres facétieux qui ont pour objet de dévoiler la conduite des domestiques M. Grégoire examine quels peuvent être les inconvéniens et l'utilité de ces ouvrages : en balançant les uns et l'autre, il estime que l'utilité l'emporte de beaucoup sur les inconvéniens. Il est une multitude de circonstances, dit-il, où la loi ne laisse contre la mauvaise foi et la rapine d'autre ressource aux chefs de famille qu'une surveillance éclairée qui prévient les délits et une prudente fermeté qui les comprime : pour les prévenir ou les réprimer il faut les connaître.

Traité d'Economie politique, etc., par J. B. Say. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le cinquième cahier de ce Journal 1814.)

Article premier (premier extrait).

Dans l'excellent discours préliminaire qui est l'objet de cet article, M. Say observe d'abord qu'on a long-temps confondu la *politique* proprement dite, ou la science de l'organisation des sociétés, avec l'*économie politique* qui enseigne comment se forment, se distribuent et se consomment les richesses : c'est le reproche qu'on peut faire à Stévart qui a intitulé son premier chapitre *du Gouvernement du genre humain*, à la secte des économistes dans presque tous ses écrits, et à J.-J. Rousseau dans l'Encyclopédie. Depuis Adam Smith on a constamment distingué ces deux corps de doctrine, réservant le nom d'*économie politique* à la science qui traite des richesses, et celui de *politique* seul, pour désigner les rapports qui existent entre le gouvernement et le peuple, et ceux des gouvernemens entre eux. Mais on n'a peut-être pas assez remarqué que dans la matière de l'économie politique, comme dans beaucoup d'autres, il y a des faits généraux et constans, et des faits particuliers et variables : la connaissance de ces deux ordres de faits forme deux sciences distinctes, l'*économie politique*, proprement dite, et la *statistique* : il y a entre elles la même différence qui existe entre la politique et l'histoire ; mais elles doivent se prêter mutuellement de grands secours. Il est impossible de bien observer les Etats sous le rapport économique, si l'on méconnaît les faits généraux, dont les faits particuliers, qu'on recueille, ne sont que des combinaisons et des conséquences, c'est-à-dire si l'on est étranger aux principes de l'économie politique ; et il est impossible de parvenir à la connaissance raisonnée de ces principes sans tirer des conclusions générales d'une foule de faits particuliers, recueillis par la statistique.

Après avoir fait ces distinctions lumineuses, beaucoup plus développées dans son ouvrage que nous n'avons pu le faire ici, M. Say trace le tableau des aberrations où sont tombés les écrivains italiens et français, très-estimables néanmoins sous plusieurs rapports, en traitant de l'économie politique. Un vrai jour n'a commencé à se répandre sur cette matière que lorsque Smith a publié son ouvrage : c'est, dit M. Say, un assemblage confus des principes les plus sains de l'économie politique, appuyée d'exemples lumineux et des notions les plus curieuses de la statistique mêlées de réflexions instructives ; mais ce n'est un Traité complet ni de l'un ni de l'autre.

Nous analyserons dans un second ex-

trait les principaux reproches qu'il fait à ce célèbre écrivain.

RELIGION.

Histoire de l'établissement du christianisme, tirée des auteurs juifs et payens, où l'on trouve une preuve solide de la vérité de cette religion, par M. *Bullet*, professeur de théologie. Deuxième édition. Un vol. in-8°. *Méquignon, fils aîné.* 7 fr.

Conduite chrétienne pour les personnes engagées dans le monde. Br. in-24. Même adresse.

Projet d'une loi réglementaire sur les cultes, les institutions monastiques, les congrégations, et sur les rapports religieux avec la Cour de Rome, par M***, ancien magistrat, et ex-préfet. Broch. in-8°. *Dentu.* 2 fr. — 2 fr. 25 c.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX-ARTS.

Cours historique et élémentaire de peinture, ou Galerie complète du Musée, 116e. livraison, gr. in-8°. Madame veuve *Filhol*.

Cette livraison contient six planches avec le texte explicatif.

1) Le Martyr de Saint-Laurent, du *Titien*, gravé par *Oortmann*. 2) Le Combat des Muses et des Piérides, de *Perin del Vaga*, gravé à l'eau forte, par *Châtaignier*, terminé par *Niquet*. 3) Trois Anges apparaissent à Saint-Bruno, de *Lesueur*, gravé à l'eau forte, par feu *Coiny*, terminé par *Muller*. 4) Paysage du Soleil couchant, de Fr. *Moucheron*, gravé à l'eau forte, par *Desaux*, terminé par *Bovinet*. 5) Portrait de peintre, par *Garofolo*, gravé par Ph. *Boutrois*. 6) Le Nil, grouppe antique, dessiné par *Vauthier*, gravé par *Heina*.

La Charte constitutionnelle des Français, dédié et présenté au roi, par M. *Ponce*, graveur ordinaire du cabinet de Monsieur, frère de S. M. Superbe édition de format grand in-4°., sortie des presses de *Pierre Didot*, aîné, contenant tous les discours, les articles transitoires, la liste des Pairs, celle des Députés, et ornée de six belles gravures. *Ponce*, impasse des Feuillantines, nº. 10. *Pierre Didot*, *Treuttel* et *Würtz*. papier vélin, relié en papier maroquiné 20 fr.; papier de France 16 fr.; avec les figures avant la lettre 40 fr. (*).

Cet ouvrage, dans sa belle exécution, forme un monument historique revêtu de tous les ornemens qui peuvent ajou-

---

(*) On trouve, aux mêmes adresses, la constitution de 1791 avec le portrait de Louis XVI, même format, même caractère: cette édition n'a jamais paru. Prix: 16 fr. papier vélin relié en papier maroquiné; 14 fr. papier de France, même reliûre.

ter encore à son importance : il doit trouver place dans toutes le bibliothèques.

Cours décennal, ou *Collection gravée des ouvrages de peinture, sculpture*, etc., *mentionnés dans le rapport de l'Institut de France*. Sixième livraison grand in-4°. *Filhol, Bourdon, Treuttel et Würtz*. 12 fr.

Cette livraison contient les planches suivantes : 1) Les Remords d'Oreste, peint par *Hannequin*, gravé par *Queverdo* et *Pigeot*. 2) L'arsenal d'Inspruck peint par *Meynier*, gravé par *Châtaignier* et *Oortmann*. 3) La Patrie appelant ses enfans à sa défense, bas-relief, par *Moitte*, gravé par *Châtaignier* et *Niquet*.

Estampes.

Portrait de J. de Lafontaine, peint par son ami *Rigaud*, gravé par *Pointeau*, colorié par *Coqueret*; quinze pouces de hauteur sur dix de largeur. Chez l'*auteur*, rue des Fossés-Saint-Jacques, n°. 3. 5 fr. — 6 fr. 75 c.

Louis XVI en manteau royal, gravé d'après la belle estampe de M. *Bervick*, dont la planche n'existe plus. Chez *Ponce*, graveur, cul-de-sac des Feuillantines, n°. 10. 3 fr. — 6 fr. avant la lettre.

POÉSIES ET THÉATRE.

L'art entomologique : poëme didactique en six chants, avec des notes où les insectes sont considérés relativement à leur utilité, aux traits particuliers de leur histoire, et à l'art de les recueillir, de les élever, de les conserver, par M. *Leroux*, naturaliste. Un vol. in-8°. Paris, *Lenormant, Pillet*. Versailles, *Lebel*.

Les Adieux de Marie Antoinette d'Autriche, reine de France, à Marie Thérèse Charlotte de France (aujourd'hui madame la duchesse d'Angoulême), par M. le comte César *Dubouchet*. Brochure in-8°. *Leroux*.

Règne et chute de Buonaparte. Fragment épique, par Gabriel de *Guillemanteur*. Broch. in-8°. *Delaunay*.

L'état restitué, ou *le comte de Bourgogne* : drame historique en quatre actes et en prose, traduit de l'allemand par M. *Guyot Desherbiers*. Broch. in-8°. *Bleuet*. 1 fr. 50 c. — 2 fr.

Pélage, ou *le Roi et la Paix* : opéra en deux actes, paroles de M. *de Jouy*. Broch. in-8°. *Roullet*. 1 fr. 50 c.

ROMANS.

Scènes de la vie du grand monde, par miss *Edgeworth*; l'*Absent*, ou *la Famille irlandaise à Londres* : roman traduit de l'anglais. 3 volumes in-12. *Nicolle*. 7 fr. 50 c. — 9 fr.

Emma de Saint-Aubin, ou *Caractères de la vie privée*, traduit de l'anglais de miss *Opis*. 3 vol. in-12. *Maradan*. 7 fr. 50 c. — 9 fr.

MUSIQUE.

Entrée solemnelle de S. M. Louis

XVIII dans la ville de Paris; pièce imitative pour le forté-piano, par F. *Meager*. Œuvre XVIII. Chez *Osmont*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 29. 6 fr.

Complainte, ou *Romance de Louis XVI*, avec accompagnement de piano ou de harpe, paroles de M. *Palissot*, musique de M. *Lazarini*. Chez l'*Auteur*, quai de l'Ecole, n°. 24. 1 fr. 50 c.

Le Commerce : pièce allégorique, paroles de M. *Meulo*, musique de J. J. *Monsigny*. Chez *Marigny*, boulevard Poissonnière, n°. 30. 1 fr. 50 c.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

Œuvres complètes de La Fontaine. 6 vol. in-8°. imprimées par *Crapelet*, avec un beau portrait et deux gravures dessinées par M. *Moreau le jeune*. Chez *Lefèvre*. Papier d'Angoulême 40 fr.; papier vélin avec les fig. avant la lettre 72 fr.; papier grand-raisin vélin 120 fr.; papier grand-raisin vélin satiné avec les épreuves des eaux fortes 150 fr. Il faut ajouter 8 fr. de plus pour la poste.

L'Hermite de la Chaussée d'Antin, ou *Observations sur les mœurs et les usages des Parisiens, au commencement du dix-neuvième siècle*. Tome V. in-12. *Pillet*. 3 fr. 75 c. —4 fr.

ETUDE DES LANGUES.

Grammaire des grammaires, ou Analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française, par Ch. P. *Girault Duvivier*. Deuxième édition. 2 vol. in-8°. Chez l'*Auteur*, rue Saint-Honoré, n°. 343, et *Janet* et *Cotelle*. 14 fr.

Dans cette nouvelle édition, indépendamment des importantes additions que l'auteur a faites, on remarque l'analyse et l'exposé textuel de l'opinion de quinze grammairiens taut anciens que modernes, qui n'avaient pas été cités dans la première édition, et un nombre considérable de morceaux pris dans les écrivains du premier ordre.

NÉCROLOGIE.

La médecine vétérinaire vient de perdre l'un des hommes qui ont le plus contribué à son établissement et ses progrès en France, M. *Chabert*, directeur de l'Ecole royale vétérinaire d'Alfort, etc.

NOUVELLES DES SCIENCES ET DES ARTS.

La distribution générale des prix des quatre lycées de l'Académie de Paris, s'est faite le 23 août, avec la solemnité et la pompe ordinaire.

Le discours latin d'usage a été prononcé par M. *Letendart*, l'un des deux professeurs de rhéthorique du Lycée Charlemagne. Le sujet du discours est la comparaison de l'éducation publique avec l'éducation particulière : on y a remarqué un morceau très-touchant sur les amitiés de collége, et une peinture très-piquante de tous les ridicules qui accompagnent l'éducatian privée. Après cet orateur, M. le *grand-maître* a pris la parole, et a prononcé un discours qui renferme les applications les plus heureuses aux événemens mémorables qui ont eu lieu cette année, et que des applaudissemens unanimes ont fréquemment interrompus.

Après ce discours, M. le secrétaire général de l'Université a lu la liste des prix. C'est M. *de Jussieu*, élève du Lycée d'Henri IV, qui a remporté le prix d'*honneur* : un élève du même Lycée a remporté le prix d'amplification française. Le Lycée de Louis-le-Grand a eu vingt-quatre prix, dont treize premiers, et quarante-deux *accessit* ; le Lycée d'Henri IV dix prix, dont sept premiers et quarante-six *accessit* ; le Lycée Bourbon neuf prix, dont sept premiers et quatorze *accessit* ; le Lycée Charlemagne six prix, dont trois premiers et trente *accessit*. Les institutions qui se sont le plus distinguées dans ce concours sont celles de MM. Lepitre, Parmentier, Dabot, Lanneau, Leroux, Massin, Gaudon, Bintot et Favard.

La classe des beaux-arts de l'Institut royal de France a prononcé le jugement suivant sur le concours de peinture. Premier prix à M. J. B. Pinchoux, élève de M. Sérangeli : le second prix à M. J. Aloux, élève de MM. Vincent et Guérin, et le second prix à M. L. E. Rioult, élève de M. David.

La même classe a prononcé sur les grands prix de l'Ecole royale et spéciale d'architecture de l'an 1814. Premier grand prix à M. Landon, élève de M. Percier : deuxième premier grand prix à M. Destouches, élève de MM. Vaudoyer et Percier ; un deuxième grand prix à M. Visconti, élève de M. Percier ; plus une médaille d'encouragement à M. Vauchelet, élève de M. Percier.

Le premier prix de composition musicale a été accordé par la quatrième classe de l'Institut à M. Rolle, qui en avait obtenu le second prix l'année dernière.

L'Académie royale des sciences et belles-lettres de Toulouse a décidé qu'il serait accordé un prix extraordinaire d'un lys d'or de la valeur de 600 *francs au meilleur éloge de Louis XVI :* ce prix sera distribué dans la séance publique qui aura lieu le 21 janvier 1815. Le premier décembre 1814 est le terme de rigueur pour la remise des ouvrages qui doivent être adressés francs de port à M. le chevalier Picot-Lapeyrouse, secrétaire perpétuel.

L'académie des Jeux Floraux de la même ville de Toulouse propose pour la troisième fois l'éloge de Pascal, et a doublé la valeur matérielle du prix : l'églantine d'or qui forme ce prix sera de la valeur de 900 fr. au lieu de 450 fr. Elle a remis à l'année prochaine les autres prix qu'elle devait distribuer le 3 mai dernier : le concours pour les uns et les autres restera ouvert jusqu'au 15 février inclusivement. Les auteurs feront remettre francs de port leurs ouvrages à M. Poitevin, secrétaire de l'Académie.

L'Académie des sciences, arts et belles lettres de Dijon propose, comme celle de Toulouse, un prix dont le sujet est l'éloge de Louis XVI ; le terme du concours est fixé au premier novembre de cette année. Les ouvrages doivent être envoyés francs de port à M. Morland : docteur en médecine, secrétaire de l'Académie. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr. qui sera décernée dans la séance solennelle de la rentrée.

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE.

NEUVIÈME CAHIER, 1814.

Prix pour douze cahiers 15 francs.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

HISTOIRE NATURELLE.

Mémoires géologiques sur les terreins formés sous l'eau douce par les débris fossiles des mollusques vivant sur la terre ou dans l'eau non salée, par J. *Daudebart de Férussac*, ancien capitaine d'infanterie, sous-préfet d'Oléron, membre de la Société philomatique de Paris, de la Société des antiquaires de France, etc., Broch. in-4°. *Poulet*. 3 fr. — 3 fr. 50 c.

Nous ne pouvons pas donner une idée plus exacte de la nature et du mérite de cet ouvrage, qu'en rapportant les passages les plus remarquables du rapport qui en a été fait à la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut de France, par MM. Lamarck et Cuvier, le 27 juillet 1812.

Les nouvelles remarques (*) de M. de Férussac, disent les commissaires, portent principalement sur les coquilles terrestres ou d'eau douce trouvées à l'état fossile. Quelques-unes de ces coquilles

(*) M. de Férussac avait lu, il y a quelques années, un travail considérable sur la classification des coquilles fluviatiles et terrestres auquel la classe avait donné son approbation.

avaient déjà été citées dans des ouvrages anciens, tels que ceux de Dargenville et autres, et dans les ouvrages plus récens de MM. Lamanon et Poiret; mais ces phénomènes étaient partiels et pouvaient tenir à des circonstances locales. MM. Brongniart et Cuvier, dans leurs recherches géologiques sur les environs de Paris, firent connaître des bancs d'une étendue immense, et souvent d'une très-grande épaisseur, qui recouvrent presque tous les terreins de nos environs, et dans lesquels on ne trouve que des coquilles d'eau douce en quantité innombrable, et d'autres bancs moins étendus placés plus profondément, recouverts par des bancs marins et remplis de coquilles de même nature, mais généralement d'autres espèces que les premières, d'où ils conclurent que ces terreins ont été deux fois à la surface libre et aérée de la terre. M. Brongniart en particulier, a fait voir que les terreins d'eau douce s'étendent à de grandes distances dans nos départemens, et qu'il y en a même d'entremêlés avec les éjections des volcans d'Auvergne. Les observations de M. de Férussac donnent une nouvelle consistance à ces idées sur les terreins formés dans l'eau douce. Il cite des mélanopsides des environs de Soissons, et des cyclostomes analogues au *vivipare*, trouvés sur les mines de houille de Beaurin, par M. Dufresne; ces derniers y sont recouverts de coquilles marines: il rappelle aussi les couches fluviatiles de Buchsweiler, et détermine une partie des coquilles qu'on y observe. Il assure avoir constaté, d'après des indications de M. Schröter, l'identité des petits cyclostomes qui forment des bancs énormes à Weisenau, près Mayence, et qu'on a pris mal à propos pour des bulimes, avec ceux qui vivent encore dans le Rhin et dans le Mein; il jugea en conséquence que les petites mactres et vénus, qui s'y trouvent mêlées en très-petit nombre, ont pu y être jetées par accident, et ne doivent point empêcher que l'on ne regarde les bancs en question comme fluviatiles: il annonce avoir trouvé plusieurs coquilles fluviatiles et terrestres, formant des bancs agglutinés ou pierreux, en Silésie: il décrit des bancs fluviatiles d'une grande étendue, et qui couvrent tout le pays entre le Lot et la Garonne: la pierre qui forme ces bancs est d'une ressemblance étonnante avec celle des environs de Paris, et fourmille, comme elle, de Planorbes, de Limnées et de cyclostomes dont M. de Férussac donne la liste: il a trouvé des pierres toutes semblables en Espagne, et les bornes du chemin de *Burgos* à *Miranda de Duero* en sont toutes formées. Dans le courant de son Mémoire, M. de Férussac fait plusieurs remarques propres à rectifier le catalogue des coquilles terrestres et d'eau douce, ainsi que leur synonymie. Il le termine, en annonçant qu'il se propose de publier bientôt, conjointement avec son père, une histoire générale de ces sortes de coquilles et de leurs animaux: les commissaires estiment qu'on doit d'autant plus désirer la terminaison de ce grand travail, que les travaux antérieurs sur le même objet, quelque estimables qu'ils soient, laissent encore beaucoup à désirer.

Nouvelles observations sur les abeilles, par *François Hubert*. Nouvelle édition revue, corrigée et considérablement augmentée. 2 vol. in-8°, avec un Atlas de 14 planches. Genève et Paris, *Paschoud*. 15 fr. 50 c. ... 17 fr.

Les augmentations considérables faites à cet ouvrage dont la première édition a eu le plus grand succès, garantissent le favorable accueil que le public fera à la seconde.

BOTANIQUE.

Méthode signalémentaire pour servir à l'étude du nom des plantes, par M. *Lefèvre*. (Voyez pour le développement du titre, le précédent cahier de ce Journal.)

On souscrit pour cet ouvrage, dont la

livraison que nous avons annoncée et dont nous répétons l'annonce est la première, chez *Desoer*, rue Poupée, n°. 7. Il sera composé de trois livraisons, dont la deuxième et la troisième seront livrées à l'impression aussitôt que le nombre de quatre cents souscripteurs sera rempli. La deuxième souscription sera formée 1) d'une introduction à la science de la botanique; elle aura pour objet d'indiquer la manière de faire usage des *tablettes mobiles*, (*) qui elles-mêmes seront fournies et exécutées en carton; 2) d'une explication raisonnée de tous les caractères énoncés sur ces tablettes; 3) d'un tableau général de toutes les parties des plantes, suivi de leurs détails analytiques; 4) d'une exposition du système de Linnée qui en procurera la connaissance approfondie, en même temps qu'elle en fera saisir l'application à la méthode de l'auteur. La troisième livraison sera formée 1) d'un vocabulaire essentiel servant à fixer l'acception précise des termes employés dans la nouvelle méthode, et de ceux qui sont le plus usuels en botanique; 2) du signalémentaire ou recueil des signalemens exécutés par cette méthode pour les plantes dont se compose la Flore de Paris; 3) de la table alphabétique du nom de ces plantes. La première livraison est, comme nous l'avons déjà annoncé de 2 fr. 50 cent. La seconde sera de 4 fr. pour les souscripteurs, et pour les non souscripteurs de 6 fr. La troisième sera du même prix que la seconde, avec la même distinction. La continuation de cet ouvrage offrira le signalémentaire de la Flore de France; ensuite celui de la Flore d'Europe, et enfin une Flore universelle, toutes sous un format pareil à celui de la première livraison.

Voilà déjà, dit l'auteur, plus de vingt siècles que les naturalistes s'appliquent à la recherche des plantes, et en même temps à leur description: de cette recherche constante il est résulté la connaissance d'environ trente mille végétaux; et il est permis, d'après une remarque du savant Adamson, d'évaluer aujourd'hui à soixante mille le nombre des volumes destinés à faciliter leur étude. Comment se fait-il qu'après tant de travaux des plus habiles naturalistes aucun de leurs ouvrages ne présente ce recueil complet de portraits fidèles, ce répertoire de signalemens méthodiques où l'on retrouverait chaque plante dans ce tableau comme elle forme un être à part dans la nature? Pourquoi des objets qu'il est si facile de distinguer lorsqu'on les rapproche individuellement l'un de l'autre deviennent-ils si difficiles à reconnaître quand on les compare à leur description dans les livres? C'est que dans toutes les classifications systématiques la première opération consiste à réunir le plus de plantes possibles qui se trouvent conformes par un seul point, et cela dans certains organes qui font partie de ce qu'on appelle la fructification. Cette extraction d'un seul caractère qui se rencontre en même temps sur diverses plantes produit souvent des associations tellement bizarres qu'on y rencontre l'ortie auprès du figuier, et la pimprenelle à côté du chêne. L'auteur procède d'une manière diamétralement opposée: il considère parmi les plantes celles qui sont pourvues de tiges, de feuilles et de fleurs; il observe sur ces fleurs, ces feuilles, ces tiges, des modifications caractéristiques au nombre de trente-cinq exprimées par trente-cinq caractères très-usités; et c'est avec ces trente-cinq mots répartis sur huit *tablettes verticales mobiles* qu'il compose à volonté le signalement particulier de chaque plante qui se présente (*). On

(*) On expliquera ultérieurement ce qu'on doit entendre par cette dénomination.

(*) On trouvera dans la troisième note de la première livraison la description figurée des tablettes mobiles ou tableau à combinaisons respectives, et l'idée du signalémentaire qui sera composé dans la troisième livraison de l'ouvrage.

remarquera dans la première livraison, que par le simple jeu de ces tablettes mobiles, on peut se procurer le signalement différent de 165,888 plantes diverses, ce qui surpasse infiniment, comme on voit, le nombre des plantes jusqu'à ce moment connues, et comme chacun de ces trente-cinq caractères se trouve exprimé sur chacune de ces tablettes par un terme au dessous duquel est un chiffre, la suite de ces termes qui composent le signalement de la plante, présente en même temps une suite de chiffres, ou une série numérique dont on trouve l'analogue dans le signalementaire, avec le nom de la plante d'après laquelle on a composé ce signalement.

Cette méthode a sur toutes les autres l'avantage de n'exiger que l'intelligence d'un petit nombre de mots et de vous fournir, sans l'avoir appris, le nom inconnu d'une plante également inconnue; elle a de plus aussi, sur toute autre méthode, un second avantage, celui de ne porter l'attention que sur les parties les plus apparentes de la plante, et d'en faire trouver la dénomination botanique avec une extrême célérité. Aussi M. *Palissot de Beauvais*, l'un de nos célèbres botanistes, a-t-il déclaré (Moniteur du 15 septembre 1814) *que la première partie de l'ouvrage de M. Lefèvre, annoncée comme devant être suivie de deux autres qui la compléteront, en donne une idée très-avantageuse*, et a-t-il exprimé le vœu *que l'auteur réunisse promptement un assez grand nombre de souscripteurs pour le mettre en état de remplir sa promesse le plutôt possible.*

PHYSIQUE.

Histoire philosophique des progrès de la physique; par A. Libes. (Voyez pour l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1814.)

Article septième.

La science des gaz dont Vanhelmont, Boyle, Hales, Boerhaave, Black n'avaient entrevu que de très-faibles lueurs, était renfermée dans les plus étroites limites, lorsque Priestley s'occupa de sa culture.

Son premier soin fut d'imaginer un moyen simple et facile de recueillir les fluides aériformes au moment où ils se dégagent, de les transvaser sans crainte d'altération, d'étudier en les isolant leurs propriétés et leur nature. Bientôt un instrument propre à remplir cette destination le mit à portée de faire des expériences sur l'air fixe et de déterminer son influence sur la vie végétale. Un air reconnu méphitique et plus léger que l'air commun reçut de lui le nom d'air phlogistiqué: en mêlant de la limaille de cuivre avec de l'acide nitreux, il obtint le gaz nitreux; avec le secours de ce gaz, il mesura le degré de pureté d'un air quelconque, et bientôt l'eudiomètre prit naissance. La découverte qu'il fit d'un gaz dans lequel un oiseau respirait avec plus de facilité et vivait plus long temps qu'il n'aurait fait dans l'air atmosphérique, lui fit conjecturer que ce nouveau fluide élastique devait ces propriétés à l'absence du phlogistique, et il le nomma *air déphlogistiqué*.

Schéele, en analysant le feu, l'air et la lumière, trouva que l'air de l'atmosphère se compose de deux fluides élastiques dont l'un qu'il nomme *air de feu* alimente la combustion et la respiration; l'autre qu'il appelle *air gâté, air corrompu*, y est entièrement nuisible: l'un répond à l'air déphlogistiqué de Priestley; l'autre a celui qu'il désigne sous le nom d'air phlogistiqué. Ainsi Schéele et Priestley parvinrent presque en même temps, mais par des routes différentes au même résultat: Priestley y fut amené comme par hasard; Schéele y fut conduit par le fil de la théorie. Priestley trouva le moyen d'extraire le gaz respirable de la chaux du mercure; Schéele le retire abondamment d'un très-grand nombre de substances: on lira avec intérêt, dans l'ouvrage de M. Libes, l'exposé qu'il y

fait des laborieuses recherches et des intéressantes découvertes de Schéele.

Nous passons à une fameuse expérience qui prépara la belle théorie que notre célèbre Lavoisier méditait depuis long-temps. Cavendish soupçonnait depuis long-temps que l'air inflammable se convertit en eau dans l'acte de la combustion, et il lui fallut plusieurs années de recherches et d'essais pour justifier ce soupçon. Ce fut le 16 janvier 1784 qu'il annonça à la Société royale de Londres que l'air inflammable brûlé par l'étincelle électrique dans des vaisseaux clos, en lui fournissant successivement l'air vital nécessaire à sa combustion, en absorbait une quantité déterminée, et que le résultat était de l'eau dont le poids égalait celui des deux airs évanouis. Lavoisier répéta le premier, en France, cette belle expérience, et elle ne laissa dans son esprit aucun doute ni sur la nature, ni sur la proportion des quantités d'air inflammable et d'air vital qui entre dans la composition de ce liquide. Le préjugé de la simplicité de l'eau fit naître des incertitudes sur cette importante vérité : il fallait, pour les détruire, réunir un corps de preuves imposant. Lavoisier eut l'heureuse idée de ramener l'eau à ses principes élémentaires : il fit servir à cet objet tantôt l'attraction puissante du charbon incandescent, tantôt celle du fer exposé à une violente chaleur. Ces substances combustibles sont mises en contact avec de l'eau préparée à la décomposition par son passage à l'état de vapeur ; ses principes élémentaires se séparent : la base de l'air vital se combine avec le corps ignescent ; et celle de l'air inflammable s'unissant au calorique s'échappe sous la forme de fluide élastique pour aller remplir les vases destinés à la recevoir. Le succès de ces expériences fit éprouver à Lavoisier une double jouissance. Il vit la doctrine du phlogistique s'écrouler, celle dont il avait posé les fondemens s'élever sur ses ruines, et quelques nuages qui enveloppaient encore plusieurs importans phénomènes s'évanouir entièrement. Une partie de l'air que nous respirons se convertit en air fixe lorsqu'il traverse les poumons : en nous faisant connaître ce principe, Crawfort ébaucha l'explication d'un phénomène qui, jusqu'à nos jours, avait fait le désespoir des savans : Lavoisier l'expliqua d'une manière plus complète et plus satisfaisante en combinant ses propres expériences avec celles des plus habiles physiciens. Il mit un cochon d'inde dans une cloche pleine d'air commun et renversée sur le mercure : il recueillit l'air fixe qui se forma, et après avoir déterminé la quantité d'air vital qui entrait dans sa composition, il reconnut qu'elle ne formait qu'environ les quatre cinquièmes du volume d'air vital qui entrait dans sa composition. Il est donc évident, dit M. Libes, qu'indépendamment de la partie d'air vital qui a été convertie en air fixe, une partie de celui qui est entrée dans les poumons n'en est pas ressortie dans l'état aériforme ; et conséquemment, dans l'acte de la respiration, une portion d'air vital s'unit avec le sang, ou se combine avec une portion d'air inflammable pour former de l'eau. Lavoisier donna la préférence à cette dernière opinion ; et les belles expériences de Cigna, du docteur Hamilton et de M. Séguin ne tardèrent pas à la justifier. Cigna observa qu'en exposant du sang veineux et du sang artériel à du gaz oxigène et à du gaz hydrogène, on opérait le même effet ; et M. Séguin reconnut que le sang artériel mis en contact avec de l'air inflammable prend, en absorbant ce fluide, la couleur livide du sang veineux ; tandis que ce dernier mis en contact avec de l'air vital, le transforme en partie en air fixe, et acquiert alors la couleur vermeille qui distingue le sang artériel. Le docteur Hamilton et Priestley obtinrent le même résultat ; et ce qui n'était d'abord qu'un soupçon dans la tête de Lavoisier se convertit en certitude. Le sang veineux abandonne lorsqu'il traverse les poumons, l'air inflammable et le carbonte dont la présence altérait sa couleur vermeille et ces deux

substances se partagent la partie respirable de l'air pour former de l'eau et de l'air fixe.

Le Mémoire de Lavoisier inspire un si grand intérêt, que M. Libes n'a pas pu s'empêcher de sortir des bornes de son ouvrage qui a pour objet l'histoire des progrès de la physique, en traçant rapidement les services signalés que ce célèbre savant a rendus à la chimie en changeant tout à la fois la théorie et la langue de cette science : nous ne croyons pas devoir le suivre dans cette excursion, quelque curieuse qu'elle soit.

MÉDECINE. CHIRURGIE. HYGIÈNE.

Observation sur la nature et le traitement des maladies du foie, par Antoine *Portal*, professeur, etc. Un vol. in-8°. de 600 pages. *Longchamps*. 6 fr. — 7 fr. 50 c.

De l'Apoplexie. Nouvelles observations sur cette maladie consignées dans une thèse soutenue le 29 août 1814, à la Faculté de médecine, par M. *Riabé*. Broch. in-4°. *Méquignon fils*.

Histoire de la guérison d'une jeune personne par le magnétisme animal. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

On doit cette histoire, dit M. Marcard, qui l'a traduite de l'allemand, à une plume distinguée, mais entièrement étrangère à la science de la médecine, et elle est d'autant plus estimable par là qu'elle est plus exempte des préjugés de l'Ecole. M. Marcard ajoute que dans les dernières époques de la maladie, il a été lui-même témoin des observations faites par l'historien, et qu'il les regarde comme les preuves les plus décisives de l'expérience et de la réalité du magnétisme animal, et que du moins elles tiendront une place très-importante dans l'histoire de ce phénomène. Celle de la guérison que la jeune personne paraît avoir obtenue par le magnétisme animal consiste dans un journal très-circonstancié et très-volumineux de la maladie et des progrès de la guérison; on ne pourrait rien en détacher, sans nuire à l'ensemble. L'ouvrage doit être lu en son entier.

Traité des maladies chirurgicales, etc., par M. le baron *Boyer*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le septième cahier de ce Journal.)

Le premier volume de cet important ouvrage est divisé en trois chapitres : le premier traite des tumeurs; le second, des ulcères; le troisième, des fistules.

Le premier chapitre est subdivisé en douze articles. 1) De l'érésipèle du visage, de l'érésipèle fistuleux; 2) du phlegmon; 3) du furoncle ou clou; 4) de l'antrax ou charbon. — Antrax simple ou benin, — Antrax ou charbon malin; 5) de la pustule maligne; 6) des anévrismes. — De l'anévrisme vrai. — De l'anévrisme faux. — De l'anévrisme faux primitif — De l'anévrisme faux consécutif — De l'anévrisme variqueux. — Considérations sur les anévrismes en particulier. — Observation première; anévrisme vrai de l'artère poplitée guéri par la compression au-dessus de la tumeur. Observation seconde; anévrisme spontané de l'artère poplitée guéri par la compression de la crurale. Observation troisième; anévrisme vrai de l'artère poplitée guéri par l'opération; anévrisme vrai de l'artère crurale guéri par l'opération; anévrisme faux de cause interne à l'artère poplitée guéri par l'opération; anévrisme vrai de l'artère radiale guéri par l'opération; anévrisme faux consécutif de l'artère brachiale guéri par l'opération;

anévrisme faux de l'artère crurale guéri par l'opération ; anévrisme vrai de l'artère poplitée opéré sans succès ; 7) des varices ; 8) des tumeurs appelées variqueuses, ou fougueuses sanguines, ou *fungus hæmathodes* ; 9) du squirrhe ; 10) du cancer ; 11) de l'œdème ; de l'œdème des femmes nouvellement accouchées ; 12) des loupes.

Le second chapitre est subdivisé en trois articles. 1) Des ulcères en général ; 2) des ulcères entretenus par une cause locale ; des ulcères cutanés, des ulcères entretenus par l'inflammation ; des ulcères gangréneux ; des ulcères calleux ; des ulcères variqueux ; des ulcères fougueux ; des ulcères vermineux ; 3) des ulcères entretenus par une cause interne ; des ulcères vénériens ; des ulcères scrophuleux ; des ulcères dartreux ; des ulcères scorbutiques.

Le troisième chapitre est subdivisé en sept articles. 1) Des fistules cutanées ; 2) des fistules entretenues par le défaut de tissu cellulaire et la mobilité des parties ; 3) des fistules entretenues par des corps étrangers ; 4) des fistules entretenues par la carie ; 5) des fistules entretenues par la perforation d'un réservoir ou d'un conduit excréteur ; 6) des fistules qui communiquent avec une cavité intérieure ; 7) des fistules accompagnées de callosités.

L'Art de soigner les pieds. Nouvelle édition. Broch. in-4°. Madame *Guislin*. 50 c. — 75 c.

MATHÉMATIQUES.

Annales de mathématiques pures et appliquées : recueil périodique, par J. D. *Gergogne*, ancien officier d'artillerie, ex-professeur de mathématiques à l'Ecole centrale du Gard, professeur de mathématiques transcendantes au lycée de Nîmes ; membre de plusieurs académies. On souscrit pour ces Annales, format in-4°., chez madame *Courcier*, moyennant 21 fr. — 24 fr. pour l'année.

SECONDE CLASSE.

ÉCONOMIE RURALE.

Mémoire sur les prairies artificielles, par E. L. *Faure*, propriétaire-cultivateur dans le département des Hautes-Alpes. Broch. in-8°. Mad. *Huzard*.

Traité de la culture des bois d'après les principes de la physique végétale, et vues économiques sur l'administration et la juridiction des eaux et forêts. Brochure in-8°. *Même adresse*.

FINANCES. COMMERCE.

Mémoire sur un moyen prompt pour atteindre sans frais la perception de l'une à l'autre dans la proportion la plus exacte qui soit moralement possible dans les départemens, d'un impôt foncier entre les différentes communes de l'état si étendu

qu'il soit, et connaître en même temps la somme du revenu territorial de tout l'état, soit dans son ensemble, soit par provinces ou départemens; lu à la Société départementale d'Evreux, par J. *Galais*, membre et résident de cette Société. Evreux. *Amable fils.*

Précis de la comptabilité, ou *Introduction à l'analyse des écritures et des opérations des financiers, des administrateurs comptables, des receveurs, payeurs, caissiers, négocians*, etc., par L. L. *Chalier*, ancien receveur des contributions, et ex-vérificateur au trésor public. Un vol. in-8°. Chez l'*Auteur*, rue des Marmousets, n°. 36.

Des Tabacs, par J. D. L. F. *Lamarre*, ancien agent de change. Br. in-8°. *Poulet*, 60 c.

Supplément aux observations sur le projet de loi concernant les droits réunis et le maintien des exercices, par L. *Lestrade*. Broch. in-4°. *Michaud.*

De l'Introduction en France des fers et aciers étrangers considérée sous le rapport de l'intérêt général. Br. in-8°. *Fain.*

Considérations sur l'importation des fers étrangers dans ses rapports avec l'intérêt public. Broch. in-4°. *Même adresse.*

Sur l'Amendement proposé par la commission chargée de l'examen du projet de loi sur les fers étrangers, tendant à faire excepter du nouveau droit les fers achetés en Suède avant le 23 juillet 1810. Brochure in-4°. *Même adresse.*

Pétition des propriétaires et maîtres de forge réunis à Paris, présentée à la Chambre des Députés des départemens. Brochure in-8°. *Même adresse.*

MARINE.

Essais historiques et critiques sur la marine de France, etc., par le chevalier *de la Serre*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le septième cahier de ce Journal.)

Article deuxième.

L'historien divise en deux époques l'histoire de la marine sous le règne de Louis XIV. La première embrasse l'état florissant de cette marine jusqu'en 1697; la seconde a pour objet sa décadence dans la guerre de la succession. Dans l'une, il la considère parvenue des plus faibles commencemens à un grand éclat: dans l'autre, il la peint tombant rapidement dans un néant presque absolu, malgré les grands talens de plusieurs marins. Il traite ensuite des objets qui ont eu rapport à la marine pendant ce même règne de Louis XIV.

Pendant la première époque, la marine française, qui, à la mort du cardinal Mazarin, ne consistait que dans une douzaine de vaisseaux de diverses grandeurs achetés aux Hollandais, prit des accroissemens rapides. On la voit déjà lutter, conjointement avec la marine anglaise, d'une manière brillante sous le commandement du comte d'Estrées contre la marine hollandaise qui eut successivement pour commandans les plus habiles hommes de mer, Tromp et Ruyter. Elle prend bientôt un plus grand essor, obli-

gée de faire face aux escadres réunies de l'Angleterre, de la Hollande et de l'Espagne. Elle triompha presque toujours sur les deux mers sous le commandement des maréchaux d'Estrées, de Château-Renaud, de Tourville et de plusieurs marins moins titrés, mais non moins habiles, Duquesne, Jean Barth, Forbin, Dugay Trouin. La malheureuse journée de Lahogue porta un coup fatal à la marine française; mais c'est dans la guerre de la succession qui força Louis XIV d'employer presque toutes ses forces sur terre qu'elle déclina insensiblement, malgré quelques faits d'armes brillans de plusieurs marins.

L'historien fait succéder à cette esquisse l'exposé des moyens employés pour la création d'une marine presque absolument nulle avant que Louis XIV eût pris les rênes du gouvernement. C'est Colbert qui attira au service de France les marins qui s'étaient acquis de la réputation, qui créa les compagnies de gardes marine, qui établit les classes des matelots, des écoles d'élèves constructeurs, qui porta le nombre des vaisseaux armés jusqu'à cent; élargit et pourvut de magasins les ports de Brest, de Toulon, du Havre, de Dunkerque, et fit construire celui de Rochefort. La fondation de l'académie des sciences, des opérations astronomiques faites, soit en France, soit par de-là les mers presque toutes commandées par Colbert et par Seignelai, son fils et son successeur dans le ministère de la marine, concourut singulièrement à sa perfection: on verra dans l'article suivant, ce qu'elle fut sous le règne de Louis XV.

Histoire de la marine française, et de la loyauté des marins sous Buonaparte, contenant en outre le récit de la mission de l'auteur à Brest pour le service du roi, des événemens extraordinaires et des persécutions sans nombre qui en furent la suite, par le chevalier de *Riboute Saint-Hypolite*, ancien officier de la marine royale. Broch. in-8°. *Eymery*.

Le but de l'auteur, en publiant ce récit, est d'abord de rectifier dans l'opinion, publique l'impression qu'ont dû y faire des rapports faits sur les événemens dont il est question sous la dictée de l'usurpateur, rapports forgés par la calomnie et la haîne; ensuite de recommander à la bienveillance royale les personnes qui ont marqué d'une manière distinguée; enfin d'obtenir une juste indemnité pour les sept officiers membres du Jury de la Cour martiale maritime à Brest, qui ont été victimes de leur honnêteté.

Nouvelle théorie du jaugeage des bâtimens de mer d'après le système métrique, par J. A. *Faubert*. Un vol. in-8°. avec planches. Chez l'*auteur*, quai Pelletier, n°. 2, et *Firmin Didot*. 6 fr. papier commun, 9 fr. papier fin.

ART MILITAIRE.

Essai sur la composition de la force armée, aux différentes époques de l'histoire, et sur la meilleure organisation à lui donner par le moyen des troupes de ligne et des gardes nationales, par M. *William Théobald Volfo-Ton*, lieutenant de cavalerie, aide de camp de M. le baron de Bagneris, maréchal de camp. Broch. in-8°. *Magimel*. 1 fr. 50 c. — 1 fr. 75 c.

TROISIÈME CLASSE.

GÉOGRAPHIE. TOPOGRAPHIE.

Nouvelle Carte administrative et statistique du royaume de France, dédiée à S. M. Louis XVIII, par M. *Bougede*, ingénieur-géographe du roi, formée de neuf feuilles qui, réunies, lui donne cent quarante-huit pouces sur quarante-quatre d'étendue. Cette carte paraîtra à la fin de décembre de cette année. On souscrit chez P. *Didot*, *Treuttel* et *Würtz*, *et* P. *Piquet*, moyennant 18 fr.

Rédigée sur la carte de Cassini et de Ferraris, la carte que nous annonçons ici, comprendra les provinces belgiques, et les pays situés entre le Rhin, la Meuse et la Moselle; elle indiquera les divisions et subdivisions en départemens, et les anciennes provinces; on distinguera le physique du sol, les grandes routes de poste et les routes de communication, les eaux minérales, les principales mines et lieux remarquables, les ports maritimes, les bâtailles, les divisions militaires, les archevêchés et évêchés: dans le pourtour de la Carte, on placera les noms de nos rois depuis Pharamond jusqu'à Louis XVIII, et le temps qu'ils ont régné. Dans les quatre angles de la Carte, on placera aussi 1°. la statistique du royaume; 2°. les possessions dans les colonies; 3°. un précis historique de la monarchie; 4°. une notice chronologique des acquisitions et des rétrocessions faites par la France depuis le démembrement des dix-sept provinces belgiques jusqu'à ce jour.

Carte d'Europe en neuf feuilles, comprenant la division politique des états souverains, d'après ce qui aura été statué au congrès de Vienne, dédiée à S. A. R. le duc de Berry. Cette Carte paraîtra à peu près à la même époque que la précédente. On souscrit aux mêmes adresses que pour la précédente, moyennant 14 fr. pour la Carte en noir, 16 fr. pour la Carte coloriée.

Il paraîtra aussi dans peu, aux mêmes adresses, une Mappemonde en deux hémisphères de trente-deux pouces de diamètre formée sur un nouveau plan, et dédiée à S. A. R. le duc d'Angoulême, et un plan ichnographique de Paris, avec tous les changemens, dédiée à M. le duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre du roi.

Carte générale du royaume de France, divisée en ses *départemens;* avec une grande partie de l'Allemagne, Italie, etc., dressée par *Collin*. Chez l'*auteur*, et chez *Treuttel* et *Würtz*. 3 fr.

Outre la division en départemens, on trouve dans cette Carte les chef-lieux des préfectures et sous-préfectures, les cantons ou justices de paix, les tribunaux, un itinéraire exact des routes de poste, etc.

Carte des Etats-Unis d'Amérique, d'après *Arrowsmith*, corrigée et

augmentée par P. A. F. *Tardieu*, sur laquelle on trouve le plan détaillé de Washington, capitale des Etats-Unis, en quatre feuilles grand-aigle. Chez l'*auteur*, place de l'Estrapade, no. 1, et *Piquet*, 18 fr.

Carte de l'Amérique méridionale, par P. *Lapie*, ingénieur-géographe, gravée et publiée par P. A. F. *Tardieu. Même adresse.* 10 fr.

Topographie de Paris, ou *Atlas topographique et statistique des plans de la ville de Paris*, par M. *Maire*, ingénieur-géographe, publié en 1813, et offrant actuellement les changemens survenus en 1814, dans la dénomination de plusieurs rues. Un vol. in-8o. composé de 32 planches et 80 pages de texte. Chez l'*auteur-éditeur*, rue de Touraine, no. 7, et *Treuttel* et *Würtz*. 10 fr. en noir; 15 fr. avec le colorié de tous les alignemens; 25 fr. au lavis.

Cet ouvrage honoré de la souscription du gouvernement offre aux étrangers les détails les plus exacts sur la topographie de Paris, et aux propriétaires et acquéreurs de maisons une base certaine pour en calculer la valeur, les alignemens ayant été pris à une source officielle sur l'original déposé par le ministre de l'intérieur aux archives de l'Hôtel-de-Ville.

STATISTIQUE.

Voyage en Autriche, ou Essai statistique et géographique sur cet empire, avec une carte physique des coupes de nivellement, et divers tableaux comparatifs sur l'étendue et la population de l'Autriche, par M. *Marcel de Serres*, ancien inspecteur des arts et manufactures. 4 vol. in-8°. avec deux tableaux et des planches. *Arthus Bertrand*. 30 fr. — 36 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Voyage descriptif et philosophique de l'ancien et du nouveau Paris. Miroir fidèle qui indique aux étrangers et même aux Parisiens ce qu'ils doivent connaître et même éviter dans cette capitale; contenant des faits historiques et des anecdotes curieuses sur les événemens et sur les variations des mœurs de ses habitans, par L. P. 2 vol. in-12, avec des plans de Paris et cinquante gravures. Chez l'*auteur*, rue des Marais, faubourg Saint-Germain, et *Lenormant*. 5 fr. relié à l'allemande 6 fr.

Histoire du donjon et du château de Vincennes, depuis leur origine jusqu'à la chute de Napoléon Buonaparte, contenant des particularités intéressantes sur les princes, les rois, les ministres et autres personnes célèbres qui ont habité Vincennes, par P. J. R***. 3 volumes in-8°. avec gravures. *Brunot-Labbe* et *Lerouge*. 12 fr. — 15 fr.

L'Angleterre au commencement du dix huitième siècle, par M. de *Levis*. (Voyez pour l'adresse et le prix, le quatrième cahier de ce Journal.)

Article troisième.

Cet article aura pour objet, comme nous l'avons primitivement annoncé, la composition et la prérogative de la chambre des pairs, la composition et les at-

tributions de la chambre des communes, les réglemens de cette chambre et le mode de ses délibérations. Ces différentes matières ayant déjà été traitées par Delolmes, dans l'ouvrage si connu sous le titre de *Constitution de l'Angleterre*, et lequel, dit M. de Levis, devenu classique, est souvent cité dans les débats du parlement, nous ne recueillerons que quelques traits qui nous paraissent appartenir exclusivement à M. de Levis.

Après avoir indiqué les élémens de la constitution de l'Angleterre, et rapidement tracé l'historique des changemens qu'elle a subis avant de parvenir à la consistance qu'elle a prise depuis l'avènement de Guillaume III au trône de la Grande-Bretagne, et surtout depuis que la maison d'Hanovre a été appelée à ce trône, M. de Levis en vient ensuite à la prérogative royale dont il fait observer toute l'étendue : cette prérogative, dit-il, immense comme l'Océan qui entoure l'Angleterre, a comme lui ses bornes. Quelles sont ces bornes? C'est d'abord que le roi a plutôt la direction que le commandement suprême des troupes, qu'elles ne lui obéissent aveuglement que contre les ennemis de l'état, que pour les faire agir contre les citoyens, même dans les cas d'émeutes, il faut la concurrence du magistrat civil qui étant à vie, n'est point dans la dépendance de la couronne. Cette hiérarchie de pouvoir est tellement gravée dans le cœur de tout Anglais, qu'il n'y a pas un officier, pas un soldat qui, sans cette formalité, osât porter la main sur un simple citoyen, à plus forte raison attenter à la vie ou à la liberté d'un représentant de la nation : une autre limite que la constitution anglaise oppose aux envahissemens de la prérogative royale, c'est que les monarques de la Grande-Bretagne ne pouvant lever par la force l'argent nécessaire pour faire marcher le gouvernement, sont obligés de recourir aux moyens que cette constitution leur fournit. Une dernière borne et bien importante opposée à l'accroissement immodéré de la prérogative royale, c'est la responsabilité des ministres, qui ont le plus grand intérêt à ne pas engager légèrement le prince dans des entreprises attentatoires à la constitution.

Les pairs de la Grande-Bretagne qui ne peuvent pas se vanter, comme les grands seigneurs de la France, de l'Allemagne et de l'Italie, d'avoir une origine qui se perd dans la nuit des temps, et dont les privilèges purement personnels portent le caractère d'une véritable magistrature, ont sagement substitué l'orgueil national aux prétentions féodales, et ils cherchent à rehausser la gloire et l'importance de la nation dont ils sont les chefs. La chambre des pairs observe dans ses séances plus de dignité que celle des communes : les fonctions judiciaires qu'elle réunit à ses attributions politiques lui impose ce devoir. C'est véritablement ici la plus belle prérogative de la chambre des pairs, celle de former exclusivement le tribunal suprême de la nation : c'est devant elle en effet que sont traduits par la chambre-basse tous les accusés dont les délits intéressent l'état; mais ces délits ne sont pas les seuls qu'elle ait à juger; elle prononce aussi sur toute espèce de délits criminels dont ses membres sont accusés. Ce privilège, observe avec beaucoup de sagacité M. de Levis, serait une sauvegarde dans un pays où l'administration de la justice ne serait pas impartiale : en Angleterre, il est défavorable aux accusés : ils sont traités avec moins d'indulgence qu'ils ne le seraient dans les tribunaux ordinaires : il en donne d'abord pour exemple les procès du lord Ferrers qui fut condamné à être pendu pour avoir tué son domestique, quoiqu'il fut presque imbécille et que son délit offrit des circonstances atténuantes. La duchesse de Kingston, accusée de bigamie, aurait subi la rigoureuse peine de la marque du fer chaud dans la main, si son avocat n'eut pas invoqué pour elle la faveur du bénéfice de clergie (*). Un

(*) Ce bénéfice accordé par une antique ordonnance portée dans un siècle

autre beau privilège des pairs, lorsqu'une décision de leur chambre est prise contre leur avis, est le droit de protester et de faire dresser au procès-verbal des motifs de leur dissentiment.

La chambre des communes, dit M. de Levis, inférieure en dignité à celle des pairs, et même encore soumise aujourd'hui par l'étiquette à des cérémonies presque humiliantes, jouit cependant d'une importance supérieure à celle des pairs. Plus rapprochées du peuple dont elles reçoivent directement leur mission, les communes parlent en son nom : ce mystère de la force du grand nombre que dans d'autres pays on s'efforce de cacher, est ici mis à découvert ; et à chaque session les députés de la nation ont grand soin de rappeler au gouvernement cette redoutable vérité : l'attention jalouse qu'elles mettent à se réserver exclusivement tout ce qui concerne les subsides, augmente encore leur influence, dans un temps surtout où l'argent est devenu l'ame des corps politiques, dans un pays surtout, comme l'Angleterre où les dépenses sont excessives. Au reste, remarque judicieusement M. de Levis, l'influence des pairs sur la chose publique est bien plus grande qu'elle ne le paraît, puisqu'ils exercent un ascendant véritable sur cette même chambre-basse qui semble les dominer : ils y ont leurs fils, leurs parens, leurs créatures ; et de ce rapprochement intime résulte une union indissoluble qui empêche la stagnation des affaires, qui prévient les troubles dans l'état.

Nous ne suivrons pas M. de Levis dans les intéressans détails où il entre sur la composition de la chambre des communes : il faut les lire dans l'ouvrage même.

---

d'ignorance remettait aux *clercs*, c'est-à dire à ceux qui savaient lire, une partie des peines qu'ils avaient encourues. Dans l'occasion dont il s'agit, le fer, pour un premier délit, est froid...

De l'Allemagne, par madame de *Staël-Holstein*. 3 vol. in-8°. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.) (*).

Article quatrième (*premier extrait*).

La seconde partie de l'ouvrage de madame de Staël Holstein roule sur la littérature et les arts en Allemagne : c'est cette partie qui a donné lieu en France à de vives réclamations contre le système qu'elle y a développé et où on lui a imputé une partialité déclarée en faveur de la littérature allemande.

Dans le premier chapitre, elle s'attache à rechercher pourquoi les Français ne rendent pas justice à la littérature allemande. Elle pourrait résoudre, dit-elle, d'une manière fort simple cette question, en disant que très-peu de personnes en France savent l'allemand, et que les beautés de cette langue ne peuvent pas être traduites en français ; que d'ailleurs la littérature allemande n'existe guères dans toute son originalité qu'à dater de quarante à cinquante ans, et que les Français depuis vingt années, sont tellement préoccupés par les événemens politiques que toutes leurs études en littérature ont été suspendues : ce serait toutefois, ajoute-t-elle, traiter bien superficiellement la question que de s'en tenir à dire que les Français sont injustes envers la littérature allemande, parce qu'ils ne la connaissent pas : ils ont, il est vrai, des préjugés contre elle, mais ces préjugés tiennent au sentiment confus des différences prononcées qui existent entre la manière de voir et de sentir des deux nations. En Allemagne il n'y a de goût fixé sur rien, tout est indépendant, tout est individuel. On juge par l'impression qu'on reçoit et jamais par les règles, puisqu'il n'y en a

---

(*) On y a annoncé par erreur cet ouvrage comme formant 4 vol. in-8°.

point de généralement admises : chaque auteur est libre de se créer une sphère nouvelle. En France, la plupart des lecteurs ne veulent jamais être émus, ni même s'accorder aux dépens de leur conscience littéraire : le scrupule s'est réfugié là. Un auteur allemand forme son public ; en France, le public commande aux auteurs. Comme on trouve en France un beaucoup plus grand nombre de gens d'esprit qu'en Allemagne, le public est beaucoup plus imposant, tandis que les écrivains allemands éminemment élevés au-dessus de leurs juges les gouvernent au lieu d'en recevoir la loi. De-là vient que ces écrivains ne se perfectionnent point par la critique, etc. Nous ne suivrons point madame de Staël-Holstein dans les développemens qu'elle donne au tableau de la diversité des caractères des deux littératures allemande et française : on les lira du moins avec intérêt dans l'ouvrage même si l'on n'adopte pas toujours les inductions.

Dans le second chapitre, madame de Staël-Holstein s'occupe du jugement qu'on porte en Angleterre sur la littérature allemande. Cette littérature, dit-elle, y est beaucoup plus connue qu'en France : on y étudie davantage les langues étrangères, et les Allemands ont plus de rapports avec les Anglais qu'avec les Français : cependant, ajoute-t-elle, il y a des préjugés même en Angleterre contre la philosophie et la littérature des Allemands, en voici la cause. Le goût de la société, le plaisir et l'intérêt de la conversation ne sont point ce qui forme les esprits en Angleterre ; les affaires, le parlement, l'administration, remplissent toutes les têtes, et les intérêts politiques sont le principal objet des méditations. Les Anglais veulent en toute matière des résultats immédiatement applicables, et de-là naissent leurs préventions contre une philosophie qui a pour objet le beau plutôt que l'utile. Les Anglais ne séparent pas, il est vrai, la dignité de l'utilité, et toujours ils sont prêts à sacrifier ce qui est utile à ce qui est honorable ; mais ils ne se prêtent pas, comme il est dit dans Hamlet, à ces *conversations avec l'air* dont les Allemands sont épris. La philosophie des Anglais est dirigée vers les résultats avantageux au bien-être de l'humanité. Les Allemands s'occupent de la vérité pour elle-même, sans penser au parti que les hommes peuvent en tirer. La nature de leurs gouvernemens ne leur ayant point offert des occasions grandes et belles de mériter la gloire et de servir la patrie, ils s'attachent en tout genre à la contemplation, et cherchent dans le ciel l'espace que leur étroite destinée leur refuse sur la terre : ils se plaisent dans l'idéal, parce qu'il n'y a rien dans l'état actuel des choses qui parle à leur imagination : dans la suite de ce chapitre, madame de Staël-Holstein fait l'application de cette différence si bien prononcée entre le caractère des deux peuples à celle qui existe entre leurs poésies.

Dans le troisième chapitre, madame de Staël-Holstein parcourt les différentes époques de la littérature : elle fait passer en revue d'une manière très-attachante Wieland, Klopstok, Lessing, Winkelmann, Goëthe, Schiller. Dans ce tableau l'on entrevoit la préférence qu'elle donne à la littérature allemande sous le rapport de l'affranchissement des règles.

HISTOIRE.

Histoire des invasions faites en France depuis le commencement de la monarchie française jusqu'à nos jours, par M. Henri *Lemaire*. Un vol. in-12. *Delaunay*. 2 fr. — 2 fr. 50 c.

Cet ouvrage renferme des détails intéressans sur chacune de ces invasions, et particulièrement sur celle qui, en 1814 a fini par la prise de Paris, la déchéance de Napoléon Buonaparte et le rétablissement de l'ancienne maison des Bourbons.

Relation circonstanciée de la campagne de Russie : ouvrage orné des plans de la bataille de Moscou, etc., par Etienne *Labaume*, capitaine du corps royal des ingénieurs géographes. Un vol. in-8°. *Pankouke*. 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Détails abrégés de la campagne de Moscou, par un témoin oculaire. Broch. in-8°. Chez P. *Dubois*, quai de la Cité. 1 fr. 50 c.

Moscou avant et après l'incendie. Un vol. in-8°. *Gide fils*. 3 fr. — 4 fr.

Essai sur la vie de Th. Wentworth, comte de Strafford, principal ministre du roi Charles Ier., et sur l'histoire générale d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande à cette époque, par M. le comte de *Lally-Tolendal*. Nouvelle édition revue par l'auteur. Un vol. in-8°. *Nicolle*. 7 fr. — 9 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Recherches historiques sur la Bretagne, d'après les monumens anciens et modernes, par M. *Maudet de Penhouet*, capitaine des vaisseaux de S. M. Première partie in-4°. avec six planches. Nantes, *Mangin*. Paris, *Firmin Didot* et *Foucault*. 7 fr. 50 c. — 9 fr.

Révolution royaliste de 1793 à Toulon : manuscrit laissé en Angleterre en 1802 par M. *Gauthier de Brecy*, émigré de Toulon. Broch. in-8°. *Poulet*. 1 fr. 25 c. — 1 fr. 50 c.

Essais historiques sur la dernière persécution de l'Eglise. Brochure in-8°. *Leclerc*, *Méquignon fils*, *Egron*. 1 fr. 80 c.

Relation authentique de l'assaut donné le 6 juillet 1809 au palais quirinal, ou de l'Enlèvement du souverain pontife Pie VII, par les généraux Miollis et Radet; suivie du Journal circonstancié du Saint Père de Rome en France, et de son retour à Savonne, traduite de l'italien par M. le vicomte d'*Argy*. Broch. in-8°. *Nicolle*. 1 fr. 25 c. — 1 fr. 50 c.; avec le portrait du Pape, 1 fr. 80 c. — 2 fr.

Histoire des sectes religieuses, etc., par M. *Grégoire*, etc. (Voy. pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le cinquième cahier de ce Journal.)

Article troisième et dernier.

Parmi les sectes religieuses qui sont nées, se sont modifiées et se sont éteintes, surtout dans l'Europe chrétienne, depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à l'époque actuelle, on peut remarquer que les plus bizarres, on peut dire même les plus extravagantes, ont paru soit en Angleterre et les Etats-Unis, soit en Allemagne : telles sont celles des *Secoureurs* ou *séparatifs de secours*; des *Jumpers* ou *Sauteurs*, des *Leveurs* ou *Anti-Leveurs*, des *Sukers* ou *Secoueurs*, etc.... Cela tient sans doute en Angleterre à cette humeur sombre et mélancolique qui caractérise en général ses habitans, qui, chez les presbytériens, du temps de Cromwel, se manifesta par de si terribles symptômes et produisit tant de désastres, et qui encore aujourd'hui donne lieu à tant de suicides. En Allemagne cela peut résulter de cet esprit éminemment méditatif et de cet isolement qui distingue les pen-

teurs de cette contrée, et qu'a si bien développés madame de Stael-Holstein. On peut également observer que c'est dans des pays plus méridionaux que sont nées ces sectes dirigées par un ardent enthousiasme, telles que les *Cordicoles*, ou des dévôts au Sacré cœur de Jésus et au Cœur de Marie, les *Fanatiques des Cévennes*, ceux d'*Avignon*, la *Société des victimes*, etc. Ainsi le pouvoir de l'influence des climats est-il de nouveau confirmé par l'Histoire des sectes religieuses.

Histoire des Croisades, etc., par M. *Michaud*. Tome IIe. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le deuxième cahier de ce Journal.)

Article sixième.

La prise de Jérusalem, en répandant la consternation dans l'Europe, avait de nouveau enflammé le zèle de ses guerriers. Frédéric Barberousse de l'Allemagne, qui avait signalé sa valeur dans quarante batailles, fut de tous les princes d'Europe le premier à rassembler une nombreuse armée pour tenter le recouvrement de la sainte Cité. Il éprouva d'abord plusieurs perfidies de la part d'Isaac, empereur de Constantinople, qui finit par se déclarer ouvertement contre lui. Frédéric ayant mis plusieurs fois ses troupes en fuite, la terreur s'empara de la cour d'Isaac. Ce lâche prince accorda à Frédéric beaucoup plus qu'il ne lui avait d'abord refusé : il donna des otages et nourrit pendant plusieurs mois une armée qu'il avait juré de détruire. Il souffrit même sans murmure les violences que les croisés exerçaient sur leur passage : Frédéric reçut de lui des présens magnifiques, et tous les vaisseaux de la marine grecque furent employés à transporter les croisés en Asie. Tant qu'ils restèrent sur les terres d'Isaac, ils eurent néanmoins beaucoup à souffrir de la perfidie des Grecs; et lorsqu'ils furent arrivés chez les Turcs, ils eurent à combattre le sultan d'Iconium : parvenus aux rives du Méandre, ils trouvèrent les Turcs rangés en bataille sur les hauteurs et prêts à les surprendre dans leurs défilés; mais ils furent taillés en pièces, et les débris de leur armée couvrirent les passages qu'ils étaient chargés de défendre. Cette victoire des Allemands ne détruisit point les obstacles qu'ils avaient à surmonter dans leur marche : indépendamment du défaut de vivres dans un pays ravagé à la fois par les vainqueurs et les vaincus, ils étaient sans cesse contrariés par les pluies, les neiges, le débordement des torrens, par toutes les autres rigueurs de l'hiver. La disette, les maladies, firent périr un grand nombre de soldats. Pour remédier à ces maux, Frédéric fut obligé d'attaquer l'Iconium où il devait trouver des vivres et la paix. Cette ville fut prise d'assaut, et l'abondance renaquit dans l'armée des Chrétiens. Dès-lors l'armée des Allemands répandit partout l'épouvante. Dans sa marche triomphante elle faisait admirer sa discipline, et les émirs chargés d'annoncer son arrivée à Saladin, vantaient son indomptable valeur et sa patience héroïque dans les travaux et les fatigues de la guerre. Frédéric, après avoir traversé le mont Taurus, s'avançait vers la Syrie au commencement du printemps, et côtoyait la rivière de *Seleh* (*). Attiré par la fraicheur et la limpidité des eaux, il voulut s'y baigner, mais saisi tout-à-coup d'un froid mortel, il en fut retiré sans vie. Sa mort fut plus funeste à son armée que la perte d'une grande bataille. La douleur abattit le courage des soldats; les uns désertèrent les drapeaux de la croisade, les autres poursuivirent tristement leur marche sous les ordres du duc de Souabe qui leur

(*) La plupart des historiens font périr Frédéric dans le fleuve Cydnus où se baigna Alexandre : ils ont confondu le *Cydnus* avec le *Seleh*, cité par les auteurs du temps.

leur rappelait les vertus de son père, mais qui ne put les conduire à la victoire. Les batailles qu'on eut encore à soutenir avec les Sarrazins, la disette, les fatigues, les maladies réduisirent l'armée des Allemands à six ou sept cents chevaux, et à cinq mille fantassins Ces malheureux débris d'une armée formidable traversèrent la Syrie : le bruit de leurs malheurs les avait devancés : leur arrivée dût jeter plus de découragement qu'inspirer de la confiance aux Chrétiens qui faisaient alors le siège de Ptolémaïs.

La brièveté de cette expédition et son défaut absolu de résultat, ont empêché les historiens de la ranger au nombre des croisades : nous nous occuperons dans un dernier article de celle où figurèrent Richard Cœur-de-Lion et de Philippe Auguste : c'est celle qui a pris la dénomination de troisième croisade.

Histoire de France pendant les guerres de religion, par Charles _Lacretelle_, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Ce titre est-il bien celui que l'auteur aurait dû donner à son ouvrage ? Ce titre semble annoncer que les règnes dont il donne l'histoire sont principalement remplis par les guerres de religion ; or des cinq règnes qui paraissent être la matière des quatre volumes que l'historien se propose de publier, il n'y en a véritablement que deux où les guerres ayant eu pour principes les intérêts de religion, ce sont les règnes de François II, règne extrêmement court, et celui de Charles IX. Tout au plus sous le règne de Henri II entrevoit-on, par l'esprit de persécution qui commença à s'y déclarer, les semences des guerres de religion qui éclatèrent avec tant de fureur sous les deux règnes suivans. Ce règne est principalement signalé dans l'histoire par les efforts trop souvent infructueux de la France contre l'ambition de l'Autriche. Quant au règne de Henri III, ce fut l'ambition des Guises qui prétendaient sourdement à la couronne, ce fut la ligue formée par les princes de cette maison pour parvenir à ce but, ce fut la perfidie politique de Philippe II qui voulait profiter des troubles intérieurs de la France pour la morceler ou pour y faire régner sa fille Isabelle qui alimentèrent la guerre civile : la religion n'y intervenait que comme un prétexte ou plutôt comme un manteau qui couvrait les vues ambitieuses des divers partis. Enfin le règne de Henri IV n'est principalement rempli que des salutaires mesures, prises par ce prince et par son ministre Sully pour cicatriser les plaies dont les guerres de religion et les fureurs de la ligue avaient affligé le corps de l'Etat. Il nous semble donc que le titre de l'ouvrage de M. de Lacretelle aurait été beaucoup plus juste s'il l'eût intitulé *Histoire de France pendant la durée de la moitié du seizième siècle et le commencement du dix-septième.* Ce titre se serait beaucoup mieux lié avec les morceaux historiques qu'il nous a paru que l'auteur se proposait de publier par la suite, c'est-à-dire avec les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, qui remplissent tout le dix-septième siècle, et qui se liant nécessairement avec l'*histoire de France pendant le dix-huitième siècle*, traitée avec tant de succès par l'auteur, formeraient ainsi le complément de la partie la plus intéressante de l'histoire de France.

On se demandera peut-être s'il était bien nécessaire de traiter de nouveau cette partie de notre histoire, lorsqu'elle l'était déjà par trois écrivains plus ou moins modernes, par *Mezerai*, *Daniel* et *Garnier*. Quant à Mezerai, sa noble indépendance, quelquefois la vigueur de son style lui assurent un rang parmi nos historiens, mais il est souvent décharné, l'esprit philosophique perce rarement dans son ouvrage, et son style, tout vigoureux qu'il soit

dans certains morceaux, est quelquefois lâche et assez fréquemment suranné. A l'égard de Daniel, on est généralement d'accord sur sa partialité; et d'ailleurs son goût décidé pour les détails des opérations militaires donne à son histoire le ton d'une gazette. Enfin Garnier, très-recommandable par ses recherches sur le droit public de la France, devient fatigant par son extrême prolixité. On pourrait lui reprocher aussi la froideur de son style dans le récit des persécutions suscitées contre les protestans, et des supplices qu'on leur fit subir sous les règnes de Henri II, de François II, et de Charles IX, s'il n'était pas en quelque sorte excusé par l'esprit du gouvernement sous lequel il écrivait et qui comprimait encore, quoique moins ouvertement que sous Louis XIV, les sentimens de tolérantisme.

Le nouvel historien se prononce à cet égard d'une manière franche et avec une juste mesure. Les opérations militaires n'y occupent que la place nécessaire. Aucune partie des événemens de chaque règne n'y est négligée, si ce n'est pourtant qu'on eût désiré qu'il se fut un peu plus étendu sur la situation de nos finances, l'état de nos armées, notre droit public sous Henri II, comme l'a fait Garnier. Sa narration a de la rapidité et de la chaleur. Il dépeint avec des traits vifs et vrais les principaux personnages du temps, et son ouvrage offre partout une teinte du véritable esprit philosophique. On ne doit pas s'attendre que nous donnions l'analyse des événemens dont il fait le récit: outre qu'ils sont très-connus, l'historien les a tellement resserrés dans sa narration, sans omettre néanmoins rien d'essentiel, aux exceptions près que nous avons cru devoir relever, que vouloir en donner un extrait ce serait offrir un corps entièrement décharné. Nous nous bornerons, à faire connaître, en trois articles, par la citation de divers morceaux, la manière de penser et d'écrire de l'historien. Le premier article sera relatif au règne de Henri II; le deuxième, à celui de François II; le troisième, au règne de Charles IX.

Histoire des Kosaques, précédée d'une introduction, ou Coup d'œil sur les peuples qui ont habité le pays des Kosaques avant l'invasion des Tartares (*), par M. *Lesur*. (Voyez pour l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Nous n'avions point d'histoire particulière complète de cette nation des Kosaques qui s'est dans ces derniers temps signalée sous nos yeux mêmes par ses faits d'armes et par ses ravages. Le plus ancien document sur cette nation est l'ouvrage du sieur de *Beauplan* (**). Mais cet ouvrage est plutôt une statistique du pays des Kosaques que l'histoire de ce peuple; et sous ce rapport il est fort recommandable: aussi M. Lesur en a-t-il fait un fréquent usage. L'histoire des guerres des Kosaques par *Le Chevalier* ne les fait connaître que sous le rapport militaire. Les Annales de la petite Russie par M. *Schérer* donnent des renseignemens plus généraux sur l'histoire des Kosaques, mais qui sont encore très-incomplets. Du reste, une infinité de notions sur cette nation extraordinaire sont disséminées tant dans les ouvrages

(*) Nous reprenons ici le titre tout en entier, parce qu'il était légèrement altéré dans l'annonce que nous avions déjà faite.

(**) Voici le titre de cet ouvrage devenu assez rare: « Description d'Ukranie, qui « sont plusieurs provinces de Pologne, « contenues depuis les confins de la « Moscovie jusqu'aux limites de la « Transylvanie, ensemble leurs mœurs, « façons de vivre et de faire la guerre, « petit in-4°. Rouen, *Cailloué*. — « 1660. »

français de MM. *De Guignes*, *Lévêque*, *Leclerc*, que dans ceux qui ont été publiés en Russie par *Storch*, *Pallas*, etc., et dans les Relations anglaises de *Perry* et de *Clarke* : ce dernier ouvrage surtout qui est très-récent, est fort précieux pour la statistique des pays occupés par les trois nations des Kosaques. M. Lesur a puisé non-seulement dans ces sources plus particulièrement instructives sur ce peuple, mais dans une infinité d'autres qui paraissant lui être étrangères au premier coup-d'œil procurent néanmoins sur les Kosaques les plus curieuses lumières ; et il est ainsi parvenu à former un corps complet d'histoire sur cette nation. Le succès de son ouvrage, intitulé *Progrès de la puissance des Russes*, formait une sorte de préjugé en faveur de celui qu'il fait paraître aujourd'hui ; et ce préjugé n'est pas trompeur. D'une espèce de cahos où était plongée l'histoire des Kosaques, M. Lesur a tiré le tableau le plus satisfaisant des diverses révolutions que ce peuple a essuyées avant d'arriver à son état actuel. Il a fait précéder cette histoire d'une introduction remplie des plus lumineuses recherches, mais qui, par la concision qu'il a mise dans leur rapprochement et leur rédaction ne sont pas susceptibles d'analyse : nous nous bornerons donc à en présenter ici la simple nomenclature. Cette introduction, laquelle a pour objet les peuples qui ont habité le pays des Kosaques jusqu'à l'invasion des Tartares, est divisée en neuf paragraphes : 1) Etablissement des Cimmériens et leur expulsion par les Scythes. 2) Expéditions de Cyrus, de Darius et d'Alexandre chez les Scythes. 3) Etat de la Scythie sous les successeurs d'Alexandre et sous les Césars. — Domination des Sarmates et des Alains. 4) Invasion des Goths. 5) Huns. 6) Bulgares, Igours et Tartares-Geougen. 7) Khosars. 8) Patzinaces. 9) Comans. L'histoire proprement dite des Kosaques est divisée en six livres qui formeront la matière d'autant d'articles dans les cahiers suivans de ce Journal.

BIOGRAPHIE.

Supplément à la vie du général Charette, commandant en chef des armées catholiques et royales de la Vendée, extrait d'un mémoire sur la Vendée, par M. *Lebouvier-Desmortiers*, ancien magistrat, et membre de plusieurs Sociétés scientifiques et littéraires. Un vol. in-8°. *Didot l'aîné.*

Eloge historique de Marie-Clotilde-Adélaïde, reine de Sardaigne, avec des notes et des pièces inédites. Broch. in-8°. *Pillet.* 2 fr. 50 c. — 3 fr.

Histoire de la vie édifiante de madame Louise-Marie de France, tante du roi, religieuse, morte Carmelite à Saint-Denis, le 23 septembre 1787. Un vol. in-12. Lyon, *Piquet.*

Histoire de Marie-Antoinette-Josephe-Jeanne de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, reine de France, etc., par M. *Montjoye*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Dans l'avertissement fort étendu qui est à la tête de cet ouvrage, l'auteur indique tout ce qu'il a conservé dans la nouvelle édition de ce que renfermait la première, et les changemens et les additions qu'il a faits dans cette seconde édition. On doit rendre cette justice à l'auteur que le nouvel ordre de choses n'a point altéré chez lui le caractère d'impartialité qui est l'une des qualités les plus essentielles qu'on désire chez un historien ou un biographe.

Vie politique, militaire et privée du général Moreau, etc., par M. *Alphonse Beauchamp*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Nous n'avions jusqu'à présent sur la vie de cet homme célèbre que deux esquisses, son Eloge historique par M. Garat, sa Vie par M. de Châteauneuf. L'ouvrage de M. Beauchamp offre un tableau complet de cette Vie sous trois rapports tous également intéressans. L'Editeur nous apprend que l'auteur aurait désiré pouvoir donner plus d'étendue, plus de développemens à la partie militaire de la Vie de Moreau; mais ce grand capitaine, dit-il, n'a rien écrit, et n'a laissé aucun mémoire particulier sur ses célèbres campagnes. Moreau se proposait pourtant d'en rassembler tous les élémens et d'en former par suite un ouvrage complet; il avait fait dresser, à cet effet, une collection de cartes militaires. En même temps, M. Fresnières, son secrétaire et son ami, avait commencé sous ses yeux un grand travail, tiré des papiers d'état-major des différentes armées dont Moreau avait eu le commandement; mais au moment de la proscription de ce général, Buonaparte s'empara de tous ses papiers et de toutes ses cartes, et l'on ne doute pas qu'il n'en eut tiré parti pour ses campagnes d'Allemagne. M. Beauchamp exprime le vœu que tant pour l'art que pour l'histoire ce ne soit point une perte irréparable.

Ces observations justifient le peu d'étendue que M. Beauchamp a donnée aux opérations militaires de Moreau.

Dans un premier article nous donnerons un extrait de ce qu'il a pu recueillir à cet égard. Dans un second article nous le suivrons dans les détails qu'il nous donne sur le général Moreau considéré dans sa vie privée. Dans un troisième article nous exposerons ce qu'il nous apprend sur le général Pichegru, après avoir fait connaître les motifs qu'a eu M. Beauchamp de s'occuper de cet objet.

VOYAGES.

Voyage de l'Inde à Chyraz par le Golfe persique, etc., par M. *Scott-Waring*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1814.)

Article cinquième (*troisième extrait*).

La ville de Chyraz est divisée en *mahals* ou quartiers qui sont chacun sous la surveillance d'un *ketkchoda* dont la charge est gratuite: elle est en général conférée à l'homme du quartier qui jouit de la meilleure réputation: cet officier doit connaître le genre de commerce ou d'occupations, en un mot les moyens de subsistance de tous les habitans de son quartier. Un des grands avantages qui résulte de cette institution que le voyageur trouve avec raison admirable, c'est qu'à l'arrivée subite des corps considérables de troupes, et dans la répartition des contributions extraordinaires, les ketkchodas sont informés par le gouverneur du nombre d'hommes que leurs quartiers auront à loger, ou de la somme qu'il doit fournir. Le peuple, en général, s'en rapporte à sa décision. Il y a une certaine importance attachée à ses fonctions et qui met un frein puissant au despotisme du gouverneur. Si les habitans ont à se plaindre de la tyrannie de ce dernier, les ketkchodas dressent une pétition, et le roi refuse rarement de faire droit à leur arrêté. Cette institution, en outre, présente au tyran qui s'empare d'une place la facilité d'un plan systématique de pillage au moyen duquel les habitans souffrent infiniment moins que n'ont souffert en pareil cas les citoyens d'une ville d'Europe.

On a remarqué depuis long-temps, dit le voyageur, que la police d'une monarchie despotique l'emportait de beaucoup sur la police d'un état libre; car le soupçon est le mobile principal des actions et des mesures d'un tyran. La police de Chyraz est organisée sur un excellent pied (*). M. Scott-Waring estime qu'il est impossible de rien machiner contre le gouvernement sans qu'avant l'exécution il en vienne connaissance au gouverneur de la ville. Il y a un davoga ou sur-intendant des bazars qui y entretient avec sévérité le bon ordre et qui surveille les mœurs du peuple. L'éloge que fait le voyageur de l'établissement de cette charge nous paraît devoir être bien modifié par l'aveu qu'il fait qu'elle est extrêmement lucrative, tant par les présens qu'il reçoit, que par les extorsions qu'il a coutume de se permettre. Il convient au reste que les Persans, malgré l'institution du devaga souffrent beaucoup de l'oppression de leur gouvernement; mais on lui permettra, dit-il, de douter si le caractère moral des Persans les rend dignes d'un gouvernement meilleur, ou s'ils ne doivent pas attribuer les mesures tyranniques de leur prince à l'énormité de leurs propres excès.

On s'étonnera au reste que M. Scott-Waring déclare *qu'il y aurait peu d'intérêt à discuter lequel est plus avantageux au peuple*, dans la décision des affaires contentieuses, d'une justice arbitraire, oppressive même, mais soudaine, ou des lenteurs et des formalités d'une justice régulière; car, tout en observant que les Persans ne sauraient comprendre à quoi servent tant détudes préparatoires pour prononcer sur une matière quelconque, il ajoute que ce peuple, tout en condamnant nos interminables longueurs (il a en vue ici les lenteurs de la procédure de l'Angleterre) reconnaît d'une voix unanime la sagesse, la prudence, le discernement qui dictent les arrêts des cours de la Grande-Bretagne, et proclament avec admiration l'intérêt qu'on y accorde à la plainte des gens du plus bas étage, la protection qu'ils trouvent dans la justice contre les attentats de la grandeur et de la fortune, en un mot l'égalité des hommes devant la loi. Le *cheikh-el-islam*, ou grand-prêtre, est, à Chyraz, le suprême dispensateur de la justice: juge civil et criminel, il ne connaît que des causes majeures et fonde ses arrêts 1°. sur les décisions du *Cheriet* ou Coran auquel on donne ce nom, toutes les fois qu'on l'applique à la procédure; 2°. sur les décisions non moins révérées des *Hadits* ou traditions touchant le prophète de Dieu. En matière de vols et de querelles graves, c'est le gouverneur de la ville qui est le juge compétent: il rend sur-le-champ et sans appel des décisions qui sont ou doivent être appuyées sur l'usage. M. Scott-Waring, au reste, conclut des renseignemens qu'il a recueillis que la justice est fort mal administrée en Perse, et que les présens ont la plus grande influence dans les jugemens. Le cheikh-el-islam de Chyras passait généralement, dit-il, pour un magistrat d'une droiture et d'une intégrité à toute épreuve; mais il craint que ces exemples de vertus ne tirent leur lustre que de leur rareté. Quoique naturellement querelleurs, les Persans n'ont point l'esprit processif. Si par hasard quelqu'un intente un procès, l'iniquité des juges l'empêche de recommencer.

MORALE. INSTRUCTION.

Dissertation sur la possibilité d'une félicité universelle et durable sur la terre, avec un précis tant du but général de l'institut chrétien-philosophique que de l'organisation et

---

(*) On est étonné de voir un Anglais exalter une police dont le ressort est le soupçon planant sans cesse sur la tête des administrés.

des premières règles de la société, par l'abbé *Del Prato*, promoteur de cet institut. Broch. in-8°. Chez l'*Editeur*, rue de Verneuil, n°. 50. 2 fr. — 2 fr. 50 c.

De l'Influence de la morale publique et de la médecine légale sur le jugement par jury, par P. P. *Guélon-Marc* (de Troyes). Broch. in-8°. *Imbert*. 60 c.

Essai sur l'esprit de l'éducation du genre humain, par Joseph *Alphonse*. Un vol. in-8°. Chez l'*Auteur*, rue Saint-Hyacinthe, n°. 33, et *Treuttel* et *Würtz*. 7 fr. — 8 fr. 75 c.

L'auteur donne lui-même, de la manière qu'on va voir, l'idée générale de son ouvrage.

Son grand objet est l'*éducation des hommes* : son unique but est *le libre et entier développement et le perfectionnement de toutes les forces, de toutes les facultés qui constituent l'Homme*. Ses principes sont puisés *dans la nature de l'homme même*, dans la première cause de son être, dans ce qu'il a été, dans ce qu'il est, dans ce qu'il peut être.

L'observation de la nature, l'histoire de l'espèce humaine, l'expérience des siècles, voilà les sources intarissables où il a puisé. *Tout est développement dans la nature organisée ; tout doit être moyen de perfectionnement dans la société établie par des êtres intelligens et raisonnables* ; et, par conséquent, tout ce qui est au pouvoir des hommes est considéré comme moyen d'éducation.

La table des livres et des chapitres, continue l'auteur, donne seule l'idée complète de l'ouvrage : nous nous bornerons donc à donner la nomenclature de cette table : elle fera la matière de deux articles et comprendra les huit livres qui forment la division de tout l'ouvrage.

Article premier.

Le livre premier traite de l'éducation considérée dans ses principes et d'après la nature des êtres organisés et intelligens : il est divisé en neuf chapitres : 1) de l'éducation de l'homme en général ; 2) de l'éducation de la femme ; 3) de l'éducation de l'enfance ; 4) de l'éducation de l'adolescence et de la jeunesse ; 5) de l'éducation domestique et publique ; 6) de l'éducation héroïque, ou l'art de former les héros ; 7) de l'éducation qu'on peut appeler politique, ou l'art de former les hommes destinés à gouverner ; 8) de l'éducation des législateurs ; 9) des institutions qui doivent complètter l'éducation et la rendre parfaite ; — d'une assemblée de sages vieillards ; — de l'institution d'une société d'éducation destinée à former des hommes ; — de l'institution des jeux gymniques, ou l'application de la gymnastique.

Le livre second traite de l'éducation considérée dans ses rapports avec le perfectionnement des organes de l'homme et des facultés qui constituent l'humanité : il est divisé en dix chapitres : 1) du corps de l'homme ; 2) de l'ame de l'homme ; 3) du cœur de l'homme ; 4) de l'esprit de l'homme ; 5) de la sympathie des ames, des cœurs et des esprits ; 6) de la logique naturelle ; 7) de la direction des passions humaines ; 8) de la langue ou de la parole humaine ; 9) de la connaissance de soi-même et des hommes ; 10) de l'humanité.

Le livre troisième traite de l'éducation considérée dans ses rapports avec les affections, les liaisons et les unions humaines ; il est divisé en sept chapitres : 1) de l'amour et de l'éducation de ceux qui aiment ; 2) de l'amitié et de l'éducation des amis ; 3) du mariage et de l'éducation des époux ; 4) de l'éducation des père et mère ; 6) de l'éducation des enfans naturels ; 6) de la puissance

paternelle et maternelle, et du culte des enfans envers leurs parens; 7) de l'éducation des familles.

Le livre quatrième traite de l'éducation considérée dans ses rapports avec la société : il est divisé en neuf chapitres : 1) de l'éducation de la société; 2) des mœurs de la société; 3) de l'ordre et de l'harmonie sociale; 4) des droits et des devoirs de l'homme en société; 5) des différens états de la société et des devoirs de ces différens états; 6) de l'emploi des forces, des biens et des richesses de la société; 7) de la bienfaisance, ou l'art de faire le bien dans la société; 8) de l'hospitalité et de la bienveillance universelle; 9) de la civilisation.

Le livre cinquième traite de l'éducation considérée dans ses rapports avec le climat et la culture de la terre : il est divisé en huit chapitres : 1) de l'éducation qu'on doit donner aux hommes dans le climat où ils se trouvent réunis en société; 2) de l'éducation de l'homme des champs, ou du retour au milieu de la nature; 3) de l'agriculture et de la population; 4) de la culture des plantes; 5) de l'éducation des animaux domestiques; 6) du travail et de la propriété; 7) de l'économie et de l'emploi du temps; 8) du commerce, ou des échanges universels.

De l'Instruction publique et de l'Université de France Broch. in-8°. *Dentu.* 1 fr. 25 c. — 1 fr. 50 c.

De l'Instruction publique sous Napoléon, et de l'Université, par Isidore *Lebrun.* Broch. in-8°. *Gide fils.*

ÉCONOMIE POLITIQUE.

De la Monarchie française, depuis son établissement jusqu'à nos jours, ou Recherches sur les anciennes institutions françaises, leurs progrès, leur décadence, et sur les causes qui ont amené la révolution et ses diverses causes jusqu'à la déclaration d'Empire, avec un supplément sur le gouvernement de Buonaparte, depuis ses commencemens jusqu'à sa chute, et sur le retour de la maison de Bourbon, par M. le comte *de Montlosier*, député de la noblesse aux Etats-Généraux. 3 vol. in-8°. *Nicolle.* 15 fr. — 20 fr.

Nous croyons donner, en deux mots, une juste idée de cet ouvrage, en disant qu'il renferme non-seulement un continuel et pompeux éloge de la féodalité et de tout son cortège, tel que la servitude de la glèbe, le guerroyage perpétuel entre les seigneurs de fief, l'oppression qu'ils exerçaient par leurs justices, mais encore les plus amers regrets sur l'anéantissement absolu de ce bel ordre de choses.

De la Réorganisation de la société européenne, ou de la nécessité et des moyens de rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique, en conservant à chacun son indépendance nationale, par M. le comte de *Saint-Simon*, et par A. *Thierry*, son élève. Brochure in-8°. *Egron* et *Delaunay*.

L'Aréopage universel à instituer par les souverains amis de l'humanité : hommage aux puissances de la chrétienté, par l'auteur de l'*Education du genre humain.* Brochure in-8°. Chez *l'auteur*, rue Saint-Hyacinthe, n°. 33. 1 fr.

La bonne Cause et le bon Parti. Deuxième édition. Broch. in-8°,

Brest, *Michel*. Paris, *Leclerc* et *Pillet*. 1 fr. 25 c. — 1 fr. 50 c.

Traité de commerce et de navigation entre la France et la Grande-Bretagne, ratifié en 1786, précédé du *Traité de même nature, arrêté entre S. M. Louis XIV, roi de France, et S. M. Anne, reine d'Angleterre, en l'année* 1713, auquel est jointe *la substance des réclamations et des discussions qui s'opposèrent à son exécution*, et suivi de l'*Acte de navigation de la Grande-Bretagne*, avec des *Observations sur les principaux articles de cette Charte maritime*. Un vol. in-8°. *Bailleul*. 3 fr. 50 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage, d'un grand intérêt dans les circonstances actuelles.

Mémoire sur l'établissement de la franchise de la ville et du port de Dunkerque. Broch. in-8°. Dunkerque, imprimerie de *Nozon*.

Coup-d'œil sur Saint-Domingue : observations sur le caractère des nègres et la fièvre jaune : moyens de recouvrer cette colonie et de se préserver des maladies qui y règnent, par J. R. *Charenton*. Broch. in-8°. *Panckouke*.

Sentimens des Colons de Saint-Domingue envers leur monarque et leur patrie. Broch. in-8°. Même adresse.

Appel aux nations commerçantes et maritimes de l'Europe, avec des réflexions rapides et impartiales sur la question de la traite des nègres. Broch. in-8°. *Poulet*.

Résumé du témoignage donné devant un comité de la Chambre des Communes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, touchant la traite des nègres, adressé dans cette crise particulière aux puissances de la chrétienté. Broch. in-8°. *Egron*. 1 fr.

De l'intérêt de la France à l'égard de la traite des nègres, par J. C. L. *Sismonde Sismondi*. Broch. in-8°. *Paschoud*. 1 fr. 25 c. — 1 fr. 50 c.

Exposition sincère des raisons et des motifs qui engagèrent S. M. catholique, le roi Ferdinand VI, à faire le voyage de Bayonne en 1808, etc., suivie de pièces justificatives et des entretiens très-curieux qui eurent lieu entre Napoléon et l'auteur, et d'autres détails intéressans et non publiés jusqu'à présent sur cette affaire, etc., par *S. E. D. Escoviquez*, traduites en français avec des notes, et une lettre du traducteur à l'auteur, par D. Joseph Marin *de Carneraro*. Un vol. in-8°. Toulouse, *Deladoure*. Paris, *Lenormant*. 2 fr. 50 c. — 3 fr.

De la Restauration de l'imprimerie-librairie, cause efficiente de celle des lettres, et comme principal motif du monopole de l'imprimerie ex-impériale, par une société d'imprimeurs et de libraires. Broch. in-8°. *Chanson*.

Mémoire sur les moyens de détruire la mendicité, par M. le vicomte de *Prunelé*, membre de la Chambre des Députés, et des Comités d'administration de la Société philan-

thropique de Paris. Broch. in-8°. *Lenormant.* 2 fr.

De la Domesticité chez les peuples anciens et modernes, par M. *Grégoire*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le septième cahier de ce Journal.)

Article troisième.

Pour établir combien il importe au bonheur et à l'état social que la classe des domestiques ait de bonnes mœurs, et pour faire spécialement l'application de cette vérité si importante à la France, M. Grégoire rappelle que le nombre présumé de personnes vouées dans ce royaume à ce qu'on appelle proprement *service domestique* s'élève à un million. Si on les considère, dit-il, dans leurs relations à l'ordre public et au bonheur des familles, qui ne pourrait pas attacher la plus haute importance à ce que cette classe considérable de la nation ait des mœurs honnêtes? La vie et la fortune des citoyens sont, pour ainsi dire, à la discrétion de ceux qui les servent. A l'appui de cette assertion, M. Grégoire cite un grand nombre d'exemples pris dans les temps anciens et modernes, desquels il résulte qu'un grand nombre de maîtres ont dû leur conservation, leur salut à leurs domestiques, et qu'un grand nombre de maîtres ont été ruinés par les dilapidations et les vols, ou ont même péri par les complots et les attentats de leurs domestiques.

La fureur de détruire, observe très-judicieusement M. Grégoire, a frappé en France, dans le temps de la terreur, presque toutes les écoles de campagnes qui sont cependant les plus indispensables : leurs modiques revenus ont été dilapidés, et depuis cette époque plusieurs générations ont atteint l'adolescence. Le défaut d'instruction qui les rend accessibles à tous les excès, accuse les gouvernans lorsqu'ils négligent cette branche d'administration publique. Les persécutions ont également tari pendant plusieurs années l'instruction religieuse sans laquelle la société n'aura jamais de garantie et qui est l'indispensable supplément de la loi. A ces causes de la corruption des domestiques il faut ajouter les loteries et les jeux publics qui sont les plus dangereuses amorces même pour la classe des domestiques, en les excitant à voler leurs maîtres afin de tenter de remplir ces deux gouffres sans fond.

Après avoir exposé le mal et en avoir indiqué les sources, le point capital, mais le plus difficile, dit M. Grégoire, est de trouver les remèdes : les uns sont du ressort de l'autorité civile, les autres appartiennent au zèle de tous les bons citoyens. Il fait d'abord le recensement de ceux de la première classe : c'est en premier lieu une taxe somptuaire sur les domestiques qu'on a essayée dans plusieurs contrées de l'Europe, et dont étaient exceptés les domestiques employés dans les établissemens d'agriculture, d'industrie et de commerce. Cette taxe offre l'avantage de diminuer le nombre de ces domestiques à livrée arrachés aux arts de première nécessité et voués à l'oisiveté escortée de tous les vices. Cette diminution a aussi le bon effet de laisser des places aux personnes de l'autre sexe que la nature destine plus particulièrement aux détails du ménage. M. Grégoire cite plusieurs règlemens et établissemens faits en Angleterre, dans la petite république de Saint-Martin, dans le royaume de Naples, dans le Code même des Etats prussiens qui ont pour objet de mettre un frein aux désordres causés par les mauvaises mœurs des domestiques. La législation française, dit-il, s'est occupée de la domesticité et souvent d'une manière insuffisante, parce qu'en France on décide beaucoup et l'on exécute peu : parce qu'on n'y maintient point la stricte exécution des plus sages ordonnances, parce que la légèreté nationale n'admettant pour habitude que

des modes, passe avec une égale rapidité de l'exaltation à l'indifférence, et de l'apathie à l'enthousiasme. Il cite à l'appui de ces assertions des ordonnances rendues par François I.er, Charles IX, et des arrêts de règlement des cours souveraines, relativement à la domesticité qui sont demeurés sans effet, ou ont été tacitement abrogés pendant le cours de la révolution. Quelques dispositions du Code civil, quelques ordonnances de police ont pour objet de remedier aux désordres de la domesticité, mais elles sont insuffisantes : nous verrons, dans un quatrième et dernier article ce que M. Grégoire propose pour l'amélioration de la classe des domestiques.

Traité d'Economie politique, etc., par J. B. *Say*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le cinquième cahier de ce Journal 1814.)

Article premier (deuxième extrait).

Après avoir indiqué les progrès que l'économie politique doit à Smith, M. Say ne croit pas inutile de faire connaître quelques-uns des points sur lesquels ce célèbre économiste a erré, et ceux qu'il a laissés à éclaircir.

Smith attribue au seul travail de l'homme le pouvoir de produire des valeurs : c'est une erreur, dit M. Say. On verra, dans le cours de son ouvrage, que ces valeurs sont dues à l'action du travail, ou plutôt de l'industrie de l'homme combinée avec l'action des agens que lui fournit la nature, et avec celle des capitaux. Smith a observé le domaine de la science de l'économie politique en réservant exclusivement le nom de *richesses* aux valeurs fixées dans des substances matérielles : il devait y comprendre aussi des valeurs qui, bien qu'immatérielles, n'en sont pas moins réelles, comme sont tous les talens naturels ou acquis. Cet écrivain qui explique avec tant de sagacité la manière dont la production a lieu, et les circonstances où elle a lieu dans l'agriculture et les arts, ne donne que des idées confuses sur la manière dont le commerce est productif, ce qui l'empêche de déterminer avec précision pour quelle raison et jusqu'à quel point la facilité des communications contribue à la production. Il ne soumet pas à l'analyse les différentes opinions comprises sous le nom général d'industrie, ou, comme on l'appelle, de travail, et ne peut point par conséquent apprécier l'importance de chacune de ces opérations dans l'œuvre de la production : il n'offre rien de complet, rien de bien lié sur la manière dont les richesses se distribuent dans la société. Enfin quoique le phénomène de la consommation des richesses ne soit que la contre-partie de celui de la production, et que la doctrine de Smith conduise à l'envisager sous son vrai point de vue, Smith ne le développe point, ce qui l'empêche d'établir plusieurs vérités importantes. Telles sont les principales imperfections que présente l'ouvrage de Smith relativement à la doctrine : la manière dont elle est présentée donne lieu à des reproches non moins graves. Smith manque de clarté en beaucoup d'endroits et de méthode presque partout. Ses principes fondamentaux ne sont point établis dans les parties consacrées à leur développement. On lui reproche encore avec raison ses longues digressions et ses dissertations qui quelquefois ne tiennent que par un fil à son sujet, et qui quelquefois aussi sont dépourvues d'intérêt pour tout autre peuple que pour les Anglais. Depuis Smith, ajoute M. Say, on a fait, soit en Angleterre, soit en France, sur l'économie politique, un grand nombre de brochures dont quelques-unes ont plusieurs volumes sans en être moins des brochures, c'est-à-dire sans qu'on ait plus de motifs de les conserver comme dépôt d'une instruction solide (*).

(*) On ne peut pas assez s'étonner que M. Say n'excepte pas de cette espèce d'a-

M. Say termine son discours préliminaire en déclarant qu'en commençant son ouvrage il a dépouillé tout système, qu'il n'a rien voulu prouver, mais exposer seulement comment les richesses se forment, se répandent et se détruisent.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX-ARTS.

Recueil de fragmens de sculpture antique en terre cuite. Un volume in-4°. Treuttel et Würtz, Pillet et Nepveu. 24 fr. sur papier ordinaire; 36 fr. sur papier vélin.

Il est deux manières pour les élèves des beaux-arts d'apprendre à bien faire dans la carrière qu'ils ont à parcourir; l'une, en s'approchant des bons modèles; l'autre, en s'éloignant de ce qui leur est opposé.

L'auteur de ce Recueil (M. Serioux d'Agincourt) a démontré, dans un recueil immense (*), comment l'oubli et l'ignorance absolue des principes de l'expression et de la beauté, ont produit, pendant douze siècles la décadence des arts et du dessin. Aujourd'hui, dans le nouveau recueil que nous annonçons, il revient à la plus parfaite manière d'instruire, aux leçons que présente la belle sculpture antique: il les cherche dans différens morceaux de terre cuite, tels que bas-reliefs, statues, ornemens, frises, et autres fragmens. Ces premières et simples épreuves des conceptions du sculpteur, ces travaux de la plastique conservent plus de naturel et de feu qu'il n'en reste quelquefois dans les sculptures exécutées en marbre ou en bronze. L'Éditeur offre ces morceaux retracés par la gravure avec autant d'exactitude et de soin que l'ont permis l'espèce, les proportions et l'état des monumens plus ou moins parfaits, plus ou moins conservés: il y a joint des explications courtes, mais suffisantes pour en prouver l'intelligence. Ces monumens sont rendus dans trente-sept planches dont nous allons donner simplement la nomenclature.

Apollon jouant de la flûte. — Hercule en bas-relief. — Fragmens de sculpture des premiers âges chez les Volsques, les Sabins et les Etrusques. — Productions de l'école étrusque plus avancée. — Fragmens de figures en bas-relief du beau style grec. — Statue de Bacchus du travail le plus parfait. — L'aigle de Jupiter enlevant Ganimède. — Forme et emploi des bas-reliefs entiers qui décoraient des frises. — Forme et emploi des ornemens de frise dont il ne reste que des fragmens. — Bas-reliefs, imitation égyptienne. — Génie de la danse, Vénus, Bacchantes. — Amazones, griffons, arimaspes, qui forment autant d'arabesques. — Génie de la musique, guirlandes. — Vénus, Faunes, Victoires. — Sujets héroïques, historiques. — Divers sujets de la Fable. — Têtes avec des

---

nathème l'excellent ouvrage du lord *Lauderdale* intitulé *Recherches sur la richesse publique*, et qu'il ne le cite même pas, quoique cet ouvrage redresse nommément les erreurs de Smith.

(*) *L'Histoire de l'art par les monumens, depuis sa décadence au quatrième siècle jusqu'à son renouvellement*. In-folio, chez *Treuttel* et *Würtz*.

symboles et des caractères variés. — Mascarons, riche fragment d'une frise. — Habillement, chaussures, costumes. — Cave antique, vases, inscriptions. — Objets relatifs aux jeux du Cirque. — Objets relatifs au culte religieux. — Autres objets relatifs à ce culte. — Objets tenant aussi en quelque sorte au culte religieux, tels que meubles, joujoux d'enfans. — Lampes ornées de sujets empruntés de faits et d'exercices militaires, ou des combats d'amphithéâtre. — Lampes, sujets allégoriques. — Lampes de formes singulières. — Lampes de formes bizarres, objets licentieux. — Parties et ornemens d'édifices. — Mascarons. — Antefixes. — Marques des fabricans sur les tuiles et sur les briques. — Moule ou forme en terre cuite pour les bas-reliefs. — Moules divers. — Bas-reliefs en stuc. — Vase grec orné de peintures. — Mausolée du comte de Caylus.

Peintures antiques et inédites de vases grecs tirées de différentes collections avec des explications, par J. V. *Millingen*, faisant suite aux collections de *D'Hancarville*, de *Passari*, de *Tischbein*, de M. *Millin*, etc. Première à cinquième livraison grand in-fol. On souscrit pour cet ouvrage à Rome, chez l'*auteur* Via Grégoriana, n°. 42, et chez *Romanis*, libraire; à Paris, chez *Treuttel* et *Würtz*. Prix de chaque livraison, composée de six planches avec le texte, 12 fr. pour Rome.

Ce recueil formera un volume grand in-folio composé de soixante planches et d'environ cent vingt pages de texte, imprimé à trois cents exemplaires seulement, sur beau papier vélin. Cet ouvrage est divisé en dix livraisons qui seront publiées successivement de mois en mois : chaque livraison sera composée, comme celles qui paraissent. On donnera avec la dernière livraison le discours préliminaire, et une table des matières.

Les vases grecs qui, pendant longtemps, ont été connus sous le nom de vases *étrusques*, forment une des plus riches, des plus variées et des plus instructives de toutes les branches dont se compose l'antiquité figurée. Comme ils ont été fabriqués dans les siècles où les arts fleurissaient dans la Grèce, les auteurs des peintures dont ils sont ornés, ont pu prendre pour modèles les ouvrages des artistes les plus célèbres, et nous conserver ainsi le souvenir des chefs-d'œuvres dont le temps nous a privés. Les sujets qu'offrent ces vases ont, avec l'ancien système mythologique établi par les poëtes comtemporains, des rapports plus directs que des monumens des temps postérieurs. Au surplus, leur mérite et l'utilité dont ils peuvent être aux savans et aux artistes, ont été déjà amplement développés par les auteurs qui en ont précédemment écrit. Après un si grand nombre d'ouvrages, on pourrait croire qu'il serait difficile d'en publier de nouveaux qui pussent intéresser; mais quoiqu'on ait beaucoup fait en ce genre, il est vrai de dire qu'il reste encore plus à faire tant la matière est étendue; et de nouvelles découvertes l'enrichissent continuellement. Le nouveau recueil qu'on offre au public contiendra principalement des sujets mythologiques, historiques, ou qui éclaircissent des usages et des coutumes de l'antiquité. Les sujets dionysiaques dont le plus grand nombre de vases sont ornés, étant déjà suffisamment connus, on se bornera à en donner un petit nombre. Les gravures sont exécutées avec le plus grand soin, et présentent les beautés et les défauts de l'original avec toute l'exactitude possible.

Recueil des tombeaux des quinze cimetières de Paris avec leurs épitaphes et inscriptions, dessinées et mesurées par C. *Arnaud*, archi-

tecte-dessinateur. Première, deuxième, troisième et quatrième livraisons. On souscrit chez l'*auteur*, rue de la Roquette, n°. 83, et *Laurens aîné*. Prix de chaque livraison: papier grand-raisin 2 fr. — 2 fr. 60 c.; le même, lavé et colorié 6 fr. — 8 fr. 25 c.

Estampes.

Portrait en buste et de trois quarts de face de S. M. Louis XVIII, présenté au roi et accepté par S. M., gravé au burin par P. *Audouin*, membre de l'académie des arts de Vienne, treize pouces deux lignes de hauteur, neuf pouces trois lignes de largeur. Chez l'*Auteur*, rue du Mont-Blanc, n°. 15. Avec la lettre blanche 20 fr.; avec la lettre grise 10 fr.

Portrait de S. M. Louis XVIII, dessiné et gravé à l'eau forte, par P. *Bouillon*. Chez l'*Auteur*, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, n°. 15, et *Nicolle*. Papier vélin, quart de grand-aigle 5 fr., avec la lettre blanche 8 fr.

La Vierge au Candelabre, gravée par M. *Blot*, d'après Raphaël. Chez l'*Auteur*, rue Saint-Honoré, n°. 347. 10 fr.

POÉSIES ET THÉATRE.

Les Fables et la Vie d'Esope le Phrigien, avec le sens moral en quatre vers. Broch. in-18. Porentruy, *Fera*.

Fin du Poëme de la révolution française, par A. F. *de Fremilly*. Broch. in-8°. *Delaunay*.

Poésies inédites de M. P. L. Ginguené, membre de l'Institut de France, servant de supplément au Recueil publié en 1810, et suivies de quelques autres poésies du même auteur. Un vol. in-18. Papier fin grand-raisin. *Michaud*. 3 fr. — 3 fr. 50 c.

La Terreur et les Terroristes: Philippiques contre les premières horreurs de la révolution de 1789 jusqu'au règne du Directoire: ouvrage qui n'a pu être imprimé pendant les diverses commissions de la presse, par P. *Berruyer*, ancien censeur royal, professeur émérite. Broch. in-8°. Lyon, *Pelsin*.

La Mort de Caton: tragédie en cinq actes et en vers, d'après *Adisson*, par M. le chevalier de *Commcirac*. Broch. in-8°. Bordeaux, *Lenoble jeune*.

Le Retour du Conscrit, ou le Rétablissement de Louis XVIII sur le trône de ses ancêtres, comédie en trois actes et en prose, par M. D***. Broch. in-8°. *Boulogne*.

Le Méfiant: comédie en cinq actes et en vers, par O. *Leroi*. Madame *Masson*. 1 fr. 50 c.

CONTES ET ROMANS.

Les Voyages de Saint-Bad le marin, et les Ruses des femmes, contes arabes: traduction littérale accompagnée du texte et des notes,

par M. *Langlès.* 2 volumes in-18. *Théophile Barrois, fils.*

Petits romans et contes choisis d'Auguste *Lafontaine*, traduits de l'allemand, par l'Editeur des *Trois Nouvelles*, et de l'*Histoire de la famille Blouet.* 4 vol. in-12. Paris et Genève, *Paschoud.* 8 fr. — 10 fr.

Le Chevalier de la vérité, traduit de l'allemand, par P. A. *Lamare.* 3 vol. in-12. Chez l'*Auteur*, quai de l'Ecole, n°. 12, et *Bleuet.*

LITTÉRATURE. ANTIQUITÉS.

De la Littérature du midi de l'Europe, par J. C. *Sismonde de Sismondi.* (Voyez pour l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1814.)

Article sixième (cinquième et dernier extrait).

Avant d'arriver à la poésie dramatique des Espagnols, M. de Sismondi expose une doctrine qui a trouvé en France beaucoup de contradicteurs, et dont on a peut-être exagéré les erreurs. Voici le résumé de cette doctrine :

Opposition entre les deux systêmes du drame classique et du drame romantique. — Les unités requises dans le théâtre romantique sont celles de manière, d'intérêt et de mœurs. — Les unités classiques n'ont pas été établies sur la scène par nos grands maîtres, mais par leurs prédécesseurs Jodelle et Garnier. — Efforts successifs de Corneille, de Racine, de Voltaire pour s'affranchir des gênes que des esprits médiocres leur avaient imposées. — Le sujet d'Œdipe, tel qu'il serait traité dans le théâtre romantique. — Le dénouement seul de l'Œdipe a été mis sur la scène par Voltaire, et c'est ce qui l'a forcé à remplir ses premiers actes par une fable étrangère à l'action. — Les sujets historiques exclus de notre théâtre par les unités françaises. — De l'autorité qu'Aristote exerçait, il y a quelques siècles sur les écoles, il ne lui reste que celle sur le théâtre qu'il ne connaissait guère et qu'il n'aimait point. — Invraisemblances nécessaires dans l'un comme dans l'autre systême dramatique. — Le théâtre est toujours une sorte de magie, et nous nous prêtons au pouvoir du magicien qui nous donne du plaisir. — L'unité d'action n'est pas moins essentielle au théâtre romantique qu'au classique. — Les Espagnols connaissaient mal le théâtre italien quand ils voulurent l'imiter. — La versification adoptée par les Espagnols a forcé leurs drames à admettre plus de poésie et moins d'imitation de la nature. — Les Espagnols s'attachent surtout, dans leurs drames, à l'histoire et aux mœurs nationales.

On peut contester à M. de Sismondi les prétendus efforts faits par Corneille et Racine pour s'affranchir des règles, et surtout de celle des trois unités. Corneille a expressément établi et défendu celle-ci dans plusieurs discours consacrés à cet objet. Voltaire s'est donné à cet égard un peu plus de licence. On n'accordera pas non plus à M. de Sismondi qu'Aristote ne connut pas le théâtre et qu'il ne l'aimât pas. Au surplus, en combattant la nécessité des deux unités de temps et de lieu, M. de Sismondi, ainsi qu'on l'a vu, regarde l'unité d'action comme non moins essentielle au théâtre romantique qu'au théâtre classique, et il y requiert même trois autres unités, celle de manière, celle d'intérêt, celle de mœurs. Toutes trois bien observées peuvent peut-être dédommager de l'inobservation des unités exactes de temps et de lieu.

M. de Sismondi trace rapidement le caractère du célèbre *Don Lope Félix de Vega* : il fait remarquer la rapidité de

son travail, son inconcevable fécondité, l'art avec lequel il captive l'attention dès l'ouverture de la scène, le patriotisme avec lequel il traite les sujets nationaux. Il expose ensuite les causes de la haute réputation de *Don Pedro Calderon de la Barca* : il fait la revue de ses ouvrages et de sa manière de travailler d'après M. Schlegel.

Après une discussion sur les historiens espagnols du premier ordre, tels que *Mariana* et *Antonio Desolis*, il fait observer la ridicule affectation des écrivains en prose du second ordre ; et lorsqu'il a fait connaître le talent de *Quevedo y Villegas* dans plusieurs genres, il ne dissimule pas la décadence où, depuis cet écrivain, tomba la littérature espagnole par la disposition naturelle de la nation à l'enflure et à la recherche : il signala *Louis Gongora* comme le chef de l'école prétentieuse de l'Espagne ; mais il annonce le retour des Espagnols à leur ancienne littérature vers le milieu du dix-huitième siècle ; et il se résume en disant que cette littérature est toute romantique et chevaleresque.

La Franche-Maçonerie rendue à sa véritable origine, ou l'*Antiquité de la Franche-Maçonerie prouvée par l'explication des mystères anciens et modernes*, par Alexandre *Lenoir*, administrateur du Musée royal des monumens français, conservateur des objets d'art de la Malmaison, et membre de plusieurs académies. Un vol. in-4°. avec dix planches, dessinées par *Moreau le jeune*. *Fournier*. 18 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

Correspondance littéraire, philosophique et critique adressée à un souverain d'Allemagne, depuis 1783 jusqu'en 1789, par le baron de *Grimm* et par *Diderot*. Première partie. 6 vol. in-8°. Veuve *Buisson* (*). 40 fr. — 48 fr.

Dans la première annonce que nous avons faite de cette partie de la Correspondance de Grimm et de Diderot (2.e cahier de ce Journal 1814) nous avons dit que quoiqu'elle n'ait paru qu'après les deux autres, c'est peut-être la plus intéressante des trois, parce qu'elle touche à un temps où la littérature et la philosophie brillaient d'un grand éclat, et où existaient encore des écrivains d'un ordre supérieur. La publication qui depuis cette première annonce a été faite d'un grand nombre d'écrits analogues aux événemens publics de ce temps, ne nous a pas permis et ne nous permet pas encore de donner à cette assertion les développemens que nous avions promis. Nous nous bornerons donc à indiquer, de chaque volume de cette partie de la Correspondance, les morceaux qui nous ont paru les plus intéressans.

Volume premier. — Réception de M. Buffon à l'académie. — Du quatrième volume de l'histoire naturelle. — Du troisième volume de l'Encyclopédie. — De l'interprétation de la nature par Diderot. — De l'Histoire universelle par Voltaire. — D'une Lettre de Rousseau sur la musique. — Du Discours de Rousseau couronné par l'Académie de Dijon. — Des Mémoires secrets et du Testament de mi-

(*) On trouve à la même adresse les autres parties de cette Correspondance.

lord Bolinbroke. — Du Traité des sensations par Condillac. — Du Discours sur l'origine et les fondemens de l'inégalité parmi les hommes par J. J. Rousseau.

Volume deuxième. — Philosophie de Descartes, et son Traité de la méthode. — OEuvres du philosophe bienfaisant. — La Pharsale de Lucain par Marmontel. — Il Risciardetto, poëme traduit par Dumourier. — Commentaire sur le livre des délits et des peines. — Discours de M. Thomas lors de sa réception à l'Académie française; lecture du quatrième chant de Pierre-le-Grand. — Sujet du drame d'Eugénie de Beaumarchais; réflexions sur cette pièce et sur son auteur. — Bélisaire censuré par la Sorbonne et condamné par l'archevêque de Paris.

Volume troisième. — Examen du poëme de la peinture par M. Watelet. — Sur la Comédie des philosophes de M. Palissot. — Discours de réception de M. Lefranc de Pompignan à l'Académie française. — Première représentation de Tancrède. — Publication de l'Emile de J. J. Rousseau et examen de cet ouvrage. — Lettre en faveur de J. J. Rousseau contre Voltaire. — Mandement de M. l'archevêque de Paris contre Emile. — Censure de cet ouvrage par la Sorbonne. — Lettre de J. J. Rousseau à Christophe de Beaumont, et examen de cette Lettre. — De la Tragédie de Brutus par Voltaire.

Volume quatrième. — Des Poésies du cardinal de Bernis, du Gentil-Bernard, de Saint-Lambert. — De madame Du Deffant. — Mémoire sur les actionnaires de la Compagnie des Indes par Necker. — Du pape Benoît XIV, et parallèle entre le Tasse et l'Arioste. — Du Dictionnaire philosophique portatif de Voltaire. — Projet de l'église de Sainte-Geneviève par Souflot. — Du Cours de belles-lettres de l'abbé Batteux. — Des Lettres de la Montagne de J. J. Rousseau. — Contemplation de la nature par Bonnet. — De la nature par Robinet.

Volume cinquième. — Des poëmes de la Pucelle, de la religion naturelle et de la destruction de Lisbonne. — Des Mémoires du marquis de Torcy. — Du sixième volume de l'Histoire naturelle de Buffon. — De l'Histoire universelle de Voltaire, et réflexions sur son siècle de Louis XIV. — Quelques idées sur la politique, et un ouvrage de l'abbé de Mably. — Des Mémoires de Brandebourg, par le roi de Prusse. — Des Annales politiques de l'abbé de Saint-Pierre. — De la Lettre d'Héloïse à Abailard, par Colardeau. — Quelques réflexions sur l'ouvrage de l'Esprit. — Un Mémoire de M. de Guignes sur les Chinois.

Volume sixième. — Beverley, tragédie de M. Saurin. — Voyage d'un philosophe par M. Poivre. — Lucrèce, traduit par M. Lagrange. — Annales de Tacite, traduites par La Blatterie. — Elémens de l'Histoire de France par Millot. — Ocellus Lucanus et Timée de Locres, traduites par Butteux. — Les quatre parties du jour de Zacharie; le Messie, par Klopstock. — Voyage d'un Français en Italie, par Delalande. — Le poëme des Saisons, par Saint-Lambert. — Voyage de l'abbé Chappe en Sibérie. — OEuvres de milady Montégut. — Observations sur la religion, les lois des Turcs, traduites de l'anglais.

ETUDE DES LANGUES.

Grammaire de la langue arabe, vulgaire et littérale : ouvrage posthume de M. *Savary*, traducteur du Coran, augmenté de quelques contes arabes traduits en français, par M. *Langlès*, conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque royale. Un vol. in 4°. de 600 pages. *Barrois aîne.* 25 fr.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE LA
LITTÉRATURE DE FRANCE.

DIXIÈME CAHIER, 1814.

Prix pour douze cahiers 15 francs.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

HISTOIRE NATURELLE.

Mémoires du Muséum d'histoire naturelle, par les professeurs de cet établissement (Prospectus des). Broch. in-4°. G. *Dufour*.

De cet ouvrage, il paraîtra par mois un cahier de dix à onze feuilles in-4°., enrichi de cinq planches. Les douze cahiers formeront deux volumes : il fera suite aux *Annales* du Muséum d'histoire naturelle : le prix de l'abonnement annuel est de 50 fr. — 60 fr.

PHYSIQUE.

Histoire philosophique des progrès de la physique, par A. *Libes*. (Voyez pour l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1814.)

Article huitième.

Au tableau abrégé de la naissance et des progrès du magnétisme animal, M. Libes fait succéder celui des découvertes physiques de Galvani, Volta, etc. Quelques faits observés par Sulzer et par Cotugno auraient pu conduire Galvani à découvrir le phénomène qui porte son nom : ils se bornèrent à exercer l'activité des physiciens sur la cause qui les fait naître, et le hazard seul ménagea à Galvani l'occasion de sa découverte. A côté d'une machine électrique posée sur

une table, reposaient des grenouilles écorchées, lorsqu'un élève approcha la pointe d'un scalpel des nerfs cruraux de l'un de ces animaux : à l'instant tous les muscles de la grenouille éprouvèrent de fortes contractions qui se manifestaient avec la même activité, au moment où l'on tirait une étincelle du conducteur de la machine. Averti de ce qui venait de se passer, Galvani répéta l'expérience et la diversifia par l'emploi de différens modes. Les mêmes phénomènes se présentèrent avec les mêmes circonstances. Séduit par l'attrait de l'apparente nouveauté de ces phénomènes, Galvani soupçonna l'influence de l'atmosphère sur leur production ; et ce soupçon, quoique mal fondé, détermina des recherches qui amenèrent un important résultat, tel qu'une communication établie entre les nerfs et les muscles de la grenouille. Le désir de connaître la cause de ces intéressans phénomènes donna naissance à diverses conjectures. Galvani trouvait de grands traits de ressemblance entre les convulsions de la grenouille et la commotion que produit la bouteille de Leyde. Ces effets lui paraissaient dépendre de la même cause, c'est-à-dire, d'un rétablissement d'équilibre entre deux électricités opposées, l'une positive, l'autre négative : il se détermina à placer dans l'animal ces deux sortes d'électricités ; mais il s'agissait de savoir si elles résident dans le nerf ou dans le muscle. Galvani crut devoir donner la préférence au muscle.

Bientôt le galvanisme prit un nouvel essor entre les mains de Volta. Ce physicien eut l'idée de considérer les armures (*) comme le siège de l'électricité, et de faire dépendre son développement de l'hétérogénéité de ces substances. Il fallait, pour réaliser cette heureuse conception, mettre en contact deux métaux homogènes isolés, et les soumettre ensuite à l'épreuve d'un électromètre très-sensible. Volta fit servir à cet usage l'électromètre à pailles, dont il est l'inventeur, et deux disques métalliques de différentes espèces, tels que le zinc et l'argent, ou le cuivre.

L'expérience eut le plus grand succès. Après le contact, les deux disques présentés successivement au bouton de l'électromètre, déterminèrent dans les pailles un écartement : alors Volta imagina d'accumuler les électricités produites par différens contacts, et il y parvint avec le secours d'un instrument, qu'il nomma *condensateur*. Il en imagina de plusieurs espèces, l'un de marbre, l'autre de bois. M. Libes a constaté que ce dernier était infidèle, que le condensateur de marbre devait avoir la préférence, et qu'il faut peu compter sur l'exactitude des résultats obtenus par quelques physiciens, en employant le condensateur résineux pour mesurer la quantité et déterminer l'espèce d'électricité que développe le contact des métaux hétérogènes.

L'électricité par contact a conduit M. Volta à imaginer un appareil électrique qui non-seulement l'emporte par sa puissance et par l'extrême variété de ses effets sur l'électrophore dont il était l'inventeur, mais encore sur les machines électriques ordinaires : il dispose des coupes métalliques, telles que zinc, cuivre ou argent, de manière qu'ils soient séparés les uns des autres par une substance humide, et la machine est construite. Cette disposition effectuée de différentes manières fait naître deux appareils, dont le dernier est généralement connu aujourd'hui sous le nom de *pile électrique*, ou sous celui de *pile Voltaïque*.

Divers moyens s'étaient offerts à différens physiciens pour perfectionner l'eudiomètre : MM. Seguin et Achard avaient employé le phosphore, MM. Berthollet et Macarty, les sulfures, M. Davy, le muriate de fer imprégné de gaz nitreux.

(*) On appelle armures les plaques de métal sur lesquelles on place les parties nerveuses et musculaires d'un animal qu'on soumet à l'épreuve du galvanisme.

M. Volta a fait servir au même objet la combustion du gaz hydrogène. Cet Endiomètre a, sur tous les autres, l'avantage d'indiquer jusqu'à deux millièmes d'oxigène. Quelque nombreuses et quelque importantes que soient les découvertes physiques de Volta, ce sont celles qu'il a faites dans le domaine du magnétisme animal et dans celui de l'électricité qui lui assurent une réputation immortelle. Ses découvertes ont été un germe fécond qui en a fait naître un grand nombre d'autres dont la physique est redevable à MM. Wollaston, Van-Marum, Ermand, Ritter, et surtout à M. Davy : on suivra avec intérêt, dans l'ouvrage même de M. Libes, le fil de ces découvertes.

MÉDECINE. CHIRURGIE. PHARMACIE.

Traité des maladies chirurgicales, etc., par M. le baron *Boyer*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le septième cahier de ce Journal.)

Article deuxième.

Le second volume de cet important ouvrage est divisé, comme le premier, en cinq chapitres.

Le premier traite de l'inflammation : l'auteur en parcourt les différens périodes.

Le second chapitre traite des abcès, et est subdivisé en trois articles qui sont précédés de considérations sur les abcès en général. 1) Des abcès idiopathiques, et des abcès phlegmoneux ou inflammatoires. 2) Des abcès froids. 3) Des abcès par congestion.

Le troisième chapitre traite de la gangrène, et est subdivisé en deux articles, qui sont précédés de considérations sur la gangrène en général. 1) De la gangrène des causes externes. — De la gangrène produite par l'inflammation. — De la gangrène produite par la contusion. — De la gangrène produite par la brûlure. — De la gangrène produite par la congélation. — De la gangrène produite par l'interception du cours des liquides. 2) De la gangrène de cause interne — De la gangrène produite par la malignité de la cause de l'inflammation. — De la gangrène qui survient dans le cours d'une fièvre putride ou maligne. — De la gangrène sèche.

Le quatrième chapitre traite de la brûlure.

Le cinquième chapitre traite des plaies et est subdivisé en sept articles, qui sont précédés de considérations sur les plaies en général. 1) Des plaies faites par les instrumens tranchans. 2) Des plaies simples qui guérissent par voie de suppuration. 3) Des accidens qui compliquent les plaies. — Des accidens primitifs, de l'hémorrhagie, et des moyens propres à l'arrêter, de la douleur, de l'inflammation, du tétanos, de la paralysie. — Des accidens consécutifs des plaies, du croupissement du pus, de la suppression de la suppuration, de la pourriture ou gangrène humide de l'hôpital. 4) Des plaies faites par les instrumens piquans. 5) De la contusion et des plaies connues. — De la contusion et des plaies contuses produites par les instrumens contondans extraordinaires. — Des plaies d'armes à feu, ou arquebuses. 6) Des plaies par arrachement. 7) Des plaies par morsures. — Des plaies par morsures d'animaux sains. — Des plaies par morsures d'animaux vénimeux. — Des plaies par morsures d'animaux enragés.

Essai sur les moyens de former de bons médecins, par J. J. *Menuret*. Nouvelle édition augmentée de notes relatives aux changemens survenus dans cette partie, depuis la première édition. Un vol. in-8°. *Potey.*

Séméiologie buccale et buccomancie,

ou Traité des signes qu'on trouve à la bouche, qui font connaître les constitutions par des signes innés, et les qualités du sang des sujets qu'on examine en santé ou en maladie, par l'effet qu'il produit sur lui-même; suivie de la construction du tableau critique de la chirurgie dentaire, par L. *Laforgue*, expert-dentiste. Un vol. in-8°. Chez l'*auteur*, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, et *Pillet*. 3 fr. — 3 fr. 75 c.

Cours élémentaire et pratique de pharmacie classique, ou Manuel de pharmacie chimique, etc., par Siméon *Morelot*, pharmacien, professeur de pharmacie au collége des pharmaciens de Paris, membre de la Société de médecine du département de la Seine. Deuxième édition augmentée et enrichie de beaucoup de formules nouvelles, et de la nomenclature chimique; par F. V. *Morat*, docteur en médecine, membre de la Société royale de médecine, etc. 3 vol. in-8°. *Méquignon-Marvis* et *Raimont fils*. 18 fr. — 22 fr. 50 c.

Cet ouvrage contient la définition de diverses opérations pharmaceutiques-chimiques, l'indication de tous les procédés tant anciens que modernes, le mode de diverses pratiques relatifs à chacun d'eux, l'explication des divers phénomènes qui se passent dans chaque opération, conformément à la théorie la plus moderne, l'exposition des vertus, de l'usage et des doses des médicamens, tant magistraux qu'officinaux.

ASTRONOMIE.

Exposition du système du monde, suivie de la description et des usages d'une nouvelle machine à rouages en cuivre perfectionnée, connue sous le nom de *machine géocyclique* représentant le soleil, la terre et la lune, et d'un nouveau planétaire complet ou sphère mouvante d'après le système de Copernic, représentant les révolutions des onze planètes découvertes jusqu'à ce jour, de l'invention de R. F. *Jambon*. Broch. in-8°. Chez l'*auteur*, rue des Rosiers, n°. 9, et *Reboul*, ingénieur-géographe, place du Pont-Neuf. 1 fr. 50 c. — 2 fr.

SECONDE CLASSE.

ÉCONOMIE RURALE.

Nouveau Duhamel, ou Traité des arbres et arbustes qu'on cultive en France en pleine terre, rédigé par M. *Loiseleur de Longchamps*, publié par MM. Etienne *Michel* et *Arthus Bertrand*. Soixante-dixième livraison, douzième du tome VI, in-folio, de six feuilles de texte, avec six planches. Etienne *Michel* et *Arthus Bertrand*.

ARTS INDUSTRIELS.

La Levée des plans et les partages rendus faciles, précédé de notions élémentaires de trigonométrie rectiligne, à l'usage des employés au cadastre de la France, par A. M. *Soular*, employé au cadastre. Un vol. in-18. Madame *Courcier*. 2 fr. 60 c.

COMMERCE.

Manuel du commerçant des Indes orientales et de la Chine, par Pierre *Blanchard*, ancien navigateur, membre du conseil d'agriculture, arts et commerce de Marseille. Un vol. petit in-folio. *Klostermann fils*. 2 fr.

Tableau pour connaître la quantité de jours qu'il y a d'une époque à l'autre, et pour avoir l'intérêt de l'argent à tous les taux usités, par M. *Lefort*. Chez l'*auteur*, rue de Venise, n°. 6. 2 fr. 50 c.

Du Traité de commerce et de la prohibition, ou *Mémoire en faveur des consommateurs*, par Emanuel *Guillard*. Broch. in-8°. *De la Tynna*, rue Jean-Jacques Rousseau, n°. 20, et *Renard*. 1 fr.

Application de la tenue des livres à parties doubles au commerce des marchands en détail, par P. A. *Boyard*. Broch. in-8°. Chez l'*auteur*, rue Saint-Honoré, n°. 276, vis-à-vis le passage de l'Orme, et *Martinet*. 1 fr. 75 c.

FINANCES.

Analyse raisonnée du nouveau plan de finances, par un correspondant de la Société royale d'agriculture du département de la Seine. Br. in-8°. *Dentu*.

Des Impôts indirects, et du projet de loi pour les boissons, présenté à la Chambre des Députés par un propriétaire. Broch. in-8°. *Bailleul*.

Mémoire sur les abus du cadastre, suivi d'un *Projet sur son exécution porcelaire*, par M. *Baulu Ledoux*. Broch. in-8°. *Michaud*.

ART MILITAIRE.

Evolution des brigades, ou Instruction servant de développement aux manœuvres de ligne indiquées dans les réglemens, par le baron *Meunier*. Un vol. in-8°. avec six planches. *Magimel*. 5 fr. — 5 fr. 75 c.

Ordonnance pour régler le service dans les places et dans les quartiers, du premier mars 1768, collationnée sur l'édition du Louvre, et accompagnée d'une table analytique des matières. Un volume in-12. *Même adresse*. 1 fr. 75 c. — 2 fr. 25 c.

MARINE.

Le Manœuvrier, ou Essai sur la théorie et la pratique des manœuvres du navire et des évolutions marines, par M. *Bourdé de Villehaut*, officier de marine. Nouvelle

édition, augmentée d'un appendice contenant les principes fondamentaux de l'ouvrage, par le même auteur; suivi des exercices et manœuvres du canon à bord des vaisseaux du Roi, et du mode d'exercice des officiers et des équipages. Un fort volume in-8°. avec onze planches. *Bachelier.* 6 fr. — 8 fr.

De la Nécessité d'un port sur les côtes du golfe de Gascogne, pour le port et le cabotage de France; et notions sur le cap Breton et sur l'état actuel de ce bourg, par M. *Grouvel.* Broch. in-8°. *Renard* et *Delaunay.*

Ordonnance du Roi concernant la régie et administration générale et particulière des ports et arsenaux de la marine, du 17 septembre 1776. Un vol. in-4°. *Firmin Didot.* 8 fr.

Essais historiques sur la marine de France, etc., par le chevalier *De Laserre.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le septième cahier de ce Journal.)

Article troisième.

Avant d'en venir à l'état de la marine française et des objets qui y ont rapport pendant le règne de Louis XV, l'auteur donne un rapide précis sur l'historique de l'établissement des Français dans l'Inde, puis il trace avec la même rapidité le tableau des événemens maritimes dans la guerre de 1740 à 1748. Ce qui, dans ce tableau, est particulier à la marine française, c'est d'abord le combat livré par les flottes réunies de la France et de l'Espagne contre la flotte anglaise qui leur était supérieure, et qui n'eût néanmoins aucun résultat; c'est la prise de deux vaisseaux français et d'une partie du convoi qu'ils escortaient, par l'amiral Mathews; c'est celle de la ville de Louisbourg dans le Canada, par les habitans de Boston; c'est le combat que soutint pendant plusieurs heures, contre une escadre anglaise, forte de dix-sept vaisseaux, M. de la Jonquières, avec six vaisseaux de guerre seulement et quatre vaisseaux marchands armés en guerre, et qui ne se termina que par la prise de six de ces bâtimens; c'est un autre combat sontenu par M. de l'Estanduere, avec huit vaisseaux français seulement, contre une escadre anglaise de quatorze vaisseaux, et qui eut le même résultat; c'est la victoire que remporta le chef d'escadre français la Calissonière, sur le chef d'escadre Bing, qui paya de sa tête sa défaite, quoiqu'il fut reconnu qu'il s'était courageusement battu avec des forces inégales; c'est enfin, après beaucoup de combats partiels où, malgré l'infériorité de ses forces, la marine française lutta souvent avec honneur contre la marine anglaise, le malheureux combat de M. de Conflans contre une escadre de vingt-cinq vaisseaux anglais qui, précédée de la défaite de M. de la Clue, acheva d'anéantir les forces maritimes de la France et rendit l'Angleterre maîtresse de la mer et des colonies françaises.

La cause la plus apparente de ces désastres, c'est que dans tout le cours du règne de Louis XV, le gouvernement français ne put jamais porter le nombre de ses vaisseaux à la moitié même de celui des bâtimens qu'avait l'Angleterre. De cette inégalité si fâcheuse dans les combats qui s'engageaient, il résultait encore que les marins français plus occupés à se défendre qu'à attaquer, étaient forcés de rester long-temps dans les ports où ils ne pouvaient pas acquérir la même expérience qu'à la mer. Vers la fin du règne de Louis XV, le ministère

s'occupa principalement du département de la marine, et particulièrement d'obliger les officiers de ce corps à s'instruire dans les sciences qui y sont relatives, et il fit construire des vaisseaux. En conséquence Louis XV laissa à son successeur cette partie des forces de la France dans un état bien supérieur à celui dans lequel il l'avait trouvé lorsqu'il monta sur le trône. Nous verrons dans un article suivant quels progrès la marine française fit encore sous le nouveau règne.

TROISIÈME CLASSE.

TOPOGRAPHIE.

Plan de l'attaque de Paris par les troupes alliées, dans la journée du 30 mars 1814, gravé par J. B. *Tardieu*, attaché ci-devant au dépôt de la guerre, d'après les matériaux communiqués par plusieurs officiers de l'état-major russe, et les reconnaissances particulières faites sur les lieux. Chez J. B. *Tardieu*, rue de Sorbonne, n°. 2. *Tardieu de Nesle* et *J. Goujon*.

En marge de ce plan sont des détails sur la journée du 30 mars 1814, l'indication des renvois pour Paris, et l'indication des corps de troupes des alliés et des Français.

STATISTIQUE.

Aperçu des Etats-Unis au commencement du dix-neuvième siècle, depuis 1800 *jusqu'en* 1810, avec une carte et des tables de statistique, par le chevalier de *Beaujour*. Un vol. in-8°. *Michaud* et *Delaunay*. 6 fr. — 7 fr.

Voyage en Autriche, ou Essai statistique et géographique de cet empire, avec une carte physique, des coupes de nivellement, et divers tableaux comparatifs sur l'étendue et la population de l'Autriche, par M. *Marcel de Serres*, ancien inspecteur des arts et manufactures, et professeur de la Faculté des sciences de l'Université de France. 4 forts volumes in-8°. *Arthus Bertrand*. 30 fr.

Le second titre donné à cet ouvrage nous a paru être le seul qui en donne une juste idée : c'est véritablement une statistique bien complette de l'Autriche, et nullement un voyage dans cette contrée. Sans doute c'est le résultat de plusieurs voyages faits dans cette contrée ; mais ce n'est point du tout un voyage, une relation de voyage ; cet ouvrage n'en a ni la forme, ni le caractère : on n'y trouve ni le ton d'une relation, ni les incidens qui caractérisent un voyage. On n'a pu se porter à donner pour premier titre à l'ouvrage celui de *Voyage en Autriche*, que pour inspirer plus d'intérêt ; mais pour remplir cet objet, il n'était pas besoin d'une pareille annonce. L'ouvrage, comme statistique proprement dite, a un tel mérite, que non seulement il instruira singulièrement le lecteur, mais qu'il l'attachera même beaucoup. Nous espérons en donner la preuve par la simple et rapide

analyse que nous nous proposons d'en donner en plusieurs articles.

L'Angleterre au commencement du dix-huitième siècle, par M. de *Levis*. (Voyez pour l'adresse et le prix, le quatrième cahier de ce Journal.)

Article quatrième et dernier.

Après avoir tracé le tableau des différentes branches de la constitution de la Grande-Bretagne, M. de Levis fait un examen approfondi de ses résultats sur la prospérité intérieure et sur la puissance nationale considérée relativement aux étrangers Il ne dissimule pas la vénalité des membres du parlement, mais il assigne avec beaucoup de sagacité les limites de la corruption; elle s'arrête, dit-il, toutes les fois qu'il s'agit de la liberté individuelle, de l'égalité des droits. En indiquant les causes de la richesse des Anglais, il observe qu'ils en doivent les commencemens à leur industrie et à leur activité, mais que le prodigieux accroissement de leur opulence et de leur pouvoir provient des fautes de la France : il en donne les preuves historiques. En insistant sur la prédilection bien décidée des Anglais pour la marine, il fait remarquer que la liberté de la presse nuit au secret de leurs expéditions. Tout en convenant que la forme de leur constitution s'oppose au grand développement de leurs forces de terre, il prouve qu'elle est favorable au commerce et à la liberté.

En se livrant à des conjectures sur la durée de la constitution anglaise, M. de Levis examine ses différentes parties sous le rapport de la stabilité. Il fait voir que l'accroissement du pouvoir de la couronne n'est qu'apparent, que la liberté de la presse reste entière, que l'institution des jurés n'a reçu aucune atteinte, qu'ils sont toujours disposés à acquitter les citoyens accusés de délits politiques : il en conclut que l'esprit national n'est point changé, qu'il est toujours contraire à l'établissement d'une monarchie absolue, et qu'il l'est également à la formation d'une constitution démocratique dont l'Angleterre est garantie par ses lumières, sa richesse, et par le funeste exemple que lui a donné récemment la France. Il assigne ensuite d'autres causes de la stabilité de la constitution britannique, telles que les suivantes. D'abord les fils et les frères des lords sont membres de la chambre des communes, ce qui prévient toute idée de jalousie. Des précautions ingénieuses d'ailleurs adoucissent, par la forme, le rejet des bils de la part des trois pouvoirs. En outre la présence des ministres dans le parlement empêche à la fois les accusations injustes et le choix d'agens incapables. La constitution britannique paraît donc à M. de Levis n'avoir a redouter que ces coups inattendus de la fortune que la prudence humaine ne saurait prévenir.

De l'Allemagne, par madame de *Staël-Holstein*. 3 vol. in-8°. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Article quatrième (deuxième extrait).

Dans un chapitre consacré à l'art dramatique, madame de Staël-Holstein fait plusieurs observations sur la manière dont il est traité par les poètes français et allemands : voici les plus remarquables.

On ne peut nier, dit-elle, que les Français ne soient la nation du monde la plus habile dans la combinaison des effets du théâtre : ils l'emportent aussi sur toutes les autres par la dignité des situations et du style tragique. Mais tout en reconnaissant cette double supériorité, on peut éprouver, suivant elle, des émotions plus profondes par des ouvrages moins bien ordonnés : la conception

des pièces étrangères est quelquefois plus frappante et plus hardie, et souvent elle renferme on ne sait qu'elle puissance qui parle plus intimement au cœur, et touche de plus près aux sentimens qui ont personnellement agité.

Après avoir observé que l'impatience française ne tolère pas au théâtre les longueurs dont s'accommode le phlegme allemand, madame de Staël-Holstein ajoute que les pièces allemandes ressemblent d'ordinaire aux tableaux des anciens peintres : les physionomies sont belles, expressives, recueillies ; mais toutes les figures sont sur le même plan, quelquefois confuses ou quelquefois placées l'une à côté de l'autre, comme dans les bas-reliefs, sans être réunies en groupes aux yeux des spectateurs. Les Français, dit-elle, pensent avec raison que le théâtre, comme la peinture, doit être soumis aux lois de la perspective. Les Allemands, observe-t-elle fort ingénieusement, ne sont point capables même d'une adresse innocente : leur esprit est pénétrant *en ligne droite* ; les choses belles d'une manière absolue sont de leur domaine ; mais les beautés relatives, celles qui tiennent à la connaissance des rapports et à la rapidité des moyens, ne sont pas d'ordinaire du ressort de leurs facultés. Avec la même sagacité, madame de Staël-Holstein fait remarquer qu'il est assez singulier que des peuples, le Français soit celui qui exige la gravité la plus soutenue dans le ton de la tragédie ; mais c'est précisément, dit-elle, parce que les Français sont plus accessibles à la plaisanterie, qu'ils ne veulent pas y donner lieu, tandis que rien ne dérange l'imperturbable sérieux des Allemands. De-là vient que c'est toujours dans son ensemble que ceux-ci jugent une pièce de théâtre, et qu'ils attendent pour la blâmer, comme pour l'applaudir, qu'elle soit finie. Les impressions des Français au contraire sont plus promptes : ils ne font pas crédit d'un moment au plaisir qu'ils attendent des beaux-arts.

En faisant connaître un théâtre (le théâtre allemand) fondé sur des principes très-différens de ceux qu'on professe en France, madame de Staël-Holstein déclare bien formellement qu'elle ne prétend assurément, ni que ces principes soient les meilleurs, ni surtout qu'on doive les adopter en France ; mais des combinaisons étrangères, dit-elle, peuvent exciter des idées nouvelles ; et quand elle voit de quelle stérilité la littérature française est menacée, il lui paraît difficile de ne pas désirer que nos écrivains reculent un peu les bornes de la carrière. C'est dans cet esprit qu'elle passe en revue le théâtre allemand et qu'elle donne même l'analyse des pièces les plus distinguées de ce théâtre : en voici la nomenclature.

Les Brigands, et Don Carlos. — Wallerstein et Marie Stuart. — Jeanne d'Arc et la Fiancée de Messine. — Guillaume Tell. — L'Idole de Berlichingen et le Comte d'Egmont. — Iphigénie en Tauride. — Torquato Tasso. — Faust. — Luther, Attila, le Fils de la Vallée, la Croix sur la Baltique, le Vingt-quatre Février, par Werner. — Diverses pièces des théâtres allemand et danois.

HISTOIRE.

Histoire de France, depuis les Gaulois jusqu'à la mort de Louis XVI, par M. *Anquetil*, membre de l'Institut, etc. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. 15 vol. in-12. *Le Dentu.*

Histoire du Bourbonais, par M. de *Coiffier-Demoret.* Tome premier, in-8°. *Michaud* et *Eymery.*

Faits historiques sur Saint-Domingue, depuis 1786 *jusqu'en* 1805, etc., par M. *Grouvel*, ancien gérant dans cette île. Un vol. in-8°. *Dondey-Dupré.*

Mémoire sur la guerre des Français en Espagne, par M. *Rocca*, officier de hussards, etc. Un vol. in-8°. *Nicolle* et *Gide*. 5 fr. — 6 fr. 25 c.

Procès-verbal, avec notes explicatives, d'un événement qui a eu lieu au palais du Luxembourg le 22 février 1791, présenté à S. M. Louis XVIII, par M. *Labbée*, membre de la légion d'honneur, président de la section du Luxembourg en 1791. etc. Broch. in-8°. *Lenormant*. 75 c.

Histoire des Croisades, etc., par M. *Michaud*. Tome IIe. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le deuxième cahier de ce Journal.)

Article sixième (premier extrait.)

Pendant qu'on prêchait la troisième croisade en Europe, Saladin poursuivait le cours de ses victoires dans la Palestine. La bataille de Tibériade et la prise de Jérusalem avaient profondément consterné ce qui restait de Chrétiens dans l'Orient : une seule ville, la ville de Tyr, arrêta toutes les forces réunies de ce prince. Conrad, fils du vieux marquis de Montferrat, fait prisonnier à la bataille de Tibériade, et célèbre par plusieurs exploits en Europe, était débarqué sur les côtes de la Phénicie, au moment où la ville de Tyr avait nommé des députés pour demander une capitulation à Saladin, et s'était introduit dans cette ville. Sa présence ranima les courages, tout changea de face : il se fit donner le commandement de la place et en répara les fortifications. Saladin l'ayant engagé à venir le trouver, lui promit de lui rendre son père et de lui donner de riches possessions en Syrie, s'il lui ouvrait les portes de Tyr : il le menaça en même temps, dans le cas de refus de ces propositions, de faire placer le vieux marquis de Montferrat devant les rangs des Sarrazins, et de l'exposer ainsi aux traits des assiégés. Conrad répondit qu'il méprisait les présens des infidèles, et que la vie de son père lui était moins chère que la cause des chrétiens. Saladin trop généreux pour effectuer sa menace, leva le siége de Tyr pour attaquer Tripoli et ne fut pas plus heureux dans cette nouvelle expédition. Cependant, au moyen des ravages qu'il fit sur les bords de l'Oronte, il força Bohémond, prince d'Antioche, auquel, depuis la mort de Raymond appartenaient la ville et le comté de Tripoli, d'acheter une trêve de huit mois.

En poursuivant le cours de ses conquêtes, Saladin se détermina à rendre la liberté au roi de Jérusalem, Guy de Lusignan, en lui faisant jurer sur l'Evangile de renoncer à son royaume et de retourner en Europe. Il ne comptait pas beaucoup sur une promesse arrachée par la violence ; et s'il rendit la liberté à Lusignan, ce fut sans doute dans la crainte que les chrétiens ne choisissent un chef plus habile, et dans l'espoir que la présence de ce prince jetterait le désordre parmi eux. A peine sorti de sa captivité, Lusignan fit résoudre le siège de Ptolémaïs, appelé depuis par les historiens, et encore connu aujourd'hui sous le nom de Saint-Jean-d'Acre. La plupart des croisés partis de l'Italie abordèrent en Syrie et portèrent à quatre-vingt mille combattans le nombre des troupes qui assiégeaient cette ville où Saladin lui-même s'était renfermé. Il en sortit pour se mettre à la tête des troupes qu'il avait rassemblées de toutes parts. L'armée des assiégeans se trouvant encore grossie par des renforts d'Allemands et de Danois, on résolut d'attaquer Saladin. Le combat s'étant engagé, la victoire fût long-temps incertaine ; mais enfin elle se déclara en faveur des Musulmans qui ne l'achetèrent néanmoins que par une grande perte des leurs. Elle fut telle, que Saladin ne put pas poursuivre ses avantages. L'hiver appro-

choit d'ailleurs, l'armée musulmane manquait de vivres : ces considérations obligèrent Saladin d'abandonner la plaine et de se retirer sur la montagne de Karouba : il ne la quitta qu'au printemps et livra plusieurs combats aux croisés qui avaient toujours continué pendant l'hiver le siège de Ptolémaïs. Dans ce dernier combat plus décisif que les précédens, les Chrétiens furent complètement vaincus et dispersés par les Sarrazins. La garnison de Ptolémaïs pénétra dans leur camp et ammena prisonniers un grand nombre de femmes et d'enfans restés sans défense. Altérés par ces désastres, les chefs de l'armée chrétienne ne songeaient plus qu'à retourner en Europe, après avoir projeté un traité de paix honteux avec Saladin, lorsqu'une flotte arriva dans le port de Ptolémaïs, chargée d'un grand nombre de guerriers Français, Anglais et Italiens conduits par le comte de Champagne. Ce renfort rendit l'espérance à l'armée chrétienne ; mais elle essuya une double défaite que ne pût pas réparer l'arrivée de Frédéric, duc de Souabe, avec un corps de cinq mille hommes, reste déplorable, ainsi qu'on l'a précédemment vu, de l'armée de l'empereur Frédéric. Il ne se passa rien de bien mémorable jusqu'à l'arrivée de Philippe Auguste, roi de France, et de Richard Cœur-de-Lyon, roi d'Angleterre, qui s'étaient tous deux croisés, et qui débarquèrent successivement dans la rade de Ptolémaïs. On verra dans un second et dernier extrait quel fut le résultat de dernier secours procuré aux Chrétiens d'Orient.

Histoire de France pendant les guerres de religion, par Charles *Lacretelle*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le huitième cahier de ce Journal.)

Article premier.

Nous avons précédemment annoncé que les faits qui forment la matière de cette histoire, étant très connus, nous nous bornerions à faire connaître, en trois articles, par la citation de divers morceaux, la manière de penser et d'écrire de l'historien. Le premier est relatif au règne de Henri II.

Voici comment s'exprime l'historien sur les présages d'une nouvelle guerre de religion en Allemagne.

« Une guerre de religion venait de « troubler l'Allemagne, une guerre de « religion allait s'y rallumer. Voyez cependant comme le phlégme naturel aux « peuples de cette contrée amortit le « plus épouvantable des fléaux. Si la « chute de Jean Frédéric excita une pitié mêlée d'admiration, si celle du « landgrave de Hesse montre dans son « oppresseur les fraudes les plus impudentes de la politique, ces événemens « n'ont rien qui soit particulier aux « guerres religieuses. Les sujets de ces « deux souverains sont les témoins indignés, mais immobiles de leurs malheurs. Ce long orage des guerres de « religion semble encore éloigné de la « France, mais combien il y sera plus « terrible !

M. Lacretelle trace d'une manière énergique le monstrueux mélange qu'offrait Henri II, d'un goût effréné pour les plaisirs, et d'une cruelle apathie dans les persécutions qu'il permettait d'exercer contre les calvinistes.

« Henri II voulait ne régner que pour « ordonner et recevoir des fêtes. Quoiqu'il fut éloigné d'avoir un esprit fin « et pénétrant, il savait justifier par la « politique son penchant aux plaisirs. « C'était un moyen, disait-il, de faire « cesser le goût des controverses religieuses ; mais s'il les amortissait par « des jeux, il les ranimait bientôt par « des persécutions. Il entre-mêla trop « souvent l'appareil des échafauds à des « pompes dans lesquelles il tâchait de « captiver l'amour du peuple ; ce fut « ainsi qu'il souilla son entrée à Paris : il

« l'avait différée de plus de deux ans. « Le parlement avait condamné à mort « un grand nombre de calvinistes, et « avait remis leur supplice au jour de « l'arrivée du roi. Voulait-on, en les ex- « posant aux regards du monarque, em- « bellir cette fête par un acte de clé- « mence? Non : une idée si naturelle « ne se présente point à des hommes « qu'aveugle le fanatisme : on voulait « sanctifier cette fête par un pieux sa- « crifice. Des bûchers furent allumés, « à la Grève et dans la rue Saint-An- « toine. Les calvinistes y furent con- « duits par bandes. Henri qui revenait « au palais des Tournelles, après avoir « assisté à des joutes brillantes, voulut « contempler de près un des bûchers. Il « reconnut la voix d'un de ses anciens « domestiques que les flammes allaient « étouffer : *le saisissement qu'il éprouva* « *fut une bien parfaite punition de sa* « *lâche et barbare curiosité.* »

L'historien vange en peu de mots, mais d'une manière victorieuse, la mémoire de François I.er, des reproches qu'on a faits à ce prince en matière de politique.

« François I.er avait posé les bases « principales du système politique de la « France. L'alliance avec les Suisses, « utile et admirable prix de la victoire « qu'il avait remportée sur eux ; l'al- « liance avec les Turcs, que ce descen- « dant de Saint-Louis ne pût contracter « qu'à regret, à une époque où Soliman « étendait les conquêtes de ses terribles « prédécesseurs ; l'alliance avec les pro- « testans d'Allemagne ; enfin quelques « commencemens d'amitié avec la Suède, « voilà les heureuses combinaisons d'un « roi dont on n'a pas assez apprécié la « politique. »

M. Lacretelle a su animer de couleurs nouvelles le récit qu'ont fait les historiens de la honteuse fuite de Charles-Quint à travers les gorges du Tyrol.

« Un messager arrive à ce monarque. « *Le château d'Ehrenberg est pris ;* « lui dit-il, *les confédérés marchent* « *sur Inspruck : je n'ai sur eux que* « *deux ou trois heures ; fuyez...* Il était « neuf heures du soir, la nuit était obs- « cure et pluvieuse, Charles-Quint « éprouvait les douleurs les plus aigües « de la goutte ; il n'avait autour de lui « qu'un cortège de deux cents gardes. « Le roi Ferdinand qui venait d'arriver « à Lintz, un grand nombre de courti- « sans couraient éperdus dans la ville, « chacun se rendait au palais. Charles- « Quint en sortait déjà ; on le portait « dans une litière ; les plus illustres sei- « gneurs le suivaient à pied pêle-mêle « avec les domestiques : tous les rangs « sont confondus dans cette cour qui « fuit. Une multitude de torches donne « à cette marche l'aspect d'une pompe « funéraire ; mais ces clartés peuvent « servir de direction à l'ennemi qui les « poursuit : il faut se détourner de la « route, descendre et gravir par des « sentiers escarpés et côtoyer des préci- « pices. Charles-Quint, de sa litière, « croit entendre l'Europe qui se réjouit « de son malheur, qui recueille avi- « dement les détails de cette nuit de « disgrace, et les compare à cette pom- « pe triomphale dont il a fatigué cinq « ans l'Allemagne.... Enfin il arrive à « Villach dans la Carinthie ; et lui qui « vient d'être éprouvé par le ciel, il est « forcé d'en bénir la faveur, lorsqu'il « apprend que s'il fut parti deux heures « plus tard, il était au pouvoir de Mau- « rice. »

BIOGRAPHIE.

Essai sur la vie de Marie-Charlotte-Louise de Lorraine, archiduchesse d'Autriche et reine des Deux-Siciles, par F***. Broch. in-8°. *Eymery*. 75 c.

Traits remarquables de l'histoire du règne de Napoléon, depuis sa naissance jusqu'à sa déchéance. Un

vol. in-12, avec portrait. *Imbert fils.* 2 fr. 50 c. — 3 fr.

Vies des poëtes français du siècle de Louis XIV, par M. F. *Guizot.* Septième livraison, fin du premier volume. *Schoell.* L'ouvrage entier aura douze livraisons, et formera trois volumes. Prix : 18 fr. — 23 fr. papier vélin 30 fr. — 33 fr.

Mémoires de Rénée Bordereau, dite Langevin, écrite par elle-même. Broch. in-8°., avec deux portraits. *Michaud.* 1 fr. 50 c. — 2 fr. 45 c.

Vie politique, militaire et privée du général Moreau, etc., par M. *Alphonse Beauchamp*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le huitième cahier de ce Journal.)

Article premier.

Nous avons exposé, dans le neuvième cahier, les observations de M. Beauchamp qui justifient le peu d'étendue qu'il a donnée aux opérations militaires du général Moreau : nous nous bornerons à indiquer les principales actions qui les distinguent.

Dès sa première campagne où le commandement de l'armée du Rhin et Moselle lui avait été confié, il bat le général Warmser et l'archiduc Charles. La supériorité que prennent les forces des alliés l'oblige de faire retraite, et il l'effectue entouré d'ennemis trois fois plus nombreux, ayant à combattre l'âpreté d'un sol aride hérissé de rochers, couvert de bois, traversé par des gorges et des défilés, et des masses de paysans insurgés qui le harcelaient continuellement sur ses flancs et sur ses derrières. Après avoir ainsi sauvé l'armée de Rhin et Moselle, il réorganise celles de Sambre et Meuse, puis il reprend le commandement de l'armée qui lui avait dû son salut, et remporte la victoire de Diersheim. Rappelé et disgracié à cause de ses liaisons avec Pichegru, il reprend de l'activité comme simple général divisionnaire. Il fait plus, et prévoyant les malheurs de la campagne qui se préparait en Italie, il sert comme simple volontaire dans l'armée de Schérer et rallie autour de lui l'armée qui avait été battue. Le gouvernement n'en donne pas moins le commandement de cette armée à Joubert qui perd la bataille et est tué dans l'action. Moreau, par ses savantes manœuvres, sauva encore l'armée.

Après avoir refusé le pouvoir suprême qui lui avait été offert avant la fameuse journée de Saint-Cloud, Moreau, nommé général en chef de l'armée du Rhin, passe ce fleuve à Rheischlingen, gagne successivement trois batailles à Engan, à Moeskirch, à Biberach, s'empare de Vaux, de Lindau et de Bregentz, prend la flotte autrichienne sur le lac de Constance, bat l'ennemi à Erbach, entre à Augsbourg, effectue successivement le passage de l'Iser, de Lech et du Danube, remporte la victoire à Hochstett, défait consécutivement l'ennemi dans les deux combats de Neubourg et de Landshut, et après une savante campagne d'hiver termine ses mémorables exploits par la célèbre victoire d'Hohenlinden qui lui facilita le passage de l'Inn et son entrée à Salzbourg, et qui contraignit l'ennemi à conclure une paix définitive. Quelques nombreuses et quelqu'éclatantes qu'ayent été les victoires remportées par Moreau, ses savantes et presque inexplicables retraites parlent encore plus haut pour sa gloire.

Précis historique sur le célèbre feld-maréchal comte Souwarow Rymnyski, prince Italiski, par Gabriel-Pierre-Isidore de *Guillaumanches Duboccage*, lieutenant-colonel du régiment de Kinebourr-

ne, et officier de l'état-major de l'armée du feld-maréchal Souwarow en 1794, 1795 et 1796, précédemment officier supérieur des Gardes-du-Corps du Roi de France, et colonel de sa cavalerie. Un vol. in-8°. *Belin père et fils*, et *Treuttel* et *Würtz*.

Ce précis historique est suivi de mélanges historiques en forme de notes.

Le précis est divisé en trois parties : la première offre un abrégé de la vie militaire de Souwarow : la seconde, le caractère, les mœurs, les habitudes, les qualités morales et les talens de ce général prouvés par différens traits de sa vie : la troisième, un tableau de son génie militaire prouvé par différens exemples tirés de ses campagnes, ainsi que celui de sa manière particulière de faire manœuvrer ses troupes. L'analyse rapide de ces trois parties formera la matière de trois articles : nous en consacrerons deux autres à recueillir les traits les plus remarquables des mélanges historiques.

Article premier.

L'originalité qui distingua particulièrement le caractère de Souwarow, et qui se prononça habituellement chez lui par la singularité de son costume, la bizarrerie de ses manières, furent dans le principe, suivant l'auteur du Précis, une affaire de calcul de la part de cet homme extraordinaire, fils d'un gentilhomme, qui ne jouissait pas d'un grand crédit. Il fut d'abord obligé de servir plusieurs années comme simple soldat : c'est pendant ce temps que son génie, impatient de s'élancer aux premiers grades lui fit concevoir le projet de feindre cette singularité dégénérant en bizarerie, qui depuis a formée chez lui, par habitude, une seconde nature.

Parvenu, mais très-lentement au grade de général-major, il apprend que le comte Oginsky, grand maréchal de Lithuanie formait une confédération. Il en donne avis au maréchal Boutourline, général des Russes, et lui demande l'ordre d'attaquer les confédérés. Le maréchal, homme très-circonspect, considérant que Souwarow n'a qu'une poignée de soldats, et le connaissant pour être très-entreprenant, lui fait la défense la plus positive de marcher contre Oginsky qui venait de remporter un avantage considérable contre les Russes, et qui se trouvait à la tête de cinq mille Polonais avec douze pièces d'artillerie. Nonobstant cette défense, Souwarow rassemble son petit corps de troupes qui ne formait que mille hommes, attaque dans une nuit très-obscure Oginsky, détruit son armée, le fait prisonnier, enlève son artillerie et détruit ainsi la confédération. Il écrit sur-le-champ au maréchal, que comme militaire il a désobéi et doit être puni, mais que comme Russe il a fait son devoir en détruisant les forces des confédérés. Le maréchal, incertain de la conduite qu'il doit tenir, demande les ordres de l'impératrice. Elle écrit elle-même à Souwarow en ces termes : « Comme votre chef le maréchal doit « vous mettre aux arrêts pour punir vo« tre insubordination ; mais comme vo« tre souveraine, je me réserve de ré« compenser le sujet fidèle qui, par une « action éclatante a si bien servi son « pays » ; et l'ordre de Saint-André dont elle décore Souwarow fut un des nombreux bienfaits qu'elle se plut à répandre sur lui. Cette expédition où il montra tant d'activité et d'audace, où il déploya des connaissances si profondes dans l'art de la guerre fut l'origine de sa grande célébrité. Il l'acquit d'abord en 1780 par la prise de la forte place d'Ismaïlow, l'un des remparts de l'empire turc, et que le prince Potemkin, généralissime des Russes, avait jugé lui-même imprenable, vu la saison rigoureuse, la force de sa garnison qui était de quarante-trois mille hommes, et celle de l'artillerie composée de deux cents

cinquante-deux pièces de canon. Potemkin, dans cette opinion, avait dépêché un courrier à Souwarow pour lui ordonner de lever le siège. Celui-ci se doutant du contenu de la lettre empêche secrètement le courrier de pénétrer jusqu'à lui, donne l'assaut à Ismaïlow. Après dix heures de combats les plus acharnés, trois mille hommes de la garnison sont tués ou blessés mortellement, le reste est fait prisonnier; les Russes entrent dans Ismaïlow. C'est le second et un plus éclatant exemple encore de l'heureuse insubordination de Souwarow : en voici un troisième qui a l'Italie pour théâtre. Lorsque du fond de ce pays Macdonald arrive pour combiner ses opérations avec Moreau et surprendre l'armée de Souwarow occupée à faire des sièges, le cabinet de Vienne se livre à des craintes irréfléchies et envoie l'ordre le plus positif à Souwarow de lever le siège de la citadelle de Turin. On lui annonce l'arrivée des dépêches; il en soupçonne le contenu, et fait en sorte que le courrier ne puisse pendant trente heures parvenir à le rejoindre. Dans cet intervalle il bat l'ennemi et prend la citadelle de Turin.

Toute la carrière militaire de Souwarow a été une suite non interrompue de victoires. Jamais il n'a essuyé de défaites; et la seule retraite qu'il ait faite, sa retraite à Zurich opérée sans aucune perte devant des forces infiniment supérieures, est pour lui un nouveau titre de gloire.

MÉLANGES DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE ET DE VOYAGES.

Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire, etc., publiées par M. *Malte-Brun.* Tome III de la 6.^e souscription, n°. 23.^e de la collection. Cahier 68. *Volland* et *Brunet.*

La partie des Annales proprement dite contient : 1) Tableau de la Saxe, d'après les derniers auteurs saxons et quelques observations faites pendant un voyage dans ce pays. 2) Lettre sur Aix en Savoie. 3) Extrait d'un nouveau voyage inédit dans les Indes orientales, par feu M. Sonnerat (sur le commerce). 4) Excursions aux environs de Bari et de Monopoli, par M. Follier, ancien contrôleur des douanes. 5) Documens pour la statistique générale des Etats-Unis d'Amérique.

Le Bulletin renferme : 1) Relation de la conquête de l'Ile de Bourbon, avec un appendice sur l'état actuel de cette île, par un officier de l'expédition. Londres. 1811 (extrait). 2) Annuaire asiatique, ou Tableau de l'histoire de l'Indostan, ainsi que du commerce, de la politique et de la littérature de l'Asie, vol. XII pour l'an 1810-1811, par M. Samuel (premier article). 3) Statistique de la Hongrie, par M. Schwartner. 4) Almanach helvétique. 5) Notice sur M. Flinders. 6) Ouvrages nouveaux.

VOYAGES.

Voyage de l'Inde à Chyraz par le Golfe persique, etc., par M. *Scott-Waring*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1814.)

Article cinquième (*quatrième extrait*).

La Perse fait peu de commerce, parce que la majeure partie de ses rivières n'est pas navigables, et que son sol produit peu de choses en assez grande quantité pour être exportées On fait seulement de petits envois de froment, d'orge, de riz, de dattes et d'amandes. Il y a des manufactures de soie à Kachau et à Yezd, lesquelles ne fabriquent que pour la consommation du pays. Les draps de ces deux villes et d'Ispahan sont exportés en Russie et y sont échan-

gés contre des draps légers, des velours, des satins et de la coutellerie. Il y a en Perse beaucoup de villes qui approvisionnent les cités voisines des produits de leurs manufactures ; mais en général on se repose sur les étrangers pour fournir tous les articles de luxe et de parure. Cependant la Perse produit beaucoup de gommes et de drogues, entre autres l'assa fœtida dont on exporte une grande quantité dans l'Inde. Une branche d'exportation des plus intéressantes est celle des perles de toutes grosseurs qu'on envoie dans l'Inde où elles sont plus estimées que celles de Ceylan : on y fait passer aussi des caisses de vin et d'eau rose, mais en très-petite quantité : les marchands de Perse forment une classe adroite, fort laborieuse, fort économe, capable de tout endurer, dans l'espérance du lucre.

Les impôts et les douanes en Perse sont sous la direction de plusieurs chefs indépendans les uns des autres à qui le gouvernement les afferme le plus cher possible. Il se perçoit des droits considérables sur les caravannes. Les artisans tenant boutique sont assujétis à une taxe par mois, sans distinction du plus ou du moins de débit qu'ils peuvent faire. Les marchands en sont tous exempts. Les classes qui paient le plus au gouvernement sont celles des danseurs et des prostituées qui exercent leur profession sous le patronage immédiat du gouverneur : leurs noms, leur âge, etc., sont soigneusement enregistrés ; et si quelqu'une vient à mourir ou à se marier, sa place est sollicitée avec instance par une autre. En matière de taxe, on ne fait aucune différence en faveur des productions de la Perse : les droits perçus sur les objets fabriqués dans un pays ne sont pas plus élevés que ceux sur les objets fabriqués dans un autre.

Les recherches de M. Scott-Waring sur les troupes régulières ne lui ont pas procuré un résultat satisfaisant : voici tout ce qu'il a pu recueillir de lumières à cet égard. Toutes ces troupes sont au service immédiat du roi ; elles sont presque toutes cantonnées ; mais pour s'assurer de leur obéissance, on a soin de retenir à la cour, ou le kan qui les commande ou son fils. Les forces militaires consistent principalement en cavalerie, l'infanterie ne servant guères en Perse qu'à la seule attaque des places ; les troupes sont habillées, montées, armées, etc., aux frais du roi. La paye du soldat est de dix à douze tomans par an qui ne sont payés qu'au bout d'une année, ou quelquefois par trimestre ; mais il souffre peu de cette lenteur étant fourni de toutes choses et logé lorsqu'on l'envoie hors de son pays ; et quand il est en cantonnement, recevant régulièrement une distribution d'orge et de paille pour son cheval, de froment, de riz et de beurre pour lui-même. Les troupes sont divisées en régimens de mille hommes. La composition de ces corps est assez bien entendue, comme on peut le voir par les détails où entre le voyageur à cet égard ; mais leur manière de manœuvrer est très-imparfaite, et le service de l'artillerie très-défectueux. En peu de jours, le roi peut rassembler une armée de quarante à cinquante mille hommes. Outre ces troupes, il existe un corps composé de *gholam-chahi* ou *esclaves du roi*, qu'on regarde comme les meilleurs soldats de l'empire et qui ont la garde du roi. Ils reçoivent une paye plus forte et sont habillés à plus grands frais que le reste de l'armée : on en compte environ vingt mille dont l'élite forme un corps séparé d'environ quatre mille hommes vêtus plus magnifiquement encore, et qui sont arrogans. La célérité des marches militaires en Perse est surprenante : les journées sont communément de quarante à cinquante milles (anglais) ; et on a vu, dans des occasions urgentes, les troupes faire jusqu'à soixante-dix milles par jour, et cela trois jours de suite durant.

Il est difficile à un étranger, observe judicieusement M. Scott-Waring, de recueillir des renseignemens exacts sur les

les revenus d'un pays, et surtout d'un pays comme la Perse où la perception s'en fait, partie en argent, partie en nature, et pas toujours très-exactement : il se borne donc à rendre compte en peu de mots des différentes espèces de terrès qu'on trouve en Perse, et du mode adopté pour la perception des impôts et des revenus. Ce détails rendus avec beaucoup de précision ne sont pas susceptibles d'analyse, il faut les lire dans le voyage même. Nous relèverons seulement dans ces détails trois traits remarquables ; le premier, que comme la plus grande partie des terres est arrosée par des moyens artificiels, leur valeur qui détermine le taux de l'imposition dépend de l'abondance ou de la médiocrité des arrosemens ; le second, que les soldats qui cultivent des terres sont exempts de tout impôt, mais que s'ils sont appelés au service, ils doivent abandonner ce service aux soins de leurs amis, et partir incontinent ; le troisième, que les détenteurs de propriétés particulières ne peuvent pas les laisser incultes, ou, en d'autres termes, qu'ils sont obligés de payer au gouvernement la même taxe que s'ils les avaient ensemencées.

Le gouvernement de la Perse est assez connu ; mais, observe M. Scott-Waring, quoique les terribles effets du despotisme n'y soient atténués par l'influence d'aucun corps de l'Etat, le souverain qui ne trouve d'ailleurs aucun obstacle à ses volontés ne peut augmenter tant soit peu les impôts sans courir les plus grands risques, ne l'eût-il fait que pour établir la paix et le bonheur de l'empire. Il peut confisquer les biens de la noblesse, dépeupler tout un canton sans péril ; cette conduite est souvent même applaudie, mais son existence est compromise par un surcroît de taxe. Ainsi, tandis qu'il peut s'emparer de la totalité des propriétés, on lui refuse la liberté d'en prendre arbitrairement une portion. Un des plus terribles résultats d'un despotisme tel que celui de la Perse, est de communiquer l'esprit de tyrannie à toutes les classes de la population : tout individu y est despote autant qu'il le peut, et achète, par des présens, la tolérance du roi pour les excès. Locke semble avoir pensé que le pouvoir arbitraire d'un seul homme commandant à toute une nation mettait à couvert de l'oppression de la part de ses subordonnés. « Celui-là, dit-il (*), qui est soumis au « pouvoir arbitraire d'un seul homme « qui commande à cent mille, est moins « misérable que s'il restait sous le des- « potisme de cent mille hommes. » Au contraire, dit M. Scott-Waring, vous serez, non-seulement le jouet d'un despote, mais encore celui de la rapacité et de l'injustice de vos supérieurs. Voici, dit-il, les précautions que le roi actuel a prises pour assurer la durée de son règne. Pour balancer le pouvoir du visir, qui l'avait placé sur le trône, il a institué deux autres ministres d'Etat. Par ce partage du visirat, il a pu, sans courir aucun risque, se défaire de son bienfaiteur : on ignore, dit le traducteur dans une note, quels sont les motifs qui ont pu porter le roi à faire périr ce visir : la réputation de bonté dont jouit ce monarque ne permet pas de le charger d'une accusation injuste. Le voyageur qui lui reproche ce meurtre, convient d'ailleurs que les manières de ce prince sont pleines de dignité, quoique très-affables et très-engageantes, qu'il a toutes les perfections extérieures d'un Persan, qu'il a même fait revivre l'amour des lettres, qu'il est lui-même homme de goût, érudit, et assez bon poète : à l'appui de cette dernière assertion, M. Scott-Waring transcrit un morceau des poésies du poète-roi, traduit par M. Langlès.

On regarde, dit ce voyageur, les habitans de Chyraz comme les gens de la Perse les plus accomplis ; mais il ne partage point cette opinion, et la peinture

(*) Dans son Traité du gouvernement civil, où, parmi d'excellentes choses, il s'est glissé plusieurs erreurs.

qu'il fait du caractère des Persans en général n'est pas favorable à ce peuple. Tout en convenant qu'il y a parmi les Persans des gens aimables, il met à cet éloge même une restriction en attribuant à cette nation le caractère le plus dissimulé : il les dépeint aussi comme les hommes de la terre les plus rampans devant leurs supérieurs, et les plus arrogans, les plus brutaux envers leurs inférieurs.

JURISPRUDENCE. ADMINISTRATION.

Loi des familles, ou *Essai sur l'histoire de la puissance paternelle et sur le divorce*, augmenté d'un *Essai sur la filiation légitime*, par M. *Nougaret*. Deuxième édition. Un vol. in-8°. *Nève*. 3. fr. — 4 fr.

Recueil des ordonnances et réglemens de S. M. Louis XVIII. Un vol. in-12. *Firmin Didot*.

Ce Recueil roule sur la Charte constitutionnelle, l'organisation et les attributions du Conseil d'état, la nature des affaires qui doivent être portées à chacun de ses comités : on y a joint les décisions rendues par le dernier Conseil d'état, tant sur la compétence des préfets et des Conseils de préfecture que sur le contentieux de l'administration.

Au Roi. La Vérité sur l'administration de la justice, par J. B. *Salves*, ancien magistrat, ex-législateur fructidorisé. Un vol. in-8°. *Dentu* et *Delaunay*. 5 fr. — 6 fr.

Voici le développement de cet ouvrage donné dans le titre par l'auteur lui-même.

« Cet ouvrage présente particulière-
« ment 1°. la vérité sur le jugement de
« Moreau pour l'exactitude de l'histoire
« de France, et pour répondre à la bro-
« chure de M. *Lecourbe*, intitulé : *Opinion*
« *sur la conspiration de Moreau, Pi-*
« *chegru et autres*. 2°. Ma défense avec
« des motifs urgens pour désigner des
« juges à la place de la Haute-Cour, à
« l'effet de juger une prise à partie con-
« tre la Cour royale de Paris, et pour
« juger surtout MM. Lecourbe, Thu-
« riot et Séguier ; pour désigner aussi
« une autre Cour royale à la place de
« celle de Paris, à l'effet de juger les
« causes de ceux qui l'ont prise à par-
« tie. 3°. Quelques idées simples pour
« améliorer l'organisation judiciaire. »

INSTRUCTION.

Histoire des dieux, demi-dieux, ou *des héros adorés dans la Grèce et à Rome*, à l'usage des jeunes élèves, par G. *Lepitre*, chef d'institution. Deuxième édition. Broch. in-12. *Nicolle*. 1 fr. 50 c.

Cours de thêmes rédigés d'après le rudiment de Lhomond, par A. R. *Thiébaut*, professeur au Lycée de Rennes. Quatrième édition considérablement augmentée par l'auteur. 2 vol. in-12. *Aumont*. 4 fr. — 5 fr. 60 c.

Galerie des enfans, etc., par J. C. *Jumel*, professeur de belles-lettres. Deuxième édition revue, corrigée et augmentée. Un vol. in-12, avec six gravures. *Eymery*.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Représentation du conseiller d'état espagnol Don Francisco Amorós à S. M. le roi Ferdinand VII, portant plainte de la persécution que sa femme Dona Maria de Theran souffre de la part du capitaine général

de Castille-la-Neuve, *Don Valentin Belbis*, *comte de Villariezo*; et **Exposition de la conduite de M. Amoros, dans les convulsions politiques de sa patrie; suivies de pièces justificatives : texte espagnol et texte français. Un vol. in-8°. Chez *l'auteur*, rue Dauphine, n°. 33, et *Renard*. 5 fr. — 6 fr.**

Réflexions soumises à la sagesse des membres du congrès de Vienne, et à tous ceux pour le bonheur desquels ils sont assemblés, **par le chevalier *Croft*, baronnet anglais. Broch. in-8°. *Didot aîné*.**

Lettre d'un Colon de Saint-Domingue à un journaliste français, en réponse aux provocations anti-coloniales de quelques folliculaires anglais et autres, **par M. *Berquin* de Saint-Domingue. Broch. in-8°. *Panckouke*. 1 fr. — 1 fr. 25 c.**

Essai sur les désavantages politiques de la traite des Nègres, **par *Clarkson*, trad. de l'anglais. Vol. in-8°. *Egron* et *Delaunay*. 2 fr. 50 c.**

Nous revenons sur cet ouvrage dont nous n'avions donné que le titre, et que nous croyons devoir faire connaître au moins par un rapide aperçu, puisqu'il fut dans la Grande-Bretagne le premier signal d'une opinion devenue long-temps après presque universelle dans ce pays sur les inconvéniens de la traite des nègres, opinion qui y a déterminé sa prohibition absolue.

Dans la première partie de son écrit, Clarkson s'attache d'abord à établir que la traite des nègres considérée en elle-même n'est d'aucun avantage pour la nation, qu'en général elle n'est pas profitable aux particuliers, et qu'elle est le tombeau des matelots anglais dont elle fait périr un plus grand nombre dans un an, que toutes les autres traites de la Grande-Bretagne n'en font périr en deux. Il soutient ensuite que la traite des productions naturelles qu'on substituerait à celle des nègres, en la considérant sous le même point de vue, serait du plus grand avantage *pour la nation*, par les sources inépuisables de richesses qu'elle offrirait aux teinturiers et aux ébénistes, et par le moyen qu'elle procurerait de faire cesser le monopole des Hollandais sur les épiceries, en dédommageant ainsi l'Angleterre de la perte de l'Amérique, puisqu'elle deviendrait alors le marché le moins cher pour toutes les espèces de matériaux bruts nécessaires aux manufactures nationales. Il prouve, en entrant dans de grands détails où nous ne pouvons pas le suivre, qu'un pareil commerce serait d'une bien plus grande utilité pour les particuliers que ne l'est l'infâme trafic des noirs, qu'un pareil commerce serait une pépinière pour les matelots anglais, où non-seulement ils seraient conservés et ménagés, mais où même, en cas d'événement, ils seraient toujours à même de revenir promptement en Europe y recouvrer la santé, et reprendre aisément leur première vigueur. Il ajoute que cette nouvelle traite ne ferait absolument aucun tort aux colonies anglaises actuelles.

Dans la seconde partie de son écrit, Clarkson va plus loin : il prétend que si la traite des négres était abolie, non-seulement il n'en pourrait résulter aucun détriment pour les îles à sucre et pour l'Etat, mais que ce serait au contraire source abondante de *bénéfices à venir*. Premièrement, dit-il, le colon serait délivré d'une foule d'embarras et d'inquiétudes, et même souvent d'un état de détresse; sa propriété augmenterait, ses retours annuels seraient plus considérables; il se trouverait dans une situation indépendante, soit en paix, soit en guerre, pour soutenir son habitation, et il aurait la satisfaction inexprimable de dormir sans craindre les complots; et bien

tranquille sur la sûreté de sa personne et de ses biens. Secondement, ses esclaves éprouvant nécessairement d'une part une diminution des premières rigueurs qu'on exerçoit sur eux, et de l'autre, jouissant des avantages réels que leur procureraient les nouveaux règlemens commenceraient à goûter les douceurs d'une condition beaucoup meilleure. Troisièmement, les îles seraient beaucoup moins en danger en temps de guerre. Quatrièmement, de nouvelles sources s'ouvriraient pour l'augmentation du revenu de l'Etat. Cinquièmement, les manufactures nationales y trouveraient de nouveaux sujets de consommation.

Lettre à son excellence monseigneur le prince de Talleyrand-Périgord, ministre et secrétaire d'état de S. M. T. C. au département des affaires étrangères, et plénipotentiaire au congrès de Vienne : *au sujet de la traite des nègres*, par W. M. *Wilberforce*, écuyer, membre du parlement britannique, traduit de l'anglais. Br. in-8°. *Treuttel* et *Würtz*. 1 fr. 25 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

De la Domesticité chez les peuples anciens et modernes, par M. *Grégoire*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le septième cahier de ce Journal.)

Article quatrième et dernier.

Quand on aura exposé ce qui a été proposé ou exécuté en faveur de la domesticité, dit M. Grégoire, on connaîtra mieux ce qui manque et ce qu'on peut essayer. Le cardinal Lecamus, évêque de Grenoble, établit une maison de refuge pour les filles sans condition, jusqu'à ce qu'elles en eussent trouvé. Dans l'ouvrage intitulé l'*Auteur Laquais*, est un projet de maison de retraite pour les domestiques qui après vingt ans de service se trouveraient, soit par l'âge, soit par les infirmités incapables de le continuer. Cette idée fut reproduite en 1777 dans un écrit publié à Avignon, mais elle n'eut aucune suite. Dès l'an 1754, Chamousset, le Howard, le Hanway de la France, comme le nomme à très-juste titre M. Grégoire, avait conçu un projet d'association pour les domestiques : il ne fut pas secondé comme il aurait dû l'être.

Depuis quelques années des sociétés de prévoyance se sont multipliées à Paris où l'on en compte environ quatre-vingt qui embrassent au moins six mille familles. Ce mouvement imprimé dans la capitale, s'est communiqué aux départemens; mais dans tous ces établissemens on n'en voit pas de consacrés spécialement aux domestiques. Il en existe au contraire plusieurs de ce genre dans les pays étrangers, à Naples, à Wurtzbourg, à Hambourg, à Brieg en Silésie, en Suède. Deux sociétés seulement en France, celle d'agriculture de Toulouse, celle d'agriculture de Paris ont imaginé de distribuer des prix ou des médailles à des valets de charue qui se seraient distingués par leur bonne conduite envers leurs maîtres, le soin des bestiaux, l'intelligence dans la culture des terres. Ces encouragemens beaucoup plus multipliés en Angleterre qu'en France ne sont pas de nature à procurer une retraite ou des secours constans aux domestiques vieux ou infirmes. Mais c'est dans cette même Angleterre qu'il s'est formé plusieurs associations qui ont ces sortes d'asiles, ces sortes d'assistances pour objet.

« Ayons la modestie de croire, dit M. « Grégoire en terminant son ouvrage, « que chez les autres peuples nous pou- « vons dans plus d'un genre faire d'heu- « reux emprunts. Mais à quoi servirait « de connaître le bien qui se fait ailleurs.

« si l'on ne travaille pas à s'approprier « les mêmes avantages ? C'est avec l'appui du gouvernement qu'on pourrait « reproduire en France des sociétés tel-« les que celles qui existent en Angle-« terre et dans quelques autres contrées « de l'Europe en faveur des domesti-« ques, sauf les modifications que com-« mandent les localités et les circons-« tances. »

Traité d'Economie politique, etc., par J. B. _Say_. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le cinquième cahier de ce Journal 1814.)

Article deuxième.

Après avoir fait connaître dans un premier article, par deux extraits du discours préliminaire placé à la tête de l'ouvrage de M. Say, et le plan de cet ouvrage et les intentions de son auteur, nous nous bornerons à donner la nomenclature des sujets qu'il a traités dans les trois livres qui forment la division de cet ouvrage : nous allons commencer par le premier.

Ce premier livre qui traite de la production des richesses est divisé en vingt-deux chapitres, dont quelques-uns sont subdivisés en paragraphes.

1) Ce qu'il faut entendre par production ; 2) des différentes sortes d'industrie, et comment elles concourent à la production ; 3) ce que c'est qu'un capital productif, et de quelle manière les capitaux concourent à la production ; 4) des agens naturels qui servent à la production des richesses, et notamment des fonds de terre ; 5) comment se joignent l'industrie, les capitaux et les agens naturels pour produire ; 6) des opérations communes à toutes les industries ; 7) du travail de l'homme, du travail de la nature et de celui des machines ; 8) des avantages, des inconvéniens et des bornes qui se rencontrent dans la séparation des travaux ; 9) des différentes manières d'exercer l'industrie commerciale, et comment elles concourent à la production ; 10) quelles transformations subissent les capitaux dans le cours de la production ; 11) de quelle manière se forment et se multiplient les capitaux ; 12) des capitaux improductifs ; 13) des produits immatériels, ou des valeurs qui sont consommées au moment de leur production ; 14) du droit de propriété ; 15) des débouchés ; 16) quels avantages résultent de l'activité de la circulation de l'argent et des marchandises ; 17) des effets des règlemens de l'administration qui ont pour objet d'influer sur la production. — Effet des règlemens qui déterminent la nature des produits : digression sur ce qu'on appelle la balance du commerce ; suite du premier paragraphe. — Effet des règlemens qui déterminent le mode de production. — Des compagnies privilégiées. — Des règlemens relatifs au commerce des grains ; 18) si le gouvernement augmente la richesse nationale en produisant lui-même ; 19) des colonies et de leurs produits ; 20) des voyages et de l'expatriation par rapport à la richesse nationale ; 21) de la nature et de l'usage des monnaies. — Considérations générales. — Du choix de la marchandise qui sert de monnaie. — De la valeur que la qualité d'être monnaie ajoute à une marchandise. — De l'utilité de l'empreinte des monnaies, et des frais de fabrication. — De l'altération des monnaies. — Que la monnaie n'est ni un signe, ni une mesure. — D'une attention qu'il faut avoir en évaluant les sommes dont il est fait mention dans l'histoire. — Qu'il n'y a point de rapport fixe entre la valeur d'un métal et la valeur d'un autre métal. — Ce que devraient être les monnaies. — De la monnaie de cuivre et de billon. — De la meilleure forme des pièces de monnaie. — Par qui doit être supportée la perte qui résulte du frai des monnaies. 22) Des signes représentatifs de la monnaie. — Des billets à ordre et des lettres de change. — Des ban-

ques et dépôts. — Des banques de circulation et d'escompte, et des billets de confiance. — Du papier monnaie.

Réflexions politiques sur quelques écrits de ce jour et sur les intérêts de tous les Français, par M. de *Châteaubriand*. Un volume in-8°. *Lenormant*. 3 fr. — 3 fr. 50 c.

On a peine à imaginer que l'auteur de plusieurs ouvrages tout-à-la-fois brillans de l'imagination la plus riche et empreints de la sensibilité la plus profonde, ait un génie assez flexible pour avoir répandu, comme il l'a fait, dans la nouvelle production que nous annonçons ici, toute la vigueur d'une logique pressante, toute la chaleur du genre polémique, tempérée toutefois par une juste mesure, toutes les lumières que suppose la déduction des principes les plus sains de la politique.

Dans les six premiers chapitres de cet important ouvrage, M. de Châteaubriand foudroie l'apologie du régicide vers laquelle a été en quelque sorte entraîné l'auteur d'un écrit récemment publié dans lequel il cherche à établir qu'il n'a pas été véritablement coupable d'un crime en coopérant à un régicide. Les argumens que M. de Châteaubriand emploie sont si solides et forment une chaîne si serrée, qu'en détacher un seul chaînon, ce serait courir le risque d'en affaiblir toute la force. Nous allons donc transcrire littéralement quatre de ces six chapitres, en nous permettant seulement de supprimer la plus grande partie des deux chapitres qui renferment quelques détails historiques très-curieux, mais qui ne sont pas absolument essentiels à l'établissement des principes que pose l'auteur, et qu'on lira néanmoins avec beaucoup d'intérêt dans l'ouvrage même.

Ce sera la matière d'un premier article. Dans des articles ultérieurs, nous ferons connaître, mais par une analyse rapide seulement, les divers sujets que l'auteur a traités dans les seize autres chapitres de son ouvrage.

Article premier.

« Un juge établi sur un tribunal d'après les anciennes constitutions du « pays, et non par le fait d'une révolu- « tion violente, a condamné un homme « à mort. Cet homme a été justement « condamné; il était coupable des plus « grands crimes : mais cet homme avait « un frère; cet homme n'a pas pu et n'a « pas dû se dépouiller des sentimens de « la nature; ainsi entre le juge coupable « et le frère de ce coupable, il ne pour- « ra jamais s'établir aucune relation. Le « cri du sang a pour toujours séparé ces « deux hommes. Un juge établi sur un « tribunal, d'après les anciennes consti- « tutions du pays, et non par le fait « d'une révolution violente, a condamné « un homme à mort. Cet homme n'était « pas coupable du crime dont on l'accu- « sait; mais soit prévarication, soit er- « reur, le juge a condamné l'innocence. « Si cet homme a un frère, ce frère, « bien moins encore que dans le pre- « mier cas, ne peut jamais communiquer « avec le juge. Enfin, un homme a con- « damné un homme à mort : l'homme « condamné était innocent; l'homme « qui l'a condamné n'était point son ju- « ge naturel; l'innocent condamné était « un roi, ce prétendu juge était son su- « jet. Toutes les lois des nations, toutes « les règles de la justice ont été violées « pour commettre le meurtre. Le tribu- « nal, au lieu d'exiger les deux tiers des « voix pour prononcer la sentence, a « rendu son arrêt à la majorité de quel- « ques voix. Afin d'obtenir cette majo- « rité, on a même été obligé de compter « le vote des juges qui avaient prononcé « la mort conditionnellement. Le mo- « narque condamné avait un frère. Le « juge qui a condamné l'innocent, le su- « jet qui a immolé son roi, pourra-t-il « se présenter au frère de ce roi? S'il ne « peut se présenter devant lui, osera-t- « il pourtant lui écrire? S'il lui écrit

« sera-ce pour se déclarer criminel, pour « lui offrir sa vie en expiation ? Si ce « n'est pour dévouer sa tête, c'est du « moins pour révéler quelque secret im- « portant à la sûreté de l'État ? Non : il « écrit à ce frère du roi pour se plain- « dre d'être injustement traité; il pousse « la plainte jusqu'à la menace ; il écrit à « ce frère devenu roi, et dont par consé- « quent il est devenu le sujet, pour lui faire « l'apologie du régicide, pour lui prou- « ver par la parole de Dieu, et par l'au- « torité des hommes, qu'il est permis de « tuer son roi. Joignant ainsi la théorie à « la pratique, il se présente à Louis « XVIII comme un homme qui a bien « mérité de lui ; il vient lui montrer le « corps sanglant de Louis XVI, *et sa tête « à la main demander son salaire !* Est- « ce du fond d'un cachot, dans l'exaspé- « ration du malheur, que cette apologie « du régicide est écrite ? L'auteur est en « pleine liberté ; il jouit des droits des « autres citoyens ; on voit, à la tête de « son ouvrage l'énumération de ses pla- « ces et les titres de ses honneurs, pla- « ces et honneurs dont quelques-uns « lui ont été confiés depuis la restaura- « tion. Le roi sans doute, transporté de « douleur et d'indignation, a prononcé « quelque arrêt terrible ? Le roi a donné « sa parole de tout oublier. Mais le « monde, comme le roi, n'a pas donné « sa parole, il pourra rompre le silence. « Par quelle impudence, des hommes « qui devraient surtout se faire oublier, « sont-ils les premiers à se mettre en « avant, à dresser des actes d'accusa- « tion, à semer la discorde, à attirer « sur eux l'attention publique ? qui pen- « sait à eux ? qui les accusait ? qui leur « parlait de la mort du roi ? qui leur « parlait de se justifier ? que ne jouis- « saient-ils en paix de leurs honneurs ? « Ils s'étaient vantés dans d'autres écrits « d'avoir condamné Louis XVI à mort : « hé bien personne ne voulait leur ravir « cette gloire. Ils disent qu'ils sont pros- « crits : est-il tombé un cheveu de leur « tête ? ont ils perdu quelque chose de « leurs biens, de leur liberté ? Pour- « quoi, fidèles au souvenir de nos temps « de malheurs continuent-ils à accuser « leurs victimes ? y a-t-il beaucoup de « courage et de danger à braver aujour- « d'hui un Bourbon ? faut-il porter dans « son sein un cœur de bronze pour af- « fronter leur bonté paternelle ? est-il « bien glorieux de rompre le silence que « l'on gardait sous Buonaparte pour ve- « nir dire de fières vérités à un monar- « que qui assis, depuis vingt-cinq ans « de douleurs, sur le trône sanglant de « son frère, ne répand autour de lui « qu'une miséricorde presque céleste ? « Qu'arrive-t-il ? c'est que le public est « enfin obligé d'entrer dans des ques- « tions qu'il eût mieux valu ne pas agi- « ter ? »

Ici l'auteur rapporte les paroles d'un des juges d'Harrison, l'un des juges de Charles I.er et qui, après la restaura- tion de Charles II fut traduit devant un tribunal pour être jugé à son tour ; puis après avoir observé que la doctrine du régicide parut en Europe vers le mi- lieu du seizième siècle, qu'elle se propa- gea par les écrits de Buchanan, de Ma- riana et de Milton qui furent victorieu- sement réfutés par Saumaise avec toute l'érudition un peu trop prodiguée de son siècle, il poursuit en ces termes :

« Telle fut la fin de cette fameuse « controverse. Ceux qui la rappellent « aujourd'hui, paraissent ignorer ce « qu'on a dit et écrit avant eux sur ce « sujet, tant ils sont faibles en preuves, « en citations et en raisonnemens. De « même que les régicides anglais, ils ci- « tent l'écriture sainte à l'appui de leur « doctrine ; mais ils la citent vaguement, « ou parce qu'ils la connaissent peu, ou « parce qu'ils sentent qu'elle ne leur est « pas favorable. Les auteurs de la mort « de Charles I.er étaient pour la plupart « des fanatiques de bonne foi, des chré- « tiens zélés qui, abusant du texte sa- « cré, tuèrent leur souverain *en conscien- « ce* ; mais parmi nous, ceux qui font « valoir l'autorité de l'écriture, dans une

« pareille cause, ne pourraient ils pas « être soupçonnés de joindre la dérision « au parricide, de vouloir, par des ci- « tations tronquées, mal employées, « troubler le simple croyant, tandis que « pour eux-mêmes ces citations ne se- « raient que ridicules? Employer ainsi « l'incrédulité à immoler la foi; justifier « le meurtre de Louis XVI par la pa- « role de Dieu, sans croire soi-même à « cette parole; égorger le roi au nom de « la religion pour le peuple, au nom des « lumières pour les esprits éclairés; al- « lumer le sacrifice au double flambeau « du fanatisme et de la philosophie, ce « serait, il faut en convenir, une com- « binaison nouvelle.

« Si les régicides anglais étaient, « comme nous venons de le dire, des « fanatiques de bonne foi, ils avaient « encore un autre avantage. Ces hom- « mes couverts du sang de leur roi, « étaient purs du sang de leurs conci- « toyens. Ils n'avaient pas signé la pros- « cription d'une multitude d'hommes, « de femmes, d'enfans et de vieillards; « ils n'avaient pas apposé leurs noms, « *de confiance*, au bas des listes des « condamnés, après des noms très- « peu faits pour inspirer cette confiance. « Pourtant ces hommes qui n'avaient « pas fait tout cela, étaient en horreur; « on les fuyait comme s'ils avaient eu « la peste, on les tuait comme des bê- « tes féroces. Qu'il était à craindre que « cet effrayant exemple n'entraînât les « Français! Et cependant que disons- « nous à certains hommes? Rien. Ils vi- « vent à nos côtés, nous les rencon- « trons, nous leur parlons, nous allons « chez eux, nous nous asseyons à leur « table, nous leur prenons la main sans « frémir : ils jouissent de leur fortune, « de leur rang, de leurs honneurs. « Comme le roi, nous ne leur eussions « jamais parlé de ce qu'ils ont fait, s'ils « n'avaient été les premiers à nous le « rappeler, à se transformer en accusa- « teurs. Et ils osent crier à l'esprit de « vengeance! Craignons plutôt que la « postérité ne porte de nous tout autre « jugement, qu'elle ne prenne cette ad- « mirable facilité de tout pardonner « pour une indifférence coupable, pour « une légèreté criminelle, qu'elle ne re- « garde comme une méprisable insou- « ciance du vice et de la vertu, ce qui « n'est qu'une impossibilité absolue de « récriminer et de haïr.

« Les Anglais qui firent leur révolu- « tion, étaient des républicains sincères: « conséquens à leurs principes, les pre- « miers d'entre eux ne voulurent point « servir Cromwel : Harrison, Ludlow, « Vane, Lambert, s'opposèrent ouver- « tement à la tyrannie et furent persé- « cutés par lui. Ils avaient pour la plu- « part toutes les vertus morales et reli- « gieuses; par leur conversion ils hono- « rèrent presque leur crime; ils ne « s'enrichirent point de la dépouille des « proscrits. Dans les actes de leur juge- « ment, lorsque le président du tribu- « nal fait aux témoins cette question « d'usage : l'*accusé a-t-il des biens et* « *des châteaux ?* la réponse est tou- « jours : *Nous ne lui en connaissons* « *pas.* Harrison écrit en mourant à sa « femme qu'il ne lui laisse que la « Bible.

« Tout homme qui suit sans varier « une opinion est excusable, du moins « à ses propres yeux : un républicain « de bonne foi, qui ne cède ni au temps, « ni à la fortune, qui, toujours ennemi « des rois, a en horreur les tyrans, mé- « rite d'être estimé, quand d'ailleurs on « ne peut lui reprocher aucun crime. « Mais si des fortunes immenses ont été « faites, si après avoir égorgé l'agneau « on caresse le tigre; si Brutus a reçu « des pensions de César, il fera mieux « de garder le silence, l'accent de la « fierté et de la menace ne lui convient « plus. « On ne pouvait rien contre la « force ». Vous avez pu quelque chose « contre la vertu! On donne une sin- « gulière raison de la mort de Louis XVI; « on assure qu'il n'était déjà plus ro

« lorsqu'il a été jugé, que sa perte était « inévitable, que sa mort fut prononcée, « comme on prononce celle d'un malade « dont on désespère : Avons nous bien « lu, et en croirons-nous nos yeux? De- « puis quand le médecin empoisonne t- « il le malade lorsque celui ci n'a plus « d'espérance de vivre? Et la maladie de « Louis XVI était-elle donc si mortelle? « Plut à Dieu que ce roi que l'on a tué, « *parce qu'il n'y avait plus moyen de* « *contenir les factions*, eût été la vic- « time de ces factions mêmes! Plut à « Dieu qu'il eût péri dans une insurrec- « tion populaire! La France pleurerait « un malheur, elle n'aurait pas à rougir « d'un crime. Vous assurez « que si les « juges qui ont condamné le roi à mort « se sont trompés, il se sont trompés « avec la nation entière qui, par de « nombreuses adresses, a donné son ad- « hésion au jugement. Les gouverne- « mens étrangers ont aussi prouvé qu'ils « ne blâmaient pas le meurtre de Louis.» « Ne flétrissez pas tous les Français « pour excuser quelques hommes. Peut- « on, sans rougir, alléguer les adresses « de ces communes gouvernées par un « club de jacobins et conduites par la « menace et la terreur? D'ailleurs, un « seul fait détruit ce que l'on avance ici. « Si, en conduisant le roi à l'échafaud, « on n'a fait que suivre l'opinion du « peuple, pourquoi les juges ont-ils re- « jeté l'appel au peuple! Si Louis était « coupable, si les vœux étaient unani- « mes, pourquoi, dans la Convention « même, les suffrages ont-ils été si ba- « lancés? La Haute-Cour qui condamna « Charles, le condamna à l'unanimité. « La France vous rend donc le fardeau « dont vous voulez vous décharger sur « elle; il est pesant! mais il est à vous, « gardez-le. « Les nations étrangères ont « traité avec vous, » ce ne fut point au « moment de la mort du roi. L'assassinat « de Louis, du plus doux, du plus in- « nocent des hommes, acheva d'armer « contre vous l'Europe entière. Un cri « d'indignation s'éleva dans toutes les « parties du monde. Un Français était « insulté pour votre crime jusques chez « les peuples accoutumés à massacrer « leurs chefs, à Constantinople, à Alger, « à Tunis. Parce que les étrangers ont « traité avec vous, ils ont approuvé la « mort du roi! Dites plutôt que le cou- « rage de nos soldats à sauvé la France « du péril où vous l'aviez exposée, en « appelant sur un forfait inouï la ven- « geance de tous les peuples. Ce n'est « point avec vous qu'on a traité, mais « avec la gloire de nos armes, avec ces « drapeaux autour duquel l'honneur « français s'était réfugié, et qui vous « couvrait de son ombre.

« Que veulent donc au fond les au- « teurs de ces déplorables apologies? La « république? Ils sont guéris de cette « chimère. Une monarchie limitée? Ils « l'ont, et ils conviennent eux-mêmes « que toutes les garanties de la liberté « sont dans la Charte. Si nous sondons « la blessure, nous trouverons une cons- « cience malade qui ne peut se tranquil- « liser, une vanité en souffrance qui « s'irrite de n'être pas appelée seule aux « conseils du roi, et qui voudrait jouir « auprès de lui, non-seulement de l'é- « galité, mais encore de la préférence; « enfin un désespoir secret né de l'obs- « tacle insurmontable qui s'élève entre « Louis XVIII et les juges de Louis XVI. « Ne serait-il pas bien plus honorable « pour ces hommes de se rendre justi- « ce, d'avouer ingénument leurs torts, « de convenir qu'ils ne peuvent pas être « une société pour le roi, de reconnaî- « tre ses bontés, au lieu de se sentir hu- « miliés de son silence, de la paix qu'il « leur accorde, et du bonheur qu'il verse « sur eux pour toute vengeance?

« Il est assez probable toutefois qu'ils « ne se mettent si fort en avant, que « parce qu'ils se font illusion sur leur « position : il faut les détromper. Ce « n'est pas sans raison qu'ils nous répè- « tent que la France entière est coupa- « ble avec eux de la mort du roi. « Si on « nous touche, disent-ils, on touchera

« bientôt à ceux qui nous suivent : nous « sommes la première phalange ; une « fois rompue, le reste sera enfoncé de « toutes parts ». Ils espèrent ainsi enrô- « ler beaucoup de monde sous leur dra- « peau, et se rendre redoutables par « cette coalition. D'abord on ne veut « point les atteindre, on ne les menace « point. Pourquoi sont-ils si suscepti- « bles? Pourquoi prendre les pleurs que « l'on répand sur la mémoire de Louis « XVI pour des actes d'accusation ? « Faut-il pour ménager leur délicatesse, « s'interdire les regrets! La douleur est- « elle une vengeance, le repentir une « réaction ? En admettant même que ces « personnes eussent de justes sujets de « crainte, elles sont complètement dans « l'erreur, lorsqu'elles s'imaginent que « tous les Français font cause commune « avec elles. La mort du roi et de la fa- « mille royale est le véritable crime de « la révolution. Presque tous les autres « actes de cette révolution sont des er- « reurs collectives souvent expiées par « des vertus et rachetées par des servi- « ces, des torts communs qui ne peu- « vent être imputés à des particuliers, « des malheurs qui sont le résultat des « passions, le produit du temps, l'iné- « vitable effet de la nécessité, et qu'on « ne peut, on ne doit reprocher à per- « sonne. Mais les auteurs de la mort du « roi ont une cause parfaitement isolée : « sous ce rapport ils n'inspirent aucun « intérêt. Ce n'est point ici une vaine « supposition : la formation de la Cham- « bre des Pairs a amené nécessairement « quelques exclusions : le peuple s'en « est-il affligé? La Chambre des Dépu- « tés comptait parmi ses officiers infé- « rieurs quelques personnes assez mal- « heureuses pour avoir participé à la « mort de Louis XVI : elle les a invités « à se retirer : la nation n'a vu dans cette « conduite que l'interprétation de ses « propres sentimens. Tous les exemples « nobles et utiles devaient être donnés « par les dignes représentans du peu- » ple Français : un d'entre eux a fait « lui-même le courageux aveu de sa faute, « en s'exilant du milieu de ses collé- « gues. Se juger ainsi, c'est ôter aux « autres le droit de juger ; c'est sortir de « la classe des coupables, pour rentrer « dans celle des infortunés.

« Ceux qui ont prononcé l'arrêt de « Louis XVI doivent donc perdre la « pensée de rattacher tous les Fran- « çais à leur cause : il faut encore qu'ils « ne mettent pas trop leur confiance en « leur nombre. En effet, ne convient-il « pas de retrancher de ce nombre ceux « qui ont voté la mort avec l'appel au « peuple, et avec une condition ten- « dante à éloigner l'exécution ? On doit « penser que ceux-là avaient la pensée « de sauver leur maître : dans un pareil « temps, vingt-quatre heures étaient « tout ; on pouvait croire que des votes « qui présentaient un espoir de salut, « sans heurter de front la fureur révo- « lutionnaire, étaient plus propres à « sauver le roi qu'un *non* absolu. Trans- « portons-nous à ces momens affreux ; « voyons les bourreaux, les assassins « qui remplissaient les tribunes, qui en- « touraient la Convention, qui mon- « traient au doigt, qui désignaient au « poignard quiconque refusait de con- « courir à l'assassinat de Louis XVI. Les « lieux publics, les places, les carre- « fours retentissaient de hurlemens et « de menaces : on avait déjà sous les « yeux les massacres de septembre, et « l'on savait à quel excès pouvait se « porter une populace effrénée. Il est « certain encore qu'on avait fait des « préparatifs pour égorger la famille « royale, une partie des députés, plu- « sieurs milliers de proscrits, dans le « cas où le roi n'eût pas été condamné. « Troublé par tant de périls, un hom- « me croit trouver un moyen de conci- « lier tous les intérêts. Il s'imagine que « par un vote évasif il sauvera la fa- « mille royale, suspendra la mort du « roi, préviendra un massacre général, « il saisit avidement cette fatale idée, il « prononce un vote conditionnel : mais « ses collègues ne s'y trompent pas ; ils

« devinent son intention, ils rejettent « avec fureur l'appel au peuple, les « conditions dilatoires, et comptent le « vote pour la mort. Cet homme est-il « coupable? Oui, selon le droit; non, « selon l'intention. Il ne s'agit pas ici de « principes rigoureux; car ceux mêmes « qui avaient voté pour la vie du roi n'en « seraient pas moins criminels de lèze- « majesté (*), comme le remarquèrent « les juges anglais dans le procès d'un « régicide Mais nos malheurs ont été si « grands qu'ils sont sortis de toute com- « paraison et de toute règle. Il est aisé « de dire aux jours du bonheur et de la « sécurité : « J'aurais agi ainsi; je me « serais conduit comme cela. » C'est au « jour du combat que l'on connaît ses « forces. Nous ne devons point juger à « la rigueur ce qui a été dit ou fait sous « le poignard; dans ce cas, une bonne « intention présumée fait l'innocence, « le reste est du temps et de l'infirmité « humaine. Il faut encore faire une classe « à part de ceux qui, appelés depuis la « mort du roi aux grandes places de « l'Etat, ont tâché d'expier leurs er- « reurs, en sauvant des victimes, en ré- « sistant avec courage aux ordres san- « glans de la tyrannie, et qui, depuis « la restauration, ont montré par leur « obéissance et leur désir d'être utiles à « la monarchie, combien ils étaient sen- « sibles à la miséricorde du roi.

« Voilà donc le faible bataillon de ceux « qui se croient si forts diminué de tout « ce qui ne doit pas entrer dans leurs « rangs. Ils se trompent encore davan- « tage, lorsqu'ils crient qu'ils sont la « sauvegarde de quiconque a participé à « nos troubles. Il serait au contraire « bien plus vrai de dire que si quelque « chose eût pu alarmer les esprits, c'eût « été le pardon accordé aux juges du « roi. Ce pardon a quelque chose de « *surhumain*, et les hommes seraient « presque tentés de n'y pas croire : l'ex- « cès de la vertu fait soupçonner la « vertu : on serait disposé à dire : « Le « roi ne peut traiter ainsi les meurtriers « de son frère; et puisqu'il pardonne à « tous, c'est que dans le fond de sa « pensée, il ne pardonne à personne.» « Ainsi le respect pour la vie, la liberté, « la fortune, les honneurs de ceux qui « ont voté la mort du roi, au lieu de « tranquilliser la foule, eussent pu ser- « vir à l'inquiéter.

« Mais le roi ne veut proscrire per- « sonne : il est fort, très-fort; aucune « puissance humaine ne pourrait au- « jourd'hui ébranler son trône. S'il vou- « lait frapper, il n'aurait besoin d'at- « tendre ni d'autres temps, ni d'autres « circonstances; il n'a aucune raison de « dissimuler : il ne punit pas, parce « que, comme son frère de douloureuse « et sainte mémoire, la miséricorde est « son partage, et que comme Louis XVI « encore, il ne voudrait pas, pour sau- « ver sa vie, verser une seule goutte du « sang français. Il a de plus donné sa « parole; aucun Français, à son exem- « ple, ne désire ni vengeance, ni réac- « tion. Que demande-t-on à ceux qui « ont été assez malheureux, pour con- « damner à mort le fils de Saint- « Louis et de Henri IV? Qu'ils jouissent « en paix de ce qu'ils ont acquis, qu'ils « élèvent tranquillement leurs familles. « Il n'est pas cependant si dur, lors- « qu'on approche de la vieillesse, qu'on « a passé l'âge de l'ambition, qu'on a « connu les choses et les hommes, « qu'on a vécu au milieu du sang, « des troubles et des tempêtes; il n'est « pas si dur d'avoir un moment pour se « reconnaître.... Qu'ils n'essaient plus « d'agiter les esprits, de semer de vai- « nes craintes. Tout Français doit au- « jourd'hui renfermer dans son cœur ses « propres mécontentemens, en eût-il de « raisonnables. Quiconque publie un « ouvrage dans le but d'aigrir les es- « prits, de fomenter les divisions, est

(*) Sans doute pour ne pas s'être déclarés incompétens : c'est ce que suppose probablement M. de Châteaubriand.

« coupable. La France a besoin de re-« pos ; il faut verser de l'huile dans nos « plaies, et non les ranimer et les élar-« gir. On n'est point injuste envers les « hommes dont nous parlons : plusieurs « ont des talens, des qualités morales, « une grande capacité dans les affaires, « et l'expérience des hommes. Enfin, si « quelque chose les blesse dans la res-« tauration de la monarchie, qu'ils « songent à ce qu'ils ont fait, et qu'ils « soient assez sincères pour avouer que « les misères dont ils se choquent sont « bien peu de chose au prix des erreurs « où ils sont eux-mêmes tombés. »

Dans ce morceau, comme dans les autres dont nous donnerons l'analyse, on reconnaîtra qu'au mérite d'une singulière vigueur de raisonnement l'auteur joint celui d'une rare modération dans la discussion de nos intérêts les plus chers, et d'une grande impartialité dans les jugemens qu'il porte sur les événemens et les hommes.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX-ARTS.

Cours historique et élémentaire de peinture, ou *Galerie complète du Musée de France*, 117e. livraison, gr. in-8°. Madame veuve *Filhol*, et *Treuttel* et *Würtz*. 8 fr.

Cette livraison contient six planches avec leurs explications.

1) L'*Enlèvement des Sabines*, d'après *Poussin*, gravé par *Queverdo* et *Bovinet*. 2) L'*Apparition de Saint-Gervais et de Saint-Protais à Saint-Ambroise*, gravé d'après le tableau de *Philippe Champagne*, par *Châtaignier* et *Niquet*. 3) *Saint-Bruno dans les déserts de la Calabre*, gravé d'après *Lesueur*, par *Pillement*, *Queverdo* et *Villerey* 4) Un *Paysage*, d'après *Bolognèse*, gravé par *Cardano*. 5) Le *Repos des animaux*, d'après *Van-Bergen*, gravé par *Châtaignier* et *Villerey*. 6) *Pittacus* et *Zénon le Stoïcien* : deux bustes gravés par *Corot*.

Annales du Musée et de l'Ecole moderne des beaux-arts. Recueil de gravures au trait, contenant la collection des peintures et sculptures du Musée du Louvre, les objets les plus curieux des monumens français et de celui de Versailles, la galerie du Luxembourg, les principaux ouvrages des artistes vivans, etc., avec des notes historiques et critiques, par C. P. *Landon*, peintre, etc. Seconde collection. Tome III.e *Partie ancienne*, contenant un choix en tableaux, statues et autres objets conquis par les armées françaises en 1805 et 1806, les antiquités de la villa Borghèse, et les nouvelles acquisitions du Musée du Louvre. Un vol. grand. in-8°. Chez l'*Auteur*, et *Treuttel* et *Würtz*. 15 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Estampes.

La Canaanéenne, gravée d'après le tableau de Drouais, exposée dans la galerie du Musée royal, par

Avril fils. Estampe de vingt pouces de hauteur sur vingt-neuf pouces de largeur. Chez l'*Auteur*, rue Cassette, n°. 24. 36 fr. avec la lettre; 72 avant la lettre.

Quatre gravures de douze pouces de hauteur sur dix de largeur, tirées du poëme de Legouvé, intitulé *le Mérite des femmes*, représentant l'*Alaitement maternel, une Mère au berceau de son fils, un Enfant qui reçoit la première leçon, et un autre qui à genoux reçoit son pardon.* Chez *Noël*, rue Saint-Jacques, n°. 16. Prix de chaque estampe 2 fr. en noir; 4 fr. en couleur.

Portrait de S. A. R. la duchesse d'Angoulême, dessiné d'après nature, par *Gonnod*, et gravé par *Richomme.* Chez *les auteurs*, rue Saint-André-des-Arts, n°. 10. 3 fr.

POESIES.

Vergy, ou *l'Interrègne depuis* 1792 *jusqu'en* 1814, *époque du retour de Louis XVIII et de la restauration de la monarchie française* : poëme en douze chants, dédié au roi, par M. le comte de *Proisy*. Un vol. in-8°. *Lenormant.*

Fables nouvelles en vers, divisées en neuf livres, par madame *Joliveau.* Troisième édition. Un vol. in-18. *Janet* et *Cottel.*

CONTES ET ROMANS.

Bordoux, ou *le Pâtre du mont Taurus*, traduit d'un manuscrit persan, par *Adrien Sarrazin.* 2 vol. in-18. *Louis.* 4 fr. — 4 fr. 25 c.

Ce conte rappelle tout le talent que, dans ce genre plus difficile à traiter qu'on ne le croirait d'après sa frivole dénomination, l'auteur a développé, soit dans son *Caravanserai*, soit dans ses *Nouvelles Nouvelles*. Les situations sont attachantes, les caractères bien dessinés, le style neuf et varié : ce conte est en outre éminemment moral.

Petits Romans et Contes choisis d'Auguste Lafontaine. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Nous revenons sur cet ouvrage, pour en indiquer d'abord le contenu, puis pour en apprécier le mérite : il renferme cinq contes et romans. — Charles et Auguste, ou l'Abus de l'autorité paternelle. — Rebecca. — Assad, ou le plus Noble des hommes. — Le Coucou prophète, ou Histoire de ma jeunesse. — Ida de Tockembourg, ou la Jalousie. Les romans ont le mérite des autres productions de l'auteur dans le même genre, c'est-à-dire, une grande vérité dans le tableau des scènes domestiques, et ils n'ont pas le défaut de prolixité qu'on a reproché à quelques-uns des autres romans de l'auteur. Quant au conte oriental, genre où il ne s'était pas encore exercé, il y a donné toute la couleur qu'on désire dans les compositions de cette espèce.

Mémoires de mademoiselle M... D... *Vandelaur, etc.*, publiés par M. de Q... 2 v. in-12. *Pélicier.* 4 fr.— 5 fr.

La petite Eloïse, ou *Lettres à madame de .... sur deux amans de l'île de Crète*, par F. J. A. *De Monvel.* Un vol. in-12. *Maugeret.*

LITTÉRATURE. BIBLIOGRAPHIE.

L'Enéide, traduction de L. C. *Mollevaut*, correspondant de l'Institut. Deuxième édition. 2 volumes in-12. Chez l'*Auteur*, rue Montmartre, n°. 14. 3 fr.

Histoire littéraire de France, ouvrage composé par les religieux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, continué par une commission prise dans la troisième classe de l'Institut, formée de MM. *Pastoret*, *Brial*, *Ginguené* et *Daunou*. Tome XIII in-4°. Suite du douzième siècle. *Firmin Didot*. 21 fr.

Manuel du Libraire et de l'amateur de livres, etc., par Jacq. Ch. *Brunet fils*. Seconde édition augmentée de plus de quatre mille articles, et d'un grand nombre de notes. 4 vol. in-8°. *Brunet*. 32 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES. ETUDE DES LANGUES.

Œuvres mêlées de Saint-Lambert 2 vol. in-18. Clermont, *Landrieux*.

Grammaire anglaise simplifiée et réduite à vingt et une leçons, dont chacune contient des règles claires et précises, etc. Quatrième édition, par M. *Hamondère*. Un vol. in-12. *Barrois fils*. 2 fr. 50 c. — 3 fr.

ALMANACHS.

Almanach des Dames pour l'an 1815. Un vol. in-18, avec figures. Tubingue, *Cotta*. Paris, *Treuttel* et *Würtz*.

En voici les différens prix : broché 5 fr. ; en papier avec étui doré sur tranche 7 fr. — Relié en veau doré 7 fr. — En maroquin très élégant 9 fr. — *Idem*, avec étui au papier maroquin 9 fr. 75 c. — *Idem*, doublé en tabis 10 fr. — En papier glacé, étui *idem* 10 fr. — En papier fond d'or et d'argent 12 fr. — En satin brodé d'or, et en papier glacé 12 fr. — En soie, doublé de tabis, étui en satin 15 fr. — En maroquin tabis, étui en maroquin, médaillon en chiffres 15 fr. — En vélin blanc, doublé de tabis, étui en maroquin ou soie 18 fr. — En vélin blanc, doublé de tabis, étui de maroquin ou soie, et avec une peinture sur la couverture du volume 24 fr. — En moire, étui en moire, couleurs diverses, arabesques, dorure élégante 18 fr. — En moire, avec étui en maroquin 18 fr. — En velours, très élégant, avec étui en moire 20 fr. — En moire, avec peinture sur la couverture du volume, étui moire 24 fr. — En moire, étui moire, avec paysages peints sur l'étui et la couverture 30 fr.

Cet Almanach, qu'on ne doit pas confondre avec les imitations qui en ont été faites, paraît depuis quatorze ans avec un succès toujours soutenu. Les morceaux

de littérature qu'il renferme portent tous des noms recommandables : on se bornera à citer pour la poésie MM. *Baour-Lormian*, *Bérenger*, *Brifaut*, *Creuzé de Lesser*, *Delille*, *Ducis*, *Mollevaut*, *Vanderbourg*. Parmi les morceaux en prose, on distinguera une Nouvelle de madame *Beaufort d'Haupoult*, un morceau intitulé : *Influence de l'enthousiasme sur le bonheur*, par madame de *Staël-Holstein*; une autre Nouvelle intitulé : *à quoi sert l'Esprit*; et enfin un Compte rendu de la littérature et des spectacles de l'année en forme d'une lettre d'une amie à une de ses amies.

Les sujets des gravures sont d'un dessin pur et gracieux : ce sont la *Vierge*, l'*Enfant Jésus et Saint-Jean*, par *Jules Romain*. — Les *Baigneuses*, par *Van Huysum*. — *Vénus pleurant Adonis*, par *Netcher fils*. — L'*Ange* et *Tobie*, par *Salvator Rosa*. — Un *Chasseur*, par *Vois*. — *Pâris* et *Œnone*, par *Vanderwerf*. — Enfin les portraits de *mesdames de Graffiguy et Duchâtelet*. — Le *Chant parisien*, romance mise en musique et gravée.

Almanach lyrique pour 1815. Un vol. in-18. *Janet* et *Cotelle*. Cartonné 3 fr. 50 c.

NÉCROLOGIE.

M. *Olivier*, membre de la première classe de l'Institut, professeur d'histoire naturelle à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, auteur de nombreux ouvrages qui lui ont procuré une grande et juste célébrité parmi les savans, est mort le premier octobre des suites d'une maladie dont il souffrait cruellement depuis deux ans, et qu'on n'a jamais pu caractériser : il laisse trois enfans en bas âge.

Dans le courant du même mois est décédé M. Adrien de *Lézai Manesia*, préfet du Bas-Rhin, non moins distingué par plusieurs excellens écrits en matière d'économie politique, que par ses rares talens en administration.

Le mois de décembre a été plus affligeant encore pour la république des lettres que le mois d'octobre. Dans le cours de ce mois elle a perdu les trois écrivains suivans :

M. l'*abbé Aubert*, ancien professeur de belles lettres au Collége royal, auquel on doit l'établissement très-utile des Petites Affiches qu'il a dirigé longtemps avec beaucoup d'intelligence : il est connu surtout par un recueil de Fables qui le placent dans un rang assez honorable parmi les faibles imitateurs de l'inimitable La Fontaine.

M. *Bosquillon*, professeur de la langue grecque au Collége royal, médecin distingué dans la théorie, et fréquemment même assez heureux dans la pratique, très-savant helleniste, et ayant jeté par sa profonde connaissance de l'idiome grec de grandes lumières sur quelques œuvres de l'immortel Hippocrate.

M. *De Parny*, de l'Académie française, auteur de plusieurs morceaux de prose piquans, de beaucoup de poésies légères qui le rapprochent de Voltaire, et l'égalent à Chaulieu ; mais plus célèbre encore par ses poésies érotiques qui dureront autant que la langue française.

NOUVELLES DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS.

L'Académie royale des sciences, des belles-lettres et des arts de Rouen avait proposé en 1813, pour sujet du prix à décerner en 1814, par la classe des sciences, la question suivante : *trouver un vert simple ou composé, susceptible de toutes les nuances de cette couleur, applicable sur fil et coton filés, aussi vif et aussi solide que le rouge des Indes*. L'Académie a donné la même question pour 1815. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr. La classe des lettres avait proposé pour sujet du prix de cette année la mort héroïque d'*Alain Blanchard*. Ce sujet est retiré du concours, et l'Académie propose pour 1815 l'*éloge de Bernardin de Saint-Pierre*. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

L'Académie de Toulouse avait proposé dans sa séance du 7 mars 1811, pour sujet d'un prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 fr. la question suivante : *donner l'histoire et la description du scorbut, indiquer ses variétés ; ses combinaisons et ses complications, préciser et évaluer ses causes, établir son pronostic et déterminer ses traitemens prophylactique et curatif.* Un seul mémoire est parvenu à l'Académie. Ce mémoire n'ayant point rempli ses intentions, la même question est remise au concours. Le terme pour l'envoi des mémoires est fixé au premier novembre 1815.

La séance de la seconde classe de l'Institut royal de France du mercredi 17 novembre dont l'objet était la réception de M. Campenon à la place vacante par la mort de M. Delille, avait attiré une réunion aussi nombreuse que choisie. L'Institut était présidé par M. Regnault-de-Saint-Jean-d'Angely. Admis dans la société intime de M. Delille, M. Campenon a montré, dans son discours, par la manière dont il a su le peindre, combien il était digne de cette faveur : plusieurs traits de ce tableau ont excité de vifs applaudissemens. On a applaudi aussi à la partie de la réponse de M. Regnault-de-Saint-Jean-d'Angely où il a célébré M. Delille. A la fin de la séance, M. Perceval Grandmaison a lu des vers inédits de M. Delille.

Les cours de l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes établies près la bibliothèque du roi ont commencé dans l'ordre suivant. — Cours de *Persan*, M. *Langlès*, professeur, et en son absence, Cours *de sanscrit*, M. *Chezy*, les lundis, mercredis et samedis à deux heures et demi. — Cours d'*Arabe*, M. le baron *Silvestre de Sacy*, professeur, les mardis et jeudis à dix heures du matin, les mercredis à midi. Don *Raphaël* donnera des leçons d'arabe vulgaire. — Cours de *Turc*, M. le chevalier Amédée *Joubert*, professeur, et en son absence, M. *Sédillot*, les jeudis à trois heures ; les mercredis et vendredis à midi. — Cours d'*Arménien*, M. *Cirbied*, professeur, les mardis, jeudis et samedis, à six heures du soir.

On entre par la porte de la rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 12.

ANNONCE.

Tableau des variations de la température de l'atmosphère à Paris, pendant l'année météorologique 1813 (du 23 septembre 1812 au 23 septembre suivant), gravé et colorié, propre à être mis sous verre, offert aux météorologistes comme modèle de celui qu'il serait bon qu'on dressât dans chacun des départemens de la France, ou même dans chacun des Etats de l'Europe pour le perfectionnement des sciences naturelles et pour celui de la géographie particulièrement, par J. N. *Champion.* Chez l'*auteur*, marché des Jacobins, n°. 38, et chez H. *Vauquelin*, libraire, quai des Augestins, n°. 11. — Ce tableau devant paraître annuellement, celui de l'année météorologique 1814, paraîtra dans le courant d'octobre présent mois, et offrira le moyen de voir d'un coup-d'œil les différences de température des deux années 1813 et 1814, et successivement. Ce même tableau qui se vend 50 cent. se délivre gratis à chacun de ceux qui font l'acquisition d'un des nouveaux thermomètres dits *à échelles comparatives* (Réaumur) du même auteur, chez lequel on trouve en outre plusieurs objets de nouvelle invention, tels que des méridiennes verticales portatives, du temps vrai et du temps moyen, des cadrans solaires mobiles, *réduits au plus facile usage*, pour toutes les latitudes, ou pour tous les pays, propres à régler ses montres et pendules au soleil sans sortir de chez soi ; un *Orientateur* ou nouvel instrument propre à trouver le midi précis, etc., etc. Tous ces instrumens, du prix de 4 fr. à 45 fr., mis dans une boîte, peuvent s'envoyer à peu de frais par les diligences.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE LA
LITTÉRATURE DE FRANCE.

ONZIÈME CAHIER, 1814.

Prix pour douze cahiers 15 francs.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

BOTANIQUE.

Flore médicale, ou *Collection de toutes les plantes utiles en médecine*, rédigées par ordre alphabétique, décrites par M. *Chaumeton*, docteur en médecine, peintes par madame E. P. (*Panckouke*), et par P. J. F. *Turpin*, gravées par *Lambert jeune*. Trois livraisons in-8°. *Panckouke*. Prix de chaque livraison 3 fr. 10 c.

Chacune de ces livraisons est composées de quatre planches, où les plantes sont gravées en couleur et retouchées au pinceau. La deuxième et la troisième livraisons qui viennent de paraître représentent l'aconit, l'agaric, le mélèse, l'agaric amadouvier, l'agnus castus, l'ail, l'érable myrtile, l'alleulna.

Méthode signalementaire pour apprendre à connaître le nom des plantes, au moyen d'un procédé nouveau qui n'exige pas une heure d'étude, par M. *Lefebure*. N°. 2.

Dans un premier numéro, dont nous avons donné l'aperçu dans le neuvième cahier de ce Journal, l'auteur avait tracé la figure de ses *tablettes mobiles*, ou *tableau à combinaisons descriptives*,

et il avait enseigné aussi la manière d'en faire usage. Dans le numéro que nous annonçons ici, il présente les tablettes mobiles même exécutées en carton et coloriées. Il y joint, suivant sa nouvelle méthode, les plantes rares gravées d'après M. *Redouté*, le peintre le plus fidèle et le plus élégant à la fois des ouvrages de la nature en cette partie : il publiera dans un troisième numéro, d'après le même mode les plantes également rares des jardins de *Cels* et de la *Malmaison*. A la suite de ce troisième numéro, il donnera une explication claire et succincte du système du célèbre *Linnæus*. Enfin, à une *Flore de Paris*, conforme à sa nouvelle méthode, il joindra un court vocabulaire des seuls termes de botanique vraiment nécessaires, même pour approfondir cette science intéressante. Ainsi toutes les connaissances élémentaires qui composent l'*étude nominale des plantes* se trouveront réunies pour faire disparaître dorénavant les difficultés malheureusement trop pénibles à surmonter par les moyens adoptès jusqu'à ce jour.

Indépendamment d'une table, par ordre alphabétique, qui rappelle les noms des plantes rares portées sur le tableau de ces plantes tirées du jardin de *Cels*, l'auteur donne l'explication de quelques termes inscrits sur les tablettes mobiles dont on pourrait ignorer l'acception.

A la tête de ce numéro se trouvent 1°. une lettre de M. Cuvier, secrétaire perpétuel de la classe des sciences naturelles à l'institut de France, où il accuse à l'auteur la réception de la *méthode signalementaire*, où il le remercie, au nom de la classe, de cet *écrit utile*, et lui apprend qu'elle l'a fait déposer *honorablement* dans la bibliothèque de l'institut; 2° une lettre de M. Redouté, également adressée à l'auteur, où il le félicite du *service bien essentiel* que rend sa méthode aux personnes qui veulent consacrer leur loisir à l'étude de la botanique.

PHYSIQUE.

Histoire philosophique des progrès de la physique, par *A. Libes*. (Voyez pour l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1814.)

Article neuvième.

Après avoir décrit les progrès immenses de la physique terrestre dont nous avons tracé l'aperçu dans les précédens articles, M. Libes quitte un instant cette physique, parce que celle du ciel appelle toute son attention. Ici se produisent les noms célèbres de *Herschell*, *Lagrange*, *Laplace*, *Lalande*, *Brisson*.

Le télescope imaginé ou du moins exécuté par *Galilée* fut successivement perfectionné par *Kepler*, *Hevelius* et *Huyghens*. *Cassini* profita de ce perfectionnement pour ajouter au monde de Saturne ses quatre satellites. Malgré ces améliorations, le télescope conservait des défauts que *Newton*, *Gregori* et *Dollond* parvinrent à faire disparaître; mais aucun d'eux n'eut l'idée d'étendre le domaine de sa puissance en augmentant ses dimensions : il était réservé à M *Herschell* de réaliser cette entreprise et de faire dans le ciel les plus brillantes conquêtes. Saturne enrichi de deux nouveaux satellites, et Uranus suivi de six astres secondaires furent les premiers fruits de ses observations. Des intervalles vides de matière lumineuse facilitèrent à M. Herschell le moyen de pénétrer jusqu'au Soleil : il découvrit dans cet astre les qualités qui distinguent les corps planétaires, la solidité, la rondeur et l'opacité. Une atmosphère transparente enveloppe ce noyau solide; et au-dessus de cette atmosphère repose une immense chaîne de nuages lumineux et phosphorescens d'où partent les rayons qui font naître la chaleur et la lumière. Ces brillantes conjectures, observe judicieusement M. Libes,

changeront probablement nos idées sur la nature du soleil, si jamais par des observations faites avec exactitude et suivies avec constance on parvient à les réaliser.

Le télescope de M. Herschell dirigé vers les étoiles grossit prodigieusement leur nombre. Ces taches blanchâtres qu'on aperçoit dans le ciel, et qui portent le nom de *nébuleuses* fixent son attention. Le spectacle des phénomènes qu'elles offrent par la diversité de leur position, de leur clarté, lui font soupçonner qu'il existe une matière nébuleuse dont sont composés tous les astres et qui paraît à M. Libes avoir, avec la matière éthérée d'Aristote, de grands traits de ressemblance. Dans l'état d'extrême diffusion, elle répand la lumière; mais elle perd cette propriété, lorsque par l'influence de la force attractive elle éprouve une condensation capable de l'amener à la condition planétaire; et si à cette condensation se joint une légère compression de la matière nébuleuse, elle se transforme en étoiles.

La découverte faite par M. Herschell de la nouvelle planète Uranus avec ses nombreux satellites, aussi distante de Saturne, que Saturne l'est du Soleil, a ouvert de nouvelles routes dans le ciel, et a conduit trois habiles observateurs MM. Piazzi, Olbers et Harding à découvrir l'existence et à déterminer la position de trois nouvelles planètes auxquelles on a imposé les noms de Cérès, Pallas et Junon. La petitesse de ces planètes a fait imaginer à M. Olbers qu'elles pouvaient être des fragmens d'une plus grosse planète qui faisait sa révolution à la même distance du soleil, et dont une cause extraordinaire a déterminé la rupture. Cette hypothèse inspira une idée semblable sur l'origine des comètes à l'illustre Lagrange.

M. Herschell ne s'est pas borné à faire ses brillantes excursions dans le ciel, il a fait les plus intéressantes observations sur les rayons solaires parvenus jusqu'à notre globe; il a trouvé qu'il en existe qui donnent de la chaleur sans répandre de la lumière, et dont la force réfringente est moindre que celle des rayons lumineux. MM. Ritter se sont livrés après M. Herschell à de semblables recherches; et ils ont cru pouvoir annoncer l'existence d'une troisième sorte de rayons jouissant du privilége de désoxigéner.

M. Libes quitte la région du ciel pour exposer les savantes recherches de M. Laplace sur le phénomène de la capillarité, dont Pascal et quelques-uns de ses contemporains nous avaient procuré la découverte, mais dont la cause était restée enveloppé d'une grande obscurité jusqu'à ce que Weibreck eût essayé de l'expliquer. C'est à M. Laplace qu'on doit sur la capillarité une théorie dont l'exposition complète l'histoire de cette branche importante de la physique. M. Libes en donne une analyse que les bornes de ce Journal nous obligent de renvoyer à son ouvrage même. Il ne parle de M. Lalande que pour observer que ses immenses travaux qui l'ont rendu si justement célèbre, appartiennent plutôt à l'histoire de l'astronomie qu'à celle de la physique; et il cite honorablement Brisson pour avoir hérité de Nollet le talent de rendre les vérités physiques accessibles à la multitude, et doué d'un meilleur esprit que son maître, pour avoir débarrassé la science d'un grand nombre de superfluités dont elle était surchargée.

De ces hautes régions du ciel, M. Libes redescent sur notre globe et trace le tableau des découvertes physiques de MM. Bertholet, Demorveau, Dalton sur les principaux phénomènes de l'attraction moléculaire. M. Libes lui-même, M. Gay-Lussac tiennent aussi une place distinguée dans ce tableau. M. Dalton pensait que les plus petites molécules de tous les fluides élastiques ont la même quantité de chaleur sous la même pression et à la même température: c'est en partant de ce principe hypothétique

dius. 3) De la fracture du cubitus. 4) De la fracture de l'alcocrane.

Chapitre douzième. — Des fractures des os de la main. 1) De la fracture des os du carpe. 2) De la fracture des os du métacarpe. 3) De la fracture des phalanges des doigts.

Chapitre treizième. — Des fractures du fémur. — De la fracture du col du fémur.

Chapitre quatorzième. — Des fractures de la rotule.

Chapitre quinzième. — Des fractures des os de la jambe. 1) De la fracture de la banche. 2) De la fracture du tibia. 3) De la fracture du péroné.

Chapitre seizième. — Des fractures des os des pieds.

Chapitre dix-septième. — De la dénudation des os.

Chapitre dix-huitième. — Des plaies des os.

Chapitre dix-neuvième. — De la nécrose.

Chapitre vingtième. — De la carie. 1) De la carie des os du crâne. 2) De la carie des vertèbres. 3) De la carie du sternum. 4) De la carie des côtes. 5) De la carie des os du bassin.

Chapitre vingt-unième. 1) De l'exostose. 2) Du périostose ou gomme. 3) Du *spinosa - ventura*. 4) De l'ostéo - sarcome.

Chapitre vingt-deuxième. — Du ramollissement et de la fragilité des os.

SECONDE CLASSE.

ÉCONOMIE RURALE.

Instruction agréable et utile pour embellir les jardins à peu de frais, par *Cointereau*. Broch. in-8°. *Ballard*.

Précis analytique des travaux de la société d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, séant à Douay pendant les années 1812 et 1813. Un vol. in-8°. Douay, *Deregnaucourt*.

ARTS INDUSTRIELS.

Mémoire sur les couleurs inaltérables pour la peinture, par M. *La Boulaye-Marillac*, comte honoraire de Brioude, otage de Louis XVI, etc., auteur de la traduction du *dernier voyage de Pallas*, *sur l'histoire naturelle des Russes*, lu à la séance de la première classe de l'Institut de France, le 27 mai 1814, et suivi du Rapport qui y a été fait le 24 octobre suivant, par MM. *Vauquelin*, *Gai-Lussac* et *Berthollet*. Broch. in-4°. *Pillet*. 1 fr.

Les Fabricans du suc de betteraves à la Chambre des Pairs et à celle des Députés des départemens. Broch. in-4°. *Imprimerie de Nouzou*.

Mémoire présenté à la Chambre des Pairs et à celle des Députés des départemens, par les fabricans d'alun et de couperose verte, établis

dans les départemens de la Seine, de l'Aine et de l'Oise. Broch. in-4°. *Même adresse.*

Nouvelle Académie des jeux, ou *Règles des jeux du whist, du boston, de l'écarté, du commerce, de l'ambigu*; précédée d'un nouveau Traité sur le *jeu de billard*, dans lequel on trouve une instruction précise sur l'exécution de ce jeu, avec la partie de quilles, avec ou sans casin, par *un Amateur*. Un vol. in-12. *Hubert.*

Instruction sur l'art de bâtir dans toutes les campagnes, et sur les divers embellissemens et améliorations que chacun peut faire dans sa propriété. Broch. in-8°. *Ballard.*

FINANCES.

Considérations sur le cadastre de France, et vues sur les moyens de perfectionnement et d'économie qu'on pourrait apporter de ce moment à sa partie topographique, par J. N. D. *Despagnol La Tigelle*, géomètre de première classe, et délimitateur spécial du département du Cher. Broch. in-8°. Bourges, *chez les libraires*. Paris, *Petit.* 1 fr. — 1 fr. 25 c.

Précis de la comptabilité, ou *Introduction à l'analyse des écritures des financiers, des administrateurs comptables, des receveurs, payeurs, caissiers, percepteurs*, etc., par J. *Chalier*, ex-vérificateur au trésor public. Broch. in-8°. *Même adresse.* 2 fr. 50 c. — 3 fr. 25 c.

Des impositions, et de leur influence sur l'industrie agricole, manufacturière, commerciale, et sur la prospérité publique. Broch. in-8°. Madame *Courcier*. 2 fr. 50 c. — 3 fr.

ART MILITAIRE.

Mémorial des gardes nationales de France, ou *Recueil des lois, ordonnances, instructions, ordres du jour*, etc., publié avec l'autorisation du ministre d'état, major général. Premier cahier, in-8°. *Pélicier.*

Ce Mémorial paraît par cahiers d'une feuille ou deux d'impression. Prix de la souscription pour douze feuilles 6 fr.

Basilistique, ou *Indication de quelques expériences propres à simplifier la théorie du projectile de l'artillerie*; précédé *de l'analyse nécessaire*, par A. M. d'*Obenheim*, ancien sous-directeur des fortifications de Metz, à l'école d'artillerie de Strasbourg. Un vol. in-8°. Strasbourg, *Levrault.*

MARINE.

Traité de navigation, par *Bezout.* Nouvelle édition revue et augmentée de *notes et d'une section supplémentaire, où l'on donne la manière de faire les calculs des observations, avec de nouvelles tables qui les facilitent*, par M. *Rossel*, ancien capitaine de vaisseaux, directeur adjoint du dépôt général des plans et archives de la marine et des colonies, membre de l'institut et du bureau des longitudes. Un vol. in-8°. Madame *Courcier*. 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Essais historiques sur la marine de France, etc., par le chevalier *De Laserre*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le septième cahier de ce Journal.)

Article quatrième et dernier.

Sous le règne de Louis XVI, la marine française parut se relever. Elle procura d'abord des secours efficaces aux Anglais-Américains et décida l'indépendance des Etats-Unis. M. de Guichen, avec une escadre qui n'avait aucune supériorité pour le nombre de vaisseaux sur les escadres anglaises, soutint, dans plusieurs combats contre les escadres anglaises, l'honneur du pavillon français. MM. Lamotte-Piquet, de la Clocheterie, de Tilly, Duquoidic, de Grimoire et de Kergarion se signalèrent dans plusieurs combats particuliers; mais les succès de la marine française furent plus brillans encore dans l'Inde, M. Le Bailli de Suffren batit complètement une escadre anglaise, s'empara du port important de Trinquemale dans l'île de Ceylan, et fournit à M. de Bussy des secours qui donnèrent à ce général une supériorité décidée sur la côte de Coromandel. Mais la défaite du comte d'Estaing à Sandy Hook, et beaucoup plus encore celle du comte de Grasse à St.-Christophe rendirent inutiles les précédentes victoires de la marine française. Ces défaites, comme l'observe très-judicieusement l'auteur, lui furent moins funestes encore que l'indulgence du gouvernement français envers ces deux commandans, indulgence si préjudiciable à la discipline et à l'esprit qui doit régner dans un corps militaire.

A la suite de cette observation et de plusieurs autres sur les événemens qui ont eu lieu dans le cours de la guerre maritime de 1778 à 1783, l'auteur trace un tableau rapide de l'état de la marine française et des objets qui y ont rapport sous le règne de Louis XVI Ce tableau, par sa concision se refuse à l'analyse. Nous allons indiquer seulement les objets dont il se compose. — De l'organisation de l'armée navale. — Du marin. — Des matelots. — Du commerce relativement aux matelots. — Des officiers. — Du ministère et du bureau d'instruction maritime. — De la discipline. — De la tactique sur les colonies.

TROISIÈME CLASSE.

GÉOGRAPHIE.

Atlas moderne portatif composé de vingt-huit cartes enluminées sur toutes les parties du globe, et de trois cartes astronomiques contenant une introduction à la connaissance de la sphère et de la mappemonde, et une explication détaillée de chaque carte particulière de la France, telle qu'elle était en 1792, avec ses limites, sa distribution en trente-deux gouvernemens militaires ou provinces, et augmentée d'une carte de la France où l'on désigne la province à laquelle chaque département correspond. *Amable Costes*. 12 fr.

Carte de l'île d'Elbe dressée d'après

les opérations trigonométriques du traité de géodésie de M. *Puissant*, par Charles *Picquet*, géographe. Une feuille. Chez l'*auteur*, quai Conti, n°. 17. 4 fr. — 4 fr. 50 c.

Cette carte, comme toutes celles qu'a publiées l'auteur, est de la plus grande netteté. Tous les objets intéressans, chaînes de montagnes, ruisseaux, villes, bourgs et villages y sont figurés d'une manière aussi distincte qu'elle est exacte. Dans un des angles est le plan de la ville de Porto-Ferrajo avec ses fortifications et son port. Elle prend aujourd'hui une certaine importance, vu qu'elle est le principal séjour d'un personnage si remarquable par les excès de son ambition et la profondeur de sa chute.

STATISTIQUE.

Description de la Guyane française, ou *Tableau des productions naturelles et commerciales de cette colonie*, par M. *Le Blond*, correspondant de l'Institut de France, avec une carte dessinée, par M. *Poirson*. Un vol. in-8°. *Eymery*. 3 fr. — 3 fr. 50 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Tableau des colonies et possessions anglaises dans les quatre parties du monde, par le patriote S. L. R., portugais, où l'on voit d'un coup-d'œil toutes les nouvelles acquisitions des Anglais, depuis 1789 jusqu'en 1814. Broch. in-8°. Chez *Orcel*, éditeur, rue Saint-André-des-Arts, hôtel de Bretagne, et *Fantin*. 2 fr.

De l'Allemagne, par madame de *Staël-Holstein*. 3 vol. in-8°. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

(L'ouvrage a été réimprimé à Leipsic en 4 vol. petit in-12, avec une introduction par M. Charles de Villers, et l'addition du texte original des morceaux traduits.)

Article quatrième (*troisième extrait*).

Aux excellentes analyses que madame de Staël-Holstein, ainsi que nous l'avons fait voir, a données des tragédies les plus renommées du théâtre allemand, elle fait succéder des observations sur la manière dont est traité le genre de la comédie sur ce théâtre. Dans les comédies allemandes, dit-elle, la peinture du grand monde est, en général, assez médiocre : il y a peu de bons modèles à suivre à cet égard ; la société n'attire point les hommes distingués, et il y aurait pour eux plusieurs inconvéniens à craindre s'ils s'y répandaient.

Les Allemands d'ailleurs mettent très-rarement en scène dans leurs comédies des ridicules tirés de leur propre pays. Ils n'observent pas les autres, encore moins sont-ils capables de s'examiner eux-mêmes sous les rapports extérieurs. On n'a donc pas, en Allemagne, beaucoup d'exemples de comédies dont les ridicules que la société développe soient l'objet : l'originalité naturelle y serait mieux sentie.

Dans le midi de l'Allemagne, à Vienne surtout, on trouve assez de verve et de gaieté dans les farces ; mais les Allemands préfèrent dans cette gaieté ce qui est fort à ce qui est nuancé.

Kotzebue a emprunté d'un poète danois une comédie qui a eu beaucoup de succès en Allemagne. Le sujet de cette pièce contraste avec le bourgeois qui veut se faire passer pour gentilhomme. Ici c'est un gentilhomme ruiné qui tâ-

che de se faire passer pour riche et consacre à des choses d'apparat le peu d'argent qui suffisait à peine pour nourrir sa famille et lui. Le ridicule saisi par Molière n'est que gai ; mais au fond de celui que le poëte danois représente, il y a un malheur réel. Dans les comédies dont Kotzebue est l'inventeur, il porte en général le même talent que dans ses drames, la connaissance du théâtre et l'imagination qui fait trouver des situations frappantes. C'est cette dernière qualité qui domine dans les comédies allemandes, dont madame de Staël-Holstein donne des analyses rapides. Voici les conclusions qu'elle tire du rapprochement qu'elle fait du théâtre comique allemand avec le théâtre comique de notre nation. Les Français, dit-elle, ont, comme auteurs comiques, l'avantage sur toutes les autres nations. La connaissance des hommes et l'art d'user de cette connaissance leur assurent à cet égard le premier rang ; mais peut-être pourrait-on souhaiter quelquefois, même dans les meilleures pièces de Molière, que la satyre raisonnée tint moins de place et que l'imagination y eût plus de part. Les conceptions hardies sont très-rares en France : l'on y aime en littérature, à travailler en sûreté ; mais quand des circonstances heureuses ont engagé à se risquer, le goût y conduit l'audace avec une adresse merveilleuse ; et ce sera presque toujours un chef-d'œuvre qu'une invention étrangère arrangée par un Français.

Il faut lire dans l'ouvrage même tout ce que madame de Staël-Holstein nous expose sur la déclamation des acteurs allemands et sur celle de Talma dont elle fait le plus grand éloge et le plus soigneusement motivé. Les détails intéressans où elle entre à cet effet ne sont pas susceptibles d'analyse.

Dans un chapitre consacré aux romans, madame de Staël-Holstein observe que les Allemands, comme les Anglais, sont très-féconds en romans qui peignent la vie domestique, que la peinture des mœurs est plus élégante dans les romans anglais, qu'elle a plus de diversité dans les romans allemands. Après avoir donné l'analyse de plusieurs romans publiés par les écrivains de cette nation, elle ajoute qu'on n'en finirait pas si l'on voulait analyser la foule de romans spirituels et touchans que l'Allemagne possède. Ceux d'Auguste Lafontaine en particulier, dit-elle, sont en général plus intéressans par les détails que par la conception même du sujet. Inventer devient tous les jours plus rare, et d'ailleurs il est très-difficile que les romans qui peignent les mœurs puissent plaire d'un pays à l'autre. Plusieurs des romans allemands fondés sur nos sentimens et nos mœurs, et qui tiennent parmi les livres le rang des drames au théâtre méritent d'être cités ; mais ce qui est sans égal et sans pareil, s'écrie madame de Staël-Holstein, c'est *Werther* : on voit là tout ce que le génie de Goëthe pouvait produire quand il était passionné. L'on dit qu'il attache maintenant peu de prix à cet ouvrage de sa jeunesse ; l'indifférence d'imagination qui lui inspira presque de l'enthousiasme pour le suicide, doit lui paraître maintenant blâmable. Goëthe néanmoins, suivant elle, aurait grand tort de dédaigner l'admirable talent qui se manifeste dans Werther. Ce ne sont pas seulement les souffrances de l'amour, mais les maladies de l'imagination dans notre siècle dont il a su faire le tableau. Goëthe a su joindre à cette peinture des inquiétudes de l'ame si philosophique dans ses résultats une fiction simple, mais d'un intérêt prodigieux.

Du pays des fictions, madame de Staël-Holstein passe au champ de l'histoire. Elle remarque d'abord, en portant une vue générale sur les historiens allemands que l'existence politique du pays n'a point eu jusqu'à présent assez de force pour donner en ce genre un caractère naturel aux écrivains, et que le talent particulier à chaque homme et les principes généraux de l'art d'écrire l'histoire ont seuls influé sur les productions

de l'esprit humain dans cette carrière. On peut diviser ce semble, dit elle, en trois classes les différens écrits historiques publiés en Allemagne : l'histoire savante, l'histoire philosophique et l'histoire classique, autant que l'acception de ce dernier mot est bornée à l'art de raconter tel que les anciens l'ont connu. L'Allemagne abonde en historiens savans : ils ont fait des recherches immenses, et nous ont donné des ouvrages où tout se trouve pour qui sait les étudier : mais ils ne sont bons qu'à consulter. Schiller est à la tête des historiens philosophiques, c'est-à-dire de ceux qui considèrent les faits comme des raisonnemens à l'appui de leurs opinions. La révolution des Pays-Bas se lit comme un plaidoyer plein d'intérêt et de chaleur. La guerre de trente ans est l'une des époques dans laquelle la nation allemande a montré le plus d'énergie. Schiller en a fait l'histoire avec un sentiment de patriotisme et d'amour pour les lumières et la liberté qui honore tout à-la-fois son ame et son génie. Par un contraste singulier, c'est Schiller, le grand auteur dramatique, qui a mis peut-être trop de philosophie et par conséquent trop d'idées générales dans ses récits, et c'est Muller le plus savant des historiens, qui a été vraiment poète dans sa manière de peindre les événemens et les hommes : il faut distinguer dans l'histoire de la Suisse l'érudit et l'écrivain d'un grand talent (*) ; c'était un homme d'un savoir inouï, et ses facultés en ce genre *faisaient vraiment peur*. Les six mille ans à nous connus étaient parfaitement rangés dans sa mémoire, et ses études avaient été si profondes qu'elles étaient vives comme des souvenirs. Cet écrivain qu'on peut considérer comme le véritable historien classique de l'Allemagne lisait habituellement les auteurs grecs et latins dans leur langue originale. Son ouvrage est une chronique éloquente. Si pourtant toutes les histoires étaient ainsi conçues, la vie de l'homme se consumerait toute entière à lire la vie des hommes.

(*) Il ne faut pas oublier, dit madame de Staël-Holstein dans une note, parmi les écrivains philosophiques, M. *Heeren*, qui vient de publier des considérations sur les croisades dans lesquelles une parfaite impartialité est le résultat des connaissances les plus rares et de la force de la raison.

Voyage en Autriche, ou *Essai statistique et géographique de cet empire*, etc., par M. *Marcel de Serres*, etc. (Voy. pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le neuvième cahier de ce Journal.)

Ce grand et important ouvrage est divisé en deux parties qui sont subdivisées en dix-sept livres. La première renferme des observations sur la forme politique, l'étendue et la population de l'empire d'Autriche. La seconde, offre la statistique particulière des diverses provinces de l'Autriche.

Une rapide nomenclature des objets traités dans chacune de ces deux parties, formera la matière de quatre articles.

Article premier.

Le livre premier de la première partie présente d'abord des considérations générales sur l'étendue, l'aspect physique, les productions naturelles et la population : il est divisé en deux chapitres. Le premier traite de l'étendue et de la population, et se subdivise en deux sections : la première a pour objet l'étendue de l'empire d'Autriche depuis l'époque de sa formation jusqu'à nos jours, et la comparaison de son étendue actuelle avec sa population. L'objet de la seconde est de faire connaître les habitans de l'Autriche et les races principales qu'on y observe. Le second chapitre donne les lumières les plus satisfaisantes sur l'aspect physique de l'Autriche, sur les inégalités du sol, sur l'influence de leurs inégalités sur le climat et les habitans.

Le deuxième livre offre d'abord des considérations générales sur le gouvernement, l'industrie et le commerce de l'Autriche. Il est divisée en trois chapitres.

Le premier chapitre qui roule sur le gouvernement et ses institutions politiques est divisés en six sections. Section première. Constitutions de l'Etat. Lois fondamentales de l'Empire. — De ces lois fondamentales. — De la forme du gouvernement.—De la prestation d'hommage. — Du couronnement. — De la majorité et de la tutelle du souverain.— Du pouvoir de l'empereur. — Des droits de l'empereur d'Autriche dans ses états héréditaires compris sous le nom général d'Etats allemands, comme archiduc d'Autriche, roi de Bohême, de Galicie et de Lodomérie. — Des droits de l'empereur d'Autriche, comme roi de Hongrie et prince de Transylvanie. — Des états de la diète. — Des états du royaume de Hongrie et de Transylvanie. — De l'ensemble du gouvernement d'Autriche. Section seconde : Etat militaire. Troisième section : Loisjudiciaires ; code civil ; code criminel. Section quatrième : Etat des finances en Autriche ; contributions directes et indirectes ; manière de les établir. Section cinquième : Religion des habitans de l'Autriche. Sectes diverses. Section sixième : Instruction publique ; établissement où elle est répandue.

Le second chapitre traite de l'état des manufactures et du commerce en Autriche : il est subdivisé en deux sections. La première roule sur l'industrie et manufactures. — Toiles de lin et de coton ; draps ; soies ; cuirs ; instrumens en fer ; verres et cristaux ; porcelaines. La seconde section a pour objets : relations commerciales ; exportations ; importations ; routes ; canaux ; mesures, monnaies ; — mesures de longueur ; mesures de capacité. — Mesures de solidité. — Poids. — Monnaies. Le troisième chapitre offre le tableau des productions naturelles ; il est divisé en trois sections ; la première traite des productions minérales ; mines métalliques. La seconde, des productions végétales ; progrès de la culture du sol. La troisième, des productions animales ; éducation des bestiaux.

HISTOIRE.

Recherches sur la Bretagne, d'après ses monumens anciens et modernes, par M. *Maudet de Penhouet*, capitaine des vaisseaux du Roi. Un vol. in-4°. Nantes, *Maugin*. Paris, *Foucaut*.

Histoire de la guerre d'Espagne et de Portugal de 1809 *à* 1813, par M. *Sarrazin*, maréchal-de-camp, etc., ornées de la carte d'Espagne et de Portugal, où sont tracées les marches des armées française, espagnole et portugaise, dressées par M. *Lapie*, ingénieur - géographe. Un vol. in-8°. *Dentu*. 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Campagne de Paris en 1814 ; précédée *d'un coup-d'œil sur celle de* 1813, ou *Précis historique et impartial des événemens, depuis l'invasion de la France par les armées étrangères jusqu'à la capitulation de Paris, la déchéance et l'abdication de Buonaparte inclusivement* ; suivie *de l'exposé des principaux traits de son caractère et des causes de son élévation*, rédigée sur des documens authentiques, et d'après les renseignemens recueillis de plusieurs témoins, accompagnée d'une carte, par P. F. F. J. *Giraud*. Sixième édition revue, corrigée et augmentée *de plusieurs détails du traité particulier qui rend Napo-*

léon possesseur de l'île d'Elbe. Un vol. in-8°. *Eymery.* 2 fr.

Relation historique de ce qui s'est passé à Paris à la mémorable époque de la déchéance de Buonaparte, écrite en espagnol, par M. *Rodriguez* (*Julien Antoine*), et traduite en français par *le même*. Un vol. in-8°. Chez *l'auteur*, rue du Cloître Saint-Benoit. 6 fr.

Relation circonstanciée de la campagne de Russie, etc., par Eugène *La Baume*. Seconde édition. Un vol. in-8°. *Panckouke*. 6 fr.

Tableau de la campagne de Moscou en 1812, par René *Bourgeois*, docteur en médecine, témoin oculaire. Un vol. in-8°. *Dentu.* 3 fr.

Mémoires de Sully, principal ministre de Henri-le-Grand. Nouvelle édition plus exacte et plus correcte que les précédentes, augmentée de lettres autographes de Henri IV et de Sully. 6 vol. in-8°. *Amable Costes*. 26 fr.

C'est le texte de l'abbé de *L'Ecluse des Loges*.

Histoire des Croisades, etc., par M. *Michaud.* Tome IIe. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le deuxième cahier de ce Journal.)

Article sixième et dernier (deuxième extrait.)

Dès que le printemps eut rendu la mer navigable, Philippe Auguste s'embarqua pour la Palestine. Sa présence ranima les chrétiens qui, depuis deux ans, assiégeaient sans succès Ptolémaïs. Les Français, après avoir déployé leurs tentes, s'occupèrent de livrer un assaut. Ils pouvaient se rendre maître de la ville; mais Philippe inspiré par une générosité chevaleresque, bien plus que par une sage politique, voulut que le roi d'Angleterre Richard fut présent à cette conquête. Cette condescendance donna le temps aux Sarrasins de recevoir des secours.

Richard, parti de Messine, s'arrêta dans sa route à l'île de Chypre; et profitant de la haine que les habitans de cette île portaient à leur souverain, il en prit possession, et Chypre érigée en royaume resta près de trois cents ans sous la domination des Latins.

Les Anglais arrivant sous les murs de Ptolémaïs réunirent leurs forces à celles de l'armée chrétienne; la présence des deux monarques ayant rétabli la discipline, Ptolémaïs n'aurait pas pu prolonger sa résistence, si la discorde n'était pas entrée dans le camp des chrétiens avec Richard. Les débats occasionnés par les prétentions au trône de Jérusalem se renouvelèrent à l'arrivée des Anglais, Philippe s'étant déclaré pour Conrad, duc de Souabe, et Richard pour Guy de Lusignan.

La maladie dangereuse dont les deux rois furent attaqués, donna lieu de remarquer l'esprit chevaleresque qui régnait en ces temps chez les musulmans et les chrétiens. Pendant tout le cours de la maladie des deux monarques, Saladin leur envoya des rafraîchissemens et des médecins. Les messages que ces deux princes adressèrent souvent à cette occasion aux généraux Saladin, donnèrent même lieu à chaque parti de se reprocher réciproquement des intelligences impies avec ce prince.

Après de longues discussions sur les prétentions des deux rivaux au trône de Jérusalem, il fut enfin décidé que Guy de Lusignan conserverait le titre de roi pendant sa vie, et que Conrad et ses

descendans lui succéderaient dans la souveraineté de la Ville sainte, dont les musulmans étaient en possession. On convint en même-temps que lorsqu'un des deux monarques français et anglais attaquerait Ptolémaïs, l'autre veillerait à la sûreté du camp et contiendrait l'armée de Saladin. Ce double accord ayant rétabli l'harmonie, le siége fut repris avec une nouvelle fureur; mais les musulmans avaient employé à fortifier la ville le temps que les chrétiens avaient consumé en de vaines disputes. Cependant la persévérance des assiégeans l'emporta sur l'opiniatre résistance des assiégés. Ptolémaïs fut obligé de capituler. Le siége de cette place avait duré trois ans. Plus de cent combats et neuf grandes batailles avaient été livrés devant ses murs, et la plus brave noblesse de l'Europe avait péri pendant le siége.

Chaque nation prit possession d'un des quartiers de la ville qui eut bientôt autant de maîtres qu'elle avait eu d'ennemis. Cependant la capitulation de Ptolémaïs étant restée sans exécution par la mauvaise foi de Saladin qui, sous divers prétextes différait d'en remplir les conditions, Richard irrité de ce retard eut la barbarie de faire massacrer, sous les yeux même de Saladin, cinq mille soldats de la garnison. Le jour même de la reddition de Ptolémaïs, ce prince, aussi hautain que barbare avait fait un sanglant outrage à Léopold, duc d'Autriche, en donnant l'ordre d'arracher et de jeter dans les fossés le drapeau de ce prince arboré sur un des murs de la ville. Léopold dissimula son dépit, mais on sait de quelle manière funeste pour Richard il s'en vengea dans la suite.

Philippe ayant été exposé de son côté à plusieurs traits d'infidélité et de trahison de la part de Richard craignit de compromettre la dignité d'un roi et l'intérêt de la croisade en punissant la perfidie de son rival : il résolut de revenir en France, et quitta la Palestine, après avoir laissé dans l'armée des croisés dix mille fantassins et cinq cents cavaliers dont il confia le commandement au duc de Bourgogne. Après son départ, Richard restait à la tête d'une armée de cent mille croisés. Après avoir réparé Ptolémaïs et donné quelque repos à ses soldats il marcha vers Césarée, et fut sans cesse harcelé par Saladin qui faisait mettre à mort tous les traîneurs de l'armée chrétienne, pour expier le massacre de la garnison de Ptolémaïs. De Césarée Richard s'avança vers Assur où Saladin, avec toutes ses forces vint à sa rencontre. La bataille dura tout le jour et fut très-sanglante ; mais sur le soir, les Musulmans entourés de toutes parts se retirèrent dans la forêt de Saram. Richard ne sut pas profiter de la défaite des Sarrazins. Au lieu de poursuivre l'ennemi, ou d'aller droit à Jérusalem, il s'occupa de réparer les fortifications de Jaffa. Le projet qu'il avait conçu d'assiéger Ascalon ayant été soupçonné par Saladin, ce prince la fit démolir, et Richard s'occupa encore d'en relever les murailles. Comme l'armée chrétienne ne lui obéissait qu'en murmurant, Richard fit faire plusieurs propositions de paix à Saladin, qui s'y refusa constamment, parce qu'elles supposaient toujours la restitution de Jérusalem aux Chrétiens. Comme la conquête de cette ville était le principal but de la guerre, les croisés pressèrent vivement Richard de les faire marcher vers cette ville. Il fut obligé de céder à leur impatience ; mais la dévastation de tout le pays, habilement commandée par Saladin exposa bientôt l'armée des croisées à toutes les horreurs de la famine, et l'obligea de rétrograder vers Ascalon. La mort du marquis de Tyr, Conrad, assassiné par une main inconnue, donna lieu à de violens soupçons contre Richard, que l'opinion publique accusait de cet assassinat ; mais cet mort ne lui laissa plus de rivaux à redouter et d'ennemis à combattre parmi les Chrétiens. Il profita de cette supériorité pour faire diverses expéditions qui répandirent l'effroi parmi les Sarrazins ; et tout à coup il prit le chemin de Jérusalem où Saladin s'était renfermé. Alors éclatèrent dans

l'armée de violentes dissentions sur le projet d'assiéger cette ville, et l'on ne prit aucune résolution.

Cependant la plupart des guerriers Sarrasins commençaient à perdre l'ardeur qu'ils avaient montrée pour la cause de l'islamisme. Saladin était abandonné de plusieurs de ses auxiliaires et craignait de voir s'élever des troubles dans son empire. De leur côté les Chrétiens ne montraient plus la même impatience de faire le siége de Jérusalem défendue par une garnison nombreuse et une armée d'observation. La disposition des esprits et l'impossibilité de poursuivre dans l'hiver qui durait encore, des entreprises guerrières, firent enfin adopter une trêve de trois ans et huit mois. On convint que Jérusalem resterait ouverte à la dévotion des Chrétiens, et que ceux-ci posséderaient toute la côte maritime, depuis Jaffa jusqu'à Tyr. Il ne fut point question dans le traité de la restitution de la vraie croix. Les principaux chefs des deux armées jurèrent, les uns sur l'Evangile, les autres sur l'Alcoran d'observer les conditions du traité. Quant au sultan et au roi d'Angleterre, ils se contentèrent de donner leur parole et de toucher la main des ambassadeurs. Tous les princes chrétiens et musulmans furent invités à signer le traité. Parmi ceux qu'on appela pour être garans de la paix on n'oublia ni le prince d'Antioche, ni le chef des Ismaëliens. Le seul Gui de Lusignan ne fut point nommé dans le traité. Dépouillé de son royaume de Jérusalem il obtint celui de Chypre qui étoit une possession plus réelle, mais qu'il fallut payer aux Templiers, à qui Richard l'avait vendue. La Palestine fut cédée au comte de Champagne. La conclusion de la paix fut célébrée par des festins et des Tournois où les Chrétiens et les Musulmans déposèrent le fanatisme et la haine qui avaient fait verser tant de sang (*). La plupart des guerriers de l'Occident, sur l'invitation de Saladin, allèrent visiter les saints lieux avant de s'embarquer pour l'Europe : à leur départ, les Français perdirent le duc de Bourgogne qui mourut à Tyr.

Ainsi se termina la troisième croisade où tout l'Occident en armes ne put obtenir d'autres avantages que la prise de Ptolémaïs et la démolition d'Ascalon. L'Allemagne en particulier y perdit un de ses plus grands empereurs, et la plus belle de ses armées.

L'historien termine sa narration par deux portraits énergiquement tracés des deux rivaux de gloire, Saladin et Richard Cœur-de-Lion.

Histoire de France pendant les guerres de religion, par Charles *Lacretelle*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le huitième cahier de ce Journal.)

Article deuxième.

Le règne de François II ne dura que dix-sept mois, mais on y trouva le germe de ces funestes guerres de religion qui ensanglantèrent les règnes de Charles IX et de Henri III. Philippe II au dehors, Catherine de Médicis dans l'intérieur, concoururent le plus efficacement à développer et à nourrir ce funeste germe. Voici comment s'exprime, à ce sujet, M. Lacretelle :

« Si du moment où Philippe II éta-
« blit le tribunal de l'inquisition dans les
« Pays Bas, le gouvernement français
« eût conservé un peu de calme et de
« sagesse, tout l'héritage de la maison
« de Bourgogne allait bientôt échaper à
« l'Autriche ; mais Philippe II veillait à
« prévenir en France un retour de rai-
« son qui eût entraîné sa ruine. Dès le

(*) Si l'on en croit les auteurs arabes, six cent mille croisés étaient arrivés devant Ptolémaïs ; à peine cent mille de ces guerriers purent revoir leur patrie.

« règne de François II, il ne cessa de « tout corrompre en France par son or, « par ses conseils et par ses exemples. « Le cardinal de Lorraine fut son minis- « tre autant que le duc d'Albe lui-mê- « me. Une seule personne pouvait es- « pérer de balancer en quelques points « l'ascendant de ce prélat : c'était la « reine-mère. La mort de son époux « l'affranchissait d'un joug insupporta- « ble, celui d'une rivale beaucoup plus « âgée qu'elle. L'épreuve de patience « qu'elle avait subie l'avait perfection- « née dans l'âge de la dissimulation. Elle « paraissait indifférente au pouvoir, « lorsqu'elle en était le plus avide ; in- « capable d'aucune affection sincère, « elle trompent également amis ou en- « nemis : il n'y avait pour elle ni sécu- « rité ni plaisir, si elle n'excitait, ne « renouvelait et ne perpétuait les dis- « cordes ».

La conjuration d'Amboise fut la premier indice de la fermention sourde qui commençait à agiter les esprits, et qui préparait toutes les horreurs d'une guerre tout-à-la-fois civile et religieuse. Mr. Lacretelle en fait précéder la narration par les observations suivantes.

« Depuis six mois que régnait Fran- « çois II, ou plutôt les Guises, déjà « plusieurs assemblées secrètes s'étaient « tenues soit à Vendôme, chez le roi « de Navarre, soit à la Ferté, chez le « prince de Condé. Les chefs des mé- « contens y avaient délibéré, sans pou- « voir s'entendre, mais aussi sans se « trahir. Ceux d'entre eux qu'animait la « haine la plus profonde contre la cour, « résolurent de mettre en communica- « tion et en mouvement leurs lieutenans « principaux. Ils purent réunir et bien- « tôt, armer plus de six cents gentils- « hommes, sans se montrer à eux, sans « leur promettre un appui direct, enfin « sans se déclarer leurs chefs. Aujour- « d'hui même, la part qu'eurent à ce « mouvement les principaux de l'Etat est « restée encore problématique. On ne « sait si le faible roi de Navarre en fut « instruit, si le connétable n'en atten- « dit pas l'événement. On ne peut affir- « mer si Coligni l'imagina pour entraî- « ner le prince de Condé, ou si celui ci « voulut, par un coup hardi, terminer « l'irrésolution de l'amiral. Un seul des « chefs permit que son nom fut connu « des principaux conjurés, c'était le « prince de Condé. Ne nous étonnons « pas de ce qu'après deux siècles et de- « mi l'histoire ne peut indiquer avec « certitude les principaux auteurs de la « conjuration d'Amboise. Quel homme « ne reculerait pas devant l'effroyable « honneur d'avoir été le provocateur « d'une guerre civile ? Les protestans « eux-mêmes ne veulent pas que Coli- « gni, dont la mémoire leur est tou- « jours sacrée, se soit décidé prompte- « ment à venger leur cause au prix du « sang de ses concitoyens. »

Après avoir suivi Michel de l'Hôpital dans différens emplois par lesquels il passa d'abord, M. Lacretelle observe que lorsqu'il fut nommé chancelier de France, il ne chercha point s'il devait plus aux Guises qu'à la reine-mère, mais qu'il se souvint de ce qu'il devait à l'humanité, aux lois, à sa patrie.

« Habitués que nous sommes, pour- « suit-il, à des maximes de tolérance « religieuse, nous qui nous les avons « lues dans un si grand nombre d'ou- « vrages éloquens, profanes ou ingé- « nieux, nous qui avons vu ces maximes « devenir la loi de l'Europe presque « toute entière, nous concevons mal « combien dans le seizième siècle, il y « avait de difficulté à tracer ces principes « et à les concilier, soit avec l'autorité « du gouvernement, soit avec l'autorité « de la foi. Des idées qui sont devenues « le partage du bon sens, n'ont pu être « découvertes que par le génie. Sans « doute les rares inspirations de la pi- « tié conduisaient tous les hommes sages, « vertueux de ce temps à désirer l'aboli- « tion des supplices atroces ; les bons « magistrats ne cessaient d'exprimer ce « vœu ; ce qui appartient à Michel de « l'Hôpital,

« l'Hôpital, ce qui annonce à la fois l'é« lévation de son esprit et celle de son « caractère, c'est la sagesse d'un plan « qui embrassait toutes les parties de la « législation. Pour que le roi pût être « avec succès le conciliateur de ses su« jets, il voulut le rendre sur tous les « points leur bienfaiteur commun, trop « sûr de n'être pas compris d'abord par « des esprits superstitieux, plus sûr en« core d'avoir à lutter contre des pas« sions basses qui empruntaient le mas« que du zèle religieux, il s'était pro« posé de ne pas se découvrir trop tôt, « de ne se lasser jamais, de ne céder à « aucun homme, de n'être entraîné par « aucun événement. »

Tableau historique et raisonné des guerres de Napoléon Buonaparte, de leurs causes et de leurs effets, par M. *Michaud de Villette*. Seconde Partie, in-8°. *Michaud*. 2 fr. — 2 fr. 60 c.

Cette seconde partie embrasse la guerre en Egypte. L'historien remonte au départ de la flotte de Toulon : il décrit l'entrée de la flotte à Malte, la descente de l'armée en Egypte, la prise d'Alexandrie, la marche dans le désert, la bataille des Pyramides, l'entrée au Caire, l'expédition de Belbeys, la destruction de la flotte, les travaux législatifs, la prise de Jaffa, le massacre des prisonniers, l'emprisonnement des soldats français, le retour en Egypte, la bataille d'Aboukir, enfin la fuite de Buonaparte et son retour en Europe.

BIOGRAPHIE.

Dernières années du règne de Louis XVI, par François *Hue*, l'un des officiers de la chambre du roi, appelé par ce prince après la journée du 10 août, à l'honneur de rester auprès de lui et de la famille royale. Un vol. in-8°. *Galland* et *Deseine*. 6 fr. — 8 fr.

Vie historique et impartiale de Napoléon, empereur des Français, par J. M. G. Broch. in-18. *Vauquelin*.

Napoléon Buonaparte, ou *sa Vie civile et militaire réduite aux seuls faits, depuis sa naissance jusqu'à sa retraite dans l'île d'Elbe*, par M. Charles D***. Brochure in-18. *Dentu*.

Vies des poëtes français du siècle de Louis XIV, par M. F. *Guizot*. Quatrième livraison : fin du premier volume. L'ouvrage entier aura douze livraisons, formant trois volumes in-8°. *Leblanc*. 18 fr. — 23 fr.; sur papier vélin 30 fr.

Nobiliaire universel de France, ou *Recueil général des généalogies historiques des maisons nobles du royaume*, par M. *de Saint-Alais*, auteur des généalogies historiques de l'Europe. Tome II, in-8°. *Au bureau nobiliaire universel de France*, rue de la Vrillière, n°. 12. 7 fr. 50 c.

Biographie universelle, etc. Tomes XI et XII, in-8°. *Michaud*. Sur papier ordinaire 14 fr.; sur papier fin d'Angoulême, avec portraits 20 fr.; et sur papier grand raisin, avec portraits 32 fr.

Parmi les nombreux articles de cette nouvelle livraison, on distinguera, *Démosthènes*, par M. *Villemain*; les *Edwards*, par M. *Lally-Tolendal*; *Eschyle*, par M. *Visconti*; *Dion*, par M. *Walkenaer*; *Dolomieu*, par M. *Cuvier*; *Descartes*, par M. *Biot*; *Diophante*, par M. *Lacroix*; *Duranti*,

par M. *Ginguené*; *Djenguyz-Khan*, par M. *Langlès*; *Deshautesrayes*, par M. *Silvestre de Sacy*; *Dryden*, par M. *Suard*; *Doria*, par M. *Simonde de Sismondi*; *Dumoulin*, par M. *Bernardi*; *Dioscoride*, par M. *Dupetit-Thouars*; *Duker*, par M. *Boissenade*.

***Vie politique, militaire et privée du général Moreau*, etc., par M. *Alphonse Beauchamp*, etc.** (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le huitième cahier de ce Journal.)

Après la glorieuse et décisive victoire d'Hohenlinden, Moreau ne s'occupa plus que de jouir des douceurs d'une condition privée. Voici l'exposé qu'il a fait lui-même des sentimens qui l'animèrent à cette époque de sa vie.

« Au retour de tant de succès, dont le « plus grands de tous était d'avoir assuré « d'une manière efficace le repos du « Continent, le soldat entendait les cris « de reconnaissance. Quel moment pour « un ambitieux! Quel moment pour « conspirer si l'un de ces desseins avait « pu entrer dans mon ame! On connaît « le dévouement des armées pour les « chefs qu'elles aiment et qui viennent « de les faire aller de victoire en victoire. « Un ambitieux, un conspirateur aurait-« il laissé échapper l'occasion à la tête « d'une armée de cent mille hommes tant « de fois triomphante. Il entrait au milieu « d'une nation encore agitée et toujours « inquiète pour ses principes et pour « leur durée. Je ne songeai qu'à licencier « l'armée, et je rentrai dans le repos de « la vie civile ».

« Dans ce repos, qui n'était pas *sans* « *gloire*, je jouissais de mes honneurs, « de ces honneurs qu'il n'est pas sans « doute dans la puissance humaine de « m'arracher du souvenir de mes ac-« tions, du témoignage de ma conscien-« ce, de l'estime de mes compatriotes et « des étrangers, et s'il faut le dire du « flatteur et doux pressentiment de la « postérité. »

De retour à Paris, Moreau y vécut sans faste, sans affectation de célébrité, sans aucun appareil de grandeur, évitant surtout de choquer ou d'inquiéter Buonaparte, dont la secrète jalousie ne lui avait pas échappé. Ce fut dans ces dispositions qu'il se détermina à se fixer à Gros-Bois, terre qu'il venait d'acheter de l'ex-directeur Barras. Il venait très-rarement à Paris, et se bornait à déposer dans le sein de quelques amis l'indignation que lui causait la marche déjà trop rapide de Buonaparte vers le despotisme. Quelques railleries sans conséquence lui échappaient seulement sur quelques institutions nouvelles.

Buonaparte qui jalousait Moreau, et qui craignait même l'influence que ce général aurait pu se donner dans l'armée, résolut de l'enclaver dans une conspiration vraie ou supposée que Pichegru et d'autres patriotes avaient ourdie contre lui.

L'historien trace le tableau de la persécution qu'essuya Moreau, de la procédure criminelle dans laquelle on l'enveloppa, et qui tendait à lui faire perdre l'honneur et même la vie, de la courageuse défense de cet illustre accusé, du jugement de condamnation qui ne fut adouci que par la courageuse fermeté d'une partie de ses juges. Buonaparte qui voulait le faire périr, est forcé par l'opinion publique et par l'attachement prononcé de l'armée pour son ancien général, de se borner à le bannir de la France et de le faire conduire sur la frontière d'Espagne. Moreau se rend à Cadix et s'y embarque pour se retirer dans un pays de liberté aux Etats-unis. Il y mène une vie privée dans la Pensylvanie. Là il peut manifester en toute liberté son opinion sur les projets gigantesques de Buonaparte, elle n'est que trop justifiée par les désastres de la campagne de Russie : il en conçoit une profonde af-

fliction, et se détermine à passer sur le Continent pour y concourir à sauver la France et l'Europe. Débarqué à Gothembourg en Suède, il passe à Stralsund; est comblé d'honneurs sur toute la route, a une entrevue avec le prince royal de Suède, son ancien compagnon d'armes, arrive à Berlin et reçoit, dans son passage, par la Prusse, les expressions unanimes d'enthousiasme et de joie. A son arrivée à Prague, il a plusieurs entrevues avec l'empereur Alexandre, le roi de Prusse, l'empereur d'Autriche. Il arrête un plan de campagne, et manifeste les sentimens et les motifs qui le portent à prendre les armes contre Buonaparte. Il se rend de suite à l'armée combinée des puissances alliées, et à l'attaque de Dresde il est blessé à mort auprès de l'empereur Alexandre. L'historien dépeint avec beaucoup d'énergie l'affliction générale de toute l'armée, celle de ses chefs, particulièrement la profonde douleur de l'empereur Alexandre qui lui était singulièrement attaché. Les souverains confédérés, avec quelque espoir de le sauver, l'avaient fait conduire en Bohême, en employant les précautions les plus recherchées. Les espérances qu'on avait conçues de l'arracher au trépas s'évanouirent, et il expira au milieu des gémissemens universels. Il faut lire dans l'ouvrage même les détails attendrissans de ses derniers momens; la description des honneurs funèbres que lui rendirent les souverains confédérés, le transport de ses dépouilles mortelles à Saint-Pétersbourg, et les traits les plus remarquables de son éloge qui y fut solemnellement prononcé.

Précis historique sur le célèbre feld-maréchal comte Souwarow, etc., par G. P. I. *Guillaumanche Dubocage*. etc (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Article deuxième.

Dans un premier article nous avons donné un aperçu de la vie militaire de Souwarow; nous allons, dans celui-ci, donner une idée du caractère, des mœurs, des habitudes, des qualités morales de ce général prouvés par différens traits de sa vie: les bornes de ce journal ne nous permetteront d'en relever que les plus remarquables.

Le personel du maréchal Souwarow cadrait parfaitement avec son originalité: c'était un petit homme d'environ cinq pieds un pouce d'une structure faible et délicate en apparence; mais la nature l'avait doué d'un tempérament robuste et très-nerveux qu'il avait fortifié par une vie sobre, dure et active. Sa tête blanchie par les ans et par les fatigues de la guerre n'avait conservé qu'un peu de cheveux. Peu d'hommes ont eu le front plus couvert de rides et de rides plus expressives. Par caractère il était vif et même impétueux. Lorsqu'il était profondément affecté, sa figure devenait sévère, imposante et même terrible; mais ces momens étaient rares et fortement motivés, et cette sévérité ne dégénérait jamais en injustice. Le jeu habituel de sa physionomie tenait à la plus grande de ses qualités, c'est-à-dire à un tact surprenant qui ne lui permettait pas de laisser échapper l'occasion de dire et de faire tout à propos. Ce vieux guerrier n'aimait pas qu'on lui rappelât son âge et qu'on lui fît appercevoir ses cheveux blancs. On avait soin, à cet effet, de faire couvrir et même enlever les glaces des appartemens dans lesquels il devait habiter et même de ceux où il allait en visite. S'il passait devant une glace oubliée, il prenait sa course en fermant les yeux, et faisait toutes sortes de grimaces jusqu'à ce qu'il fût hors de l'appartement.

Le maréchal Souwarow se levait souvent à minuit et toujours avant quatre heures du matin: il dînait ordinairement

à huit heures en hiver et à sept en été. Le dîner était son principal repas. Ce temps était celui de sa récréation, et il s'y oubliait souvent. Dans le reste de la journée il se contentait de prendre du café, du thé et autre choses semblables. Après le dîner, il se couchait une heure ou deux. Du reste, il mangeait et buvait beaucoup à son dîné : sa cuisine était détestable, mais on n'aurait pas osé témoigner qu'on la trouvait telle. Pour s'endurcir à toutes les intempéries des saisons et fortifier son tempérament, il avait contracté l'habitude, en se levant le matin, d'aller à la porte de sa tente, et de se faire jeter, même dans un âge avancé plusieurs sceaux d'eau froide sur le corps. Un esprit excessif de propreté lui faisait se laver les mains plusieurs fois dans la journée. En hiver, comme en été, il n'était vêtu que de basin blanc, si ce n'est dans le froid excessif où il prenait un vêtement de drap mais toujours blanc. Quoiqu'il eût obtenu, pour prix de ses victoires, les décorations d'un grand nombre d'ordres ou diamans, il ne les portait que dans les cérémonies importantes. Ce n'était aussi qu'alors qu'il se paraît de quelques diamans. Jamais il ne portait d'argent sur lui, et il avait un grand mépris pour les richesses; il ne possédait en équipage, ni chevaux de selle ni de trait, et n'avait aucune suite pour son service personnel; il n'employait qu'un seul domestique, et pour l'usage momentané de sa maison, il ne se servait que de soldats. Par les dons de sa souveraine, sa fortune était immense, et cependant il avait peu d'argent parce qu'il se laissait voler. Son désintéressement était tel que dans aucune de ses victoires il n'a retenu pour lui aucune partie du butin. Avec cette grande modestie dans son extérieur, il était loin de la conserver dans ses discours. Il se plaçait lui-même au-dessus de César et même d'Annibal. Sa bonté toujours soutenue faisait pardonner chez lui cette jactance. Il aimait singulièrement les enfans, il n'en rencontrait jamais sans s'arrêter pour les embrasser et leur donner sa bénédiction. L'honnête homme malheureux avait la certitude de trouver en lui intérêt et appui. Le prestige de l'amour dut être toujours inconnu à un homme tel que Souwarow. Il n'avait jamais aimé les femmes, et les regardait comme des entraves à la gloire d'un militaire dont il pensait qu'elles énervait la santé, les mœurs et le courage. S'étant marié, il ne connut pour sa femme d'autre sentimens que celui de l'amitié : il dut néanmoins faire son bonheur, si le bonheur d'une femme se compose d'une grande confiance en elle et d'une entière liberté.

Itinéraire de Buonaparte, depuis son départ de Dollevent, le 28 *mars, jusqu'à son embarquement à Fréjus, le* 29 *avril*, avec quelques *détails sur ses derniers momens à Fontainebleau, et sur sa nouvelle existence à Porto-Ferrajo*; pour servir de suite à la *régence à Blois*. Broch. in-8°. *Lenormant* et *Delaunay*, 1 fr. 50 c. — 2 fr.

Ce qu'il y a de plus neuf et de plus remarquable tout à-la-fois dans cette brochure, c'est premièrement la relation de la route de Buonaparte à partir de son arrivée dans le Comtat-Venaissin et dans sa traversée de la Provence jusqu'à son embarquement à Fréjus. Son voyage avait été assez paisible jusqu'à *Orgon* dans le Comtat; mais dans cette petite ville il courut les plus grands dangers et essuya les plus humilians outrages; ils furent si souvent répétés dans toute la partie de la Provence qu'il traversa, qu'il fut obligé, pour sauver sa vie, de prendre un uniforme autrichien, et que malgré cette précaution il ne dut sa conservation qu'à l'extrême vigilance des détachemens des troupes alliées qui l'escortaient.

Son arrivée dans l'île d'Elbe forme un contraste piquant. On lui rend tous les honneurs de la souveraineté, et il at-

secte sur ce théâtre si circonscrit les formes imposantes qu'il déployait sur la vaste scène de l'Empire français. Un mandement du vicaire-général de l'île, M. Arrighi, annonce aux habitans de cette île toute la félicité dont ils jouiront sous leur nouveau souverain.

Histoire de la conjuration du général Mallet, avec des détails officiels sur cette affaire. _Seconde édition_, revue, corrigée et augmentée des pièces officielles du procès recueillies à la commission militaire, par le sténographe du ministère de la police ; des interrogatoires des accusés ; de lettres inédites, etc., par M. l'abbé _Lafond_.

Nous avions annoncé, dans un précédent cahier, cet ouvrage, mais par son titre seulement. Nous y revenons pour observer que l'auteur a eu pour principal but d'établir que le général Mallet, par toute sa conduite, antérieurement à la conjuration dont il était le chef, a toujours été l'ennemi du gouvernement tyrannique de Buonaparte, et qu'il n'a tenté de le renverser que pour y substituer un gouvernement légitime. Le titre de cet ouvrage annonce suffisamment les augmentations très-considérables qu'il a reçues dans la seconde édition.

Histoire de J. B. Bossuet, composée sur les manuscrits originaux, par M. L. F. _de Bausset_, ancien évêque d'Alais. 4 vol. in-8°. Versailles, _Lebel_. Paris, _Treuttel_ et _Würtz_. 24 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

MÉLANGES DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE ET DE VOYAGES.

Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire, etc., publiées par M. _Malte-Brun_. Tome III de la 6.e souscription, et 23.e de la collection. Cahier 69. _Volland_ et _Brunet_.

La partie des Annales proprement dites contient : 1) extrait d'un recueil de lettres sur l'Angleterre, par M. de _Saint-Amans_ ; 2) tableau de la Saxe, d'après les derniers auteurs saxons, et quelques observations faites pendant un voyage dans ce pays (suite et fin) ; 3) notice sur le village de Mandeure, par M. G... capitaine, aide-de-camp.

Le Bulletin renferme : 1) état présent des colonies espagnoles et particulièrement de Saint-Domingue, par M. _Walton_, secrétaire de l'expédition qui prit la ville de Saint-Domingue ; 2) description abrégée de la Guyane française, par M. _Leblond_, correspondant de l'Institut, avec une carte dressée par M. _Poirson_ ; 3) recherches historiques sur la Bretagne, d'après ses monumens anciens et modernes, par M. _Maudet de Penhouet_ ; 4) aperçu des États-Unis au commencement du dix-neuvième siècle, par M. le chevalier _Félix de Beaujour_, 5) ouvrages nouveaux.

VOYAGES.

Voyage aux régions équinoxiales du nouveau Continent, fait en 1799, 1800, 1801, 1802, 1803, 1804, par MM. Alex. _de Humboldt_ et _Bonpland_, rédigé par M. Alex. _de Humboldt_, avec deux atlas qui renferment l'un, les vues des Cordillières et les monumens des peuples indigènes de l'Amérique ; l'autre, des cartes géographiques et physiques. Tome I, in-4°. Section première, avec deux livraisons de cartes. _Schoell_. 60 fr. ; papier vélin 72 fr.

Ce magnifique ouvrage formera quatre volumes in-4°. qui paraîtront par sections formant chacune, comme celle que nous annonçons ici, un demi-volume, et qui seront également accompagnées de deux livraisons de cartes.

Voyage dans l'Afrique et dans les Deux Indes, pendant les années 1809 *à* 1812, par M. *Matugène de Keralio.* 2 vol. in-12. *Eymery.* 5 fr. — 6 fr. 50 c.

La Perse, ou Tableau de l'histoire, du gouvernement, de la religion, de la littérature, etc. de cet empire et des mœurs de ses habitans; ouvrage orné de gravures d'après les peintures persanes, par M. *Jourdain.* 5 vol. in-18. *Ferra.* 18 fr., avec figures coloriées 30 fr.

Cet ouvrage est un abrégé très-bien rédigé des excellens Voyages de Chardin, d'Olivier, et de MM. Morier et Scott-Waring. La partie des gravures, dont M. Jourdain paraît faire peu de cas, et qu'il qualifie d'*images*, est très-négligée; mais on en est plus que dédommagé par la traduction que la connaissance des langues orientales a mis M. Jourdain à même de nous donner de plusieurs morceaux des poètes persans.

L'Afrique, ou Histoire, mœurs, usages et coutumes des Africains du Sénégal, par R. G. V.: ouvrage orné de quarante-quatre planches, exécutés la plupart d'après les dessins originaux inédits faits sur les lieux. 4 vol. in-18. *Nepveu.*

Cet ouvrage est le fruit des longues observations que l'auteur a faites pendant son séjour au Sénégal. Les gravures dont il est enrichi ne sont rien moins que négligées. Les sujets sont dessinés avec soin et la gravure en est très agréable. Le titre générique d'*Afrique* donné par l'auteur à son ouvrage, annonce qu'il traitera les autres parties de l'Afrique, comme le Sénégal.

Voyage de l'Inde à Chyraz par le Golfe persique, etc., par M *Scott-Waring*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1814.)

Article cinquième et dernier (cinquième extrait).

Les notions que nous donne M. Scott-Waring sur la chasse des Persans, sur les chevaux de Perse et d'Arabie sont aussi neuves qu'elles sont curieuses. Beaucoup de Persans, et surtout les Arabes des côtes passent la plus grande partie de leur temps à la chasse. Le pays est plein de gazelles, de renards et de lièvres. Les lévriers qu'on emploie à la chasse sont moins alertes et plus farouches que ceux d'Europe. On est parvenu à rendre les faucons extrêmement adroits surtout une espèce qu'on nomme *churkh*, qu'on emploie principalement à la chasse aux gazelles. Un de ces oiseaux peut en chasser deux, rarement trois en un jour. Le churkh donne des peines infinies à élever. Lorsqu'on ne le soigne pas bien, ou qu'on ne lui a pas fait prendre la médecine accoutumée, il devient paresseux et sujet à s'envoler. On chasse peu l'âne sauvage: c'est un animal trop vif. On ne parvient à l'attraper, et très-rarement qu'en poussant continuellement des chevaux contre lui: il est d'une légèreté vraiment surprenante. La partie montueuse de la Perse offre des moutons et des chèvres sauvages qui sont un excellent mets. Les Persans se font un grand amusement de faire combattre des béliers.

Les chevaux arabes et persans passent, comme on sait, pour les meilleurs du monde, et l'on attribue, avec raison, l'amélioration de la race anglaise à l'in-

troduction des chevaux arabes en Angleterre. *Nejd*, la province de l'Arabie, la plus étendue et qui, au temps où M. Scott-Waring écrivait, était sous le joug des Wahabis, est le pays des chevaux par excellence. Il s'y trouve une multitude de races : il a eu l'attention de nous donner le nom de celles qui sont le plus ou le moins estimées : on en parcourera la liste avec beaucoup d'intérêt, ainsi que les caractères qu'il leur assigne dans l'ouvrage même. C'est une grande erreur, dit-il, de croire qu'il soit défendu d'exporter des chevaux de la Perse, et que le prix s'en élève à une somme exorbitante : ils sont au contraire à bon marché, et tout le monde sait qu'on en transporte un nombre considérable dans l'Inde.

Les observations de M. Scott-Waring sur le palmier sont aussi curieuses qu'instructives, mais elles n'offrent rien de neuf et qui ne se trouvent dans les bons ouvrages d'histoire naturelle et d'agriculture.

Quant au secret de résister à l'action du venin des animaux que les Persans appellent *dom*, et qui consiste à faire avaler par celui qui a reçu une piqûre d'un animal vénimeux ou d'une plante vénéneuse un petit morceau de sucre ou toute autre chose sur lesquels a soufflé une personne sanctifiée par le jeûne et la méditation, M. Scott-Waring, sans pouvoir expliquer des faits qui semblent venir à l'appui de l'efficacité de ce prétendu secret, trouve ridicule d'attribuer les cures qu'il a vu d'opérer aux causes que la crédulité des Persans assigne.

M. Scott-Waring donne une notice très-intéressante sur l'histoire et la religion d'un peuple répandu dans plusieurs provinces de la Perse et sur les frontières qu'on nomme *Ouchâbis* Les forces de ce peuple, dit-il, s'élèvent maintenant à quatre-vingt ou quatre-vingt dix mille hommes. La rapidité, mais surtout le secret avec lesquels elles se portent sur les points à envahir tiennent tous les pays voisins dans une continuelle appréhension. Lors du passage de M. Scott-Waring à Bassorah, le peuple s'attendait à une attaque prochaine de leur part. Quoiqu'il n'ait fait que passer dans cette ville, il y a recueilli des notions satisfaisantes, tant sur son état ancien que sur son état actuel. Les ruines de l'ancienne Bassorah que Niebuhr a confondue avec la ville de Zobeïr occupent à peu près un espace de deux milles, et sont à la disposition des habitans de Zobeïr qui en tirent encore aujourdh'ui les briques dont ils bâtissent leurs maisons : non loin de ces ruines, est un canal desséché qui joignait l'Euphrate à un autre fleuve : c'est, suivant le voyageur, un ouvrage digne de l'admiration des modernes par son étendue et sa solidité. La ville actuelle est entourée d'une faible muraille qui, chose fort étonnante, a résisté pendant onze mois à une armée persane : elle peut avoir six milles de circonférence. Les maisons sont plus vilaines que celles de Chyraz ; les rues sont mal percées et étroites : dans la saison des pluies, il est impossible d'y marcher à pied et dangereux d'y aller à cheval. Les bazars néanmoins sont vastes et bien fournis. Il s'y trouve une église catholique, sous la juridiction du grand-vicaire de Bagdad. Les diverses sectes répandues dans l'Orient, observe M. Scott-Waring, sont traitées avec plus de douceurs et de tolérance que leur conduite habituelle ne semble le mériter ; les Arméniens surtout ne laissent échapper aucune occasion de manifester la haine qu'ils nourrissent contre les gouverneurs mahométans. En Perse et à Bassorah, les Chrétiens ont le libre exercice de leur culte sans être ni vexés, ni insultés le moins du monde. C'est une tolérance que les Musulmans ne rencontreraient pas dans plusieurs contrées de l'Europe.

Bassorah est une ville importante de commerce ; elle fait un commerce considérable avec l'Inde ; c'est le canal qui introduit dans l'empire Ottoman les objets manufacturés dans les possessions

orientales de la Grande-Bretagne : on y apporte annuellement une immense quantité de toiles et de mousselines du Bengale et de Masulipatan, qui sont ensuite envoyées à Bagdad, à Alep, à Constantinople, et même presque sur les bords de la Méditerranée : on y fait aussi le commerce d'Europe, et M. Scott-Waring a été fort étonné d'apprendre que les dentelles, les aiguilles et la coutellerie arrivent dans l'Inde par la voie de Bassorah. Cette ville est parfaitement bien pourvue de fruits de toute espèce, tels que pommes, raisins, pêches, poires, grenades, etc. Les choux et les autres légumes y égalent les plus beaux que le voyageur ait vus en Angleterre ; et cependant le climat y est extrêmement mauvais. Après un hiver pluvieux et froid, il faut y endurer des chaleurs insupportables.

Nous aurions désiré de pouvoir donner un aperçu des notions très-intéressantes par lesquelles M. Scott Waring termine la relation de son Voyage : elles roulent sur la manière de compter le temps en Perse, sur les monnaies de cet empire, sur la langue persane et la poésie des Persans. Mais ces notions sont si substantielles et si resserrées qu'elles ne sont pas susceptibles d'analyse, et qu'il faut les lire dans l'ouvrage même.

JURISPRUDENCE. INSTRUCTION.

Recueil des lois du royaume de France en 1814, avec une table alphabétique. Tome I, numéros 1 à 36. Un vol. in-8°. Lille, *Dunel.*

Contrainte par corps ; abus à réformer. Appel à S. M. Louis XVIII et au Corps législatif, par M. L. G. De B.... jurisconsulte. Broch. in-8°. *Lefèvre.* 75 c.

De l'Education physique de l'homme, par M. *Friedlænder*, D. M., membre correspondant de l'Académie royale des sciences de Munich, et de la Société de l'Ecole de médecine de Paris, de la Société académique et de l'Athénée de médecine de la même ville, de la Société physico-médicale d'Erlangen, etc. Un vol. in-8°. *Treuttel* et *Würtz.* 6 fr. — 7 fr. 80 c.

Nous reviendrons sur cet intéressant ouvrage.

Les Indemnités des gens de lettres, ou les Encouragemens de la jeunesse, par J. M. *Bouilly*, auteur des *Contes* et des *Conseils à ma Fille.* Un vol. in-12 orné de neuf gravures. Chez mademoiselle *Deville*, Editeur, rue de Seine, n°. 48, et *Lenormant.* 5 fr. — 6 fr.

Les Jours de congé, ou *Promenades hebdomadaires dont un instituteur a profité pour donner à ses élèves des leçons de piété et de morale*, par Antoine *Caillot.* 2 vol. in-12. *Brunot-Labbe.* 6 fr.

Correspondance de Prosper et de Juliette, pour faire suite aux *Etrennes d'une mère à ses enfans*, par madame V.... 2 vol. in-12, ornés de jolies gravures. *Genest jeune.* 3 fr. — 4 fr.

ECONOMIE POLITIQUE.

Résumé du témoignage donné devant un comité de la Chambre des Communes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, touchant la traite des nègres, adressé dans cette crise particulière aux puissances de la

chrétienté. Broch. in-8°. Egron. 75 c.

M. *Palisot de Beauvais* a publié une *Réfutation* de cet écrit sur 56 pag. in-8°.

Lettre à son excellence monseigneur le prince de Talleyrand-Périgord, ministre et secrétaire d'état de S. M. T. C. au département des affaires étrangères, et plénipotentiaire au congrès de Vienne : *au sujet de la traite des nègres*, par W. M. *Wilberforce*, écuyer, membre du parlement britannique, traduit de l'anglais. Br. in-8°. réimprimée à *Paris* sur l'édition de Londres. *Treuttel et Würtz*. 1 fr. 20 c. — 1 fr. 50 c.

Article premier.

Dès 1789 M. Clarkson, dans un écrit intitulé *Essai sur les désavantages politiques de la traite des nègres* que nous avons annoncé, dans le huitième cahier de ce Journal, s'était énergiquement prononcé sur la traite, mais uniquement sous les rapports politiques. Une foule de réclamations se sont élevées, dans la Grande-Bretagne, contre cet odieux commerce, ont été portées devant la Chambre des communes et ont décidé le parlement de la Grande-Bretagne à abolir la traite. L'extrait de ces réclamations se trouve dans le résumé dont nous venons de faire l'annonce.

A la vigueur des argumens employés dans ces différens écrits, et que M. Wilberforce a encore corroborés dans la lettre dont nous venons de donner le titre, il joint l'insinuante et l'irrésistible puissance du sentiment. Il fait voir que c'est uniquement l'appas de la traite qui entretient chez toutes les peuplades de l'Afrique occidentale ces guerres intestines que depuis trois siècles elles n'ont cessé de se faire pour se procurer des esclaves et les vendre aux Européens. Il peint des couleurs les plus énergiques la désolation de ces contrées, leur dépopulation, la démoralisation de ses habitans portée à un tel excès qu'on a vu, pendant toute la durée de la traite, des pères vendre leurs enfans; les enfans vendre leurs pères; les maris, vendre leurs femmes. L'abolition de la traite a fait cesser ces excès affreux. La paix s'est rétablie chez toutes ces nations, et l'on conçoit déjà l'espoir de les amener à un certain degré de civilisation.

L'abolition de la traite a fait nécessairement cesser aussi les horreurs inhérentes à la traite même, ce sont celles qui s'exerçaient sur les malheureux noirs dans le trajet des côtes d'Afrique aux îles d'Amérique. M. Wilberforce en trace un tableau déchirant.

Ces avantages inappréciables de l'abolition de la traite ne sont point balancés par des inconvéniens politiques.

Les mauvais traitemens qu'essuyaient les nègres dans la traversée en faisaient périr au moins la moitié. La moitié qui arrivait dans les colonies avait à lutter contre un nouveau climat, contre le chagrin dévorant pour ces infortunés d'être séparés souvent de leurs femmes, de leurs parens, de tout ce qu'ils avaient de plus cher au monde pour être réduits à la plus dure servitude et condamnés aux plus durs travaux : il en périssait donc encore un grand nombre.

Depuis l'abolition de la traite dans les colonies anglaises, il est constaté que le nombre des nègres, loin d'avoir diminué, a considérablement augmenté, parce que les Colons n'ayant plus la ressource de la traite, ont pris un soin particulier des enfans qui naissaient sur leurs habitations et des mères qui les allaitaient.

M. Wilberforce fait envisager au prince de Talleyrand-Périgord les mêmes avantages pour la France, si elle se détermine à ne pas profiter de la faculté que lui a laissée le traité de paix conclu à Paris, de continuer à faire la traite des noirs pendant cinq années, à partir de la date de ce traité.

De la nécessité de différer l'expédition de Saint-Domingue. Broch. in-8°. *Michaud*. 1 fr. 25 c. — 1 fr. 50 c.

Vœu des habitans de Saint-Domingue, présenté depuis peu à S. M., par un de ses Colons, agissant pour tous (M. *Berquin*, éditeur). Br. in-8°. *Panckouke*.

Des véritables causes qui ont amené la ruine de la colonie de Saint-Domingue, et des moyens certains d'en reprendre possession et d'y vivre tranquillement à l'abri de nouveaux ouragans politiques, par un *Cultivateur*. Broch. in-8°. *Dentu*. 1 fr. 50 c.

Considérations générales sur les trois classes qui peuplent les colonies françaises, et sur tout ce qui concerne leur administration intérieure. Un vol. in-8°. *Poulet*. 5 fr.

De l'Esprit de parti, dédié à l'esprit public, par *Constans*. Broch. in-8°. *Pelicier*. 1 fr.

Abrégé de l'ouvrage de Bossuet, intitulé *Défense de la déclaration du Clergé de France de 1682*, par M. *Coulon*. *Méquignon Junior*, père. 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Opinion d'un ancien membre du Tribunat sur les discussions relatives aux biens des émigrés. Broch. in-8°. Chez *les marchands de nouveautés*. 1 fr. 25 c. — 1 fr. 50 c.

Réflexions politiques sur quelques écrits de ce jour et sur les intérêts de tous les Français, par M. de *Châteaubriand*. (Voyez pour l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal 1814.)

Article deuxième.

Nous avons transcrit presque en entier dans le précédent cahier les cinq premiers chapitres de cet ouvrage, parce qu'il n'était pas possible de les soumettre à l'analyse, sans en affaiblir l'entraînante force : nous allons sommairement indiquer l'objet des dix-sept chapitres suivans.

Dans le sixième chapitre où l'auteur considère les émigrés en général, il observe qu'il n'y aura peut-être point de parfaite réconciliation entre les Français jusqu'à ce qu'on ait trouvé le moyen, par de sages tempéramens, des indemnités, des transactions volontaires, de diminuer ce que la vente de leurs biens a eu d'odieux.

Dans le septième et le huitième chapitre, l'auteur relève la singulière méprise où l'on est tombé, soit à dessein, soit de bonne foi, en supposant que tous les émigrés sont rentrés en France avec le roi, tandis qu'il est constant que presque tous étaient revenus en France, il y a déjà quatorze à quinze ans; et il fait voir combien il y aurait d'injustice et de dureté à ne pas venir au secours des derniers émigrés.

Dans le neuvième chapitre, l'auteur discute la question de savoir si l'on est plus inquiet dans le moment où il écrit, qu'on ne l'était au moment de la restauration; et il la résout en établissant la négative.

Dans le dixième chapitre, il agite une autre question, celle de savoir si le roi devait reprendre les anciennes formules dans les actes énoncés du trône : il la décide pour l'affirmative.

Dans le onzième chapitre, l'auteur explique de la manière la plus plausible

ce qu'on doit entendre par ce passage de la proclamation du roi, *tout le monde conservera ses places*.

Le douzième chapitre roule sur les alliés et les armées françaises. L'auteur y fait voir que dans les derniers événemens, l'armée française n'a point perdu *la partie d'honneur*.

Dans les treizième, quatorzième, quinzième, seizième, dix-septième et dix-huitième chapitres, l'auteur démontre que la Charte constitutionnelle convient aux deux opinions qui partagent la France, et il résout avec un rare talent les objections qu'on élève contre cette Charte.

Dans le dix-neuvième chapitre, l'auteur examine s'il serait possible de rétablir l'ancienne forme du gouvernement, et il en fait voir l'impossibilité absolue.

Dans le vingtième chapitre, l'auteur démontre que le nouveau gouvernement est dans les intérêts de tous : il en expose les avantages même pour *les hommes d'autrefois*.

Les vingt et unième et vingt-deuxième chapitres ont pour objet d'établir que la classe la plus nombreuse des Français doit être satisfaite de la Charte, et que le trône trouve dans cette même Charte sa sûreté et sa splendeur.

Mémoires secrets et Correspondance inédite du cardinal Dubois, premier ministre sous la régence du duc d'Orléans, recueillis et augmentés *de la paix d'Utrecht, et de diverses notes historiques*, par M. L. *Desevelinges*, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. 2 vol. in-8°. *Pillet*. 12 fr. — 15 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Du Pape et des Jésuites. Br. in-8°. *Egron*.

Cette brochure est divisée en quatre paragraphes. Dans le premier, l'auteur trace quelques événemens du pontificat de Pie VII, et particulièrement de la constitution *Sollicitudo omnium ecclesiarum*. Le second offre le tableau des Jésuites en France, depuis leur admission dans le royaume, jusqu'à leur suppression. Le troisième assigne les causes de la suppression des Jésuites en France, et expose les raisons alléguées en faveur de leur établissement. Le quatrième indique les causes qui s'opposent au rétablissement des Jésuites en France.

Traité d'Economie politique, etc., par J. B. *Say*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le cinquième cahier de ce Journal 1814.)

Article troisième et dernier.

Le troisième livre qui traite de la distribution des richesses est divisé en onze chapitres : 1) du fondement de la valeur des choses ; 2) de ce qu'il faut entendre par la quantité d'une marchandise qui est dans la circulation et par l'étendue de la demande ; 3) de l'argent considéré comme marchandise dans la circulation ; 4) des variations réelles, des variations relatives et des variations nominales dans les prix ; 5) des sources des revenus, et comment ils se distribuent dans les sociétés ; 6) quels genres de productions payent plus largement les services productifs ; 7) des revenus industriels. — Des profits industriels en général. — Des profits du savant. — Des profits de l'entrepreneur d'industrie. — Des profits de l'ouvrier. — De l'indépendance chez les modernes des progrès de l'industrie ; 8) des revenus capitaux. — Du prêt à intérêt. — Des profits des capitaux. — Quels sont les emplois des capitaux les plus avantageux pour la société ; 9) des revenus territoriaux. — Des profits des fonds de terre. — Des fermages ; 10) quels sont les effets des revenus perçus

d'une nation dans l'autre ; 11) de la population dans ses rapports avec l'économie politique. — Comment la quotité des profit influe sur la population des Etats. — Comment la nature des produits influe sur la distribution des habitans.

Le livre troisième qui traite de la consommation des richesses, est distribué en neuf chapitres 1) Des différentes sortes de consommation ; 2) des effets généraux de la consommation ; 3) de la consommation réproductive en général et de ses résultats ; 4) de la consommation improductive en général et de ses résultats ; 5) des consommations privées, de leurs motifs et de leurs résultats ; 6) des consommations publiques. — De la nature et des effets généraux des consommations publiques. — Des principaux objets de la dépense publique ; des dépenses publiques relatives à l'administration civile et judiciaire ; des dépenses relatives à l'armée ; des dépenses relatives à l'enseignement public ; des dépenses relatives aux établissemens de bienfaisance ; des dépenses relatives aux édifices et constructions publiques ; 7) par qui sont payées les consommations publiques, 8) de l'impôt. — Des effets généraux de toute espèce d'impôt. — Des différentes manières d'asseoir l'impôt, et sur quelles classes de sujets portent les divers impôts. — De l'impôt en nature. — De l'impôt territorial d'Angleterre ; 9) de la dette publique. — Des emprunts des gouvernemens et de leurs effets généraux. — Du crédit public, de ce qui le fonde, de ce qui l'altère.

RELIGION.

Œuvres complètes de Bourdaloue, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition augmentée d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, et d'une table générale des matières. 16 vol. in-8°. ornés du portrait de *Bourdaloue.* Paris, *Lenormant.* Versailles, *Lebel.* 56 fr.

Nous reviendrons sur cet article.

Les Veillées de Saint-Augustin : ouvrage traduit de l'italien. Nouvelle édition française, considérablement augmentée, par M. l'abbé *Gozzen*, docteur en théologie. Un vol. in-8°. *Lenormant.* 6 fr.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX-ARTS.

Histoire de l'art par les monumens, depuis sa décadence au quatrième siècle jusqu'à son renouvellement au seizième, pour servir de suite à l'Histoire de l'art chez les anciens, par M. *Seroux d'Agincourt.* Onzième livraison. gr. in-fol. (Voyez pour l'adresse et le prix, le cinquième cahier de ce Journal 1814.)

Cette livraison donne la série des planches relative à la fin de l'histoire de la miniature et aux monumens à partir du n° 59 jusques et compris le n° 73 ; avec le texte explicatif de ces planches.

Miniatures d'un Évangéliaire grec, manuscrit de la bibliothèque du Vatican. — Recueil de passages des Pères grecs sur le livre de Job ; manuscrit du trei-

zième siècle. — Chronique bulgare ; manuscrit ruthénique de la bibliothèque du Vatican ; treizième ou quatorzième siècle. — Partie de la Bible ; manuscrit grec du quatorzième siècle ; lueur de la renaissance et fin de l'histoire de la miniature. — Réunion des peintures réduites d'un Virgile manuscrit du Vatican coté 3867, douzième ou treizième siècle : continuation de l'histoire de la peinture sur les manuscrits en Italie. — Peinture en grand, et *specimen* des caractères du Virgile du Vatican. — Peintures comparées des divers manuscrits de Virgile ; cinquième et douzième siècles. — Peinture d'un poëme en l'honneur de la comtesse Mathilde, manuscrit latin du douzième siècle. — Recueil de bulles, extraits de chroniques ; manuscrits latins des douzième et treizième siècles.—Peintures de deux obituaires ou nécrologes ; manuscrits latins du douzième ou treizième siècle. — Peintures d'une chronique du monastère de Saint-Vincent sur le Vulturne ; manuscrit latin du douzième siècle. — Peintures exécutées en France sur un manuscrit latin du treizième siècle. — Peintures tirées de divers manuscrits français du onzième à la fin du treizième siècle. — Peintures des tragédies de Sénèque ; manuscrit latin du treizième au quatorzième siècle.—Miniatures d'un traité de fauconnerie par l'Empereur Frédéric II. Manuscrit latin du treizième siècle ; lueur de la renaissance de cette espèce de peinture en Italie.

Les développemens donnés par l'auteur aux explications des planches dont se compose cette livraison, et dont les bornes de ce journal nous ont imposé la nécessité de ne transcrire que les titres, supposent, comme les livraisons précédentes, une critique pleine de sagacité, l'initiation dans toutes les parties qui tiennent à l'art du dessin, et de plus une connaissance particulière de la paléographie. L'exactitude du dessin, la vigueur de la gravure se font remarquer dans toutes les planches. La suite est sous presse.

Monumens anciens et modernes de l'Hindoustan, etc., par M. *Langlès*, membre de l'Institut ; le dessin et la gravure dirigés par M. *Boudeville*. Septième livraison, petit in-4°. de quatre feuilles et six planches. *Firmin Didot*. 15 fr. avec la lettre ; papier vélin 24 fr.

POÉSIES. CONTES. ROMANS.

La Piété filiale, ou *la Fille des Rois*, poëme épique en trois chants, par C. E. *Saliberti*. Broch. in-8°. Toulouse, *Benichet*.

Fin du Poëme de la révolution française, par A. D. *Freuilly*. Broch. in-8°. *Delaunay*. 1 fr. 50 c. — 1 fr. 80 c.

Les Récréations d'Eugénie : contes propres à former le cœur et à développer la raison des enfans, par madame de R. Un vol. in-18. *Genest jeune*. 1 fr. 50 c. — 2 fr.

Le petit Savinien, ou *Histoire d'une jeune orpheline*, par madame de *Renneville*. Un vol. in-18, avec gravures. *Même adresse et même prix.*

Cécile de Châtenai, ou *le Pouvoir et les charmes de l'harmonie*, par l'auteur d'*Irma*, etc. 2 vol. in-12. *Lerouge*.

Nella de Sorville, ou *la Victime des événemens de 1814*, par M. *Faverole*, auteur des *Forges mystérieuses*. 2 vol. in-12. *Même adresse*.

LITTÉRATURE.

De la Littérature du midi de l'Europe, par J. C. *Simonde de Sismondi.* (Voyez pour l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1814.)

Article septième (premier extrait.)

Pour compléter le tableau de la littérature du midi de l'Europe, M. de Sismondi arrive à celui de la littérature portugaise, beaucoup moins connue en France que les littératures italienne et espagnole : c'est la partie la plus neuve de son important ouvrage. Il s'y occupe principalement de la littérature portugaise jusqu'au milieu du seizième siècle, époque de son état le plus brillant.

M. de Sismondi établit d'abord que le portugais est la dernière des langues romaines nées du latin et du tudesque; que les Portugais se considèrent comme Espagnols; mais que leur littérature est différente de celle d'Espagne; que le portugais est du castillan contracté et adouci; il en donne pour preuve un poëme portugais qu'on prétend avoir été composé peu après les conquêtes des Arabes. Après avoir fait remarquer que les Chrétiens étaient plus nombreux, et secouèrent plutôt le joug des Maures au couchant qu'au levant de l'Espagne, il jette un coup-d'œil rapide sur l'origine du comté de Portugal fondé par Henri de Bourgogne, et sur les conquêtes d'Alphonse Henriquez qui firent donner à ce comté le titre de royaume. M. de Sismondi observe que le caractère des Portugais fut nécessairement modifié par le commerce que l'heureuse situation de Lisbonne lui donnait la facilité de faire, et par la vie pastorale des campagnards; que l'esprit chevaleresque des Portugais les poussa successivement vers les conquêtes les plus hardies : qu'il existe peu de monumens de la poésie portugaise avant le quinzième siècle; que leur succès dans les lettres sont contemporains de leurs plus brillans succès; que les Portugais et les Galiciens furent signalés dans le quinzième siècle pour l'enthousiasme et la rêverie de leurs poésies amoureuses; qu'on en peut juger par l'échantillon qu'il donne des poésies de Macias l'amoureux, de Galice; que les Cancioneiros où étaient recueillis les poètes portugais du quinzième siècle ne se trouvent plus nulle part. C'est dans l'intervalle de 1495 à 1521 que florissait sous le règne du grand Emanuel Bernardin Ribeyro. M. de Sismondi fait connaître ses poésies pastorales, ses chansons sur le mariage, son roman de *Menina e Moça*, ainsi que la longue églogue de Cristoval Falçam, gouverneur de Madère, et les Gloses ou *Voltas* antiques, quelquefois recherchées et souvent naïves. Le règne de Jean III, de 1521 à 1557 fut plus favorable aux lettres qu'à la prospérité nationale. Saa de Miranda, dont la carrière s'étendit de 1495 à 1558 fut également célèbre dans la littérature castillane et portugaise. M. de Sismondi vante la grace et la mélancolie de ses sonnets; quant aux Eglogues de ce poète, il n'y en a que deux en portugais : ses Epîtres offrent des passages brillans, tant en philosophie qu'en politique : il s'est distingué aussi par quelques comédies Antonio Ferreira a fleuri de 1528 à 1569. Son principal mérite fut la correction des pensées et du style. M. de Sismondi en donne des exemples par des échantillons de ses poésies tirés de ses Sonnets et de ses Epîtres. Il est recommandable surtout par sa tragédie d'Inès de Castro, écrite avant qu'il existât des théâtres ou des modèles. Cette tragédie n'est point dépourvue d'un certain art : la mort d'Inès y est suffisamment motivée : on y remarque aussi le récit du songe de cette infortunée, et la manière dont il la peint, soit au moment où on lui annonce sa condamnation à la mort, soit lorsqu'elle comparaît devant le roi et les chevaliers qui demandent son supplice. M. de Sismondi fait connaître encore André de Caminha, poète et ami de Fer-

reira et Diego Bernardo dont les OEuvres ont été recueillies sous le nom de *O Lyma* : son Eglogue sur la mort d'Adonis est entachée des défauts de Marini. Quelques autres poètes encore, mais d'un mérite inférieur ont paru vers cette époque.

Discours sur cette question : « Quels « sont les moyens de faire concourir les théâtres à la perfection « du goût et à l'amélioration des « mœurs ? » couronné par la Société des sciences et belles-lettres de Bordeaux, le 21 août 1812, par M. *Dulpla*. Broch. in-8°. *Dentu*. 1 fr. 50 c. — 2 fr. 50 c.

Recherches sur Apollon et sur divers points de grammaire, par J. N. *Gail*, lecteur royal, membre de l'Institut. Broch. in-8°. *Delalain*. 1 fr. — 1 fr. 25 c.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

Lettres à madame de Fronville sur le psychisme, par J. S. *Quesné*. Troisième édition. *Janet* et *Cotelle*. Un vol. in-12.

Le Secrétaire de poche, suivi du *Pétitionnaire*, etc., par J. *Carolus*. Un vol. in-18. *Locart* et *Davi*.

La Caverne des Brigands, ou *Recueil des assassinats, des vols, des brigandages, des scélérats qui ont expié leurs crimes sur l'échafaud*. Un vol. in-18. *Même adresse*.

ÉTUDE DES LANGUES.

Dictionnaire chinois, français et latin, publié par M. *Deguignes*, résident de France à la Chine, attaché au ministère des relations extérieures et correspondant de la première et de la troisième classe de l'Institut. Un vol. gr. in-folio de près de douze cents pages; publié par ordre et aux frais du Gouvernement, et tiré à mille sur papier ordinaire, et à cent sur papier vélin. Chez *Treuttel* et *Würtz*, à Paris et à Strasbourg.

L'auteur du dictionnaire chinois qui a résidé très-longtemps en Chine, et qui a même traversé entièrement cet empire, était déjà très avantageusement connu par la relation de son Voyage à Péking, etc., qui a paru en 1808, où il a relevé plusieurs erreurs dans lesquelles, malgré leur talent pour l'observation, la brièveté de leur séjour en Chine, avaient nécessairement jeté Sir Staunton et John Barrow, dans leurs relations de l'ambassade anglaise. Ce dictionnaire a déjà reçu l'accueil le plus distingué en Angleterre. La société royale de Londres, par l'organe de son secrétaire, a remercié l'auteur de l'envoi qu'il lui avait fait d'un exemplaire *de ce bel ouvrage qui fait une ère importante dans la littérature chinoise*. Ce sont les expressions de la lettre, et le Morning-Chronicle, le plus estimé des journaux anglais, dit *qu'en Angleterre on regarde ce magnifique dictionnaire comme*

un ouvrage très-important, ce sont aussi les expressions du journaliste.

Vers la fin du siècle dernier, un savant distingué, M. Hager, avait publié sur la Chine, trois ouvrages d'un grand intérêt : 1°. Description des médailles chinoises du cabinet impérial de France; précédée d'un essai de numismatique chinoise, etc.; 2°. le Panthéon chinois, ou parallèle entre le culte religieux des Grecs et celui des Chinois, etc.; 3°. monument de l'empereur Yu, ou la plus ancienne description de la Chine, etc. (*)

Le dictionnaire chinois contribuera encore à faire saisir toute l'importance de ces trois ouvrages.

Mélanges de littérature grecque à l'usage de ceux qui apprennent le grec moderne Un vol. in-8°. *Jombert*. 3 fr. — 3 fr. 50 c. (**).

ALMANACHS.

Almanach lyrique des Dames : recueil de petites romances, avec la musique gravée. Un vol. in-18, orné de quatre jolies gravures renfermé dans un étui. *Janet et Cotelle*. 5 fr.

Almanach des Muses pour l'an 1815 (51e. volume de la collection). Un vol. in-12, orné de gravures. *Levis*. 2 fr. 50 c.

(*) Ces trois ouvrages se trouvent chez MM. *Treuttel et Würtz*.

(**) On trouve chez le même libraire le Lexicon français-grec moderne, par *Zalikoglow*. 1 vol. in 8°. 12 fr. — 16 fr.

NÉCROLOGIE.

Dans le mois de décembre où la mort avait déjà moissonné deux hommes de lettres estimables, le théâtre lyrique a perdu celui de nos poètes qui, après Quinault, avait le plus enrichi ce théâtre d'opéra dignes de passer à la postérité, M. *Guillard*, auteur des poèmes d'*Iphigénie en Tauride*, de *Chimène*, d'*Arvire et Evelina*, de *la Mort d'Adam*, et notamment d'*OEdipe à Colonne* le chef-d'œuvre de la scène lyrique. On pourrait même dire qu'il l'emporta sur Quinault sous certains rapports, et surtout en ce qu'il n'a, pas, comme lui, affadi la scène par de monotones et langoureuses tirades d'amour. M. Guillard n'était âgé que de soixante-deux ans.

Les lettres et les beaux-arts avaient eu précédemment, le 23 septembre, à regretter M. *Seroux-d'Agincourt*, auteur de *l'histoire de l'art par les monumens, depuis sa décadence au quatrième siècle jusqu'à son renouvellement*, ouvrage faisant suite à *l'histoire de l'art*, par *Winkelmann*, et qui décèle des recherches immenses dans les monumens du moyen âge et un goût très-éclairé dans toutes les classes des beaux-arts. Il est mort dans la quatre-vingt-troisième année de son âge, et a publié encore presque dans ses derniers momens, un *recueil de fragmens de sculpture antique en terre cuite*, propre à guider les élèves dans l'étude de la sculpture antique (*).

(*) L'un et l'autre de ces ouvrages se trouvent chez MM. *Treuttel et Würtz*.

TABLE

DU

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA LITTÉRATURE DE FRANCE.

ANNÉE 1814.

Le chiffre *romain* indique le *cahier*, et le chiffre *arabe* la *page*.

PREMIÈRE CLASSE,

CONTENANT

Histoire naturelle. — Botanique. — Minéralogie. — Physique, Chimie, Pharmacie. — Physiologie, Médecine et Chirurgie. — Sciences mathématiques. — Astronomie.

HISTOIRE NATURELLE.

Annales du Musée d'histoire naturelle, 10.e année, in-4°. II, 33.

Mémoires géologiques sur les terreins formés sous l'eau douce par les débris fossiles des mollusques vivant sur la terre ou dans l'eau non-salée, par *Daudebart de Férussac*. in-4°. IX, 257.

Mémoires du Muséum d'histoire naturelle, par les professeurs de cet établissement. in 4°. X, 289.

Nouvelles Observations sur les abeilles, par *Hubert*. Nouv. édit. 2 vol. in-8°. avec un Atlas. IX, 258.

BOTANIQUE.

Le Botaniste cultivateur, par *Dumont-de-Courset*. Tome VII.e in-8°. V, 129.

Double Flore parisienne. in-18. IV, 97.

Flore médicale, décrite par *Chaumeton* et *Turpin*. Tome I.er in-8°. VII, 193. XI, 321.

Flore pittoresque des environs de Paris, par *Vigneux*. Supplément. in-4°. VI, 161.

Herborisations artificielles aux environs de Paris, par *Plée fils*. 17.e herborisation. in-8°. III, 65.

Journal de Botanique, rédigé par *Des-*

veaux. Tome IV.e in-8°. VIII, 225.
Les Liliacées, par *Redouté*, 71 et 72.e livr. gr. in-fol. V, 129. VII, 194.
Méthode signalémentaire pour servir à l'étude du nom des plantes, par *Lefebure*. 2 cahiers in-8°. VIII, 225. IX, 258 XI, 321.
Notice sur les plantes à ajouter à la Flore de France, par *Loiseleur-Deslongchamps*. in-8°. I, 1.
Recherches historiques, botaniques et médicales pour servir à l'histoire des plantes de France, par *Loiseleur-Deslongchamps*. in-8°. I, 1.
Traité des arbres et arbustes que l'on cultive en France, par *Duhamel-Dumonceau*. 68 à 70.e livraison. in-fol. II, 37. X, 292.

MINÉRALOGIE.

Dissertation sur les eaux minérales de Rennes, par *Julia*. in 8°. V, 129.
Essai d'analyse minérale, par *Pujos*. V, 129.

PHYSIQUE. CHIMIE. PHARMACIE.

Histoire philosophique des progrès de la physique, par *Libes*. 4 vol. in 8°. I, 1. II, 33. III, 65, IV, 97. V, 130. VI, 161. VII, 195. VIII, 225. IX, 260. X, 289. XI, 322.
Journal de physique, chimie, histoire naturelle, etc. par *Delamétherie*. Tome LI. in-4°. II, 36.
Mémoire contre la prétendue versalité d'une matière sans pesanteur, etc. par *Badolio*. in-8°. XI, 324.
Mémoire sur les sept espèces d'hommes et sur les causes des altérations de ces espèces, par *Peyroux de la Coudronière*. in-8°. IV, 107.
Objections contre l'attraction, par *Maréchal*. in-8°. XI, 324.
Recherches expérimentales et mathématiques sur les mouvemens des molécules de la lumière autour de leur centre de gravité. vol. in-4°. XI, 324
Traité de chimie élémentaire, théorique et pratique, par *Thénard*. Tome. II, in-8°. II, 36.

Bulletin de pharmacie. V.e vol. in-8°. II, 37.
Cours élémentaire et pratique de pharmacie classique, par *Morelot*. Deuxième édit. augmentée par *Morat*. 3 vol. in-8°. X, 292.
Pharmacopeia collegii regalis medicorum Londinensis. in-18. II, 36.

PHYSIOLOGIE. MÉDECINE. ET CHIRURGIE.

Anatomie descriptive de Bichat, revue par *Roux*. Tome I.er in-8°. VII, 196.
Annales cliniques publiées à Montpellier. 11.e année. I, 4.
Aphorismes et pronostics d'Hippocrate, trad. par *Bosquillon*. in-18. V, 131.
De l'Apoplexie, par *Riabé*. in-4°. IX, 262.
L'Art de soigner les pieds. in 4°. IX, 263.
Divers articles de l'Aliénation mentale, par *Esquirol*. in-8°. IV, 102.
Bibliothèque médicale. Journal dirigé par *Royer-Colard*. 43.e vol. in-8°. VIII, 228.
Considérations sur la nature et le traitement des maladies de famille, etc. par *Portal*. 3.e édit. in-8°. XI, 324.
De la Contagion régnante sur les vaches, sur les bœufs et sur l'homme, en quelques contrées de la France, par *Leroi*. in-8°. V, 133.
Dictionnaire de médecine pratique et de chirurgie mises à la portée de tout le monde, par *Pougens*. 2 vol. in-8°. VII, 197.
Dictionnaire des sciences médicales. Tomes 8, 9 et 10. in-8°. IV, 102. VI, 164. XI, 333.
Elémens de philosophie chimique, par *Davy*, trad. de l'anglais par *Vanmons*. Tome I.er. in-8°. I, 4.
Nouveaux Elémens de la science et de l'art des accouchemens, par *Maygrier*. in-8°. I, 4.
Nouveaux Elémens de thérapeutique et de matière médicale, par *Alibert*,

Nouv. édit. revue et augmentée. 2 vol. in-8°. I, 4.
Essai sur les moyens de former de bons médecins, par *Menuret*. Nouv. édit. augm. in-8°. X, 291.
Formulaire mémorial et pharmaceutique, recueilli par *Cadet de Gassicourt*, et enrichi de notes par *Pariset*. 2.e éd. in-8°. VI, 164.
De la nature et des causes de la Gonorrhée bénigne et des Fleurs blanches, par *Doussin-Dubreuil*. 3e. édit. in-8°. VI, 164.
Instruction sur l'entretien des dents et des gencives, etc. par *Ricci*. in-8°. VI. 164.
Journal de médecine, de chirurgie, de pharmacie. in-8°. V, 134.
Lettres sur les dangers de l'Onanisme, par *Doussin-Dubreuil*. Nouv. édit. in-12. VI, 164.
Manuel médical, par *Nysten*. in-8°. IV, 102.
De la médecine pratique en général, et de la médecine légale en particulier, par *Prunelle*. in-8°. VII, 197.
Mélanges de chirurgie et de médecine, par *Mothe*. in-8°. I, 4.
Mémoires et observations sur l'application du feu au traitement des maladies. in-8°. I, 3.
Mémoire sur l'utilité de l'analogie en médecine. in-8°. XI. 325.
Observations sur la nature et le traitement des maladies de foie, par *Portal*. in-8°. IX, 262.
OEuvres chirurgicales; par *Bichat*. 3 v. in-8°. fig. XI, 325.
OEuvres complètes de Tissot. Nouv. édit. publiée par P. *Tissot*. Tom. 7 à 11. in-8°. I, 4.
Recherches sur l'apoplexie, par *Rochaux*. in-8°. VIII, 228.
Recherches sur l'influence de l'air dans le développement, le caractère et le traitement des maladies, par *Bouffey*. in-8°. I, 4.
Révision des nouvelles doctrines physiologiques, par *Coutreneau*. in-8°. V, 131.
Séméiologie buccale et buccomancie, par *Laforgue*. in-8°. X, 291.
La Sympathie, ou l'art de juger par les traits du visage, etc. par mad. ***. in-16 avec 32 planches. I, 3.
Tableau de la médecine hippocratique, 2e édit. par *Cailleau*. in-12. III, 67.
Topographie médicale des départemens de la Haute-Garonne, etc. par *St.-Aubin*. in-8°. VII, 197.
Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent, par *Boyer*. 4 vol. in-8°. VII, 197. VIII, 228. IX, 262. X, 291. XI, 325.
Traité médico-philosophique sur le rire, par *Rey*. in-8°. IV, 99.
Traité d'opérations manuelles et inventions de mécanique servant de moyens secondaires pour en assurer le succès, par *Dutertre*. in-8°. avec fig. VII, 197. VIII, 228.
Traité de pathologie générale appliqué principalement à la médecine externe, par *Hugon*. in-8°. I, 4. IV, 100. V, 131.
Traité des maladies des yeux, par *Williams*. in-8°. XI, 324.

Annales du magnétisme animal. Numéros 1, 2 et 3. VII, 197.
Histoire de la guérison d'une jeune personne par le magnétisme animal, trad. de l'allemand du baron de *Strombeck*, avec préface du Dr *Marcard*. in-8°. VIII, 230. IX, 262.
Lettres de M. C*** à M. R***, sur le magnétisme animal. in-8°. I, 3.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Analyse algébrique faisant suite à la première section de l'Algèbre. 2e. édit. par *Garnier*. in-8°. V, 134.
Annales de mathématiques pures et appliquées, par *Gergogne*. in-4°. IX, 263.
Application du calcul différentiel à la discussion et à la construction des équations des lignes courbes du second degré, etc. par *Bérard*. in-4°. II, 37.
Arithmétique pratique, simplifiée, etc., par *Bardoux*. 2 vol. in-8°. II, 37.
L'Art de mesurer la surface du cercle

géométrique, etc. in-8°. VIII, 230.

Exercice du calcul intégral, par *Legendre*. 2.e supplément. vol. in-4°. VI, 164.

Mémoires de la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut de France. Année 1812. 1.re partie. in-4°. II, 37.

Les Œuvres d'Euclide, traduites en latin et en français, par *Peyrard*. vol. in-4°. III, 67. IV, 102.

Philosophie de l'infini, contenant des contre-réflexions et des réflexions sur la métaphysique du calcul intégral, par *Hoëné Wronsky*. in-4°. VI, 164.

Recherches expérimentales et mathématiques sur le mouvement des valvules autour de leur centre de gravité, par *Biot*. in-4°. II, 37.

Traité du calcul différentiel et intégral, par *Lacroix*. Nouv. édit. in-4°. II, 37.

Trois heures d'amusemens, contenant des tours de cartes, des problêmes d'arithmétique, de géométrie et de physique, etc., par *Ducœur-Joly*. in-12. III, 71.

ASTRONOMIE.

Annuaire du bureau des longitudes. in-16. I, 5.

Astronomie théorique et pratique, par *Delambre*. 3 vol. in-4°. IV, 103. V, 134.

Connaissance des temps pour l'an 1816. in-8°. I, 5.

Exposition du système du monde; description de la machine *géocyclique* inventée par *Jambon*. in-8°. VI, 164. X, 292.

Méthode de *Kraft* pour réduire la distance apparente des deux astres à la distance vraie. in-8°. IV, 103.

Tables de la déclinaison du soleil au méridien de Paris, pour les années 1814 à 1829 inclusivement, par *Beranger la Beaume*. in-8°. VII, 197.

DEUXIEME CLASSE,

CONTENANT

Arts et Manufactures. — Commerce. — Finances. — Economie rurale et domestique. — Navigation. — Art militaire.

ARTS ET MANUFACTURES.

Archives des découvertes et des inventions nouvelles, faites dans les sciences, les arts et les manufactures, tant en France que dans les pays étrangers, pendant l'année 1813. 6.e vol de la collection. in-8°. III, 69.

L'Art du Cuisinier, par *Beauvilliers*. in-8°, avec planches. VI, 165.

L'Art du Vinaigrier, par *de Machy*. in-8°. VII. 198.

Aviceptologie française, par *Bulliard*. 6.e édit. avec fig. in-8°. IV, 104.

Instruction sur l'art de bâtir dans toutes les campagnes. in-8°. XI, 327.

La Levée des plans et les partages rendus faciles, par *Soular*. in-18. X, 293.

Mémoires de technologie et de mécanique, par *Marcel de Serres*. in-8°. II, 38.

Mémoire sur les couleurs inaltérables pour la peinture, par *Laboulaye-Marillac*. in-4°. XI, 326.
Nouveau Procédé de peintures applicables à l'intérieur et à l'extérieur des habitations, bustes, etc., par *Cadet de Vaux*. in-8°. VI, 165.

Découverte des élémens de l'Ecriture anglaise, par *Delbarre* : cahier oblong. III, 70.
Théorie générale de l'art d'Ecrire, par *Lin-Try*. in-8°. II, 38.
Des Homonymes français, et de l'Art de bien lire, par *Armand*. in-12. V, 135.

Nouvelle Académie des jeux. in-12. XI, 327.
Nouveau Traité sur le jeu de billard. in-12. IV, 104.
La Roulette, etc. Considérations sur ce jeu, les joueurs, etc. 5.e édit. in-12. V, 135.

COMMERCE.

Almanach du commerce de Paris, etc. Année 1814. Par *de la Tynna*. vol. gr. in-8°. I, 5. VII, 198.
Application de la tenue des livres à parties doubles au commerce des marchands en détail, par *Boyard*. in-8°. X, 293.
Arithmétique du commerce, par *Rozas*. in 8°. V, 136.
Considérations politiques sur l'état actuel de l'Europe, etc., par *Garonne*. in-8°. VIII, 231.
Considérations sur la situation commerciale de la France au commencement de la révolution, par *Fonvielle*. in-8°. VII, 198.
Cours de droit commercial, par *Pardessus* Tomes I et II, in-4°. II, 38.
Dictionnaire géographique et commercial de la France : 1.re part. (A-K). in-8. IV, 104.
Guide du commerçant en gros et en détail, par M***. in-12. III, 71.
Le Guide du commerce des eaux-de-vie et esprit de vin relativement à la France, etc., par *Petit*. in-12. I, 6. II, 38.
Journal de jurisprudence commerciale. Six cahiers in-8°. VII, 198.
Lettre sur la nécessité de permettre l'exportation des laines et des mérinos, par *Gabiou*. in-8°. VI, 165.
Manuel du commerçant des Indes orientales et de la Chine, par *Blanchard*. petit in-folio. X, 293.
Mémoire sur les inconvéniens d'un traité de commerce avec l'Angleterre. in-4°. VIII, 231.
Observations sur un entrepôt général des denrées coloniales à Paris. in-4°. VIII, 231.
Observations sur le traité de commerce projeté entre la France et l'Angleterre. in-8°. VII, 198.
Opinion d'un propriétaire sur le commerce des laines (par le comte de *Polignac*). in-8°. VI, 165.
Prix général et raisonné des principaux marchés de l'Europe, par *Masquelet-Lefebvre*. VI, 165.
Réflexions sur le commerce de France : deuxième suite, par *Garonne*. in-8°. IV, 104. V, 136.
Résumé général des nouveaux poids et mesures et monnaies de France, par *Audibert* et *Boileau*. in-8°. III, 71.
Tableau pour connaître la quantité de jours qu'il y a d'une époque à l'autre, et pour avoir l'intérêt de l'argent à tous les taux usités, par *Lefort*. in 8°. X, 293.
Tableau des tares et usages sur la place de Rouen pour les marchandises. in-8°. IV, 104.
Tarif décimal pour la réduction des bois carrés, par *Bocquet*. in-24. IV, 104.
Du Traité de commerce et de la prohibition, par *Guillard*. in-8°. X, 293.

Sur l'Amendement du projet de loi sur les *fers* étrangers, tendant à faire excepter du nouveau droit les fers achetés en Suède. in-4°. IX, 264.
Considérations sur l'importation des *fers*

étrangers dans ses rapports avec l'intérêt public. in-4°. IX, 264.
De l'Introduction en France des *fers* et aciers étrangers considérée sous le rapport de l'intérêt général. in-8°. IX, 264.
Observations sur le projet de loi concernant le tarif du droit d'entrée sur les *fers* étrangers. in-8°. VIII, 231.
Observations sur le projet de lois concernant les nouveaux droits à imposer sur les *fers* et *usines* étrangers. in-8°. VIII, 231.
Pétition des propriétaires et maîtres de forges réunis à Paris, présentée à la Chambre des Députés. in-8°. IX, 264.
Mémoire présenté à la Chambre des Pairs, par les fabricans d'*alun* et de couperose verte. in-4°. XI, 326.
Mémoire des fabricans du *suc de betteraves*. in-4° XI, 326.
Discussion à la Chambre des Députés pour la liberté des fabrications de tabacs et des ventes, par *Imbert*. in-4°. VIII, 232
Des *tabacs*, par *Lamarre*. in-8°. IX, 264.

FINANCES.

Analyse raisonnée du nouveau plan de finances. in-8°. X, 293.
Nouveaux Cadastres des personnes et des propriétés du royaume de France, par *Forestier de Mont-Louis*. in-8°. VIII, 232.
Considérations sur le Cadastre de France, par *Despagnolet Lafigelle*. in-8°. XI, 327.
Mémoire sur la manière d'exécuter les deux cadastres des personnes et des propriétés foncières du royaume de France, par *Frantiers de Mont-Louis*. in-8°. VI, 166.
Mémoire sur les abus du Cadastre, par *Baulu Ledoux*. in-8°. X, 293.
Mémoire sur le Cadastre, par *Mourage de Vigny*. in-4°. VIII, 232.
Considérations sur les finances, sur la dette publique, etc., par *Bouchon Dubournial*. in-8°. VIII, 231.
Du Droit de joyeux avènement à la couronne, par d'*Arnaud*. in-8°. VII, 198.
Essai sur les finances du royaume, par *Delamarre*. in-8°. VII, 199.
Exposé de la situation de l'Empire français et du compte des finances, publié en 1813. 2.e édit., par d'*Ivernois*. in-8°. VI, 165.
Quelques idées sur les finances et sur les moyens de réparer le désordre, par *Nettemann*. in-8°. VII, 198.
— Idem. — pour connaître et s'assurer les ressources de l'état. in-8°. VII, 198.
Des Impositions et de leur influence sur l'industrie agricole et sur la prospérité publique, par *Chrétien*. in-8°. VIII, 231. XI, 327.
Des Impôts indirects, et du projet de loi pour les boissons. in-8°. X, 293.
Instruction pour l'administration de l'enregistrement et des domaines. Tome 2.e in-8°. VI, 166.
Mémoire sur le rétablissement des finances, par *Hannet*. in-4°. V, 136.
Mémoire sur un moyen prompt pour atteindre sans frais la perception d'un impôt foncier, etc., par *Galais*. in-8°. IX, 263.
Mémoire sur le rétablissement de la vente des sels et tabacs, au compte du Roi. in-8°. VI, 166.
Mémorial des contributions directes du royaume de France, par *Saint-Léger*. in-8°. VI, 166.
Moyens de remédier aux inconvéniens du Budjet. in-8°. VIII, 231.
Observations sur les rapports présentés au Roi et aux deux Chambres sur les Budjets de 1814 et 1815. in-4°. VIII, 232.
Questions d'un provincial sur le même objet. in-8°. VIII, 232.
Observations sur les dépenses et recettes à venir de la France, par *Sabatier*. in-8°. VI, 166.
Observations sur deux écrits intitulés : Réflexions sur le nouveau système de l'impôt indirect. in-8°. VI, 165.
Observations sur un projet de loi concernant les droits réunis et le maintien des exercices. in-8°. VIII, 232.
Supplément au dit, par *Lestrade*. in-4.

IX, 264.
Observations nouvelles sur l'impôt foncier. in-8°. VIII, 232.
Observations sur le rapport du ministre des finances, par *Lemercier*. in-8°. VIII, 232.
De la Perception des droits réunis. in-8°. VI, 166.
Portatif contentieux, ou Recueil des procès-verbaux des compétences civiles et correctionnelles, tant en matière de douanes qu'en matière de sels, par P. J. R. in-8°. VIII, 232.
Précis de la comptabilité, par *Chalier*. in-8°. IX, 264. XI, 327.
Prohibition des produits de fabriques étrangères; répression de la fraude, et restitution des droits sur les cotons. in-4°. VII, 198.
Réflexions sur le Budjet de 1814, par *Ganilh*. VII, 199.
Réflexions sur l'aperçu des recettes et dépenses de l'an 1814, par *Sabatier*. in-8°. VIII, 231.
Réflexions sur le nouveau système de l'impôt indirect, etc. in-8°. V, 136.
Réflexions sur les finances et la balance du commerce, par *Lemonnier*. in-8°. VIII, 232.
Réflexions sur les finances et le commerce, par F***. in-8°. IV, 104.
De la Suppression des droits réunis; de l'établissement des subsides destinés à les remplacer, etc. par *Debret*. in-8°. VI, 165.
Tarif des droits de douane du royaume, par *Carnaud*. in-4°. VII, 198.
Vœu d'un Français pour parvenir à payer la dette arriérée de l'Etat, sans augmentation d'impôts, par *Galland*. in-8°. VIII, 232.
Vues sur l'impôt, par *L. F.* in-8°. VIII, 232.

ÉCONOMIE RURALE, ET DOMESTIQUE.

De l'Agriculture des bois, d'après les principes de la culture végétale, par *Bonnet*. in-12. VI, 165.
De l'Economie alimentaire du peuple et du soldat, par *Cadet-Devaux*. in-8°. IV, 103.
Examen analytique des causes du dépérissement des bois, par *Plinguet* fils. 3e. édit. in-4°. VII, 198.
Le nouveau Guide du fermier, par *Lancale Delpierre*. in-8°. VII, 197.
Instruction agréable pour embellir les jardins, par *Cointereau*. in-8°. XI, 326.
Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques, par *Chabert*, etc. T. V. in 8°. 3e. édit. II, 37.
Mémoire sur la maladie épizootique qui règne en ce moment (1814) sur les bêtes à corne du départem. du Rhône et ailleurs, par *Gohier*. in-8°. VII, 197.
Mémoire sur les obstacles qui s'opposent à l'amélioration de la culture et à la reproduction des bois, par *Petit*. in-8°. VIII, 231.
Mémoire sur les prairies artificielles, par *Faure*. in-8°. IX, 263.
Notions générales et remarques particulières sur la physique végétale, par *Lemaire Lisancourt*. in-18. II, 37.
Précis des travaux de la Société d'agriculture de Douai, de 1812 et 1813. in-8°. XI, 326.
Principes raisonnés de la culture des arbres fruitiers, par *Tatin*. 4.e édit. 2 vol. in-8° I, 5. II, 37.
Suite des observations sur la monte et l'agnelage, par *Morel de Vindé*. in-8°. IV, 104.
Traité de la culture des bois d'après les principes de la physique végétale. in-8. IX, 263.
Traité du pied considéré dans les animaux domestiques, son anatomie et ses maladies, par *Girard*. in-8. II, 38.

NAVIGATION.

De la nécessité d'un port sur les côtes du golfe de Gascogne, pour le port et le cabotage de France, par *Grouvel*, in-8°. X, 294.
Esquisse maritime, ou Réflexions sur le corps du génie maritime et des ouvriers.

militaires, par *Royer* in-8°. VIII, 232.
Essais historiques et critiques sur la marine de France de 1661 à 1789, par *de la Serre* in-8°. VII, 199. VIII, 232. IX, 264. X, 244. XI, 328.
Histoire de la marine française, et de la loyauté des marins sous Buonaparte, par *Riboute St.-Hippolyte*. in-8°. IX, 265.
Manuel d'un jeune marin, etc. par *Noguoz*. in 12. avec 8 planches VII, 199.
Le Mânœuvrier, (du navire et des évolutions marines) par *Bourdé de Villehaut* in 8°. avec planches. X, 293.
Mémoire sur le cercle de réflexion, dans la marche des montres marines. in-8°. II, 38.
Ordonnance du roi concernant les ports et arsenaux de la marine. in-4°. X; 294
Remontrances des négocians du Brésil contre les insultes faites parla marine anglaise, par *Constantin*. in-8°. VII, 199.
Nouvelle Théorie du jaugeage des bâtimens de mer d'après le système métrique, par *Faubert*. in-8°. IX, 265.
Traité de Navigation, par *Bezout*. Nouvelle édit. augmentée de notes, etc. par *Roussel*. in-8°. XI, 327.

ART MILITAIRE.

Basilistique, ou indication de quelques expériences propres à simplifier la théorie du projectile de l'artillerie, par d'*Obenheim* in-8°. XI, 327.
Essai sur la composition de la force armée, par *Volfo-Ton*. in-8°. IX, 265.
Evolution des brigades, par *Meunier*. in-8°. avec planches. X, 293.
Le Guide des juges militaires, etc., par *Perrier* in-8°. II, 38.
Instruction pour le service de l'artillerie, etc., par *Hulot* et *Bigel*. 3e. éd. in-12. II, 38.
Manuel d'infanterie, in-12. II, 38.
Mémorial des gardes-nationales. 1er cah. in-8°. XI, 327.
Notes sur l'administration militaire. in-8. V, 136.
Ordonnance pour régler le service dans les places, etc. in-12. X, 293.
Ordonnance concernant le rétablissement des gardes du corps. in-8. VII, 199.

TROISIÈME CLASSE,

CONTENANT

Géographie et Topographie. — Voyages. — Histoire. — Biographie. — Economie politique — Jurisprudence, Législation. — Instruction, Education. — Philosophie, Religion.

GEOGRAPHIE ET TOPOGRAPHIE.

De l'Allemagne, par mad. de *Staël-Holstein*. 2.e édit. 4 vol. in-8°. IV, 110. V, 143. VI, 173. VII, 202. VIII, 239. IX, 269. X, 296.
L'Angleterre au commencement du 19.e siècle, par *de Lévis*. in-8°. IV, 108. V,

139. VI, 169. VII, 200. VIII, 235. IX, 267. X, 296.
Aperçu des Etats-Unis au commencement du 19.e siècle, par *Beaujour.* in-8°. X, 295.
Le petit Cicéron parisien. VI, 192.
Description de l'Egypte; observations et recherches faites en Egypte pendant l'expédition de l'armée française, publiée par les ordres de Napoléon, 2.e livraison, in-folio atlantique. II, 41.
Description de la Grèce, par *Pausanias* : trad. nouv. avec le texte grec, par *Clavier.* Tome I, in-8°. VII, 199.
Description de la Guyane française, par *Leblond.* in-8°. XI, 329.
Description des Pyrénées, etc., par *Dralet.* 2 vol. in-8°. I, 10. II, 41.
L'Egypte et la Syrie, par *Breton.* 6 vol. in-18, avec 84 gravures. I, 8.
Essai d'un tableau statistique et politique de la France au premier juillet 1814. in-8°. VII, 200.
Elémens de géographie. 4.e édit. in-12. V, 136.
Leçons élémentaires de cosmographie et de statistique, par *Graberg de Hemsö.* in-12. II, 41.
Notes, corrections, etc, pour le volume de l'Almageste de Ptolémée. in-4°. I, 7.
La Perse, par *Jourdain.* 5 vol. in-18, fig. I, 9 XI, 342.
Précis de la géographie universelle, par *Malte-Brun.* Tome IV, in-8°. I, 6. II, 39. III, 71.
Recherches sur la géographie systématique et positive des anciens, par *Gosselin.* 4 vol. in-4°. I, 7. II, 39.
Réflexions sur le peuple Corse, etc., par *Pietri.* in-18. VII, 200.
Le Secrétaire parisien, par *Lallemand.* in-12 VIII, 235.
Tableau des Colonies anglaises dans les quatre parties du monde. in-8°. XI, 329.
Tableau de Pétersbourg, par *Muller*, trad. de l'allemand par *Léger.* in 8°. I, 11. II, 43. III, 72. IV, 105. V, 136. VI, 166.
Topographie de Paris, ou Atlas topographique et statistique des plans de la ville de Paris, par *Maire.* in-8°. IX, 267.
Le Tour du monde, ou Tableaux géographiques et historiques de tous les peuples de la terre. 4 vol. in-18, avec fig. I, 8.
Voyage (géographique et statistique) en Autriche, par *Marcel de Serres.* 4 vol. in-8°. IX, 267. X, 295. XI, 331.
Voyage descriptif et philosophique de l'ancien et du nouveau Paris, orné de 50 gravures. 2 vol. in-18. VI, 166. IX, 267.

Atlas moderne portatif, composé de 28 cartes sur toutes les parties du globe. XI, 328.
Carte de l'Amérique méridionale, par *Lapie*, IX, 267.
Carte des Etat-Unis d'Amérique, d'après *Arrowsmith*, corrigée et augmentée par *Tardieu.* IX, 266.
Carte générale du royaume de France, divisée en départemens, dressée par *Collin.* IX, 266.
Nouvelle Carte administrative et statistique du royaume de France, par *de Bouge.* IX, 266.
Carte de l'île d'Elbe, par *Picquet.* Une feuille. X, 328.
— Idem. Petite feuille. V, 136.
Plan de l'attaque de Paris par les troupes alliées, en 1814, gravé par *Tardieu.* X, 295.

VOYAGES.

Abrégé de l'Hissoire générale des Voyages, etc., par *Laharpe.* Nouv. édit. in 12. IX à XX.e vol. I, 17. VIII, 246.
Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire, etc., par *Malte-Brun.* Tomes 22 et 23.e I, 17. VII, 211. X, 303. XI, 341.
Guide du Voyageur en Angleterre, en Ecosse et en Irlande, par *Cratwel*, trad. de l'anglais. 2 vol. in-8°. avec cartes. VI, 184.
Voyage de Paris à Neufchâtel, etc.,

par *Depping*. in-12. I, 21. II, 53.
Voyage hsitorique et pittoresque fait dans les Pays-Bas, par *Paquet-Syphorien*. 2 vol. in-8°. ornés de 21 planches. I, 22. II, 83.
L'Afrique, ou Histoire, mœurs et coutumes des Africains au Sénégal, par V... 4 vol. 18. XI, 342.
Voyage dans l'Afrique et dans les deux Indes, en 1809 à 1812, par *Keralio*. 2 vol. in-12. XI, 342.
Voyage en Perse, en Arménie, en Asie mineure et à Constantinople, par *Morier*, trad. de l'anglais. 3 vol. in-8°., et Atlas in-4°. I, 17. II, 49. III, 81. IV, 118. V, 149. VI, 185. VII, 211. VIII, 246. IX, 276. X, 303. XI, 342.
Voyage aux Régions équinoxiales du nouveau Continent, en 1799 à 1804, par *Humboldt* et *Bonpland*. Tome I.er in-4°. avec deux livraisons des cartes. XI, 341.

HISTOIRE.

Abrégé de l'histoire de France, depuis Pharamond jusqu'à la mort de Louis XVI. 2 vol. in-12, avec gravures. IV, 113.
Abrégé de l'Histoire de France, depuis l'origine de ses premiers habitans jusqu'à l'arrivée de Louis XVIII, par *Armand*. 2.e édit. in-12. VII, 205.
L'Attaque de Paris par les troupes alliées, le 30 mars 1814, trad. du russe en français. in-8°. VIII, 240.
Bibliothèque des souvenirs. in-12. VII, 205.
Buonaparte à Saint-Cloud, ou le 18 brumaire. in-8°. VIII, 241.
Campagne de Moscou en 1812, par *Durdent*. in-8°. IV, 113.
Détails abrégés de la campagne de Moscou. in-8°. IX, 271.
Fragmens sur la campagne de Russie. in-8°. V, 145.
Campagne de Paris en 1814, précédée d'un Coup-d'œil sur celle de 1813, par *Giraud*. in-8°. V, 145. XI, 332.
La Campagne de Portugal en 1810 et 1811. in-8°. III, 81. VI, 176.
Complément de la correspondance de la cour de Rome avec Buonaparte. in-8°. VI, 183.
Copies des lettres originales et dépêches des généraux, ministres, etc., écrites de Paris à Buonaparte, pendant son séjour à Dresde. in-8°. VI, 177.
Des Cosaques, trad. de l'allemand par *Karr*. in-8°. VIII, 241.
Dernier Soupir de l'inquisition d'Espagne, par *Nunez de Taboada*. in-8°. VII, 208.
L'Esprit de l'Histoire, par *Ferrand*. 5.e édit. 4 vol. in-8°. V, 144.
Essais historiques et biographiques sur la ville de Dijon, par *Giraud*. in-8°. II, 41.
Essais historiques et anecdotiques sur l'ancien comté d'Evreux, par *Masson de Saint-Amo*. in-8°. VIII, 241.
Essais historiques sur la dernière persécution de l'église. in-8°. IX, 271.
Essai sur la vie de Wentworth, et sur l'histoire générale d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande à cette époque, par *Lally-Tolendal*. Nouv. édit. in-8°. IX, 271.
Examen de la campagne de Buonaparte en Italie, dans les années 1796 et 1797, par *Pelletier*. in-8°. VI, 176.
Faits historiques sur Saint-Domingue, depuis 1786 jusqu'en 1805, etc., par *Grouvel*. in-8°. X, 297.
Fuite de Buonaparte de l'Egypte. in-8°. V, 145.
Histoire universelle, contenant le Synchronisme des histoires de tous les peuples contemporains, etc. 1.re période, par *Dillon*. Tomes I et II. in-8°. VI, 176.
Histoire des Cosaques, par *Lesur*. 2 vol. in-8°. VIII, 241. IX, 274.
Histoire des Croisades, par *Michaud*. Tome II. in-8°. II, 48. III, 77. IV, 116. V, 146. VI, 180. VII, 208. VIII, 242. IX, 272. X, 298. XI, 333.
Histoire du Bourbonais, par de *Coiffier-Demoret*. Tome I.er in-8°. X, 297.
Histoire de la conjuration du général Mallet, par l'abbé *Lafon*. in-8°. V, 145. XI, 341.

Histoire du dix-huit Brumaire et de Buonaparte, par *Gallais*. in-8°. III, 81. VI, 176.
Histoire des Etats-Généraux assemblés en 1789, par *Granié*. in-8°. VI, 183.
Histoire de France, depuis les Gaulois jusqu'à la mort de Louis XVI, par *Anquetil*. 15 vol. in-12. X, 297.
Histoire de France pendant les guerres de la religion, par *Lacretelle*. Tomes I et II, in-8°. VIII, 240. IX, 273. X, 299. XI, 335.
Histoire des invasions faites en France, depuis le commencement de la monarchie française jusqu'à nos jours, par *Lemaire*. in-12. IX, 270.
Histoire militaire des Français, depuis Pharamond jusques et compris le règne de Louis XVI. 3 vol. in-8°. I, 15. II, 45. III, 74.
Histoire de la Guerre entre la France et l'Espagne, pendant les années 1793, 1794 et 1795, par *Marcillac*. in-8°. V, 145.
Histoire de la Guerre d'Espagne et du Portugal de 1809 à 1813, par *Sarrazin*. in-8°. XI, 332.
Histoire de la chevalerie française, par *Gassier*. in-8°. IV, 113.
Histoire du donjon et du château de Vincennes, contenant des particularités intéressantes sur les personnes célèbres qui ont habité Vincennes, par R***. 3 vol. in-8°. avec grav. IX, 267.
Nouvelle Histoire de Normandie, enrichie de notes prises au Muséum de Londres, par *Bancois de Sainte-Marie*. in-8°. VII, 205.
Histoire de l'empire Ottoman, depuis sa fondation jusqu'à la paix d'Yassi en 1792, par *Salaberry*. 4 vol. in-8°. I, 15. II, 47. III, 75. IV, 113. V, 145. VI, 178.
Histoire des sectes religieuses des quatre parties du monde, par *Grégoire*. 2 vol. in-8°. VI, 177. VII, 205. VIII, 241. IX, 271.
Mémoire sur la guerre des Français en Espagne, par *Rocca*. in-8°. X, 298.
Mémoires pour servir à l'histoire de France sous le gouvernement de Napoléon Buonaparte, par *Salgues*. in-8°. VI, 183.
Mémoires de Sully. Nouv. éd. 6 vol. in-8°. XI, 333.
Moreau et sa dernière campagne. in-8°. VIII, 240.
Moscou avant et après l'incendie. in-8°. IX, 271.
Notice historique des efforts faits à Marseille et à Toulon pour la restauration de la monarchie, etc., par *Abeille*. in-8°. VIII, 240.
Les Otages de Louis XVI et de sa famille : trait historique. in-8°. VII, 205.
Pièces historiques relatives à Pie VII. in-8°. IV, 113.
Précis historique de la campagne de 1804. in-12. VIII, 240.
Précis sur les grands évènemens arrivés en France, jusqu'à l'époque de l'abdication de Napoléon Buonaparte. in-8°. IV, 113.
Précis historique des événemens qui ont frappé la banque de Hambourg pendant le blocus de cette ville, par *Pehmoeller*. in-8°. VIII, 240.
Procès de Louis XVI, suivi du Procès de Marie Antoinette, de madame Elisabeth, et du duc d'Orléans. 6.e édit. 2 vol. in 8°. avec fig. VIII, 249.
Histoire du procès de Louis XVI, par *Mejan*. Tome I, in-8°. VII, 216.
Procès-verbal d'un événement qui a eu lieu au palais du Luxembourg, le 22 février 1791, par *Labbée*. in-8° X, 298.
Recherches sur la Bretagne, d'après ses monumens anciens et modernes, par *Maudet de Penhouet*. in-8°. IX, 271. XI, 332.
Recherches nouvelles sur l'Histoire ancienne, par *Volney*. 3 vol. in-8°. V, 144.
Recueil de pièces officielles destinées à détromper les Français, sur les événemens qui se sont passés depuis quelques années, par *Schoell*. 1 à 12.e livraisons. in 8°. III, 85. IV, 113. V, 145. VI, 177.
Relation circonstanciée de la campa-

gne de Russie, par *Labaume*. in-8°. IX, 271. XI, 333.

Relation authentique de l'enlèvement du souverain pontife par les généraux Miollis et Radet, etc., trad. de l'italien par d'*Argy*. in-8°. IX, 271.

Relation historique de ce qui s'est passé à Paris à l'époque de la déchéance de Napoléon Buonaparte, par *Rodriguez*, trad. de l'espagnol. in-8°. XI, 333.

Relation des siéges de Sarragosse et de Tortose par les Français, dans la dernière guerre d'Espagne, par le baron *Rogniat*. in-4°. avec deux cartes. VI, 176.

Révolution royaliste de 1793 à Toulon, par *Gauthier de Brecy*. in-8°. IX, 271.

Tableau chronologique et géographique de l'Angleterre, par L***. Une feuille grand aigle. I, 15.

Tableau historique et politique de la France sous les trois premières dynasties, par *Delacroix*. 3 vol. in-8°. I, 15. II, 46.

Tableau historique et raisonné des guerres de Napoléon Buonaparte, de leurs causes et de leurs effets, par *Michaud de Villette*. in-8°. VI, 176. XI, 337.

Tableau de la campagne de Moscou en 1812, par *Bourgeois*. in-8°. XI, 333.

Tableau historique des prisons d'état en France sous le règne de Buonaparte, par *de Maisle*. in-8°. VII, 205.

Tableau des victimes de Quiberon. in-4°. VIII, 240.

BIOGRAPHIE.

Anecdotes relatives à quelques personnes et à plusieurs événemens remarquables de la révolution, par *Hermand*. in-8°. VI, 184.

L'Antigone française, par *Gassier*. in-18. VIII, 245.

Biographie universelle. Tomes XI et XII. in-8°. XI, 337.

Des Bourbons; recueil historique des traits de bonté, etc., des princes de cette maison. in-8°. IV, 118.

Buonaparte peint par lui-même dans sa carrière militaire et politique, par C***. in-8°. VI, 184.

Le Captif de Valence (Pie VI), par mad. *Guenard*. 2 vol. in-12. VI, 118.

De Moreau, par *Garat*. in-18. V, 149.

Dernières années du règne de Louis XVI, par *Hue* in-8°. VIII, 245. XI, 337.

Détails sur le général Moreau et sur ses derniers momens, par *Ivinsine*. in-8°. V, 148.

Eloge historique de madame Elisabeth de France, par *Ferrand*. in-8°. III, 81.

Eloge historique de Marie-Clotilde-Adélaïde, reine de Sardaigne. in-8°. IX, 275.

L'Esprit d'Henri IV. Nouv. édit., par *Lebreton*. in-12. VI, 184.

Essai sur la vie de Marie-Charlotte-Louise, reine des Deux-Siciles, par F***. in-8°. X, 300.

La Fille de Louis XVI, par mad. *de Renneville*. in-12. VI, 184.

Henri IV peint par lui-même. in-12. V, 148.

Histoire de Bossuet, par *Bausset*. 4 vol. in 8°. XI, 341.

Histoire de Marie-Antoinette, reine de France, etc., par *Montjoye*. in-8°. IX, 275.

Histoire édifiante de madame Louise-Marie de France. in-12. IX, 275.

Histoire de madame de Maintenon, par *Lafond* d'Auxone. 2 vol. in 8°. III, 81.

Histoire du général Moreau, nommé le grand Capitaine, par *Châteauneuf*. in-8°. VII, 210.

Introduction à l'Histoire de Buonaparte, par *Nettemann*. in 8°. IV, 118.

Itinéraire de Buonaparte, depuis Dollevent jusqu'à Fréjus in-8°. XI, 340.

Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple pendant la captivité de Louis XVIe, par *Cléry*. Nouv. édit. in 12. V, 148.

Jugement de Buonaparte, par le général Dumouriez. in-8°. VII, 211.

Louis XVI, son Testament et sa Mort, par une femme. in-8°. IV, 118.

Ma Détention comme prisonnier d'état sous le gouvernement de Buonaparte, etc., par *Willaume*. in-8°. VI, 184.

Mémoires de la reine d'Etrurie écrits par

elle-même, trad. de l'italien, par *Lemierre d'Argy*. in-8°. VIII, 246.
Mémoires de Rénée Bordereau, dite Langevin, écrite par elle-même. in-8°. X, 301.
Napoléon Buonaparte : sa vie civile et militaire. in-12. XI, 337.
Nobiliaire universel de la France, par *Saint-Alais* et *Delachabaussière*. Tome I.er in-8°. VI, 183. XI, 337.
Notice historique et bibliographique sur la vie et les ouvrages de Joubert, par *Amorey*. in-8°. IV, 118.
Notice historique sur le duc d'Enghien, par *Bouvens*. in-8°. IV, 118.
Notice nécrologique sur Chalgrin, par *Viel*. in-8°. V, 149.
Précis historique sur Napoléon Buonaparte. in-8°. VIII, 245.
Précis historique sur le feld-maréchal comte Souwarow Rimnyski, par *de Guillaumanches Duboccage*. in-8°. VII, 210. X, 301. XI, 339.
Proscription de Moreau, son procès, et notice sur sa vie politique, etc., par *Breton de la Martinière*. in 8°. VI, 184.
Réfutation des calomnies publiées contre le général Charette, par *Bouvier Desmortiers*. 2 vol. in 8°. IV, 118.
Supplément à la vie du général Charette, par *le même*. in-8°. IX, 275.
Traits remarquables de l'histoire du règne de Napoléon, depuis sa naissance jusqu'à sa déchéance. in-12. X, 300.
Vie civile et politique de Louis XVI, par *de Vouziers*. in-8°. VIII, 245.
Vie de la princesse Lamballe, par *Grossier*. in-18. VII, 210.
Vie politique, militaire et privée du général Moreau, par *Beauchamp*. in-8°. X, 301. XI, 338.
Vies des poètes français du siècle de Louis XIV, par *Guizot*. 7.e livr. in-8°. X, 381. XI, 337.
Vie historique et impartiale de l'empereur Napoléon. in-18. XI, 337.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

L'Aréopage universel à instituer par les souverains amis de l'humanité, par l'auteur de l'Education du genre humain in-8°. IX, 279.
La bonne Cause et le bon Parti. 2.e édit. in-8°. IX, 279.
De la Conduite du Sénat sous Buonaparte, par *Lehodey de Saint-Chevreuil*. 2.e édit. in-8°. VI, 187.
Correspondance authentique de la cour de Rome avec la France, depuis l'invasion de l'état romain jusqu'à l'enlèvement du souverain pontife. in-8°. III, 85.
Coup-d'œil rapide sur l'état présent des puissances européennes, par *Fortia d'Urban*. in-8°. IV, 120.
De la Cour de cassation et du ministère public. in-8°. VI, 187.
Défense de Louis XVI, suivie d'un Discours sur la loi salique, par *Regrand*. in-8°. VII, 216.
Défense de la déclaration du clergé de France de 1682, par *Coulon*. in-8°. XI, 346.
Du Dépôt de mendicité, et de l'influence qu'ils peuvent avoir sur la félicité publique, par *Guinau*. in-8°. V, 152.
De la Domesticité chez les peuples anciens et modernes, par *Grégoire*. in-8°. VI, 187. VII, 217. VIII, 251. IX, 281. X, 308.
Sur l'Education politique dans les Etats-Unis de l'Amérique. in-8°. I, 23.
De l'Esprit de conquête et de l'usurpation, dans leurs rapports avec la civilisation européenne, par *Constant*. 3.e édit. in-8°. IV, 121.
—*Idem*.— par *Gaussin*. in-8°. VII, 216.
De l'Esprit de parti, par *Constans*. in-8. XI, 346.
Essai sur la force, la puissance et la richesse nationale, par *Debray*. 2.e éd. in-8°. VI, 187.
Essai historique sur le gouvernement monarchique français, par *Vincent de Vanier*. in-8°. IV, 121.
Essai historique sur la noblesse, par le comte d'*Escherny*. in-8°. V, 152.
Etat politique de l'Europe depuis la bataille de Leipsic jusqu'au 30 mars 1814. in-8°. III, 85.
Les grands Evénemens de la France, prévus et décrits par un sage Espagnol

dès l'an 1812. in-8°. III, 84.
Exposition des raisons et des motifs qui engagèrent le roi Ferdinand VI à faire le voyage de Bayonne en 1808, etc. par *Escoviquez*, trad. en français, par *Carneraro* in-8°. IX, 280.
Du Gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la révolution, etc. par *Senac de Meilhan*. in-8, VIII, 249.
De l'Initiative des lois, ou Réflexions sur les assemblées délibérantes, par *Petitot*. in-8°. IV, 121.
La petite Lanterne magique, ou Récit des grands événemens. in 8°. V, 152.
Des Magistrats d'autrefois, etc., par *Dupin*. in 8°. VII, 215.
Des Maisons de jeux du hasard, et de la nécessité de les fermer. in-8°. V, 152.
Manifeste des Cortès sur le traité proposé par Buonaparte dans le mois de septembre 1813. in-8°. IV, 121.
Mémoire sur les moyens de détruire la mendicité, par *Prunelé*. in-8. IX, 280.
Mémoire sur l'établissement de la franchise de la ville et du port de Dunkerque. in-8°. IX, 280.
Mémoires secrets et correspondance du cardinal *Dubois*. 2 vol. in-8°. XI, 347.
De la Monarchie française, depuis son établissement jusqu'à nos jours, par *de Montlosier*. 3 vol. in-8° IX, 279.
—*Idem*. — par *Pay*. in-8°. VI, 187.
Observations sur le traité de paix entre la France et les puissances alliées. in-8. VI, 187.
Opinion sur les discussions relatives aux biens des émigrés in-8°. XI, 346.
Du Pape et des Jésuites. in-8°. XI, 347.
Précis sur les grands événemens arrivés en France depuis 1800 jusqu'à l'époque de l'abdication de Napoléon. in-8°. III, 85.
Proclamations du prince royal de Suède, et Bulletins de l'armée combinée du nord de l'Allemagne, etc. 3 cah. in-12. III, 85.
Pièces officielles relatives à la journée du 30 mars (1814). in-8°. V, 151.
Recueil des sénatus-consultes et autres actes du sénat, depuis sa formation jusqu'en décembre 1813. 4 vol. in-18. IV, 120.
Réflexions politiques sur quelques écrits de ce jour et sur les intérêts de tous les Français, par *Châteaubriand*. in-8°. X, 310.
Réflexions soumises à la sagesse des membres du congrès de Vienne, et à tous ceux pour le bonheur desquels ils sont assemblés, par *Croft*. in-8°. X, 307. XI, 346.
De la Restauration de la monarchie des Bourbons, par *Montgaillard*. in-8°. VI, 188. VII, 220.
De la Restitution des biens des émigrés, etc., par *Dard*. in 8°. VI, 187.
Le Retour des Bourbons, par *Breton de la Martinière*. in-8°. IV, 121.
De la Réorganisation de la société européenne, par de *Saint-Simon*, et par *Thierry*. in-8°. IX, 279.
Représentation de Don Francisco Amoros à S. M. le roi Ferdinand VII, portant plainte de persécution, en espagnol et en français. in-8°. X, 306.
La Réunion de la Belgique à la Hollande serait-elle avantageuse ou désavantageuse à la Belgique? in-12. III, 85.
La grande Revue des Tribunaux, etc. in-8. VII, 215.
Sur le Système continental et sur ses rapports avec la Suède, par *Schlegel*. in-8° III, 85.
Nouveau Système d'économie politique, par M***. 2 e édit. in-8°. IV, 120.
Le Tour du Cercle, ou Tableau de nos erreurs et de nos crimes, par L***. in-8°. VII, 215.
Traité de commerce et de navigation entre la France et la Grande-Bretagne, ratifié en 1786. in-8°. IX, 280.
Traité d'économie politique. 2 e édit., par *Say*. 2 vol. in-8°. VI, 188. VII, 221. VIII, 252. IX, 282. X, 309. XI, 347.

Charte constitutionnelle.

Bases fondamentales de la constitution française. in-8°. V, 152.

Charte constitutionnelle présentée par Louis XVIII au Sénat et au Corps législatif. in-8°. V, 151.

De la Constitution et des lois fondamentales de la monarchie française, par *Delalot*. in-8°. IV, 121.

De la Constitution française de l'an 1814, par *Grégoire*. in-8°. III, 85.

Lettre à M. Grégoire sur son ouvrage intitulé de la Constitution française de 1814. in-8°. VI, 187.

Constitution française, par *Ruelle*. in-8°. IV, 121.

Considérations politiques et morales sur les constitutions. in-8°. V, 152.

Essai sur les constitutions qui conviennent à la France, par *de Longperier*. in-8°. V, 152.

Des lois fondamentales de la France au sujet de la constitution de 1814, par *Dupin*. in-8°. VI, 187.

De la Monarchie française et de sa constitution essentielle. in-8°. V, 152.

Observations sur la Charte constitutionnelle de France, par *Lenormant*. VII, 216.

Observations sur l'ancienne constitution française. in-8°. VI, 187.

Opinion d'un ancien militaire sur la constitution de la France et les Français. in-8°. VII, 216.

Réflexions sur les constitutions, la distinction des pouvoirs politiques, et les garanties dans les monarchies constitutionnelles, par *Constant*. in-8°. IV, 121.

Liberté de la Presse.

Considérations sur la liberté de la presse, par *Bertin*. in-8°. VIII, 249.

De la Liberté des brochures, des pamphlets et des journaux, etc., par *Constant*. in-8°. VII, 216.

De la liberté de la presse, par *Suard*. in-8°. VII, 217.

Essai sur la liberté de la presse. in-8°. IV, 121.

Encore un mot sur la liberté de la presse, par *de B****. (de Bonald). in-8°. VII, 216.

Mémoire sur la liberté de la presse, par *Lamoignon de Malesherbes*. in-8°. VII, 216.

Observations sur le discours du ministre de l'intérieur, sur la liberté de la presse. in-8°. VII, 216.

Observations sur les lois répressives que l'on peut opposer à la liberté de la presse. in-8°. VIII, 249.

De la Pensée, ou Réflexions sur la liberté de la presse, par *Deronceveaux*. in-8°. VII, 217.

Quelques Idées sur la liberté de la presse, par *Guizot*. in-8°. VI, 188.

Qu'est-ce que la liberté de la presse? ou Qu'est-ce que l'existence morale et politique? par *Soulaty*. in-8°. VII, 216.

Rapport fait sur le projet de loi relatif à la liberté de la presse, par *Raynouard*. in-8°. VII, 216.

De la Restauration de l'imprimerie-librairie. in-8°. IX, 280.

Colonies et Traite de Nègres.

Considérations générales sur les trois classes qui peuplent les colonies françaises, etc. in-8°. XI, 346.

Coup-d'œil sur Saint-Domingue, par *Charenton*. in-8°. IX, 280.

— Idem. — par *Charault*. in-8°. VIII, 250.

De Saint-Domingue considéré sous le point de vue de sa restauration prochaine, par *Berquin* de Saint-Domingue. in-8°. VIII, 250.

De Saint-Domingue, de ses guerres, de ses révolutions, etc., par *Drouin de Bercy*. in-8°. VIII, 250.

De la nécessité de différer l'expédition de Saint-Domingue. in-8°. XI, 346.

De véritables Causes qui ont ramené la ruine de la colonie de Saint-Domingue. in-8°. XI, 346.

De l'utilité des Colonies, etc., par *Mazières*. in-8°. VII, 216.

Essai sur l'administration des Colonies

françaises, par *Durand-Maillard.* in-8°. V, 152.

Lettre d'un Colon de Saint-Domingue, en réponse aux provocations anti-coloniales de quelques folliculaires anglais et autres, par *Berquin.* in-8°. X, 307.

Mémoire historique et politique sur St.-Domingue, par *Malenfant.* in-8°. VIII, 250.

Opinion sur le rétablissement des Colonies, par *Guillermin.* in-8°. VII, 216.

Opinion sur le rétablissement des Colonies, publiée en 1811, par le chef d'escadron *Guillermin.* in-8°. VIII, 249.

Sentimens des Colons de Saint-Domingue envers leur monarque et leur patrie. in-8°. IX, 280.

Vœu des habitans de Saint-Domingue, par *Berquin.* in-8°. XI, 346.

Appel aux nations commerçantes et maritimes de l'Europe, sur la question de la traite des nègres. in-8°. IX, 280.

De l'intérêt de la France à l'égard de la traite des nègres, par *Simonde-Sismondi.* in-8°. IX, 280.

— Idem. 2.e édit. augmentée de nouvelles observations, en réponse au Journal des Débats et autres. in-8°.

Essai sur les désavantages politiques de la traite des nègres, par *Clarkson,* trad. de l'anglais. in-8°. VIII, 250. X, 307.

— Le même. — En anglais, in-4°.

Lettre au prince de Talleyrand-Périgord, au sujet de la traite des nègres, par *Wilberforce,* trad. de l'anglais. in-8°. X, 308. XI, 345.

Mémoire sur la traite des nègres, adressé à toutes les puissances de la chrétienté. in-8°. VIII, 250.

Résumé du témoignage de la Chambre des communes de la Grande-Bretagne, touchant la traite des nègres. in-8°. IX, 280. XI, 344.

— Réfutation dudit ouvrage, par *Palisot de Beauvais.* in-8°. VIII, 250.

Speech of the Lord Grenville relative of the Slave trade. in-8°.

Pièces de circonstance.

Adieux à Buonaparte, par *Michaud.* Nouv édit. in-12. VI, 187.

De Buonaparte, des Bourbons, etc. par *Châteaubriand.* in-8°. II, 56.

Réponse à l'ouvrage de M. Châteaubriand, intitulé *de Buonaparte, des Bourbons et des Alliés*, par *Broussard Dewarle.* in-8°. V, 152.

Buonaparte et Julien l'Apostat. in-8°. V, 152.

Etat de la France sous la domination de Buonaparte, par *Pichon.* in-8°. VIII, 248.

Exposé des moyens qui ont été employés par l'empereur Napoléon, pour usurper la couronne d'Espagne, par *Cevallos*, trad de l'espagnol par *Nettement.* in-8°. III, 84. VI, 183.

Hambourg, ou le maréchal Davoust, par *Haupt.* in-8°. V, 152.

— Réponse à cette brochure. in-8°. VI, 187.

Mémoire de M. le maréchal Davoust présenté au Roi. in-8°. VI, 187.

Napoléon, administrateur et financier. in-8°. V, 152.

Oraison funèbre de Buonaparte, par une société de gens de lettres. in-8°. V, 152.

La Régence à Blois, ou les Derniers momens du gouvernement impérial. in-8°. VI, 187.

Les Sépulcres de la grande armée, par *Hapdé* in-8°. VIII, 250.

Le Tyran, les Alliés et le Roi. in 8°. V, 152.

JURISPRUDENCE. LEGISLATION.

Analyse raisonnée des opinions des commentaires et des arrêts des cours sur le Code de la procédure civile, par *Carré.* 2 vol. in-4°. I, 23.

L'Annotateur judiciaire, ou le Code de procédure civile expliqué par ses auteurs, etc., par *Debouis.* 3 vol. in-8°. VI, 186.

Choix

Choix de morceaux d'éloquence judiciaire extraits de Daguessau, Cochin, Loiseau de Mauléon, Gerbier, Linguet, etc. 6 vol. in-4°. I, 23.

Code administratif, par *Fleurigeon.* 6 vol. in-8. VII, 215.

Code Napoléon annoté des dispositions et décisions ultérieures de la législation et de la jurisprudence, etc., par *Sirey.* in-4. II, 55.

Contrainte par corps; abus à réformer. in-8. XI, 344.

Cours de droit public, par *Dauvray de Brie.* 2.e édit. in-8. IV, 120.

Dissertation sur la féodalité et les rentes foncières, par *Johannot.* in-8. V, 151.

Elémens de l'administration pratique, par *Lalouet.* in-4. VII, 215.

Esprit du Code civil tiré de la discussion, par *Locré.* in-8. IV, 120.

Exposition des motifs du Code Napoléon, etc. in-4. I, 23.

Instrnction sur la nouvelle organisation des huissiers, par un *Magistrat.* in-8. II, 55.

Loi des familles, ou Essai sur l'histoire de la puissance paternelle et sur le divorce, par *Nougaret.* 2.e édit. in-8. X, 306.

Le Pétitionnaire; guide des personnes qui ont à présenter des pétitions, etc., par *Léopold.* in-12. II, 56.

Procès célèbres de la révolution, par G***. 2 vol. in-8. VII, 215.

Recueil de lois et réglemens concernant l'instruction publique, depuis 1598 jusqu'à ce jour, etc. 1.re série. 4 vol. in-8. V, 151.

Recueil des lois, décrets, décisions ministérielles et principes sur les émolumens et déboursés des notaires, par *Remi.* in-8. III, 84.

Recueil des lois du royaume de France en 1814. Tome I, in-8. XI, 344.

Recueil des ordonnances et réglemens de S. M. Louis XVIII. in-12 X, 306.

Réflexions sur quelques parties de notre législation civile envisagée sous le rapport de la religion et de la morale. in-8. VI, 186.

Répertoire général des lois françaises, depuis 1789 jusqu'au premier janvier 1812, par classement des matières, par *Rondonneau.* 2 forts vol. in-8 VII, 215.

Premier et deuxième supplémens au Répertoire des lois publié par feu Boulac, par *Rondonneau.* in-8. VII, 215.

Traité du droit des gens. in-8. V, 151.

Traité des faillites, par *Leroux.* in-8. IV, 120.

La Vérité sur l'administration de la justice, par *Salves.* in-8. X, 306.

INSTRUCTION ET EDUCATION.

Abécédaire des arts et métiers. in-12. VI, 187.

L'Ami des mères de famille, ou Traité d'éducation physique et morale des enfans, par *Saigues.* in-12. I, 23.

La Bible des enfans, représentée en jolies figures nouvelles, accompagnée d'un précis historique, etc. 1.er et 2.e Cahiers. in-12. I, 23.

La Civilité en estampes. Cahier oblong. II, 56.

Correspondance de Prosper et de Juliette. 2 vol. in-12, avec fig. XI, 344.

Cours de thêmes rédigés d'après le rudiment de Lhomond, par *Thiébaut.* 4.e édit. 2 vol. in-12. X, 306.

De l'Education physique de l'homme, par *Friedlaender.* in-8. XI, 344.

Essai sur l'administration et l'organisation de quelques parties de l'instruction publique, par *Bacon.* in-8. VI, 186.

Essai sur l'esprit de l'éducation du genre humain, par *Alphonse.* in-8. IX, 278.

Galerie des enfans, etc., par *Jumel.* 2.e édit. in-12. X, 306.

Histoire des dieux, demi-dieux, ou des héros adorés dans la Grèce et à Rome, à l'usage des jeunes élèves, par *Lepitre.* 2.e édit. in-12. X, 306.

Les Indemnités des gens de lettres, par *Bouilly.* in-12, avec fig. XI, 344.

— Le même livre sous le titre: *les Encouragemens de la jeunesse.*

De l'Influence de la morale publique et de la médecine légale sur le jugement

par jury, par *Guélon-Marc*. in-8. IX, 278.
De l'Instruction publique sous Napoléon, par *Lebrun*. in-8. IX, 279.
De l'Instruction publique et de l'Université de France. in-8. IX, 279.
Les Jours de congé, par *Caillot*. 2 vol. in-12. XI, 344.
Maximes morales et politiques tirées de Télémaque, etc., imprimées en 1766 par Louis Auguste Dauphin, et réimprimées en 1814 sur papier vélin. in-18. VIII, 249.
La Paix des ménages, trad. de l'allemand du pasteur *Warner*. in-12. II, 56.

PHILOSOPHIE. RELIGION.

Conduite chrétienne pour les personnes engagées dans le monde. in-24. VIII, 253.
Dignité et avantages de la prière: fragment d'un ouvrage en langue allemande de P. J. *Brunner*, curé, trad. en français sur la 10.e éd. in-12. II, 57.
Dissertation sur la possibilité d'une félicité universelle et durable sur la terre, par *Del Prato*. in-8. IX. 277.
Essai philosophique sur les probabilités, par *Delaplace*. in-4. IV, 121.
Méditations évangéliques tirées de la vie et de la doctrine de J. C., par feu l'abbé *Reyre*. 3 vol. in-12. II, 57.
Histoire de l'établissement du christianisme, tirée des auteurs juifs et païens, par *Bullet*. 2.e édit. in-8. VIII, 253.
De l'importance d'une religion dans l'Etat, par *Tabaraut*. 2.e édit in-8. V, 153.
Lettres philosophiques publiées par *Rigomer Bazin*. Tome I, in-8. V, 153, VI, 188.
OEuvres complètes de Bourdaloue. Nouv. édit. 16 vol. in-8. XI, 348.
De la vraie Philosophie, par *Duval*. in-8. VI, 188.
Pratique de la perfection chrétienne, par *Rodriguès*. 6 vol. in-12. III, 87.
Prières d'actions de graces pour le service extraordinaire qui s'est fait à Genève dans tous les temples, le 19 avril 1814. 2.e édit. in-8. V, 153.
Projet d'une loi réglementaire sur les cultes, les institutions monastiques, les congrégations, et sur les rapports religieux avec la Cour de Rome, par M**, in-8o. VIII, 253.
Sermon d'actions de graces pour le rétablissement de la paix, et de commémoration de la mort de Louis XVI, prononcé à Paris dans l'église des Chrétiens de la Confession d'Augsbourg, par *Goepp*. in-8. VI, 188.
Sermon sur la nécessité et l'importance des vérités religieuses, prononcé à Paris dans le temple de l'Oratoire, le 19 Juin 1814, par *Henri*. in-8. VII, 221.
Sermons de l'abbé Girard. in-12. IV, 121.
La Suisse catholique deux fois, ou Doctrine philosophique dédiée aux vrais juges, grands-commandans philosophes, et tous les membres de la société maçonnique, par *Taxis*. in-8. IV, 121.
Le Trésor du Chrétien, par l'abbé *Champion*. Nouv. édit. 3 vol. in-12. V, 153.
Les Veillées de Saint-Augustin, traduit de l'italien par *Gozzen* in-8. XI, 348.
La Vérité de la religion chrétienne mise en évidence. in-12. IV, 121.
Vœu de Louis XVIII, publié par l'abbé *Seguin de Pezzis*. in-8. VII, 221.

QUATRIÈME CLASSE,

CONTENANT

Beaux-Arts. — Poésies. — Contes et Romans. — Théâtre. — Littérature. Bibliographie. — Musique.

BEAUX-ARTS.

Annales du Musée et de l'Ecole moderne des beaux-arts, par *Landon.* Seconde collection, tome 3.e in-8. X, 316.
La Charte constitutionnelle des Français, in-4. avec des ornemens, gravée par *Ponce.* VIII, 253.
Concours décennal, ou Collection gravée des ouvrages de peinture, sculpture, etc., 6.e livr. gr. in-4. VIII, 254.
Cours historique et élémentaire de peinture, par *Filhol.* 110 à 117.e livraison gr. in-8. I, 24. II, 57. III, 87. IV, 122. VII. 221. VIII, 253. X, 316.
Figures du Théâtre de Racine : recueil de cinquante-sept planches gravées au trait, d'après les dessins originaux de *Calmé.* in-12 et in-8. VII, 221.
Les Fontaines de Paris, anciennes et nouvelles : 66 planches gravées au trait par *Moisy*, avec des descriptions historiques, etc., par *Amaury-Duval.* in-fol. VI, 189.
Histoire de l'art par les monumens, depuis sa décadence au quatrième siècle jusqu'à son renouvellement au seizième, pour servir de suite à l'Histoire de l'art chez les anciens, par *Seroux d'Agincourt.* 10 et 11.e livraisons gr. in-folio. V, 153. XI, 349.
Monumens anciens et modernes de l'Hindoustan, par *Langlès.* 7.e livraison grand in-4. XI, 349.
Monumens français inédits pour servir à l'histoire des arts, des costumes civils et militaires, etc., par *Willemin.* 15.e livr. in-fol. VII, 221.
Notices historiques sur l'ancienne académie de peinture et de sculpture, et sur celle d'architecture, par *Deseine.* in-8. VII, 222.
Peintures antiques et inédites de vases grecs tirées de différentes collections, avec des explications, par *Millingen.* 1.re à 5.e livr. gr. in-fol. IX, 284.
Pittore a fresco di Masaccio, Matolino, Lippi, etc. 15 livraisons in-fol. II, 57.
Recueil de fragmens de sculpture antique en terre cuite, par *Seroux d'Agincourt.* in-4. avec 37 planches et portrait. IX, 283.
Recueil des tombeaux des cimetières de Paris avec leurs épitaphes et inscriptions, dessinées par *Arnaud.* 1.re à 4.e livr. IX, 285.
Vies et OEuvres des peintres les plus célèbres de toutes les écoles ; réduit et gravé au trait par *Landon.* OEuvre de *Poussin.* Tome IV, in-4. I, 24. VI, 155.
— Idem. — OEuvre de *Michel Ange.* Tome I et II. in-4. I, 26. II, 57. III, 87. IV, 122.
Vues des principales villes de Russie, coutumes et usages des habitans de cet

empire, dessinées et gravées par *Demance de Martrois*. 1.re et 2.e livraisons in-fol. VI, 189.

Estampes.

Portraits des souverains alliés, des princes français et de plusieurs personnages illustres qui se trouvèrent à Paris, le 3 mai 1714, dessinés par *Vigneron*. 1.er cahier. V, 154.
Portrait de l'Empereur Alexandre I.er, V, 154. VI, 189.
— de Henri IV, gravé par *Goulu*. VII, 222. Par *Moreau*. III, 87.
— Henri IV chez Gabrielle d'Estrées, gravé par mademoiselle *Guillard*. V, 155.
— de Louis XVI, gravé en 1787. III, 87.
— Idem. — en manteau royal, d'après *Bervick*. VIII, 254.
— de Louis XVIII, gravé par *Audouin*. VII, 222. IX, 285. Par *Bouillon*. IX, 285. Par *Choubard*. IV, 122. Par *Lange*. VI, 189. Par *Richomme*. VI, 189. D'après *Reynolds*, par *David*. III, 87.
Portraits du duc et de la duchesse d'Angoulême, par *David*. IV, 122. V, 154. VI, 189. VII, 222. X. 317.
— du prince de Condé, par *Canu*. VI, 189.
— du duc d'Enghien. VI, 189.
— du prince de Galles. VI, 189.
— de Lafontaine, gravé par *Pointeau*. VIII, 254.
— du maréchal *Ney*. V, 155.
— de Pie VII. V, 155.

Bivouac des Cosaques aux Champs-Elysées à Paris. VII, 222.
La Canaanéenne, gravée d'après le tableau de Drouais, par *Avril fils*. X, 316.
Débarquement du duc de Berry dans le port de Cherbourg, gravé par *Bertaux* et *Rovinet*. VII, 222.
L'Hermitage de Montmorency, gravé au lavis par *Debucourt*, d'après *Vernet*. I, 26.
Le Mérite des femmes, en 4 sujets. X, 317.
La Séparation de Louis XVI d'avec sa famille, etc. 6 estampes dessinées par *Bouillon*. IV, 122.
Le Tombeau de Louis XVI. V, 154.
La Vierge au Candelabre, gravée par *Blot* d'après *Raphaël* IX, 285.

POESIES.

Les Adieux de Marie-Antoinette d'Autriche, par *Dubouchet*. in 8. VIII, 254.
L'Art entomologique : poëme didactique en six chants, par *Leroux*. in-8. VIII, 254.
Charlemagne à Paris : poëme par *Millevoye*. in-12. I, 26.
Choix de pièces diverses, par *Millevoye*. 2 vol. in-12. I, 26.
Le Cid, romances espagnoles imitées en romances françaises, par *Creuzé de Lesser*. in-8. VI, 190. VII, 222.
La Diligence : poëme en 4 chants, par d'*Etatléville*. in-18. I, 26.
Les Fables et la Vie d'Esope le Phrigien, avec le sens moral en quatre vers. in-18. IX, 281.
Fables nouvelles en vers, par madame *Joliveau*. 3.e édit. vol. in-18. X, 317.
Fin tragique de Louis XVI : poëme en 3 chants, par *Dutour*. in-8. III, 91.
Fin du poëme de la Révolution française, par *Fremilly*. in-8. IX, 285. XI, 349.
L'Italie : poëme en 4 chants, par *Brad*. in-8. I, 26.
La Mort de Louis XVI : Episode, par *Boubée*. in-8. V, 156.
Le premier Navigateur : imité librement de *Gesner*, par le marquis *de la Guarigue*. in-8. VII, 222.
Napoléon, ou le Corse dévoilé : ode aux Français, par *Chaison* in-8. V, 156.
Notice historique et critique du roman de Partoper de Blois, par de *Roquefort*, in-4 II, 60.
OEuvres de Ducis. 3 vol. in-8. fig. I, 26.
Ode à S. M. l'Empereur de Russie, par *Letourneur*. in-4. V, 156.
Ode sur la chute du Tyran, ou le Rétablissement de nos rois légitimes. in-8. V, 156.
— Idem. — par *Loyseur*. in-8. V, 156.

Ode sur la révolution française et sur la chute du tyran, par *Saint-Victor*. in-8. III, 90.
L'Orpheline du Temple : Elégie par *Treneuil*. in-8. V, 156
La Piété filiale ; poëme épique en 3 chants, par *Salibert*. in-8°. XI, 349.
Poésies inédites de *Ginguené*. in-18. IX, 285.
Règne et chute de Buonaparte. Fragment épique, par *Guillemanteur*. in-8. VIII, 254.
Les Roses. in-18. I, 26.
La Terreur et les Terroristes : Philippiques, par *Berruyer*. in-8. IX, 285.
Le Triomphe de la religion, ou le Roi martyr : poëme épique, par *Laharpe*. in-8. V, 156. VI, 190.
Vergy, ou l'Interrègne depuis 1792 jusqu'en 1814 : poëme en 12 chants, par le comte de *Proisy*. in-8. X, 317.

CONTES ET ROMANS.

Bathilde, reine des Francs, par mad. *Simon-Candeille*. 2 vol. in-8. II, 61.
Le Baron de Mansfield, par *Delarue de Marville*. 2 vol. in-12. I, 27.
Bordoux, ou le Pâtre du mont Taurus, trad. du persan, par *Sarrazin* 2 vol. in-18. X, 317.
Le Chalet des Hautes-Alpes, etc., par mad. *de Montolieu*. 3 vol. in-12. I, 27. II, 61.
Cécilie de Châtenai. 2 vol. in-12. XI, 349.
Les Chefs écossais : roman historique par miss *Porter*. 5 vol. in-12. V, 156.
Le Chevalier de la vérité, trad. de l'allemand, par *Lamare*. 3 vol. in-12. IX, 286.
Correspondance de mademoiselle Suzette-Césarine d'Arly. 2 vol. in-8. III, 91. V, 156.
Ellis, ou la Magie des Perses, par R***. in-12. I, 27.
La petite Eloïse ; lettres sur deux amans de l'île de Crète, par *Monvel*. in-12. X, 317.
Emma de Saint-Aubin, trad. de l'anglais de miss *Opis*. 3 vol. in-12. VIII, 254.
Mon Histoire, ou l'Homme aux trois noms, par le général d'*Utry*. 4 vol. in-12. II, 61.
Jacques I^er., ou les Prisonniers de la tour de Londres, par mad. *Barthélemi*. 4 vol. in-12. III, 91.
Marie, ou les Hollandaises, 2.e édition. 3 vol. in-12. VI, 190.
Mémoires de Caron de Valmont, par *Quesné*. in-18. I, 27.
Mémoires de mademoiselle M... D... *Vandelaur*. etc. 2 vol in-12. X, 311.
Nella de Sorville, par *Faverolle*. 2 vol. in-12. XI, 349.
Petits romans et contes choisies d'A. *Lafontaine*, trad. de l'allemand. 4 vol. in-12. IX, 286. X, 317.
Les Récréations d'Eugénie. in-18. XI, 349.
Le petit Savinien, par mad. de *Renneville*. in-18. XI, 349.
Scènes de la vie du grand monde, par miss *Edgeworth*, trad. de l'anglais. 3 vol. in-12. VIII, 254.
La Tour de Ségovie, par mad. D***. 4 vol. in-12. V, 157.
Madame du Vaulnoir, par *Ducray-Dumesnil*. 4 vol. in-12. II, 61.
Les Voyages de Saint-Bad, le marin, et les Ruses des femmes, contes arabes : traduction littérale accompagnée du texte et des notes, par *Langlès*. 2 vol. in-18. IX, 285.

THÉATRE.

Angela, ou l'Atelier de Jean Cousin : opéra comique, musique de *Gail* et *Boyeldieu*. VII, 223.
Annales dramatiques. Tomes VIII, IX. in-8°. I, 26. II, 61.
Edouard en Ecosse, ou la Nuit d'un proscrit : drame historique en prose, par *Duval*. VII, 223.
Les Etats de Blois : tragédie en 5 actes et en vers, par *Renouard*. V, 156.
L'Etat restitué, ou le comte de Bourgogne : drame historique en 4 actes et en prose, trad. de l'allemand par *Guyot Desherbiers*. in-8. VIII, 254.
Joconde : opéra comique en 3 actes,

par *Etienne*. in-8. III, 90. V, 156.
Mademoiselle de Launay à la Bastille. II, 61.
Le Méfiant : comédie en 5 actes et en vers, par *Leroi*. IX, 285.
La fausse Mère : drame en 5 actes. VII, 223.
La Mort de Caton : tragédie en 5 actes et en vers, d'après *Adisson*, par *Commeirac*. IX, 285
La Mort de Louis XVI : tragédie en 3 actes. I I. 90.
Ninus : tragédie en 5 actes, par *Briffaut*. VII, 223.
Pélage opéra en 2 actes, paroles par *Jouy*. VIII, 254.
Renaud : poëme trad. de l'italien du *Tasse*, par *Cuvelier*. in-12. II, 62.
Le Retour du Conscrit : comédie en 3 actes et en prose, par D***. IX, 285.
Les trois Talismans : mélodrame en 3 actes, paroles de *Leblanc* II, 60.
Le Vieux malin : comédie en 2 actes, par *Servin*. II, 60.
Walstein : tragédie en 5 actes et en vers, par *Benjamin Constant*. VI, 190.

LITTÉRATURE. BIBLIOGRAPHIE.

Catalogue des livres de la bibliothèque de M. l'Ange. in-8. VI, 191.
— Idem. — de Larcher. in-8. VI, 191.
Cours de belles-lettres, par *Dubois*. 4 vol. in-8. I, 27. III, 93. V, 157.
Cours élémentaire de littérature, par *Savy-Laroque*. in-8. I, 30.
Cours de littérature dramatique, par *Schlegel*, trad. de l'allemand. 3 vol. in 8 III, 91. IV, 125.
Discours sur les avantages et les inconvéniens de la critique, par *Villemain*. in-4. V, 157.
L'Education du poète; poëme imité de Vida, par *Vallant*. VI, 191. VII, 223.
Eloge historique et funèbre de Louis XVI, par *Montjoie*. in-8. III, 91. V, 157.
L'Enéide, trad. de *Mollevaut*. 2.e édit. 2 vol. in-12. X, 318.
La Franche-Maçonnerie rendue à sa véritable origine, par *Lenoir*. in-4. IX, 287.
Histoire littéraire de France, par les Bénédictins de Saint-Maur, continué par *Pastoret*, *Brial*, *Ginguené* et *Daunou*. Tome XIII, in-4. X, 318.
De la Littérature du midi de l'Europe, par *Simonde de Sismondi*. 4 volumes in-8. I, 28. II, 62. IV, 126. V, 159. VI, 191. IX, 286. XI, 350.
Manuel du libraire et de l'amateur de livres, etc., par *Brunet fils*. 2.e édition augmentée. 4 vol. in-8. X, 318.
Mélanges de la littérature grecque-moderne. in-8. XI, 352.
Notice de deux manuscrits arméniens, contenant l'histoire de Mathieu *Erezt*; en arménien et en français, par *Cirbied*. in 4. V, 157.
Notice sur la vie et les ouvrages de Thomas Guyot, par *Barbier*. in-8. I, 31.
Notice de l'histoire universelle de Mirkond, intitulé le *Jardin de la puberté*, en persan et en français, par *Jourdain*. in-4. IV, 125.
OEuvres littéraires de Rivarol. 4 vol. in-12, ornés de 3 figures. I, 31.
Oraison funèbre de Louis XVI, par *Bouillon-Petit*. in-8 III, 91.
Oraison funèbre de Marie-Antoinette, par *Bouillon Petit*. in-8. V, 159.
Portrait d'Attila, par mad. de *Staël-Holstein*. in-8. III, 91.
Quels sont les moyens de faire concourir les théâtres à la perfection du goût et à l'amélioration des mœurs? par *Dulpa*. in-8. XI, 351.
Recherches sur Apollon, par *Gail*. in-8. XI, 351.
Réponse aux libellistes. in-8. VII, 223.

MUSIQUE.

Les Adieux de Henri IV à Gabrielle. Nocturne à deux voix ; musique de *Rieger*. III, 91.
L'alliance. Caprice historique pour la harpe, par *Naderman*. OEuvre XXXV. V, 157.
Cantiques des Parisiens, à une, deux ou trois voix, *ad libitum*, avec accompa-

gnement de harpe, par mad. *Simon-Candeille.* III, 91.
Le Commerce: pièce allégorique, paroles de *Meulo*, musique de *Monsigny*. VIII, 255.
Complainte, ou Romance de Louis XVI, avec accompagnement de piano ou harpe. VIII, 255.
Couplets sur l'air: vive Henri IV, avec accompagnement de forté-piano. III, 91.
Duo espagnol pour la harpe, par *Nadermann.* V, 157.
Entrée solemnelle de S. M. Louis XVIII dans la ville de Paris: pièce imitative pour le forté-piano, par *Meager.* OEuvre XVIII. VIII, 254.
Le Garde national parisien: chant avec accompagnement de piano ou harpe. II, 61.
Louis XVIII, ou le Retour du bonheur en France, par *Couprin.* OEuvre XIV. V, 157.
Suite de Poésies sacrées, avec accompagnement de piano, par *Plantade.* II, 61.
Rançon de Duguesclin: romance avec accompagnement de piano ou de harpe, paroles de *Brault*, musique de *Vernier.* II, 61.
Traité de mélodie, abstraction faite de ses rapports avec l'harmonie, par *Reiche.* in-4. II, 62.

CINQUIÈME CLASSE,

CONTENANT

Œuvres mêlées. — Etude des langues. — Journaux. — Almanachs.

OEUVRES MÊLÉES.

La Caverne des Brigands. in-18. XI, 351.
Correspondance littéraire, philosophique et critique adressée à un souverain d'Allemagne, depuis 1783 jusqu'en 1789, par *Grimm* et *Diderot.* Prem. partie. 6 vol. in-8. II, 63. IX, 287.
— *Idem.* Supplément, par *Barbier.* vol. in-8. I, 31.
Des Erreurs et des Préjugés répandus dans les sociétés, par *Salgues.* Tome III, in-8. I, 31.
Le Furet, ou l'Observateur, par *Rouillon-Petit*, numéros 1 et 2. VII, 224.
L'Hermite de la Chaussée-d'Antin, ou Observations sur les mœurs et les usages des Parisiens, au commencement du dix-neuvième siècle. Tom. V. in-12. I, 31. VIII, 255.
Lettres inédites de madame de Sévigné: in 8. II, 63. IV, 127. V, 159.
Lettres sur le Psychisme, par *Quesné*: 3.e édit. in-12. XI, 351.
Nouvelles parisiennes, ou les Mœurs modernes, par *Bazot.* 3 vol. in-12. IV, 128.
OEuvres complètes de Lafontaine. 6 vol. in-8o. VIII, 255.
OEuvres mêlées de Saint-Lambert. 2 vol. in-18. X, 318.
Réflexions et Maximes, par *de Lingrée.* in-18. IV, 128.
Réflexions sur le suicide, par mad. de *Staël-Holstein.* in-8. VI, 192.
Le Secrétaire de poche, etc. par *Carolus.* in-18. XI, 351.

Singularités anglaises, ou Recueil d'anecdotes curieuses, d'actions bizarres, etc. 2 vol. in-12. IV, 127.

Le Spectateur, ou Variétés historiques et littéraires, par *Malte-Brun*. 1.er à 11.e livr. in-8. III, 93. IV, 128. V, 160. VII, 224.

ÉTUDE DES LANGUES.

Nouveau Dictionnaire de la langue française, par *Mayeux*. in-12. V, 160. VI, 192.

Dictionnaire chinois-français-latin, par *Deguignes*. vol. gr. in-fol. XI, 351.

Elémens simplifiés de la langue grecque par *Barbier* in-12. IV, 128. VI, 192.

Grammaire anglaise simplifiée et réduite à 21 leçons. 4.e édit. par *Hamondère*. in-12. X, 318.

Grammatica linguæ arabicæ vulgaris nec non litteralis dialogos complectens, auctore *Savary*. in-4°. IV, 128. IX, 288

Grammaire des Grammaires, par *Girault-Duvivier*. 2 vol. in-8°. VIII, 255.

La Guerre grammaticale, par *Guerna de Salerne*, trad. en français, avec le texte en regard. in-12. III, 93.

Leçons théoriques et pratiques de la langue grecque, etc., par *Frémion*. in-12. VI, 192.

Plan d'un Dictionnaire chinois, par *Remusat*. in-8. I, 31.

Nouveau Vocabulaire français, par *Wailly*. in-8°. I, 31.

JOURNAUX.

Esprit des Journaux français et étrangers, par une société de gens de lettres, pour 1814. 12 vol. par an. in-12. VII, 224.

Journal de la littérature étrangère, 14.e année, un vol. in-8°. III, 93.

— des Modes. in-8°. avec gravures enluminées. III, 93.

Mercure étranger pour 1814. in-8°. III, 94. VII, 224.

ALMANACHS.

Almanach des Dames pour l'an 1815. in-18 avec fig. X, 318.

— lyrique des Dames, in-18. X, 319. XI, 352.

— des Muses, 51.e vol. in-12. XI, 352.

Almanach théâtral pour l'an 1814. — 13.e année. in-24. II, 61.

Indicateur royal de la cour pour 1814. in-12. VII, 224.

Le Livre de poste, in-8°. VII, 224.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

PREMIÈRE CLASSE.

	Nombre d'articles.	pag.
Histoire naturelle	4	353
Botanique	11	353
Minéralogie	2	354
Physique, Chimie, Pharmacie	10	354
Physiologie, Médecine et Chirurgie	43	354
Sciences mathématiques	12	355
Astronomie	6	356

DEUXIÈME CLASSE.

Arts et Manufactures	15	356
Commerce	33	357
Finances	41	358
Economie rurale et domestique	15	359
Navigation	11	359
Art militaire	10	360

TROISIÈME CLASSE.

Géographie et Topographie	32	360
Voyages	9	361
Histoire	68	362
Biographie	44	364
	366	

	Nombre d'articles	pag.
Ci-contre	366	
Economie politique	113	365
Jurisprudence, Législation	25	368
Instruction, Education	19	369
Philosophie, Religion	21	370

QUATRIÈME CLASSE.

Beaux-Arts	40	371
Poésies	28	372
Contes et Romans	24	373
Théâtre	18	376
Littérature. Bibliographie	24	374
Musique	13	374

CINQUIÈME CLASSE.

Œuvres mêlées	16	375
Etude des langues	10	376
Journaux	4	376
Almanachs	6	376

Somme totale des ouvrages annoncés dans la dix-septième année de ce Journal, et qui ont paru dans le courant de l'année 1814. 727

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des Auteurs qui se sont nommés sur le titre des ouvrages annoncés au Journal de la littérature de France de l'an 1814.

A.

Abeille, page 240.
Agincourt (d'), 153. 282. 348.
Alibert, 4.
Alix, 155.
Alphonse, 278.
Amaury-Duval, 189.
Amorey, 118.
Amoros, 306.
Ange, 191.
Anquetil, 297.
Argy, 271.
Armand, 135. 205.
Arnaud, 199. 284.
Audibert, 71.
Audoin, 222. 285.
Avril, fils. 317.

B.

Bacon, 186.
Badolio, 324.
Bancois de Sainte-Marie, 205.
Barbier, 31. 128. 192.
Bardoux, 37.
Barthélemy, 91.
Baumer, 4.
Bausset, 341.
Bazot, 128.
Beauchamp, 208. 246. 275. 301. 338.
Beaujour, 295.
Beauvilliers, 165.
Beranger-Labaume, 197.
Berard, 37.
Berruyer, 285.
Berquin, 250. 307. 346.
Bertin, 249.
Bertrand, 155. 198.
Bervick, 254.
Bichat, 196. 325.
Bigel, 38.
Biot, 37.
Blanchard, 293.
Blot, 285.
Bocquet, 104.
Boileau, 71.
Bonnet, 165.
Bonpland, 341.
Bosquillon, 131.
Bossuet, 341.
Boubée, 156.
Bouchon, 231.
Boudet, 37.
Bouffey, 4.
Bouge, 266.
Bouillon, 122. 285.
Bouillon-Petit, 91. 159.
Bouilly, 344.
Bourdé de Villehaute, 293.
Bourgeois, 333.
Bouvens, 118.
Bouvier-Desmortiers, 118. 275.
Bovinet, 222.
Boyard, 293.
Boyer, 197. 262. 291. 325.
Boyeldieu, 223.
Brad, 26.
Brault, 61.
Breton, 8. 121. 184.
Brial, 318.
Briffaut, 223.
Broussart-Dewarle, 152.
Brunet, fils, 318.
Brunner, 57.
Bullet, 253.

Bulliard, 104.
Bureau des longitudes, 5.

C.

Cadet-de-Gassicourt, 164.
Cadet-de-Vaux, 103. 165.
Cailleau, 67.
Caillot, 344.
Canut, 87. 189.
Carnaud, 198.
Carnéraro, 280.
Carolus, 351.
Carré, 23.
Cevallos, 84. 183.
Chabert, 37.
Chaison, 156.
Chalgrin, 149.
Chalier, 264. 327.
Champion, 153.
Charault, 250.
Charenton, 280.
Chateaubriand, 57. 310. 346.
Chateauneuf, 210.
Chaumeton, 193. 321.
Chrétien, 231.
Cirbied, 157.
Clarkson, 250. 307.
Clavier, 199.
Cléry, 148.
Cochin, 23.
Coiffier-Demoret, 297.
Cointereau, 326.
Collin, 266.
Commeirac, 285.
Constans, 347.
Constant, 121 bis, 190. 217.
Constantin, 199.
Contanceau, 131.
Coriolis-d'Epinouse, 152.
Coulon, 346.
Couprin, 157.
Cratwel, 184.
Creuzé de Lesser, 190. 222.
Croft, 307.
Cuvelier, 62.
Cuvier, 5.

D.

Daguesseau, 23.
Daru, 187.
Daudebart de Ferussac, 257.
Dauvray de Brie, 120.
David, 87. 122.
Davoust, 187.
Debouis, 186.
Debray, 187.
Debret, 165.
Deguignes, 351.
Delachabaussière, 183.
Delacroix, 15. 46.
Delaharpe, 156.
Delalot, 121.
Delamare, 199.
Delamétherie, 36.
Delambre, 103. 134.
Delaplace, 121.
Delarue de Marville, 27.
Delatynna, 5. 198.
Delbarre, 70.
Demance, 189.
Demonvel, 317.
Depping, 21. 53.
Deronceveaux, 217.
Deseine, 222.
Desevelinges, 347.
Despagnol-Letigelle, 327.
Desvaux, 225.
Diderot, 31. 63. 287.
Dillion, 176.
Doussin-Dubreuil, 164 *bis*.
Dralet, 10. 41.
Drouin-de-Bercy, 250.
Dubois, 27. 93. 271. 347.
Dubois-Fontenelle, 157.
Dubouchet, 254.
Dubucourt, 26.
Ducis, 26.
Ducœur-Joly, 71.
Ducray-Dumesnil, 61.
Dufresnoy, 8.
Duhamel, 37. 292.
Dulpla, 351.
Dumont-de-Courset, 129.
Dumouriez, 211.
Dupin, 187. 215.
Durand-Maillard, 152.
Durdent, 113.
Dussault, 325.
Dutertre, 197. 228.
Dutour, 91.

Duval, 188.
Duvivier, 255.

E.

Edgeworth, 254.
Escherny, 152.
Escoviquez, 280.
Esquirol, 102.
Etalleville, 26.
Etienne, 90. 156.
Evrard, 122.

F.

Faubert, 265.
Faure, 263.
Faverolle, 349.
Ferrand, 81. 144.
Férusac, 257.
Filhol, 24. 57. 87. 122. 221. 253. 254. 316.
Flerigeon, 215.
Fonvielle, 198.
Forestier, 232.
Fortia-d'Urban, 120.
Frantiers, 166.
Fremilly, 285. 349.
Fremion, 192.
Friedlaender, 344.

G.

Gabiou, 165.
Gail, 223. 351.
Gallais, 81. 176. 264.
Galland, 232.
Garat, 149.
Ganilh, 199.
Garnier, 134.
Garonne, 104. 136. 231.
Gassier, 113. 245.
Gaussin, 216.
Gauthier, 217.
Gerbier, 23.
Gergogne, 263.
Gessner, 222.
Ginguené, 285. 318.
Girard, 38. 121.
Giraud, 145. 332.
Goepp, 188.
Gohier, 197.
Gonnod, 317.
Gosselin, 7. 39.
Goulu, 122.
Gozzen, 348.
Graberg de Hemsö, 41.
Granié, 183.
Grégoire, 85. 177. 187. 205. 217. 2 251. 271. 280. 308.
Grimm, 31. 63. 287.
Grossier, 210.
Grouvel, 294. 297.
Guarigu:, 222.
Guélon-Marc, 278.
Guenarc, 118.
Guerna le Salerne, 91.
Guillaumanche-Duboscage, 210. 3 339.
Guillard, 293.
Guillemoteur, 254.
Guillernin, 249.
Guinau, 152.
Guyot, 31.
Guyot-Desherbiers, 254.
Guizot, 188. 301. 337.

H.

Hamondèe, 318.
Hannet, 136.
Hapdé, 151.
Harmand, 184.
Haupt, 152.
Henri, 211.
Hubert, 158.
Hué, 337.
Hugon, 100. 131.
Hulot, 38.
Humboldt, 341.
Huzard, 38.

I.

Imbert, 232.
Ivernois (d'), 165.
Iviusine, 149.

J.

Jambon, 164. 292.
Janet-Lange, 189.
Johannot, 151.

Joliveau, 317.
Jourdain, 9. 125. 342.
Jouy, 254.
Julia, 129.
Jumel, 306.
Juzet, 222.

K.

Karr, 241.
Keralio, 342.
Kersley, 185.
Krafft, 103.

L.

Labaume, 271. 333.
Labbée, 298.
Laboullaye-Marillac, 326.
Lacretelle, 241. 271. 298. 335.
Lacroix, 37.
Lafond, 81. 145. 341.
Lafontaine, 255. 286. 317.
Laforgue, 292.
Laharpe, 17. 184. 190. 246.
Lallemand, 235.
Lally-Tollendal, 271.
Lalouet, 215.
Lamarre, 264. 286.
Lamoignon, 216.
Lancale, 197.
Landon, 24. 26. 57. 87. 122. 155. 316.
Langevin, 301.
Langlès. 286. 288. 349.
Lantier, 156.
Lapie, 267.
Larcher, 191.
Lasinio, 57.
Leblanc, 60.
Leblond, 329.
Lebreton, 184.
Lebrun, 279.
Ledoux, 293.
Lefebure, 225. 258. 321.
Lefèvre, 189.
Lefort, 293.
Legendre, 164.
Léger, 11.
Lehodey, 187.
Lemaire, 270.
Lemaire-Lisancourt, 37.
Lemercier, 232.
Lemierre d'Argy, 246.
Lemonier, 232.
Lenoir, 287.
Lenormant, 216.
Léopold, 56.
Lepitre, 306.
Leroi, 133. 285.
Leroux, 120. 165. 254.
Lestrade, 264.
Lesur, 241. 274.
Letourneur, 156.
Lévis, 108. 136. 169. 200. 235. 267. 296.
Libes, 1. 33. 65. 97. 130. 161. 195. 225. 260. 289. 322.
Lignon, 154.
Lingrée, 128.
Linguet, 23.
Lin-Try, 38.
Locré, 120.
Loiseleur-Deslongschamps, 1. 37. 292.
Longperier, 152.
Loysier, 156.

M.

Machy, 189.
Maintenon, 81.
Maire, 267.
Maisle, 205.
Malenfant, 250.
Malesherbes, 216.
Malte-Brun, 6. 17. 39. 71. 93. 128. 160. 211. 224. 303.
Marcard, 230.
Marcel, 8.
Marcel de Serres, 38. 267. 295.
Marcillac, 145.
Maréchal, 324.
Masquelet-Lefebure, 165.
Masson, 241.
Maudet de Penkouet, 271. 332.
Mayeux, 160. 192.
Maygrier, 4.
Mazières, 216.
Mazzoni, 324.
Méager, 255.
Méjean, 216.
Menuret, 291.
Meulo, 255.
Meunier, 293.

Michaud, 77. 116. 146. 180. 208. 241. 271. 298. 333. 337.
Michaud de Vilette, 176. 337.
Michel, 292.
Michel-Ange, 26.
Millingen, 284.
Millevoye, 26 *bis*.
Mollevaut, 318.
Monsigny, 255.
Montgaillard, 188.
Montjoie, 91. 157. 275.
Montlosier, 279.
Montolieu, 27. 61.
Moreau, 87.
Morel de Vindé, 104.
Morier, 17. 49. 81. 118. 149. 185. 211.
Morat, 292.
Mothe, 4.
Mourage, 232.
Muller, 11. 43. 72. 105. 136. 166.

N.

Napoléon, 41.
Nettemann, 84. 118. 183. 198.
Noguez, 199.
Nougaret, 306.
Nunez de Taboada, 208.
Nysten, 102.

O.

Obenheim, 327.
Opis, 254.
Orcel, 329.

P.

Pallissot de Beauvais, 250.
Paquet-Syphorien, 22. 83.
Pardessus, 38.
Parisset, 164.
Pastoret, 318.
Pausanias, 199.
Pey, 187.
Pehmoeller, 240.
Pelletier, 176 *bis*.
Perrier, 38.
Petit, 6. 38. 231.
Petitot, 121.
Peyrard, 67. 102.
Peyroux, 107.
Pichon, 248.
Picquet 329.
Piétri, 100.
Plantade, 61.
Plée fils, 65.
Plinguet, 198.
Pointeau, 254.
Polignac (comte de), 165.
Portal, 262. 324.
Porter, 156.
Prato (del), 277.
Proisy, 317.
Prunelé, 280.
Prunele, 197.
Ponce 253.
Pougens, 197.
Ptolémée, 7.
Pujos, 129.

Q.

Quesné, 27. 351.

R.

Raynouard, 216.
Redouté, 129. 193.
Regnaud, 216.
Reiche, 62.
Remi, 84.
Remusat, 31.
Rendu, 186.
Reneville, 184. 349.
Renouard, 156.
Rey, 99.
Reyre, 57.
Riabé, 260.
Ribout-Saint-Hyppolite, 265.
Ricci, 164.
Richomme, 189.
Rieger, 91.
Rigomer-Bazin, 153. 188.
Rivarol, 31.
Rocca, 298.
Rochaux, 228.
Rodriguez, 87. 333.
Rogniat, 176.
Rondonneau, 215 *bis*.
Roquefort, 60.
Rossel, 327.

Rouillon-Petit, 224.
Roux, 196.
Royer, 232.
Royer-Colard, 228.
Rozas, 136.
Ruelle, 121.

S.

Sabatier, 166. 232.
Saignes, 23.
Saint-Alais, 357.
Saint-Aubin, 197.
Saint-Lambert, 318.
Saint-Léger, 166.
Saint-Simon, 279.
Saint-Victor, 90.
Salaberry, 15. 47. 75. 113. 145. 178.
Salgues, 31.
Salibert, 349.
Salves, 306.
Sarrazin, 317. 332.
Savary, 128. 288.
Savy-Laroque, 30.
Say, 152. 221. 252. 282. 309. 347.
Schlegel, 29. 85. 91. 125.
Schmidt, 189.
Schoell, 85. 113. 145. 177.
Scott-Waring, 211. 246. 276. 303. 342.
Seguin, 221.
Senac-de-Meilhan, 249.
Serre (de la), 199. 233. 264. 294. 328.
Servin, 61.
Sévigné, 63. 126. 159.
Simon-Candeille, 61. 91.
Simonde de Sismondi, 28. 62. 126. 159. 191. 280. 286. 350.
Sirey, 55.
Soular, 293.
Soulety, 216.
Soyer, 221.
Staël-Holstein, 91. 110. 143. 173. 192. 200. 239. 269. 296. 329.
Strombeck, 231. 262.
Struvé, 198.
Suard, 217.
Sully, 333.

T.

Tabaraut, 153.
Tardieu, 267. 295.
Tasse, 62.
Tatin, 5. 37.
Taxis, 121.
Thénard, 36.
Thiébaut, 306.
Thierry, 279.
Tissot, 4.
Treneuil, 156.
Turpin, 193. 321.

U.

Utruy, 61.

V.

Vallant, 191. 223.
Vandelaur, 317.
Vanmons, 4.
Vanswinden, 103.
Vernet, 26.
Vernier, 61.
Vérité, 122.
Vigneron, 154.
Vigneux, 161.
Villain, 189.
Villemain, 157.
Vincent de Vanier, 121.
Volney, 144.
Vouziers, 245.

W.

Wailly, 31.
Warner, 56.
West, 189.
Wilberforce, 308. 345.
Willaume, 184.
Willemin, 221.
Williams, 324.
Wolfston, 265.

Fin de la dix-septième année de ce Journal.